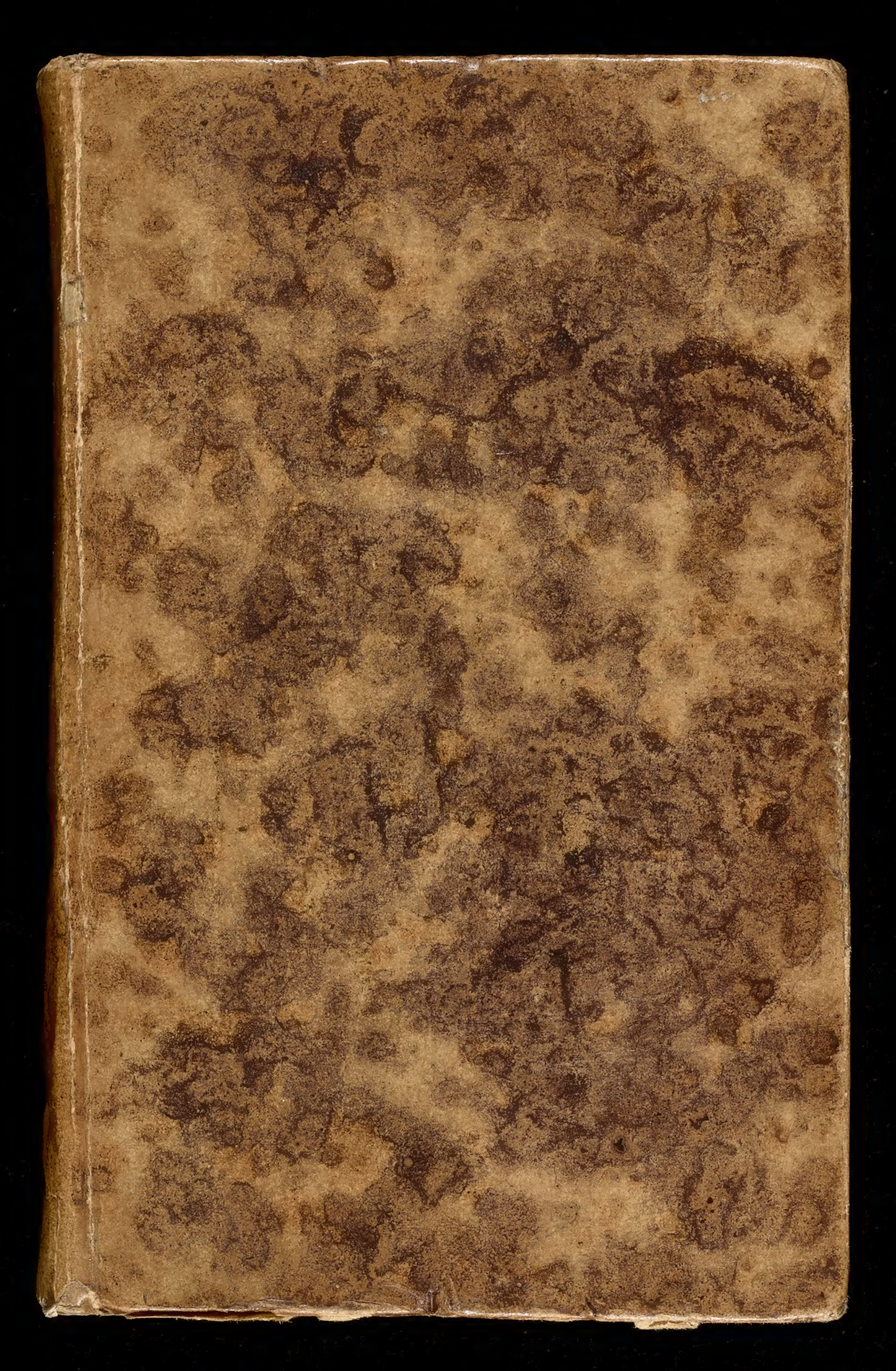
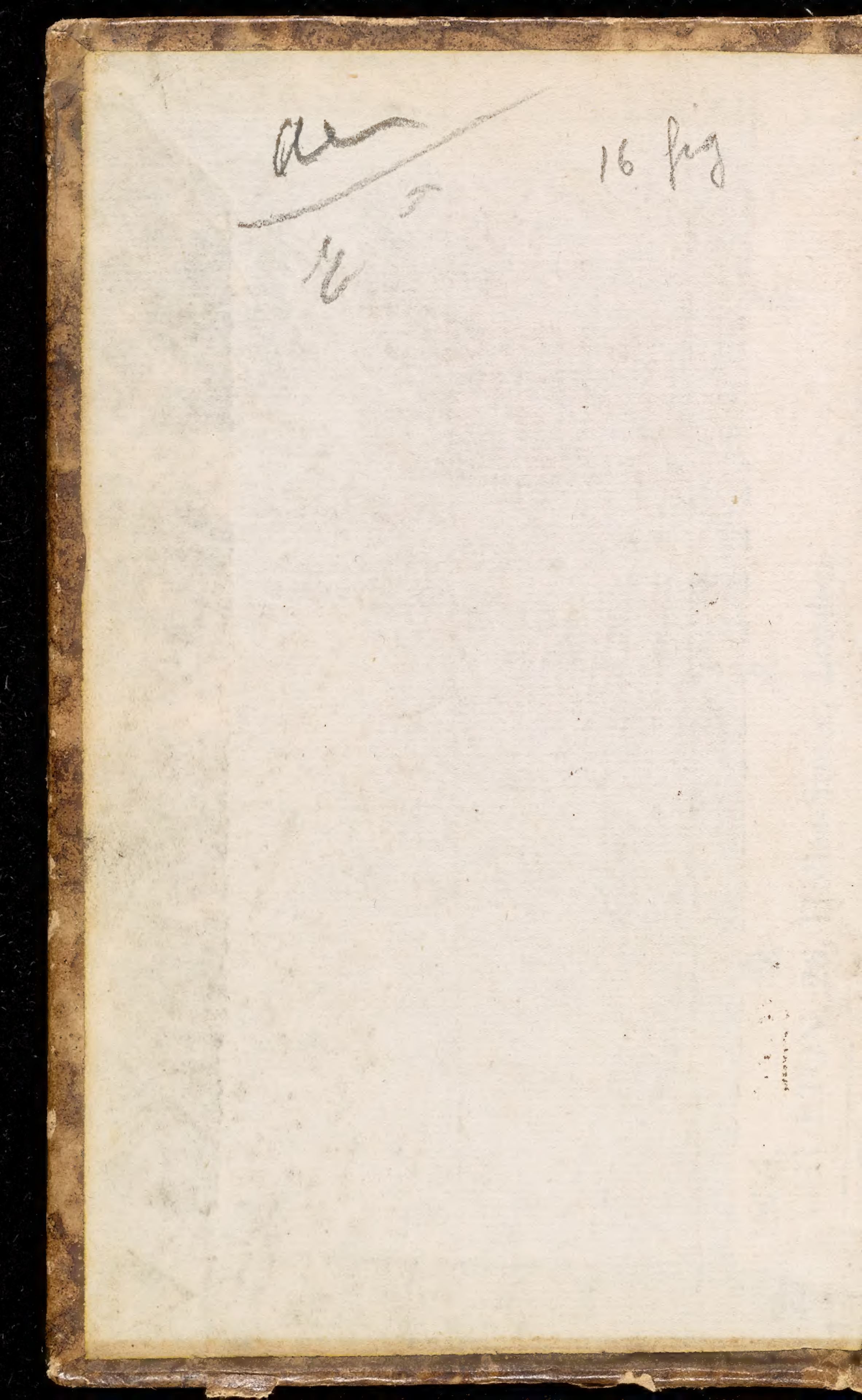



16 fig

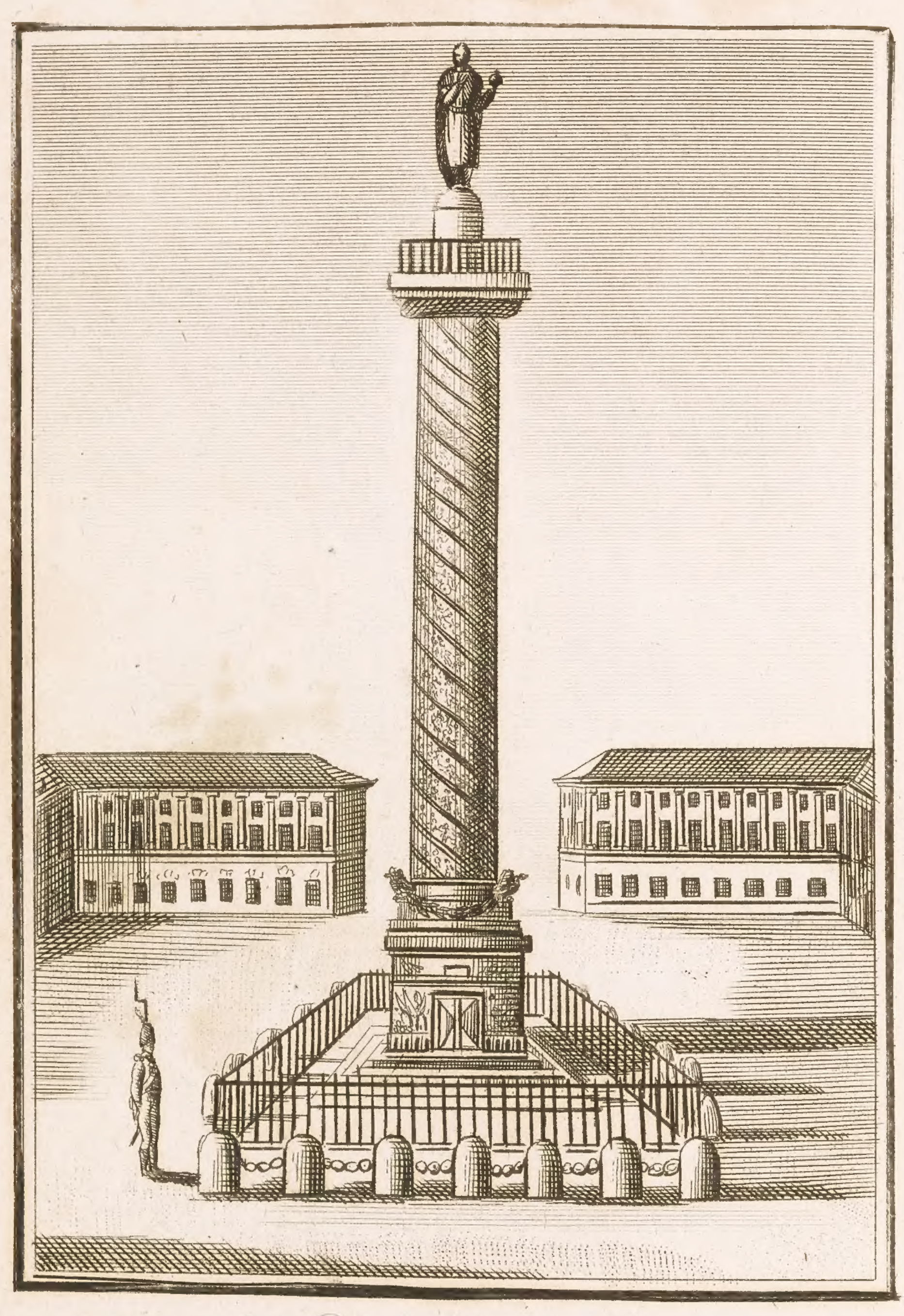
n° 17

CONDUCTEUR GÉNÉRAL

DE

L'ÉTRANGER A PARIS.

IMPRIMERIE DE DAVID, FAUBOURG POISSONNIÈRE, N. 1.



La Place Vendôme.

CONDUCTEUR

GÉNÉRAL

DE L'ÉTRANGER A PARIS,

CONTENANT une Instruction aux Étrangers sur tous leurs besoins et leurs plaisirs; l'Histoire de Paris; les Mœurs, Usages et Coutumes de ses Habitans; sa Population; la Description de tous ses Monumens; ses Établissemens d'Instruction et de Bienfaisance; ses Cours et Tribunaux; les Ministères et les jours et heures d'audience; les jours et heures d'entrée dans les Monumens publics, Bibliothèques et Musées; les Spectacles et lieux d'Amusemens; les Voitures publiques de l'intérieur et de l'extérieur; Division du territoire et nombre de Députés par département; Départ des Courriers; les Etablissemens d'utilité publique et philantropiques, etc., etc.

SUIVI

D'UN VOCABULAIRE D'ARCHITECTURE,

Pour faciliter la visite aux Monumens;

De la Description des Environs de Paris, et de la Nomenclature de ses Rues, Passages, etc.

PAR TEYSSÈDRE.

Prix : 4f 50c.

PARIS.

LE ROI, LIBRAIRE,

PLACE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS, N° 24, ET RUE MONTESQUIEU, N. 6

1833.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Il n'a paru jusqu'à ce jour aucun bon Conducteur de l'étranger à Paris. La plupart des ouvrages qui ont précédé notre publication ne contiennent qu'une description aride, incomplète et inexacte des nombreux monumens de la capitale. Dans tous, le défaut d'ordre et de précision dans la distribution des matières devient une source continuelle d'ennuis et d'erreurs auxquels on ne peut remédier, même avec le secours de la table. Les auteurs de ces divers ouvrages ont d'ailleurs négligé la partie morale de leur travail; nul n'a donné une esquisse des mœurs de Paris, de ses usages, de ses coutumes; la capitale cependant est aussi curieuse à examiner dans ses salons que sur ses places publiques : nous nous sommes attachés à ne pas encourir un semblable reproche, et nous avons consacré quelques pages à reproduire la physionomie de Paris.

Dans la distribution des matières nous avons adopté l'ordre le plus simple et le plus synoptique. Tout ce qui concerne l'architecture et les beaux-arts est classé par arrondissement. Un soin consciencieux a présidé à cette partie si importante du travail de M. Teyssèdre; toutes les descriptions ont été tracées sur le sol même des monumens.

La partie de mœurs de l'ouvrage, tout ce qui concerne la conduite de l'étranger à Paris, les renseignemens sur les besoins, les plaisirs, les relations au sein de la capitale, est dû à l'ingénieux et spirituel auteur du *Code Civil*, du *Code conjugal*, etc. C'est à l'*Almanach du Commerce* (1), estimé à si

---

(1) Bureau, rue J.-J.-Rousseau, nº 20. Cet Almanach, que son auteur enrichit tous les ans, est une vaste ency-

juste titre, qu'est empruntée la partie administrative et commerciale, ainsi que ce qui a rapport aux voitures publiques et à la statistique des départemens.

La capitale fourmille tellement de marchands, d'artistes, de fabricans recommandables, que force a été de se borner à n'indiquer que le petit nombre de ceux qui obtiennent une vogue générale.

Pour simplifier les recherches, nous avons indiqué par arrondissement, au moyen des signes 1), 2), 3), etc., plusieurs objets dont le besoin se renouvelle chaque jour.

Paris, le 1er *Juillet* 1832.

CONSTANT-CHANTPIE.

---

clopédie où nos lecteurs trouveront tous les renseignemens désirables. On peut le consulter à toute heure dans les cabinets littéraires. On peut aussi, dans un cas pressant, entrer chez un marchand qui le prêtera avec la même complaisance, la même grâce que s'il vendait sa marchandise. Cette obligeance se paie par un simple remercîment.

MOEURS, COUTUMES, USAGES
PARISIENS.

Centre de civilisation, de sociabilité, d'affaires, de plaisirs, Paris est la capitale du monde. Paris aussi est-il le point où convergent tous les vœux, tous les désirs, toutes les ambitions. La grande ville, comme un despote, dicte ses lois à la France; armée du sceptre de la mode, elle commande à une population innombrable empressée à lui obéir, à satisfaire aux exigeances de ses moindres caprices. La tyrannie de son humeur changeante s'impose à la France entière; là d'ailleurs est le siège du gouvernement; Paris est le théâtre de la gloire, des succès, de la faveur; tout y aboutit: argent, pouvoir, talens, réputations.

Qui oserait révoquer en doute l'influence de la capitale? Elle s'étend bien au-delà de la limite des Pyrénées, elle franchit la barrière du Rhin; l'étranger lui-même, malgré son nationalisme entêté, ne veut-il pas faire son pélerinage à Paris. Pour l'Anglais, l'Italien, le Russe, l'Autrichien, le complément de l'éducation politique et morale est un voyage dans la capitale de cette France si favorisée et si enviée à la fois.

C'est à ces nombreux visiteurs de la grande ville, qu'un orateur de la révolution (1) appelait le *Palais-Royal du monde civilisé*, que nous offrons aujourd'hui un Guide tracé sur un plan entièrement nouveau.

Certes ce ne sont pas les *cicerone* qui ont manqué aux voyageurs. La topographie, la géographie ne leur ont pas fait faute pour les diriger dans les rues, dans les places, sur les quais, aux carrefours de la capitale; l'étalage du moindre libraire est bariolé d'itinéraires, de guides, de conducteurs, de tous prix, de tout mérite, de tous formats; Dulaure d'ailleurs ouvre à l'étranger les trésors des antiquités parisiennes dans la volumineuse histoire où il a tracé les différens âges de la capitale de la France; on y peut suivre le développement pro-

(1) Anacharsis Clootz.

gressif de cette grande cité, qui commença, ainsi que Rome, par être un village composé de quelques cabanes de pêcheurs; mais cette instruction suffit-elle au voyageur?

Le plaisir, le besoin de distractions, ne sont pas les seuls motifs de voyage pour un grand nombre d'individus qui se rendent à Paris: beaucoup ont des affaires à régler, un procès à soutenir, un emploi à solliciter; qu'importe d'ailleurs le but de leur séjour dans la capitale! une loi commune à tous leur prescrit une circonspection scrupuleuse, une connaissance exacte du moral comme de l'itinéraire de la capitale.

Avant tout, le voyageur doit donc se mettre au fait des détails de la vie parisienne: pour lui la chose la plus précieuse c'est de se faire un tarif exact qui l'éclaire et le guide dans les transactions indispensables avec les diverses industries avec lesquelles il entre en contact chaque jour.

Ici plus d'un voyageur objectera qu'il ne vient pas à Paris seulement pour faire des achats, pour perdre ses écus et son temps en plaisirs; certains se prétendront les gens les plus affairés du monde. Qu'importe! on n'est pas toujours au Palais de Justice, chez un notaire, à la chambre ou dans le cabinet d'un ministre. Il faut dîner, il faut passer la soirée quelque part, se mettre en contact avec Paris, enfin; on y touche toujours par le maître d'hôtel garni, par le restaurateur, par le cocher; on y touche par mille nécessités, par mille relations instructives et inaperçues: il faut enfin subir les conditions du voyage.

Trop souvent il existe chez le provincial, chez l'étranger, une prévention qui refroidit en eux le désir de visiter Paris. De mensongers récits, de sottes théories de voyage leur ont représenté la capitale conspirant contre leur bourse, spéculant sur leur bonne foi, leur enthousiasme, leur crédulité. Il semblerait, à en croire leurs terreurs, que tous les Parisiens les attendent dans la cour des messageries ou à l'hôtel des postes, pour rançonner la naïve ignorance de nouveaux débarqués.

Dieu sait pourtant si personne (le journal des voyageurs excepté) s'inquiète de l'arrivée ou du départ des nombreux visiteurs de la capitale; et cependant, cette

opinion généralement répandue, réagit fâcheusement sur la conduite et les habitudes de l'étranger et du provincial, dès qu'ils ont mis le pied sur le pavé de l'antique et renommée Lutèce. De là l'air embarrassé, craintif, soupçonneux; partout nos honorables hôtes semblent craindre d'avoir affaire à des fripons ou à de mauvais plaisans; aussi un état permanent d'hostilité s'établit-il entre le voyageur et le Parisien; l'urbanité cependant, l'obligeance et le respect de l'hospitalité restent le caractère distinctif des habitans de la capitale.

Nous n'entreprendrons pas ici de plaider la cause du peuple de Paris; il y aurait inutilité et folie; les récriminations de la mauvaise humeur et de l'injustice n'ont nécessité jamais une réfutation sérieuse; d'ailleurs tous les voyageurs ne sont-ils pas naturellement enclins à la médisance, et les Français qui vont à Londres se louent-ils également de l'accueil britannique? Demandez à un Anglais qui a voyagé en Russie, qui a levé le plan moral de Saint-Pétersbourg, si la métropole de l'empire est à son sens irréprochable; lisez les relations prolixes des écrivains voyageurs, et vous saurez à quoi vous en tenir sur l'équité de cette critique exceptionnelle dont le Parisien est l'objet.

Toutes les capitales se rapprochent entre elles par plusieurs points de ressemblance; toutes perdent généralement à être vues de trop près : la réalité, quand on les examine est toujours bien au-dessous des magnificences pompeuses dont l'imagination s'était plue à les embellir. Quand, après les avoir regardées à travers le prisme des illusions trompeuses, on est forcé de corriger, d'amender son admiration en présence du positif, la mauvaise humeur qui suit toujours le désappointement se fortifie d'un sentiment de jalousie qui ne demande pas mieux que de saisir l'avantage d'un parallèle presque toujours à l'avantage du nationalisme. Ah! que l'on est patriote quand on regrette son argent! comme le Russe est Russe, l'Anglais Anglais, le Danois Danois, lorsqu'au retour d'un lointain voyage ils songent aux billets de banque laissés au cercle des étrangers, dans le boudoir d'une danseuse, au comptoir des restaurateurs.

Qu'on n'induise pas toutefois de ceci que nous pré-

tendions dire qu'à Paris tout soit pour le mieux. Les voyageurs en arrivant dans la capitale sont-ils sûrs de trouver toujours des marchands désintéressés et des plaisirs à juste prix? ne sont-ils pas exposés à des méprises, à des erreurs, à des mécomptes qui leur donnent jusqu'à un certain point le droit de se croire dupés? nous trancherons affirmativement la question; mais hâtons-nous de le dire, tel est le sort de tout voyageur qui se trouve jeté au milieu d'une population dont il ignore les mœurs, les habitudes, les traditions, les usages.

Nous ne sommes pas dans l'âge d'or, et il y a longtemps que la déesse Astrée s'est refugiée au ciel, les poètes le disent du moins; qu'il soit siècle de fer, qu'il soit siècle d'argent, le temps qui court est assurément celui où chacun pense à son intérêt personnel; aujourd'hui *primo mihi* pourrait servir de devise au genre humain.

Que l'étranger qui débarque à Paris se considère donc, si telle est sa fantaisie, comme en terre inhospitalière, pourvu qu'il soit homme de bon sens et de bon goût, l'inconvénient ne sera pas grave; nous devons toutefois, dans cette supposition même, lui donner quelques conseils dictés par l'expérience, et dont il ne saurait manquer d'apprécier la justesse et l'utilité.

Choix d'un hôtel.

Le séjour d'un hôtel garni est toujours préférable pour un voyageur, quel que soit le motif qui l'amène à Paris, à celui d'une maison particulière; l'indépendance est, pour le voyageur, le premier des biens, et pour son argent il est sûr de trouver dans la capitale tous les soins, toute la bienveillance, tout le comfortable que l'on puisse désirer.

C'est dans le quartier où doivent le plus souvent l'appeler ses affaires ou ses plaisirs, que le voyageur doit choisir son hôtel. Le voisinage des boulevards et des théâtres convient à celui qui veut s'amuser sans trop compter avec sa bourse; le faubourg St.-Germain à celui qui cherche des plaisirs tranquilles; le quartier latin aux studieux amis de la science qui demandent de l'instruction à bon marché.

Il est un genre de déception contre lequel doivent se mettre en garde les voyageurs : c'est celui des annonces pompeuses des journaux et des cartes officieuses, remises par les colporteurs appostés dans la cour des messageries, ou par les conducteurs eux-mêmes.

Trop souvent aussi le voyageur choisit de préférence un hôtel qui a pour enseigne le nom de sa ville ou celui de son pays. Il est rare qu'il trouve alors des compatriotes ; le mieux est, avant son départ, de consulter des personnes qui, ayant fait elles-mêmes le voyage de Paris, puissent donner un avis désintéressé, ou de choisir dans la liste placée à la fin de cet ouvrage. Là, en effet, nous avons consigné (page 288) l'adresse des hôtels les plus justement famés.

Du choix d'un hôtel dépend souvent la somme de plaisirs que l'on doit retirer d'un voyage à Paris.

Tables d'hôtes. — Restaurateurs.

Tout hôtel a sa table d'hôte ; là se trouvent réunis à heure comme à prix fixes les commençaux de la maison, amis, parens, voyageurs d'habitude ; chacun semble chez soi. Le nouvel arrivé, *l'instrus* autrement dit, ne doit attendre à la table d'hôte ni égards ni attentions ; chacun y est pour soi : aussi est-ce une duperie insigne que de prendre place à la table d'hôte de l'hôtel que l'on habite. Si à toute force on veut dîner chez soi, c'est dans son appartement qu'il faut se faire servir : là du moins on évite les sots discours, les historiettes vulgaires, et les parasites répétitions de journaux.

Il est un autre genre de tables d'hôtes contre lequel nous ne saurions trop mettre en garde nos lecteurs ; qu'ils nous permettent ici de prendre un ton plus grave, le sujet en comporte la peine, et une expérience trop chèrement acquise nous donne le droit d'adresser à l'étranger qui visite Paris des conseils dont il lui sera facile d'apprécier la justesse et la portée.

Trop de maisons abondent, où des plaisirs faciles sont offerts à l'étranger ; sous l'appât d'un dîner comfortable, et dont le prix ne dépasse pas les bornes d'une raisonnable aisance, il se trouve attiré dans des maisons où tout est apprêté pour le charmer et le séduire. Au repas servi avec délicatesse et simplicité succède le

champagne; le café, les liqueurs paraissent bientôt; les tables de jeu se dressent au moment où la raison moins forte résiste à peine à de trop séduisantes tentations. Des hommes pleins de grâce, d'esprit, de séduction, se groupent alors près du nouveau venu; sa bourse devient le point de mire de ces spéculateurs inconnus, hors de la capitale, et bientôt dépouillé, l'honnête voyageur jure tout étonné, de ne s'y plus faire prendre. Quelque sûr que l'on soit de sa sagesse, de sa prudence, de sa raison, ce fléau permanent des tables d'hôtes les doit faire fuir. La Manon de Voltaire tombe, malgré sa vertu, dans tous les excès, et La Fontaine assure que la prudence est mère de la sûreté (1).

Dînez donc chez le restaurateur; là les prix sont inscrits sur la carte, vous consommez à votre guise; Paris est le pays du monde où l'on puisse vivre plus chèrement et à meilleur marché; ne vous laissez pas, au reste, surprendre aux déceptions de l'enseigne ni aux caprices de la réputation; en fait de restaurateurs comme en mille autre occurrences, c'est à sa propre expérience seulement qu'il faut avoir foi; probité, vitesse, propreté, voilà les qualités essentielles des restaurateurs de Paris: quant au choix, c'est à la capacité de votre estomac et à la rotondité de votre bourse qu'il faut vous en référer à huis-clos. Le Rocher de Cancale et Véry sont toujours, en dépit de la critique, les premières maisons de Paris: mille autres cependant méritent la clientelle des voyageurs; c'est le goût, la prédilection, la fantaisie qui peuvent seuls décider du choix.

Nous tenons toutefois à terminer ce chapitre par un aphorisme: mieux vaut chez le restaurateur être bien venu du garçon que du maître de l'établissement.

Visite aux monumens publics.

Qui voudrait voir Paris sans visiter en détail ses monumens nombreux, ses curiosités célèbres? il n'y a que le Parisien pur-sang, cet être à part, inert, facile, doux,

---

(1) Les plus célèbres maisons de ce genre sont celles tenues par Mme Magnol, rue de Choiseul; Mme Dumas, passage Pelletier, n. 9; Mme Feltis, rue Pelletier; Mme Meny Simon, rue Neuve-Saint-Augustin.

bizarre, qui puisse couler sa vie entouré des chef-d'œuvres des arts, sans s'inquiéter de leur durée non plus que de leur existence.

Dans ce volume, où l'on s'est appliqué à rassembler sous une forme synoptique et succincte, tout ce que le voyageur doit désirer de connaître, on trouvera la description minutieuse des monumens, des singularités, des objets d'arts, qu'enserre en si grand nombre notre admirable capitale ; nous n'avons donc ici qu'à indiquer au voyageur la manière la plus simple, la plus artistique de visiter les monumens parisiens.

D'abord, au loin les *cicerone*, misérables répétant mal un rôle mal appris, estropiant tout, dates, noms, événemens. Le voyageur jaloux de voir en conscience les nombreuses curiosités de Paris n'a qu'un guide à consulter, c'est notre livre. Pour le trajet à parcourir, qu'il prenne une voiture de place (citadine), le cocher, plus attentif, plus intelligent, plus probe surtout que tous les *cicerone* possibles, le conduira de monument en monument.

Sterne a loué l'urbanité sans afféterie, la naturelle obligeance du Parisien; à chaque pas le voyageur pourra se convaincre de la justesse de l'éloge. Toute demande de la part d'un étranger est acceuillie avec intérêt, il n'est personne, depuis l'homme du peuple jusqu'au plus recherché citadin, qui ne s'empresse de le renseigner, de l'instruire : aussi une fausse timidité ne doit-elle jamais l'empêcher de faire des questions auxquelles il est sûr de voir adresser une réponse bienveillante. Quant aux très rares demandes d'argent qui peuvent lui être adressées dans le cours de sa visite aux monumens publics, c'est à lui seul qu'il appartient d'y satisfaire d'après sa générosité et la rotondité de sa bourse. A Paris tout monument public est gratuitement livré à la curiosité du voyageur ; la simple exhibition de son passeport lui ouvre les portes des établissemens qui, pour les habitans de la capitale, ne sont accessibles qu'à jour fixe ; bien différens de nos voisins, chez qui toute curiosité se paye, et qui rançonnent le voyageur de chapelle en chapelle, de tableau en tableau, nous faisons largement les honneurs de notre capitale ; aussi le désintéressement de l'hospitalité parisienne est-il aujourd'hui passé en proverbe dans l'Europe entière.

Nous terminerons ici cette courte instruction, qui n'était pas inutile peut être ; renvoyant le lecteur pour tout ce qui est didactique et spécial, à la nomenclature descriptive des monumens que l'on s'est appliqué dans ce volume à rendre précieuse sous le double rapport de l'exactitude et de la concision.

Cabinets de lecture.

Les cabinets de lecture abondent à Paris, ils se divisent en deux classes : dans les uns on ne trouve guère que les journaux, les brochures nouvelles et quelques ouvrages de circonstance ; les autres offrent un assortiment de livres précieux, et suppléent avec avantage les bibliothèques publiques. Les collections complètes de journaux, depuis le *Moniteur* jusqu'à la *Némésis*, les pamphlets rares et curieux de nos divers âges politiques, les œuvres de nos grands écrivains, les traductions des auteurs étrangers, tous les ouvrages nouveaux, à quelqu'école à quelque spécialité qu'ils appartiennent, s'y trouvent réunis. Ces établissemens sont d'ailleurs tenus avec un soin, une convenance dignes de remarque. On y trouve tout ce qui est nécessaire pour faire sa correspondance. Un silence parfait règne dans ces salons consacrés à l'étude, comme à la récréation de l'esprit. La modicité du prix est telle, que dans les plus chers, la séance coûte 30 centimes, la lecture d'un journal 5 centimes.

Nous nous abstiendrons de signaler à la préférence de nos lecteurs aucun cabinet littéraire. Dans tous on trouve les journaux, les nouveautés, du papier, des plumes, etc. Nous indiquerons seulement les plus riches salons d'étude et de lecture.

Le cercle littéraire, Palais-Royal, n. 88. Sa bibliothèque contient 25 mille volumes ; il reçoit, outre tous les journaux de Paris et des départemens, les feuilles Anglaises, allemandes, Italiennes. On s'y abonne au mois.

Le salon littéraire, *galerie de Valois*, *n.* 156. C'est surtout pour les nouveautés, pour les pamphlets que le salon est renommé. Il est riche aussi en anciens journaux, il possède telle collection précieuse (celle du journal des Jacobins par exemple) que la bibliothèque Royale ne peut parvenir à se procurer.

La Tente, *galerie de Pierre*, *n.* 6. Aussi bien assorti en nouveautés que ses confrères : ce cabinet possède l'assortiment le plus précieux en romans, en écrits politiques, en collections de journaux.

Le cabinet Anglo-Américain, rue Neuve Saint-Augustin, est le mieux assorti de tous en feuilles étrangères. Il est fréquenté spécialement par les Anglais, les Américains, les Espagnols, les Italiens et les Polonais.

Cet établissement, récemment fondé, possède la plus honorable clientelle.

Salon Galignani, rue Vivienne, n. 18. Plus ancien que le salon Anglo-Américain ; le cercle de MM. Galignani se recommande à la fois par une bibliothèque précieuse de livres étrangers et par ses collections de journaux en toutes langues. Dans les circonstances importantes, les journaux y arrivent par estafette. Cette maison est tenue avec une régularité exquise. On y trouve la réunion de l'exactitude, de l'urbanité anglaise, de l'obligeance et de la bonne grâce française. MM. Galignani sont éditeurs du seul journal anglais qui paraisse à Paris.

Les Théâtres.

Les théâtres sont, sans contredit, un des plus puissans attraits que présente Paris au voyageur. Leur nombre, leur variété, le mérite des ouvrages qui s'y représentent, la perfection de l'exécution, leur assurent une incontestable supériorité sur ceux de toutes les autres capitales. Chez nous on chante l'opéra mieux qu'au cœur de l'Italie ; la tragédie s'y joue mieux qu'à Londres, et pour la comédie, notre scène est restée la première du monde.

Nos conseils ne sauraient être d'une grande étendue en ce qui concerne les théâtres : le lecteur trouvera en son lieu la nomenclature des 18 théâtres qui, chaque jour, font un appel au public ; il verra le détail des prix divers de chaque place ; une première visite dans une salle de spectacle, lui apprendra qu'il faut, pour être bien placé, se rendre de bonne heure au bureau, ou louer une stalle ; le journal-programme qui se vend dans l'intérieur lui dira le nom des acteurs ; s'il est même curieux de connaître la biographie des actrices, d'obli-

geans colporteurs lui en vendront à un prix modique le récit. Quant au choix d'un théâtre, c'est le goût, le caractère seul qui peuvent déterminer d'une telle préférence. Le grand Opéra, le théâtre Italien, sont toujours le rendez-vous de la bonne compagnie; le Théâtre-Français reçoit l'élite des amateurs, quand il joue quelqu'un de nos chefs-d'œuvre; le Gymnase et le théâtre du Palais-Royal ont l'heureux privilége d'attirer un public nombreux et choisi; les Variétés, le Vaudeville, jouissent d'une vogue que justifie la spirituelle gaîté de leurs pièces et le parfait ensemble de leurs acteurs; la Porte Saint-Martin, l'Ambigu-Comique, l'Odéon, la Gaîté, provoquent les applaudissemens des amateurs du drame bien noir et bien passionné; le théâtre de M. Comte enfin est fréquenté par les mères de famille qui veulent offrir à leurs jeunes enfans un délassement instructif, moral et amusant.

Nous ne parlerons ici que pour mémoire des spectacles des boulevards, que le voyageur ne visitera que si le désœuvrement excite sa curiosité; quant aux spectacles spéciaux comme le Diorama, le Néorama, le Panorama de Navarin, c'est au nombre des monumens que ces chef-d'œuvres devraient être classés; le voyageur y doit courir comme au Musée, comme au Louvre.

Somme toute, pour le voyageur à qui sa fortune permet des distractions quelque peu coûteuses, le spectacle est la manière la plus agréable, la plus facile, la plus économique peut-être, de passer une agréable soirée.

Promenades.

Elles sont nombreuses à Paris; outre la magnifique ligne de doubles boulevards qui semble former une ceinture autour de la grande cité, un grand nombre de jardins publics, décorés par la main des arts, et entretenus avec le soin le plus judicieux, sont chaque jour ouverts au public; bien peu toutefois sont visités par de nombreux promeneurs. Les Tuileries et le boulevard Italien jouissent exclusivement de la faveur de la mode, et sont le rendez-vous de la bonne compagnie. Le voyageur doit visiter les autres jardins comme curiosités; ce n'est que là qu'il doit jouir du plaisir de la promenade; à peine au cœur de l'été le Luxembourg

réunit-il une faible partie de la bourgeoisie du faubourg St.-Germain; le Jardin des Plantes n'est fréquenté que par les curieux et les amateurs qu'attirent le cabinet du roi et le jardin Botanique; celui du Palais-Royal, point central au sein de Paris, sert plutôt de rendez-vous que de promenade. Les Tuileries, de deux à cinq heures, durant toute l'année; les boulevards Italien et de Gand dans les soirées d'été et d'autone, sont seuls couverts d'une foule élégante et animée.

Il est des promenades d'un autre genre que le voyageur peut fréquenter avec agrément durant la belle saison; parmi elles Tivoli tient le premier rang. Ce jardin, d'une rare beauté, est visité chaque jour par tout ce qui dans le monde élégant, aime une promenade solitaire; le dimanche il est le rendez-vous des plus jolies femmes de la capitale; des danses animées, de frais et discrets ombrages, des jeux de toutes sortes, lui donnent une variété et un attrait qui justifie la faveur de la mode, qui a pris ce délicieux jardin sous sa protection.

Tivoli est encore le plus bel établissemen de bains naturels et médicinaux de la capitale; ce jardin mérite donc, sous tous les rapports, la visite et la faveur du voyageur et de l'étranger.

Bals, fêtes champêtres, jeux publics et clandestins.

On danse toute l'année à Paris, quoique la saison des bals, proprement dit, n'y dure guère que trois ou quatre mois au cœur de l'été; Tivoli, le Wauxhall, la Chaumière, les Montagnes (1) font trois fois par semaine un appel à la jeunesse et aux plaisirs: les charmans

---

(1) Indépendamment de ces bals, chaque barrière possède un grand nombre de guinguettes où l'on danse tous les dimanches. Les plus en vogue sont *l'Hermitage*, sous Montmartre; *Salons de Flore* et de *Mars*, aux Champs-Élysées; *Jardin de la Gaîté*, barrière du Maine; *le Grand-Saint-Martin*, barrière de la Courtille; *le Grand-Turc*, barrière Poissonnière; chez *Morel*, barrière des Amandiers; *Salons Varlet*, *la Vestale*, *le Feu Éternel*, boulevart de l'Hôpital; *l'île d'Amour*, à Belleville. On entre dans ces bals sans rétribution; mais les

villages dont la capitale est entourée attirent aussi chaque dimanche la bonne compagnie à de jolies fêtes où un vert gazon et de simples ombrages de verdure se transforment en salles de danse; le Ranelagh, au bois de Boulogne, donne chaque samedi un bal de souscription que l'élégance et le bon goût recommandent : le dimanche ses bals publics sont aussi fréquentés par la bonne compagnie. Montmorency, Auteuil, Sceaux, Saint-Mandé, ont leurs bals permanens; là se porte une foule élégante et joyeuse; les bals de Tivoli, les fêtes champêtres sont assurément un des plaisirs les plus piquans dont puisse jouir l'étranger à Paris.

Mais si dans les belles soirées d'été le bal est un plaisir, il devient en hiver une affaire importante; l'étiquette alors reprend son empire; dans un bal champêtre une petite maîtresse de la Chaussée d'Antin a presque du naturel et de l'abandon; avec le mois de novembre revient le règne de la cérémonie, le triomphe de l'apparat.

Dans toutes les capitales le cérémonial est le même à peu près pour une invitation de bal. Sur un billet du maître de la maison ou sur la présentation de quelqu'ami commun, on est accueilli avec cette politesse française qui met à l'aise tout d'abord. Dans les maisons où il y a soirée à jour fixe, une fois admis on peut revenir sans invitation nouvelle: pour les soirées d'apparat, la tenue varie suivant la nature de l'invitation; un grand bal, une soirée, un raout ont chacun leur étiquette; au reste partoute l'Europe aujourd'hui le costume est le même, et le goût seul doit présider à ces nuances de toilette que nous ne saurions indiquer ici.

Pour les bals publics (1) (notons qu'en général il y

---

contre-danses et les walses se paient depuis 20 jusqu'à 30 cent. On peut s'abonner pour une soirée, moyennant 1 f. ou 1 f. 50 c., ce qui est plus avantageux, car on danse tant qu'on veut. Il y a quelques bals d'été où l'on paie une légère rétribution en entrant, mais que l'on consomme soit en contre-danses soit en rafraîchissemens. Ces bals sont assez bien composés.

(1) Les plus suivis sont le Vauxhall, rue de Bondy; la Redoute, rue de Grenelle-St.-Honoré; le Prado, pl.

règne plus de gaîté que de bon ton), il n'est pas besoin de tant de cérémonie ; un billet au bureau en fait tous les frais. Le voyageur y peut trouver quelques distractions agréables ; mais il doit s'attendre à n'y rencontrer que des danseuses plus jolies que sévères ; et la prudence exige de sa part une extrême réserve dans ces bals, où règne une police sévère, que justifient trop souvent les rixes dont leur enceinte devient le théâtre.

Il est une autre sorte de bals dont il n'est pas superflu d'entretenir ici nos lecteurs : ce sont les bals de souscription. Quelque dame, presque toujours la veuve d'un général, d'un colonel, d'un comte, que personne n'a connu, ne manquera pas de leur adresser des lettres d'invitation pour des soirées dansantes, des bals à la salle Lointier, ou dans tout autre local semblable, que l'on se procure à loyer. A la lettre est toujours joint un billet : le prix est de vingt francs d'ordinaire.

A ces bals on trouve une réunion de femmes charmantes, de ces femmes qu'on ne voit qu'à Paris, que l'on rencontre partout : aux spectacles, aux concerts, à la promenade. Elégantes sans affectation, gracieuses sans afféterie, séduisantes sans efforts. La danse n'est qu'un prétexte, la grande affaire c'est le jeu. Ces femmes si jolies, si frêles, si douces, si mignonnes, manient les cartes avec une perfection, un fini qui doit faire frémir tout joueur inexpérimenté. Chacune d'ailleurs a dans le cercle qui entoure les tables quelques partners tacites, quelques commanditaires secrets. Malheur à l'étranger qui se laisse séduire à l'appât de ces joueuses charmantes ; si d'aventure il échappe à leurs mains, il

---

du Palais de Justice. Prix d'entrée 1 f. pour les cavaliers et 50 c. pour les dames. La Chaumière-d'Hiver, passage du Saumon. Idalie, passage de l'Opéra, dimanche et lundi. Prix d'entrée : 2 f. Salon de Mars, rue du Bac. Pendant le carnaval les bals masqués sont très-nombreux à Paris ; mais les plus fréquentés sont ceux de l'Opéra, où se rend toute la bonne compagnie ; prix d'entrée : 6 fr. Commencent à minuit et finissent à 6 heures. Ceux des Variétés et de l'Odéon sont aussi fort suivis, ainsi que ceux de la Porte-Saint-Martin. Prix d'entrée : 3 f.

tombe bientôt dans celles de quelque expert du genre. Il y a là un quart de dupes ; le reste se compose de ces hommes dont le pavé de Paris fourmille, élégans, gracieux, aimables, à bonnes façons, mais dont l'industrie secrète alimente seule le luxe. Les maisons honorables seraient inaccessibles pour eux, ils se rejettent sur les bals de souscription ; tous ont là de bons camarades, d'aimables amies, et dans votre naïveté vous risquez de défrayer l'élégance de cette compagnie, qui de prime abord avait fait votre admiration.

En principe, car il faut toujours se résumer, lorsque l'on a accepté un billet de bal de souscription, le seul parti à prendre est de danser si l'on est jeune, de causer si la danse déplaît, et de prendre vigoureusement sa part d'un souper que l'on paie assez cher pour y faire honneur.

Nous ne dirons qu'un mot des maisons de jeu (voir page 28); si une curiosité au moins singulière, engage nos lecteurs à visiter ces infâmes tripots, ils feront sagement de s'y présenter sans argent : c'est le plus sûr moyen de ne pas s'exposer à une perte qui laisse des remords, ou à un gain qui déshonore.

THÉORIES A L'USAGE DU VOYAGEUR.

Voyages en Voiture publique.

C'est un art difficile que celui de voyager, en voiture publique surtout. Il y a alors cent à parier contre un que parmi ses compagnons de route on trouvera moins de gens bien élevés que de brutaux ; il faut donc s'appliquer à combiner la politesse et l'égoïsme de telle façon que, dans ses rapports avec eux, on ne soit ni dupe ni incivil.

Lorsque, après s'être fait inscrire par avance au bureau, on arrive pour prendre place dans la voiture, il faut d'un coup d'œil apprécier chacun de ses compagnons de voyage. Les places sont distribuées par rang d'inscription ; on s'asseoit donc le plus commodément possible à la sienne. Mais la galanterie, ce tyran qui fait partout peser son sceptre léger, veut que l'on cède sa place à une dame qui en occupe une moins commode.

La diligence est une sorte de petite république où l'étiquette sévère perd quelques-uns de ses droits. Lors-

que la connaissance est faite entre les partners que le hasard a rassemblés, la conversation s'engage ordinairement sur quelque sujet joyeux. L'anecdote nouvelle, ou quelque vieille histoire contée avec esprit et gaîté, excite chez le voyageur un rire toujours franc comme son appétit. Il suffit, pour être aimable en diligence, de se mettre à la portée des gens avec lesquels on roule de compagnie, de ne pas se faire trop attendre aux relais, de dormir le moins possible sur l'épaule de ses voisins, de donner la main aux dames chaque fois qu'elles descendent de la voiture ou qu'elles y remontent, et de leur offrir le bras lorsqu'il s'agit de gravir une côte rapide.

L'écueil du genre est le repas à table d'hôte. D'alertes servantes, éveillées par les fanfares à coups de fouet du postillon, ont dressé le couvert à l'avance. On n'a pas abaissé le marche-pied, que déjà le premier service est sur la table. Il faut donc beaucoup de prestesse à celui qui ne veut pas faire un dîner par cœur. L'homme habile hâte les voyageurs, s'asseoit à la gauche de la personne qui sert, et, tout en s'empressant de faire circuler les pièces découpées, a grand soin de garnir avec discernement son assiette. A table d'hôte, comme au spectacle, le chacun pour soi souffre peu d'exceptions.

Le vif appétit qui assaisonne en général les repas de voyage les rendrait assez agréables, si un fléau permanent ne rendait intenable toute table d'hôte, depuis Bayonne jusqu'à Calais. Les commis-voyageurs, monopoliseurs de la conversation comme des mets, ne laissent ouvrir la bouche au pauvre convive pour placer un mot ni une bouchée. Et il n'y a pas moyen de les éviter : car, si dans les villes où l'on séjourne il est facile de dîner à l'abri de leurs récits qui font le tour de la France, il est impossible de dîner hors de la salle commune dans une auberge de grande route.

Une grande circonspection est nécessaire en voyage. Il est également imprudent de répondre à des questions indiscrètes, et incivil d'en adresser.

La familiarité qui s'établit promptement entre commensaux d'une même diligence finit au terme du voyage. Quelques mots de complimens, un salut civil, voilà tout ce qu'on doit à ses compagnons de route. On a fait

avec eux un piquenique d'esprit, de gaîté et d'obligeance ; la partie finie, chacun retire son enjeu : partant quite.

Les Dîners en ville.

A Paris, une invitation à dîner se fait de vive voix ou par écrit : cette dernière manière, plus cérémonieuse, mais plus précise, est plus généralement usitée.

Les devoirs de civilité du convive sont nombreux ; et, pour en tracer le tableau, force nous est de le suivre depuis le moment où il reçoit la lettre d'invitation jusqu'à celui où il prend officiellement congé, ou s'esquive *incognito*.

L'usage exige que l'on réponde d'une manière catégorique à une invitation à dîner; du moment qu'on a accepté, la ligne des devoirs commence. Le premier de tous est d'arriver à l'heure juste indiquée sur le billet : c'est un écueil également dangereux qu'arriver trop tôt ou trop tard. Dans le premier cas, on jette dans l'embarras toute une maison. Monsieur n'est pas rentré ; Madame est occupée des indispensables apprêts du repas, ou des exigeances de sa toilette ; les valets sont tout entiers aux soins du service ; le feu n'est pas encore allumé au salon ; la salle à manger est en désordre ; on ne sait où faire attendre le convive trop pressé ; et, si quelque membre de la famille se détache pour lui tenir compagnie, la conversation languit bientôt, et vingt fois on vient l'interrompre pour prendre des ordres. Les convives retardataires sont encore peut-être plus insupportables, en ce qu'ils font pâtir le dîner. Si, après les avoir attendus, l'amphytrion prend le parti de faire servir, s'étayant du dicton, *la soupe hâte les traîneurs*, quel effet va produire leur entrée? Au moment où toutes les facultés sont concentrées sur le premier service, il faudra se déranger, échanger de froides politesses contre de bannales excuses. Pour remédier à ces inconvéniens également graves, il n'y a qu'une conduite à tenir. Aussitôt qu'on s'aperçoit que l'on est arrivé trop tôt, il faut, prétextant une visite dans le voisinage, aller passer une heure à se promener dans le plus prochain lieu public, ou à lire les journaux, en prenant un verre d'absinthe. Quant aux retardataires, ils n'ont pas à hésiter. Qu'ils battent prestement en re-

traite, heureux de se consoler chez un bon restaurateur de ne pas prendre part à un repas où ils ne pourraient se présenter qu'en qualité de *trouble-fête*.

Lorsque tous les convives, réunis dans le salon, ont été présentés les uns aux autres par le maître de la maison, et qu'on lui annonce qu'il est servi, il se lève, invite tout le monde à le suivre dans la salle à manger, et donne lui-même l'exemple, en passant le premier, pour introduire toute sa société.

A ce moment, chaque cavalier offre la main à une dame pour la conduire jusqu'au couvert où son nom est inscrit. Aussitôt que tous ont pris place, le maître de la maison sert le potage, qu'il fait circuler.

Nous pourrions ici détailler une foule de petits usages que l'on est tenu d'observer; mais pour les connaître, il suffit d'avoir dîné deux fois en bonne compagnie, et nos leçons ici seraient par trop futiles.

La bienséance veut qu'un cavalier placé près d'une dame lui épargne toute espèce de peine, en surveillant avec soin son verre et son assiette.

Au centre de la table, l'amphytrion ne doit perdre de vue aucun de ses convives : c'est lui qui découpe, ou fait découper par quelque ami expert, les pièces notables dans leur ordre, pour après en faire les honneurs ; de sa main, on ne peut refuser aucun envoi ; et toutes cérémonies seraient une lourde maladresse.

Pendant le premier service, chacun se sert à boire à sa guise. Lorsqu'au second l'amphitryon, faisant circuler les vins fins, en adresse directement un verre, il serait incivil de le refuser : on n'est pas tenu toutefois d'en accepter un second.

Aussitôt que le dessert a fait son apparition sur la table, les devoirs et les droits du maître de maison perdent de leur importance : il ne lui reste plus qu'à donner à la conversation le ton convenable pour que chacun y puisse prendre part.

C'est encore lui qui donne le signal pour quitter la table. Tous les convives se lèvent alors, et sortent de la salle à manger pour se rendre au salon où le café les attend.

Bientôt le cercle se forme ; la conversation générale s'engage, les tables de jeu sont dressées : la politesse

exige une heure de présence au moins après un dîner *confortable*. Lorsque l'on peut disposer de sa soirée entière, il est convenable de la consacrer à son amphytrion.

Les dîneurs en ville se divisent en plusieurs classes; la plus nombreuse est celle des célibataires. On pourrait s'étonner de l'empressement que mettent les amphytrions à réunir de préférence à leur table somptueuse ces convives sans *conséquence*, car le titre de *garçon* exclut toute réciprocité gastronomique, la reconnaissance exceptée. Mais si l'on considère que le corps respectable des célibataires est en grande partie composé d'artistes, de gens de lettres, de médecins, en général gastronomes spirituels et de bon ton, on conviendra qu'il y a compensation entre la politesse qui invite et le bon appétit; car d'aimables convives ajoutent à un repas ce degré de mérite que ne peut lui donner toute la science du cuisinier.

Avec le repas ne finissent pas les obligations du convive. Il doit à son amphitryon une visite à laquelle on a donné le nom, tant soit peu trivial, de *visite de digestion*. L'usage exige que cette visite soit rendue dans la huitaine.

Les Marchands de Paris.

La politesse, pour l'homme du monde, est la voie du cœur; pour le marchand, elle est le chemin de la bourse. Sterne a vanté, dans le siècle dernier, les prévenances délicates, la complaisance bien entendue des marchands parisiens. Grâce au ciel, depuis le *Voyage du bon Yorick*, leur réputation méritée n'a pu déchoir: et, tandis que tout a changé autour d'eux, qu'eux-mêmes participant aux bienfaits de notre grande régénération, ont pris des habitudes nouvelles, ils sont restés fidèles aux principes d'une civilité sur laquelle repose leur fortune, et partant leur bonheur.

Aussi, dans le marchand, faut-il distinguer deux personnages différens: affable, attentif, respectueux le matin dans sa boutique, il vous accable de prévenances; son magasin entier est à votre service; il ne se lasse pas de vous mettre l'une après l'autre toutes ses marchandises sous les yeux; si vous ne saviez que c'est à votre bourse, plus encore qu'à vous, que s'adressent toutes

ces aimables attentions, vous seriez émerveillé de tant de courtoisie; vous pourriez croire qu'entre vous et le marchand la distance est énorme. Mais le soir il rentre dans la règle commune : vous retrouvez dans un cercle brillant, dans une loge d'avant-scène, un homme élégant, aisé, une femme charmante; vous causez avec eux, vous leur trouvez de l'esprit; ils jugent le débutant ou la pièce nouvelle; vous vous mettez à la torture pour trouver à qui ils ressemblent; leur son de voix vous a frappé, et ce n'est qu'en rentrant à l'hôtel que vous vous rappelez le prévenant marchand du matin, et la gracieuse dame de comptoir.

En Angleterre, ce sont des hommes qui vendent tous les charmans colifichets dont se compose la toilette féminine. Cet usage ne prendra jamais faveur chez nous; c'est à lui, sans nul doute, qu'il faut attribuer le manque de grâces et de goût des parures anglaises. Les femmes seules possèdent ce tact délicat qui fait deviner ce qui doit embellir; les hommes n'auront jamais leur sentiment exquis des convenances de la mode.

MARCHANDS EN VOGUE.

A Paris la mode décide de tout, mais elle ne prend guère sous sa protection puissante que ceux qui se montrent dignes d'en justifier les bienfaits. Les marchands qui obtiennent la vogue à Paris la conservent long-temps d'ordinaire, parce qu'ils la méritent. Nous nous abstiendrons donc de vanter le talent, la probité, et l'exactitude des maisons dont nous donnons ici l'adresse. C'est sur une longue expérience que leur réputation est assise, et c'est là presque exclusivement que l'on est sûr, en faisant un achat ou une commande, d'être satisfait complètement.

Tailleurs.

Staub, rue Saint-Marc-Faydeau, 14.
Languillet, rue Neuve-Saint-Augustin, 6.
Moreau, rue Neuve-de-Petits-Champs, 11.
Rouget, rue Richelieu, 26.
Barde, rue Vivienne, 8.
Berthelon, rue Neuve-des-Petits-Champs, 13.

Chapeliers.

Bandoni, rue Neuve-Montmorency, 4.
Dufour-Bodson, rue Saint-Honoré, 385.

Bottiers.

Ashley, rue de la Paix, 24.
Kiggen-Montigaud, Palais-Royal, gal. de Valois, 120.
Colman, rue Saint-Honoré, 278.
Berger, rue Dauphine, 49.

Gantiers.

Bodier, rue Richelieu, 97.
Bauer, rue Vivienne.
Boivin, rue de la Paix.

Linger.

Oudot, rue Saint-Jacques, 484.

Marchand de cannes et parapluies.

Verdier, rue Richelieu, 95.

Bijoutiers.

Dubuf, rue Richelieu.
Olivier, Palais-Royal.
Nogèle, Palais-Royal, galerie Valois, 154.

Horlogers.

Leroy, Palais-Royal, galerie Montpensier, 13 et 15.
Lepine, place des Victoires, 2.
Lepaute, rue Beaujolais-Palais-Royal, 1.

Restaurateurs.

Rocher de Cancale, rue Montorgueil, 61.
Véry, Palais-Royal.
Les Trois-Frères provençaux, Palais-Royal, galerie de la Rotonde, 98.
Café de Paris, boulevart des Italiens, 16.
Gobillard, place de la Bourse.

Cafés.

Tortoni, boulevart des Italiens.
Café turc, boulevart du Temple, 29.
— anglais, boulevart des Italiens, 13.
— Lemblin, Palais-Royal.
— De la Régence, place du Palais-Royal.
— de Foi, Palais-Royal.

Comestibles.

Chevet, Palais-Royal, galerie de Chartre.

N......, passage Véro-Dodat.
Hôtel des Américains, rue Saint-Honoré, 147.

Préceptes.

Il faut toujours avoir présent à la mémoire ce proverbe usité chez tous les peuples : *A beau mentir qui vient de loin*. C'est un excellent correctif de toutes les exagérations du mensonge et des commentaires de la crédulité.

Prendre à la lettre les récits de chaque voyageur, écouter ses histoires, c'est s'exposer à plus d'un inconvénient; il ne faut s'en rapporter qu'à soi-même pour bien juger.

Les livres qu'on peut avoir consultés contiennent presque tous des erreurs, soit qu'ils aient vieilli, soit qu'ils aient été composés sous l'influence de la rivalité nationale ou des préventions indigènes, il faut se garder d'adopter aucune de leurs opinions ; mais on peut admettre sans réserve les détails qui tiennent à la géographie et à la topographie , cela ne tire pas à conséquence pour la partie morale du voyage.

Les illusions sont toujours funestes, et quoique Paris soit le flambeau de la civilisation européenne, il serait dangereux de s'attendre à y trouver les merveilles des Mille et une Nuits, et de croire que toutes les maisons y ressemblent au Louvre.

Il y a un juste milieu à garder entre l'excès de la louange et l'excès de la critique. Le voyageur le plus habile et le plus sage est celui qui reste neutre; il entend le mieux aussi ses intérêts.

Les Compensations.

On a beau crier aux hommes qu'il faut être philosophe, qu'on ne peut vivre ici-bas sans philosophie ; les moralistes s'évertuent à prêcher la résignation , à conseiller au prochain de conserver cette égalité d'âme si nécessaire pour arriver au bonheur ; on n'en est pas plus philosophe pour cela, et chaque individu ne manque pas de se plaindre tous les jours des rigueurs injustes du sort, comme s'il était le privilégié de l'adversité et le type de l'excessive infortune. Malheur! trois fois malheur au provincial qui, avant de faire ses disposi-

tions pour un voyage à Paris, ne s'est pas pénétré des principes d'Epictète, et n'a pas puisé, dans la lecture des écrits de l'école stoïcienne, cette énergie, ce sang-froid, cette impassibilité, qui la caractérisent. C'est une révolution complète dans la destinée, qu'un voyage d'une centaine de lieues, pour un brave homme qui n'a jamais perdu de vue le clocher de sa ville, ou les arbres de son parc patrimonial; et combien de voyageurs accourent dans la capitale de la France sans avoir préparé leur âme aux secousses et aux émotions qui les attendent pendant la route! ils n'ont songé qu'au cahot de la voiture, aux causeries des voisins, à la galerie mobile de tableaux qu'ils peuvent contempler à travers les vitres de la diligence, à l'instruction géographique qu'ils peuvent acquérir par-dessus le marché. Mais si un accident vient tout-à-coup les arracher à leur quiétude insouciante, à leurs illusions, si une roue se brise, si le postillon prend un fossé pour la grande route et y précipite tout droit la voiture avec tout ce qu'elle contient, que doit faire le voyageur qui a eu le bonheur de n'avoir aucun membre cassé, d'en être quitte pour une ou deux contusions? Faut-il qu'il reprenne, effrayé, désespéré, le chemin de la terre natale, qu'il renonce à l'espérance de voir Paris? Non, sans doute; loin de maudire postillon, diligence et Paris, il trouvera, au contraire, l'espoir d'une charmante compensation dans le spectacle qui l'attend aux barrières de la capitale; il sait qu'il faut acheter le plaisir et le bonheur, et il éprouvera la satisfaction du nautonnier qui entre au port, après avoir essuyé un violent orage. Mais, dira-t-on, si ce voyageur s'était cassé la cuisse, la philosophie réparerait-elle le dommage sans l'intervention du chirurgien; paierait-elle du moins les honoraires du docteur? La philosophie sera encore en aide au voyageur éclopé, le consolera par la perspective d'une prompte guérison, et combien le terme du voyage, combien Paris s'embellira encore de loin aux yeux du malade! L'obstacle irrite les désirs, double l'ardeur des vœux, et il se mêle encore à tout cela une petite dose d'amour-propre, car

A vaincre sans péril on triomphe sans gloire.

TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES ENVIRONS DE PARIS.

Paris est, après Londres, la ville la plus peuplée de l'Europe, et sous d'autres rapports, c'est la première, la plus brillante des cités modernes; c'est enfin, comme on l'a déjà dit, la *capitale* du monde civilisé. Il n'existe nulle part rien de comparable à ses écoles, où l'on enseigne gratuitement toutes sortes d'arts et de sciences; à ses nombreuses bibliothèques qui s'ouvrent sans rétribution à tout le monde; à ses Musées, où le plus pauvre citoyen peut aller, comme le prince, contempler les restes merveilleux de la sculpture antique, les chefs-d'œuvre de peinture des diverses écoles, les collections les plus complètes d'animaux, de minéraux, etc.

Il est donc fort naturel que tout riche désœuvré, que tout homme qui voyage pour s'instruire vienne faire quelque séjour dans notre capitale.

Les *Guides* ou *Conducteurs* qui ont précédé celui-ci manquent généralement de critique; leurs auteurs sont trop souvent comme en extase en présence de monumens souvent très-médiocres : lorsqu'ils se permettent de blâmer, c'est toujours d'un ton mal assuré qui ferait soupçonner que ces écrivains se méfient de leurs connaissances. Les matières, d'ailleurs, occupent dans ces livres des espaces qui sont rarement en rapport avec leur importance. Une mauvaise fontaine, un marché très-commun y tiennent quelquefois autant de place qu'un palais; des monumens, des établissemens dignes du plus grand intérêt y sont à peine mentionnés.

Nous connaissons un de ces Guides, dont il a paru un grand nombre d'éditions, qui ne dit pas un mot du *Conservatoire des Arts et Métiers*. Un autre n'a pas vu le pont en chaînes qui existe auprès de la pompe à feu de Chaillot ; mais il sait très-bien que ce pont doit être en *fil de fer*.

Nous reconnaissons volontiers que les autres *Guides* nous ont été profitables ; mais nous pouvons avancer qu'on trouvera, dans le nôtre, des observations et des renseignemens qui ne sont dans aucun autre ouvrage de ce genre, nous y montrons la ville de Paris pour ce qu'elle est et pour ce qu'elle vaut. Nous voulons bien que ce soit un séjour enchanté ; mais nous disons sans détour qu'elle dévore ses enfans, qu'elle est peuplée d'étrangers ou à peu près ; qu'enfin elle tire du dehors ses habitans comme ses comestibles.

On y trouvera plusieurs tables sur le mouvement de la population de cette ville, ses consommations en viande, vin, etc., ses revenus, les dépenses de chaque habitant en frais de location, de voiture, d'éducation pour ses enfans, etc., etc. Ces tables sont extraites d'un recueil de tableaux statistiques dressés par ordre de M. Chabrol, préfet de la Seine. On ne saurait donner trop d'éloges au zèle et aux bonnes intentions de ce magistrat. Ce n'est pas de sa faute si la plupart de ces tableaux manquent de justesse ; ceux, par exemple, qui sont relatifs aux naissances, décès et mariages, etc. Les personnes qui les ont dressés ont agi comme si Paris était un village de la Haute-Auvergne, dont la population se maintient, croît ou décroît par elle-même, indépendamment des étrangers. Il n'en est pas ainsi de la capitale, presque tous ses enfans y meurent, tandis qu'elle reçoit à tout moment des provinciaux qui s'y fixent pour toujours. Cependant sa population n'augmente pas aussi rapi-

dement que cela devrait être si les Parisiens avaient eux-mêmes une suite indéfinie de descendans. Interrogez tous les habitans de Paris de votre connaissance, ils vous diront qu'ils sont provinciaux ou fils de provinciaux; vous trouverez rarement des Parisiens de la troisième génération, et presque jamais vous n'en rencontrerez qui soient de la quatrième. Le conseil municipal voulut savoir, il y a quatre ou cinq ans, dans quelle proportion les Parisiens et les étrangers entraient parmi les pauvres qui reçoivent des secours de la charité publique; on reconnut que les étrangers formaient la grande majorité. On ne manqua pas de se récrier sur la générosité de la ville envers des malheureux qui n'étaient point nés dans son sein; pour être équitable il eût fallu faire faire le dénombrement des habitans de Paris qui contribuaient aux œuvres de charité. On eût reconnu indubitablement que la majorité se composait aussi d'étrangers. Au reste, ces observations s'appliquent à toutes les grandes villes : leur destinée n'est pas, comme le croit le vulgaire, de servir d'habitation à des réunions d'hommes qui se multiplient par eux-mêmes, comme les villages ou les bourgs, mais bien pour soutirer, s'il est permis de parler ainsi, l'excédant de la population d'un pays.

Il suit de ces observations que de bonnes tables sur les naissances et les décès des habitans de Paris contiendraient la généalogie parisienne de l'enfant qui serait né dans cette ville. Les tables des décès feraient connaître également jusqu'à quel degré les défunts étaient Parisiens.

Plusieurs autres tableaux renferment des inexactitudes palpables, comme, par exemple, celui numéroté 116, 4e volume, où l'on compte 15,000 ouvrières seulement pour une population de près de 900,000 âmes. Nous pourrions encore signaler

d'autres erreurs qu'il était plus ou moins facile d'éviter, mais nous devons aussi le dire hautement, ces tables contiennent une foule de renseignemens aussi utiles que curieux. Tôt ou tard, il n'en faut pas douter, la statistique de Paris sera aussi parfaite que possible.

Dans le corps de notre *Guide* se trouvent les descriptions et la critique des divers monumens qui embellissent la capitale. Nous nous sommes toujours exprimés sans détour, suivant notre conviction ou l'opinion générale des artistes célèbres qui ont écrit sur les mêmes matières. Pour faciliter la lecture de cette partie de l'ouvrage, nous donnons un petit Vocabulaire explicatif des termes d'architecture, dans lequel on renvoie à un monument existant dans la ville pour rendre palpable l'intelligence de l'expression.

GUIDE RAISONNÉ

DE

L'ÉTRANGER DANS PARIS.

NOTICE GÉNÉRALE.

PARIS, capitale du royaume de France est à 20 degrés moins 6 minutes 1/4 de longitude du méridien de l'île de Fer (1), et à 48 degrés 50 minutes 13 secondes de latitude septentrionale ; sa hauteur au-dessus du niveau de la mer, mesurée au premier étage de l'Observatoire, est de 65 mètres. Voici sa plus courte distance en myriamètres, aux capitales suivantes :

	myriam.		myriam.
Alexandrie (Égypte).	303	Londres.	35
Alger (Afrique). . .	134	Madrid.	105
Amsterdam.	43	Mekke (la)	456
Athènes	210	Mexico	919
Batavia	1158	Moskow.	248
Berlin.	88	Munich.	68
Buénos-Ayres	1105	Peterstbourg	240
Calcuta.	786	Rio-Janeiro	914
Constantinople. . . .	225	Rome.	110
Copenhague	103	Stockholm	155
Ispahan.	446	Varsovie	137
Jérusalem.	336	Vienne (Autriche) . .	103
Lisbonne.	145	Washington (2). . . .	616

Paris, sous les anciens Romains, s'appelait *Lutetia*, mot qui, suivant les uns, vient de *lutum*, fange (ville de fange), et suivant d'autres des mots *luth*, *touez*, *y*, qui signifient, en ancien gaulois, *rivière*, *milieu*, *habitation*,

(1) Les astronomes et les géographes français prennent pour premier méridien celui qui passe par l'observatoire de Paris, dans ce cas la longitude de cette ville est nulle, et s'indique par O.

(2) Pour tenir compte des sinuosités des routes, il faut généralement augmenter ces distances d'environ un quart.

dénomination qui convenait parfaitement à la ville de *Lutèce*, puisqu'elle était environnée d'eau de tous côtés. Quant au nom *Paris* qu'elle porte aujourd'hui, il vient très-probablement de *Parisii*, nom du petit peuple dont elle était la capitale. Il en est qui prétendent que *Parisii* ou *Paris* vient de *bar*, barque, vaisseau, et d'*Isis*, divinité qui, dit-on, était adorée très-particulièrement chez les anciens Parisiens. Cette étymologie est d'autant plus vraisemblable, suivant eux, que la ville de Paris porte la figure d'un vaisseau dans ses armes.

Quoi qu'il en soit, Paris jouissait de quelque importance dès le commencement de l'ère chrétienne. On a des preuves certaines que cette ville avait un palais impérial, dont on voit quelques restes encore rue de la Harpe; toutefois, les antiquités romaines qu'on y a découvertes sont à peine dignes de quelque attention : l'aqueduc d'Arcueil, quelques autels, quelques bas-reliefs grossièrement sculptés, le pavé des deux bassins découverts dans le jardin du Palais-Royal, quelques restes de monumens funéraires trouvés dans la rue Vivienne, sont les seules curiosités que l'antique Lutèce offre aux amateurs.

Le sol de Paris est généralement fort inégal, et il devait l'être bien davantage autrefois, puisqu'en bien des endroits bas il s'est exhaussé de plusieurs mètres. Le tableau ci-dessous contient les hauteurs des plus hauts points du sol de Paris, au-dessus des eaux moyennes de la Seine, évaluées en mètres et centimètres.

	mèt.	c.
Sommet du boulev. S.-Martin..	15	45
— du boul. Poissonnière	15	85
— de la b. des Moulins..	15	96
— du Montorgueil (boul. Bonne-Nouvelle)..	17	78
— du j. du Luxembourg.	24	18
Niveau moyen des eaux du bassin de la Vilette	26	45
Barrière du Combat......	30	5
— des Trois-Couronnes.	30	59
— du Mont-Parnasse...	31	43
— de Fontarabie	32	8
— Poissonnière.....	35	»
— de la Chopinette...	35	48
— Mouffetard......	37	20
Barrière Blanche.........	37	44
— d'Enfer.........	37	85
— de Montmartre....	39	35
— des Martyrs......	39	79
— des Amandiers....	34	68
Boulevart extérieur de la barr. de Neuilly..........	32	29
Boulevart extérieur de la barr. Sainte-Marie à Chaillot ...	41	5
Place Sainte-Geneviève	34	5
Butte Sainte-Hyacinthe, près la rue Saint-Jacques......	34	99
Butte de l'Estrapade.......	36	83
Sommet du labyrinthe du Jardin du Roi..........	35	45

Un terrain si mal nivelé était peu favorable à l'emplacement d'une grande capitale, outre que les voitures considérablement chargées circulent péniblement dans certains quartiers, il en résulte encore qu'un grand nombre de rues sont toujours plus ou moins fangeuses, et par conséquent malsaines. Comme les fondateurs des villes ont été pour le plus souvent de petits peuples pauvres et fort ignorans, obligés d'avoir sans cesse les armes à la main pour résister aux attaques de leurs ennemis, il est tout simple qu'ils se soient fixés de préférence dans des lieux fortifiés naturellement, plutôt que sur des points agréablement situés, mais peu sûrs. C'est ainsi que Rome et Athènes doivent leur position aux rochers qui portaient leurs citadelles. Paris évidemment doit la sienne à l'île que nous appelons *la Cité*. Les sauvages qui guerroyaient sur les bords de la Seine dûrent s'y établir de bonne heure.

Après la conquête des Gaules par les Romains, il est vraisemblable que ceux-ci eurent toujours à Lutèce des officiers supérieurs avec des troupes, soit pour contenir le pays, soit pour surveiller les mouvemens des Germains qui, comme on sait, épiaient sans cesse une occasion favorable pour passer le Rhin et piller les terres de l'Empire. Ce séjour non interrompu d'un corps de troupes favorisa l'accroissement de la ville et lui donna de l'importance. Le célèbre Julien avait passé l'hiver à Paris, qu'il appelle sa *chère Lutèce*, et ce fut aux portes de cette ville qu'il fut proclamé empereur par les troupes qu'il y avait rassemblées. Plus tard, les rois francs fixèrent à Paris le siége de leur gouvernement. Clovis, Childebert, Dagobert, etc., y bâtirent des églises et des palais; Philippe-Auguste le ceignit de murailles, le fit paver, et jeta les fondemens de la cathédrale actuelle. Néanmoins, cette capitale n'eut, jusqu'au règne de François Ier, aucun monument qui la distinguât des principales villes de province.

Il est fâcheux que depuis la renaissance des arts, les rois de France et les municipalités de Paris se soient donné tant de peines, aient dépensé tant d'argent pour embellir une ville qui, malgré qu'on fasse, sera toujours un fatras. Vu du haut d'une tour, Paris offre la forme d'un immense guêpier, dont le contour ressemble

assez à celui d'un lac dans lequel se jetteraient diverses rivières, formant de petits golfes à leurs embouchures. En effet, les constructions de notre capitale tendent sans cesse à s'allonger sur les grandes routes, de façon que des bourgs qui en sont considérablement éloignés, tels que Neuilly, se trouveront un jour au nombre de ses faubourgs.

Paris renfermant les plus savantes académies du monde, il ne faut pas demander si la nature de son sol a été scrupuleusement étudiée par les naturalistes; il résulte de leurs observations que la mer a couvert pendant des milliers de siècles, et au moins à trois reprises différentes, la région sur laquelle est bâtie cette ville. Les excavations pratiquées dans les carrières ont mis au jour une quantité prodigieuse de restes pétrifiés d'arbres, de plantes, de quadrupèdes, d'oiseaux, de poissons, dont un grand nombre ne sauraient prospérer dans nos climats; il en est même plusieurs qu'on ne trouve plus actuellement dans aucun pays du monde. Nos lecteurs auront la satisfaction de voir une très-curieuse collection de ces antiques restes de la nature vivante au Cabinet d'histoire neturelle. (*Jardin des Plantes.*)

Climat de Paris.

Il est fort probable que le climat de cette ville a peu varié depuis le commencement de notre ère. En effet, on lit dans les *OEuvres de l'empereur Julien* que la rivière s'étant couverte de glaces, les habitans regardaient cet hiver comme rigoureux. A cette époque, on cultivait auprès de Paris la vigne et le figuier comme aujourd'hui.

Les plus grandes variations du thermomètre ont été dans cette ville de 18 degrés de froid et de 32 de chaud. En général, la température, pour une année commune, est de 10 degrés 6 minutes.

Les hivers les plus froids observés dans les dix-huitième et dix-neuvième siècles, ont été ceux de

Ans.	Froid.	Ans.	Froid.
1709 . .	15°.	1776 . .	15°.
1716 . .	15°.	1788 . .	17°.
1742 . .	13°.	1795 . .	18°.
1747 . .	12°.	1830 . .	13° 1/2.

Eaux de Paris.

Les eaux qui se boivent à Paris sont fournies par la Seine, le canal de l'Ourcq, l'aqueduc d'Arcueil, les sources du pré Saint-Gervais, de Belleville et Menilmontant.

Ces diverses eaux ont été analysées, et quinze litres de chacune ont laissé, après une entière dessication, pour résidu en matières solides :

	Grammes.		Grammes.
Eau de la Seine . .	2 791	Pré Saint-Gervais.	21 281
L'Ourcq.	5 125	Belleville et Menil.	27 073
Arcueil.	8 835	Rivière de Bièvre. .	9 824

Il résulte de ce tableau que la Seine est la plus pure des eaux qui se boivent à Paris, puis vient celle du canal de l'Ourcq, puis celle d'Arcueil, etc.

De la Seine.

Sa vitesse moyenne entre le Pont-Royal et le Pont-Neuf est de 54 centimètres par seconde.

Sa *hauteur*, au-dessus des basses eaux de 1719, a été en

	mèt. c.		mèt. c.
1651 de.	8 6	1719, 1733, 1744. . .	8 20
1658 —	6 73	1751 de.	7 97
1663 —	8 4	1764 —	6 90
1693 —	6 49	1799 et 1802.	7 85
1711 —	8 4		

Habitans de Paris.

Cette ville ayant été peu fréquentée par les étrangers jusqu'au quinzième siècle, ses habitans, à peu d'exceptions près, devaient être de même espèce que les peuplades des pays environnans. Il n'en est plus ainsi depuis cette époque, et principalement de nos jours ; il est bien permis de dire toujours *habitant* de Paris en parlant de l'individu qui réside dans cette ville, mais ce serait le désigner d'une manière fort peu exacte en l'appelant *citoyen*, si par ce mot on voulait faire entendre que sa race s'est perpétuée dans Paris depuis un

grand nombre de siècles; le premier venu peut faire l'observation qu'il est extrêmement rare de trouver un homme qui compte plusieurs générations d'ancêtres parisiens ; il est permis d'affirmer que sur les 880,000 individus qui composent aujourd'hui la population de la capitale, il n'en est pas 10,000 dont l'ancienneté remonte de père en fils au règne de Louis XIII. De nos jours il est aussi indispensable que la province fournisse à Paris des habitans que des comestibles.

La cause de cette singulière absorption d'hommes ne nous est pas inconnue, mais il serait trop long et fort peu à propos de la développer ici : nous nous contenterons de faire observer que les effets en sont plus actifs sur les garçons que sur les filles. Un jeune Parisien de la deuxième ou troisième génération a presque les formes et les manières de la femme : rarement il a des enfans viables; d'où il faut conclure que toute famille qui, par goût ou par nécessité, se tient sans interruption dans un appartement ou dans une boutique, est vouée irrévocablement à l'extinction. Voilà pourquoi celles qui vont passer la belle saison à la campagne se soutiennent un peu plus long-temps : témoins quelques anciens nobles, dont l'établissement à Paris date de plus d'un siècle ; et toutefois cette caste s'est singulièrement affaiblie depuis qu'elle n'habite plus ses châteaux ou repaires de province; la grosse architecture des hôtels du faubourg Saint-Germain n'est plus en rapport avec les grêles individus qui circulent dans leurs appartemens.

DURÉE DES GÉNÉRATIONS VIRILES A PARIS.

(XVIIIe SIÈCLE.)

Le tableau qui suit contient les réponses aux deux questions suivantes :

1° *Quel était à Paris, pendant le* XVIIIe *siècle, l'âge des époux au moment où ils contractaient un premier mariage ?*

2° *Quelle a été à Paris, pendant le* XVIIIe *siècle, la durée d'une génération virile?* Ou en d'autres termes : *Quelle a été la valeur moyenne de l'intervalle de temps qui s'est écoulé entre la naissance d'un père et celle de*

l'un de ses fils, sans avoir égard à l'ordre de leur naissance?

Age moyen des Époux au moment du Mariage.

Hommes. (482 Observations.) 29 Ans 68 centièmes, ou 29 ans 8 mois 5 jours.

Femmes. (482 Observations.) 24 Ans 72 centièmes, ou 24 ans 8 mois 19 jours.

Age moyen des Père et Mère au moment de la Naissance d'un Fils.

Hommes. (505 Observations.) 33 Ans 31 centièmes, ou 33 ans 4 mois.

Femmes. (486 Observations.) 28 Ans 17 centièmes, environ 28 ans 2 mois 10 jours.

Il suit de ce tableau, qu'au 18e siècle les hommes, à Paris, se mariaient généralement à 29 ans 8 mois, et les femmes à 24 ans 8 mois 19 jours. Aristote, observateur doué d'une incroyable sagacité, a dit, il y a vingt siècles, qu'un homme doit se marier à 30 ans. Quel singulier accord entre ses conseils et les résultats de l'expérience!

Nous voyons dans le même tableau que généralement l'homme marié devient père à 33 ans; d'où il suit qu'il doit y avoir trois générations dans un siècle. Les Grecs avaient découvert cette loi des générations, car longtemps avant l'ère vulgaire ils en comptaient aussi trois par siècle.

Mouvement de la population de la ville de Paris.

Naissances à Domicile.	En mariage...	Garçons.	9639	19067
		Filles....	9428	
	Hors mariage.	Garçons.	2717	5270
		Filles....	2553	
Naissances aux Hôpitaux.	En mariage...	Garçons.	191	401
		Filles...	210	
	Hors mariage.	Garçons.	2640	5232
		Filles...	2592	
			Total. . .	29,970

Naissances*.	Des Garçons.	15,187	29,970
	Des Filles. . .	14,783	

Enfans naturels reconnus.	Masculin.	1262	2418
	Féminin.	1156	
Enfans naturels abandonnés.	Masculin.	4095	8084
	Féminin.	3989	
	Total.		10,502

Mariages.	Garçons et Filles. . .	6456	7754
	Garçons et Veuves. .	368	
	Veufs et Filles . . .	708	
	Veufs et Veuves . .	222	

Enfans mort-nés.	Masculin.	81	1547
	Féminin.	73	

Décès.	A domicile.	Masculin.	7392	15,647
		Féminin.	8255	
	Aux Hôpitaux civils.	Masculin.	4463	8,901
		Féminin.	4438	
	— militaires.	Masculin.	411	411
		Féminin.	000	
	Dans les prisons.	Masculin.	18	50
		Féminin.	32	
	Déposés à la Morgue.	Masculin.	278	332
		Féminin .	54	
	Total.			25,341

* A Amsterdam, le nombre des enfans naturels a été, en 1831, le dixième seulement du total des naissances: à Paris il est de plus du quart. A Amsterdam, le nombre des filles surpasse celui des garçons.

Décès par âge, par suite de la petite vérole, année 1826.

AGES.	Mascul.	Fémin.	TOTAL.
De 0 à 3 mois.	6	1	7
De 3 à 6	1	2	3
De 6 à 12	9	6	15
Dans la 1re ann.	16	9	25
De 1 à 2 ans.	9	14	23
De 2 à 3	19	20	39
De 3 à 4	11	15	26
De 4 à 5	7	11	18
De 6 à 7	2	8	10
De 7 à 8	3	3	6
De 8 à 9	»	2	2
De 9 à 10	2	3	5
De 10 à 15	6	1	7
De 15 à 20	12	1	13
De 20 à 25	18	9	27
De 25 à 30	14	5	19
De 30 à 35	»	»	»
De 35 à 40	»	»	»
De 40 à 45	»	2	2
TOTAUX.....	131	109	240

Nota. De 45 à 75 ans, il n'est mort aucun individu.

Décès dans Paris, avec distinction d'âges et de sexes.

Année 1826.

AGES.	Mas.	Fé.	TOT.	AGES.	Mas.	Fé.	TOT.
Dans les 3				30 35	409	520	929
1ers mois.	1898	1490	3388	35 40	360	520	880
De 3 à 6 ms	249	210	459	40 45	397	453	850
De 6 à 12	487	387	874	45 50	420	461	881
Dans la 1re ann.	2634	2087	4721	50 55	422	500	922
De 1 à 2 ans	795	823	1618	55 60	504	543	1047
2 3	456	459	915	60 65	599	613	1212
3 4	281	310	591	65 70	656	752	1408
4 5	208	244	452	70 75	650	797	1447
5 6	157	155	312	75 80	477	701	1178
6 7	122	130	252	80 85	232	410	642
7 8	82	90	172	85 90	117	180	297
8 9	56	68	124	90 95	27	42	69
9 10	54	66	120	95 100	1	11	12
10 15	195	215	410	116 ans.	1	»	1
15 20	474	320	794	Déposés à			
20 25	783	598	1381	la Morgue.	278	54	332
25 30	715	657	1372				
				TOTAUX.	12,562	12,779	25,341

Loi de mortalité dans les douze arrondissemens de la capitale.

Arrondissemens.	De 1817 à 1821.	De 1822 à 1826.
I (place Vendôme).	1 pers. sur 45	1 pers. sur 52
II (Palais-Royal).	1 43	1 48
III (Saint-Eustache).	1 38	1 43
IV (Louvre).	1 33	1 34
V (porte St-Denis).	1 34	1 42
VI (Temple).	1 35	1 38
VII (Sainte-Avoye).	1 35	1 41
VIII (Quinze-Vingt).	1 25	1 28
IX (Notre-Dame).	1 25	1 30
X (Hôtel des Monn.)	1 36	1 36
XI (Ecole de Méd.)	1 33	1 39
XII (f. St-Marceau).	1 34	1 26

Consommations de la ville de Paris, année 1826.

Boissons.			Raisin.	788,954 k.
Vins.	972,650	hect.	Bœufs.	81,132 têtes.
Eaux-de-vie.	31,661		Vaches.	13,238
Cidre et poiré.	11,531		Veaux.	74,430
Vinaigre.	21,408		Moutons.	403,583
Bierre.	167,615		Porcs et Saugl.	10,830

Viande à la main	2,210,059	kilog.
Charcuterie.	710,297	
Abats et issues.	805,079	
Marée (montant de la vente sur les marchés).	4,454,748	fr.
Huîtres.	923,026	
Poissons d'eau douce.	615,169	
Volailles et gibiers.	7,579,629	
Beurre	9,587,874	
Fromages secs.	1,415,156	kilog.
Œufs.	4,776,118	fr.
Foin.	9,367,422	bottes.
Paille.	15,316,216	
Avoine.	1,151,473	hect.

Les grains et farines vendus à la Halle ne figurent pas dans ce tableau, attendu que ces ventes ne donneraient pas la consommation exacte de la ville, évaluée par jour, en temps ordinaire, à 1,500 sacs du poids de 159 kilogrammes.

Lorsque le prix du pain est plus élevé hors Paris que dans son enceinte, les pays environnans en tirent loin d'y en apporter, et alors la consommation journalière s'élève au-delà de 1,700 sacs.

Tableau des Dépenses qui sont faites annuellement pour l'Éducation des Enfans.

	NOMB. DES ÉLÈVES		DÉPENSE pour UN ÉLÈVE.	TOTAL.
	Mascul.	Fémin.		
Écoles non gratuites, ayant titre.	7405	2576	100 fr.	998,100
Colléges royaux. . { Pensionnaires	1684	. . . .	1000	1,684,000
Colléges royaux. . { Externes.	524	. . . .	650	340,600
Instit. et pensions. { Pensionnaires	3323	3206	900	5,876,170
Intra-muros. { Externes.	1000	7034	300 Filles 400 Garç.	2,110,200 400,000
Facultés. Elèves inscrits suivant plusieurs cours payant	7446	. . . .	700	5,212,200
Ecole polytechnique	264	. . . .	1000	264,000
Ecole de commerce.	120	. . . .	1000	120,000
Ecole de pharmacie.	400	. . . .	500	200,000
Enfans élevés chez leurs parens	1000	3000	1000	4,000,000
Totaux.	23,166	15,816	. . . .	. . . . .
Enfans placés en apprentissage.	20,000	25,000	200	9,000,000
Totaux.	43,166	40,816		31,285,200

Tableau des dépenses générales annuelles communes aux habitans de Paris.
(*Année* 1826,) Total de la population : **875,000** habitans.

	TOTAL.	PAR TÊTE D'HABIT.
Enregistrement, domaine, timbre, hypothèques. . .	24,685,423	28 fr. 21 c.
Contributions indirectes. .	24,785,173	28 32
——— directes. . .	23,778,961	27 17
Poste aux lettres.	5,839,693	6 68
Loteries.	8,287,012	8 47
Douanes (sel non compris.) .	449,096	0 51
Jeux autorisés, pertes des joueurs.	11,000,000	12 57
Frais de justice criminelle.	250,000	0 29
—— d'escorte.	82,000	0 09
Vérific. des poids et mesures	275,691	0 32
Droit du sceau.	200,000	0 23
Portion de l'intérêt des cautionnemens.	800,000	0 92
Retenue sur traitemens d'employés. Civils.	2,400,000	2 74
Militaires. . .	286,000	0 33
De la marine.	120,000	0 14
Remplacement de recrues; 109 remplaçans à 2,000 fr. .	218,000	0 26
Brevets d'invention.	220,000	
Pompes funèbres, et produits des chaises payées aux fabr.	1,000,000	
Frais d'inhumation.	1,000,000	1 12
Portion des frais universit.	800,000	1 91
Portion de la dépense de l'Imprimerie royale, 1/10e.	250,000	0 28
Bénéf. de la banq. de France.	7,300,000	8 32
Saisies d'octroi.	80,000	0 09
Budjet de la ville de Paris sous la déduction; 1° des versemens effectués sur les produits des jeux: 2° des dépenses des hospices et hôpitaux, portées à l'article *Bienfaisance*; 3° des produits de l'octroi, compris dans l'achat pour la consommation des divers objets qui y sont sujets.	5,000,000	5 71
TOTAUX. . . .	119,107,150	136 fr. 05 c.

Résumé concernant les dépenses annuelles des habitans de Paris (Année 1826). Pop. : 875,000 habitans.

	POUR TOUTE LA POPULATION.	PAR TÊTE D'HABITANT.	
Contributions et dépenses générales communes à tous les habitans. . .	119,107,157 fr.	136 fr.	05 c.
Loyer, revenu des maisons de Paris.	80,000,000 fr.	91	20
Entretien des maisons. .	20,000,000	22	80
Nourriture. , ...	308,745,000	352	43
Habillement.	61,749,000	70	48
Chauffage.	42,300,000	48	34
Eclairage.	17,421,000	19	84
Blanchissage.	31,500,000	36	00
Mobilier (Entret. du).	59,517,300	68	02
Education des enfans. .	31.285,200	33	75
Domestiques et salariés (Frais de). *Domestiques.* 40,000 du sexe masculin. 50,000 du sexe féminin. *Auxiliaires frotteurs.* 4,000 du sexe masculin. 6,000 du sexe féminin. 15,000 ouvriers. 115,000 à 350 fr. l'an.	40,250,000	46	00
Chevaux. Nourrit. 20,900,000 Renouvell. et achat de 4,500 à 500 fr. 2,700,000 Ferrage et soins de 21,000 chevaux à 92 fr. 1,932,000.	25,532,000	3	46
Voitures et harnais (Entretien des)	3,025,000	29 fr.	42 c.

Suite du Tableau.

	POUR TOUTE LA POPULATION.	PAR TÊTE D'HABITANT.	
Frais de transport intérieur, fiacres, etc. . . .	10,103,000	11	55
Tabac (consom. du). .	5,708,000	5	51
Bains.	2,800,000	3	20
Bienfaisance générale. .	10,000,000	11	42
Étrennes.	1,500,000	1	72
Spectacles.	6,200,600	7	09
Accouchemens (prix d').	872,500	1	00
Nourrices (frais de). . .	3,300,000	3	77
Médecins et chirurgiens.	10,125,000	11	56
Journaux (frais d'abonnement.	3,000,008	5	43
Totaux. . . .	894,032,193	1020 f.	98 c.

En 1816, il circulait dans Paris près de 18,000 voitures, traînées par 34,000 chevaux, dont 21,000 étaient nourris dans Paris même; il passe par jour sur le pont Royal, 7,500 voitures ou charettes.

Population comparée de Paris et de Londres.

Suivant une statistique dressée par M. Ch. Brunet, au 31 décembre 1820, la population de Paris et de sa banlieue était de 832,032, dont 723,363 pour Paris. Si de ce nombre l'on défalque 57,838 individus formant la population mobile du département de la Seine, il reste 774,874 individus, dont 360,524 étaient du sexe masculin, et 413,670 du sexe féminin. En considérant la population totale du département, on trouve qu'elle est répartie au nombre de 17 59/100 individus par hectare, savoir : 21 27/1000 pour Paris, et 2 1/2 pour la banlieue. Ces 832,032 étaient distribués dans 27,759 maisons, dont 24,161 appartenant à Paris, contenaient 225,688 locations, parmi lesquelles Paris figure pour 196,431.

Londres et sa banlieue offraient, à la même époque,

une surface de 526,169,234 mètres carrés, sur lesquels vivaient 1,274,800 individus, dont 49,106 de population mobile, ce qui donne 24 11/50 individus par hectare.

Sur 1,225,694 habitans de population fixe, 570,236 étaient du sexe masculin et 655,458 du sexe féminin. La population totale occupait 164,681 maisons; 8,246 autres maisons étaient à louer et 3,299 en construction, d'où résulte un total de 176,226 maisons.

Les tableaux de M. Brunet offrent d'autres observations dignes de remarques. Par exemple, ils nous apprennent que la population de Londres, à peu près stationnaire pendant la première moitié du siècle dernier, s'éleva dans les 50 années suivantes de 33 78/1000 pour cent, et s'est accrue dans les 10 suivantes (de 1801 à 1811) de 16 666/1000, et de 1811 à 1821 de 33 87/1000.

La population de Paris n'a augmenté, de 1790 à 1803, que de 9 559/1000 pour cent; de 1803 à 1817 de 9 841/1000; et de 1817 à 1821 de 1 315/1000. De ces observations il résulte que depuis le commencement du siècle les progrès de la population de Londres ont été plus que triples de ceux de la population de Paris; quant au rapport des sexes, il est à peu près le même dans les deux capitales. Sur 1000 habitans de Londres, il y en a 465 du sexe masculin et 535 du sexe féminin; et à Paris, sur 1000 individus, on en trouve 466 du sexe masculin et 534 du sexe féminin, d'où nous concluons que sur 1000 habitans, il y a 49 femmes à Londres et 48 à Paris qui ne sauraient trouver de maris.

Dans la ville de Paris, le nombre des naissances est le 1/29 de la population totale, et celui des décès le 1/32; quant à la ville de Londres, les tableaux prouvent que plus du tiers des naissances et des décès est dérobé au contrôle des administrations civiles et religieuses.

En 1820, le nombre des mariages à Londres a été de 12,757, et à Paris seulement de 6,876, ce qui autoriserait à croire que le nombre des liaisons illégitimes à Paris excède d'un cinquième celui de semblables liaisons à Londres.

Enfin, les probabilités de la vie humaine diffèrent considérablement dans ces deux villes; les individus âgés de 40 ans et au-dessous sont plus nombreux à Londres qu'à Paris; mais de 40 à 90 ans des avantages notables sont en faveur de cette dernière ville.

Relevé des Engagemens et Dégagemens d'effets qui ont eu lieu au Mont-de-Piété, en 1826.

Engagemens.			Dégagemens.		
Mois.	Articles.	Sommes.	Mois.	Articles.	Sommes.
Janv.	98,639	2,186,649	Janv.	77,245	1,603,557
Fév.	92,928	1,900,571	Fév.	77,369	1,501,112
Mars.	101,575	2,112,115	Mars.	103,473	1,887,332
Avril.	97,062	2,131.180	Avril.	95,166	1,744,781
Mai.	103,948	2,201,226	Mai.	106,748	1,973,854
Juin.	106,469	1,972,898	Juin.	99,099	1,775,856
Juill.	104,351	2,208,825	Juil.	91,031	1,743,549
Août.	100,252	2,104,954	Août.	92,459	1,846,828
Sept.	102,664	1,957,852	Sept.	96,836	1,780,332
Octob.	99,847	2,117,140	Octo.	95,289	1,930,307
Nov.	97,554	1,929,449	Nov.	86,052	1,859,942
Déc.	94,815	1,698,298	Déc.	103,454	1,957,987
Tot. .	1,200,104	24.521,157	Tot. .	1,124,221	21, 569, 437

Jours de la semaine.	Nombre de jours.	Articles.	Sommes.
Lundi	51	213,158	4,377,717
Mardi	51	201,225	4,173,732
Mercr.	50	192,095	3,953,679
Jeudi	51	199,881	3,990,419
Vendr.	52	201,560	3,994,499
Samed.	50	192,185	4,031,111
Tot. . .	305	1,200,104	14,521,157

Sur les 365 jours de l'année 1826 il y a eu 305 joursde travail, 53 dimanches et 7 jours fériés; en général, les jours qui offrent le plus d'engagemens, se rapprochent des fins de mois ou des échéances des termes de locations; enfin le samedi, veille du jour de l'an, les dégagemens ont été équivalens au double de ceux du samedi pris moyennement dans l'année.

ARRIVÉE DE L'ÉTRANGER
DANS PARIS.

En descendant de diligence, si on a un logement d'arrêté ou que l'on soit attendu chez un ami, on peut s'y faire conduire par un commissionnaire qui portera lui-même les paquets.

Hôtels Garnis.

Il y en a de tout prix, depuis 15 fr. par mois et moins pour une chambre, jusqu'à 100 fr. et plus, suivant les quartiers, les maisons, les étages, etc.

Les hôtels garnis sont sous la surveillance immédiate de la police; tous les jours un de ses agens va visiter les livres sur lesquels doivent être inscrits les noms des voyageurs présens à l'hôtel. Aussi, lorsqu'on se présente dans une maison garnie pour y loger, est-on obligé d'exhiber ses papiers. Si c'est un passeport et que l'on soit dans l'intention de rester quelque temps dans l'hôtel, on le donne à l'hôte, qui le fait parvenir au commissaire de police du quartier; l'hôte remet ensuite une carte au voyageur, avec laquelle il peut se présenter à la préfecture de police (*Quai des Orfèvres, près le Pont-Neuf*) pour y obtenir un permis de séjour.

C'est l'usage à Paris que, dans les hôtels garnis, on paie toujours d'avance par quinzaine; si on a le malheur d'être en retard, l'hôte peut, de sa pleine autorité, s'emparer de vos effets, comme nantissement de ce qui peut lui être dû.

C'est encore l'usage de laisser chez le portier la clé de son logement, toutes les fois que l'on sort.

L'hôte est responsable des vols qui pourraient se commettre dans les chambres occupées par ses locataires.

Il doit faire faire les chambres tous les jours, fournir l'eau nécessaire pour la toilette, et entretenir le linge dans un bon état de propreté. Il y a des hôtels où l'on bat les habits, cire les bottes, etc., moyennant tant par mois. Quelquefois on jouit de cet avantage sans rien ajouter au prix de la chambre. (Voir à la fin les détails sur les principaux hôtels garnis.)

Restaurans.

Depuis la gargotte jusqu'aux *Véri* et aux *Vauvilliers*, les degrés de l'échelle des restaurans sont variés à l'infini ; on peut dîner pour 60, 75, 90 centimes, 1 fr. 1 fr. 50 cent., 2 fr., jusqu'à 50 fr. par tête, jusqu'à l'infini si l'on veut.

Il est des restaurans où l'on dîne à la carte (feuille sur laquelle la quantité et les prix des plats sont marqués, ainsi que les prix des vins, liqueurs, etc.); de façon qu'on peut régler son dîner suivant sa bourse et son appétit.

D'autres restaurans donnent à manger à tant par tête; le nombre des plats est souvent indiqué sur une affiche. On ne peut apprécier ces sortes de tables que par l'expérience.

Parmi les restaurans de bas étage, il s'en trouve qui revendent les dessertes de leurs confrères de plus haut rang. Ce tripotage est difficile à reconnaître ; si l'on craint d'en être la dupe, il faut rejeter les potages, les ragoûts, les fricassées de volailles, et généralement tous les plats composés de petits morceaux d'espèces différentes.

Les restaurans de bas étage ont encore l'habitude d'acheter tout ce qu'il y a de plus commun en viandes, huiles, etc. Il faut surtout se méfier de leurs volailles ; ordinairement ce sont les rebuts des marchés.

Enfin, les mets des restaurans de bas étage sont peu nourrissans ; leur bœuf est trop bouilli, et souvent leur rôti passe par la marmite avant de monter sur la broche.

L'étranger qui pourra disposer de certaines heures sans nuire à ses affaires, fera bien de chercher une table bourgeoise ; il s'en présente journellement de tous côtés, à tous prix. Il en est où l'on peut faire un copieux dîner pour 1 fr. 25 cent. Là, tous les mets sont frais et sains, l'inconvénient est qu'il faut s'y trouver à l'instant où tous les convives sont réunis. Il y a des maisons où la table est renouvelée plusieurs fois ; mais toujours à des heures fixes.

Règle générale. — Fréquentez de préférence les restaurarans où se porte la foule.

Outre les restaurans, on trouve encore dans Paris des

marchands de comestibles de diverses sortes, tels que charcuitiers, pâtissiers, rôtisseurs, etc.

Les charcuitiers ne vendent que du porc modifié de toutes les manières; on a plusieurs choses à redouter chez eux, d'abord les saletés dans les viandes hachées; le boudin, etc., le manque de fraîcheur dans plusieurs pièces cuites, telles que jambons, jambonneaux, etc. Il ne faut pas hésiter à sonder un jambonneau que l'on vient d'acheter, avant de l'emporter.

Les pâtissiers sont comme partout, il en est de passables, de détestables et d'excellens. Ces derniers sont rares, mais en revanche ils sont connus de fort loin; de sorte qu'il est toujours facile d'arriver jusqu'à eux.

Les plus renommés sont : Lesage, rue Montorgueil, surtout pour les pâtés au jambon; Félix, passage des Panoramas; le Puits-Certain, rue Saint-Jean-de-Beauvais. Il y a aussi beaucoup de pâtissiers chez lesquels on mange de toutes sortes de petits gâteaux friands et délicats, en buvant des vins fins, des liqueurs; tels sont ceux du Perron, au Palais-Royal; galerie Vivienne; rue du Coq, sur la place du Louvre, passage des Panoramas, chez Félix, et dans presque tous les passages nouveaux un peu fréquentés.

Il y a des pâtissiers qui sont en même temps traiteurs et rôtisseurs; les rôtisseurs vendent principalement des volailles, quelquefois du poisson frit, du veau rôti, etc. Si l'on est trompé chez eux, c'est pour le plus souvent dans les volailles rôties; pour toute sûreté, il faut mettre dans le prix la condition que l'on goûtera à la pièce avant de l'emporter. Ces précautions sont inutiles chez Martenot, rue Richelieu, n° 1.

Marchands de boissons.

Ce sont les marchands de vins, les cafetiers et les marchands de liqueurs.

Les marchands de vins sont prodigieusement multipliés; le très-grand nombre d'entre eux ne vendent que du vin et du pain. Les mesures qu'ils emploient sur leur comptoir sont le *litre*, le *demi-litre*, le *quart de litre* et le *huitième de litre* : le prix du litre varie entre 60 et 80 cent. Tous les vins de comptoir sont composés d'autres vins d'espèces différentes; quoi qu'on en dise généralement partout, ils ne sont pas malfai-

sans quand on en boit peu, mais lorsqu'on en prend en grande quantité ils échauffent et abrutissent bien plus rapidement que les vins simples ou naturels. L'autorité a fait de grands efforts pour obvier à cet inconvénient, jamais elle n'a pu obtenir un plein succès, et véritablement la chose est, sinon impossible, du moins très-difficile. En effet, le marchand qui s'annoncerait comme débitant des vins sans mélanges, ne pourrait jamais contenter ses pratiques ; il faudrait pour cela qu'il eût sur son comptoir des vins de tous les crus de la France : cela est impraticable.

Hors du comptoir, les marchands livrent du vin en bouteilles, dont le prix le plus bas est d'environ 75 c. Le vin bouché de basse qualité est composé comme le vin au litre, et il est toujours proportionnellement plus cher, car la bouteille ne contient que les trois quarts du litre, ce qui porte le vin de 75 cent. à 1 fr. le litre, et certainement que l'augmentation de prix surpasse la différence de qualité.

Pour boire de bon vin naturel il faut le payer 1 fr. 25 cent. ou 1 fr. 50 cent. la bouteille, encore faut-il s'adresser dans une maison ancienne et un peu aisée. Les meilleurs vins que les marchands ordinaires tiennent valent 2 fr. tout au plus.

On annonce à tout moment des dépôts de vins *à la bouteille*, il faut s'en méfier; ces vins sont quelquefois de vrai poisons; les donnant à bon marché et voulant néanmoins qu'ils imitent de bons vins naturels, les marchands sont obligés de les droguer extraordinairement.

Les *cafetiers* vendent toutes sortes de liqueurs, comme vins, bières, eaux-de-vie, etc., mais ils débitent principalement du café; il en est aussi qui donnent à manger, surtout le matin. Tout est satisfaisant dans leurs maisons, il n'est pas à craindre que l'on soit trompé quand on veut se donner la peine de payer au comptoir. Dans les cafés qu'on trouve dans les lieux de divertissemens publics, on est exposé, si l'on n'y prend garde, à être la dupe des *garçons* : ce qui arrive encore dans les grands cafés où se porte la foule; mais, dans tous les cas, on peut s'assurer au comptoir du prix des choses que l'on a consommées.

Les marchands de liqueurs, qu'on appelle aussi *distillateurs*, détaillent et vendent à la bouteille toutes sortes de liqueurs; il n'y a que les gens de la basse classe qui entrent chez eux pour boire. On y paie bien meilleur marché les liqueurs que dans les cafés. Les épiciers débitent aussi des liqueurs aux mêmes prix que les distillateurs.

Habillement.

Outre les tailleurs ordinaires, il y a à Paris un grand nombre de marchands qui vendent des habits tout faits. Aujourd'hui la concurrence est assez grande pour que l'étranger se fournisse dans ces maisons sans craindre d'avoir à s'en repentir, surtout s'il se connaît un peu dans les draps, ou s'il est accompagné d'un ami qui ait quelques connaissances dans ces matières, et qui puisse en même temps lui répondre que les effets qu'il essaiera lui iront bien. On trouve beancoup d'économie dans cette manière de s'habiller. Dans tous les cas, si l'on tient absolument à avoir un habit de main de maître, on peut toujours acheter des gilets et des pantalons tout faits. Il y a encore de l'avantage, lorsqu'on veut se faire habiller par un tailleur, d'acheter le drap, et même ce qu'on appelle les *fournitures*, on n'a plus à payer au tailleur que la façon, dont le prix varie entre 18 et 30 fr. plus ou moins.

Quand même vos moyens ne vous permettraient pas de vous habiller à neuf, n'achetez jamais rien de *hasard;* dans ce cas, prenez du neuf de basse qualité.

En général, on s'habille aujourd'hui fort proprement, à bon marché et à la minute. On trouve des bottes et des chapeaux tout faits, des chemises en coton, en toile, à des prix très-modérés et à la portée de toutes les fortunes. Partout s'offrent des magasins où l'on peut acheter ces sortes de choses.

Dans tous les hôtels on procure des blanchisseuses pour le linge tant gros que fin; on paie ordinairement pour une chemise commune, 25 cent.; 10 cent. pour une cravatte, etc.

Lorsqu'on a des gilets sales, qui sont d'ailleurs en bon état, on trouve des dégraisseurs qui les remettent à neuf pour 1 fr. plus ou moins; ils nettoient aussi

les habits, jamais avec le même succès, tant s'en faut : il arrive quelquefois qu'ils les gâtent.

DANGERS A CRAINDRE.

Paris est sans contredit le plus agréable séjour de la terre ; rien de plus poli, de plus honnête que ses habitans, même ceux de la plus basse classe. On peut dire que, sous ce rapport, Paris n'a point de canaille : la grossièrete chez les gens de la basse classe ne se manifeste que dans l'ivresse ou la colère. Ainsi donc l'étranger n'aura qu'à se louer de ses rapports avec la masse des habitans.

Paris néanmoins passe pour un repaire de filous ; il y en a beaucoup sans doute ; toutefois il est probable que, toute proportion gardée, il y en a maintenant moins qu'en aucune ville du monde. Il est facile de se préserver de leur coupable adresse, pour peu que l'on veuille bien se tenir sur ses gardes.

Mais les gens dont il faut surtout se méfier, sont les faiseurs d'affaires et les joueurs. On rencontre à tout moment de ces gens-là qui s'entremettent dans toutes sortes de transactions ; ils procurent des acheteurs, des vendeurs, des emprunteurs, promettant monts et merveilles à l'honnête homme inexpérimenté qui tombe dans leurs mains. Souvent croyant ne traiter qu'avec un individu, on a affaire à une bande entière. Ce sont quelquefois des sociétés complètes ; l'un tient appartement ; ses laquais, son cuisinier et son portier, ses amis, sont ses compères. Il n'est pas rare d'avoir affaire à un maître fripon décoré, ce sont eux qui jouant le rôle de gens comme il faut, répondent pour les coureurs qui vont à la découverte ; mais toujours ils s'arrangent de façon que l'autorité ne puisse avoir prise sur eux. Il en est beaucoup que la police connaît et surveille ; mais c'est en vain qu'elle attend une occasion favorable pour sévir contre eux légalement (1).

(1) Nous croyons devoir signaler ici un des pricipaux moyens que les agens d'affaires mettent en pratique pour attrapper les provinciaux et les étrangers. Ces messieurs annoncent des places et des emplois qu'ils n'ont pas. Ils offrent presque toujours des places de caissiers à cautionnement pour des gens qui ont la conscience aussi large qu'eux. Au bout de quelques semaines d'emploi, le malheureux caissier est obligé de s'en aller, en

Les billards publics abondent en chevaliers d'industrie ; on y joue aussi aux cartes. La prudence veut que l'on se tienne sur ses gardes. Il y a encore des maisons dont les émissaires les instruisent de l'arrivée des riches étrangers dans les hôtels garnis. En conséquence ils leur adressent sans façon des lettres d'invitation pour dîner, passer la soirée, etc. Le mobile de cette singulière politesse est d'attirer les gens pour les faire jouer ; de cette manière le dîner et les autres agrémens qui peuvent l'accompagner se trouvent largement payés. Ces maisons ne sont pas les seules qui s'étudient à faire des dupes ; il est de fort honnêtes gens, en apparence, qui font ce métier sans aucun scrupule. Les trois quarts des joueurs, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent, sont des fripons : ceux de la haute classe sont d'autant plus dangereux, qu'étant au-dessus du besoin on est moins disposé à s'en méfier.

A propos de jeu, il ne faut pas oublier les infâmes repaires que la police tolère dans cette capitale (1). Ces maisons tirent de la poche du public onze millions par an, et il y a tout à parier que les nouveaux débarqués fournissent la plus grande partie de cet impôt. Celui-là n'a nullement besoin de nos conseils qui a la sagesse de ne jamais mettre les pieds dans ces tripots ; mais si, par malheur, attiré d'abord par curiosité, puis invité par l'avarice, le lecteur s'embarque dans cette galère, qu'il s'attende à tout ce que le manque de foi, le vol, peuvent attirer de mépris et de honte. Le joueur, d'abord honnête, devient capable de tout, même de l'assassinat. Cependant il est toujours temps

laissant ses fonds qu'il ne revoit jamais ; c'est ainsi qu'un M. Al..... B....., rue Saint-Honoré, a procuré 3 à 4 caissiers à un M. S....., rue Traînée-Saint-Eustache, qui avait créé un journal pour obtenir plus facilement de ces sortes d'emprunts.

Qu'on ne croie pas cependant que tous les agens d'affaires doivent être placés dans cette cathégorie ; il en est qui ont des cabinets en renom, qui rendent de grands services, et qui ne s'interposeraient jamais entre un intrigant qui veut duper et un honnête homme qui cherche à utiliser ses moyens, soit industriels soit pécuniers.

(1) Il serait aisé de démontrer qu'elle ne pourra jamais guère faire autrement pour éviter de plus grands maux. Il est indispensable qu'il y ait une maison de jeu surveillée publiquement par l'autorité.

de sortir d'un mauvais chemin ; souvent l'on s'obstine à jouer dans l'espérance de rattraper ce que l'on a perdu, et l'on s'enfonce de plus en plus dans l'abîme. Quelles que soient vos pertes, faites-en le sacrifice, et considérez un échec, quelque douloureux qu'il soit, comme un salutaire châtiment.

Le nouvel arrivé trouve aussi dans les maisons de jeu d'habiles actionnaires possesseurs d'admirables secrets pour dominer les caprices de la fortune ; ils sont tous prêts à les communiquer à quiconque aura des fonds pour les exploiter. Ces gens-là ne sont pas tous de mauvaise foi ; néanmoins il faut les fuir comme s'ils étaient tels.

PREMIER ARRONDISSEMENT.

Quartiers.
- Roule.
- Champs-Élysées.
- Place Vendôme.
- Tuileries.

ÉDIFICES, LIEUX ET CURIOSITÉS REMARQUABLES.

Le Palais et le Jardin des Tuileries. — L'Arc de Triomphe de la place du Carrousel. — L'Église de la Madeleine. — La place Vendôme et la Colonne qui est au milieu. — L'Assomption. — La place de la Concorde. — Le pont de la Concorde. — Les bâtimens dits du Garde-Meuble. — L'Hôtel du Ministère des Finances. — Les Champs-Élysées. — Le Palais de l'Élysée-Bourbon. — La Savonnerie, quai de Billy. — L'Hospice Beaujon. — Le Pont d'Iéna. — L'Arc de Triomphe de l'Étoile. — L'Église Saint-Philippe du Roule. — Le Collége Bourbon. — Chapelle expiatoire de Louis XVI.

Paroisse.
Église de la Madeleine.

Succursales.
- Saint-Louis, chauss. d'Antin.
- Saint-Philippe-du-Roule.
- Saint-Pierre-de-Chaillot.

Mairie, rue du Faubourg-Saint-Honoré, nº 14.

Le Palais des Tuileries.

Catherine de Médicis, mère de Charles IX, voulant avoir une habitation séparée de celle du roi, chargea Philibert de Lorme, son architecte, de lui bâtir un palais.

Le terrain d'une *tuilerie* qui, pendant quatre siècles, avait fourni toutes les tuiles qu'on employait à Paris, fut acheté en partie vers l'an 1342, par *Désessarts* et *de Villeroi*, ils y firent construire deux maisons assez considérables, entourées de cours et jardins. Dans la suite François Ier acquit ces propriétés par échange. C'est sur les ruines de ces deux maisons que furent jetés, par ordre de Catherine de Médicis, les fondemens du palais des Tuileries, en 1564.

La reine se dégoûta bientôt de son entreprise, de sorte qu'il n'y eut que le pavillon du milieu, les deux ailes qui l'accompagnent, et les pavillons qui les terminent, qui furent élevés par de *Lorme*.

Henri IV fit continuer et agrandir ce palais, et commencer la galerie qui le joint au Louvre du côté de la rivière. Sur les desseins d'*Etienne Dupéral*, son fils Louis XIII y fit faire aussi des augmentations, par *Ducerceau*; et, s'il faut en croire ce que ce dernier nous en a conservé, le palais devrait avoir une étendue bien supérieure à celle que nous représente la ligne de bâtimens qui existe aujourd'hui : quoiqu'il en soit, l'édifice fut modifié et augmenté sans mesure; car au lieu de trois pavillons et de deux ailes de bâtimens, il se compose de cinq pavillons ou avant-corps, et de quatre arrière-corps ou ailes.

Enfin Louis XIV ordonna, en 1664, à ses architectes le *Veau* et *Dorbay*, de travailler à ce palais. Ce sont eux qui ont ajouté à l'avant corps du milieu l'ordre composite, l'attique, le fronton, et remplacé son toit, qui était rond, par le dôme carré que l'on voit à présent.

Ces architectes firent démolir un fort bel escalier en vis, chef-d'œuvre d'exécution et de solidité, construit par Philibert de Lorme; il occupait le centre du pavillon du milieu, il était creux et avait 27 pieds de

diamètre qui, divisés en trois parties égales, en donnait neuf pour la longueur des marches de chaque côté, et autant pour la largeur du vide du milieu. Cet ouvrage, par sa position sous le vestibule, masquait la vue du jardin.

La partie la plus estimable du palais de de Lorme et qui a subi le moins de changemens, est celle des deux pavillons qui sont aux bouts des galeries découvertes du côté du jardin, ils sont décorés de deux ordres, l'un ionique et l'autre corinthien. L'attique qui couronnnait les deux ordres a été abaissée et simplifiée : on a de tout temps beaucoup loué l'ordre ionique du rez-de-chaussée. Il règne entre le fût et l'entablement une harmonie très-satifaisante. On reproche à cette ordonnance trop de recherche dans les ornemens; on voudrait plus de pureté, de simplicité dans le chapiteau; enfin on prétend que l'excessive richesse de l'ionique fait paraître le corinthien qui est dessus trop pauvre et trop sec.

Le palais des Tuileries offre un déplorable exemple de ce que produisent le défaut d'unité de plan et l'antipathie qu'ont naturellement les achitectes pour continuer, dans le même ordre, des ouvrages qu'ils n'ont pas commencés eux-mêmes : tellement qu'on pourrait dire des Tuileries ce qu'un Anglais disait du palais de Fontainebleau : C'est un rendez-vous de pavillons, d'ailes de bâtimens, de galeries disposés sur une même ligne; mais du reste indépendans les uns des autres. L'ensemble d'ailleurs présente un coup d'œil désagréable, les pavillons des extrémités sont d'une grosseur demesurée relativement aux autres masses de l'édifiee; les avant-corps qui terminent les galeries découvertes du côté du jardin sont d'une forme bizarre, étant plus larges du côté de la cour que du côté du jardin, ce que l'on reconnaît avec peine en jetant les yeux sur leur toiture. En général les combles sont trop lourds, et certaines faces de l'édifice, particulièrement celles des pavillons extérieurs, sont criblées de trop d'ouvertures qui, divisées en quelques endroits par des planchers à l'intérieur, présentent au dehors une grande multitude de persiennes, ce qui ferait prendre ces corps de bâtimens pour des maisons bourgeoises.

Cependant cette ligne de construction n'a pas moins de 170 toises; quelle magnifique façade! et avec les mêmes dépenses, un homme de génie eût produit sur un emplacement aussi favorable. Le mal est maintenant irréparable; il se peut qu'il se rencontre un jour un architecte assez hardi pour former le projet de masquer au moins tous les corps et arrière-corps qui donnent sur le jardin, en les couvrant d'une construction régulière, à peu près comme on le pratiqua au Louvre du temps de Louis XIV, sur le côté qui regarde la rivière, d'où il résulta que l'ancienne façade devint un mur de refend.

Place du Carrousel.

A l'orient du palais est une place fort vaste, à peu près de figure carrée, divisée en deux parties par une grille. Cette place tire son nom d'une fête extraordinaire que Louis XIV y donna les 5 et 6 juin 1662. Cette fête, composée de courses, de ballets, s'appelait *Carrousel*. Il existait encore du temps de Louis XIV sur la place qui nous occupe, des fours de fabricans de tuiles; elle fut considérablement étendue à cette époque, puis resserrée par des constructions et des murs de clôture. La cour même des Tuileries était subdivisée en plusieurs autres.

Le 24 décembre 1800 (3 nivose an IX) le premier consul Bonaparte se rendant à l'Opéra, une machine, dite *infernale*, placée à l'entrée de la rue Saint-Nicaise, fit une explosion si terrible qu'une cinquantaine de maisons furent fortement ébranlées. Ces maisons furent démolies, et la place du Carrousel déblayée et agrandie.

C'est du côté du Carrousel principalement que furent attaquées les Tuilries à la fameuse journée du 10 août 1792. Les trous que les boulets des assaillans avaient faits dans les murs du palais furent bouchés avec des pierres sur chacune desquelles on avait écrit 10 *août;* Bonaparte fit effacer ces inscriptions ; mais il est encore très-aisé de distinguer les pierres.

Arc de triomphe du Carrousel.

Comme nous l'avons dit plus haut, la place du Carrousel est divisée en deux, ou plutôt est séparée de la cour des Tuileries par une grille. On entre du Carrousel dans cette cour par trois portes ménagées dans la grille. Aux portes latérales sont assises, sur des trophées d'armes, des statues colossales; elles n'offrent rien de remarquable : vis-à-vis la porte du milieu est un arc de triomphe.

Cet arc, élevé à la gloire des armées françaises ou plutôt à celle de Napoléon, fut fondé en 1806; son auteur, le sieur Fontaine, se proposa d'imiter l'arc de triomphe de Septime Sévère que l'on voit encore à Rome.

L'arc du Carrousel est percé sur la grande face de trois portes ou arcades; celle du milieu est plus grande que les deux autres. Une quatrième arcade, ouverte dans l'épaisseur du monument, le perce d'outre en outre, et coupe les trois autres arcades par leur milieu, ce qui produit huit pieds droits sur lesquels porte tout l'édifice.

Cet arc, comme son original, est surchargé d'ornemens, et c'est malheureusement en cela que consiste tout son mérite; ses deux faces principales sont ornées chacune de quatre colonnes corinthiennes, élevées sur des piedestaux : les bases et les chapitaux sont en bronze, le fût est de marbre rouge de Languedoc. Ces colonnes ainsi que leurs entablemens sont en saillie, ce qui produit des ressauts fort désagréables. Au-dessus des huit colonnes sont placées huit statues de marbre représentant des militaires avec les uniformes de la Grande-Armée, ce sont un sapeur, un dragon, etc., etc.

Six bas-reliefs à la gloire de Bonaparte sont placés sur les quatre faces de l'arc du Carrousel. On voit :

A droite de la grande arcade, entre les colonnes, la *Victoire d'Austerlitz*; par de Parcieux.

A gauche, la *Capitulation devant Ulm;* par Castelier.

Du côté des Tuileries :

A droite, l'*Entrevue des deux Empereurs*; par Ramey.

A gauche, l'*Entrée à Munich;* par Claudion.

Sur la face du midi, la *Paix de Presbourg;* par Lesueur.

Sur la face du nord, l'*Entrée à Vienne;* par de Seine.

Enfin cet arc de triomphe était couronné par un quadrige ou char triomphal traîné par quatre chevaux conduits par la victoire et la paix.

Le char, ainsi que ses roues, étaient formés d'une charpente de barres de fer sur lesquelles on avait fixé des tables de cuivre avec des clous. Les deux statues allégoriques étaient de plomb, le tout était doré : en somme c'était un très-mauvais ouvrage; il n'avait pas cinquante ans à exister ; on eût dit que ses auteurs prévoyaient sa destruction prochaine.

Quant aux chevaux, ils étaient antiques, fondus à Corinthe, ils furent attelés au char du soleil, environ 200 ans avant J.-C. Les Romains ayant saccagé cette ville, les chevaux furent portés à Rome, de là ils passèrent plus tard à Constantinople, puis de cette dernière ville à Venise, puis de Venise à Paris, puis enfin de Paris à Venise où ils sont maitenant.

Lors de la première invasion des Coalisés, tous les monumens furent respectés; l'arc du Carrousel ne perdit, à cette époque, que les inscriptions en lettres dorées qui se lisaient au-dessous des bas-reliefs ; il n'en fut pas à beaucoup près ainsi en 1815; ce monument fut dépouillé de presque tous ses ornemens : d'abord les étrangers enlevèrent ce qu'ils croyaient leur appartenir ; les chevaux, le char durent suivre nécessairement. Les bas-reliefs furent déplacés, mais non détruits ; ils ont été replacés depuis la révolution de 1830. On effaça l'image de Bonaparte sculptée au-dessous de la grande arcade et quelques aigles; toutefois on oublia qu'il y en avait au-dessous de chaque modillon, elles s'y voient encore.

L'édifice dont nous parlons vient de recouvrer toute sa gloire, à peu de chose près : un char de bronze, portant la statue de la restauration, attelé de quatre chevaux de même matière, remplace l'ancien quadrige ; cet ouvrage est de *Bosio*, sculpteur du Roi. On trouve que la pose de la statue de la restauration n'est



Les Tuileries

pas heureuse, que le fardeau semble un peu léger pour les quatre chevaux qui la traînent; ces chevaux valent bien certainement les anciens, dont le principal mérite consiste dans leur antiquité; mais ils sont mal accouplés, mal attelés. Peut-être, au lieu de leur faire détourner symétriquement la tête à droite et à gauche, ce qui n'est guère naturel, eût-on mieux fait de diriger toutes les têtes en avant.

Des bas-reliefs représentant les actions glorieuses du duc d'Angoulême en Espagne, furent mis à la place des anciens. Ces bas-reliefs en plâtre sont détruits.

L'arc de triomphe du Carrousel a 43 pieds de haut, 60 pieds de large et 20 pieds 6 pouces d'épais. Ces proportions sont de beaucoup trop faibles pour un monument situé au milieu d'un espace si vaste, et environné de pavillons et de corps de bâtimens si vastes et si élevés, aussi produit-il peu d'effet, vu de quelque distance. On ferait bien de le transporter ailleurs, si cela est possible, comme on l'a annoncé dans le temps.

Avant de quitter le Carrousel, le lecteur peut jetter un coup d'œil sur les deux corps de bâtimens qui le bornent au nord et au midi. Nous nous en occuperons spécialement lorsque nous décrirons le Louvre et les Musées qu'il renferme; passons pour le moment dans le jardin des Tuileries.

Jardin des Tuileries.

Ce jardin, avant Louis XIV, était séparé du palais par une rue qui s'appelait aussi des *Tuileries;* alors il était à peu près ce que le jardin des Plantes est aujourd'hui; il y avait des étangs, un chenil, des volières, des ménageries, même une garenne; des murailles et des fossés en défendaient les approches.

Le célèbre *Lenotre* fut chargé, en 1665, de mettre de l'ordre et de la régularité dans ce jardin; cet artiste, comme on sait, avait un penchant décidé pour la symétrie; ce goût est dominant dans le nouveau jardin.

Deux terrasses, parallèles, l'une au nord, l'autre au midi, partant l'une et l'autre des pavillons externes du Palais, environnent une vaste plansmétrie de 376 toises

de long sur environ 150 de large du côté de l'occident; les deux terrasses se rapprochent jusqu'à la porte d'entrée, de là elles se replient, dans l'intérieur, en fer à cheval et s'abaissent progressivement jusqu'au sol du jardin, proprement dit : à partir du Palais, la terrasse du nord est plus basse que celle du bord de l'eau, mais à partir de l'extrémité occidentale du bois, leurs hauteurs sont égales, ces terrasses sont plantées d'arbres et ornées, en partie, de statues de marbre et de bronze.

La terrasse du midi est beaucoup plus large, mieux plantée, plus agréable que celle du nord; dans le temps elle fut spécialement affectée aux promenades de Marie-Louise pendant sa grossesse; c'est alors qu'on exécuta le passage souterrain, dont une ouverture, actuellement bouchée, est à l'extrémité orientale de cette terrasse, et l'autre dans le palais des Tuileries; toutes les issues furent fermées par des grilles qui existent encore, et dans le petit bosquet qui couvre l'espace que la terrasse, en s'élargissant, laisse au couchant, on construisit le pavillon en forme de tente peinte et dorée, qui s'y voit encore. La même terrasse servit aussi de promenade, pendant sa grossesse, à madame la duchesse de Berry; la princesse sortant du pavillon de Flore s'y rendait à travers une haie de soldats.

La partie plate du jardin se divise en trois sections principales : le parterre du côté du château, le bois et l'espace découvert du côté du couchant.

Le parterre est subdivisé par des grilles, en tapis de gazon, bordés de plate-bandes plantées d'arbrisseaux et de fleurs; on y remarque aussi trois bassins; un, c'est le plus grand, vis-à-vis la porte d'entrée du palais, et les deux autres à droite et à gauche; ordinairement le dimanche, des jets d'eau donnent la vie à ces bassins; le parterre est encore orné d'un grand nombre de vases et de statues, dont nous donnerons les noms plus bas.

Le bois est planté d'arbres très-vigoureux; on y jouit, en été, d'un ombrage fort agréable, mais le sol est tellement foulé, que cette solitude ne saurait jamais faire illusion; une large allée, percée directement en face du pavillon du milieu du château, divise le bois en deux parties, au milieu de ces deux massifs d'arbres se rencontrent quelques pièces de gazon ornées de statues

et de constructions en marbre ; le massif du nord est séparé de la terrasse par une large allée, dite des orangers, parce qu'en effet elle est, dans la belle saison, ornée de deux rangs d'orangers ; autrefois elle était couverte de gazon ; à ses extrémités sont des statues.

Au couchant du bois est un grand bassin de figure octogone, du milieu duquel s'élève un jet d'eau de 10 mètres de hauteur, les dimanches et les fêtes.

Depuis Louis XIV, et surtout depuis la révolution, le jardin des Tuileries a reçu un grand nombre d'améliorations ; la muraille qui fermait à l'extérieur la terrasse du nord, a été remplacée par une belle grille, dont les barreaux sont terminés par des fers de lance dorés, des piliers carrés en pierre, portant des vases de marbre, soutiennent cette grille, les escaliers qui mènent aux terrasses, les bassins, etc., furent entièrement reconstruits ; on planta des arbres nouveaux sur les terrasses ; et des statues de marbre et de bronze, tirées des parcs de diverses maisons royales, vinrent augmenter les richesses de ce jardin ; la grande allée fut élargie et les constructions qui couvraient en partie les terrasses qui donnent sur la place Louis XVI, disparurent entièrement, le terrain qu'ils occupaient fut nivelé et planté ; enfin le jardin fut entièrement isolé de toute autre propriété étrangère.

Statues et vases du Jardin des Tuileries avant 1832.

Terrasse du bord de l'eau du côté du palais. — Cinq statues en bronze, Antinoüs, Hercule et Thélèphe, Diane, le Laocoon, Apollon du Belvédère, Vénus pudique, cinq vases.

Quatre vases ornant un escalier par lequel on descend dans le bois ; sous un enfoncement pratiqué dans un des murs qui soutiennent cet escalier, Cléopatre couchée au moment où elle vient d'être piquée par l'aspic qui est roulé autour de son bras ; ces bronzes sont des copies de l'antique.

Il n'y a point de statues sur la terrasse du nord.

Allée des Orangers. — Au couchant, un Méléagre, copie de l'antique ; à l'autre extrémité, bronze représentant Hercule terrassant le fleuve Achéloüs sous la figure d'un serpent, par Bosio ; quatre vases.

Terrasse parrallèle au palais. — Partant de la porte d'entrée à droite, bronze, d'après l'antique, représentant un esclave qui aiguise une serpe, il semble en même temps écouter une conversation, Flore et Zéphir, Hamadryade, par Coisevox, berger jouant de la flûte, par le même. Ce fut, dit-on, cette statue qui donna à Vaucanson l'idée de son fameux flûteur automate.

A gauche en sortant du palais, Vénus à la tortue, Vénus à la colombe, nymphe avec son carquois, un Chasseur, par Costou.

Autour du bassin à droite, Phaétuse changée en arbre, enlèvement de Cybèle par Saturne, mort de Lucrèce ou d'Aria, ce groupe convient à l'un et à l'autre sujet.

Autour du bassin à gauche, Atlas changé en pierre, enlèvement d'Orithie par Borrée, Enée portant son père.

Le long du bord oriental du bois à droite de la grande allée, Flore d'après l'antique, Diane, deux vases.

A droite, César, Hercule Farnèse tenant dans une main les pommes d'or du jardin des Hespérides.

Dans le massif du bois, à droite, pièce de gazon où l'on voit un siége de marbre demi-circulaire au milieu duquel est Apollon, jeune; devant lui sont représentés, sur des piédestaux, Hippomène et Atalante cherchant à se surpasser à la course, Hippomène tient dans sa main la pomme qui doit lui faire remporter la victoire. Ces statues étaient autrefois à Marly; elles sont de Lepautre et Costou.

Au milieu d'une autre pièce de gazon, Castor et Pollux, plus loin un centaure dompté par l'Amour.

Dans le massif, à gauche en venant du palais, autre siège de marbre demi-circulaire, au milieu duquel est un Faune portant un chevreau devant lui, sont Apollon et Daphné courant de front, contresens insupportable, car Apollon, poursuivant Daphné, devrait être placé derrière. A Marly, ces deux statues étaient placées comme le veut le bon sens.

Ensuite Bacchus et Hercule, jeune; deux lutteurs; un sanglier.

Le long du bois, du côté du couchant, à droite de la grande allée, Annibal tenant une aigle romaine renversée, à ses côtés est une urne pleine d'anneaux en-

levés aux chevaliers Romains tués à la bataille de Cannes, l'Hiver, l'Automne, une Vestale, Bacchus; à gauche, Scipion, l'Été, le Printemps, Agrippine, Silène.

Au bas des terrasses sont quatre groupes de fleuves; à gauche en regardant le couchant, le Nil, la Seine et la Marne; à droite, le Tibre, la Loire et le Loiret.

Sur le bord des terrasses autour du grand bassin, Apollon et les neuf Muses.

A la porte d'entrée, du côté des Champs-Élysées, Mercure et la Renommée montés sur des chevaux ailés, par Coisevox; on blâme l'artiste d'avoir représenté ces deux divinités sur des chevaux ailés, s'élançant au-dessus des faisceaux d'armes.

Sur les terrasses, aux coins qui sont du côté de la place, deux lions en marbre.

Vers la fin de 1831, le roi Louis-Philippe ayant fixé sa résidence aux Tuileries, ses architectes ont détaché deux parterres du grand jardin, dans lesquels la famille royale aura la facilité de faire quelques tours de promenade sous les yeux du public, dont elle ne sera séparée que par des grilles basses et des fossés assez larges et assez profonds pour tenir les indiscrets à des distances satisfaisantes.

Tout le monde sait combien ces travaux ont fait pousser de cris aux journalistes; c'est de la barbarie, c'est du vandalisme, disait-on, les statues ont été déplacées, mutilées, on a gâté le chef-d'œuvre de *Lenotre*. Quoi, le roi Louis-Philippe n'a pu se contenter de la demeure de Louis XIV; du grand Napoléon? et s'il voulait prendre l'air n'avait-il pas à sa disposition la terrasse du bord de l'eau? comment! l'élu du peuple s'est permis d'accomplir ce que les despotes ses prédécesseurs n'avaient jamais osé entreprendre; il a usurpé des biens appartenant à la nation, sans la consulter.

Les journaux du ministère vous disaient: N'est-il pas juste que le roi des Français se donne la petite commodité que le plus petit bourgeois ne se refuse pas, celle de pouvoir respirer, causer dans un coin écarté de la foule; il n'est pas vrai que le chef-d'œuvre de *Lenotre* ait été dégradé (c'est la vérité); convenez aussi que l'empereur avait formé le projet que Philippe vient

d'exécuter (raison bonne pour des nigauds). En laissant aux promeneurs la jouissance entière de la terrasse du bord de l'eau, le roi a fait preuve de délicatesse et de popularité.

En somme, on ne peut blâmer le retranchement qui vient d'être fait au jardin des Tuileries, il n'a perdu que peu de son étendue, encore est-ce dans une partie dépourvue d'ombrage, la moins agréable aux promeneurs. Mais on voit avec peine que ces changemens ont occasioné de graves accidens aux statues; en les plaçant et déplaçant; il en est plusieurs qui ont éprouvé des mutilations; Hyppomène et Attalante, Apollon et Daphné ont perdu bras et jambes: ces quatre charmantes figures sont replacées dans les jardins réservés; elles courent de front comme auparavant, deux vers le nord et les deux autres vers le midi. Plusieurs autres statues sont encore par terre; sept à huit piédestaux attendent les leurs, qui seront nouvelles, ce qui nous oblige à passer outre, et à laisser cet article imparfait. Parmi les statues nouvelles nous remarquons Spartaçus, par Foyatier; un laboureur contemplant les ossemens que sa charrue en déchirant un champ de bataille vient de mettre au jour: c'est la traduction de ces beaux vers de Georgiques:

. . . .
Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulchris.

PLACE DE LA CONCORDE.

En sortant du jardin des Tuileries par la porte du couchant, on entre immédiatement dans la place de la Concorde.

Cette place s'appela d'abord de Louis XV, à cause de la statue équestre de ce prince qui se voyait au milieu avant la révolution; elle s'appela ensuite place de la Révolution, de la Concorde et place Louis XV et enfin place Louis XVI.

La place de la Concorde fut commencée en 1763, sur les dessins de Gabriel. Sa figure est celle d'un octogone irrégulier, mais dont les côtés opposés et parallèles sont égaux. Aux angles sont huit pavillons semblables entre eux. A l'exception de deux côtés, au nord et au midi, la place est entourée de fossés revêtus de maçon-

nerie et bordée de balustrades en pierres. Cette place ne signifierait rien si elle était entièrement isolée ; tout l'intérêt qu'elle fait naître lui vient des monumens qui l'environnent. Au nord le Garde-Meuble, au midi le portique du palais de la Chambre des Députés, le pont de la Concorde avec ses statues, au levant les terrasses du jardin des Tuileries. Sous la restauration la ville de Paris avait destiné 1,500,000 francs pour exécuter des embellissemens autour de cette place; sur son milieu se serait élevé un monument à la mémoire de l'infortuné Louis XVI. Le piedestal en marbre blanc qui devait le porter s'y voit encore ; nous ignorons ce qu'on fera dans la suite.

La place que nous venons de décrire jouira dans nos annales d'une triste célébrité. C'est là que pendant quinze mois que dura le régime de la terreur, on vit la guillotine en permanence. C'est sur cette place que le roi Louis XVI, la reine sa femme, la princesse sa sœur, perdirent la vie sur l'échafaud, sans compter un grand nombre d'autres personnes distinguées par leurs talens et leurs vertus.

LE GARDE-MEUBLE.

Les meubles et bijoux de la couronne étaient gardés, avant 1760, dans un édifice sans importance. Lorsqu'on eut arrêté la construction des deux façades qui décorent au nord la place de la Concorde, on destina le bâtiment qui se voit derrière celle qui est au levant à servir de dépôt aux meubles de la couronne.

Les deux édifices connus sous le nom de *Garde-Meuble* sont parfaitement semblables et égaux. Du côté de la place, ils se terminent chacun par des pavillons sur les faces desquels sont en saillie de petits portiques formés de quatre colonnes corinthiennes, un fronton angulaire couronne ces portiques.

Une colonnade corinthienne joint, dans chaque bâtiment, les pavillons extérieurs.

Enfin portiques et colonnades sont assis sur un soubassement rustique percé d'arcades et d'une galerie dans toute sa longueur.

Des connaisseurs ayant blâmé Perrault de ce qu'il

avait accouplé deux à deux les colonnes de son péristyle du Louvre, on assure que Gabriel voulut leur donner satisfaction, quand il fut chargé de la construction des bâtimens du Garde-Meuble. Il est bien évident que son intention était d'imiter, si non de surpasser, la magnifique colonnade de Perrault. Le résultat ne justifia point sa témérité, le soubassement du Louvre prête à la critique, celui du Garde-Meuble est bien plus blamable encore. Quant à sa colonnade, elle ne présente ni magnificence ni solidité, les entre-colonnemens sont trop larges, ce qui fait paraître les fûts des colonnes trop petits; enfin ce qui dépare tout, ce sont les deux rangs de fenêtres qui se voient derrière avec leurs vitres; néanmoins ces deux corps de bâtimens produisent un bon effet. Au nord de la place, celui qui était affecté au dépôt des meubles de la couronne, sert maintenant de résidence au ministère de la marine; l'autre aile est habitée par des particuliers.

CHAMPS-ÉLYSÉES.

Cette promenade est une des plus fréquentées de Paris, l'étendue qu'elle occupe était, sous Louis XIV, couverte de champs et de jardins. Ce terrain fut planté sous son règne, et il porta d'abord le nom de *Grand-Cours*, puis celui de *Champs-Elysées*, qui lui est resté.

Les Champs-Elysées n'offrent rien d'intéressant, tout en est mesquin, même les arbres, tous ont quelque chose de rabougri; ce qui vraisemblablement provient de la nature du terrain. Nous n'insisterons pas d'avantage sur la description des Champs-Elysées, la ville de Paris devant y opérer, dans peu de temps des changemens extraordinaires.

La statue équestre de Louis XV devait être placée dans l'avenue des Champs-Elysées, au *Rond-Point*, où commence la montée qui conduit à l'arc de triomphe de l'Etoile.

En entrant par la place de la Concorde dans les Champs-Elysées, on voit deux chevaux de marbre à grandes proportions. On les a représentés au moment où ils se câbrent; ils sont gouvernés par des écuyers. Ces chevaux produisent un très-bel effet à l'entrée des

Champs-Elysées, ils en sont aujourd'hui le plus bel ornement : ils sont l'ouvrage de Coston.

Ces deux chevaux étaient autrefois à Marly, aux deux côtés de l'abreuvoir ; on les transporta à Paris, pendant la révolution, sur un charriot fait exprès, que l'on voit encore au Conservatoire des Arts-et-Métiers, rue Saint-Martin.

ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE.

Bonaparte ayant égalé ou surpassé les victoires des empereurs romains, ses architectes lui proposèrent de bâtir un monument digne de ses triomphes. Ils voulurent même que l'arc de l'étoile fût le plus solide, le plus colossal qui eût jamais existé.

Les fondations de ce bâtiment furent jetées en 1806; on creusa pour les asseoir jusqu'à la profondeur de huit mètres : on aurait poussé plus loin si la nature du terrain eût fait espérer que l'on trouverait prochainement le ferme. Dans cette incertitude, on forma une assiette factice composée de plusieurs assises de pierres de taille diposées de façon que les joints d'une assise inférieure étaient croisés par une des pierres de l'assise supérieure. Ce genre de fondation est très-solide ; car lors bien même que le terrain s'affaisserait, le monument s'abaisserait également dans toutes ses parties, ce qui n'occasionnerait aucun dérangement dans ses diverses masses.

L'arc de l'Etoile s'élevait un peu au-dessus du sol quand Napoléon fit venir d'Autriche sa femme Marie-Louise. Pour faire politesse à cette étrangère, les autorités lui offrirent l'image de l'arc de l'Etoile, fabriquée en charpente et en toile peinte. Les bas-reliefs qui devaient orner ce monumenr étaient aussi figurés en peinture. Jamais architecte ne fut plus heureux que Chalgrin ; il eut tout le loisir de contempler le modèle en grand de son projet.

Cette construction est solidement composée en pierre dures de Château-Landon. On s'est beaucoup récrié sur l'inutilité de cet ouvrage : qui peut en douter ? et cependant combien de gens ont vécu, vivent et vivront encore des dépenses qu'il occasionnera. Au reste, il survivra à tous les édifices actuellement existans

en France : ses proportions sont colossales; tant mieux, sous ce rapport, le génie français n'aura rien à envier aux portes de Thèbes.

L'arc de l'Etoile, que l'on achève maintenant, sera orné de bas-reliefs représentant les belles actions de . . . .

Voici ses proportions :

Hauteur 44 mètres, largeur 45, épaisseur 23, hauteur de l'arcade du milieu 30 mètres, largeur 15, arcades latérales, largeur 9 mètres, hauteur 18.

Ce serait abuser de la patience du lecteur que de lui signaler les deux misérables bâtimens qui servent de bornes à la barrière de l'Etoile. A cela près, s'il arrive dans la capitale de ce côté, nous pouvons l'assurer qu'il ne verra pas en Europe un coup d'œil plus magnifique.

En venant des Tuileries, et par la gauche de la grande avenue des Champs-Elysées, on peut entrer dans le nouveau quartier de *François Ier*, on n'y voit qu'une chose digne de la course, c'est sur le bord de l'eau une petite maison offrant en grande partie des constructions exécutées sous François Ier : elles faisaient auparavant partie d'une maison bâtie par Jean Goujon, auprès de Fontainebleau; on les a déplacées et heureusement accommodées dans la construction que l'on voit aujourd'hui.

Au milieu du quartier *François Ier* se voit un bassin circulaire qui attend de l'eau, et même, dit-on, le buste colossal, en bronze, du rival de Charles-Quint.

SAVONNERIE.

Cette manufacture de tapis, façon de Perse, fut établie par Henri IV, vers l'an 1604; elle est située quai de Billy, nº 30.

Pierre Dupont et Simon Bourdet furent les premiers qui dirigèrent cet établissement. Colbert lui donna une organisation nouvelle en 1663.

Il sort de cette manufacture des ouvrages d'une grandeur et d'une beauté digne des plus grands éloges; elle se fait toujours signaler avantageusement aux expositions publiques.

LE PONT D'IÉNA.

Le plus simple et peut-être le plus beau de la capitale; ce pont fut bâti dans les années 1809 — 1812, sur les dessins de Lamandé et Dillon. Il y a cinq arcades surbaissées, aussi élevées les unes que les autres, de façon que le pont est parfaitement droit, les piles sont à la moderne, c'est-à-dire étroites et arrondies à leurs deux bouts; directement au-dessus des piles et entre les arcades, se voyaient, en 1815, des aigles, les ailes déployées, entrelacées dans une couronne. Il ne reste plus que les couronnes au centre desquelles on a gravé le chiffre de Louis XVIII.

Aux deux bouts du pont sont, de chaque côté, des piédestaux en pierre dure de Château-Landon, sur lesquels on verra quelque jour des statues équestres, en bronze, en l'honneur de généraux célèbres.

Le pont d'Iéna semble un peu trop étroit, cela provient, dit-on, de ce qu'on devait primitivement le faire en fer comme celui d'Austerlitz : on changea d'idée quand les piles furent élevées. Il faut convenir aussi que les piédestaux qui le terminent paraissent un peu trop gros.

Tout le monde sait que ce pont prit son nom d'une victoire remportée sur les Prussiens par l'armée française. La fortune ayant conduit les Prussiens à Paris, ils allaient tirer vengeance de leur défaite passée en faisant sauter le pont; une autorité supérieure les empêcha de se déshonorer par cet acte de vendalisme.

En face de ce pont, et sur la pente de la montagne de Chaillot, devait s'élever, le *palais du Roi de Rome.* Quelques constructions étaient déjà commencées lorsque les revers qu'éprouva l'empire les firent suspendre. L'emplacement est aujourd'hui gazonné et planté d'arbres.

PONT DE GRENELLE.

Au-dessous du pont d'Iéna s'en voit un autre dont les arcades sont en bois et les piles en pierres; il est d'une fort bonne exécution. De ce pont part une longue et haute chaussée revêtue de pierres et plantée d'arbres, elle divise la Seine en deux branches, dont une destinée à former une gare, est fermée en amont,

par une estacade portant un petit pont sur lequel les gens à pied peuvent passser. Tous ces ouvrages sont dus à une compagnie de particuliers. L'estacade fut brisée par les glaces en 1830.

PONT DE LA CONCORDE.

Il fut bâti par Perronet, en 1787-1790, en face du palais Bourbon. Ce pont est dans le goût de celui de Neuilly, bâti aussi par Perronet; mais il est beaucoup plus orné, ses piles se terminent par d'espèces de grosses colonnes, et ses parapets sont formés de balustrades.

Au-dessous des piles se voient, en amont et en aval, deux rangées de statues posées sur des piédestaux. Celles du côté du couchant, au nombre de six, représentent, en venant du côté du palais de la chambre des Députés : *Condé*, *Sully*, *Duguesclin*, *le cardinal de Richelieu*, *Tourville*, *Suger*.

Celles du côté opposé, en entrant toujours par l'issue qui mène à la chambre des Députés, sont : *Turenne*, *Duguay-Trouin*, *Bayard*, *Colbert*, *Duquesne*, *Suffren*.

Ces statues ne font pas un aussi bel effet qu'on aurait pu l'espérer d'abord. Outre qu'elles sont trop fortes par elles-mêmes, on les a encore hissées sur des piédestaux d'une hauteur démesurée, tellement que le pont semble écrasé par des objets qui devaient faire son plus bel ornement.

Comme ouvrages de l'art, ces statues ont un mérite fort mince; on n'y trouve guère qu'à blâmer.

Si l'on doit attribuer une bonne partie de leurs défauts à l'inhabileté de leurs auteurs, il faut convenir aussi que ces derniers avaient de grandes difficultés à surmonter. Rien de plus incompatible en effet avec la simplicité, les contours purs et sévères de la sculpture que les grosses bottes, les larges casaques des guerriers du siècle de Louis XIV, de Charles VII et même de Louis XVI.

Place Vendôme.

Un hôtel qui avait été possédé par la maison de Vendôme a donné son nom à cette place, ouverte sur le terrain qu'occupait l'hôtel en 1685. Colbert acheta ce dernier avec ses dépendances 660,000 livres. Elle

fut d'abord commencée, mais la mort de Colbert fit suspendre les travaux. On commença à la reconstruire en 1699, sur un nouveau plan fourni par Mansard, telle qu'on la voit aujourd'hui.

La place Vendôme est entourée de bâtimens construits exactement suivant la même ordonnance. Un soubassement rustique percé de fenêtres et de portes sert de base à une ordonnance de pilastres corinthiens. Derrière cette ordonnance se montrent deux rangs de fenêtres, le milieu de chaque face est décoré d'un avant-corps couronné d'un fronton angulaire, soutenu par quatre colonnes corinthiennes à demi-engagées dans le mur.

La figure de cette place est un octogone long, dont les quatre petites faces sont égales entre elles, deux des quatre grandes sont coupées par les rues de la Paix et de Castiglione, les seules par lesquelles on entre dans la place.

COLONNE DE LA PLACE VENDÔME.

Au milieu de la place dont il vient d'être parlé, s'élevait autrefois la statue équestre et colossale, en bronze, de Louis XIV; le piédestal avait trente pieds de haut, le cheval avec le cavalier 22, le tout pesait 34,000 kilogrammes.

Aux quatre coins du piédestal étaient enchaînés quatre captifs, leurs bronzes ne sont pas détruits, on les voit encore au Louvre, musée ci-devant d'Angoulême. Ce monument fut renversé la veille du jour que l'infortuné Louis XVI fut conduit à la prison du Temple; on eut la cruauté de le faire passer sur cette place, et d'arrêter la voiture un instant afin qu'il vît de ses propres yeux l'affront que l'ont faisait à son aïeul.

Napoléon ayant usurpé l'autorité suprême sur les débiles agens de la république, ses flatteurs lui suggérèrent l'idée de célébrer la victoire d'Austerlitz par une colonne monumentale. Le génie de ses architectes, conseillés par la prudence, ou si l'on aime mieux, par la conscience de sa faiblesse, se contenta de faire en bronze une copie de la colonne Trajane à Rome. L'idée de revêtir un noyau de pierre d'une enveloppe de

bronze, avait déjà été mise à exécution à Constantinople dans le Bas-Empire.

La colonne de la place Vendôme est d'un douzième plus grande que la colonne Trajane; quant à l'ensemble, c'est absolument la même chose; dans l'une et l'autre, le piédestal ou *stylobate* est orné de bas-reliefs représentant toutes sortes d'armes prises sur l'ennemi; le double cordon qui divise, dans la colonne de Paris les faces du piédestal en deux parties, sert principalement à masquer les joints des plaques de bronze qui couvrent les faces.

Au-dessus et aux quatre coins du piédestal, on voit quatre aigles qui retiennent des guirlandes sous leurs serres; vient ensuite la plinthe de la colonne proprement dite, puis un tore composé de feuillages; enfin, commence une série de bas-reliefs disposés en élice autour du fût de la colonne.

Comme son original, cette colonne est d'ordre Toscan; au-dessus du tailloir est une galerie du milieu de laquelle s'élève une espèce de cippe couvert d'une émisphère, c'est la continuation du fût de la colonne; au-dessus de ce cippe était autrefois la statue colossale de Bonaparte, haute de 10 à 11 pieds; il était représenté couronné de lauriers, demi-nu, s'appuyant de la main droite sur son épée et portant dans la gauche un globe surmonté de la statue de la Victoire; cette statue est aujourd'hui remplacée par une pique haute de 6 mètres, portant un drapeau : elle ne doit pas rester.

Le gouvernement issu de la révolution de juillet s'est empressé on ne sait trop pourquoi, vu la nature de ses principes, de voter des fonds pour le rétablissement de la statue de Bonaparte sur la Colonne. Le programme enjoignait aux concurrens de représenter le héros vêtu à la moderne, en redingotte et coiffé d'un chapeau à trois cornes, par la raison, a-t-on dit, que la statue qui couronne le monument doit porter le costume que le grand homme affectionnait, et qu'il a rendu si fameux, et par la raison surtout que tous les personnages représentés sur les bas-reliefs portent des habits à la française. Les critiques ont ri beaucoup de l'idée qu'ils se sont faits de voir incessamment un guerrier dans les airs avec l'accoutrement d'un bourgeois; ils ont même

prétendu qu'en s'écartant ainsi des traditions de la brillante et judicieuse antiquité, nos gouvernans ont fait un pas de géant vers la décadance et la barbarie. Il est vrai de dire que la nouvelle statue de Bonaparte sera parfaitement en harmonie avec les drames, les romans, etc. qui se fabriquent actuellement en France.

Les bronzes de la colonne pèsent 900,000 kilogrammes; le travail de fonte et des ciseleurs, non compris la matière fournie en canons pris sur l'ennemi, coûta 1,200,000 fr. Lorsque toutes les pièces furent en place, les ciseleurs, en réparant l'ouvrage, en détachèrent 140 milliers; l'alliage du bronze n'est pas satisfaisant, le secret de cette composition, bien connu des anciens, retrouvé sous Louis XIV, ne put être saisi par les fondeurs de la colonne de la place Vendôme, il y a trop d'étain vers le bas et pas assez vers le haut, d'où résulte nécessairement une différence de couleur dans la hauteur du monument.

La série éliptique des bas-reliefs se compose d'un grand nombre de pièces qui sont fixées autour du noyau en pierre de la colonne avec des clavettes disposées de façon que tout l'ouvrage pourrait être démonté facilement, en commençant par le haut, sans éprouver aucun dommage.

Moyennant un franc, on peut monter sur le chapitau de la colonne par un escalier en vis pratiqué dans son fût.

Au-dessus de la porte d'entrée se lit :

Napolio imperator augustus, etc.

Au-dessus du chapiteau est l'inscription française suivante :

Monument élevé à la gloire de la grande armée, commencé le 25 *août* 1806, *terminé le* 15 *août* 1810, *sous la direction de MM. Denon, de Lepere et Gondouin, architectes.*

Les sujets sculptés sur les bas-reliefs représentent, suivant l'ordre qu'ils se sont passés, les événemens de la campagne de 1805; ils commencent au départ des troupes du camp de Boulogne et finissent à la paix, qui fut signée après la bataille d'Austerlitz; la largeur de l'élice des sculptures est de 1 mètre 2 décimètres, ces bas-

reliefs sont bordés par des cordons saillans, contournés aussi en élice, et sur lesquels sont inscrits les noms des actions représentées au-dessus.

Voici les proportions de la colonne :

Hauteur avec le piédestal .	43 mètres.
Diamètre.	4
Profondeur des fondations.	10
Hauteur du piédestal. . . .	7

On se procure des billets pour visiter cette colonne chez M. le directeur des travaux publics, rue de l'Université, nº 20.

Hôtel du ministre des finances.

Ce vaste bâtiment est au coin des rues de Rivoli et de Castiglione, il n'a rien à l'extérieur qui le distingue des autres édifices qui composent ces deux rues.

L'architecture de la rue de Rivoli est uniforme, elle consiste en un rang d'arcades au rez-de-chaussée, éclairant une galerie; ce soubassement est chargé de trois étages, non compris les logemens pratiqués dans les combles; cette uniformité, ces longues galeries sont d'un très-heureux effet aux yeux du vulgaire, mais le connaisseur éprouve un sentiment pénible en voyant d'élégans et faibles pieds-droits écrasés sous le poids énorme qu'ils soutiennent.

Église de l'Assomption.

Cet édifice est situé rue Saint-Honoré, entre les nos 369 et 371, il se compose d'une grosse tour couverte d'une coupole, la porte est abritée par un portique d'ordre corinthien; les colonnes sont inégalement espacées, l'entre-colonnement du milieu étant plus long que les autres; l'intérieur est éclairé par des fenêtres percées dans la tour. Cette construction n'a aucun mérite sous le rapport de l'art; on peut néanmoins le visiter en faveur de quelques tableaux qu'on y a placés depuis que cette chapelle a été érigée en église paroissiale sous l'invocation de *Sainte-Madeleine*.

Cet édifice, destiné à servir de chapelle à un couvent de femmes appelé du nom d'*Assomption*, fut bâti en 1670, sur les dessins d'*Errard*, peintre du roi.

Nouvelle église de la Madeleine.

Cette église, qui est encore en construction, est située sur le boulevard de ce nom, et sa principale porte d'entrée répondra directement au milieu de la rue Royale.

Une église, qu'elle est destinée à remplacer, étant insuffisante pour contenir les nombreux paroissiens de ce quartier, la construction de la nouvelle église fut décidée; on en posa la première pierre en 1764; l'ouvrage fut dirigé par l'architecte Constant d'Ivry; étant mort en 1777, son successeur, le sieur Coulure, démolit et changea tout ce qu'il y avait de fait; malgré les démolitions et les interruptions des travaux, ils étaient assez avancés en 1790; les événemens de la révolution les firent suspendre tout-à-fait.

En 1806, on proposa à Bonaparte divers projets pour utiliser l'emplacement et les constructions de l'édifice commencé; ces projets lui firent naître l'idée d'en changer la destination et d'en faire un temple dédié à la *gloire des armées françaises.*

Suivant le projet, ce temple devait contenir les statues des maréchaux de France et des généraux les plus distingués; sur des tables d'or, d'argent, de bronze et de marbre, on eût vu gravés, suivant le mérite de leurs exploits, les noms des militaires qui avaient contribué au gain de tant de batailles célèbres.

On choisit sur plus de cent vingt projets, celui de M. Vignon; l'ouvrage commença de suite; à l'exception des fondations, tout fut démoli et changé, les constructions continuèrent jusqu'en 1814.

En 1816, il fut décidé que le temple de la Gloire serait converti en église, ce qui n'occasiona aucun changement notable à l'extérieur.

La nouvelle église de la Madeleine aura, à l'extérieur, la forme et la simplicité d'un temple antique, point de ressauts, point de dômes, point de clochers; son plan est un rectangle de 100 mètres de long sur 42 de large hors d'œuvre; tout autour régnera un superbe péristyle d'ordre corinthien, composé de 52 colonnes, de 1 mètre 94 centimètres de diamètre, et par conséquent de 19 mètres 4 centimètres de haut (60 pieds); ce péristyle est élevé sur un soubassement lisse de

4 mètres de haut; au nord et au midi seront deux portiques terminés par des frontons angulaires; on arrivera au portique du midi par un perron de 30 marches.

Le ministre de l'intérieur a fait mettre au concours le bas-relief qui ornera le fronton du midi; le sujet est pris dans la vie de la Madeleine.

Cet édifice est construit avec la plus grande solidité; les plate-bandes des entablemens sont retenues par des bandes de fer pesant ensemble près de 200,000 kilogrammes.

Vu du centre de la place de la Concorde, le portique méridional de la Madeleine, sera le pendant de celui du palais de la chambre des Députés.

Comme l'intérieur de cette église n'est pas encore accessible au public, nous nous trouvons dans la nécessité d'en donner une idée, d'après ce qu'en dit M. Dulaur (histoire de Paris).

« Du vestibule extérieur, on arrivera dans un autre vestibule intérieur, à la droite et à la gauche duquel seront deux chapelles destinées l'une aux baptêmes et l'autre aux mariages.

» De ce vestibule intérieur, on passera dans la nef par une arcade haute de 25 mètres 91 centimètres, et large de 14 mètres 93 centimètres; la nef sera décorée des deux ordres ionique et corinthien, élevée sur le même soubassement.

» De chaque côté de la nef on verra trois chapelles.

» Le chœur, dont le plan fera un demi cercle, communiquera avec la nef par une arcade pareille à celle qui se trouvera du côté du vestibule intérieur. »

Collége-Bourbon.

(rue Sainte-Croix, n° 5.)

La population du quartier de la Chaussée-d'Antin s'étant considérablement accrue, les autorités jugèrent à propos, en 1779, de faire bâtir une chapelle succursale de Saint-Eustache; on se détermina, en même temps, à transporter dans ce quarti r les Capucins du faubourg Saint-Jacques, ce qui nécessita la construction, non-seulement d'une église, mais encore celle d'un couvent.

Les fondemens de cet établissement furent jetés en 1780, deux ans après il était terminé.

En 1790, le couvent fut transformé en un hôpital où l'on recevait des personnes infectées de la syphilis; enfin en 1800, après quelques changemens et de grandes réparations, la capucinière devint lycée appelé du nom de *Bonaparte*; en 1814, le lycée est devenue *Collége royal de Bourbon.*

Les bâtimens que nous décrirons, quoique dépourvus d'ornemens, se recommandent par leur simplicité et l'heureuse proportion des masses, à l'attention des connaisseurs.

A l'extérieur, le collége présente une façade aux extrémités de laquelle sont deux pavillons ou avant-cour, de forme carrée, réunis par un corps de bâtiment tout uni; le tout est couronné d'un entablement.

Au-dessus de chaque pavillon se voit une attique au-devant de laquelle paraît un fronton.

Trois portes sont les seules ouvertures que l'on voit sur cette façade, elles sont ornées chacune de deux colonnes sans bases, la plus grande répond au centre de tout l'édifice, les deux autres sont percées sur le milieu des pavillons.

Huit niches et deux bas-reliefs, dont il n'existe que la place, jetaient de la variété sur cette façade, dont on aurait pu, sans cela, trouver les masses un peu lourdes.

Si l'extérieur de la capucinière faisait honneur au génie de son architecte, le cloître ou péristyle, d'ordre dorique ancien qui règne autour de la cour, n'étant pas moins heureusement conçu, quoi de plus convenable pour servir de promenade à des capucins que ces galeries; qui les eût aperçus rôdant sous ces portiques se fût rappelé les anciens philosophes vêtus d'un accoutrement semblable, discourant sous quelque péristyle d'un temple de la Grèce.

Dans le même établissement se trouve une petite église, sons l'invocation de *Saint-Louis*, fort simple et en même temps très-intéressante à cause de ses proportions; on y voit un tableau représentant Saint-Louis visitant les pestiférés, et un vase contenant le cœur du

comte Choiseuil-Gouffier, célèbre pour son voyage en Grèce et son goût pour les arts.

Ces bâtimens furent construits par Brogniart.

Chapelle expiatoire de Louis XVI.

(rue d'Anjou Saint-Honoré.)

L'infortuné Louis XVI et son auguste épouse subirent, comme on sait, le dernier supplice sur la place, connu autrefois sous le nom de *Louis XV*; leurs corps furent inhumés dans le cimetière le plus voisin, c'était celui de la Madeleine; après le retour de la famille royale, on les exhuma pour les porter à Saint-Denis, et il fut arrêté qu'une chapelle expiatoire et monumentale serait élevée sur le lieu même où ils avaient reposé.

Ce monument, dont on doit le plan à l'architecte Fontaine, n'est comparable ni pour le style ni pour l'ensemble ou les détails, à aucun autre. Le caractère dominant est celui des tombeaux; son plan a la figure d'un rectangle, formant une espèce de cour en avant de la chapelle proprement dite. Des deux côtés de cet espace règnent deux sortes de galeries représentant deux suites de tombeaux. La façade extérieure par laquelle on y entre, offre de semblables images; les sculptures représentent des urnes funéraires, des torches, etc. L'intérieur de cette cour est exhaussé avec de la terre prise dans le cimetière où furent jetés les corps de plusieurs victimes de la révolution.

Sur la même cour se voit l'entrée de la chapelle; elle se compose d'une masse centrale de forme carrée aux faces de laquelle sont adossés des hémicycles qui, à l'intérieur, présentent comme trois grandes niches. Celle du fond sert de rond-point; dans celle de gauche sera la statue de Marie-Antoinette, et dans celle de droite celle du roi son époux.

L'édifice que nous décrivons rappelle un peu certaines mosquées de Constantinople, dont le membre principal, de figure carrée, est flanqué de demi-coupoles et couvert d'un comble hémisphériqe. Sa capacité intérieure paraît moins grande que ne semble l'anoncer à l'extérieur la grosseur de l'édifice qui, du reste, manque de grâce et de mouvement: toutefois il est

digne d'être visité, soit à cause de son originalité, soit pour les souvenirs qu'il est destiné à perpétuer.

Elysée-Bourbon.

C'est un gros hôtel situé rue du faubourg Saint-Honoré, et dont le vaste jardin est contigu aux Champs-Elysées. Comme monument, il est fort ordinrire; mais il est digne de quelque intérêt par rapport à la qualité des personnes qui l'ont successivement possédé ou habité.

Bâti en 1748, pour le comte d'Evreux, il devint la propriété de la fameuse Pompadour, prostituée de Louis XV. A sa mort, le marquis de Marigny, son frère en hérita; il le céda ensuite à Louis XV, qui le céda au financier Beaujon. De ce dernier il passa à la duchesse de Bourbon. Dans la révolution il reçut l'imprimerie du gouvernement; puis Marat l'acquit et l'habita. Napoléon le posséda à son tour : Alexandre et Wellington y ont logé. Enfin Lous XVIII en fit présent au duc de Berry, qui y demeurait quand l'infâme Louvel l'assassina.

Église Saint-Philippe-du-Roule.

(*Rue du Faubourg-du-Roule*, nº 8-10.)

Cette église, construite suivant le goût moderne, est un des édifices de Paris où il y a le moins à reprendre; on en doit les dessins à l'harchitecte Chalgrin. Elle fut commencée en 1769 et terminée seulement en 1784.

L'entrée qui donne sur la rue est décorée d'un portique composé de quatre colonnes d'ordre dorique moderne; ce portique est couronné d'un fronton angulaire dans le timpan duquel est représenté, en relief, la Religion avec ses attributs. Derrière le fronton s'élève une attique dont on ne voit guère la nécessité.

La partie du mur qui est derrière les colonnes est en rotonde, ce qui produit un dégagement d'un bon effet. Dans cet enfoncement se trouve, en face, la principale porte d'entrée; à droite et à gauche en sont deux autres plus petites.

Le plan de l'intérieur de l'église est un rectangle sur

le petit côté duquel, opposé à la porte, est un espace demi-circulaire où se trouve le chœur.

Deux rangs de six colonnes ioniques cannelées, d'un goût fort pur, divisent le principal corps de l'édifice en trois neufs. Au bout de chacun des bas-côtés est une chapelle.

Ce temple, dont la construction a été si lente que naguère l'intérieur des chapelles était tout brut, n'est point couvert d'une voûte, on y a suppléé par un ouvrage de menuiserie divisé en compartimens, et si bien exécuté, qu'il ferait illusion s'il était peint convènablement. Néanmoins il est fâcheux qu'un si bel édfice ne soit pas entièrement en pierre.

Chapelle Beaujon.

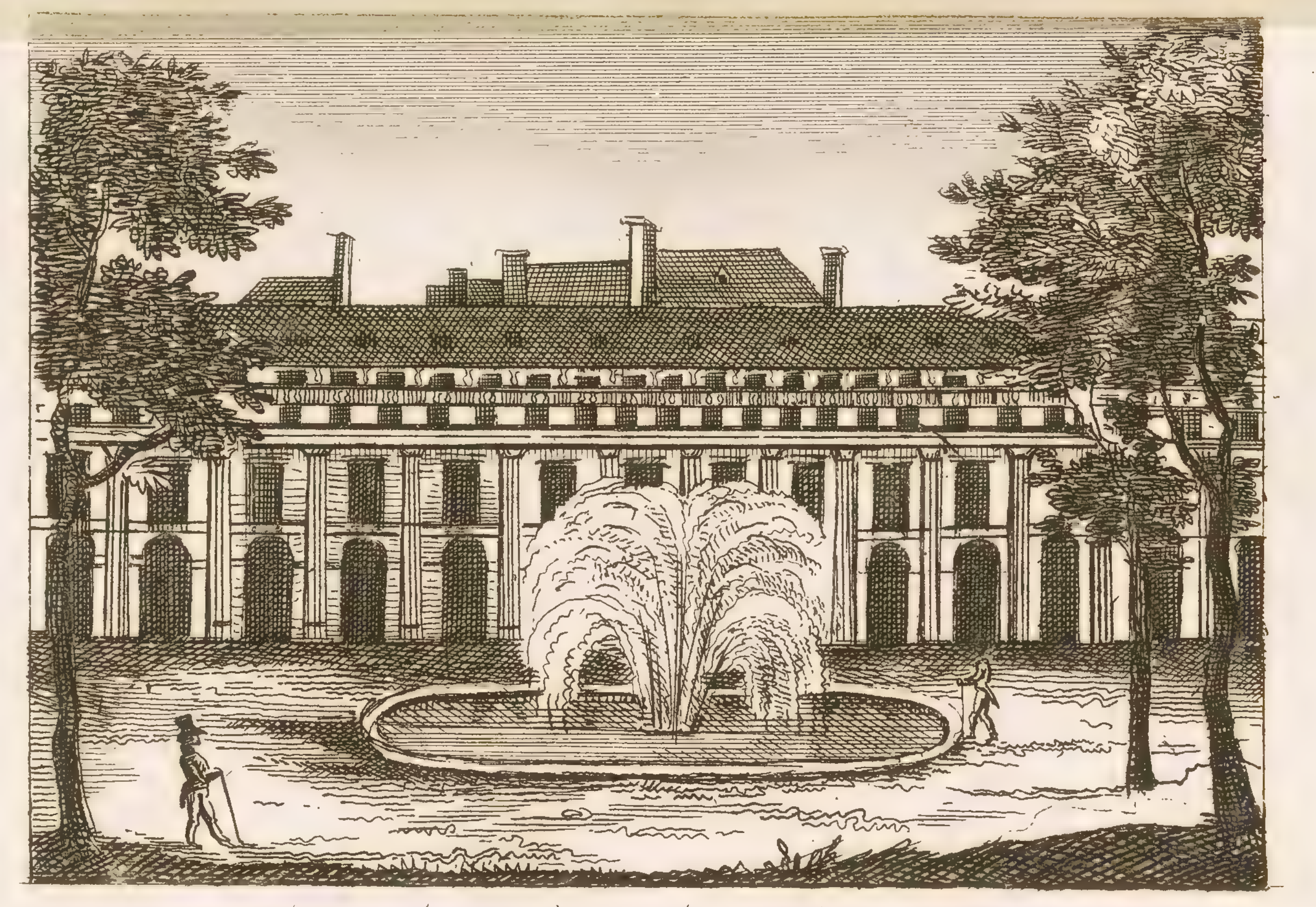
(*Rue du Faubourg-du-Roule*, *N*o 59.)

Girardin fournit les dessins de ce petit édifice, qui fut construit en 1780 aux frais du receveur-général des finances Beaujon (Nicolas).

Cette chapelle est un excellent morceau d'architecture; la façade qui donne sur la rue n'est percée que d'une seule ouverture; la porte d'entrée, laquelle est abritée par un petit porche soutenu par deux colonnes; le seuil est élevé de quelques marches. Pour rompre l'uniformité de cette façade, l'architecte a détaché, vers son milieu, un corps légèrement avancé; il est couronné d'un fronton angulaire. L'intérieur de l'édifice est divisé par deux rangs de colonnes d'ordre ionique en trois nefs. Des niches pratiquées dans les murs répondent aux entrecolonnemens. Cette partie de la chapelle est éclairée par une ouverture quadrangulaire pratiquée dans la voûte.

A l'extrémité de la nef est le chœur, de figure demi-circulaire; il est orné de colonnes corinthiennes isolées; il reçoit aussi le jour d'en haut.

Cette chapelle est dédiée à saint Nicolas, patron du fondateur.



Le palais Royal vu du jardin :

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartiers.
- Chaussée d'Antin.
- Palais-Royal.
- Feydeau.
- Faubourg Montmartre.

ÉDIFICES, LIEUX ET CURIOSITÉS REMARQUABLES.

Le Palais-Royal et galerie de tableaux du duc d'Orléans. — Le Théâtre-Français. — L'Eglise Saint-Roch. — La Bibliothèque du Roi. — Le Palais de la Bourse. — La Chapelle expiatoire du duc de Berry. — Le nouvel Opéra-Comique. — L'Eglise Notre-Dame de Lorette.

Paroisse.	**Succursale.**
Église Saint-Roch.	Notre-Dame de Lorette.

Mairie, rue d'Antin, n° 3.

PALAIS-ROYAL.

(*Rue Saint-Honoré, près du Louvre.*)

Cet édifice, qui n'a de remarquable que son étendue et l'affluence de gens de toute espèce que l'on y voit continuellement, fut bâti par le fameux cardinal de Richelieu, sous Louis XIII. On en jeta les fondemens en 1629 sur un terrain occupé ci-devant par deux ou trois hôtels. Une portion des murs et des fossés formaient alors la clôture de Paris.

Le cardinal fit orner sa nouvelle demeure avec tout le luxe dont on était capable à cette époque. *Le palais Cardinal* (tel fut d'abord son nom) renfermait des galeries de tableaux, des salles de bal, deux salles de spectacle; la chapelle n'était pas la pièce la moins intéressante : tous les vases servant aux divers offices ou cérémonies, comme encensoirs, burettes, calices, etc. étaient d'or massif enrichi de diamans. Ces précieux objets se voyaient avant la révolution dans le garde-meuble de la couronne.

Des deux salles de spectacle, une contenait 500 spectateurs seulement, elle était réservée aux personnes

favorisées ; la plus grande destinée aux curieux, pouvait recevoir 3000 personnes.

Le luxe du Cardinal qui, dit-on, s'allouait 4,000,000 f. par an pour sa dépense, ayant excité la jalousie de Louis XIII, il lui fit don de son palais. Après sa mort, arrivée en 1642, le roi alla avec la reine en prendre possession le 7 octobre, et dès lors il prit le nom de *Palais-Royal*, qu'il a toujours conservé, quoique l'on ait voulu lui imposer ceux de *Palais-Cardinal*, à la sollicitation de la famille de Richelieu ; *Palais-Egalité*, *Palais du Tribunat*, du temps de la république.

Louis XIV permit à Molière et à sa troupe, en 1660, de jouer dans la grande salle de spectacle. Après la mort de ce grand homme, on y joua des opéras.

Les bâtimens du Palais-Royal proprement dit, considérés comme morceaux d'architecture, sont détestables ou tous médiocres. Au rez-de-chaussée se rencontre partout une espèce de dorique bâtard dont les entre-colonnemens trop espacés, font ressortir la pauvreté des colonnes. Vu du côté de la place, le palais présente deux avant-corps sur chacun desquels se détache un portique surmonté d'un fronton angulaire soutenu par quatre colonnes très-espacées : les deux avant-corps sont joints entre eux par une galerie découverte, percée d'ouvertures par lesquelles on entre dans une cour, et l'on a en face un grand bâtiment couvert d'un comble et d'un pavillon, au-dessus duquel répond un avant-corps couronné par un fronton circulaire ; de là on passe dans une seconde cour dont on a prétendu orner la façade qui la domine du côté du midi, par deux lourds pavillons très-rapprochés, décorés de colonnes ioniques, dont les chapiteaux sont ornés de guirlandes. Des statues sont placées au-devant de l'attique. On ferait beaucoup de chemin avant de trouver une construction plus grotesque, plus sottement prétentieuse, plus barbare que cette façade du Palais-Royal. Ce qui n'est pas moins singulier, c'est que l'architecte Fontaine, qui a d'ailleurs quelque talent, a fait restaurer et achever cette façade suivant le plan de ses prédécesseurs, avec un scrupule vraiment digne d'éloges. C'est encore le même architecte qui a multiplié, dans tous les changemens ou augmentations

qu'il a faits dans ce palais, le dorique bâtard dont il a trouvé le type dans les anciennes constructions. Il règne autour de la seconde cour des galeries nouvelles élevées sur l'emplacement occupé naguère par les hideuses galeries de bois qui sont aussi décorées du même ordre.

Le Palais-Royal contient une galerie de tableaux fort intéressans.

Jardin du Palais-Royal.

L'ancien jardin du Palais-Royal, plus vaste que celui d'aujourd'hui, comprenait l'emplacement occupé par les trois ailes de bâtimens qui l'entourent. Outre le sol des rues Valois, Montpensier, Beaujolais, il avait pour tout ornement des allées d'arbres sous lesquelles se rendaient les oisifs du quartier.

Madame de Genlis raconte dans ses mémoires que, vers 1778, le duc d'Orléans se trouvait tellement endetté qu'il ne voyait d'autre moyen pour se tirer d'affaire que de se déclarer insolvable. Le frère de cette dame suggéra au prince l'idée de faire exécuter de grandes constructions dans son jardin du Palais-Royal, l'assurant qu'il en retirerait ensuite de grands bénfices en les vendant en détail à des particuliers.

Ce conseil fut trouvé bon, et dès le 1er août 1781, les arbres furent abattus et les fondations furent jetées l'hiver suivant, malgré les clameurs des propriétaires des maisons voisines qui souffraient avec peine qu'on les privât pour toujours de la vue d'une belle promenade.

Les trois ailes de bâtimens qui environnent le jardin du Palais-Royal sont, à l'extérieur, tout-à-fait ordinaires. Quant aux faces qui regardent le jardin, elles sont toutes trois composées absolument des mêmes élémens; au rez-de-chaussée, c'est une rangée d'arcades parfaitement égales entre elles. Leurs piedroits sont ornés d'un grand pilastre cannelé d'ordre corinthien, cet ordre de pilastres s'élève jusqu'au second étage. L'entablement est percé d'ouvertures et couronné d'une balustrade en pierre. De petites fenêtres sont aussi percées dans l'attique qui est au-dessus, et un peu en arrière. Les combles eux-mêmes sont

éclairés par des lucarnes, de façon que tout est habité, dans cet édifice, depuis les caves jusqu'au-dessus des toits.

Les cent quatre-vingts arcades du rez-de-chaussée éclairent trois galeries contigües qui, avec la nouvelle galerie que l'on vient de construire, formeront une promenade couverte sous laquelle on peut circuler à l'abri du soleil et du mauvais temps.

Il est fort heureux pour les galeries du jardin du Palais-Royal qu'elles aient été construites par le même architecte (Louis), sans quoi il est à croire qu'elles n'auraient pas l'uniformité et la régularité qui sont leur principal mérite; néanmoins il y a assez d'accord et de proportion entre les divers membres d'arhitecture. Les arcades ne sont point écrasées par les étages supérieurs comme dans la rue de Rivoli; les détails et les ornemens, d'assez mauvais goût, sont grossièrement terminés. Il règne dans tout cet édifice une foule de défectuosités qui attestent la parcimonie et la précipitation avec laquelle il fut bâti. Louis aurait dû couper ses galeries par des avant corps, et en placer même aux angles, comme il a été pratiqué dans la cour des Invalides.

Le jardin est aujourd'hui planté de jeunes marronniers formant plusieurs allées. Au milieu sont deux pièces de gazon, séparées par un bassin, du milieu duquel s'élancent plusieurs jets d'eau formant gerbe; dans l'une des pièces de gazon on voit une copie de l'Apollon du Belvédère, en bronze; et dans l'autre une copie de Diane *à la biche*, aussi en bronze.

Au nord du jardin on voit un cadran solaire *équinoxsal;* l'explosion d'un canon, placé à l'extrémité opposée, annonce le passage du soleil au méridien.

Le Palais-Royal, qu'on a appelé la capitale de Paris, jouit d'une grande réputation, il est connu dans toute l'Europe : il doit cette renommée à sa position auprès du Louvre, des Tuileries, de plusieurs théâtres, à son jardin et à ses galeries couvertes, dont les boutiques passaient autrefois pour des merveilles. Les nouveaux débarqués lui rendent visite en descendant de voiture; c'est le rendez-vous des filous, des joueurs, des faiseurs d'affaires, des femmes de mauvaise vie : on y

trouve tout ce qu'il est permis de désirer dans le reste de la ville : restaurans à tous prix, cafés, marchands de comestibles rares, des libraires, des cabinets de lecture, des marchands d'habits tout faits, des changeurs, etc.

Cette promenade n'est pas plus dangereuse qu'une autre, puisque l'on peut trouver ailleurs tout ce qu'elle renferme de vicieux; néanmoins un peu de défaveur accompagne ordinairement ceux qui passent pour des *habitués* du Palais-Royal.

Théâtre-Français.

La salle où l'on joue maintenant la comédie française fait partie du Palais-Royal; son entrée principale est rue Richelieu, nº 6 : ce bâtiment est tout-à-fait commun. Autour de l'entrée règne une galerie couverte, soutenue par le dorique bâtard dont nous avons déjà parlé. Le vestibule est de figure elliptique, il est sontenu par plusieurs colonnes doriques; on y voit la statue de Voltaire, l'intérieur de la salle est décoré de deux rangs de colonnes de mauvais goût. Cette salle peut contenir environ 1800 spectateurs; on y joue des tragédies, des comédies, des drames. Sous le rapport de l'art dramatique, ce théâtre est le premier de l'Europe, tant pour la richesse de son répertoire que pour les talens des artistes qu'on y a tant de fois applaudis, tels que Talma, Lafond, Michaud, Michelot; mesdames Duchenois, Mars, etc.

Cet édifice, bâti en 1787, par le sieur Louis, était destiné aux comédiens des *Variétés amusantes;* ils y jouèrent jusqu'en 1799. L'Odéon, où jouaient alors les comédiens français, ayant été incendié, ils se tranportèrent dans la salle du Palais-Royal où ils sont encore.

Théâtre du Palais-Royal.

A l'extrémité de la grande galerie du couchant, on vient d'ouvrir une petite salle de fort bon goût à l'intérieur; elle occupe l'emplacement du café de la Paix, qui lui-même avait succédé à la salle Montensier.

Bibliothèque du Roi.

*(Rue Richelieu, n*o 55.)

Les anciens rois d'Egypte et de Pergame avaient formé de grands dépôts de livres, appelés *bibliothèques;* les empereurs romains en eurent aussi. Dans le moyen âge il s'en est formé en Italie; mais aujourd'hui la France est, en cela comme en bien des choses, le plus riche pays du monde, et la bibliothèque du roi est la première de l'univers.

Le roi Jean passe pour le fondateur de cette bibliothèque. Elle se composa d'abord de huit à dix volumes. Charles V la porta à un millier de volumes, et la plaça dans une des tours du Louvre. La collection fut transportée à Blois sous Louis XII, puis à Fontainebleau sous François Ier, qui commença la fameuse collection connue sous le nom de *Cabinet de médailles.* Henri II, son fils, rendit une ordonnance qui obligeait tout libraire de déposer à la bibliothèque un exemplaire en vélin de tout ouvrage qu'il imprimerait par privilége.

Henri IV ordonna que la bibliothèque de Fontainebleau fût transportée à Paris; elle fut placée dans le collége de Clermont, rue Saint-Jacques, puis elle fut transférée rue de la Harpe. Par les accroissemens successifs qu'elle avait reçus, elle se composait déjà de 16,000 volumes, tant manuscrits qu'imprimés. Sous Louis XIV, elle fut transférée rue Vivienne; sous la régence du duc d'Orléans, on acheta un vaste bâtiment appelé l'hôtel de Nevers, rue Richelieu, que l'on destina à la bibliothèque, où elle est maintenant.

L'édifice de la bibliothèque est tout-à-fait simple; il se compose de plusieurs ailes de bâtimens disposées autour d'une cour déserte. A la droite de la porte d'entrée on voit un escalier orné d'une rampe assez remarquable comme ouvrage de serrurerie; il conduit au premier étage, dans lequel sont les principales galeries. Ces pièces n'ont rien qui les distingue, elles sont éclairées d'un côté par des fenêtres, sur le côté opposé sont des armoires contenant les livres : elles sont grillées vers le bas.

On trouve dans ces vastes salles un relief repré-

sentant les pyramides d'Egypte, une statue de Voltaire, un petit monument en bois représentant le Parnasse, sur lequel sont figurés en bronze les grands littérateurs du siècle de Louis XIV et de Louis XV. Cet ouvrage, exécuté aux frais de Tillon du Tillet, n'a aucun mérite ; les petites statues sont énormes relativement à la montagne qui les supporte. Louis XIV, sous les attributs d'Apollon, est au sommet, entouré des neuf Muses.

Au fond, et dans une salle qui est à côté de l'enfilade, on voit deux globes énormes, l'un céleste et l'autre terrestre ; ils ont chacun près de quatre mètres de diamètre. Le cardinal d'Estrées les fit exécuter à Venise par le jésuite Coronelli ; dans la suite il en fit hommage à Louis XIV, qui les fit placer dans son château de Marly. En 1722, ils furent transportés à la Bibliothèque du Roi, où ils furent définitivement placés comme on les voit aujourd'hui.

La géographie ayant fait des progrès considérables depuis un siècle, on ne doit pas être surpris si ces globes, principalement le terrestre, contiennent des erreurs connues, mais il serait facile de les rectifier.

Outre des livres imprimés, la bibliothèque renferme encore trois collections très-importantes, qui sont celle des *manuscrits*, celle des *estampes*, et le cabinet *d'antiquités*.

Les manuscrits grecs, latins, arabes, français, etc., s'élèvent à plus de 50,000 volumes : on peut les consulter tous les jours non fériés de 10 à 4 heures. Les plus anciens sont grecs ; ceux en latin ne remontent pas au-delà de 8 à 900 ans. Il y en a de français qui sont assez curieux, comme le *Télémaque*, écrit de la main de Fénélon, *la Henriade*, écrite de la main de Voltaire ; des *Lettres* de Henri IV, des *Mémoires* de Louis XIV, un livre de compte du temps de Philippe-le-Bel, écrit sur des tablettes enduites de cire.

Il est défendu, sans la permission des autorités, de faire imprimer les manuscrits que l'on aurait pu copier.

Le cabinet des estampes est aussi ouvert tous les jours non fériés, de 10 à 4 heures. On y arrive par une misérable petite porte ouvrant au-dessus du vestibule tout près de la cour. Il nous serait impossible de donner une

idée, même incomplète, de ce que renferme cette riche collection. On porte le nombre des dessins ou estampes à 1,600,000 reliées en volumes ou classées dans des portefeuilles.

Le cabinet des médailles et antiquités n'est ouvert que les mardi et vendredi de chaque semaine. La porte d'entrée est au fond de la première grande galerie. On y voit une foule d'objets très-curieux, tels que des aiguilles à coudre, compas antiques, un grand nombre de statues de divinités du paganisme, un vase en ivoire, d'une seule pièce de 18 pouces de haut, monté et doublé en vermeil, plusieurs objets trouvés à Tournai, en creusant les fondations d'une maison, dans un tombeau que l'on croit avoir été celui de Childéric, père de Clovis; ils consistent en plusieurs figures en or, ayant la forme d'abeilles, un globe de cristal, une hache, plusieurs filamens en or qui ont dû orner les habits du défunt; enfin, un anneau portant un cachet sur lequel est gravée en creux une tête, autour de laquelle on lit: *Childeric regis* (du roi Childéric). Dans d'autres cases on voit une patère d'or trouvée en 1774; elle a 2 décimètres 5 centimètres de diamètre; elle pèse 5 marcs 5 onces. Au fond sont représentés Hercule et Bacchus se défiant à qui boira le plus; sur le bord est une couronne de 16 médailles antiques.

Dans le même cabinet se trouvent deux disques d'argent d'environ 7 décimètres 7 centimètres de diamètre; l'un fut trouvé dans le Rhône par des pêcheurs, près d'Avignon, l'autre en Dauphiné par un laboureur. On regarde ces deux disques comme des boucliers votifs; sur le premier, qu'on appelait de *Scipion*, est représentée, en bas-relief, la querelle d'Achille avec Agamemnon; sur l'autre, appelé *bouclier d'Annibal*, est représenté un lion sous un palmier. Ces deux boucliers pèsent 42 et 43 marcs.

Dans le même cabinet sont suspendues les armes de François Ier, tirés du garde-meuble de la couronne. On y voit des momies, un fauteuil qui, dit-on, a appartenu au roi Dagobert, etc.

Cette riche collection a éprouvé, en 1831, une perte immense. Un vase en or, estimé 10,000 francs; une suite de médailles aussi en or, des empereurs romains,

jusqu'à Constantin ; plusieurs objets de même métal, ayant appartenu au tombeau de *Childeric*, ont été enlevés par des voleurs. Ces divers objets, dont la perte est irréparable, avaient une valeur intrinsèque de 500,000 francs. Les voleurs fouillèrent dans 1400 tiroirs et ne touchèrent à aucune médaille d'argent ou de bronze.

Autour de la pièce sont des buffets contenant plus de 100,000 médailles grecques, romaines, etc.

Au rez-de-chaussée de la bibliothèque est le fameux zodiaque de *Denderah*, apporté d'Egypte il y a quelques années, et que le gouvernement paya 150,000 fr.

Les livres de la bibliothèque étaient sous Charles V au nombre de 910
François I[er] 1,890
Louis XIII 16,746
Louis XIV 50,542
Louis XVI 200,000
Aujourd'hui 400,000

Dans ces nombres ne sont pas compris les manuscrits, qui s'élèvent aujourd'hui à 80,000.

Auprès de la Bibliothèque royale est un établissement où le gouvernement fait faire des cours de langues orientales.

Chapelle expiatoire du duc de Berry.

Elle s'élève en face de la Bibliothèque, sur l'emplacement de l'ancienne salle de l'Opéra, où, comme on sait, l'infortuné prince fut poignardé par l'infâme Louvel. Comme cet édifice est encore en construction, il nous est impossible de nous en occuper davantage pour le moment ; nous dirons seulement qu'il se compose d'un péristyle d'ordre dorique moderne de figure carrée ; la quatrième face, celle d'occident, a la figure d'un demi-cercle. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que le mouument, à l'extérieur du moins, sera fort médiocre.

Palais de la Bourse.

La Bourse de Paris était établie au commencement de ce siècle dans l'église des Petits-Pères, puis au Palais-Royal. En 1808 on posa la première pierre d'un

édifice spécial destiné aux réunions des commerçans et au tribunal de commerce : c'est l'édifice dont nous lons nous occuper.

La nouvelle Bourse est bâtie sur l'emplacement du couvent des Filles-Saint-Thomas, entre les rues Feydeau et des Filles-Saint-Thomas. Brogniart en a fourni les dessins : son plan est un rectangle de 69 mètres de long sur 41 de large. Tout autour règne un péristyle de 66 colonnes d'ordre corinthien, portées sur un soubassement lisse d'environ 3 mètres de haut. Les colonnes ont un mètre de diamètre et dix de haut. Audessus de l'entablement se voit une attique sans ornemens; elle couronne l'ordonnance et masque le toit.

La direction du rectangle est d'orient en occident; la principale entrée est de ce dernier côté. On y arrive par un perron de 16 marches. Du côté du levant en est un semblable ; mais le portique n'est pas aussi profond. La colonnade forme une galerie couverte tout autour de l'édifice.

Aux entrecolonnemens répondent deux rangs de fenêtres en arcades. Ces deux rangs sont séparés par un entablement d'ordre dorique. La colonnade est bien proportionnée et fort belle. On ne sait pourquoi, par quelle distraction, les architectes ont gâté ce magnifique édifice, en élevant derrière la colonnade deux étages de fenêtres d'ordre dorique. Il y a si peu de rapport entre cette ordonnance et celle des colonnes, que l'on peut considérer celles-ci comme environnant une construction avec laquelle elles n'ont aucun rapport; d'ailleurs, les architectes de génie ont toujours blâmé les entablemens qui semblent couper une colonnade en deux parties.

Dans l'intérieur, la pièce principale est la salle d'assemblée : elle est au rez-de-chaussée, et son plafond s'élève jusqu'au toit, par où elle est éclairée. La voûte ou plafond est peint en grisailles représentant des sujets allégoriques relatifs au commerce ; les murs de la salle sont percés de deux rangs d'arcades, un au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage; de façon que cette pièce rappelle un peu la cour de l'Hôtel des Invalides; mais elle est bien loin d'avoir le même mérite. Les piédroits des arcades supérieures sont trop

lourds. Le plafond ressemble à un toit : ce qui donne à cette salle l'apparence d'une cour vitrée.

Les autres pièces de la nouvelle Bourse sont propres et commodes; mais elles n'ont rien de remarquable. La salle où le tribunal de commerce donne ses audiences est du côté du portique oriental. Le toit de cet édifice est en fer et cuivre.

Malgré les défauts que nous venons de signaler, la nouvelle Bourse est un édifice fort rémarquable, parfaitement bien situé ; mais il n'a nullement le caractère de sa destination. Qu'on bouche les fenêtres, et ce sera un temple ; tel qu'il est, on peut le prendre pour l'habitation d'un riche particulier, qui a eu la fantaisie de l'environner d'une colonnade.

Eglise Saint-Roch.

(*Paroisse du* 2me *arrondissement, rue Saint-Honoré, entre les n*os 296 *et* 298.)

Louis XIV en posa la première pierre en 1653, avec sa mère, Anne d'Autriche : la construction fut lente. En 1721, le fameux Law donna 100,000 livres pour terminer l'édifice, qui ne fut entièrement achevé qu'en 1740.

Le portail de cette église s'élève sur la rue Saint-Honoré, au-dessus d'un perron composé d'un grand nombre de marches ; il présente deux ordonnances de colonnes, l'une dorique, au rez-de-chaussée, et l'autre corinthienne : celle-ci couronnée d'un fronton. Il règne assez d'harmonie entre toutes les parties de ce portail, mais il a le défaut capital d'être composé de deux rangs de colonnes superposées : disposition barbare, surtout à la porte d'un temple ; mais les architectes ne voulurent point se séparer de la tourbe d'imitateurs du portail Saint-Gervais.

L'intérieur de l'église est divisé en 18 chapelles, la nef, le chœur, le tout bizarrement distribué ; tellement qu'on ne pourrait en donner une idée sans s'aider d'un plan. L'architecture est généralement fort pauvre ; des pilastres doriques y forment le principal ornement; mais cette église renferme des singularités et des objets fort curieux.

On y voit plusieurs monumens funèbres érigés à la mémoire de Créqui, Corneille et Le Nôtre. On lit sur un pilier les noms des personnages illustres qui ont été enterrés dans cette église.

La voûte de la chapelle de la Vierge, de figure circulaire, qui est derrière le chœur, est peinte par Pierre. Elle représente l'Assomption ; le sujet qui est sur l'autel offre la scène de l'Annonciation. On blâme dans cette composition l'ange et les nuages qui le soutiennent.

Après la chapelle de la Vierge vient celle de la Communion, puis celle du *Calvaire*.

On entre dens cette dernière chapelle par des portes basses et étroites ; l'intérieur est faiblement éclairé par une ouverture que l'on ne voit point; au fond, et dans une niche s'élève, sur des rochers, la cime du Calvaire, Jésus-Christ crucifié et la Madelaine pleurant au pied de la croix.

Sur le devant de ce monument on voit un autel de marbre bleu-turquin ; le tabernacle est pratiqué dans une colonne tronquée, autour de laquelle sont suspendus les instrumens de la Passion.

La chaire, soutenue par les quatre Vertus cardinales, attire les regards ; au-dessus est un rideau, symbole de l'erreur, qu'un ange soulève et détourne.

En face de la Chaire est un beau tableau représentant Jésus-Christ expirant sur la croix.

Nouveau Théâtre de l'Opéra-Comique.

Ce bâtiment, chargé d'un comble énorme et criblé de fenêtres et autres ouvertures, offre, vers le bas, une réminiscence du fameux théâtre dit de *Marcellus*, à Rome, c'est-à-dire un ordre dorique au rez-de-chaussée, lequel porte une ordonnance semblable d'ordre ionique ; entre ces colonnes, qui sont adossées au mur, sont percées des fenêtres.

L'extérieur de cet édifice manque de force, de pureté et de grandeur ; c'est une grosse maison bourgeoise. A l'intérieur on remarque des escaliers et des dégagemens de quelque mérite, à cause des commodités qu'ils offrent au public les jours où il y a foule à ce théâtre.

On trouve dans cet arrondissement un passage fort remarquable par sa longueur et sa régularité, c'est le

passage *Choiseul*. Il donne dans la rue Neuve-des-Petits-Champs, et rue Neuve-Saint-Augustin.

Notre-Dame de Lorette.

(*Au bout de la rue Laffitte.*)

Dans la composition de ce temple, l'architecte s'est proposé l'imitation des basiliques de la primitive église.

Notre-Dame de Lorette s'annonce par un portique de quatre colonnes corinthiennes surmonté d'un fronton orné de statues ; à droite et à gauche sont des ailes plus basses, dont les entablemens ne s'accordent point avec celui de la nef principale.

L'opistodôme est un hémicycle surmonté d'un clocher, dont les dispositions rappellent les *campanilles* italiennes. Ce clocher nous semble trop maigre et trop léger pour les masses qui lui servent comme de soubassement.

Les amateurs trouvent aussi que le portique de cette église est trop haut.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartiers.
- Faubourg Poissonnière.
- Montmartre.
- Saint-Eustache.
- Mail.

ÉDIFICES, LIEUX ET CURIOSITÉS REMARQUABLES.

L'église Saint-Eustache. — La place des Victoires et la statue de Louis XIV. — Passage Colbert. — Passage Vivienne.

Paroisse.	**Succursales.**
Église Saint-Eustache.	Les Petits-Pères.
	Notre-Dame-Bonne-Nouvelle.

Mairie, place des Petits-Pères.

Eglise Saint-Eustache.

(*Rues Traînée et du Jour.*)

Cette église est bâtie sur l'emplacement occupé autrefois par une chapelle dépendante de Saint-Germain-l'Auxerrois; elle fut commencée en 1532, et terminée en 1642; le stye de cet édifice est le gothique, modifié par quelques réminiscences du style grec, les voûtes en sont fort élevées, les piliers qui les soutiennent, très-ornés, suivant le goût du temps, excitent une certaine admiration parmi le vulgaire.

Au dehors, l'église n'offre rien au-dessus du commun; on peut cependant jeter un coup d'œil sur le portail tourné vers l'occident; construit en 1754, il se compose de deux rangs de colonnes superposées, doriques au rez-de-chaussée et ioniques au-dessus; le milieu est couronné d'un fronton, les extrémités sont flanquées de deux tours. Ce portail, encore inachevé, est extrêmement médiocre, il a, en outre, l'inconvénient d'être adossé à un édifice gothique appartenant lui-même au genre grec, d'où résulte un défaut d'ensemble dans l'édifice principal.

En parcourant l'intérieur de Saint-Eustache, on peut s'arrêter devant la chaire à prêcher, l'œuvre, quelques statues, quelques tableaux; au reste, rien de tout cela n'est bien remarquable.

Église des Petits-Pères.

(près la place des Victoires.)

Elle fut dédiée par Louis XIII, qui en posa la première pierre en 1629 et voulut qu'elle portât le nom de *Notre-Dame des Victoires*, en mémoire des succès qu'il avait obtenus sur les protestans; le nom de *Petits-Pères* lui vient des religieux Augustins déchaussés, qui la firent recommencer sur un plan plus large en 1656; faute de fonds, les travaux furent suspendus; repris en 1737, ils furent terminés en 1740.

Cette église, aussi simple à l'intérieur qu'à l'extérieur, mérite à peine d'être visitée, quelques sculptures et quelques tableaux dédommageront faiblement le curieux qui voudra s'y transporter.

Place des Victoires.

Le maréchal de La Feuillade, plein d'admiration et de reconnaissance pour Louis XIV, voulut lui élever un monument capable d'arriver à la postérité la plus reculée; pour cela, il acheta, en 1684, l'hôtel de la *Ferté-Sénétère;* de son côté, la ville de Paris acheta l'hôtel d'*Émeri.* Sur les emplacemens de ces hôtels, on construisit la place des Victoires; son plan est de figure ovale ; à l'exception du côté du nord, tous les bâtimens qui l'entourent sont uniformes; ce sont des façades ornées de mauvais pilastres ioniques, élevés sur un soubassement rustique percé d'arcades. Cette place fut construite exprès pour recevoir une statue de Louis XIV.

Sur un riche piédestal en marbre, de 22 pieds de haut, s'élevait un groupe en bronze doré, de 13 pieds d'élévation : c'était Louis XIV, en habits de son sacre, foulant aux pieds un Cerbère ; derrière lui était la Victoire, portée sur un globe, tendant d'une main une couronne de laurier sur la tête du Roi. Aux angles du piédestal étaient représentés, en bronze, quatre captifs figurant des provinces vaincues ou soumises ; les quatre faces du piédestal étaient ornées de bas-reliefs représentant le passage du Rhin, la conquête de la Franche-Comté, la préséance de la France sur l'Espagne, et la paix de Nimègue ; La Feuillade avait porté l'adulation jusqu'à placer quatre fanaux autour du monument; ils étaient allumés tous les soirs. Le maréchal avait affecté des fonds non-seulement pour l'entretien des fanaux, mais encore pour faire dorer le groupe de bronze tous les 25 ans ; ses dispositions ne furent point respectées; après sa mort les fanaux furent supprimés ; enfin, en 1792, le monument fut renversé.

En 1793, une pyramide en bois le remplaça ; sur ses faces étaient inscrits les noms des hommes morts le 10 août à l'attaque du château des Tuileries, et la place s'appela place des *Victoires nationales.* En 1800, on eut l'intention de substituer à la pyramide, un monument élevé à la mémoire des généraux Kléber et Désaix; en 1810, un monument à la gloire du seul Désaix, remplaça les précédens : ce général était représenté presque tout nu, debout, appuyé d'une main sur son

épée et tenant de l'autre un bâton de commandement; à côté de lui était un petit obélisque qui, dit-on, a été emporté par les Autrichiens; le piédestal, revêtu de marbre blanc, était tout-à-fait dans le goût égyptien. On y voyait, pour ornemens, des globes ailés, des lotos, etc.; les barreaux de la grille qui l'entourait, se terminaient aussi en feuilles de lotos.

Ce monument était si mauvais, que le simple vulgaire faisait cercle autour pour le critiquer et en rire, de façon que l'autorité le fit voiler; on le démolit entièrement en 1814, et le bronze qui figurait Désaix fut refondu pour représenter Henri IV.

Plus tard, Louis XVIII fit rétablir la statue de Louis XIV; ce roi, vêtu à l'antique et coiffé d'une perruque, est assis sur un cheval dont l'attitude rapelle celui de Pierre-le-Grand à Saint-Pétersbourg; quoique ce groupe pèse environ 8,000 kilogrammes, il repose entièrement sur les deux pieds de derrière du cheval, il est encore retenu par une attache masquée par les crins de la queue.

La figure du roi, malgré sa perruque, est digne d'éloges; le cheval, dont l'attitude est extraordinaire, a été l'objet de plusieurs critiques : on lui trouve la tête trop lourde. Pourquoi les oreilles sont-elles penchées en arrière? pourquoi se câbre-t-il avec une sorte de fureur? Mais il faut convenir que l'artiste, M. Bosio, s'est fait des tours de force fort difficiles à surmonter; il sera d'ailleurs toujours presque impossible de produire, sans défauts notables, un groupe représentant un homme à cheval. Les anciens, dont le goût était si exquis, ne se sont guère étudiés à représenter des animaux; ils ont aussi exécuté fort peu de statues équestres : celles qui nous restent ne font pas honneur à leurs auteurs. L'animal sur leqvel est monté Marc-Aurèle, que l'on voit à Rome, ressemble plus à un petit bœuf qu'à un cheval.

Sur les deux faces du piédestal en marbre de la statue de la place des Victoires, sont incrustés deux bas-reliefs; celui qui regarde l'orient représente le passage du Rhin, si magnifiquement chanté par Boileau; on y voit Louis *que sa dignité attache au rivage :* sur la face opposée le même prince est représenté assis, distribuant des récompenses : aux quatre coins du piedestal de-

vaient être d'autres ornemens en bronze; on n'a pas jugé à propos de les placer.

Le monument fut inauguré le 25 août 1822; un invalide qui avait vécu sous Louis XIV, assista à cette cérémonie, vêtu de l'uniforme que les soldats portaient sous ce roi.

La grille qui entoure le piédestal est de figure elliptique; il est surprenant que les artistes qui ont dirigé cette construction n'aient pas fait l'observation qu'un objet rectangulaire n'est jamais bien placé au milieu d'un cercle ou d'une figure ovale.

On voit encore au Louvre, Musée du duc d'Angoulême, les bas-reliefs qui ornaient le piédestal de l'ancienne statue.

PASSAGES.

Dans le troisième arrondissement on rencontre deux galeries fort intéressantes, connues sous les noms de *passage Vivienne* et *passage Colbert*.

Ces galeries établissent une communication entre la rue Neuve-des-Petits-Champs et la rue Vivienne; elles sont coudées l'une et l'autre et couvertes de vitrages; elles sont décorées avec beaucoup de goût, au point qu'il est permis d'avancer qu'elles ne dépareraient pas la demeure d'un prince. On voit dans le passage Colbert une rotonde qui formerait un très-beau salon.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartiers.
- Saint-Honoré.
- Louvre.
- Marchés.
- Banque de France.

ÉDIFICES, LIEUX ET CURIOSITÉS REMARQUABLES.

Le Louvre; sa **Galerie.** — **La Fontaine de la place du Châtelet.** — **La Halle au Blé.** — **La Fontaine des Innocens.**

Paroisse, Saint-Germain-l'Auxerrois. *Sans succursale.*

Mairie, place du Chevalier-du-Guet, nº 4.

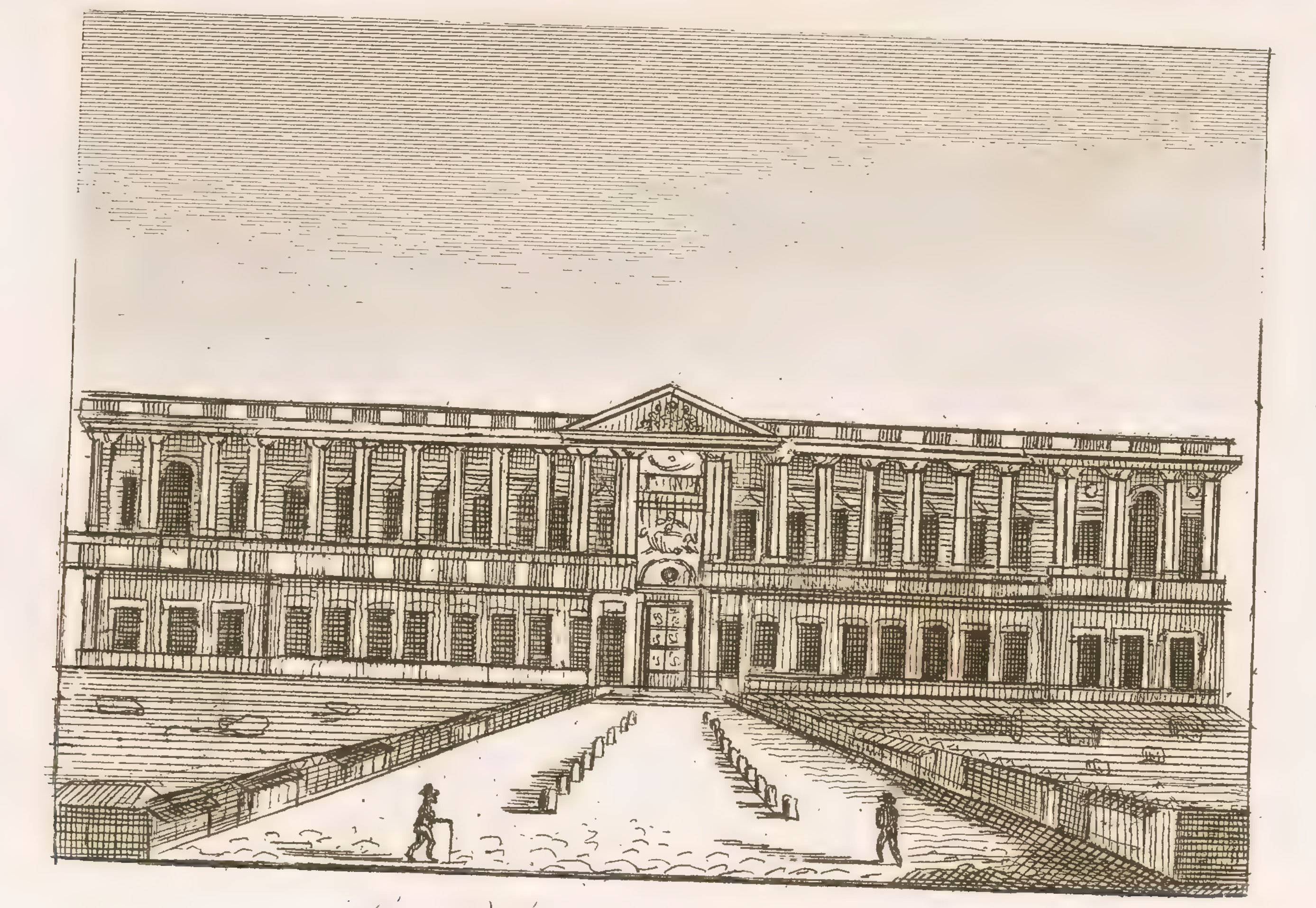
LE LOUVRE.

L'origine de ce palais, devenu si fameux, l'étymologie de son nom se perdent dans l'obscurité des temps. Toutes les dissertations qu'on a faites sur ce sujet n'ont produit rien de satisfaisant; nous savons que Philippe-Auguste fit élever des constructions sur l'emplacement qu'il occupe; que jusque sous François Ier, le Louvre comprenait tout à la fois une habitation royale, une forteresse et une prison; une grosse tour occupait le milieu de la principale cour, des fossés remplis d'eau en défendaient les approches. On remarque même, dans les divers plans que les plus célèbres architectes du siècle de Louis XIV présentèrent pour la reconstruction de ce palais, qu'on était dans l'intention de le ceindre de fossés.

François Ier, prince ami des arts et de la magnificence, résolut de construire sur le terrain occupé par les bâtimens du Louvre, un palais plus digne de son siècle, et suivant les progrès que venait de faire l'architecture. *Pierre l'Escot*, abbé de Clugni, fut chargé de la direction de l'ouvrage, comme architecte, et le célèbre Jean Goujon de l'orner, comme sculpteur.

Le dessein de l'Escot était de bâtir un palais, formé de quatre corps de bâtimens disposés autour d'une cour carrée; il fit lui-même construire deux de ces ailes, dont une existe encore telle qu'il l'avait dessinée, l'autre a subi beaucoup de changemens. Les deux ailes de l'Escot occupaient les deux moitiés des côtés de la cour actuelle, comprises entre la porte du midi et la porte du couchant, de sorte que si le plan de l'Escot eût été suivi rigoureusement, la cour du Louvre serait le quart de ce qu'elle est aujourd'hui. Henri II, fils et successeur de François Ier, fit continuer les travaux et terminer le *Vieux-Louvre*, qui se composait du côté occidental, de la cour d'aujourd'hui, d'une aile de bâtiment qui s'avance vers le midi jusque sur le quai, etc. Sous Louis XIII, l'architecte Lemercier, s'écartant du système de l'Escot, fit élever le pavillon de l'Horloge, dont le dôme carré est soutenu par des cariatides sculptées par Sarrasin.

Enfin Louis XIV, avec l'envie et les moyens de s'il-



La Colonnade du Louvre.

lustrer dans toutes les carrières, lui ou ses ministres, formèrent le projet de terminer le Louvre, en conservant, autant que cela pourrait se faire, ce qui était déjà élevé, et en bâtissant de nouveaux corps de bâtimens que l'on accorderait avec les anciens. Leveau, architecte du roi, fournit des dessins pour élever la principale façade du palais, celle qui regarde l'orient. Déjà les fondations sortaient de deux ou trois mètres hors de terre, lorsque Colbert fut nommé surintendant des finances. Comme il avait une envie demesurée de se distinguer et de répondre à la confiance dont l'honorait son maître, il fit suspendre les travaux, parce qu'il n'était pas content des dessins de Leveau; il invita tous les architectes de Paris à venir voir le modèle en relief de cette façade, à tracer chacun un nouveau dessin, avec promesse d'adopter celui qui serait reconnu meilleur. Les desirs de Colbert furent satisfaits; mais parmi les concurrens, il s'en présenta un qui, par sa profession, semblait devoir être tout-à-fait étranger à l'architecture, c'était le médecin *Claude Perrault*, dont le frère *Charles*, premier commis des bâtimens, avait des relations fréquentes avec le surintendant : son frère lui ayant communiqué son dessein, il lui suggéra l'idée de la colonnade, et toutes corrections faites, il présenta ce plan à Colbert qui en fut ravi. Cependant, comme il se méfiait de ses connaissances en architecture, il voulut connaître le sentiment des artistes d'Italie; le résultat de l'appel qu'il leur fit ne répondit pas à ses espérances.

Le chevalier Bernin jouissait alors d'une très-grande réputation, comme architecte et comme sculpteur; c'est à lui que l'on doit le baldaquin de Saint-Pierre de Rome et la colonnade circulaire que l'on voit au-devant de ce temple. Louis XIV écrivit à Bernin pour l'engager à passer en France; il y fut reçu avec des dépenses et des honneurs extraordinaires. Le dessin de Perrault fut laissé de côté, dans la persuasion où l'on était qu'un artiste aussi merveilleux que Bernin donnerait des plans bien supérieurs : il avait lui-même une idée fort avantageuse de ses talens; mais les dessins qu'il fournit furent jugés comme ils le méritaient : médiocres. Cependant, tel était l'ascendant que lui avait

donné sa renommée, qu'on n'osa point se prononcer tout haut; bien plus, on commença à démolir les fondations de Leveau pour jeter celles de la façade du cavalier Bernin, dont Louis XIV posa solennellement la première pierre le 17 octobre 1665.

Cependant, Colbert voyant qu'il s'était trompé, fit des observations au cavalier qui les reçut de mauvaise grâce. Des changemens et des corrections qu'on lui demanda l'irritèrent : il demanda à se retirer; on fut ravi de sa démarche, et la veille de son départ, Charles Perrault lui porta dans ses bras, comme il le dit lui-même, 3,000 louis en or, plus un brevet de 12,000 livres de pension annuelle.

Le Bernin parti, on revint au dessin de Perrault, le plus beau, le plus magnifique de tous ceux qui furent présentés sur le même sujet, comme on peut s'en assurer en consultant l'*Architecture-Française* de Blondel, où l'on trouve les gravures des plans de Leveau, de Bernin, etc. On commença à bâtir, sur le dessin de Perrault, en 1666; on fut obligé d'abord d'arracher les fondations de l'ouvrage du cavalier Bernin; néanmoins la façade fut terminée en 1670.

La colonnade du Louvre est assise sur un soubassement percé de fenêtres, et forme le rez-de-chaussée de l'édifice; trois avant-corps coupent les lignes horizontales de cette construction.

L'avant-corps du milieu est couronné d'un fronton angulaire, dont les deux côtés supérieurs sont chacun d'une seule pierre de 5 pieds de longueur et de 3 pieds d'épaisseur. Ces deux pierres n'en formaient qu'une que l'on scia en deux; pour les élever, il fallut construire un échafaud en talus, dont le pied commençait au Pont-Neuf.

Les avant-corps extrêmes n'ont point de fronton ; ils sont décorés de pilastres et de colonnes, et percés de trois ouvertures ou fenêtres ; celle du milieu, beaucoup plus grande que les deux autres, figure une grande porte en arcade.

Les trois avant-corps sont unis par une colonnade d'ordre corinthien; les colonnes au lieu d'être espacées également, comme à l'ordinaire, sont accouplées deux à deux, et posent sur une espèce de demi-piédestal :

entre deux couples de colonnes se montre une fenêtre percée dans le mur, qui laisse entre lui et les colonnes une galerie de près de quatre mètres de large. Des pilastres accouplés réfléchissent les colonnes sur les murs; toutes les fenêtres, excepté les grandes des avant-corps, sont surmntées d'un fronton.

La construction de cette façade offre plusieurs choses remarquables : les grands entrecolonnemens étant fort larges, on se vit dans la nécessité d'armer les plates-bandes de tirans de fer; les colonnes elles-mêmes sont enfilées dans toute leur hauteur d'une barre de fer enveloppée d'une feuille de plomb de deux lignes d'épais. La galerie qui règne derrière les colonnes est recouverte d'une voûte en plein ceintre, de façon que les plates-bandes se trouvent bien moins chargées, et que l'on a toujours la facilité de visiter leurs armatures.

Quant aux ornemens de cette façade, ils sont analogues à la richesse de son architecture. Au-dessous du plafond de la galerie sont sculptés des soleils, emblêmes que Louis XIV avait choisis. Lors de la restauration du Louvre par Napoléon, on lisait *Napoléon* sculpté dans le tympan du fronton. Le bas-relief que l'on voit actuellement représentait le buste de Napoléon, sur un piédestal, entouré des Arts, des Muses et de la Victoire. Au bas du buste se lisait cette inscription :

Napoléon-le-Grand a terminé le Louvre.

En 1814, le buste de Napoléon fit place à celui de Louis XIV, sur lequel on lit :

Ludovico magno (à Louis-le-Grand).

C'est aussi sous Napoléon que Cartilier sculpta le quadrige que l'on voit au-dessus de la principale porte d'entrée.

Lors de la restauration de ce palais, on fit communiquer les deux galeries, que l'on pava en *lastrico*, sorte de terrasse divisée en compartimens symétriques, composée de plusieurs couches de mortier et recouverte de morceaux de marbre. Les fenêtres qui donnent sur les galeries avaient été projetées par Perrault; mais ne pouvant les faire concorder avec celles de la façade

qui est du côté de la cour, il les remplaça par des niches : celles-ci furent ouvertes sous Napoléon.

La façade orientale du Louvre a été l'objet de beaucoup de critiques et de grands éloges. On a été jusqu'à prétendre que son ordonnance n'est pas originale, et que Perrault en prit l'idée dans un monument de Palmyre. Cette critique n'est pas fondée, car les ruines de Palmyre furent découvertes long-temps après Perrault ; d'ailleurs la façade que l'on regarde comme l'original de celle du Louvre, lui ressemble fort peu et lui est bien inférieure.

On blâme Perrault d'avoir accouplé ses colonnes. Quelle raison en avait-il? on l'ignore ; mais ce qui est bien certain, c'est qu'elles ne feraient pas si bien si elles étaient isolées : on en voit la preuve dans le bâtiment du Garde-Meuble.

On voudrait aussi que l'architecte n'eût pas élevé sa colonnade sur un soubassement percé de fenêtres, ce qui fait naître l'idée qu'il a voulu placer un édifice sur un autre. Ces observations sont plausibles ; il est probable que si le soubassement était lisse, un peu moins haut, et que l'on arrivât sous les galeries de la colonnade par un perron, comme le proposa François Blondel, il est probable, disons-nous, que, sans rien perdre de sa richesse, cette façade gagnerait beaucoup du côté de la simplicité.

Quoiqu'il en soit, le chef-d'œuvre de Perrault est bien, malgré ses defauts, le coup d'œil le plus enchanteur que l'architecture moderne offre aux regards des amateurs ; rien, sous ce rapport, ne peut lui être comparé parmi les édifices modernes, ni peut-être parmi les anciens ; c'est une féérie ; mais encore faut-il être connaisseur pour en sentir tous les charmes.

Cette magnifique construction resta dans un abandon complet depuis Louis XIV jusqu'à Napoléon ; on l'a même vue jusqu'à ces dernières années environnée de débris, de gravats et d'une clôture de vilaines planches, qui vient enfin de faire place à une grille en fer, dont on ne peut louer que l'utilité ; car elle est toute simple, trop simple ; en effet, n'était-il pas convenable de faire quelques frais de plus dans le voisinage d'un si bel édifice.

Le rapport de la hauteur de cette façade à sa longueur est comme 4 est à 25; la largeur de l'avant-corps du milieu est à la largeur totale comme 3 est à 19, et celle des pavillons extrêmes aussi à la longueur totale comme 1 est à 7.

La hauteur du soubassement est à celle de l'ordre qu'il supporte, y compris la balustrade du couronnement, comme 7 est à 17.

Les colonnes ont 21 modules ou 10 diamètres et demi de hauteur, et réellement 37 pieds 11 pouces.

L'entablement a quelque chose de plus en hauteur que le quart de celle de la colonne.

Le place du Louvre est tout-à-fait indigne du palais; il ne s'y trouve aucune maison au-dessus du passable; l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui est en face de la colonnade, est d'une grande pauvreté à l'extérieur et fort peu intéressante à l'intérieur (1).

Le Louvre et les Tuileries servirent comme de forteresse, le 29 juillet 1830, aux soldats du despotisme. Ces deux palais portent encore les marques des attaques dont ils furent l'objet de la part des patriotes. Une balle fit tomber une des feuilles du rang inférieur du chapiteau de l'avant-dernière colonne du côté du midi, façade orientale du Louvre; le tableau du sacre de Charles X fut criblé de balles; et plusieurs autres objets précieux, comme pierres gravées, etc., furent enlevés du Musée, salons des bijoux.

Façade du côté de l'eau.

Comme celle de l'orient, elle se compose de trois avant-corps; celui du milieu est terminé par un fronton

(1) Cette église fut reconstruite en partie en 1423; elle est d'architecture gothique; à l'extérieur elle offre plusieurs innovations ou singularités remarquables. La porte d'entrée se distingue par un porche de figure rectangulaire qui forme comme le vestibule de tout l'édifice.

L'intérieur n'offre de remarquable qu'une belle grille en fer, autour du chœur, construite en 1743.

Dans cette église furent inhumés Malherbe: la célèbre Mme Dacier.

Au mois de février 1831, un service funèbre pour le repos de l'âme du duc de Berry ayant été célébré dans cette église avec une sorte d'affectation, le peuple crut voir dans cette cérémonie un acte de révolte et d'insolence de la part du parti des Bourbons: dans sa colère il dévasta l'église, renversa la croix qui surmontait son portail; depuis lors on parle de démolir cet édifice.

angulaire : le soubassement, percé aussi de fenêtres, supporte une ordonnance de pilastres corinthiens et non accouplés; deux rangs de fenêtres, non compris celles du soubassement, éclairent le palais de ce côté. Dans l'intérieur, on voit encore des restes de l'ancienne façade; elle sert aujourd'hui de mur de refend.

La façade du côté de l'eau, moins riche et moins prétentieuse que celle d'orient, ne donne pas autant de prise à la critique.

Les deux autres façades extérieures du Louvre n'ont rien qui les distingue d'un construction ordinaire; celle du couchant est même au-dessous du médiocre ; ce qui surprendra moins lorsqu'on saura qu'elle doit former en grande partie le côté d'une cour. Sur celle qui regarde le nord on distingue, sur son milieu, un gros avant-corps composé de trois saillies : celle du milieu est surmontée d'un fronton angulaire. Deux autres avant-corps placés aux extrémités de cette aile du bâtiment, s'avancent inégalement et ne sont point assez symétriques.

Cour du Louvre.

On arrive dans la cour du palais par quatre portes percées au milieu des quatre ailes qui l'enferment de tous les côtés. Les vestibules que l'on traverse sont soutenus par des colonnes de fort mauvais goût; celles qui sont ioniques sont détestables, leurs chapiteaux sont trop contournés et les festons qui les parent font vivement regretter la noble simplicité de la volute antique.

Des quatre façades qui environnent la cour, trois sont parfaitement uniformes, ce sont celles du nord, d'orient et du midi ; elles sont construites sur les plans de Perrault: celle d'occident est suivant les dessins de Pierre l'Escot ; elle se compose d'un soubassement orné de colonnes d'ordre composite : le troisième étage, pratiqué dans une espèce d'attique, est couvert de sculptures fort riches. L'Escot ayant épuisé les ressources qu'il pouvait trouver dans les colonnes, recourut à la sculpture pour orner son attique, ce dont on l'a blamé avec raison. En effet, le premier étage étant, par sa position, le plus important, il n'est pas conve-

nable que celui qui est au-dessus soit orné avec plus de recherche.

Perrault, dans sa façade intérieure, s'écarta peu de l'ordonnance de Pierre l'Escot pour le rez-de-chaussée et le premier étage ; mais ne voulant pas orner le second de sculptures, on ouvrit un concours pour l'invention d'un ordre plus riche et plus léger que le corinthien et le composite. Tous les projets furent rejetés ou comme extravagans ou comme inférieurs aux ordres grecs ; alors Perrault employa le corinthien, de sorte que sa façade présente de bas en haut des colonnes corinthiennes, composites et corinthiennes.

Les quatre façades de la cour du Louvre sont divisées par des avant-corps ; le plus gros, celui du milieu, est couronné par un fronton angulaire dans celles de Perrault, et par un fronton et un demi-carré dans celles de Pierre l'Escot ; laquelle est aussi couverte d'un grand comble apparent, tandis que dans les ailes modernes les combles sont masqués par des balustrades. Pour éluder le choquant qu'aurait produit inévitablement la jonction de ces dernières avec le comble de l'aile occidentale, on a prolongé les balutrades au-delà de la façade intérieure de cette aile, de façon que la cour semble formée de trois côtés par trois ailes uniformes, et par une quatrième qui, vers le haut, ne paraît avoir aucun rapport avec elles.

Les façades construites suivant le système de Perrault se composent de membres qui manquent de force et de grandeur ; il y a trop d'ouvertures, de ressaut, et les petits portiques empilés les uns au-dessus des autres jusqu'au couronnement feraient croire que ce palais se compose de plusieurs bâtimens superposés, ce qui est contre le bon sens, qui veut que la demeure des princes n'offre pas le témoignage que, faute d'emplacement, l'on s'est vu dans la nécessité de multiplier les planchers.

La cour du Louvre est, dans le moment actuel, un peu trop vaste, parce qu'elle est entièrement nue ; mais il est fort probable qu'elle sera bien de proportion avec les bâtimens lorsqu'on aura placé un monument à son milieu ; on assure que ce sera un obélisque que l'on attend d'Egypte, connu sous le nom d'*Aiguille de Cléo-*

patre, dont le pacha Méhemet-Ali a fait présent au roi de France.

Galerie du Louvre.

La galerie dite du *Louvre* s'étend depuis le palais jusqu'aux Tuileries. Il est constant qu'elle fut terminée par Henri IV, du moins quant à la maçonnerie. Louis XIII y fit travailler ; elle fut terminée telle qu'on la voit par Louis XIV.

Le défaut capital de cette galerie c'est qu'elle manque de régularité ; du côté de la rivière elle change jusqu'à sept fois de genre : c'est un vrai monument de la versatilité française.

Elle est plus riche et plus régulière du côté des Tuileries. On y loue avec raison la richesse, la vigueur et la fermeté du style des bas-reliefs que Louis XIV fit sculpter dans les frontons ; mais on y blâme aussi la trop grande hauteur des fenêtres du premier étage, et la maigreur de l'entablement qui passe par dessus et qui leur sert comme de linteau. Du côté du Louvre, les diverses masses qui forment cette galerie ne sont pas dignes de la moindre attention.

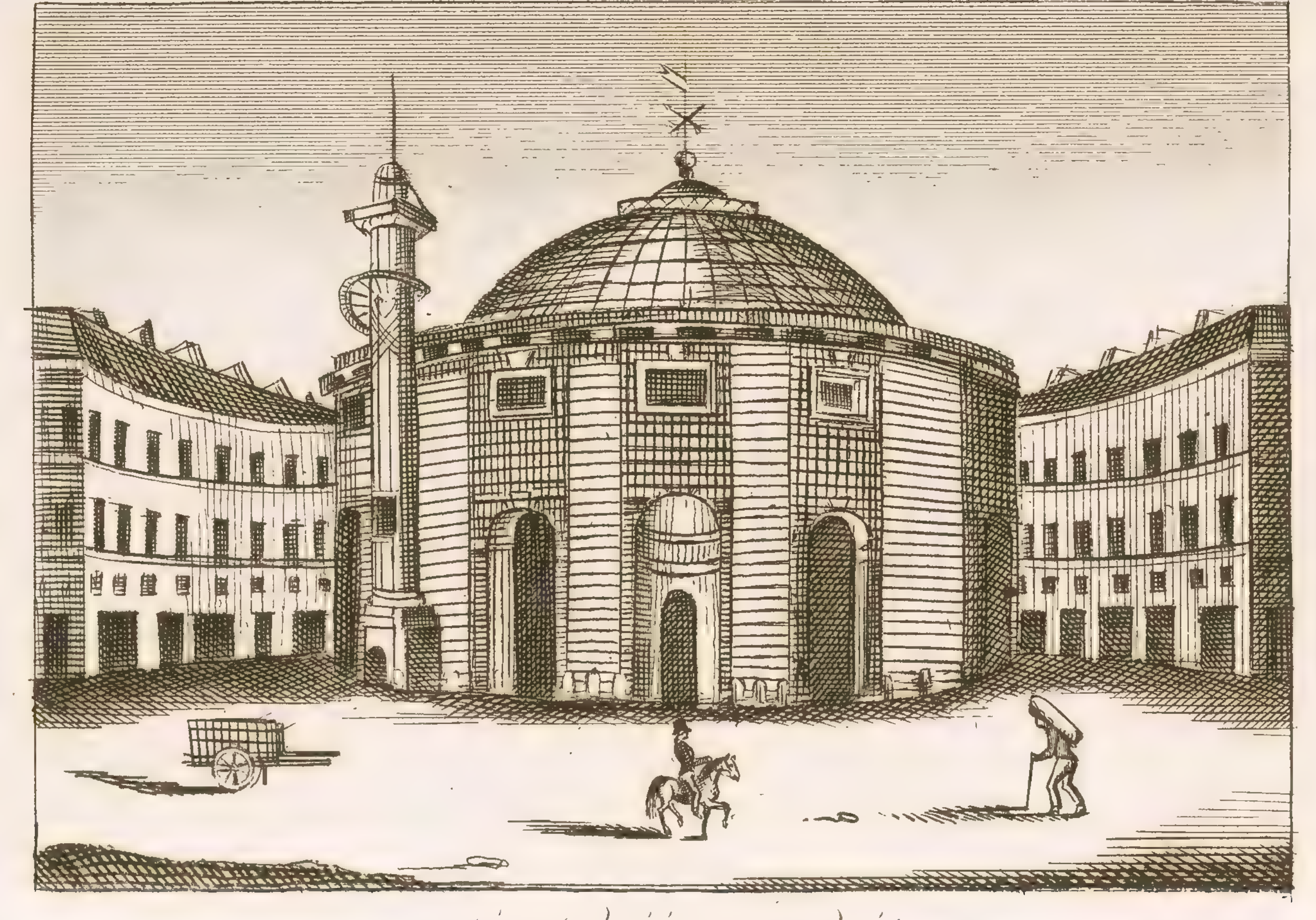
Une copie de la même galerie est commencée au nord, elle a par conséquent les mêmes défauts et les mêmes qualités à peu près que l'original ; mais les architectes *Fontaine* et *Percier* ayant voulu faire du neuf du côté de la rue de Rivoli, ont donné une preuve éclatante de leur incapacité toutes les fois qu'ils ont voulu marcher sans l'appui de modèles.

Halle aux Farines.

(*rue de Viarmes.*)

Elle fut commencée en 1762 et terminée en 1772, par les soins du prévôt des marchands, Viarmes, sur les dessins de Camus de Mezières ; elle occupe l'emplacement de l'ancien hôtel de Soissons.

Le plan de cet édifice est un cercle, dont le diamètre a environ 68 mètres hors d'œuvre. L'édifice proprement dit consistait d'abord en une galerie circulaire, percée au rez-de-chaussée de 28 arcades au-dessus desquelles sont autant de fenêtres éclairant le premier étage. Ces



La halle au Blé.

galeries sont voûtées et construites avec beaucoup de solidité. On monte dans l'étage supérieur par deux escaliers, construits de telle façon que deux personnes peuvent monter et descendre en même temps sans se rencontrer.

Les galeries circulaires étant insuffisantes pour contenir le dépôt de farines on eut l'idée, en 1782, de couvrir d'une coupole la cour qui était au milieu ; cet ouvrage fut terminé l'année d'après ; les architectes Legrand et Molinos fournirent le plan, et Roubo, connu pour son traité de l'*Art du Menuisier*, l'exécuta. Cette coupole en bois était construite suivant un système inventé par Philibert de l'Orme ; il consiste à remplacer les grosses pièces d'une charpente, telles que chevrons, faîtiers, etc., par des arcs composés de planches posées de champ, ce qui produit un toit fort léger, et en même temps économique et solide. L'intérieur de la coupole était éclairé par de longues ouvertures vitrées, pratiquées sur ses côtés ; le diamètre de cette coupole était de 126 pieds, et ne différait de celui du Panthéon de Rome que de 13 pieds ; sa hauteur était de 100 pieds : en 1802 ce bel ouvrage fut consumé par un incendie.

En 1811, on reconstruisit la coupole de cette halle, avec les mêmes dimensions qu'elle avait auparavant ; mais au lieu de bois on employa le fer et le cuivre. La charpente est de fer fondu ; elle est recouverte de feuilles de cuivre étamées intérieurement : une large ouverture circulaire, ménagée au sommet de la coupole, éclaire l'édifice. Cette ouverture est vitrée ; le moindre bruit que l'on fait au centre de la salle produit un écho remarquable.

La Halle aux farines est peut-être l'édifice de l'Europe qui a le moins de défaut. Le seul reproche raisonnable que l'on puisse lui faire c'est qu'elle n'a point le caractère de sa destination. Il serait très-facile et nullement absurde de convertir ce magasin de farines en un fort beau temple : un autel serait fort bien placé au centre de la rotonde.

A côté de la Halle aux farines est une colonne bâtie autrefois par Catherine de Médicis ; elle était chargée d'emblêmes et d'ornemens qui ont disparu. Cette reine,

adonnée à l'astrologie, montait sur la colonne par un escalier pratiqué dans son fût, pour observer les mouvemens célestes. Cette colonne n'a actuellement de remarquable qu'un cadran solaire fort compliqué, à cause de la courbure des surfaces sur lesquelles se projette l'ombre des styles. L'auteur de ce cadran s'appelait *Pingré*.

Fontaine des Innocens.

Un vaste cimetière occupait dans le siècle dernier la grande place où se trouve aujourd'hui cette fontaine : auparavant elle était au coin de la rue Aux-Fers; elle n'avait alors que trois arcades, deux sur l'angle des côtés de la maison à laquelle elle était adossée, et le troisième sur l'autre côté; elle était si négligée qu'on avait formé un logement dans son intérieur.

En 1786 on la démonta avec toutes les précautions désirables, et on la transporta sur la place où on la voit. La quatrième arcade qui manquait, fut construite sur le modèle des trois autres; ce petit monument ainsi construit, fut élevé au centre d'un large bassin de figure carrée; on le flanqua de figures de lions, on le couvrit d'une calotte de cuivre, etc.

Au centre des quatre arcades s'élève une vasque dans laquelle arrive de l'eau du canal de l'Ourcq; tombée de la vasque, elle s'échappe par les quatre arcades en larges nappes : les lions jettent aussi de l'eau par la gueule.

La fontaine des Innocens est l'ouvrage de Pierre l'Escot, auteur du premier plan du Louvre : les sculptures, représentant des nymphes, sont de Jean Goujon; elles sont beaucoup louées; des petits pilastres corinthiens, dont on peut blâmer la maigreur, soutiennent de petits frontons angulaires.

Les proportions de cette fontaine sont fort belles, l'idée de son plan est heureuse; on trouve que les restaurateurs ont eu tort de l'asseoir sur des masses trop volumineuses et trop élevées. Autrefois on trouvait qu'elle donnait trop peu d'eau; on prétend aujourd'hui que sa conservation est compromise par la quantité qu'elle reçoit. Ses sculptures et ses autres ornemens sont trop délicats pour résister long-temps à

tant d'humidité, et qu'en hiver surtout, les gelées lui seront très-funestes si l'on n'a pas la précaution de retenir les eaux dans les grands froids.

Fontaine du Palmier ou de l'apport Paris.

Cette fontaine, construite dans les années 1807, 1808, 1809, occupe le centre de la place ouverte sur l'emplacement de l'ancien bâtiment connu sous le nom de Châtelet. On a fait beaucoup pour lui donner de l'originalité et de l'intérêt; on n'a pas réussi.

Du milieu d'un bassin circulaire d'environ 6 à 7 mètres de diamètre s'élève un piédestal de forme cubique, portant une colonne dont le fût et le chapiteau rappellent le tronc et les feuilles de cet arbre des pays chauds, que l'on appelle *palmier*.

Le fût de la colonne est divisé par des anneaux de bronze doré, sur lesquels se lisent les noms de plusieurs victoires célèbres remportées par les Français. Au-dessus du chapiteau, dont le type se voit en Egypte, et qui, dit-on, a fourni l'idée mère de celui de l'ordre corinthien, est fixée une sorte de calotte de cuivre doré, portant une victoire de bronze aussi doré, tenant des couronnes dans ses mains, qu'elle tend en avant. Sur l'entablement du piédestal, et tout autour de la colonne, on a sculpté quatre statues plus grandes que nature; ce sont les emblêmes de la *Loi*, de la *Force*, de la *Prudence* et de la *Vigilance*. Ces quatre figures se tiennent réciproquement par les bras.

Un peu au-dessus du plan du bassin et aux quatre angles du piédestal, on a figuré quatre têtes de poissons marins dont les corps sont remplacés par des cornes d'abondance; ce sont de imitations des vases à boire que les Grecs appelaient *rhictons*. Des narines des poissons sortiraient autant de jets, si l'eau était assez abondante, ce qui formerait huit jets d'eau en tout.

L'aigle impériale figure encore sur les faces méridionale et septentrionale du piédestal.

Ce monument n'a point le caractère de sa destinanation : si l'on ne voyait les seaux des porteurs d'eau, on ne se douterait guère que l'on est auprès d'une fontaine; les filets qui s'échappent des coins du piédestal

sont trop faibles pour réveiller cette idée; d'ailleurs, quel rapport y a-t-il entre des eaux et un monument qui rappelle les plaines brûlées où croissent les palmiers.

Considéré isolément, le monument manque de proportion ; le piédestal est trop lourd, le fût de la colonne manque tout-à-fait de grâce et de vie ; s'il est permis de parler ainsi, c'est un tronc d'arbre. La statue de la Victoire paraît lourde, malgré ses ailes ; ses bras tendus on ne sait trop vers quoi, ont quelque analogie avec les branches d'un arbre qui serait figuré par la colonne.

La hauteur de la colonne qui orne cette fontaine est de 52 pieds.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartiers.
- Faubourg Saint-Denis.
- Porte Saint-Martin.
- Bonne-Nouvelle.
- Montorgueil.

ÉDIFICES, LIEUX ET CURIOSITÉS REMARQUABLES.

La Porte Saint-Denis. — La Porte Saint-Martin. — Théâtres de la Porte Saint-Martin et de l'Ambigu. — La Fontaine du boulevart Bondy.

Paroisse.	**Succursale.**
Église Saint-Laurent.	Saint - Lazare.

Mairie, rue Thévenot, nº 24.

Porte Saint-Denis.

Ce monument fut construit en 1672, au frais de la ville de Paris, sur les dessins de François Blondel. Les sculptures qui le décorent sont de Michel et François Auguier.

Cette porte, qui est un véritable arc de triomphe, est sur la rue Saint-Denis, qui lui a donné son nom, entre le faubourg et la ville, dans un endroit qui lui est peu favorable ; le boulevard s'élevant assez rapidement des deux côtés.

La fierté de l'attitude, l'heureux balancement des



La Porte St Denis.

masses et la richesse des sculptures font regarder cet arc de triomphe comme le plus parfait de tous ceux qui ont encore existé. Ses deux grandes faces présentent un carré parfait, ayant 72 pieds de large sur autant de hauteur. L'arcade, dont le monument est percé, a 25 pieds de large et 42 pieds 10 pouces de hauteur, mesurée au-dessous de la clef; les piédroits sont percés de deux petites portes d'environ 1 toise 8 pouces, ces petites portes sont pratiquées dans les soubassemens de deux sortes d'avant-corps, couronnés par deux pyramides auxquelles sont suspendues des armes antiques de toute espèce, sculptées avec une vigueur et une richesse admirables : des globes fleurdelisés ornent les pointes des pyramides; les flancs du monument sont tout unis, l'un d'eux est percé de petites fenêtres qui éclairent un escalier par lequel on monte sur la plate-forme qui couronne l'édifice.

Du côté de la ville, on voit aux pieds des pyramides deux figures plus grandes que nature; l'une est celle d'une femme, représentant la Hollande, dans l'attitude d'une personne gémissant sur les pertes et les humiliations qu'elle a éprouvées; l'autre figure s'appuie sur un gouvernail d'une main, et tient de l'autre une corne d'abondance.

Le bas-relief que l'on voit au-dessus de la porte, dans une table rectangulaire, représente Louis XIV présidant au passage du Rhin par ses troupes.

La façade qui regarde le nord se compose de membres d'architecture semblables à ceux de la précédente, seulement on voit des lions aux pieds des pyramides, au lieu de figures humaines. Le bas-relief qui est au-dessus de la porte montre la prise de Maëstricht.

On a beaucoup loué les sculptures de la porte Saint-Denis, on le devait quant à l'exécution...., mais elles manquent presque tout-à-fait de fidélité; les soldats de Louis XIV y sont représentés vêtus à la grecque ou à la romaine, assis sur des chevaux, sans étriers; le roi n'a de moderne que sa perruque, de façon que le monument qui nous occupe pourrait passer, sans beaucoup de difficulté, pour un arc de triomphe élevé à la gloire de quelque empereur romain.

On a aussi blâmé avec raison les pyramides en relief

qui sont en avant des piédroits : l'intention de l'architecte était, cela n'est pas douteux, de les faire servir comme supports isolés de la construction principale, qui l'annonceraient par les riches dépouilles dont ils auraient été chargés : malheureusement leur saillie ne fait pas assez d'illusion ; on ne voit que trop que ces pyramides sont presque entièrement noyées dans le mur, ce qui cause d'autant plus de peine que le plan de cet édifice n'a pu être conçu que par un homme habile et réfléchi.

La porte Saint-Denis avait éprouvé plusieurs dégradations, soit par l'effet des injures du temps ou de la méchanceté des hommes, lorsqu'on la fit parfaitement restaurer sous Napoléon ; l'inscription LUDOVICO MAGNO (à Louis-le-Grand), fut replacée en lettres de bronze doré. On raconte à ce sujet que Napoléon en manifesta son mécontentement dans une promenade qu'il faisait dans Paris. Pour lui donner une sorte de satisfaction, sans néanmoins laisser paraître trop de susceptibilité en effaçant l'inscription, on lui donna la couleur du bronze.

Les alentours de cet arc de triomphe étaient naguère si tortueux et si resserrés, que la foule ne pouvait y circuler sans éprouver de l'embarras ; on vient de les étendre considérablement, en abattant plusieurs maisons.

Porte Saint-Martin.

Deux ans après l'érection de l'arc de triomphe de la porte Saint-Denis, la ville de Paris en fit construire un autre, également sur le boulevard et la rue Saint-Martin qui passe sous sa principale arcade. Comme de raison, cette porte est encore à la gloire de Louis XIV, en mémoire des conquêtes qu'il venait de faire et des victoires qu'il avait remportées.

Le monument de la porte Saint-Martin est construit sur les dessins de Pierre Bellet, élève de Blondel, auteur de la porte Saint-Denis. Il a cherché à paraître le moins possible imitateur de son maître. Sa porte est percée de trois arcades, dont celle du milieu a 15 pieds de large et le double de haut ; les deux latérales ont 8 pieds de large et 16 de haut.



La Porte St. Martin.



Le monument pose sur un soubassement en bossages qui s'élève jusqu'à l'imposte de la grande arcade. C'est dans ce soubassement, et au-dessous de cette imposte que sont percées les petites arcades. Un grand entablement surmonté d'une attique couronne toute la construction. Les bossages continuent dans toute la hauteur des flancs, ils ne sont interrompus, sur les grandes faces, que par deux bas-reliefs, sculptés à la droite et à la gauche de l'arc de la grande porte.

Du côté de la ville, ces bas-reliefs représentent Louis XIV assis sur un trône. A ses pieds est une femme à genoux qui lui tend les bras et lui présente le traité de la triple alliance.

Dans l'autre bas-relief, qui fait pendant, Louis, dans l'attitude d'un Hercule, nu et armé comme lui, foule des corps morts, tandis que la Victoire lui pose une couronne sur la tête. L'intention de ce bas-relief est de rappeler la conquête de la Franche-Comté.

Du côté du nord, les bas-reliefs sont destinés à perpétuer la mémoire de la prise de Limbourg et de la défaite des Allemands.

Cet arc de triomphe a été l'objet du mépris de beaucoup de gens, et même des éloges de quelques-uns ; de M. Dulaure, par exemple, qui le mettrait volontiers au-dessus de la porte Saint-Denis, moyennant, à la vérité, les concessions que l'attique ne serait pas si élevée, et une certaine architrave entre la corniche et les bas-reliefs....

Quant à nous, il nous semble que le monument est fort médiocre. Otez les bas-relifs, qu'est-ce sinon la partie un peu distinguée d'une forteresse.

Ce monumeut, dont la hauteur et la largeur sont de 54 pieds, tombait en ruines lorsqu'il fut entièrement restauré en 1819. On eût mal fait de le rebâtir à neuf; on ne fut pas blamable de l'avoir rétabli.

Les portes Saint-Denis et Saint-Martin servirent de point d'attaque et de défense en juillet 1830 ; le peuple était monté sur leurs plates-formes, d'où il faisait pleuvoir les tuiles et les pierres sur les troupes de Charles X. Ces monumens offrent encore les traces des projectiles qui les ont plus ou moins mutilés.

Théâtre de la porte Saint-Martin.

La salle de l'Opéra ayant été incendiée, pour la remplacer on construisit, dans le court espace de 15 jours, la vaste salle de la Porte Saint-Martin. La façade de cet édifice, qui donne sur le boulevart, n'est point dépourvue de mérite ; elle a de l'élégance et de la variété : elle serait digne d'être construite en pierre de taille.

Théâtre de l'Ambigu-Comique.

Ce théâtre existait autrefois sur le boulevart du Temple ; ayant été incendié, on le reconstruisit sur le boulevart Saint-Martin.

L'édifice n'est pas sans goût, mais il n'a rien de monumental.

Fontaine du boulevart Bondy.

Au milieu d'un bassin circulaire s'élève une pyramide composée d'autres bassins, au nombre de cinq, dont les plus petits sont en fer.

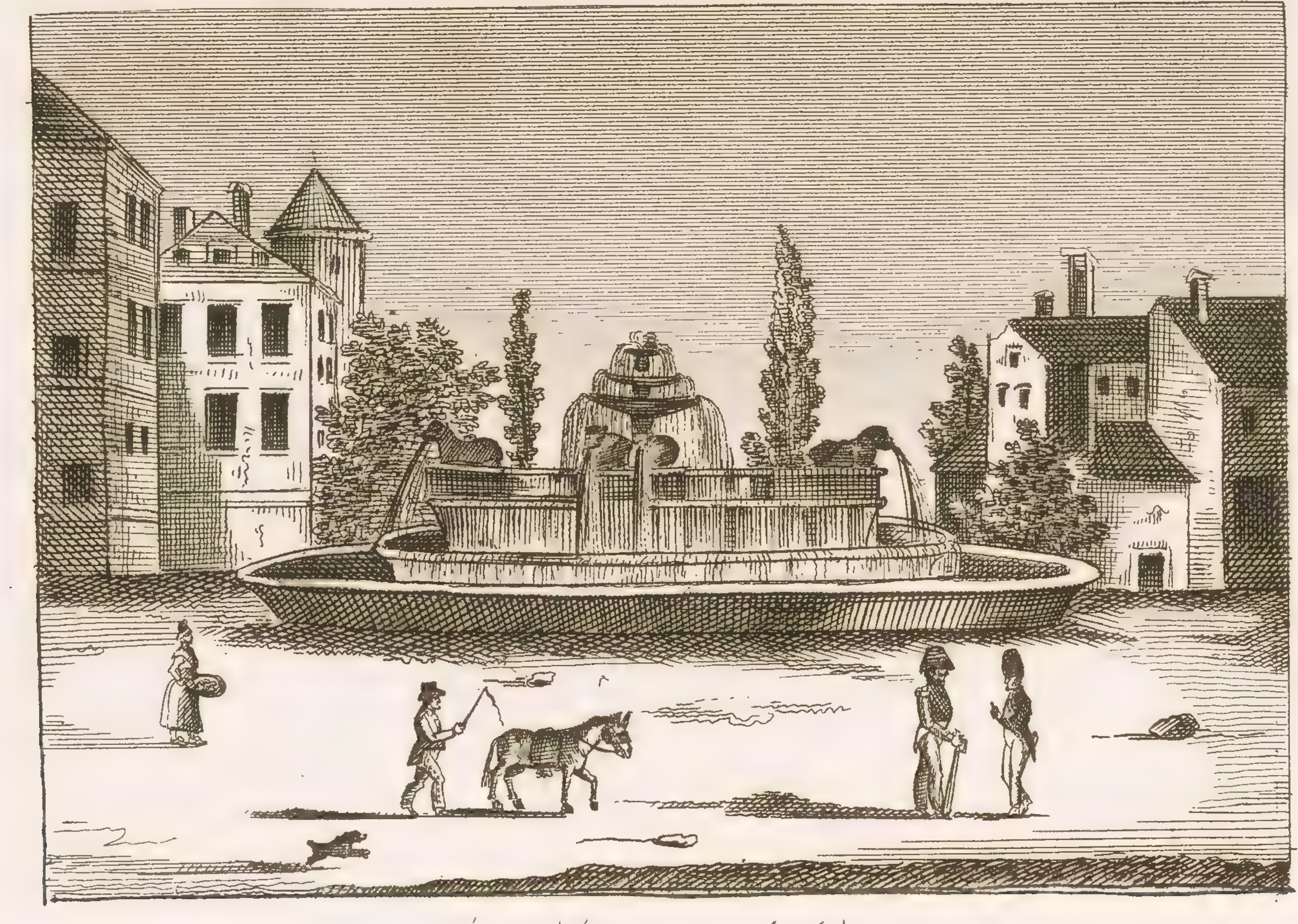
L'eau s'élançant du sommet de la pyramide, tombe en cascade d'un bassin à l'autre, toujours en nappes circulaires, de façon que la dernière alimente le réservoir proprement dit.

Quatre socles divisent les bassins intermédiaires en quatre parties égales. Sur chacun de ces socles sont assis deux lions en fer fondu : de leur gueule jaillissent des jets d'eau.

Cette fontaine n'est digne d'attention que par la grande quantité d'eau dont elle est inondée, car lorsqu'elle est à sec, le monument qui la représente est infiniment au-dessous du passable.

SIXIEME ARRONDISSEMENT.

Quartiers.
- Porte Saint-Denis.
- Saint-Martin-des-Champs.
- Lombards.
- Temple.



Le Château d'Eau.

ÉDIFICES, LIEUX ET CURIOSITÉS REMARQUBLES.

La Tour de Saint-Jacques la Boucherie.—Les Églises Saint-Méry et Saint-Nicolas-des-Champs. — Le Conservatoire des Arts et Métiers. — Le Marché Saint-Martin. — Les Marchés du Temple. — Les Théâtres du Cirque Olympique ; de la Gaîté.

Paroisse.	**Succursales.**
Saint-Nicolas-des-Champs.	Saint-Leu. Sainte-Elisabeth.

Mairie, Abbaye-Saint-Martin, rue Saint-Martin, entre les nos 208 et 210.

Tour Saint-Jacques la Boucherie.

Cet édifice, d'architecture gothique, est un des plus hauts de la capitale. Il faisait autrefois partie de l'église de Saint-Jacques-la-Boucherie, ses fondations furent jetées en 1508; la construction fut terminée en 1522: elle coûta 1350 livres, monnaie de l'époque. Sa hauteur est de 52 mètres; elle était autrefois surmontée d'une flèche de 10 mètres.

La tour Saint-Jacques-la-Boucherie ne doit sa conservation qu'à la singularité de son architecture, et principalement à sa hauteur, qu'on a utilisée en établissant à son sommet une fonderie de plomb de chasse.

Saint-Merry.

(*Rue Saint-Martin, no* 4).

L'entrée de cette église est tout-à-fait dépourvue d'intérêt. L'intérieur, au contraire, offre un vaisseau gothique qui, par la distribution de ses parties, sa régularité, son bel ensemble, mérite d'être vu. Une chose qui choque au premier abord, c'est que les piliers sont dépourvus de chapiteaux; les arcs ou nervures qui fortifient les voûtes s'en détachent comme les branches d'un arbre ou comme les épis d'une gerbe de blé: on observe cette bizarrerie dans plusieurs autres églises de Paris. On observe encore que ce temple est divisé en cinq nefs parallèles : les autels sont ornés de

colonnes de marbre avec chapiteaux de bronze doré; le chœur fut revêtu de marbre de diverses couleurs par les frères Slodtz.

Saint-Nicolas-des-Champs.

(*Rue Saint-Martin*, *n*o 202).

Cette église est aussi de style gothique : elle a cinq nefs et deux rangs de chapelles; le chœur est orné de piliers assez réguliers; ceux qui soutiennent les voûtes des nefs sont dépourvues de chapiteaux.

Le maître autel est à deux faces; cette église, au reste, est très-peu intéressante.

Conservatoire des Arts et Métiers.

(*Rue Saint-Martin*, *n*o 208.)

Ouvert les jeudi et dimanche de 10 à 4 heures.

Cette collection est distribuée dans les beaux bâtimens de l'abbaye Saint-Martin, où l'on remarque de vastes galeries, et surtout un bel escalier.

Le noyau de cette espèce de Muséum est dû à l'académie des sciences. L'abbé Grégoire fut le promoteur de la création du Conservatoire des Arts et Métiers : il fut meublé d'abord, comme on s'en doute bien, de machines ou modèles ramassés de tous côtés, que l'on prit comme on les trouva, et que l'on classa le mieux que l'on put. On s'étudia surtout à ménager la dépense; on ne s'est point encore écarté de cette louable habitude; et véritablement il est fort heureux que la révolution ait fourni les beaux bâtimens de ce conservatoire, et que les désordres qui l'accompagnèrent aient permis de fouiller dans les divers cabinets qui ont fourni à son ameublement; car le gouvernement s'est montré à toutes les époques si parcimonieux à son égard, que les sept huitièmes de sa capacité seraient vacans s'il ne contenait que des objets achetés argent comptant par l'autorité.

Le Conservatoire des Arts et Métiers est divisé en plusieurs salles ou galeries, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage. La première salle que l'on trouve en entrant était une église ; elle contient des instrumens aratoires, des moulins à bras ; la voiture qui servit à transporter, de Marly à Paris, les beaux chevaux

de marbre qui décorent l'entrée des Champs-Elysées, et beaucoup d'autres machines.

En sortant de cette salle par la porte qui est à gauche, on voit, après qu'on a avancé un peu, quelques marches qui conduisent à une autre salle remplie de modèles et de machines destinées spécialement à l'hydraulique et à l'agriculture. Ce sont des outils, tels que serpes, pioches, etc., des moulins de toutes sortes, tant à eau qu'à vent; des pompes, des appareils pour chauffer et cuire les alimens.

De cette dernière salle on passe dans une autre remplie de machines à carder, filer, tisser; une machine propre à diviser les peaux suivant leur épaisseur, etc.

De là on arrive au pied du grand escalier dans le vestibule duquel on observera un effet d'acoustique assez piquant; en se plaçant à l'un des angles, on entend ce qu'une autre personne prononce, même à voix basse, contre l'angle opposé.

Les salles du premier étage, beaucoup plus vastes que celles du rez-de-chaussée, contiennent une foule de modèles et de machines de toute espèce : ce sont des usines en petit, des dévidoirs, des métiers à bas, des pièces de serrurerie, des modèles de vaisseaux, etc. On y remarque les miniatures des ateliers de certains artisans, tels que le menuisier, le serrurier, le potier, etc. celle d'un laboratoire de chimie. La plus belle pièce de toutes ces collections est, sans comparaison aucune, le tour à guillocher de l'infortuné Louis XVI. On le voit dans une petite salle dont l'entrée est en face du grand escalier. Il est impossible d'imaginer rien de mieux travaillé que cette machine; elle est digne du royal artiste qui la fit exécuter.

Il est encore une salle au rez-de-chaussée qui reste ordinairement fermée : elle contient des balanciers, une machine à diviser la ligne droite, une autre propre à tailler les vis.

A la collection des modèles et machines, est jointe une bibliothèque contenant principalement des livres, gravures et dessins relatifs aux arts et métiers. Cette collection n'est point publique; mais en s'adressant à l'administration, on obtient facilement la liberté de consulter les livres ou dessins qui sont relatifs à l'objet dont on s'occupe.

Pour que le Conservatoire des Arts et Métiers remplît l'objet auquel on l'a destiné, il faudrait brûler ou enlever les neuf dixièmes des fatras qu'il renferme, faire exécuter ensuite en petit, quelquefois en grand, et toujours avec methode, les instrumens, les machines, les appareils dont l'expérience a constaté l'utilité et les avantages; des dessins ou des modèles plus petits figureraient les essais plus ou moins heureux pour atteindre tel ou tel but : une courte notice indiquerait le point où l'on serait parvenu, et ce qu'il faudrait faire encore pour obtenir les résultats les plus satisfaisans. Notre Conservatoire est grandement loin d'offrir aux curieux de semblables choses; il est en arrière, eu égard aux progrès qu'ont faits les arts, de plus de 50 ans. On trouvera, dans vingt ateliers, des instrumens et des machines, des manières de procéder dont tout le mobilier du Conservatoire ne ferait pas même naître l'idée.

Marché Saint-Martin.

Ce marché, construit à l'orient du Conservatoire des Arts et Métiers, se compose de deux halles parallèles, soutenues par des arcades et couvertes de toits en tuiles. C'est le même système que l'on observe au marché Saint-Germain. Celui qui nous occupe est fort régulier bien distribué; seulement on peut lui reprocher de manquer du genre de grandeur que comportait sa destinée, et surtout le voisinage imposant des bâtimens du Conservatoire.

Pour ce qui est de la fontaine qui décore ce marché, tout ce que l'on peut dire, c'est qu'elle est en bronze et de fort mauvais goût.

Marchés du Temple.

Les beaux-arts n'ont rien à voir dans cet immense basar ; ce sont tout bonnement des halles ouvertes et distribuées avec régularité, au-dessous desquelles sont étalées des marchandises de toute espèce ; comme linge, habits, friperies, objets de serrurerie, ustensiles de ménage, férailles, outils, etc. : tous ces objets sont généralement de basse qualité.

Théâtres.

Cet arrondissement renferme deux théâtres : celui de la Gaîté n'est qu'une grosse maison.

On ne pourrait en dire autant du Cirque-Olympique, dont l'extérieur a quelque grandeur.

SEPTIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartiers.
- Sainte-Avoye.
- Mont-de-Piété.
- Marché Saint-Jean.
- Arcis.

ÉDIFICES, LIEUX ET CURIOSITÉS REMARQUABLES.

Cet arrondissement ne renferme aucun monument digne de quelque attention.

Paroisse.
Église Saint-Merry.

Succursales.
- Les Blancs-Manteaux.
- Saint-François-d'Assise.
- Les Filles du S.-Sacrement.

Mairie, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, nº 7.

HUITIEME ARRONDISSEMENT.

Quartiers.
- Marais.
- Popincourt.
- Faubourg Saint-Antoine.
- Quinze-Vingts.

ÉDIFICES, LIEUX ET CURIOSITÉS REMARQUABLES.

La Place Royale et la Statue de Louis XIII qui est au milieu.

Paroisse.
Sainte-Marguerite.

Succursales.
- Les Quinze-Vingts.
- Saint-Ambroise.

Mairie, place Royale, nº 14.

Place Royale.

Cette place est tout près de la rue Saint-Antoine et du boulevart; elle fut construite sur l'emplacement de l'hôtel des Tournelles, habité autrefois par les rois de France, démoli ensuite par ordre de Catherine de Médicis.

En 1604, Henri IV fit élever une suite de bâtimens uniformes dans lesquels il se proposait d'établir des manufactures : ces files de bâtimens forment un carré au milieu duquel se trouve la place proprement dite, entourée d'une grille en fer, dont la pauvreté accuse l'impéritie de nos aïeux serruriers.

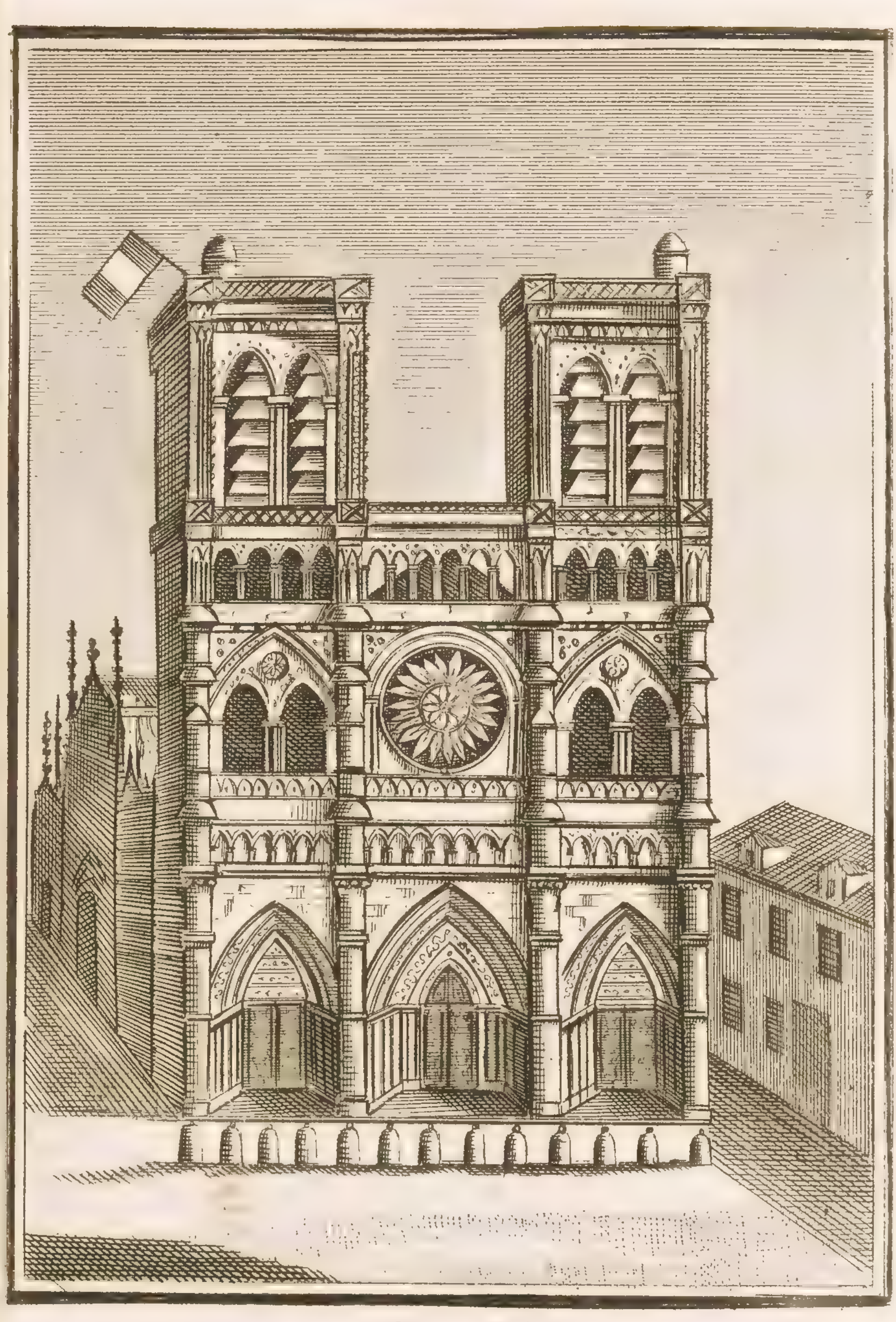
Au centre de la place, le Cardinal Richelieu fit élever autrefois une statue équestre à l'honneur de Louis XIII : renversée et détruite pendant la révolution, cette statue vient d'être rétablie; elle est en marbre blanc; le roi, vêtu à la romaine, couronné de lauriers, est représenté assistant au siége de la Rochelle.

Ce monument, que l'on doit à feu Dupaty, se compose, comme tous ceux de ce genre, d'un piédestal en marbre blanc; celui-ci est solidement construit; mais il nous semble un peu trop gros pour le fardeau qu'il est destiné à porter. Le cheval, un peu plus gros que nature, est fort bien détaché du marbre.

Quant à l'exécution, le cavalier est beaucoup plus lourd qu'il ne conviendrait, sanglé du PALA DAMENTUM il tient d'une main la bride du cheval, de l'autre il indique ce qu'il faut faire. Pour ce qui est du cheval, véritablement c'est une chose à deviner que l'intention du sculpteur: l'a-t-il fait marchant, trottant, se cabrant? on peut l'ignorer; la bizarrerie de sa pause est unique.

Aux quatre coins de la place, on a construit quatre jolies fontaines parfaitement semblables entre elles; elles consistent en un bassin circulaire, du centre duquel s'élève un champignon portant deux vasques; l'eau s'échappe de la plus inférieure par seize petits muffles de lion.

Quand l'eau est abondante, ces quatre fontaines produisent un bon effet; elles donnent de la vie à la place, qui, par elle-même, n'est pas fort gaie.



Notre-Dame.

Église Sainte-Marguerite.

(*Rue Saint-Bernard, n*o 28).

Cette église n'a de remarquable qu'une chapelle sépulcrale d'une architecture assez belle, peinte à fresque par Brunetti, sur les dessins de l'architecte Louis.

NEUVIEME ARRONDISSEMENT.

Quartiers.
- Ile Saint-Louis.
- Hôtel-de-Ville.
- Cité.
- Arsenal.

ÉDIFICES, LIEUX ET CURIOSITÉS REMARQUABLES.

La basilique Notre-Dame. — L'Hôtel-de-Ville. — L'Église Saint-Gervais. — L'Église Saint-Paul-Saint-Louis. — La Fontaine de la Bastille.

Paroisse.	**Succursales.**
Basilique Notre-Dame.	Saint-Louis, en l'île.
	Saint-Gervais.
	Saint-Paul-Saint-Louis.

Mairie, rue Geoffroy-l'Asnier, no 25.

Pont au Change.

Il est jeté sur les bords de la Seine qui coule au nord de la Cité; il est sur la même direction que le pont Saint-Michel. Son nom lui vient des changeurs qui occupaient, vers 1140, les maisons dont il était garni. De 1639 à 1647, il fut construit en pierre tel qu'on le voit aujourd'hui. Les maisons qui l'encombraient disparurent en 1788. Il a 447 pieds de long et 104 de large. Ce pont est le plus large de Paris.

Marché aux Fleurs.

Immédiatement avant d'entrer sur le pont au Change, on voit à droite le marché aux Fleurs : c'est tout simplement un quai un peu plus large qu'à l'ordinaire,

planté d'arbres et orné d'une fontaine au milieu. Le marché tient tous les mercredis et samedis.

Pont Marie.

Ce pont est au bout de la rue de la Juiverie et près du marché aux Fleurs. Il doit son origine à Christophe Marie, qui contribua à sa première construction, en 1635. Il fut reconstruit en 1738, et débarrassé de maisons en 1788. Il a 300 pieds de long et 78 de large.

Pont d'Arcole.

En marchant sur le même quai, on rencontre ensuite le pont qui établit la communication entre la place de Grève et la Cité : ce pont est suspendu à des chaînes de fer; les deux culées sont à l'ordinaire; vers le milieu le pont est soutenu par une pile sur laquelle est élevée une espèce de porte sous laquelle passent les piétons.

Ce pont doit son nom à un jeune Parisien nommé d'Arcole, qui perdit la vie en allant planter le drapeau tricolore sur le milieu du pont, à travers la mitraille des soldats de Charles X, qui défendaient l'Hôtel de Ville le 28 juillet 1830.

Pont de la Cité.

Au bout de l'île est un pont de bois par lequel on communique de la Cité à l'île St-Louis. Il a été construit plusieurs fois. Il n'est accessible qu'aux piétons.

Pont de l'Archevêché.

Un peu au-dessous de la pointe de l'île est un pont en pierre à deux arches, sur lequel on passe pour aller au port aux Tuiles. Ce pont, qu'on vient de terminer, est assez joli. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait tout droit? les abords s'y prêtaient.

Église métropolitaine de Notre-Dame.

Maintenant que nous avons fait le tour de l'île de la Cité, il nous reste à nous occuper de l'église de Notre-Dame.

L'île de la Cité étant pour ainsi dire le noyau de la

capitale, il est raisonnable de croire que c'est dans cette partie de la ville que s'est trouvé de tout temps le principal temple. En effet, des fouilles que l'on a faites au-dessous de l'église actuelle, ont fait découvrir des monumens qui avaient appartenu à un temple païen.

Les fondations de Notre-Dame furent jetées en 1163, par l'évêque de Paris, Maurice de Sully : sous Philippe-Auguste, l'ouvrage fut repris ou continué jusqu'en 1450; de sorte que la construction de ce monument a duré près de 200 ans.

Notre-Dame est dans le genre gothique; c'est un édifice fort remarquable relativement à sa grandeur et aux dépenses qu'ont dû nécessiter tant de sculptures, si multipliées et si bizarres.

Le plan de cette église est une croix latine; au bout du plus long bras est le portail principal; les deux bras latéraux sont aussi terminés chacun par un portail; le chœur est dans le sommet de la croix.

Le corps principal est divisé en trois nefs par deux rangs de piliers et d'arcades en ogives : rien de bizarre comme l'assortiment de ces piliers; les ornemens des arcades et les bas-côtés portent des tribunes; ils sont en outre environnés de chapelles.

Le chœur a été revêtu de marbre. Dans cet embellissement, on s'est écarté un peu du genre qui domine en général dans toutes les parties de l'édifice.

Le maître autel est orné d'une descente de croix en marbre par Coustou. De chaque côté sont représentés, à genou, les rois Louis XIII et Louis XIV offrant leur couronne à la mère de Dieu (1).

Le chœur est intérieurement revêtu de sculptures en bois très-riches : il est fermé par une grille de fer poli, exécutée sur les dessins de M. Fontaine, par Vavin, serrurier. Cette grille, qui est d'ailleurs fort régulière, a le défaut d'être un peu grêle; elle n'est nullement empreinte du goût qui règne dans tout l'édifice. Le gothique devait dominer ici comme dans tout le reste.

A l'extérieur du chœur sont des bas-reliefs représentant la vie de Jésus-Christ; rien de plus risible que l'habileté du Phidias qui sculpta cet ouvrage. Il s'appelait Jean Vavy.

(1) Ces statues ont été enlevées depuis la révolution de juillet.

Dans une des chapelles qui sont derrière le chœur, est placé le monument du cardinal de Belloy, archevêque de Paris, sculpté par Deseine.

Quoique cette église fourmille d'irrégularités, elle présente, étant vue d'auprès de la porte d'entrée, un coup d'œil imposant et qui n'est pas sans agrément. La hauteur et la légèreté des voûtes, l'éclat, la variété des couleurs des vitraux nous prouvent que, sans avoir reçu des principes à la bonne école, on peut, avec du génie, se concilier des suffrages honorables.

Ce que Notre-Dame a de plus remarquable à l'extérieur, ce sont ses tours. Elles ont 204 pieds de hauteur; elles sont de forme carrée, un peu massives, et surtout trop rapprochées l'une de l'autre. On s'est demandé, il y a long-temps, pourquoi les églises gothiques de quelque importance ont généralement de grosses tours de chaque côté de leur porte principale. On a obsesrvé que les temples d'Egypte ont aussi quelquefois leur porte d'entrée fortifiée par deux énormes massifs de forme carrée. La meilleure raison que l'on puisse donner de cette disposition, qui d'ailleurs choque le bon goût, est que les temples antiques étant quelquefois exposés à être pillés par les étrangers, on eut la précaution de bâtir deux forts à côté de la porte principale. De là l'usage de placer des tours à l'entrée des églises gothiques, dont l'architecture a pris naissance dans l'Orient.

On monte dans les tours de Notre-Dame par une petite porte percée au nord de la tour de gauche, moyennant une rétribution de 20 cent. Dans la tour de droite ou méridionale, est le fameux bourdon, grosse cloche du poids d'environ 18.000 kilog. Le son qu'elle rend est sourd et un peu cassé. Quoiqu'elle ait été fondue sous Louis XIV, en 1685, et qu'on la sonne rarement, le battant a singulièrement déprimé les deux endroits de la batterie où il touche; il est probable que vers ces endroits le métal de la cloche est félé, et que c'est là la cause qui lui fait rendre des sons cassés. Le dessus des tours est couvert en plomb. On peut y monter et s'y promener.

L'église est aussi couverte en plomb : on évalue le poids de cette couverture à plus de 200,000 kilog.; la charpente qui la soutient est en châtaignier.

Le portail de la cathédrale offre trois portes qui se ressemblent à peine ; elles étaient autrefois chargées de statues et d'ornemens gothiques ; il en reste encore beaucoup ; autour de celle du nord, on distingue les signes du zodiaque ; celui de la Vierge est au milieu de la porte ; on aurait tort de croire que cet ouvrage est une réminiscence de quelque usage emprunté au paganisme ; c'est tout simplement un hommage particulier que le sculpteur a voulu rendre à la mère de Dieu en la couronnant d'un zodiaque.

Les murs de ce temple sont couronnés de pyramides sculptées et d'autres ornemens ; des arcs-boutans soutiennent à l'extérieur les voûtes de la nef et du chœur.

Notre-Dame est bâtie sur pilotis ; sa longueur dans œuvre est d'environ 128 mètres ; sa largeur, entre la nef et le chœur, de 46 mètres 4 décimètres ; la hauteur de la voûte, au-dessus du pavé, est de 33 mètres 2 décimèt. La largeur du portail contient 39 mètres. Les rosaces ont 12 mètres de diamètre.

Autrefois il fallait monter 13 marches pour entrer dans cette église ; le sol s'est tellement exhaussé qu'aujourd'hui on y entre de plein pied.

Hôtel de la Préfecture, ci-devant Hôtel-de-Ville.

Cette construction, dont le plan, l'élévation, la façade s'écartent complètement des règles, fut refaite à peu près comme on la voit aujourd'hui, en 1605.

La face principale de cet hôtel se compose d'un grand corps de bâtiment flanqué à ses extrémités de deux avant-corps percés d'une arcade ; sur le milieu s'élève une grande lanterne dans laquelle sont suspendus les timbres d'une horloge dont le cadran principal indique l'heure sur la place. Cette horloge, exécutée vers la fin du dernier siècle par Lepaute, passait naguère pour un chef-d'œuvre. Les pivots des roues roulent sur des pierres dures ; le pendule qui oscille seulement une fois en deux secondes, a plus de 6 mètres de long ; il est chargé d'une lentille qui pèse plus de 150 kilog., cette machine marche avec beaucoup de régularité ; c'est un des meilleurs régulateurs de la capitale.

Au-dessus de la porte principale est un bas-relief représentant Henri IV à cheval ; en venant de la place,

on arrive, après avoir monté plusieurs marches, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, dans une cour de figure carrée assez régulière, ornée d'arcades et de colonnes ioniques: sous l'arcade qui fait face à la porte d'entrée est placée une statue pédestre en bronze, représentant Louis XIV vêtu à l'antique et coiffé de la perruque de son siècle. Cette statue, échappée heureusement au vandalisme révolutionnaire, fait honneur, tant pour la pureté des contours que pour l'excellente compositon du bronze, aux talens de Coizevox.

Si l'extérieur de l'hôtel de ville est détestable, il renferme néanmoins des pièces fort remarquables, tant par leur étendue que par les ornemens qui les décorent; ce sont les salles du trône, du zodiaque, etc. On peut les voir facilement.

La bibliothèque de la ville est distribuée dans une suite de salles situées sur le derrière de l'hôtel; elle est ouverte les jours non fériés depuis midi jusqu'à quatre heures; elle abonde en ouvrages relatifs à l'histoire des villes.

La municipalité de la ville de Paris a, dit-on, le projet de faire construire un nouveau palais de la préfecture; il s'étendra le long du port au Blé depuis le pont Saint-Bernard jusqu'à la place de Grève, sur l'emplacement occupé maintenant par la construction de la rue de la Mortellerie. Cet édifice communiquera avec l'hôtel de ville actuel par un pont jeté sur la rue qui passe sous l'arcade Saint-Jean.

Place de Grève.

Cette place servit de champ de bataille au combat le plus acharné, qui eut lieu en juillet 1830, entre les troupes de Charles X et les libéraux. Les maisons environnantes, le pont d'Arcole portent encore de nombreuses marques des biscaiens et des boulets qui endommagèrent leurs murailles, leurs portes, ou les barreaux de leurs fenêtres. Voir la grille d'un marchand de vin, rue du Mouton.

Église Saint-Gervais.

(Rue du Monceau-Saint-Gervais).

Cette église fut reconstruite sous Charles VI; on en

fit la dédicace en 1420 ; elle est d'architecture gothique ; ses voûtes, très-légères et très-élevées ont cela de remarquable que les arcs doubleaux se détachent de la voûte au point de leur réunion pour faire cul de lampe. La chapelle de la Vierge est singulièrement remarquable sous ce rapport, la clef de sa voûte est une véritable construction du haut en bas.

Les vitraux, peints par Pinglé et Jean Goujon, méritent d'être observés.

Cette église reçut les cendres de Scarron, de Philippe de Champagne, du poète Crébillon, et autres monumens funèbres.

Le portail St-Gervais, ouvrage de Debrosses, auteur du palais du Luxembourg, a passé dans le dernier siècle pour un chef-d'œuvre. Voltaire l'a signalé comme tel dans son TEMPLE DU GOUT ; il a beaucoup perdu de son importance depuis que des études plus approfondies des monumens de l'antiquité ont ramené l'architecture aux principes du bon sens et des convenances. Néanmoins on ne peut pas refuser une certaine estime à l'œuvre de Debrosses : les masses en sont bien équilibrées ; ses profils ont de la force, de la correction ; l'ensemble enfin a quelque chose d'imposant qui plaît.

Ce portail se compose de trois ordonnances superposées, dorique, ionique, et corinthienne.

Le premier ordre contient huit colonnes ; les quatre du milieu forment avant-corps, couronné d'un fronton angulaire dont on blâme la trop grande saillie ; les autres colonnes sont engagées ; néanmoins elles forment ressaut ainsi que leurs entablemens. Ces huit colonnes étant inégalement espacées, il en résulte nécessairement que les triglyphes ne sont pas distribués suivant les règles.

L'ordre ionique est distribué comme le dorique ; sa frise a cela de singulier, c'est qu'elle est bombée.

L'ordre corinthien consiste en quatre colonnes seulement ; il est coiffé d'un fronton circulaire.

On blame dans ce portail trop de saillie et de ressauts. Sa trop grande hauteur, ou plutôt la multiplicité de ses étages, est assez justifiée par la hauteur de l'église, qu'il fallait masquer à tout prix.

Église Saint-Louis.

(*Rue et île Saint-Louis*, *N*o 15.)

Ce temple, bâti à la moderne, est fort médiocre : son intérieur est orné de pilastres corinthiens ; à l'extérieur on voit au-dessus du clocher une sorte de pyramide percée de trous circulaires assez singuliers.

Église Saint-Paul, ou des Jésuites.

(*Rue Saint-Antoine*, *N*o 120.)

Le portail de cet édifice se compose de trois rangs de colonnes corinthiennes superposées; c'est une mauvaise imitation du fameux portail St.-Gervais.

L'intérieur de l'église est divisé en trois nefs par deux rangs d'arcades ; les voûtes qui couvrent les nefs latérales sont d'une solidité, ou plutôt d'une lourdeur extrême.

Le plan de St.-Paul est une croix dont les bras proprement dits ont fort peu de longueur ; un dôme, dont la voûte est à faire, et qui du reste n'est pas même médiocre, pèse sur quatre piliers ornés de deux pilastres qui en forment presque toute la masse. Ce dôme occupe le centre de la croix.

En somme, l'église de St.-Paul est une mauvaise réminiscence de St.-Pierre de Rome. Elle fut bâtie de 1627 à 1641, sur les plans du P. Derraud, jésuite. Son portail a 144 pieds de haut au-dessus du perron.

Place de la Bastille.

Entre la ville et le faubourg St.-Antoine existait autrefois un gros château appelé *Bastille*, flanqué de cinq tours. Le 14 juillet 1789, le peuple de Paris s'empara de cette forteresse, qui servait depuis long-temps de prison d'état ; plus tard elle fut démolie, et les pierres entrèrent dans les constructions de la prison de Sainte-Pélagie.

Du terrain qu'occupait la Bastille et d'autres lieux environnans on forma une vaste place au centre de la-

quelle devait jaillir une abondante fontaine ornée de la figure d'un éléphant colossal en bronze. Le quadrupède avec le trône qu'il devait porter, aurait eu 40 pieds de haut ; on serait monté sur le monument par un escalier pratiqué dans une des jambes de l'éléphant.

Ce projet, dont on voit encore le modèle en plâtre sur les lieux, est abandonné, et les connaisseurs applaudissent ; il est hors de doute, en effet, qu'un éléphant, quelque bien imité qu'il fût, ne serait toujours qu'une grosse masse sans vie, sans grâce et sans proportions agréables.

Il fut décidé par les gouvernans qui prirent les rênes de l'état après la révolution de juillet, qu'un mausolée serait élevé sur l'emplacement de la fontaine de l'éléphant en l'honneur des braves qui succombèrent en combattant les troupes de Charles X. Le 28 juillet 1831, le roi Louis-Philippe alla solennellement poser la première pierre de ce monument : c'est la seule qu'il ait reçue depuis.

Les mécontens, trop disposés sans doute à méconnaître les bonnes intentions, le fort vouloir du gouvernement qui a succédé à celui de Charles X, prétendent que le monument funéraire de la Bastille ne sera jamais commencé ni fini, et quand bien même il le serait, ils vous disent nettement qu'ils sont disposés à le mépriser, par la raison qu'il reposerait sur les fondations déjà existantes de la fontaine, misérable lésinerie, et puis ils vous rappellent Rome naissante élevant une statue à Clélie ; le petit peuple d'Athènes se cotisant pour immortaliser Armodius et Aristogiton, et le silence de la courtisane *Leo* (Lionne), qui fut transmis à la postérité sous l'emblême d'une lionne en marbre sans langue.

DIXIEME ARRONDISSEMENT.

Quartiers.
- La Monnaie.
- Saint-Thomas-d'Aquin.
- Invalides.
- Faubourg Saint-Germain.

ÉDIFICES, LIEUX ET CURIOSITÉS REMARQUABLES.

L'Hôtel des Monnaies.—Le Palais des Arts.—L'Eglise Saint-Germain-des-Prés.— Les bâtimens des Petits-Augustins. —La Fontaine de la rue Grenelle. --Le Palais de la Légion-d'Honneur. — Le Palais Bourbon et sa Place. — L'Hôtel des Invalides. — L'École Militaire et le Champ-de-Mars. — Le Musée d'Artillerie.

Paroisse.
Saint-Thomas-d'Aquin.

Succursales.
L'Abbaye-aux-Bois.
Les Missions-Étrangères.
Sainte-Valère.

Mairie, rue de Verneuil, nº 13.

Hôtel des Monnaies.

(*Quai Conti.*)

Les procédés pour extraire, fondre, purifier les métaux s'étant perfectionnés successivement, il en est résulté que les peuples modernes possèdent des quantités d'or, d'argent, de cuivre, etc. bien plus considérables que les nations de l'antiquité. De là multiplicité du numéraire; de là aussi la nécessité d'établir de vastes fabriques de monnaies conduites et surveillées par des administrations spéciales.

L'hôtel des monnaies de Paris était autrefois situé rue de la Monnaie, sur l'emplacement occupé aujourd'hui par les rues Boucher et Étienne. Sous le règne de Louis XV, il fut décidé qu'un nouvel hôtel des monnaies serait bâti place Louis XV (aujourd'hui Louis XVI). L'ouvrage était déjà commencé lorsqu'on arrêta que l'édifice pro-

jeté serait construit définitivement sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Conti.

L'architecte Jacques-Denis Antoine fut chargé de la direction de ces bâtimens, dont on posa la première pierre le 30 mai 1771. La façade la plus intéressante de ce palais est celle qui est tournée vers la rivière; elle a près de 120 mètres de longueur ; sa hauteur est divisée en trois étages, chacun desquels est percé de 27 fenêtres. Pour rompre l'uniformité de cette façade, l'architecte la divisa en deux parties égales, par un avant-corps assis, comme tout le reste, sur un soubassement en bossages et décoré d'un portique de six colonnes ioniques, dont les chapitaux, pour le dire en passant, sont fort mauvais à cause des ornemens superflus dont on les a chargés; néanmoins cette façade est très-imposante, et si elle était accompagnée de deux pavillons à ses extrémités, et si en outre elle était précédée d'une place convenablement étendue, elle serait une des plus intéressantes de l'Europe.

Du côté du couchant, les constructions sont inachevées et se perdent derrière des maisons particulières.

La face du même édifice, qui fait partie de la rue Guénégaud, est complète; elle présente à ses bouts deux corps de bâtimens élevés, symétriques, dont un est à l'extrémité de la façade du nord dont il vient d'être parlé: les constructions intermédiaires sont plus basses; un pavillon d'un volume considérable les divise en deux moitiés; ce côté des bâtimens de la Monnaie n'est pas sans intérêt, mais il manque d'unité; les membres intermédiaires touchent, mais ne s'attachent point aux avant-corps extrêmes.

L'intérieur de cet hôtel contient huit cours: la première, que l'on trouve en entrant du côté du quai, est la plus belle; l'entrée de la salle des balanciers, ornée de quatre colonnes doriques, s'ouvre par cette cour.

Au dessous de la porte d'entrée commence, à gauche, un magnifique escalier orné de colonnes, par lequel on arrive dans une salle plus magnifique encore, soutenue par 20 colonnes d'ordre corinthien en stuc; au-dessus de leur entablement règnent des galeries qui ont vue dans l'intérieur de la salle; les armoires de cette salle renferment des instrumens de physique, de

chimie et des modèles d'outils propres à l'exploitation des mines.

On conserve dans cet hôtel une collection de carrés qui commence à François I et se contienue jusqu'à nos jours sans interruption.

Pour être admis dans les ateliers, il faut être accompagné d'une personne attachée à la maison.

Collége Mazarin ou **des Quatre-Nations, maintenant Palais des Beaux-Arts.**

Le cardinal Mazarin ordonna, par son testament, en 1661, qu'il serait fondé à ses frais un collége dans lequel seraient élevés gratis soixante jeunes nobles des pays de Pignerol ou des états du pape, de Flandres, d'Alsace et de Roussillon, provinces nouvellement réunies à la couronne. Ce furent les motifs qui firent appeller le collége du nom de QUATRE-NATIONS.

Les bâtimens de ce collége, construits sur les dessins de Breau, qui avait aussi donné des plans pour le Louvre, s'annoncent à l'extérieur, du côté de la rivière, par une façade en fer à cheval, terminée à ses deux extrémités par deux gros pavillons de figure carrée; sur le milieu s'avance un mauvais portique servant d'entrée à l'église, composé de colonnes rondes et carrées d'ordre corinthien; un fronton angulaire couronne cette composition. Un peu en arrière domine, au-dessus du tout, un petit dôme circulaire à l'extérieur, et de figure ovale à l'intérieur: c'est au-dessous de ce dôme que l'institut de France tient ses assemblées solennelles.

Le palais des Beaux-Arts n'a rien à l'intérieur, quant aux bâtimens, qui soit digne d'attention; mais il renferme d'ailleurs des choses fort intéressantes, comme la bibliothèque dite Mazarine, ouverte au public les jours non fériés, excepté le jeudi; elle est peu fournie d'ouvrages modernes; on y voit un beau globe terrestre en cuivre, qui fut exécuté, dit-on, par ordre de l'infortuné Louis XVI. Il est suspendu sur son axe, tout nu, et privé de ses accessoires.

Dans le même palais, se trouve aussi la bibliothèque de l'institut. On n'y est admis qu'autant qu'on est re-

commandé par un des membres de cette compagnie. Elle est assez pourvue d'ouvrages modernes.

On ne s'étendra pas davantage sur le palais des Beaux-Arts : comme monument, il est au-dessous du passable.

Sa façade, en juillet 1830, fut criblée par les balles des Suisses, qui tiraient sur le peuple des croisées du Louvre.

Saint-Germain-des-Prés.

Cette antique église occupe, dit-on, l'emplacement d'un temple païen. Sa première fondation remonte au sixième siècle, sous le règne de Childebert ; elle ne fut achevée qu'en 1163. Ce temple ayant éprouvé, soit par l'action du temps, soit par suite des révolutions politiques, diverses dégradations, il a dû se composer de membres peu d'accord entre eux : c'est ce que l'on reconnaît. Encore de nos jours, nous avons entendu s'agiter la question de savoir si on le démolirait pour le reconstruire, ou si une restauration serait praticable : ce dernier parti sembla le plus avantageux. Conséquamment les bas des murs et des piliers furent refaits à neuf, et en général le bâtiment fut plus ou moins réparé.

On voit dans cette église le tombeau de Casimir, roi de Pologne. On sait que ce prince vint finir ses jours dans l'abbaye Saint-Germain-des-Prés. On voit aussi, des deux côtés du chœur, deux autels richement ornés de colonnes de marbre et de dorures. Voilà tout ce qu'il y a à voir dans cette église, qui du reste n'a rien d'intéressant que son antiquité.

Les cendres de Descartes, Boileau, Montfaucon sont déposées dans cette église.

Palais des Beaux-Arts aux Petits-Augustins.

(*Rue des Petits-Augustins.*)

Les bâtimens des Petits-Augustins ont joui d'une certaine célébrité jusqu'à la restauration. C'est là qu'on avait réuni les tombeaux, les statues, les bas-reliefs, etc. enlevés pendant la révolution soit des églises soit des maisons ayant appartenu à des particuliers. Cette

collection avait reçu le nom de *Musée des Monumens français*.

Depuis la restauration, tous ces objets ont repris, à fort peu d'exceptions près, leurs anciennes places, et le musée ne présente aujourd'hui que de vieilles bâtisses et des décombres.

On y voit encore dans la première cour deux excellens morceaux d'architecture appartenant au genre dit *renaissance des arts;* des inscriptions portent les noms des châteaux dont ces ruines faisaient partie.

Depuis quelques années, on a commencé la construction du nouveau palais des arts. S'il faut juger de ce qu'il sera par ce qui est terminé, ce sera un pauvre palais. L'impéritie en architecture dirige les travaux, et la lésine en fait les frais.

Les expositions des concours des élèves en peinture, sculpture, architecture, etc. ont lieu dans les bâtimens des petits Augustins. Les journaux instruisent le public des jours où ces objets sont exposés.

Fontaine de Grenelle.

Vers 1737, on ne sait trop par quel motif, la ville de Paris fit élever sous la conduite d'Edme Bouchardon, un petit édifice dans la rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, auquel on donna le nom de fontaine. Son plan est une sorte de fer à cheval dont l'intérieur est tourné vers la rue. La hauteur de l'édifice consiste en un soubassement en bossages, au-dessus duquel règne une ordonnance ionique, rompue à son milieu par un petit corps avancé orné de colonnes ioniques cannelées, couronné d'un fronton; sur le soubassement de cette colonnade, est une figure assise, en marbre blanc, représentant la ville de Paris; à ses côtés sont représentées, à demi-couchées, les rivières de Seine et de Marne. Les quatre saisons personnifiées occupent des niches pratiquées sur les ailes de l'édifice.

Pour ce qui est des signes caractéristiques de fontaine, il n'en est guère d'autres que les bouts des robinets.

La construction qui nous occupe a joui d'une certaine célébrité. Elle n'est pas, il faut l'avouer, tout-à-fait dépourvue de mérite. Le petit portique qui fait

avant-corps au milieu, ne manque pas d'élégance; on ne peut pas non plus refuser une certaine grâce aux figures de marbre; mais la composition en général est détestable. A quoi bon ces portes cochères, ces fenêtres? Pourquoi ce renfoncement? Peu de changemens suffiraient pour convertir cette *fontaine* en façade de maison.

Palais de la Légion-d'Honneur.

(*Rue de l'Université, n*o 70.)

Ce charmant petit palais fut construit en 1786 pour le prince de Salm, dont il a porté le nom. Aliéné pendant la révolution, il fut acquis par le gouvernement, qui l'affecta à l'administration de la Légion-d'Honneur.

Cet édifice a deux façades assez remarquables; une du côté de la rue, par où est la principale entrée; l'autre du côté du quai.

La première se compose de deux petits pavillons, joints par une galerie d'ordre ionique, interrompue à son milieu par une porte d'entrée. La cour qui vient ensuite est entourée de corridors formés de colonnes de même ordre et de même proportion que celles de la galerie dont il vient d'être parlé.

Au fond de la cour s'avance un portique soutenu par six colonnes d'ordre corinthien et couronné d'un attique sans ornemens. A la première inspection, l'on reconnaît que Rousseau, l'auteur de ce palais, a imité le plan et l'ordonnance de l'Ecole de Médecine. Sa cour est ornée de colonnes ioniques comme celles de l'Ecole, et le portique corinthien est évidamment une réminiscence de celui de même ordre qui se voit en entrant dans cette dernière.

La cour du palais de la Légion-d'Honneur a de la régularité, du mouvement; ses colonnades sont de bon goût. On peut lui reprocher de manquer de force et de grandeur; ses galeries sont basses et surtout trop étroites.

Du côté de la rivière, le palais se distingue par un corps de bâtiment percé d'un rang de fenêtres au rez-de-chaussée; au dessus se voient tout autant de bustes placés dans des niches. Une rotonde, décorée de colonnes engagées, d'ordre corinthien, forme le membre

principal de cette façade. D'autres constructions, jetées sur les ailes, et d'un goût plus simple, se voient en arrière-corps.

En résumé, l'hôtel de Salm a de la légèreté, de la grâce; mais il n'a rien de monumental.

Saint-Thomas-d'Aquin.

(*Entre les rues du Bac et Saint-Dominique.*)

Cette église, paroissiale aujourd'hui, faisait partie, avant la révolution, du couvent des Jacobins du faubourg Saint-Germain. Elle fut commencée en 1682 et terminée seulement en 1740, sur les dessins de Pierre Bulet.

Son portail est imité, comme tant d'autres, de celui de Saint-Gervais; il se compose de deux portiques superposés : celui du rez-de-chaussée est d'ordre dorique; l'autre, qui est ionique, est couronné d'un fronton angulaire. Ce portail est assez élégant, mais il a le défaut capital d'annoncer deux étages au-devant d'un temple.

L'intérieur de cette église est orné d'une colonnade corinthienne. Ce qu'il y a de plus piquant à observer, ce sont les chaises ornées, garnies de coussins de ses nobles paroissiens.

Palais Bourbon ou de la Chambre des Députés.

(*Rue de Bourbon.*)

Cet édifice doit son origine à madame la duchesse douairière de Bourbon, qui le fit commencer en 1722.

Il a subi, et il subit dans ce moment de grands changemens.

La façade qui donne sur le quai, fort mesquine autrefois, fut entièrement reconstruite sous l'empire de Bonaparte. Telle qu'on la voit aujourd'hui, elle se compose d'un corps avancé décoré d'un portique, de douze colonnes corinthiennes, couronné d'un fronton angulaire dont le tympan sert de fond à un bas-relief représentant la *Loi*. Ci-devant c'était Bonaparte à cheval que le corps des législateurs muets venait complimenter, le chapeau à la main, sur sa victoire d'Austerlitz.

Ce portique, dont la composition n'a pas dû coûter



Le Corps Législatif.

de grands efforts de tête, est un gros monument de l'impéritie des architectes de l'empire. Ses colonnes manquent d'élégance; leurs chapitaux sont trop gros, trop lourdement sculptés, défauts d'autant plus blamables qu'il n'y a plus grand mérite aujourd'hui à faire exécuter de tels ouvrages avec succès; il en existe tant de modèles. Le portique dont nous parlons est excessivement mesquin, quoique superbe en apparence. Formé d'un seul rang de colonnes, le mur se présente immédiatement par derrière avec sa nudité, sa maigreur, ses petites portes au rez-de-chaussée. A droite et à gauche de l'avant-corps, sont deux masses formant ailes : elles sont dépourvues d'ouvertures et d'ornemens; on dirait qu'elles sont là pour faire ressortir le mérite que peut avoir le portique. Cet ensemble, vu de côté, est d'un aspect barbare.

On arrive au portique par un perron d'environ 30 marches. A droite et à gauche sont assises les statues, en pierre commune, de Sully, Lhopital, Colbert, d'Aguesseau ; et un peu plus haut Minerve et Thémis. Ces statues ont été badigeonnées à différentes époques pour empêcher la mousse de croître sur leur tête. Il est vraiment étonnant que des hommes qui font profession de l'art de construire et d'embellir les monumens, ne sachent pas, ou ne veuillent pas savoir, que la pierre de taille de Paris est tout-à-fait impropre à faire des sculptures durables, et surtout des statues.

Du côté de la place, le palais s'annonce par deux pavillons entre lesquels est comprise une galerie d'ordre corinthien, coupée en deux par une porte cochère. Cette façade ne mérite ni éloge ni blame. La cour qui vient immédiatement est entourée de constructions fort variées; façades tout unies, avant-corps, pavillons portiques, etc., le tout distribué symétriquement : cet ensemble cause une certaine satisfaction, mais il ne faut pas examiner chacun des membres séparément; au reste, cet état de choses sera modifié par suite des changemens qui se font actuellement.

Sur la gauche de la grande cour s'en trouvent plusieurs autres entourés de bâtimens fort réguliers, mais tous simples.

La place du palais est vaste, régulière; les maisons

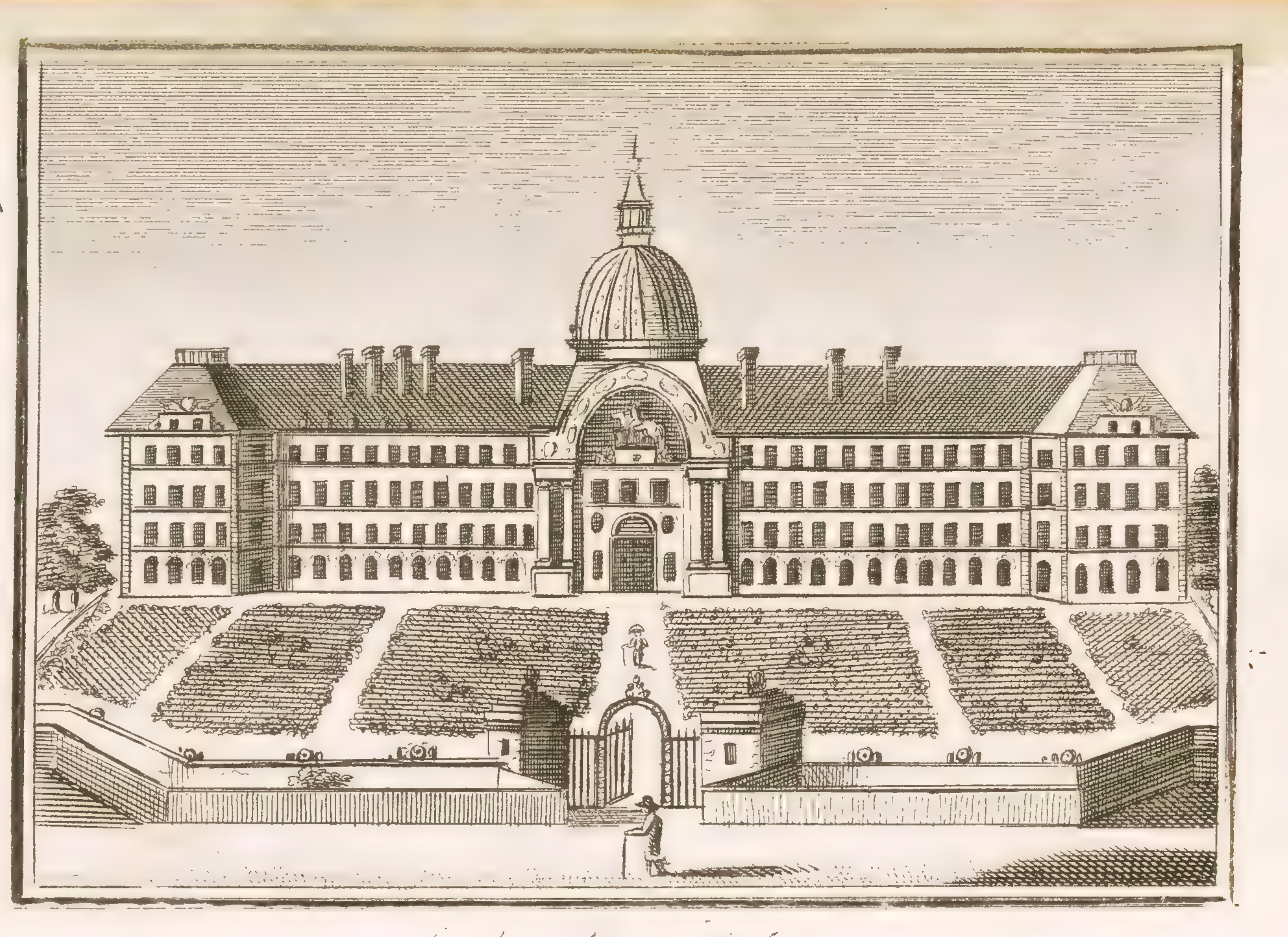
qui l'entourent ont pour tout mérite une certaine symétrie.

Au milieu de la place devait être une statue de Louis XVIII. Le piédestal en marbre, et la grille qui l'entoure, sont déjà construits.

Salle de la Chambre des Députés.

Une loi ayant autorisé l'acquisition d'une partie du Palais-Bourbon pour servir de lieu de réunion à l'assemblée des députés des départemens, on s'est vu dans la nécessité de faire subir de grands changemens aux constructions déjà existantes. L'ancienne salle bâtie pour le conseil des cinq-cents, accupée ensuite par le corps législatif, a été reconnue comme insalubre, l'air s'y renouvelant difficilement, et comme impropre à transmettre les sons proférés à la tribune aux auditeurs; d'ailleurs, comme tous les monumens de la république, cet édifice avait été construit à la hâte. Assis sur de mauvais fondemens, et composé de matériaux peu durables, la salle était encore trop petite pour recevoir une bonne partie des spectateurs qui se pressaient journellement à ses portes.

La salle des séances sera entièrement reconstruite, MM. les députés ne pourront en jouir qu'en 1830, son plan sera toujours demi-circulaire, et l'on fera toutes les dispositions nécessaires pour qu'elle soit plus aérée et plus propre à propager la voix des oratenrs. On assure que ses auteurs veulent que, dans son élégante simplicité, elle rappelle le théâtre olympique de Vicence, ouvrage distingué du célèbre Palladro. Vingt-quatre colonnes en marbre blanc, d'ordre ionique, avec des bases et des chapiteaux de bronze doré formeront un demi-péristyle, élevé d'environ 3 mètres au-dessus du dernier banc des députés, afin que ces Messieurs ne puissent avoir aucune communication immédiate avec le public des galeries ou tribunes publiques, dans lesquelles pourront s'asseoir 500 curieux, plus du double de ceux que recevaient les anciennes tribunes. De larges escaliers, à l'usage particulier des membres de l'assemblée, leur faciliteront l'accès de toutes les parties du palais, sans qu'il en résulte aucun inconvénient, même pendant le



Les Invalides.

cours des délibérations: l'espèce d'alcove dans laquelle le président était confiné est supprimée, de sorte que le bureau, et surtout la tribune, se trouveront au centre de la salle, dont le plafond sera moins élevé que celui de l'ancienne. On se flatte qu'au moyen de ces dispositions la voix de l'orateur arrivera sans peine à l'oreille des spectateurs.

Le mur qui servira de fond au fauteuil du président et à la tribune, sera orné d'un sujet de peinture par M. Gérard, rappelant les propension de nos anciens parlemens pour l'indépendance; quatre statues représentant l'Hôpital, Colbert, Montesquieu, d'Aguesseau compléteront cette décoration.

Du côté de la cour d'honneur, la nouvelle salle sera précédée d'un grand vestibule servant de salle des *pas perdus*, au sortir de laquelle on arrivera dans d'autres pièces destinées aux conférences. Cet ensemble formera une galerie immense de l'aspect le plus imposant.

On assure que l'entrée du palais, par la cour d'honneur, sera magnifique; ces travaux s'exécutent sous la direction de M. de Joly, architecte de la chambre des députés : on le loue déjà des changemens qu'il fait subir aux anciens bâtimens, et de l'accord qu'il va mettre entre eux et les nouveaux.

L'ancienne salle a servi pour la session de 1831, attendu que les travaux ne sont en activité qu'à l'extérieur.

Hôtel des Invalides.

Un des plus magnifiques monumens de Louis XIV; il avait déjà été question de cet établissement sous Henri IV et sous Louis XIII; mais faute de fonds suffisans le projet n'eut point de suite.

Ce fut en 1670, sous le ministère de Louvois, que l'on commença la construction de cet espèce d'hôpital de soldats blessés: en France, auparavant, on les distribuait dans des abbayes et des prieurés de fondation royale pour y recevoir des secours tant spirituels que temporels.

Les dessins des bâtimens et de la chapelle sont dus à Libéral Bruant; l'édifice fut élevé sur un terrain d'environ 18 arpens de superficie.

Plus tard Jules Hardouin Mansard proposa d'élever, au midi de l'hôtel, une église destinée spécialement à la célébration des fêtes et des réjouissances militaires. On assure que la jalousie ne fut pas le moindre des motifs qui le déterminèrent à faire cette proposition. Quoiqu'il en soit, son plan fut agréé et mis promptement à exécution; il est sans doute fâcheux que le dôme des Invalides soit un hors-d'œuvre, car il ne dépend en rien des bâtimens qui l'entourent; mais il n'en est pas moins un des plus magnifiques édifices de l'Europe.

Le plan principal des constructions de l'hôtel des Invalides représente un rectangle ou carré long divisé en cinq cours, dont une, appelée *cour royale*, occupe le milieu du rectangle, et sa longueur est égale à la largeur de celui-ci, mesurée intérieurement; les quatre autres sont aux quatre angles du rectangle.

Au fond de la grande cour est la porte de la chapelle, dont la nef est en dehors du rectangle; mais les deux corps de bâtimens qui forment les longs côtés de la grande cour, se prolongent en dehors autant que la chapelle, de façon que le petit côté du rectangle ajouté au prolongement, en dehors de la chapelle, forme une longueur égale à celle du grand côté de l'édifice.

Il est vraisemblable que cette disposition était le plan définitif de Bruant, de sorte que tout ce que le besoin y a fait ajouter de constructions par la suite, doit être considéré comme autant de hors-d'œuvres.

Tous les bâtimens du plan principal ont quatre étages au-dessus du sol : au milieu de chacune des façades et aux quatre coins du rectangle est un avant-corps ou pavillon : il y a encore un pavillon à l'extrémité de chacun des corps de bâtiment qui accompagnent la chapelle.

Vu du côté de la rivière, l'hôtel présente une façade de 101 toises de longueur; le dôme la domine majestueusement par derrière; au milieu de cette façade est la porte d'entrée, percée dans une espèce d'avant-corps, d'une architecture détestable et tellement bizarre, qu'on ne saurait véritablement quel nom lui donner.

De la porte d'entrée on arrive dans la cour royale, qui a 53 toises de long sur 32 de large, non compris la largeur des galeries couvertes dont elle est environnée:

les quatre cours qui se trouvent, deux à droite et deux à gauche de la cour royale, ont 23 toises de long sur 18 de large; les petites cours sont séparées de la grande par quatre grands réfectoires de 25 toises de long sur 27 pieds de large, sur les murailles desquelles sont peintes les batailles les plus remarquables du règne de Louis XIV.

Les bâtimens que nous appelons *supplémentaires* s'étendent au midi, au levant et au couchant de l'édifice principal auquel ils sont attenans; la raison et le bon goût eussent voulu que ce dernier restât isolé, et que s'il était insuffisant, on élevât à quelque distance ceux qui devaient suppléer à son défaut d'incapacité. Ici les agrandisseurs sont d'autant plus blâmables qu'ils avaient un immense terrain à leur disposition: les bâtimens ajoutés sont fort peu élevés, ils forment par leurs compartiemens, et avec l'édifice principal, dix cours ou jardins, de sorte que l'hôtel avec ses constructions accessoires renferme quinze cours grandes ou petites.

On blâme dans la façade qui regarde l'esplanade, la multitude des fenêtres, les petits avant-corps qui sont entre les pavillons extrêmes et celui du milieu. Cette façade devrait être plus soignée et avoir plus de grandeur, l'avant-corps du milieu, dans lequel est pratiquée la porte d'entrée, n'a pas assez de saillie; vu de loin, il ne se détache pas assez: vu de près, il n'est guère plus satisfaisant. Soit sous le rapport de la forme, soit relativement aux ornemens, on voit bien que l'intention de l'architecte était d'allier la simplicité avec les formes sévères que lui commandait la destination de l'édifice qu'il avait à construire; voilà pourquoi sa porte d'entrée n'est ni un portique ni une colonnade: il a poussé le goût des convenances jusqu'à remplacer les volutes ioniques des pilastres qui sont des deux côtés de la porte par des cornes de bélier roulées sur elles-mêmes, innovation pitoyable s'il en fut. Les autres faces extérieures ne présentent rien de particulier; les combles sont percés de lucarnes assez mal distribuées; elles sont entourées d'ornemens militaires: c'est pour le caractère de l'édifice; mais ne doit-on pas éprouver une sorte de peine en voyant des toits couverts d'ardoises chargés de masses de pierre sculptée.

Immédiatement après la porte d'entrée, on aperçoit

la cour royale, véritable chef-d'œuvre de solidité, de simplicité, de grandeur et de convenance : tout autour règnent deux rangs d'arcades superposées, derrière lesquelles sont des galeries qu'on voudrait un peu plus larges ; aux quatre coins de la cour, les galeries forment un angle rentrant ; chacun des quatre côtés de la cour est coupé par un avant-corps couronné d'un fronton angulaire : de ces quatre avant-corps, trois, celui du levant, celui du nord, et celui du couchant, sont parfaitement semblables; le quatrième, celui du midi, sert de portique à la chapelle ; il se compose de deux rangs de colonnes superposées au rez-de-chaussée. Bruant répète encore son ionique, toujours orné de ses vilaines cornes de bélier : l'ordre supérieur est corinthien ; ce portique produit un mauvais effet : d'abord il a le défaut capital d'être composé, pour ainsi dire, de deux pièces : deux rangs de colonnes, en piles l'un sur l'autre ; ensuite ses colonnes sont nécessairement trop grêles et trop minces à côté des piédroits massifs des arcades. Au reste, tout le monde admire cette belle cour ; seulement on ferait observer à son auteur que ses arcades supérieures ont l'air un peu trop basses à cause sans doute des balustrades pleines qui forment parapet au bas de chacune.

De la cour royale on entre directement dans l'église ; cet édifice est fort simple ; il est divisé suivant sa longueur en trois nefs par deux rangs d'arcades, dont les piédroits sont ornés de pilastres corinthiens ; au-dessus de ces arcades, règnent tout autour des galeries formant tribunes ; elles sont de plein pied avec le premier étage de l'hôtel. Dans cette disposition, l'architecte s'est proposé de rendre plus facile l'accès du temple aux invalides infirmes. Cette église est bâtie en pierre dure bien assemblée ; elle n'offre au reste rien de bien remarquable : on peut néanmoins jeter un coup d'œil sur la chaire de marbre, fort simple, mais un peu lourde.

De la chapelle on peut entrer dans le dôme ; mais le passage étant souvent fermé, les visiteurs sont obligés de revenir dans la cour royale ; de là ils prennent le corridor de gauche, en tournant le dos au nord, qui les conduit directement sur une place gazonnée, sépa-

rée de la campagne par un fossé : de ce côté est une autre entrée des Invalides ; mais elle est exclusivement réservée au roi quand il juge à propos de se rendre dans l'église du dôme.

Pour contempler cet édifice dans toute sa majesté, il faut se transporter quelques centaines de pas en avant, du côté du midi ; on le voit alors dans toute sa hauteur, et si l'on a quelques reproches à lui faire pour les détails, on est forcé de convenir que le balancement des masses est irréprochable. Le bas de l'édifice présente un carré, aux quatre faces duquel sont des avant-corps peu saillans, couronnés de frontons angulaires : de ces quatre avant-corps celui du nord est invisible, étant contigu avec la chapelle ; celui du midi sert de portique et d'entrée principale au dôme, ses ornemens en deux rangs de colonnes superposées ; parmi ses colonnes quatre sont en avant ; celles des extrémités sont en retraite ; dans les entre-colonnemens, sont percées des fenêtres d'assez mauvaise apparence ; elles sont trop larges et trop basses ; notamment celle qui est au milieu de l'ordre supérieur. L'ensemble de ce portique n'est rien de moins que satisfaisant. Pourquoi tous ces ressauts, ces fenêtes, et surtout ces deux rangs de colonnes ?

Au dessus de la masse quadrangulaire, s'élève la tour du dôme ; elle est soutenue par douze contre-forts ornés de deux colonnes engagées ; des fenêtres sont percées entre les contre-forts qui se terminent par des éperons contournés.

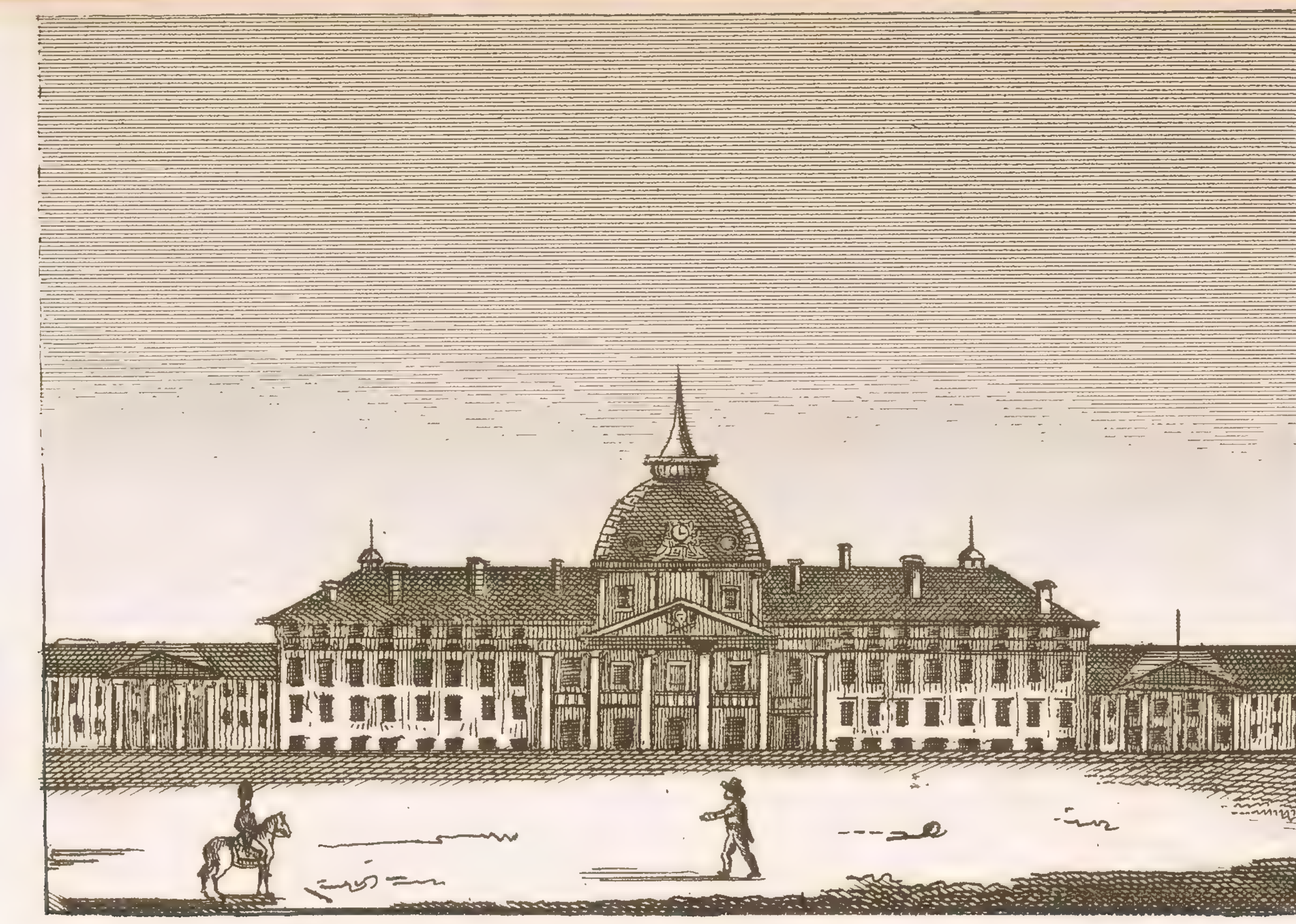
La coupole, ou le dôme proprement dit, est en charpente couverte de plomb ; des casques forment les ornemens des lucarnes dont il est percé ; le tout est couronné par une lanterne dorée dans laquelle on peut monter.

Le dôme, intérieurement, est soutenu par huit arcades, quatre grandes et quatre plus petites : les quatre premières répondent aux quatre corps avancés extérieurs ; les autres conduisent à quatre chapelles ménagées aux quatre coins du carré qui sert de soubassement au dôme. On aurait le droit de critiquer Jules Mansard dans cette partie de son plan. Les quatre chapelles angulaires ne tiennent pas assez au chœur, s'il

est permis de parler ainsi, de l'édifice; elles en sont volontiers indépendantes, car on peut considérer les arcades qui y conduisent comme des portes ou des passages : le pavé de ce temple est composé de compartimens en marbres de diverses couleurs; il forme cuvette au centre de l'édifice. Il serait difficile d'en assigner le motif.

Au-dessus de l'entablement des arcades, prend naissance une voûte sphérique non fermée; c'est la première coupole : au-dessus de celle-ci en est une autre entièrement fermée et décorée de peintures : le jour qui les éclaire vient par des fenêtres percées entre les deux coupoles et qui sont tout-à-fait invisibles pour les personnes qui sont dans l'intérieur de l'église. Cette disposition est très-adroite et fait le plus grand honneur à Mansard. La troisième coupole, qui est en bois, est celle qui forme couverture extérieure : le dôme se compose donc de trois coupoles, deux en pierre, dont une ouverte à l'intérieur, et une en bois à l'extérieur. On ne sait pourquoi l'architecte ne fit pas ses trois coupoles en pierre : ce fut sans doute par précaution de solidité. A cette époque, on n'était pas encore assez versé dans l'application des sciences mathématiques pour se hasarder à coiffer une tour isolée de trois voûtes concentriques. Toutefois, on a reconnu depuis que la charpente du dôme des Invalides n'est ni moins pesante, ne fut pas moins coûteuse que ne l'aurait été une pareille voûte en pierre. L'intérieur de cette charpente est d'ailleurs d'une composition peu savante; le problème de trois coupoles en pierre a été résolu dans le dernier siècle avec un succès digne des plus grands éloges dans le dôme de Sainte-Geneviève.

A l'extérieur, le dôme des Invalides est entaché de plusieurs défauts, surtout dans les détails; l'entablement du soubassement manque de régularité; les contreforts de la tour du dôme ne sont pas également espacés; les éperons qui les terminent sont d'un goût trop mesquin, trop recherché; la lanterne qui couronne l'édifice est souverainement mauvaise; elle est tout-à-fait indigne du monument : on a dit avec raison qu'elle figurerait bien plus convenablement comme kioske dans un jardin bourgeois.



L'École Militaire.

Le dôme des Invalides, doré autrefois, puis peint en jaune, fut doré comme on le voit aujourd'hui, dans les dernières années du règne de Napoléon.

Si en sortant de l'hôtel on tourne à droite et à gauche, on rencontrera quatre bronzes représentant les captifs qui étaient autrefois enchaînés aux pieds de la statue de Louis XIV, place des Victoires.

École Militaire.

Louis XV, voulant imiter son aïeul Louis XIV, fit élever, non loin des Invalides, un corps de bâtimens destinés à loger 500 jeunes gentilshommes pour y recevoir une éducation conforme à leur position, aux frais de l'état.

L'Ecole Militaire fut bâtie par l'architecte Gabriel. Il se proposa indubitablement de rivaliser les Invalides; il ne fut pas heureux : s'il est permis d'adopter cette proportion, l'Ecole Militaire est aux Invalides dans le même rapport que Louis XV est à Louis XIV. L'aspect le plus favorable pour l'Ecole Militrire est du côté du Champ de Mars. Le principal corps de bâtiment est un gros pavillon carré, sur le devant duquel s'avance un portique d'ordre corinthien, composé de six colonnes, dont deux en retraite; à droite et à gauche du pavillon, s'étendent deux ailes sans aucun ornement; un peu plus loin, toujours à droite et à gauche, se voient deux petits bâtimens d'assez bon goût : chacun d'eux est orné d'un portique surmonté d'un fronton angulaire. Vue de côté, l'Ecole Militaire est assez satisfaisante, quoique un peu décousue. Le pavillon du milieu est un peu trop gros et peut-être aussi un peu trop haut.

Du côté de l'orient, l'Ecole Militaire s'annonce par des grilles et deux cours entourées de bâtimens. La deuxième cour, dite *cour royale*, et au milieu de laquelle s'élevait autrefois la statue pédestre de Louis XV, exécutée en marbre, est entourée de constructions ornées de colonnes doriques accouplées. Ces colonnades et les avant-corps couronnés de frontons sont d'un bon effet.

Le corps principal de ces bâtimens, que l'on pourrait considérer comme le centre, le noyau de l'Ecole Militaire, se compose au milieu d'un portique d'ordre co-

rinthien couronné d'un fronton à sa droite et à sa gauche; la hauteur de la façade consiste en deux rangs de colonnes doriques au rez-de-chaussée, ioniques au-dessus; ce dernier rang est probablement une réminiscence de la colonnade du Louvre. Là comme ici, les colonnes sont accouplées; elles ont encore cela de particulier, c'est qu'elles appartiennent pour ainsi dire au même pilier; en effet, le vide qui devait régner entre elles est rempli de façon que les colonnes de chaque coupole ne sont détachées les unes des autres que sur le devant.

Les bâtimens de l'Ecole Militaire furent, même avant la révolution, destinés à d'autres usages : l'école fut dispersée, et l'on parlait d'y transporter l'hospice de l'Hôtel-Dieu quand la révolution éclata; alors on transforma l'édifice en caserne. Depuis il n'a pas cessé d'être occupé par des militaires.

Champ de Mars.

A l'occident de l'Ecole Militaire se trouve le Champ de Mars; c'est une plaine artistement unie, de 160 mètres de long sur 74 environ de large, bordée de fossés revêtus de maçonnerie.

Le Champ de Mars a servi de tout temps aux exercices des troupes, soit d'infanterie, soit de cavalerie.

En 1790, les Parisiens modifièrent singulièrement la surface de cette plaine pour la rendre plus propre à la célébration de la fameuse fête de la fédération, qui eut lieu le 14 juillet de cette année; on enleva des terres du milieu, on les amoncela sur les bords en leur faisant prendre la forme de talus, lesquels deux fois plus hauts qu'ils ne le sont maintenant, servirent alors, et servent encore comme d'amphithéâtre aux spectateurs qui assistent aux cérémonies, aux jeux qui se font dans cette enceinte.

Pont en chaînes.

On a suspendu, entre le pont Louis XVI et le pont d'Iéna, vis-à-vis l'allée des Veuves, un pont en chaînes de fer battu : sa longueur est divisée en trois parties par deux piles qui, élevées suffisamment au-dessus des

eaux de la rivière, supportent et tendent en même temps les chaînes. Ces deux piles sont percées chacune d'une grande porte en arcade à travers lesquelles passe le plancher du pont, lequel se termine vers l'un et l'autre bout par une petite arcade en pierre.

L'aspect de cet utile ouvrage n'est point flatteur; les piles qui le soutiennent vers son milieu sont trop massives; il ne règne d'ailleurs aucun ensemble entre les diverses parties qui le composent. Vu d'un peu loin, on distingue faiblement les chaînes, de sorte que les deux grosses piles paraissent comme deux masses entièrement isolées l'une de l'autre, ainsi que des petites arcades.

Ce pont, ou du moins un semblable, devait déshonorer les abords du magnifique hôtel des Invalides. Par bonheur pour le goût, il s'écroûla à la première épreuve que l'on fit de ses forces. En le reconstruisant, on a eu le bon sens de le cacher en partie.

ONZIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartiers.
- Luxembourg.
- École de Médecine.
- Sorbonne.
- Palais de Justice.

ÉDIFICES, LIEUX ET CURIOSITÉS REMARQUABLES.

La place Dauphine. — Le Palais de Justice. — Les ruines antiques de la rue de la Harpe, dites palais des Thermes. — La Sorbonne. — L'Ecole de Médecine. — Le Théâtre de l'Odéon. — Le Palais et le Jardin de la Chambre des Pairs et la Galerie des Tableaux. — L'Église Saint-Sulpice. — Le Marché Saint-Germain. — Le Séminaire Saint-Sulpice.

Paroisse.	**Succursales.**
Église Saint-Sulpice.	Saint-Germain-des-Prés.
	Saint-Sevrin.

Mairie, rue Garancière, n° 10.

Pont Royal.

Il fut bâti sous Louis XIV, au bout de la rue du Bac, appelée ainsi à cause du bac qui était établi à l'endroit où est maintenant le pont, qui n'a rien de remarquable.

Pont des Arts.

On en jetta les fondations en 1802. Il établit la communication entre le palais de l'Institut et le Louvre : il fut ainsi appelé, parce que, à cette époque, le Louvre s'appelait *Palais des Arts.*

Le pont des Arts est en fer; il est porté sur des piles en pierre du genre moderne; c'est-à-dire qu'elles sont minces, et que leurs bouts, au lieu d'être angulaires comme autrefois, sont arrondis.

Ce pont est trop faible pour soutenir des voitures; il est uniquement destiné aux piétons; du reste, il est fort élégant; peut-être eût-on mieux fait de lui donner une ou deux arches de moins.

Pont Neuf.

Henri III en jetta les fondemens; Henri IV le termina. C'est un des plus fréquentés et des plus laids de la capitale. Il est divisé en deux parties par la pointe de l'île de la Cité, à laquelle on en joignit deux autres petits lors de la fondation du pont.

C'est sur cette pointe de l'île qui dépasse le pont que fut jeté le massif qu'on appelle le terre-plein du Pont-Neuf, et au milieu duquel s'élève la statue de Henri IV. Cette statue ayant été renversée par l'ouragan révolutionnaire, on se proposa sous l'empire de la remplacer par un obélisque de 60 à 80 mètres de haut, et comme le massif qui portait la statue eût été trop faible pour soutenir cette masse, on fut obligé de le démolir et de le fouiller jusqu'aux fondations; on le reconstruisit de nouveau sur pilotis, avec le plus grand soin; il allait être terminé quand arrivèrent les événemens de 1814; alors sa destination étant changée, on le continua, non en granit, comme auparavant, mais en pierre de Château-Landon : l'endroit de la reprise est très-remar-



Le pont Neuf vu du pont des Arts.

quable; outre la différence de matériaux, les angles de la partie inférieure, qui est en granit, se terminent par une forte baguette arrondie : c'est une imitation du genre égyptien; c'est encore par l'effet de cette imitation que les murs sont en talus au lieu d'être perpendiculaires.

La statue de Henri IV se trouvant à la place de l'obélisque, on peut dire qu'elle est la mieux assise qu'il y ait dans l'univers.

L'ancienne statue était de deux pièces; le cheval même n'avait pas été fondu en France. Come de Médicis, duc de Florence, l'avait donné à Catherine de Médicis, veuve de Henri IV; en l'amenant il tomba dans la mer, sur les côtes de Normandie, où il resta un an. Dupré fut chargé de faire un cavalier.

La statue moderne est de M. Lemot, auteur du bas-relief qui orne le fronton de la colonnade du Louvre. Le cheval repose sur deux pieds, le cavalier est couvert d'une cuirasse, de cuissarts, etc.; il tient la bride d'une main et s'appuie de l'autre sur un bâton de commandement : sa tête est couronnée de lauriers.

Le piédestal est en marbre blanc parfaitement bien exécuté; ses faces latérales sont ornées de bas-reliefs; sur celui qui regarde le midi on voit Henri IV permettant qu'on laisse entrer des vivres dans Paris pendant qu'il en faisait le siège; sur celui qui regarde le nord on voit l'inscription suivante :

Henrici magni, paterno in populum animo notissimi principis, sacram effigiem civiles inter tumultus Galliâ indignante dejectam, post optatum Ludovici XVIII reditum ex omnibus ordinibus cives aere collato restituerunt nec non et elogium quod cum effigie simul abolitum lapidi rursus inscribi curaverunt.

D'autres inscriptions couvrent les deux autres faces.

La statue de M. Lemot présente le flanc à la critique; le cheval surtout est très-défectueux : va-t-il au trot ou au pas? marche-t-il seulement? n'est-il pas trop gros pour le cavalier?

Ce monument fut élevé aux frais de souscripteurs volontaires : ce qui est digne de remarque, c'est que la statue de Bonaparte, qui dominait autrefois sur la co-

lonne de la place Vendôme, se trouve actuellement dans le ventre du cheval de Henri IV. Le tout a 14 pieds de haut, pèse 30 milliers, et a coûté 337,860 fr.

Place Dauphine.

En quittant la statue de Henri IV on peut entrer dans la place Dauphine, qui est directement en face. Elle n'a rien qui soit digne d'attention, hormis toutefois le triste monument qui orne la fontaine qui est au milieu : ce monument fut élevé à la mémoire de Desaix par ses compagnons d'armes.

Sur une espèce de cippe est le buste du héros, couronné par le génie de la guerre. Du côté du Pont-Neuf se lisent les paroles mémorables qu'il prononça avant de mourir :

Allez dire au premier consul que je meurs avec le regret de n'avoir pas assez fait pour la patrie.

Au bas et tout autour du piédestal sont des tablettes de marbre sur lesquelles sont gravés les noms des souscripteurs. Ces inscriptions sont maintenant illisibles; on ne conçoit véritablement pas comment les gens de l'art qui dirigèrent la construction de ce monument ne prévirent pas que des inscriptions en petites lettres sur des marbres exposés aux chocs des seaux des porteurs d'eaux pourraient avoir quelque durée ; au reste, cette fontaine, et tous ses matériaux sont généralement de mauvaise qualité : dans cent ans elle ne sera pas debout, à moins qu'on ne la répare.

Ce monument a été restauré en 1830.

Palais de Justice.

De la place Dauphine on peut se rendre directement au Palais de Justice, qu'on appelait autrefois le Palais Marchand. Ce palais, ou plutôt cet amas de constructions, doit son origine probablement aux rois de la première race, qui l'habitèrent. Il fut réparé par les rois de la troisième race, dont les douze premiers y fixèrent leur résidence. Il existe encore au-dessous de la salle dite des *Pas-Perdus* une pièce que l'on appelle les *Cuisines de Saint-Louis*. La salle où siége ordinai-



Le Palais de Justice

rement la cour de cassation s'appelait naguère *grande Chambre de Saint-Louis.*

Dans son état actuel, le Palais de Justice a son entrée du côté de l'orient sur une place demi-circulaire, qui donne dans la rue de la Barillerie ; il s'annonce par une grille de fer richement ornée et dorée ; cette grille est soutenue par des pilastres aussi en fer d'ordre ionique ; les volutes et les chapiteaux sont de fort mauvais goût : la grille en général est un peu lourde, sans en excepter les armes de France qui couronnent la porte d'entrée ; néanmoins elle produit un bon effet.

Cette grille avait été dégradée pendant la révolution et dépouillée de ses ornemens : elle vient d'être parfaitement restaurée.

De chaque côté de la grille s'avancent vers la place deux ailes de bâtimens posées sur des soubassemens, et terminées par des portiques composés de quatre colonnes d'ordre ; l'un de ces corps avancés (celui de droite) est entièrement occupé par un grand escalier qui mène au premier étage du corps principal du palais.

Directement en face de la grille et au-delà de la cour se présente un perron en plein air, par où on arrive à un portique formé de quatre colonnes d'ordre dorique moderne : ce portique est attenant à un gros pavillon carré ; c'est là qu'est en apparence l'entrée principale du palais.

L'intérieur de cet édifice est un véritable labyrinthe ; c'est un amas et un assemblage confus de corridors, de couloirs droits, tortueux, tantôt clairs, tantôt obscurs ; d'escaliers montans, descendans, etc. Les pièces qui soient dignes d'être vues sont la salle des *Pas-Perdus* et celle où se réunit la cour de cassation.

La salle des Pas-Perdus fut construite par Desbrosses, auteur du portail Saint-Gervais. Elle se compose de deux grandes nefs parallèles voûtées en plein ceintre, séparées par un rang d'arcades. Cette salle, qui est fort vaste, est éclairée par des fenêtres semi-circulaires, pratiquées au-dessous des voûtes ; et aux extrémités des nefs il y a encore des œils de bœuf percés sur les flancs des voûtes.

Monument de Malesherbes.

Sous une des arcades de la première nef, à la droite de la porte d'entrée, s'élève le monument consacré à la mémoire du généreux défenseur de Louis XVI. Il consiste en deux colonnes de marbre d'ordre ionique, supportant un fronton angulaire; c'est entre ces deux colonnes qu'est placée la statue de Malesherbes; il est représenté revêtu de sa robe, et dans l'attitude d'un homme qui parle : peu de vie, peu de mouvement, raideur dans la pause, sont les défauts de cette statue. L'artiste a éludé beaucoup de difficultés en enveloppant son héros d'une tunique de la tête aux pieds. Au-dessous de la statue est une inscription latine composée, dit-on, par Louis XVIII.

Dans le soubassement qui supporte les colonnes, et immédiatement au-dessous de la statue, se voit un bas-relief représentant l'infortuné Louis XVI dans la prison du Temple; on a choisi le moment où il reçoit ses avocats Malesherbes et Desèze; il est assis et vêtu d'une simple redingotte; le personnage qui se détourne en pleurant est le fidèle Cléry, son valet-de-chambre; auprès de la porte est le commissaire de la convocation, revêtu de son écharpe : ce bas-relief est ce qu'il y a de mieux dans tout le monument; la pose et l'air de tête de la figure du roi son bien, on aime à voir le calme et la dignité se peindre sur son visage.

Des deux côtés et au bas du petit portique sont deux piédestaux portant deux statues de marbre blanc : celle de droite représente la Fidélité; celle de gauche tient une couronne qu'elle présente au héros, de l'autre main elle s'appuie sur un bouclier : elle est évidemment l'emblême de la défense et de la protection.

Ces deux figures ont de la grâce, mais elles ne semblent pas assez sérieuses, s'il est permis de parler ainsi, pour un tel monument. Il y a bien aussi quelque chose à dire sur leur attitude : est-il naturel que l'on reste assis lorsqu'on présente des couronnes à quelqu'un? c'est être un peu trop sans gêne : ces deux statues sont de MM. Bosio et Cortot; le bas-relief est de.....

A l'époque de la révolution de juillet, le monument de Malesherbes fut dégradé; des Vandales brisèrent les

mains des statues allégoriques et mutilèrent le bas-relief de Louis XVI tellement, qu'il a fallu l'enlever.

C'est dans ce palais que les divers tribunaux tiennent leurs audiences ; les salles sont en général trop petites, et les couloirs, ainsi que les escaliers qui y conduisent, très-peu commodes.

Les ornemens de la belle grille qui ferme la cour du côté de la place furent arrachés et détruits en juillet 1830, à cause des fleurs-de-lis dont ils étaient chargés.

Saint-Chapelle.

Tout contre, et au midi du Palais de Justice, est la fameuse Sainte-Chapelle. C'est un édifice gothique que Saint-Louis fit bâtir en 1740, par Gabriel. Le vaisseau, hérissé d'ornemens de toutes espèces, tels que pyramides, rosaces, etc., est beaucoup trop haut pour son étendu. On arrive sous son porche par un escalier qu'on a remis presqu'à neuf il y a quelques années, ou bien par le palais.

La Sainte-Chapelle est aujourd'hui un dépôt d'archives.

Pont Saint-Michel.

Lorsqu'on est sorti du palais, si l'on suit la rue de la Barillerie, en allant vers le midi, on arrive sur le pont Saint-Michel. Il a 176 pieds de long sur 63 de large. On le débarrassa de maisons en 1807.

C'est, assure-t-on, dans le café qui est au bas de ce pont que l'on vendit pour la première fois, à 2 sols la tasse, du café au public.

La Morgue.

Tout près du Pont Saint-Michel, et toujours dans l'île de la Cité, on voit un petit bâtiment assez régulier, dont un des murs pose directement sur celui du quai ; c'est la *Morgue*. Comme chacun sait, cet édifice est destiné à recevoir les cadavres des personnes qu'on a trouvées mortes dans la rivière ou ailleurs ; on les étale pendant quelques jours jusqu'à ce qu'ils soient reconnus par leurs parens ou leurs amis. Ils peuvent les enlever en payant.

École de Médecine.

Ce joli édifice fut construit en 1774 sur les dessins de Gondouin; il se compose de quatre ailes de bâtimens formant un carré long.

Le façade principale de l'École donne sur la place; elle est divisée dans toute sa longueur par l'entablement d'une colonnade d'ordre ionique: ce même ordre règne tout autour de la cour.

L'ordonnance ionique supporte une attique, laquelle couronne tout le bâtiment; l'attique est percée de fenêtres, tant du côté qui regarde la place que des quatre faces qui donnent sur la cour.

Les colonnes sont assez espacées pour que l'on ait pu ouvrir une arcade entre chacune d'elles.

Des deux côtés de la porte d'entrée deux de ces arcades sont supprimées, de façon qu'en ces endroits la colonnade est à jour.

Au-dessus de la porte d'entrée on remarque un bas-relief représentant le gouvernement accompagné de la Sagesse et de la Bienfaisance, et un génie tenant le plan de l'École. On en fait avec raison fort peu de cas.

Lorsqu'on a pénétré dans la cour on voit en face de soi un corps avancé composé de six colonnes d'ordre corinthien: le tout est couronné par un fronton angulaire orné d'un bas-relief représentant la Théorie et la Pratique: il est de la même main que celui d'entrée et ne vaut pas mieux que lui.

Remarquez bien que le pérystile ionique continue même derrière le portique corinthien. Il serait difficile de justifier cette disposition. Pourquoi deux colonnades d'ordres et de proportions très-différentes placées l'une au devant de l'autre? Une porte s'ouvre au milieu du portique corinthien; elle tient la place d'une arcade de l'ordre ionique; les quatre autres, dont les places étaient ménagées à sa droite et à sa gauche, sont fermées, ou plutôt sont simplement indiquées.

Comme le chapiteau ionique est couronné d'une volute, il n'est pas possible de placer avec avantage des colonnes de cet ordre dans les angles. Ici l'archi-

tecte s'est tiré d'affaire en coiffant chacune des colonnes qui sont aux quatre angles de la cour de deux volutes disposées en croix ; c'est la représentation du résultat que produiraient deux colonnes ioniques qui iraient se confondre en une seule en se mourant sur les côtés contigus d'un carré ou d'un rectangle.

Lorsqu'on est sous la porte d'entrée on voit au bout de la galerie à gauche un escalier en pierre ; il conduit aux pièces qu'on a pratiquées dans l'intérieur de l'attique ; dans une de ces pièces est la bibliothèque, composée principalement de livres de médecine ; elle est ouverte au public trois jours de la semaine. (Voir bibliothèques.)

A côté de la porte de la bibliothèque est celle des galeries d'anatomie ; c'est une des plus intéressantes collections qu'il soit possible de voir. Les divers organes du corps humain, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, y sont représentés en cire coloriée avec une vérité admirable. Tout ce que nous pourrions dire de plus sur ce que renferment les galeries d'anatomie, soit en imitations, soit en curiosités réelles, ne pourrait jamais en donner les idées avantageuses qu'un simple coup d'œil fera naître avant d'en sortir. Le lecteur peut s'arrêter un instant devant la figure du fameux *Bébé,* nain du roi de Pologne, Stanislas ; il est ici vêtu d'habits qu'il a portés de son vivant.

Lorsqu'on est descendu dans la cour, on voit à la gauche du grand portique un couloir tortueux ; c'est le chemin qui conduit à l'amphithéâtre ; on y entre par plusieurs portes : il a la figure d'un demi-cercle et se compose de plusieurs rangs de gradins, sur lesquels peuvent s'asseoir environ 1200 auditeurs ; la chaire du professeur occupe le centre du demi-cercle ; une ouverture ménagée au centre de la voûte éclaire tout l'intérieur de ce vaisseau. On voit encore au rez-de-chaussée de l'Ecole d'autres amphithéâtres ; ils n'ont rien de remarquable sous le rapport de l'art.

Le bâtiment de l'École de Médecine a de grandes beautés ; il n'est pas l'un des moins intéressans de l'architecture française ; il a aussi ses défauts.

D'abord les colonnes de l'ordre ionique sont un peu

trop espacées ; l'attique qui pose dessus trop haute ou trop massive semble les surcharger ; l'escalier principal n'est pas non plus d'un heureux effet. Pourquoi la cour n'est-elle pas carrée ? pourquoi surtout l'édifice n'est-il pas complètement isolé ?

Sur le côté opposé de la place est une fontaine assez originale, dont on a dit quelque bien d'abord et puis beaucoup de mal : ses ornemens consistent en quatre colonnes d'ordre dorique ; l'eau tombe derrière ces colonnes comme du haut d'un rocher ; quand il y a disette de ce liquide, la fontaine est complètement ridicule ; lorsqu'il y a abondance, le torrent, toujours monotone, se marie mal avec l'architecture du monument. D'ailleurs peut-on puiser de l'eau à une cataracte ? aussi voit-on le public entourer avec ses seaux deux bornes-fontaines placées en avant du bassin.

Thermes de Julien.

(Rue de la Harpe, n. 63.)

Les ruines que l'on appelle thermes de Julien sont probablement les restes du palais que les autorités romaines habitaient quand elles résidaient à Paris.

La ruine qui fait le sujet de cet article n'est remarquable que par sa solidité et son antiquité ; la pièce principale est une salle carrée couverte d'une voûte à arrêtes ; naguère cette salle servait de magasins à un tonnelier. Plus anciennement, on cultivait la vigne sur sa voûte ; ce qui est digne d'observation, c'est que cette construction est formée de très-petites pierres ; les murs sont divisés horizontalement par des assises de briques placées sur des couches éparsses de mortier : au premier abord on a de la peine à se figurer comment une couche de plusieurs doigts d'épais, composée uniquement de mortier frais, pouvait rester en cet état sous la charge des briques et des pierres que l'on posait dessus ; la chose paraîtra toute simple lorsqu'on saura qu'en massivant (battant) à plusieurs reprises et en des jours différens une couche de mortier de plusieurs doigts d'épais, elle diminue à la vérité, mais en même temps elle

acquiert une consistance considérable; par la suite elle devient dure comme la pierre.

On a de bonnes raisons pour croire que l'ancien aqueduc d'Arcueil avait été spécialement construit pour amener des eaux au palais des Thermes; ce palais avait des ramifications qui s'étendaient d'un côté jusqu'à la rivière et de l'autre jusqu'à la place St.-Michel; c'est vers cette place que se trouvait, assure-t-on, le camp de la garnison romaine; des reviremens de terres que nécessitèrent, il y a une vingtaine d'années, les embellissemens du jardin du Luxembourg, mirent au jour une multitude d'objets dont la nature et les usages donnent beaucoup de poids à cette opinion, c'étaient des morceaux de vases de terre, des cuillières, des fourchettes, des aiguilles à coudre, etc.

La Sorbonne.

(Rue et place de ce nom.)

Le cardinal de *Richelieu*, dont l'ambition était insatiable, après avoir bâti le Palais-Royal pour lui, fit construire l'église et les bâtimens de la Sorbonne, moins sans doute par affection pour les docteurs de cette faculté que dans l'intention de rendre son nom plus recommandable dans la postérité.

Les bâtimens de la Sorbonne ont le caractère qui convenait à leur destination, celle d'une sorte de couvent; ils furent construits en 1629 : aujourd'hui ils sont occupés par l'université (Académie de Paris.)

L'église fut fondée en 1635. Lemercier était l'architecte; c'est une imitation fort médiocre de St.-Pierre de Rome; le portail est à l'ordinaire, composé de deux ordonnances, couronné d'un fronton flanqué d'enrôlemens. Cette façade est détestable jusque dans ses détails, elle est de beaucoup trop haute, surtout relativement au dôme dont elle masque la tour, celle-ci est percée de fenêtres et soutenue par des contre-forts en gros pilastres, dont les ressauts produisent un mauvais effet.

Dans l'intérieur de cette église est le beau tombeau

en marbre du fondateur: le cardinal est représenté demi-couché et soutenu par la religion.

Théâtre de l'Odéon.

(*Tout près du Luxembourg.*)

Cet édifice fut bâti en 1779-1782 par Peyre aîné et Wailly pour la comédie française; son plan a la figure d'un rectangle dont les deux grands côtés sont dirigés à peu près du midi au nord; au petit côté qui regarde ce dernier point, est adossé un portique d'ordre dorique moderne composé de huit colonnes; sur les trois autres côtés sont percées des arcades au-dessous desquelles règne une galerie; au-dessus de chaque arcade est percé un œil de bœuf; un toit portant sur le mur qui forme le côté des galeries, opposé à l'ouverture des arcades, couvre l'édifice; ce théâtre n'a rien, quant à l'extérieur, qui soit bien digne d'attention.

Arrivé dans le vestibule, on voit à droite et à gauche un bel escalier qui conduit au foyer; ce dernier, ainsi que l'escalier, produisent un bon effet.

L'intérieur de la salle présente aussi un coup d'œil assez satisfaisant; les divers rangs de loges et de galeries sont soutenues par de hauts piliers dont la hauteur est divisée par des ornemens qui s'accordent avec les balustres des loges; ils représentent en relief les auteurs dramatiques tant anciens que modernes les plus célèbres, accompagnés de grouppes figurant des scènes des plus remarquables de leurs pièces; tous ces ouvrages sont richement vernis et dorés.

Au fond du théâtre, directement en face de la scène, est la loge du roi, soutenue par quatre cariatides dorées; cette innovation n'a pas eu l'approbation des gens de goût; les cariatides sont trop mesquines; d'ailleurs la personne auguste du monarque n'est pas assez séparée de la foule.

Le rideau, peint par M. Daguerre, représente des sujets qui s'accordent avec le reste de la salle.

L'Odéon ayant été deux fois la proie des flammes, en 1799 et en 1818, on se ménagea, lors de la dernière reconstruction, tous les moyens les plus efficaces pour ar-

rêter un pareil désastre s'il se renouvelait : parmi ces moyens est un rideau formé de plaques de tôle avec lequel on peut fermer la scène sur le champ; de sorte que si le feu se manifestait, il ne pourrait se répandre dans le reste du théâtre; car le mur qui sépare la scène de la salle proprement dite, est continué jusqu'au-dessus du toit.

Luxembourg, palais de la Chambre des Pairs.

(*Rue de Vaugirard*, nº 19.)

Ainsi appelé d'une grande maison appartenant au duc d'Épinay-Luxembourg, située sur son emplacement. On a voulu lui imposer d'autres noms à diverses époques, mais toujours on avait dû l'appeler *Palais d'Orléans*, et depuis la révolution, Palais du Directoire, Palais du Consulat, Palais du Sénat-Conservateur, Palais de la Chambre des Pairs.

Catherine de Médicis, femme de Henri IV, originaire de Florence, fit construire ce palais par Desbrosses; elle voulut qu'il imitât le palais Pitti à Florence : on en jetta les fondemens en 1615.

Le plan du Luxembourg est un carré long dont les longs côtés sont dirigés du nord au midi; cet édifice est renforcé par six gros pavillons carrés : deux aux angles du nord, et les quatre autres aux angles du corps de bâtiment qui regarde le midi; le tout forme un ensemble satisfaisant et régulier. Le côté du carré qui regarde le nord consiste en un rang d'arcades au-dessus desquelles règne une terrasse découverte : un petit dôme élevé sur la porte qui mène dans la cour, divise cette terrasse en deux moitiés.

Dans cette construction, Desbrosses a suivi le système des bossages ; pas la moindre étendue de mur, pas de jambage, pas de pilastres, pas de colonnes qui ne soit en bossages ; toutes ces aspérités donnent à l'édifice une apparence extraordinaire de solidité, mais elles produisent une monotonie désagréable.

L'extérieur du palais n'a de remarquable que le petit dôme élevé sur la porte d'entrée ; il n'est rien par lui-même, mais il rompt heureusement la monotonie

qu'eût produite la terrasse, et il diminue le vide qui aurait existé entre les deux pavillons latéraux ; la façade du midi présente deux pavillons à ses angles, et un troisième au milieu, orné de colonnes et de statues ; au-dessus du premier étage le mur fait retraite entre les pavillons, d'où résultent deux galeries.

Le pavillon du milieu porte un cadran solaire sur le quel on a tracé une méridienne du temps moyen (1).

Le palais du Luxembourg contient des galeries de tableaux de peintres modernes vivans ; le public y est admis les dimanches et fêtes et les lundis. Ces galeries sont divisées en deux parties qui communiquent entre elles par la terrasse qui joint les pavillons du nord.

La chambre des Pairs tient ses séances dans ce palais ; on arrive dans la salle d'assemblée par un bel escalier construit dans le corps de bâtiment qui regarde le couchant : on peut le voir de la galerie des tableaux.

Jardin du Luxembourg.

Au midi du palais est un jardin public, le premier pour les ornemens après celui des Tuileries ; il est très fréquenté par les habitans du faubourg Saint-Germain. Ce jardin était bien plus petit autrefois ; il fut agrandi et embelli il y a une vingtaine d'années aux dépens du terrain qu'occupait l'établissement des chartreux ; si les arbres dont il est planté avaient plus de vigueur et de feuillage, ce serait une fort agréable promenade : les monticules et les pentes dont il est couvert y produisent une agréable variété.

En face du palais est le parterre, au milieu duquel est un bassin octogone et deux pièces de gazon; au midi le parterre finit en fer à cheval formé par des murs de soutenement et trois rangs de marches.

Les statues qui sont autour du parterre représentent en général des divinités de la fable ; du reste elles sont fort médiocres, et presque toutes mutilées ; ce sont des Bacchus, des Vénus, des Apollon, un Vulcain : la moins mauvaise est une copie de la Diane à la biche.

(1) Ligne qui a la figure du chiffre 8. C'est lorsque le soleil arrive sur cette ligne qu'il est midi aux horloges bien réglées.

Du haut du jardin part une large avenue, dont l'entrée est ornée de deux lions de marbre blanc portés sur de hauts piédestaux ; cette avenue est entièrement formée de terre rapportée, dont on peut évaluer la quantité par son exhaussement au-dessus du sol des pépinières qui sont à droite et à gauche : les arbres qui l'ombragent n'y ont été plantés que depuis environ 16 à 17 ans. Cet belle avenue, qui est une continuation du jardin, est fermée au midi par une grille.

Église Saint-Sulpice.

On posa la première pierre de ce vaste édifice le 20 février 1655. Son premier architecte fut *Leveau*, puis *Cuillard*; l'ouvrage languit jusqu'en 1718, faute de fonds : enfin le curé *Linguet* se donna tant de mouvemens, qu'il obtint, en 1724 une *loterie*, dont les profits ajoutés aux sommes qu'il se procurait par ses importunités, furent assez copieux pour continuer ses constructions sans interruption.

Oppenord et *Servandoni* dirigèrent successivement les travaux. Le plan de cette église est imité fidèlement de celui que suivaient habituellement les maçons-constructeurs des cathédrales gothiques du moyen âge.

En effet, l'entrée principale s'annonce par deux tours hautes de 210 pieds, assez rapprochées l'une de l'autre, entre lesquelles règnent des galeries ; le plan principal de l'édifice est une croix latine (dont le pied est plus long que les trois autres bras), au sommet de la croix est le chœur : chacun des bras horizontaux forme une petite nef à l'extrémité de laquelle répond une porte latérale avec un portail en dehors ; la grande nef forme l'arbre de la croix, elle répond à l'entrée principale.

Cette nef est divisée par deux rangs d'arcades qui se continuent au-delà des nefs transversales, et vont, en se courbant, faire le tour du chœur, de façon qu'on peut faire le tour de l'église en parcourant les bas côtés, sans entrer ni dans la grande nef ni dans le chœur.

L'architecture de l'intérieur de cette église est lourde et très-pauvre d'ornemens, surtout les voûtes ; ceux

dont on a voulu gratifier l'espèce de dôme ou de calotte qui couvre le ceintre où se réunissent le chœur et les trois nefs principales, donnent une bien pauvre idée du goût de ceux qui les ont indiqués ou mis à exécution. Sur quatre misérables pendentifs, masqués par quatre gros vases, repose une voûte à bords contournés; à son centre est representé un immense Saint-Esprit, puis se voient quatre ouvertures circulaires contenant les images des quatre évengélistes : tout cela est singulièrement mauvais.

Derrière le chœur est la chapelle de la Vierge ; mauvais plan, profusion d'ornemens.

Le maître-autel est tout resplendissant d'or ; il est fâcheux qu'il n'ait des formes plus sévères et plus heureuses ; on dirait du tabernacle que l'idée en a été fournie par quelque fabricant de boîtes de pendules. Que signifient ces petites colonnes corinthiennes qui l'environnent ? on devrait bien le savoir, car on l'a assez dit : toute colonne qui n'a pas au moins trois ou quatre mètres de haut est ridicule, à moins qu'elle ne soit employée dans un modèle.

La chaire à prêcher de Saint-Sulpice jouit d'une certaine célébrité ; rien véritablement n'est plus propre à exciter la surprise du vulgaire que ce joli tour de force: la chaire proprement dite est presque en l'air ; elle n'est soutenue que par l'escalier qui sert à y monter ; l'ouvrage, du reste, est bien soigné et fort bien enjolivé, mais cela ne suffit pas pour contenter les connaisseurs.

Ces reproches ne peuvent s'adresser au buffet de l'orgue, c'est le seul de Paris qui soit construit rigoureusement suivant les lois de l'architecture grecque. On peut y monter les jours de grandes fêtes en donnant pour boire aux souffleurs.

Au fond de la nef latérale du nord est élevé un obélisque en marbre, divisé dans toute sa hauteur par une ligne en cuivre : c'est cette ligne qui forme le gnomon(1) proprement dit. Du pied de la ligne de cuivre en part

(1) Gnomon signifie *broche*, *stile*. C'est le nom que les astronomes donnent à un piquet dont l'ombre leur sert à reconnaître les positions du soleil relativement à la terre.

une autre incrustée dans le pavé, et qui se prolonge jusque dans la nef opposée : cette ligne s'appelle méridienne; elle indique la direction qui va exactement du nord au midi. Cette ligne et l'obélisque servent à noter l'équinoxe de printemps et le soltice d'hiver.

En parcourant les chapelles on en trouve une dans laquelle est le monument funèbre du curé Linguet ; il est représenté à genoux dans sa tombe, les mains jointes et regardant le ciel qu'un ange lui montre du doigt; la mort, ornée de sa faux, est derrière lui : ce monument est assez médiocre; la figure de l'ange est la plus mauvaise.

On peint à fresque toutes les chapelles qui sont du côté du midi ; il y en a déjà deux de terminées ; l'une est consacrée à Saint-Roch, elle est peinte par *Abel de Pujol;* l'autre, que l'on doit à M. *Vinchon*, est consacrée à Saint-Maurice et à ses compagnons.

Les curieux ne sortent pas de Saint-Sulpice sans jeter un coup d'œil sur les bénitiers ; ils sont formés d'une énorme coquille provenant d'un poisson appelé *Tuilée* : ces coquilles furent, dit-on, données en présent à François Ier par la république de Venise.

Voilà à peu près tout ce que renferme l'église de Saint-Sulpice qui soit digne d'être remarqué.

A l'extérieur il n'y a de remarquable que le grand portail ; le corps principal consiste d'abord en un portique d'ordre dorique cannelé, au-dessus duquel en est un autre pareil, d'ordre ionique ; au-dessus de ces deux colonnades s'élèvent deux tours qui devaient être entièrement semblables; celle de gauche en entrant a été modifiée, ornée après coup, elle est maintenant plus haute que l'autre, mais à l'intérieur elles sont pareilles : dans la grande tour sont les cloches : deux d'entre elles pèsent, l'une 6000 kilogrammes, et l'autre 4000 kilogrammes. On monte dans les tours moyennant un franc.

Le portail de Saint-Sulpice, que l'on doit à Servandoni, est digne d'éloges à plusieurs égards ; à la vérité il a, comme tant d'autres, le défaut de se composer de plusieurs étages, mais au moins les lignes des entablemens sont droites, l'ensemble a du mouvement et de la fierté ; on loue beaucoup, et avec raison, l'ordre do-

rique. Ne ferait-il pas mieux si les marches du perron, au lieu d'être logées entre les bazes et les soubassemens des colonnes, étaient jetées tout en dehors du portique? c'est ce que l'on pourrait essayer à peu de frais.

Le projet des deux tours est aussi de Servandoni, mais elles ne devaient pas être si hautes que celles qui se voient maintenant. Servandoni avait encore élevé un fronton sur le milieu de son portail : cet ornement fut frappé de la foudre et supprimé. Les tours, comme nous l'avons déjà dit, ont été modifiées; elles couronnent mal l'ordonnance du portail; elles sont trop hautes, trop espacées, et qui plus est, elles ne sont plus symétriques.

En faisant le tour de l'église à l'extérieur, on trouve, au nord et au midi, deux mauvais portails qu'il ne faut pas regarder; à l'orient du chœur on observera une trompe ou demi-tour, suspendue en l'air : ce tour de force était fort estimé dans les XVIe et XVIIe siècles : ici on peut louer la coupe des pierres et blâmer les frais d'esprit et de travail pour produire un ouvrage pénible à voir.

Séminaire Saint-Sulpice.

Il est situé au midi de la place de ce nom ; cet édifice n'est pas encore achevé; mais on peut juger, d'après ce qui en existe, qu'il sera convenable à sa destination; il sera simple, correct et sans prétentions : si ce n'était pas un séminaire, on pourrait blâmer la petitesse des fenêtres dont il est percé.

Marché Saint-Germain.

(*Rue du Four.*)

Cette halle se compose de quatre corps de bâtiment symétriques percés de grandes arcades; le plan du marché est un rectangle.

Au milieu de la cour que forment les quatre ailes de bâtimens, se voit la jolie fontaine qui était ci-devant place Saint-Sulpice; deux charmans bas-reliefs, consacrés aux arts et au commerce, ornent deux des quatre

faces d'un dé couronné de frontons, vers le bas de ce dé sont deux coquilles ou demi-vasques, dans lesquelles l'eau tombe pour s'échapper par des mascarons. Un bassin quadrangulaire forme le soubassement de l'édifice.

Cette fontaine n'est pas sans mérite, quoiqu'on y trouve à blâmer ; les gradins et le bassin, par exemple, ne sont pas en rapport avec la masse trop légère du dé.

Somme toute, le marché Saint-Germain est un chef-d'œuvre dans son genre : régularité parfaite, bonnes proportions, commodités, convenances de ton et de style, etc., tout s'y trouve. Il est du très-petit nombre des édifices de la capitale où l'on ne voit presque rien à blamer.

Il est fâcheux que la cupidité ou l'incurie des administrateurs ait permis aux marchands de bonnets de couvrir de leurs ignobles barraques la surface de la cour. Quatre gazons feraient beaucoup mieux ; mais ce fut de tout temps la destinée des monumens de notre capitale d'être déparés par des saletés.

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT.

Quartiers.
- Jardin du Roi.
- Observatoire.
- Saint-Jacques.
- Saint-Marcel.

ÉDIFICES, LIEUX ET CURIOSITÉS REMARQUABLES.

Le Muséum d'Histoire naturelle, au Jardin des Plantes. — L'Hôpital de la Salpétrière. — Le Pont d'Austerlitz. — La Halle au Vin. — L'Observatoire. — Le Val-de-Grâce. — L'Église Sainte-Geneviève (Panthéon). — Catacombes, dont l'entrée est faubourg Saint-Jacques.

Paroisse.	**Succursales.**
Saint-Etienne-du-Mont.	S.-Nicolas-du-Chardonnet. S.-Jacques-du-Haut-Pas. S.-Médard.

Mairie, rue Saint-Jacques, nº 262.

Église Sainte-Geneviève (aujourd'hui Panthéon).

(Rue Saint-Jacques.)

L'ancienne église Sainte-Geneviève, soit à cause de son peu de capacité, soit plutôt parce qu'elle n'était rien de moins que magnifique, répondait mal à la haute importance dont jouit le culte que l'on rend à la patronne de Paris. Un procureur de chanoines, attaché à cette église, nommé *Féru*, conçut le projet hardi de faire construire cette église sur un plan plus magnifique; afin d'atteindre plus promptement son but, il s'adresse à *Marigny* frère, de la fameuse *Pompadour*, alors intendant des bâtimens, et lui persuada facilement que la construction d'un temple donnerait du relief à son administration. Ce projet fut goûté et consenti par le gouvernement.

Mais il se présenta un obstacle qui certes n'était pas mince, c'était le manque de finances; on y obvia : voici comment; on se rappela qu'une loterie avait été d'un grand secours au curé de Saint-Sulpice pour terminer son église; on eut donc recours aux mêmes moyens, ce qui produisit 400,000 francs par an.

L'ouvrage fut commencé en 1757; on employa sept ans à préparer le terrain ou jeter les fondations. Comme cet emplacement avait autrefois été occupé par des briqueteries, le sol était criblé de puits; on fut obligé d'en combler une soixantaine.

Louis XV vint en grande pompe, le 6 septembre 1764, poser la première pierre d'un des piliers du dôme.

L'église Sainte-Geneviève a la figure d'une croix dite grecque (à bras égaux entre eux); au point de réunion des quatre nefs, s'élève une vaste tour couronnée d'une coupole, c'est ce qu'on appelle un *dôme;* les nefs ont chacune 994 pouces de large; leurs longueurs ne sont pas les mêmes; celles d'orient et d'occident sont plus longues que les autres : de la porte d'entrée au fond de l'église on compte 282 pieds et 238 entre les extrémités des nefs latérales.

Les nefs sont divisées en trois galeries par deux rangs de colonnes d'ordre corinthien; le pavé des galeries

latérales, plus étroites que celle du milieu, est plus élevée de cinq marches que celui de cette dernière ; ces colonnades font tout le tour des nefs latérales ; mais elles sont interrompues dans les deux autres par une arcade.

Le dôme est soutenu par quatre gros massifs ornés de pilastres ; les plans de ces massifs réunis par des lignes prolongées de l'un à l'autre présenteraient un octogone ayant quatre grands côtés et quatre plus petits ; les massifs se trouvent sur les dernières ; sur les quatre massifs ou piliers posent quatre arcades de 42 pieds de diamètre ; ce sont ces arcades qui supportent le poids du dôme, évalué à environ 10,865,954 kilogrammes. Malgré ce poids énorme, et quoique la masse des piliers n'ait rien de disproportionné, tout avait été si bien combiné par l'architecte *Soufflot* que l'édifice n'eût jamais menacé ruine si la pose des pierres avait été plus soignée, ou plutôt si l'on avait tout bonnement bâti suivant les règles du bon sens.

Mais on crut faire mieux en *démaigrissant* outre mesure les pierres sur le derrière ; on les arrêtait ensuite avec des calles de bois, et l'on versait du mortier gâché clair dans les joints ; la matière en se figeant se contractait et laissait des vides où l'on eût pu loger le poing, comme il fut aisé de s'en assurer par la suite : il résulta de là que, les pierres ne portant plus que sur les calles s'éclatèrent, les voûtes se fendirent, ce qui nécessita la reconstruction des quatre piliers du dôme ; aujourd'hui le mal est complètement réparé, et la chute du monument n'est plus à craindre ; à la vérité, les quatre piliers n'ont pas la même élégance que les premiers : on observe aussi que les architectures qui avoisinent le dôme ont perdu leur position horizontale, désagrément qu'il serait facile, ce nous semble, de faire disparaître.

L'intérieur de Sainte-Geneviève offre beaucoup à blamer et à louer ; d'abord pourquoi les bas-côtés sont-ils plus exhaussés que la nef principale ? cela n'est pas bien motivé ; ces colonnades intérieures, fort belles considérées isolément, ne forment pas un ensemble satisfaisant ; elles retrécissent considérablement le vaisseau

de l'église et tendent à le faire croire plus petit qu'il ne l'est réellement.

On prétend avec raison que si les 130 colonnes qui ornent l'intérieur de Sainte-Geneviève avaient été disposées sur des files parallèles ou sur le circuit d'une rotonde, il en serait résulté pour le spectateur des effets bien plus satisfaisans : ces colonnes, d'ordre corinthien, cannelées, ont 37 pieds 8 pouces de haut et 3 pieds 6 pouces de diamètre.

Autre défaut; le dôme si volumineux, si élevé à l'extérieur, est à peine soupçonné tant qu'on n'est pas sorti de la première nef, et le dôme est cependant le membre principal, le chef, s'il est permis de parler ainsi, de tout l'édifice.

Nous avons dit que le dôme était soutenu par quatre arcades dont les plans formeraient un carré s'ils étaient suffisamment étendus ; or la tour du dôme est circulaire; il en résulte un ensemble très vicieux : pour en concevoir la raison, il faut s'imaginer que la tour du dôme prenait sa naissance sur le pavé même et qu'elle fut percée de quatre grandes arcades pour la faire communiquer avec les quatre nefs disposées en croix. Une tour ainsi évidée par le bas, qui serait aperçue au milieu d'une plaine, ferait naître un sentiment pénible à cause de la surchage qui pèserait sur ses quatre jambes: l'homme qui réfléchit éprouve un sentiment semblable lorsqu'il se trouve au-dessous du dôme dont il est question ; un mur circulaire est mal assis sur quatre arcades; ce serait bien pis s'il ne s'en trouvait que trois, comme ce serait mieux s'il y en avait six, huit, etc. Ces pendentifs rachettent bien imparfaitement le désaccord qui existe de toute nécessité entre les arcades et la tour. *Soufflot* imita, dans cette partie de son église, le système suivi dans Saint-Pierre de Rome, Saint-Paul de Londres, et autres églises de moindre importance ; système que l'on croit avoir été mis en pratique pour la première fois dans Sainte-Sophie de Constantinople, bâtie sous l'empire de Justinien.

Les voûtes des nefs de Sainte-Geneviève sont dignes des plus grands éloges : tout ce qui est fait pour plaire s'y trouve réuni ; élégance, richesse, variété, légèreté;

ni anciens ni modernes n'ont rien construit de comparable en ce genre.

L'intérieur du dôme présente au dessus des arcades et des pendantifs, un entablement circulaire surmonté d'un soubassement sur lequel pose la tour du dôme, ornée de 16 colonnes corinthiennes engagées ; les entre-colonnemens offrent 16 fenêtres, dont 4 sont feintes; au-dessus de cette colonnade circulaire prend naissance la première coupole, parsemée de caillous octogones et de rosaces.

Avant d'aller plus loin, il convient de prévenir le lecteur que cette coupole est bien inférieure aux voûtes des nefs ; elle est trop simple, trop pauvre; la tour qui la soutient avec ses colonnes engagées et ses grandes fenêtres quadrangulaires, laisse désirer plus de solidité apparente et plus de richesse; sa maigreur, ajoutée à la pauvreté de la voûte, font vivement regretter que les architectes n'aient pas eu dans la composition de cette partie du temple le même bonheur que dans les nefs.

La première coupole porte à son sommet une ouverture circulaire de 29 pieds 5 pouces de diamètre ; c'est une imitation de l'heureuse disposition dont *Jules Mansard* fit usage dans sa construction du dôme des Invalides.

Une seconde coupole, fermée par le haut, mais évidée vers le bas par quatre grandes arcades correspondant à celles qui soutiennent le dôme, sert de fond à une magnifique peinture de M. Gros, représentant l'Apothéose de Sainte-Geneviève; vers le bas, et tout autour du tableau, sont les groupes de Clovis, Charlemagne, Saint Louis et Louis XVIII, à côté duquel on distingue Mme la duchesse d'Agoulême : le dessous de cette coupole est fort bien éclairé par des fenêtres totalement cachées aux personnes qui se trouvent dans l'église. Du pavé à cette coupole on compte 209 pieds 7 pouces.

Avant la révolution, les voûtes de ce temple furent décorées de bas-reliefs représentant des sujets relatifs à l'Ancien Testament, aux Pères de l'église et aux Saints qu'elle honore.

L'édifice, par l'effet des événemens, ayant reçu une destination tout-à-fait profane, des sujets conformes aux

idées philosophiques et républicaines prirent la place des bas-reliefs détruits. Ces sujets ont disparu à leur tour ; maintenant que le temple est redevenu profane, il est probable que ces derniers ornemens seront rétablis.

A l'extérieur, le bâtiment de Sainte-Geneviève présente aussi la figure d'une croix, dont les bras sont disposés selon les quatre points cardinaux : le bras tourné vers l'orient est flanqué de deux tours carrées destinées à servir de clochers ; elles sont inachevées ; du reste, ce sont des hors-d'œuvre qui dépareraient le temple si elles n'étaient masquées par la tour du dôme : les bras tournés au nord et au midi sont couronnés de frontons ; ils n'ont rien de remarquable.

Le bras qui regarde l'occident se termine par un riche portique orné de 22 colonnes cannelées d'ordre corinthien ; elles ont 58 pieds 3 pouces de haut et 5 pieds 6 pouces de diamètre. Ces colonnes font en elles-mêmes tout le mérite du portique ; il est malheureux que les architectes les aient si maladroitement distribuées.

En effet, lorsqu'on se présente pour monter le perron qui leur sert comme de soubassement, on voit 8 colonnes, dont 6 au milieu, sur la même ligne, et les 2 autres en retraite aux extrémités ; un fronton angulaire couronne le tout ; sa masse écrase les colonnes qui le soutiennent parce qu'elles sont trop espacées, défaut capital qu'on eût facilement évité en disposant les 8 colonnes de face sur la même ligne, et en rendant les entre-colonnemens égaux ; mais on vivait sous le règne de Louis XV, et les ressauts étaient encore de mode ; aussi loue-t-on Soufflot d'avoir formé son portique d'une seule ordonnance de colonnes, et de s'être écarté en cela de l'usage suivi jusqu'alors par les modernes qui ne pouvaient faire de portique d'église sans empiler colonnade sur colonnade.

L'intérieur du portique est vide de colonnes et couvert d'une voûte en berceau : c'est sans doute par économie qu'on adopta ce plan ; mais on eût probablement mieux fait de multiplier les colonnes entre le premier rang extérieur et le mur. L'aspect du porche en aurait été plus imposant et plus riche. Vu d'un peu

loin, le premier rang de colonnes paraît toucher le mur; la profondeur du portique s'évanouit entièrement.

Une simple croix radieuse était sculptée dans le tympan du fronton : ce sujet était beaucoup trop maigre, trop sec, eu égard à la magnificence du temple; les républicains lui en avaient substitué un beaucoup plus varié; il fut remplacé sous la restauration par la croix radieuse, qui vient encore d'être effacée depuis la révolution de 1830; sur la frise on lisait:

AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE.

Puis on y lut:

Ludovicus XV dicavit Ludovicus XVIII vestituit.

La première inscription fut rétablie en 1830.

A l'extérieur, les quatre nefs sont unies par un soubassement de figure octogone à quatre petits côtés; au-dessus de ce soubassement en est un autre circulaire, sur lequel est établie une rotonde de 32 colonnes corinthiennes. Ce péristile forme galerie tout autour du dôme, ombrage les fenêtres qui l'éclairent, et dont il a été parlé. Le mur s'élève au-dessus de l'entablement du portique circulaire; l'on conçoit qu'il doit être en retraite; il est encore percé en cet endroit d'un rang de petites fenêtres, lesquelles projettent le jour entre la première et la seconde coupole : ce jour éclaire la magnifique peinture que nous avons déjà signalée. Une troisième coupole forme à l'extérieur la couverture de toutes les constructions; elle est découpée en côtes comme un melon, et recouverte de plomb; une lanterne ayant la forme d'un petit temple circulaire orné de colonnes et percé de fenêtres, couronne tout l'édifice; au-dessus de ce petit temple dominait une croix en cuivre doré (elle fut abattue en 1831.)

La hauteur totale de l'édifice est de 249 pieds 4 pouces.

L'extérieur du dôme a été l'objet de plusieurs critiques plus ou moins fondées; la colonnade circulaire, un peu imitée de St.-Paul de Londres, n'est pas motivée. A quoi bon former une galerie couverte à une

hauteur si considérable? Des colonnes engagées feraient d'autant mieux, que les fenêtres se présenteraient nécessairement entre les entre-colonnemens; tandis que dans l'état actuel elles offrent une sorte de désordre; les colonnes se présentent tantôt sur leurs côtés, quelquefois sur leur milieu; comme ces fenêtres sont fort grandes, il en résulte qu'ici comme à l'intérieur, la tour semble manquer de solidité. Péché capital s'il en fut, c'est d'avoir formé ce péristyle circulaire de colonnes dont le renflement est tel qu'elles sont plus minces vers la base et le chapiteau que vers le milieu.

Enfin, vu de la place qui est au-devant de l'édifice, le dôme semble poser sur l'angle même du fronton du portique d'entrée, les soubassemens étant invisibles. Aussi, pour observer le temple du point le moins défavorable, faut-il monter au troisième étage des maisons de la rue St.-Jacques qui sont directement en face. De là on voit les nefs se détacher du grand soubassement; mais il en résulte un autre désagrément, c'est que l'édifice manque d'unité; les nefs sont comme des hors-d'œuvre que l'on peut se figurer bâtis après coup autour du dôme, et dont on pourrait les détacher sans inconvénient.

La description qu'on vient de lire est de beaucoup trop incomplète pour donner une idée satisfaisante de ce magnifique monument; voilà pourquoi nous engageons le lecteur curieux de mettre à profit ses promenades, de parcourir l'intérieur de l'église, de monter dans l'intérieur des coupoles, ainsi que dans la lanterne; les gardiens l'y conduiront pour quelques centimes, après quoi il descendra dans l'église souterraine, où il trouvera encore à admirer, soit pour la simplicité, soit pour la solidité, des voûtes et des piliers; il y observera un effet d'écho; il y verra aussi quelques tombeaux peu intéressans comme monumens, tels que ceux de Lannes, Lagrange, de Voltaire et J.-J. Rousseau.

Le temple de Ste.-Geneviève, solidement construit en pierres de taille, dans toutes ses parties est celui de tous les édifices de ce genre qui a le moins de masse, relativement à la grandeur. On a calculé que ses

murs n'occupent que le 7e de la superficie qu'ils renferment, tandis que le rapport est de 1/4 dans St.-Pierre de Rome; de moins de 1/4 à St.-Paul de Londres, et des 2/7 au dôme des Invalides.

La science de l'art de bâtir a été portée au plus haut degré dans cette église. Rien de plus savamment combiné que les trois coupoles, les masses qui les soutiennent ou leur servent d'appui; mais pour s'en faire une idée il faut consulter une description accompagnée de planches.

Autrefois l'intérieur de ce temple était éclairé par des fenêtres latérales; on les a bouchées depuis et l'on a bien fait. Maintenant le jour vient par des ouvertures ménagées immédiatement au-dessous des voûtes, invisibles pour les personnes qui sont au-dehors.

Après la révolution de juillet, Sainte-Geneviève redevint Panthéon français. Cette espèce de métamorphose ne fait honneur ni au bon goût ni à la dignité des gouvernans de cette époque; ces sortes d'usurpations ont été de tout temps l'objet des reproches et du mépris des hommes éclairés; jamais la postérité ne les a sanctionnés. Rappelez-vous Sainte-Sophie à Constantinople, convertie en mosquée par Mahomet II victorieux; le Panthéon d'Agrippa et les rotondes des bains de Caracalla, dont les papes ont fait des églises. La postérité s'est fait un devoir de rapporter la gloire de ces édifices à leurs véritables auteurs; il en sera de même de notre soi-disant Panthéon, dont la figure (une croix) rappellera toujours le but et les intentions de ceux qui ont fait les frais de sa construction; et d'ailleurs n'est-ce pas insulter aux manes des grands hommes que l'on prétend honorer, que de leur offrir pour asile un temple qu'on n'a pas bâti, qu'on a enlevé d'autorité au culte de la majorité de la nation, dont on a si peu de soin, qu'il n'a pas encore reçu de portes depuis 40 ans qu'il est devenu temple *de la gloire*.

Saint-Étienne du Mont.

Le corps de cette église, de style gothique, fut construit en 1517. On y remarque plusieurs singularités piquantes, comme le jubé, ou tribune en pierre sus-

pendue à l'entrée du chœur; le travail, dépourvu de goût, en est fort délicat: des galeries de même genre sont suspendues entre les piliers.

Les curieux s'arrêtent volontiers au-dessous d'un cul-de-lampe qui pend de quatre mètres au-dessous de la voûte ; ce tour de force cesse d'être surprenant lorsqu'on sait que des armatures en fer en font le soutien; ce n'est pas qu'il ne fût possible d'exécuter une telle merveille en pierre seulement; mais alors il faudrait des voûtes autrement étoffées.

La chaire à prêcher de St.-Étienne attire aussi l'attention des curieux; elle est en bois et richement sculptée: un Samson agenouillé sur un lion mort en est le soutien. La pause de cette statue a quelque chose de pénible et de souffrant; d'ailleurs les fonctions qu'elle remplit ici sont inconvenantes; faire porter une chaire à prêcher par un héros de l'ancien testament! Les Grecs ont commis l'infamie de charger des statues de femmes d'un entablement; mais encore étaient-ce les femmes de leurs ennemis.

On voit dans cette église le tombeau de Sainte-Geneviève; il est toujours un grand sujet de dévotion pour les fidèles de Paris et des environs; on y admire aussi plusieurs tableaux, surtout la *Prédication* de *St.-Étienne* par Abel de Pujol, tableau qui a fait la réputation de son auteur.

L'extérieur de ce temple n'a aucun mérite; le portail, dont Marguerite de Valois, femme divorcée de Henri IV, posa la première pierre en 1610, serait digne de quelque attention si les détails et les ornemens en étaient moins pauvres.

Bibliothèque Sainte-Geneviève.

(*Dans les bâtimens du collège Henri IV.*)

Elle occupe les combles de l'ancienne abaye Sainte-Geneviève; son plan est celui d'une croix, dont les quatre nefs concourent au-dessous d'un petit dôme. Ces nefs ou galeries sont revêtues de belles boiseries formant des files d'armoires dans lesquelles sont classés les livres.

Après la Bibliothèque du roi, celle-ci est la plus



Le Val-de-Grâce.

fréquentée et la mieux pourvue d'ouvrages modernes. Elle est ouverte tous les jours non fériés, depuis 10 heures jusqu'à 3.

On voit dans le vaisseau de cette Bibliothèque des bustes, tant en plâtre qu'en marbre, représentant des grands hommes de tout état, anciens et modernes; on y voit aussi un assez mauvais plan en relief de la ville de Rome, et dans le cabinet les portraits de plusieurs rois de France.

Les curieux peuvent jeter un coup d'œil sur la carte de la lune suspendue dans l'escalier.

Val-de-Grâce.

(*Abbaye royale de bénédictines.*)

Vaste corps de bâtimens situés rue du Faubourg-Saint-Jacques, servant aujourd'hui d'hôpital militaire.

Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, ayant eu le bonheur, après 22 ans de stérélité, de mettre au monde un fils, qui régna dans la suite sous le nom de Louis XIV, s'acquitta, après la mort de son époux, du vœu qu'elle avait fait de faire construire une église si le ciel la rendait mère d'un héritier de la couronne. En conséquence elle posa, le 1er avril 1645, avec le jeune roi son fils, la première pierre du *Val-de-Grâce*. Le célèbre Mansard donna les plans de cet édifice; mais ils ne furent pas exécutés tels qui les avait fournis, par *Mercier*, que des intrigues lui donnèrent pour successeur, et qui prit les constructions au rez-de-chaussée.

Les bâtimens du Val-de-Grâce n'ont de bien remarquable que l'église, dont le dôme, après ceux de Ste-Geneviève et des Invalides, est le plus imposant de la capitale. Le portique de cette église est un des plus détestables que l'on puisse voir: il se compose de deux rangs de colonnes superposées d'ordre corinthien; ces colonnes sont inégalement espacées, et chaque rang est couronné d'un fronton angulaire; le fronton supérieur s'élève sans motif au-dessus du toit de la nef de l'église, et masque d'une manière désagréable la tour du dôme. Ce dernier, imité tant bien que mal du fameux dôme de Saint-Pierre de Rome, est flanqué de quatre campanilles et renforcé d'éperons très-saillans. La courbe de

la coupole est totalement dépourvue de grâce; la lanterne qui couronne toute la construction est du même style que le reste; aussi le Val-de-Grâce est-il peu estimé des personnes qui ont du goût et des connaissances en architecture. C'est peut-être le seul, parmi les gros édifices de Paris, qui n'offre presque rien à louer.

L'intérieur de l'église se compose d'une nef principale, ornée de pilastres corinthiens, au bout de laquelle est une croix dont les bras sont trop courts ; sur cette croix est suspendue la voûte du dôme.

Un baldaquin, soutenu par six colonnes, toutes de marbre noir, couvre le maître-autel ; ce baldaquin est une imitation de celui que le Bernin éleva dans Saint-Pierre de Rome.

Le Val-de-Grâce avait autrefois le privilége de conserver les cœurs et les premières chaussures des princes et princesses de la famille royale.

L'Observatoire.

Cet édifice, situé dans le faubourg Saint-Jacques, vis-à-vis le palais du Luxembourg, fut construit sous Louis XIV par Claude Perrault. Il se compose de quatre membres principaux, qui sont une tour carrée centrale dont les faces regardent les quatre points cardinaux ; de la face du nord se détache un avant-corps couronné d'un fronton; les angles de la face du midi sont flanqués de deux tours à huit pans; la hauteur de cette construction se compose d'un rez-de-chaussée, d'une espèce d'entresol et d'un grand étage supérieur, éclairé par de grandes fenêtres en arcades : tous les étages sont voûtés. Le toit est en terrasse.

Un trou circulaire traverse toutes les voûtes et communique avec les caves qui sont prises dans des carrières vastes et profondes; ce trou fut pratiqué, dit-on, pour servir à faire des expériences sur la chûte des corps solides. C'est une croyance parmi le vulgaire que du fond des caves on distingue en plein midi les étoiles à travers cette ouverture : l'astronome Lalande dit que cela n'est pas.

L'Observatoire est solidement construit, il est d'un style sévère, ses formes ont de la grandeur et de la ma-

jesté, mais il a un défaut capital, c'est qu'il remplit mal l'objet auxquel il était destiné ; en effet, les astronomes ont été obligés de faire élever à l'orient, et au pied de l'édifice principal, des constructions basses dans lesquelles ils font la plupart de leurs observations.

Si l'on en croit Charles Perrault, dans ses mémoires, son frère fut grandement contrarié dans ses plans pour l'Observatoire, notamment par l'italien astronome Cassini, que Louis XIV avait fait venir de son pays en france. Il paraît néanmoins que l'édifice conserva, à peu d'altérations près, les formes projetées, ce qui ne met point son auteur tout-à-fait à l'abri du blame.

L'Observatoire, édifice construit dans un espace vide, devait offrir des faces exactement symétriques ; la figure carrée lui convenait de préférence à toute autre : c'est ce que *Perrault* comprit jusqu'à un certain point ; mais pourquoi ces deux tours au midi, cet avant-corps au nord ? il fallait ou quatre tours ou quatre avant-corps; quoiqu'on en ait dit, cet édifice fait peu d'honneur à son architecte sous le rapport des convenances.

Jardin des Plantes.

(*Quai Saint-Bernard, en face le pont d'Austerlitz.*)

Hérouard, premier médecin de Louis XIII, obtint de son maître des lettres-patentes en 1626, qui ordonnaient l'établissement d'un jardin où seraient cultivées des plantes médicinales. D'abord ce jardin ne contenait que 2 arpens, puis 14 ; son emplacement était couvert de tas de boue, de gravois, ou servait de voierie ; son enceinte s'est jusqu'à ce jour considérablement agrandie ; il a reçu d'ailleurs tous les embellissemens que réclamait sa destination. On y trouve des allées magnifiques, des labirinthes, des bosquets, des plantations de toute espèce ; des modèles de cultures, de petits parcs où sont enfermés des animaux provenant de pays étrangers : si ce jardin n'est pas le plus magnifique, c'est assurément le plus agréable pour les promeneurs de la capitale.

Pour ce qui est des constructions, comme ouvrages d'architecture elles sont nulles ; le bâtiment du cabinet dit d'*histoire naturelle* est tout bonnement une maison bourgeoise ; ce n'est pas que les architectes n'aient été

de temps à autre dans le cas d'exercer leur talent, dans cet établissement; le gros pavillon qui sert de loge aux éléphans est certainement un ouvrage à prétentions; on peut en dire autant de la grande serre, de la ménagerie, et surtout du sot et riche pavillon en bronze du labyrinthe.

L'homme intelligent et penseur trouvera dans le Jardin des Plantes une miniature de l'univers; outre les animaux vivans, comme éléphans, giraffe, lions, tigres, ours, buffles, cerfs, moutons étrangers, singes, oiseaux, il contient trois collections extrêmement intéressantes: la galerie d'histoire naturelle, la galerie d'anatomie, et la galerie de botanique.

La première de ces galeries, ainsi que les ménageries, sont ouvertes au public les mardi et vendredi de chaque semaine, depuis midi jusqu'à trois heures pour les ménageries, et depuis cette dernière heure jusqu'à six en été, et jusqu'à la nuit en hiver pour la galerie.

Les collections de celle-ci sont classées en plusieurs sections subdivisées en genres et espèces; la galerie du premier étage contient des poissons, des serpens, des reptiles; viennent ensuite des salles consacrées aux minéraux; on y voit des métaux natifs, des stalactites, des pierres tombées du ciel ou *aérolithes;* plus loin on se trouve dans la salle des fossiles: rien de plus curieux, rien de plus propre à faire penser, que les objets qui sont exposés dans cette salle.

Le deuxième étage contient des animaux empaillés; tels que quadrupèdes, oiseaux, insectes, etc. Le vulgaire s'arrête devant une horloge dont le mécanisme est à découvert: pour l'époque où nous vivons, cette machine est fort ordinaire.

La galerie de botanique est visible tous les jeudis, de 2 à 4 heures, pour les personnes qui sont munies de billets délivrés par l'administration.

On entre dans la galerie d'anatomie avec des billets les lundis et les samedis, de 11 à 2 heures; on y voit entre autres choses curieuses, le squelette de *Soliman*, assassin du général Klébert.

Un gros livre de notes et plusieurs jours de promenade suffiraient à peine pour donner au lecteur une idée des nombreuses richesses en histoire naturelle que ren-

ferme l'établissement du Jardin des Plantes. Les bornes que la nature de ce touvrage nous a imposées, ne nous permettent pas d'entrer dans de plus grands détails.

Halle aux Vins.

(*Quai Saint-Bernard.*)

Cette immense halle, ou plutôt cet assemblage de halles, occupe un espace aussi grand qu'une petite ville; on y trouve une place vaste et des rues fort larges; au reste, comme monumens, ces constructions n'offrent rien de remarquable; elles sont ce qu'elles doivent être, simples, solides et commodes.

Lorsqu'on visitera cet établissement, ont pourra monter sur la terrasse pour voir le *dépotoir*, c'est un appareil formé d'une suite de vases de cuivre dans lesquels on vide les pièces contenant des *esprits*, un tube de verre gradué comme celui d'un thermomètre, indique la quantité de litres que contient la pièce.

Pont d'Austerlitz.

(*Auprès du Jardin des Plantes.*)

Ce pont, dont les piles et les culées sont en pierre et les arcades en fer coulé, fut commencé en 1801, et terminé en 1806, sur les dessins de M. Becquey-Beaupré; il est formé de cinq arches, dont la longueur totale est de 400 pieds.

Ce pont est d'un fort bel aspect, et très-solide; il est fâcheux qu'il ne soit pas entièrement en pierre de taille.

Hôpital de la Salpétrière.

(*Rue Poliveau, n° 7, boulevart de l'Hôpital.*)

Le premier président du parlement de Paris (Belièvre de Pompone) provoqua l'édit du 27 avril 1636, qui institue un *Hôpital général*. Les constructions furent élevées d'après les dessins de Libéral Bruant, sur les ruines d'un château appelé les *mâsures de Bicètre* et la maison de la *Salpétrière*, dont le nom lui est resté.

L'emplacement de cet immense hôpital, auquel on a

ajouté successivement de nouveaux corps de bâtimens, occupe une superficie de 55,000 toises carrées (61 arpens de Paris).

Une église, dont le plan est un octogone de 10 toises de diamètre, est comme le centre de cet hôpital ; chacun des côtés de l'octogone est percé d'une arcade à laquelle aboutit une nef; quatre de ces huit arcades servent d'ouvertures à des chapelles. Les constructions de cet hôpital sont ce qu'elles doivent être : grandes, simples et solides.

Depuis 1802, les habitans de la Salpétrière sont distribués en cinq classes :

1o Les *reposantes*, ou femmes qui ont vieilli dans le service ;

2o Les *indigentes* aveugles, paralytiques, infirmes et octogénaires ;

3o Les femmes *septuagénaires* affligées de plaies incurables ;

4o L'infirmerie : elle contient 400 lits ;

5o Les *aliénés*, les épileptiques.

La pension à laquelle ont droit les femmes qui veulent se retirer dans leur famille avec leur consentement, est de 120 francs pour les valides, et de 130 francs pour les infirmes.

Catacombes.

On a appelé de ce nom l'immense étendue de carrières creusées au-dessous de la plaine de Montrouge et des quartiers de la rive gauche de la Seine, depuis qu'elles reçoivent les ossemens recueillis dans les anciens cimetières.

L'idée de former dans les carrières de Paris ce monument unique, est due à M. Lenoir, lieutenant de police. Ce fut lui qui provoqua la suppression du cimetière des Innocens et sa conversion en place publique.

M. Guillaumot fit commencer, en 1786, les travaux nécessaires pour disposer d'une manière convenable le lieu destiné à recevoir les ossemens exhumés du cimetière des Innocens et autres lieux de repos.

Après avoir fait l'acquisition de la maison dite *Tombe Isoire*, ou *Isoard*, située sur l'ancienne route d'Orléans (la voie creuse), on fit un escalier de 77 marches,



Vue de l'intérieur des Catacombes.

pour descendre à 17 mètres environ de profondeur; on construisit en même temps un puits muré pour la jetée des ossemens; les ciels des carrières furent consolidés, des communications ouvertes entre les carrières, tant latérales que supérieures et inférieures.

Trente à quarante générations reposent dans ces vastes souterrains. On estime le nombre de ces morts à huit fois la population actuelle de Paris.

Les ossemens sont rangés et empilés avec ordre entre les piliers qui soutiennent les voûtes des galeries. Trois cordons de têtes forment comme la corniche de ces singulières murailles. Des inscriptions apprennent à quel cimetière, à quelle église ces restes sépulcraux ont appartenu.

Les catacombes ont trois entrées : la première au pavillon occidental de la barrière d'Enfer, la seconde à la Tombe Isoire, la troisième dans la plaine de Montsouris. On n'est admis que sur le vu d'une permission signée de l'inspecteur général ou des ingénieurs-surveillans.

Un escalier étroit, par lequel on ne peut descendre que un à un, à 30 mètres, conduit à la première galerie, dans laquelle on peut marcher deux de front.

Outre les osssemens on voit encore dans les catacombes des échantillons de toutes les substances minérales qui composent le sol des carrières, et une collection de phénomènes, singularités ostéologiques découvertes en faisant le classement des ossemens. Pour y entrer, s'adresser à M. l'ingénieur en chef des domaines, rue de l'Université, nº 29.

BARRIÈRES DE PARIS.

Comme toutes les villes de l'Europe un peu considérables, Paris était ceint d'épaisses murailles flanquées de tours : ces constructions étant devenues inutiles par l'effet de la paix dont jouissait l'intérieur de la France, elles furent négligées et détruites entièrement sous Louis XIV.

Ce fut en 1784 que les fermiers généraux obtinrent du ministre Calonne l'autorisation d'entourer Paris d'une immense muraille, assez forte et assez élevée pour rendre la contrebande à peu près impossible. Deux ans après la ville était entièrement fermée du côté du midi. En 1787 on avait dépensé plus de 25 millions à ces constructions, qui étaient presque terminées.

Le mur qui entoure Paris est percé de 60 portes ou entrées, dont 2 sont aujourd'hui bouchées. Voici leurs noms et les distances qui les séparent, en commençant par le point le plus oriental de la rive droite de la Seine.

		Mètres.		Toises.
Barrière de la Râpée	à celle de Berci,	200	ou	103
Berci	Charenton,	800		410
Charenton	Reuilly,	500		257
Reuilly	Picpus,	350		179
Picpus	Saint-Mandé,	650		332
Saint-Mandé	Vincennes,	400		205
Vincennes	Montreuil,	400		205
Montreuil	Fontarabie,	680		348
Fontarabie	des Rats,	520		267
Rats	Aunai,	180		98
Aunai	Amandiers,	320		164
Amandiers	Ménil-Montant,	320		164
Ménil-Mont.	3 Couronnes,	600		307
3 Couronnes	Riom (murée),	300		154
Riom ou Rampon.	Belleville,	200		103
Belleville	Chopinette,	290		150
Chopinette	Combat,	600		307
Combat	Boyauderie,	10		5
Boyauderie	Pantin,	500		257
Pantin	Rotonde-S.-Martin,	100		51

		Mètres.	Toises.
Barr. de la Rotonde-S.-Martin	à la Vilette,	400 ou	51
Vilette	Vertus,	300	154
Vertus	Saint-Denis,	360	185
Saint-Denis	Poissonnière,	900	462
Poissonnière	Télégraphe,	200	103
Télégraphe	Martyrs,	500	257
Martyrs	Montmartre,	200	103
Montmartre	Blanche,	450	232
Blanche	Clichy,	480	246
Clichy	Monceaux,	800	410
Monceaux	R.-de-Chartres,	780	403
Rot.-de-Chartres	Courcelles,	600	307
Courcelles	Roule,	580	298
Roule	Neuilly,	420	215
Neuilly	Réservoirs,	500	257
Réservoirs	Long-Champ,	700	359
Long-Champ	Ste-Marie,	500	257
Sainte-Marie	Franklin,	550	283
Franklin	Passy,	360	185

Ici le cours de la Seine interrompt le mur d'enceinte et le boulevart; de l'autre côté de l'eau, mais plus bas on trouve la barrière de la Cunette : elle est distante de celle de Passy de 300 154

Cunette	Grenelle,	500	257
Grenelle	Ecole-Militaire,	750	388
Ecole-Militaire	Paillassons,	300	154
Paillassons	Sèvres,	450	232
Sèvres	Vaugirard,	300	154
Vaugirard	Fourneaux,	300	154
Fourneaux	Maine,	650	333
Maine	Mont-Parnasse,	460	235
Mont-Parnasse	Enfer,	1100	564
Enfer	Arcueil,	500	257
Arcueil	Santé,	480	246
Santé	Oursine,	220	115
Oursine	Croule-Barbe (mur.),	220	115
Croule-Barbe	Italie,	680	348
Italie	Ivry,	400	205
Ivry	Deux-Moulins,	300	154
Deux-Moulins	Gare,	1600	820

Ici la Seine interrompt de nouveau les murs d'enceinte ; mais de la barrière de la Garre à celle de la Râpée, par où nous avons commencé, on compte 300 mètres ou 154 toises.

En ajoutant toutes les distances qui sont notées ci-dessus, on trouve que le contour de Paris est de 24,100 mètres ou 12,364 toises, à peu près 6 lieues de poste.

La superficie totale de tous les terrains compris dans l'intérieur des murs de clôture est de 3,439 hectares 68 ares ou de 34,396,800 mètres carrés, ou 10,060 arpens 77 perches, l'arpent étant de 100 perches à 18 pieds la perche, ou d'environ 174 lieues carrées de 25 au degré.

Les barrières de Paris, ou plutôt les édifices qui décorent les entrées de cette ville, ont été l'objet de quelques louanges et de beaucoup de critiques. Certains amateurs les ont comparés aux fameux propilées de la citadelle d'Athènes, et en ont loué la variété, la richesse outre mesure ; d'autres en plus grand nombre, et avec plus de raison, trouvent ces constructions en général trop lourdes, bizarres, extravagantes ; ils ont blâmé les dépenses qu'elles ont occasioné, le mauvais choix des matériaux; quelques unes en effet offrent déjà des traces profondes des injures du temps. Enfin, on aurait voulu, et cela eût été fort à souhaiter, que l'architecte Ledoux n'eût pas fait à lui seul les plans de tous ces édifices, qui malgré toute la liberté qu'il s'est donnée pour paraître original et varié, accusent partout la main pesante qui les a tracés.

La barrière la plus remarquable est celle de Vincennes ou du Trône ; elle s'annonce de loin par deux colonnes inachevées, de 75 pieds de haut. A droite et à gauche sont deux beaux édifices bien composés et bien construits.

La construction qui est au bout du bassin de la Villette est la plus ambitieuse de toutes les barrières ; elle se compose de quatre portiques couronnés de frontons et ordonnés suivant les quatre points cardinaux : une tour énorme occupe leur centre ; les colonnes qui décorent cet édifice sont carrées; elles produisent, comme on s'en doute bien, un fort mauvais effet. La composition de l'ensemble est d'ailleurs fort mauvaise ; la tour ou

dôme, dépourvu d'élégance, écrase les masses qui le supportent.

L'architecte Ledoux avait un faible tout particulier pour les grosses formes, les bossages; il a eu le courage non seulement de faire des colonnes carrées, mais encore d'en composer avec des tambours ronds et cubiques, posés alternativement les uns au-dessus des autres : on en voit un exemple à la barrière de l'Etoile, grande et coûteuse bêtise s'il en fut jamais.

Les dimanches et les fêtes le peuple de Paris se porte en foule au-delà des murs d'enceinte, pour s'y livrer à ses plaisirs favoris : la danse et la boisson. On a raison de sortir de Paris pour respirer un air moins corrompu, mais on se trompe si l'on croit qu'il y a quelque économie à faire; le vin que l'on boit dans les guinguettes est toujours de mauvaise qualité, et, toute proportion gardée, il est peut-être d'un prix plus élevé que celui qui se débite dans la ville; la raison en est que beaucoup de cabaretiers de la banlieue n'ont pas le moyen de faire de grandes provisions, que leur vente ne va pas tous les jours, qu'ils paient des droits considérables, et que tous font plus ou moins fausse mesure; leurs viandes sont aussi de basse qualité.

Il y a cependant des traiteurs recommandables sous tous les rapports, et où l'on peut très-bien dîner; tels sont Denoyez, au Grand-Saint-Matin, barrière de Belleville;—le Père Latuile, aux Batignolles;—Arnaud, barrière de la Villette, n. 1.

CIMETIÈRE DE L'EST,

DIT DU PÈRE LACHAISE (1).

Ce vaste champ de repos occupe des terrains montueux qui dominent au nord-est le faubourg Saint-Antoine : sa position est des plus agréables ; aussi, dirait-on, si l'on ne craignait de faire une mauvaise plaisanterie, que les morts mêmes y sont sensibles ; car ils s'y portent avec tant d'ardeur qu'on est obligé d'en étendre l'enceinte presque tous les quatre ou cinq ans. Cela ne doit pas trop surprendre ; comme les vivans affectionnent par goût ou par vanité certaines rues, certains quartiers, certains faubourgs, de préférence à tout autre, semblablement il est de bon ton de se faire enterrer au Père-Lachaise, pour y dormir en bonne compagnie ; l'administration seconde d'ailleurs cette tendance, en cédant des sépultures, soit à perpétuité, soit pour un temps limité, à six ans (2). Ces diverses causes ont fait du *Père Lachaise* une véritable Nécropolis (*ville des morts*), aussi intéressante sous certains rapports que la cité des vivans. Le sol est couvert de constructions en bois, pierre, granit, marbre, fer, bronze, fort variées et très-intéressantes, soit pour la richesse de la matière, l'élégance des formes, le fini d'exécution, soit même pour les dépenses qu'elles ont nécessitées.

Comme on doit s'y attendre, on trouve dans ce cimetière des monumens funéraires de toutes les formes, de tous les modèles imaginables. Ici, c'est un temple antique avec son portique, sa nef, son autel ; là, un sarcophage ; plus loin une colonne surmontée d'une

(1) L'enclos du Père Lachaise contient environ 17 hectares. Ce fut en 1804 que le préfet de la Seine l'acheta pour le consacrer à la sépulture des habitans de Paris. Ce terrain avait appartenu au père Lachaise, jésuite, confesseur de Louis XIV. Après la mort de ce père il devint la maison de campagne des jésuites.

(2) La sépulture se paie 50 fr. pour six ans, et 125 fr. le mètre carré pour une cession à perpétuité. Il en faut au moins deux mètres pour une personne âgée de plus de sept ans. — Pour obtenir une concession de terrain pendant cinq ans, s'adresser aux maires, et pour une à perpétuité, il faut s'adresser à la préfecture du département, bureau des cultes.

L'achat des terrains monte de 5 à 600.000 fr. par an.

urne funéraire ; l'obélisque figure aussi avec avantage sur la tombe des riches défunts. Enfin, il est de ces monumens funéraires qui consistent uniquement en un tas de pierres.

Les plus remarquables de ces monumens sont, sous le rapport de la matière, ceux de la princesse russe *Demidoff*, de *Masséna*, de *Suchet*, de *Lefebvre*, etc.

Le monument *Demidoff* est tout de marbre blanc ; sa forme est celle d'un temple périptère-tristyle ; il est orné de dix colonnes, dont quatre sur chacun des flancs d'un dorique bâtard détestable ; l'entablement et l'amortissement sont dignes de la main barbare qui traça les colonnes.

Dans l'intérieur de ce petit temple se voit un sarcophage de marbre blanc richement sculpté. Quoiqu'il soit un peu lourd, sans compter d'autres défauts, il attire l'attention.

Il est bien malheureux que la douleur conjugale de M. le prince Demidoff n'ait pas rencontré des interprètes plus capables de répondre à sa générosité ; avec les dépenses que ce fatras a coûté, il y avait assez de quoi bâtir un édifice d'une importance assez grande pour attirer les regards de la postérité.

Le monument *Masséna*, aussi en marbre blanc, est beaucoup plus simple ; il se compose uniquement d'un obélisque d'un seul bloc, élevé sur un cube lui sert de piédestal : le tout peut avoir environ dix ou douze mètres de hauteur. Ce monument serait irréprochable si l'obélisque n'était pas un peu trop massif. Il en est d'autres dans la même enceinte qui lui sont inférieurs en volume, mais qui le surpassent de beaucoup par l'élégant accord de leurs proportions ; tel est celui qui orne la tombe *Percy*.

La douleur de la famille du maréchal *Suchet* se manifeste par une énorme pile de granit et de marbre de forme quadrangulaire ; sur la face méridionale se voit le buste du maréchal et un bas-relief qui représente l'Histoire probablement écrivant ses exploits sur un canon. Ce monument est indigne d'aucun éloge.

On peut en dire autant du gros sarcophage en marbre du maréchal Lefebvre qui se voit non loin de là.

Il y a une foule d'autres monumens en marbre dans

ce cimetière que nous ne pouvons signaler ici, qui sont dignes de plus ou moins d'éloges, comme ceux de *Caulincourt*, duc *de Vicence*, de *Percy*, de *Chardin*, etc.

Parmi les monumens en pierre il en est plusieurs de remarquables, soit par leur masse, soit par la bonne disposition des membres qui les composent.

L'obélisque de la famille Gemon, construit en pierre de taille, domine hautement tous les autres tombeaux. Il n'a pas moins de 18 à 20 mètres de haut; mais c'est bien un ouvrage de *maçonnerie* dans toute la force de l'expression; car il n'est pas croyable que le profil de cette masse soit sorti du portefeuille d'un artiste. Tout auprès en est un autre également en pierres de taille, moins haut, plus lourd et d'un aussi mauvais profil. Il est cependant si facile de tracer un obélisque bien proportionné.

Les monumens en pierres de taille comptent un grand nombre de temples ou chapelles, dont il en est qui pourraient au besoin servir d'église à un hameau. Ces petits temples se ressemblent presque tous : en général, ils s'élèvent sur un parallélogramme rectangle ou carré long, et sont couverts d'un toit à deux égouts. Ce sont des réminiscences des temples de l'antiquité, tels que la Maison-Carrée, à Nîmes, le temple de Thésée à Athènes; pour le plus souvent leur petit pronaos est orné de deux colonnes, dont le très-grand nombre d'ordre dorique grec. Parmi ces petits temples nous signalerons ceux qui couvrent la sépulture des familles *Prosper Hibon*, *Paira-Duroux*, *Frochot*, *Barry-Vigier*, *Baudelot*, etc.

Le monument du général Foy, en pierre de taille, est sur le point d'être terminé. Il présente un gros soubassement sur lequel domine un petit temple à jour soutenu par quatre colonnes cannelées d'ordre dorique : le couronnement se compose de deux frontons et d'un toit à deux égouts. Il est présumable que cette construction ne répondra que bien imparfaitement au zèle des souscripteurs qui en ont fait les frais, soit pour le mérite de sa composition, soit sous le rapport du choix des matériaux. Tout le monde a vu le monument *Desaix* (place Dauphine), tout le monde sait qu'il a déjà tous les caractères d'une ruine, et ce-

pendant il n'a pas un demi-siècle d'existence. Il y a tout à parier qu'il en sera semblablement du monument Foy. Comment croire qu'un ensemble de quatre petites colonnes en pierre prodigieusement espacées dans la position la plus favorable aux injures du temps, seront encore là dans deux siècles, par exemple? il nous semble que les auteurs de cette construction, qui savent qu'il a fallu restaurer les Tuileries et le Pont-Neuf à des époques différentes, auraient dû choisir d'autres matériaux pour former la portion la plus délicate du monument : le bronze ou le granit s'offraient de préférence. Ceci nous amène à faire quelques réflexions sur la durée probable des monumens funéraires du Père-Lachaise.

Est-ce à dessein ou par hasard, toujours est-il que généralement les constructions en pierres de taille qui se voient dans ce cimetière se composent de matériaux de basse qualité. Il y a de petites chapelles, dont l'exécution a coûté des sommes considérables, qui tomberont en ruines avant un quart de siècle; dans cent ans toutes ces constructions seront en poussière ; les tombeaux en marbre ne jouiront pas d'une plus longue durée : on sait combien le climat de Paris est funeste à ce genre de pierre. Tout le monde a pu observer avec quelle rapidité se dégradent les piédestaux et les statues en marbre des jardins publics : les mêmes effets se font remarquer au cimetière de l'Est. On trouve à chaque pas des colonnes rompues, des corniches éclatées; le bronze et le granit résistent avec succès à ces causes destructrices. C'est donc en ces matières que les personnes aisées devraient faire exécuter les monumens qu'elles consacreront au souvenir des personnes qui leur furent chères. Le granit, s'il est difficile à tailler, est peu coûteux; il serait merveilleusement propre à la construction de chapelles, dans lesquelles on pourrait placer en toute sûreté des bas-reliefs, des urnes, des bustes en matières délicates, comme le marbre, etc.; la lave d'Auvergne, moins difficile à travailler que le granit, pourrait lui être substituée.

Sous le rapport religieux et philosophique, le cimetière du père La Chaise offre la promenade la plus intéressante qu'il soit possible de rencontrer. La pensée

qui domine toutes les autres, lorsqu'on médite dans ce champ de la mort, c'est que les peuples les plus corrompus, les moins dévots, ne peuvent pas se défaire de la croyance qu'une autre vie succède à celle-ci; que les morts savent ce qui se passe chez les vivans; qu'ils sont sensibles aux témoignages de la douleur qu'on manifeste de les avoir perdus. La plus tenace de toutes les passions, l'avarice, reçoit ici des défaites et des affronts continuels: toutes les dépenses que l'on fait ont-elles d'autres but qu'un besoin ou un plaisir quelconque? et cependant qu'elle satisfaction peut-on retirer d'un tombeau qu'on a construit à grands frais? que l'on visite très-rarement ou pas du tout; eh bien, les Parisiens, ce peuple si étourdi, si peu religieux, qui a vu démolir ses temples, insulter impunément à ses prêtres et aux cérémonies de son culte, dont la majeure partie se moque de toute espèce de croyance, les Parisiens ont, dans l'espace d'une trentaine d'années, fait au Père Lachaise pour plus de cent millions de dépenses; autant qu'il en faudrait pour bâtir une ville de 40,000 habitans!

Les monumens funéraires de ce cimetière expriment la douleur et les souvenirs de toutes sortes de personnes; mais il est remarquable que les monumens élevés par des parens à la mémoire de leurs enfans, l'emportent sur tous les autres, par le nombre et surtout par les expressions de regret et de tendresse dont ils sont couverts. Malheur à l'homme qui ne serait attendri jusqu'aux larmes à l'aspect de ces petits jardins que l'on cultive sur la tombe d'un enfant; à ces fleurs, à ces couronnes que l'on renouvelle avec tant de soin, et jusqu'à ces rideaux blancs qui ombragent sa triste demeure.

Après l'amour paternel ou maternel, l'amour conjugal semble occuper la première place: l'amour filial s'exprime encore avec moins d'énergie! Réfléchissez-y, et vous verrez qu'une réunion considérable de tombes, couvertes d'inscriptions, reproduisent fidèlement, et dans leurs rapports, les sentimens qui attachent les vivans les uns aux autres.

Le cimetière du Père Lachaise n'est pas le seul qui reçoive les dépouilles mortelles des personnes qui meurent à Paris. Il y a encore:

Cimetière Montmartre, ci-devant Champ du Repos, au pied de la butte Montmartre, entre les barrières Rochechouart et Clichy. Ce cimetière est le premier qui ait été ouvert hors Paris. Il renferme quelques monumens dégradés. Il contient les cendres de Legouvé, Saint-Lambert, Greuze, Pigale, et celles de Mme Dubocage.

Cimetière de Vaugirard, rue de Sèvres, no 7, fermé depuis 1824; a été pendant 25 ans la sépulture des personnes mortes dans les hôpitaux et sur l'échafaud, enterrées pêle-même avec les habitans des quartiers voisins. On y voit les tombeaux de Laharpe etde Chaudet, sculpteur.

Cimetière du Mont-Parnasse, entre les barrières d'Enfer et du Mont-Parnasse. Ouvert depuis 1824; il a 30 arpens de surface. Deux pavillons décorent son entrée.

Cimetière de Sainte-Catherine, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Marcel. Il est fermé depuis long-temps, et ne contient de digne de remarque que le monument élevé à Pichegru; pour le voir s'adresser même rue, no 7, à M. Belfort.

FUNÉRAILLES.

Les funérailles se font à Paris par privilége en faveur d'une compagnie établie rue du *Pas-de-la-Mule*, no 1, d'après un tarif sanctionné par le gouvernement; ce qui procure à cette compagnie un bénéfice annuel de 700,000 francs.

APPENDICE.

GOUVERNEMENT DE LA FRANCE.

Trois pouvoirs concourent à la formation des lois qui régissent la France : 1o le Roi, chef suprême de l'état, qui gouverne par ses ministres, et au nom de qui se rend la justice ; 2o la Chambre des Pairs, dont le nombre est illimité ; ses délibérations sont publiques. Ils ont entrée à vingt-cinq ans, et voix délibérative à trente ans. Le président est nommé par le roi ; les Princes du sang sont pairs de droit. 3o La Chambre des Députés, composée de 459 membres élus par les collèges électoraux de chaque département. Les Députés sont élus pour cinq ans, et la Chambre est renouvelée intégralement ; ses délibérations sont publiques, mais la demande de cinq membres suffit pour qu'elle se forme en comité secret. Le président des Députés est nommé par la Chambre ; pour être éligible il faut être âgé de trente ans, et payer 500 fr. de contributions directes. Les électeurs doivent payer 200 fr., et avoir vingt-cinq ans. Chaque département élit un nombre de Députés déterminé par sa population.

Les Chambres sont convoquées par le Roi en même temps ; la session de l'une commence en même temps que celle de l'autre ; il les proroge, et peut dissoudre celle des Députés ; mais dans ce cas, il en doit convoquer une nouvelle dans le délai de trois mois.

CONSEIL PRIVÉ DU ROI.

Le nombre des membres n'en est point fixé, il ne s'assemble que d'après les ordres spéciaux du Roi, et ne délibère que sur les affaires qui lui sont spécialement soumises ; il est présidé par le Roi ou par le président du conseil des ministres.

CONSEIL D'ÉTAT.

Composé d'un nombre indéfini de conseillers, de maîtres des requêtes et d'auditeurs nommés par le Roi et répartis en cinq comités : du contentieux, de l'intérieur et du commerce, des finances, de la guerre, de

la marine et des colonies. Si le Roi ne préside pas lui-même, c'est le président du conseil des ministres, ou le garde-des-sceaux qui en a la présidence. Les ministres et les Directeurs des administrations y ont voix délibérative. C'est dans ce conseil que se discutent et se préparent les projets de lois et ordonnances; ses délibérations sont publiques.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

(**Rue de Grenelle-Saint-Germain, nº 122.**)

Le ministre donne des audiences lorsqu'on en fait la demande par écrit, en désignant l'objet dont on désire l'entretenir. Les directeurs donnent également des audiences. Les chefs de division reçoivent les jeudis, de 2 à 4 heures.

On entre à la division de la comptabilité, pour retirer les lettres d'avis de paiement, les lundi et jeudi, de midi à 3 heures.

Attributions. — Le personnel des préfets, sous-préfets et maires, des membres des conseils-généraux, conseils d'arrondissement, conseils municipaux et autres fonctionnaires; l'exécution des lois sur les élections; police générale du royaume, l'exécution des lois et règlemens en matière de police administrative, la surveillance des passeports, ports-d'armes, etc.; l'organisation et l'administration des gardes nationales; les sapeurs-pompiers, le recrutement, la garde municipale, et autres affaires militaires dans lesquelles intervient l'autorité civile; les journaux et feuilles périodiques, les contraventions aux lois et règlemens relatifs aux publications par la voie de la presse ou par tout autre moyen.

MINISTÈRE DU COMMERCE
ET DES TRAVAUX PUBLICS.

(*Rue de Varennes*, 26.—*Bureaux, r. de Gren.-S.-G.*, 103.)

Attributions. — L'administration départementale et communale; les hospices, les institutions de bienfaisance et d'utilité publique, les prisons, etc.; les ponts-et-chaussées, les travaux d'agriculture, le conseil des

bâtimens civils, la navigation, les ports de commerce, les mines et les lignes télégraphiques; l'administration générale du commerce et des manufactures, les établissemens d'arts et métiers, la délivrance des brevets d'invention, les règlemens relatifs aux professions industrielles, et les encouragemens à l'agriculture, les écoles vétérinaires, défrichemens et desséchemens; les établissemens scientifiques, littéraires et des beaux-arts; les théâtres, bibliothèques, les journaux, imprimerie et librairie; les subsistances, l'importation et l'exportation des grains, les règlemens de boulangerie, boucherie, etc.; les haras et dépôts d'étalons; la comptabilité des fonds alloués au budjet pour ces divers services.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

(Rue Saint-Dominique, nº 86.)

Le ministre donne des audiences particulières lorsqu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on veut l'entretenir.

Les bureaux sont ouverts les premier et troisième mercredis de chaque mois, de 2 à 4 heures.

Attributions. — La correspondance avec les autorités civiles et militaires, pour tout ce qui concerne la sûreté de l'état, le mouvement des troupes, la police militaire, les manufactures d'armes, poudres et salpêtres, l'habillement et l'armement des troupes, les fortifications, les casernes et établissemens militaires, les hôpitaux militaires, l'hôtel royal des Invalides, etc., etc.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

(Boulevart des Capucines.)

Le ministre donne des audiences particulières, lorsqu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on veut l'entretenir.

Le bureau des passeports est ouvert au public tous les jours de la semaine, de 10 à 5 heures.

Attributions. — La correspondance avec les puissances étrangères; le maintien et l'exécution des traités et conventions politiques et de commerce, les ambassadeurs, chargés d'affaires et consuls.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES COLONIES.

(Rue Royale, nº 2.)

Le ministre donne des audiences particulières, sur la demande qui lui en est faite par lettre indiquant l'objet dont on veut l'entretenir.

Attributions. -- Les ports et arsenaux, les chiourmes, le mouvement des forces navales, les subsistances de la marine, la direction des colonies, finances, approvisionnemens et service militaire.

MINISTÈRE DES FINANCES.

(Rue de Rivoli.)

Le ministre donne des audiences particulières, sur la demande qui lui en est faite par lettre indiquant l'objet dont on veut l'entretenir.

Il y a sept entrées principales :

1º *Rue de Rivoli*, n. 48, secrétariat particulier.

1er Bureau. Dépêches, affaires réservées, décorations, personnel, agens de change, cour des comptes, notaires, certificateurs, congés, inspections générales des finances.

2e bureau. Budjet, règlemens définitifs, pensions. Indemmités des émigrés et des colons.

2º *Rue Castiglione*, n. 1 bis, bureaux de l'enregistrement et des Domaines.

3º *Rue du Monthabor*, n. 11, mouvement général des fonds, bureaux de la dette inscrite ; caisse centrale, payeur du Trésor, directeur, secrétaire général et chef du personnel de l'Enregistrement, directeur des Douanes, et section du personnel et de la navigation.

3º *Rue du Monthabor*, n. 15, sections du contentieux et du service actif des Douanes.

5º *Rue Neuve-du-Luxembourg*, n. 2. Secrétariat général des finances.

1er bureau. Dépêches, archives, contre-seing.

Le bureau des renseignemens et celui des archives de l'ancienne liquidation, sont ouverts tous les jours non fériés, de 2 à 4 heures.

2e bureau. Matériel de l'administration centrale, or-

donnancement et comptabilité spéciale des dépenses du ministère.

3e bureau. Correspondance et décisions.

6° *Rue Neuve-du-Luxembourg*, n. 2 *bis*. Loterie.

7° *Rue Neuve-du-Luxembourg*, *n*. 2. *ter*. Forêts : le directeur donne audience le mardi, de 2 à 4 heures, les bureaux sont ouverts de 2 à 4 heures le mercredi.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

(Rue Neuve-de-Luxembourg, n. 22.)

Le ministre donne ses audiences les lundis et samedis de 4 à 6 heures.

Le public n'est admis dans les bureaux que le vendredi de 2 à 4 heures.

Le bureau des légalisations est ouvert tous les jours non fériés de midi à 2 heures.

Attributions. L'organisation de l'ordre judiciaire, du notariat ; la correspondance avec les Cours royales, la Cour de Cassation ; les lettres de grâces, de naturalisation, l'imprimerie royale, etc. ; La justice est rendue au nom du Roi, par les juges de paix, les tribunaux de commerce, de première Instance, les Cours royales, la Cour de Cassation.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les bureaux sont ouverts les jeudis, de 2 à 4 h.

Attributions. Les affaires concernant les cultes, les dépenses du clergé, les édifices diocésains, etc. ; la nomination des divers fonctionnaires des Académies, Faculté de Droit, de Médecine, des Sciences, des Lettres, etc. ; l'autorisation d'ouvrir de nouvelles institutions et pensions.

La présentation des sujets les plus dignes d'être promus aux archevêchés, évêchés, et autres titres ecclésiastiques du royaume, est déléguée à un évêque désigné à cet effet.

Son administration se compose du préfet du département de la Seine, du conseil de préfecture, du conseil général du département, du préfet de police, des

maires et de leurs adjoints, des juges de paix, des commissaires de police et d'un tribunal de simple police.

Préfet de la Seine. Chargé de l'inspection et de l'amélioration du régime des hôpitaux, des établissemens et ateliers de charité, et la surveillance de l'éducation publique, de l'emploi des fonds destinés à l'encouragement de l'agriculture et de l'industrie, de la conservation des propriétés publiques, et de la direction des travaux d'utilité publique.

Conseil de Préfecture. Composé de 3 membres présidés par le préfet. Ce conseil s'occupe des affaires contentieuses administratives qui sont dans les attributions du préfet.

Conseil du département. Composé de 24 membres, et s'assemble chaque année à une époque fixée par le Gouvernement; sa session ne peut excéder 15 jours. Il nomme dans son sein, par la voie du scrutin, son président et son secrétaire. Ce conseil fait la répartition des contributions directes, et statue sur les demandes en réduction; il détermine le nombre de centimes additionnels pour les dépenses du département; il examine les comptes annuels des dépenses de la préfecture; il exprime son opinion sur l'état et les besoins du département. Le préfet peut assister aux séances de ce conseil, excepté à celles qui ont pour objet l'examen de ses comptes de dépenses. Les fonctions sont honorifiques.

Préfet de police. Chargé de tout ce qui concerne la sûreté des citoyens, et a sous ses ordres les commissaires distribués dans les douze arrondissemens, la garde municipale et le corps des pompiers; les prisons, maisons d'arrêt et de détention; les filles publiques, voitures de place; les halles et marchés. Il délivre des passeports, des cartes de sûreté, des permissions de séjour à Paris; il fait exécuter les lois de police sur la mendicité, et celles qui coucernent les hôtels garnis; il a la surveillance des lieux où on se réunit pour l'exercice des cultes, des fêtes publiques, des théâtres et lieux publics; il délivre des ports d'armes à feu, il est chargé de la salubrité de de la ville, des incendies, des accidens sur la rivière, de la police de la Bourse, de la sû-

10*

reté du commerce, et de tout ce qui a rapport à la petite voirie.

Maires. Il y a dans chacun des douzes arrondissemens de Paris, un maire et deux adjoints, chargés des fonctions relatives à l'état civil. Les fonctions sont honorifiques.

Juges de Paix. Il y a dans chaque arrondissement un juge de paix et deux suppléans, un greffier et deux huissiers, qui doivent résider dans le ressort de la justice de paix. La principale fonction des juges de paix consiste à concilier les parties; ils connaissent sans appel de toutes les causes personnelles et mobilères, jusqu'à la valeur de cent francs. Les juges de paix sont chargés de l'apposition et de la levée des scellés après décès et après faillite.

Commissaires de Police, Sont, sous les ordres du préfet de police, chargés chacun de la surveillance du quartier qui lui est confié; ils veillent au maintien de l'ordre et à l'exécution des lois et ordonnances concernant la petite voirie; ils doivent être instruits du nombre des étrangers qui logent dans les maisons garnies. Il y en a un dans chaque quartier, ce qui fait 48.

Tribunal de simple police. Il connaît de toutes les contraventions qui peuvent donner lieu à une amende qui n'excède pas 15 francs et 5 jours d'emprissonnement. Chaque juge de paix y siège successivement, et les commissaires de police y remplissent les fonctions du ministère public.

JUSTICES DE PAIX.

Nota. — Les chiffres entre parenthèses indiquent les arrondissemens.

(1) Rue Caumartin, 33, M. Pinart, juge.
(2) Rue d'Antin, 3, M. Lerat de Magnitot, juge.
(3) Rue Hauteville, 40, M. Dorival de Criel, juge.
(4) Place du Chevalier-du-Guet, 4, M. Guichard, j.
(5) Rue du Cloître-S.-Jacques-l'Hôpital, 7, M. Garnier, juge.
(6) Rue du Puits-Vendôme, 9, M. Berard Defavas, j.
(7) Rue du Roi-de-Sicile, 32, M. Chauvet, juge.
(8) Place Royale, 14, M. Villemsens, juge.
(9) Rue Saint-Antoine, 88, M. Marchand, juge.
(10) Rue de Lille, 4, M. Guillomet-Merville, juge.

(11) Rue Garancière, 40, M. Bouillon, juge.
(12) Quai de la Tournelle, 31, M. Deforcade-la-Roquette, juge, DOYEN.

COMMISSAIRES DE POLICE. MM.

NOTA. — Les chiffres entre parenthèses indiquent les arrondissemens, et les mots italiques, les quartiers.

(1) *Tuileries*. Marut de l'Ombre, c.-de-sac du Doyenné.
Champs-Élysées. Tulerne, r. d'Angoulême, 14.
Roule. Bruzelin, petite rue Verte, 4.
Place Vendôme. De Prudhomme, r. Caumartin, 39.
(2) *Palais*. Marrigues, r. d'Argenteuil, 43.
Feydeau. Deroste, r. Marivaux, 3.
Chaussée-d'Antin. Dyonnet, r. du Helder, 15.
Faub. Montmartre. Saulnier Desforts, r. Rochechouard, 8.
(3) *Faub. Poissonnière*. Adam, r. d'Enghien, 8.
Montmartre. Ferté, r. des Jeûneurs, 7.
Mail. Fouquet, r. Saint-Pierre-Montmartre, 12.
S.-Eustache. Moulnier, r. J.-J.-Rousseau, 14.
(4) *Banque de France*. Basset, r. des Deux-Ecus, 7.
S.-Honoré. Berillon, r. de la Monnaie, 9.
Louvre. Bro, r. Thibautodé, 17.
Marchés. Martinet, halle aux Draps.
(5) *Montorgueil*. Petit, r. Saint-Sauveur, 7.
Bonne-Nouvelle. Dussart, r. de la Lune, 10.
Faub.-S.-Denis. Bazile Frégeac, fg S.-Martin, 157.
Porte-S.-Martin. Guerard, r. de Lancry, 33.
(6) *Temple*. Haymonnet, r. des Fossés-du-Temple, 20.
Porte-S.-Denis. Palluis, r. Neuve-S.-Denis, 5.
S.-Martin-des-Champs. Cabuchet, r. Notre-Dame-Nazareth, 27.
Lombards. Gronfier-Chailly, r. des Ecrivains, 22.
(7) *Ste-Avoye*. Dourlens, r. Barre-du-Bec, 4.
Arcis. Wolf, r. de la Poterie, 20.
Mont-de-Piété. Vassal, r. de Paradis-Marais, 5.
Marché-S.-Jean. Loyeux, r. du Roi-de-Sicile, 39.
(8) *Marais*. De Gournay d'Arnouville, r. S.-Louis, 8.
Popincourt. Monnier, r. S.-Sébastien, 11.
Faub. S.-Antoine. Jacquemain, faub. S.-Antoine, 207.
Quinze-Vingts. Autran, cour de la Juiverie, 70.

(9) *Ile-S.-Louis*. Monyer, quai Bourbon, 11.
Cité. Fleuriais, r. Saint-Landry, 3.
Hôtel-de-Ville. Lange, r. de Jouy, 8.
Arsenal. Beraud, r. Saint-Paul, 4.
(10) *Invalides*. Blavier, r. de la Comète, 6.
Faub.S.-Germain. Boullay, r. de Grenelle-S.-G.30.
Monnaie. Chauvin, r. des Saints-Pères, 16.
S. Thomas d'Aquin. Lenoir, r. Vanneau, 8.
(11) *Palais de Justice*. Janneson, cour du Harlay, 21.
École de Médecine. Foudras, r. M. le Prince, 47.
Luxembourg. Prunier Quatremère, r. Mezière, 7.
Sorbonne. Wauthy, r. Sorbonne, 12 bis.
(12) *S. Jacques*. Gabet, r. de Bièvre, 21.
Jardin du Roi. Benoît, r. des Fossés-S.-Victor, 22.
Observatoire. De Montmort, r. S.-Jacques, 244.
S.-Marcel. Primdrin Hartemann, r. du Marché-aux-Chevaux, 16.

BIBLIOTHÈQUES.

Paris renferme un grand nombre de bibliothèques où le public est admis sans payer aucune rétribution; les principales sont :

BIBLIOTHÈQUE DU ROI.
(rue Richelieu, n° 58.)

Cette immense bibliothèque contient plus de 800,000 volumes imprimés; 75,000 manuscrits; 6,000 recueils ou portefeuilles d'estampes et de dessins. Elle a en outre un cabinet de médailles et d'antiquités.

Ouverte au public tous les jours de 10 à 3 heures, excepté les dimanches et les fêtes. Les collections de médailles et des estampes ne sont visibles que les mardi et vendredi.

Elle entre en vacances le 1er septembre jusqu'au 15 octobre.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.
(rue de Sully.)

175,000 volumes; 6,300 manuscrits.
Ouverte tous les jours non-fériés de 10 à 3 h.
Vacances du 15 septembre au 3 novembre.

BIBLIOTHÈQUE DE SAINTE-GENEVIÈVE.

(rue Clovis, nº 1.)

110,000 Volumes ; 2000 manuscrits.
Ouverte tous les jours non-fériés de 10 à 3 h.
Vacances du 1er septembre au 3 novembre.

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

(A l'Institut, quai Conti, nº 23.)

Contient 97,000 volumes ; 4,500 manuscrits.

Ouverte tous les jours non-fériés, le jeudi excepté, de 10 à 4 heures.

Vacances du 15 août au 15 octobre.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS.

(Rue du Tourniquet-Saint-Jean.)

45,000 Volumes.

Ouverte tous les jours non-fériés, de 10 à 4 heures, excepté les jours de séance des sociétés de médecine et d'agriculture.

Vacances du 1er septembre au 15 octobre.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

(Rue de l'École de Médecine, nº 14.)

Ouverte les lundi, mercredi et samedi.
Vacances du 15 août au 1er novembre.

BIBLIOTHÈQUE DU JARDIN DES PLANTES.

(Rue de Seine-Saint-Victor, nº 35.)

Ouverte les lundi, mercredi et samedi de 11 à 2 h.

Lorsqu'on en fait la demande, on est encore admis dans les bibliothèques suivantes :

Du Conservatoire des Arts et Métiers, r. S.-Martin, 208.
Ministère de la Justice, place Vendôme, n. 13.
Conseil d'Etat, galerie du Louvre.
De l'Institut, quai Conti, n. 23.
Du Ministère de la guerre, r. S.-Dominique, n. 82.
Du Musée royal, au Louvre.
De l'Observatoire, rue Cassini.
Du Ministère de la marine, r. Royale-S.-Honoré, n. 82.
Du Cabinet du Roi, aux Tuileries.

Du Ministère de l'intérieur, rue de Grenelle-Saint-Germain, nº 103.
De la Chambre des pairs, rue Vaugirard, nº 19.
Des Archives, rue du Chaume, nº 12.
Du Ministère des affaires étrangères, rue Neuve-des-Capucines.
De l'Hôtel des invalides.
De l'Ecole polytechnique, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, nº 71.
De la Chambre des députés, rue de l'Université, nº 116.
De la Cour de cassation, au Palais-de-Justice.
Du Dépôt central d'artillerie, place Saint-Thomas d'Aquin.
De l'Ecole royale des mines, rue d'Enfer, nº 34.
Du Tribunal de première instance, au Palais-de-Justice.
Du Collége Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques, nº 123.
Du Séminaire Saint-Sulpice, rue du Pot-de-Fer, nº 17.
Du Dépôt des cartes et plans de la marine, rue de l'Université, nº 13.
Du Dépôt des cartes et plans de la guerre, rue de l'Université, nº 61.
De la Préfecture de police, rue de Jérusalem, nº 7.
De l'Ecole de musique et de déclamation, rue du faubourg Poissonnière, nº 15.
De l'Ecole des ponts-et-chaussées, rue Culture-Sainte-Catherine, nº 27.
De l'Imprimerie royale, vieille rue du Temple, nº 89.
De l'Université, à la Sorbonne.
Des Avocats, au Palais-de-Justice.

BOURSE DE PARIS.

(Hôtel de la Bourse.) *Rue des Filles Saint-Thomas.*

Les agens de change ont seuls le droit de faire les négociations des effets publics et autres, de faire, pour le compte d'autrui, les négociations des lettres-de-change, etc.

Ils peuvent, concurremment avec les courtiers de marchandises, faire les négociations et le courtage des

ventes des matières métalliques. Ils ont seuls le droit d'en constater le cours.

Le nombre des agens de change, près la Bourse de Paris, est fixé à soixante; celui des courtiers de commerce est le même. Les courtiers d'assurances sont au nombre de huit : tous sont nommés par le roi et assujétis à fournir un cautionnement.

La Bourse ouvre tous les jours non-fériés à deux heures, et ferme à cinq.

BANQUE DE FRANCE.

(*Rue de Lavrillière.*)

L'institution de la Banque de France remonte à l'année 1800 (1er ventôse an 8). Un privilége de quarante années leur a été accordé à partir du 23 septembre 1803.

Les opérations pour lesquelles la Banque de France a été instituée, sont :

1º D'escompter des lettres de change, effets de commerce à ordre, timbrés, revêtus des signatures de trois commerçans ou autres personnes notoirement solvables, et payables à des échéances qui ne peuvent excéder trois mois (néanmoins, les effets à deux signatures, créés pour fait de marchandises, sont admis à l'escompte, moyennant un transfert d'actions de la banque ou de rentes en 5 pour cent fait au nom de la banque, comme garantie et en remplacement de la troisième signature.)

2º De faire des avances, d'abord sur les effets publics à échéances déterminées qui lui sont remis en recouvrement, ensuite sur les dépôts de lingots ou de monnaies d'or ou d'argent qui lui sont faits.

3º De tenir une caisse de dépôts volontaires pour tous titres, effets publics nationaux ou étrangers, actions, contrats, obligations de toute espèce, lettres de change, billets, et tous engagemens à ordre ou au porteur, pour les lingots d'or ou d'argent, les monnaies d'or ou d'argent nationales ou étrangères, ainsi que pour les diamans. Ces dépôts ont lieu moyennant un droit de garde établi sur la valeur estimative du dépôt,

et qui, depuis 1823, est fixé à un pour cent, quelle que soit la durée du dépôt.

4o De se charger, pour le compte des déposans, du recouvrement des effets que des personnes accréditées ou des établissemens publics lui confient.

5o De recevoir en compte courant les sommes qui sont versées dans ses caisses par des personnes accréditées ou des établissemens publics, et de payer les dispositions faites sur elle et les engagemens pris à son domicile par les déposans jusqu'à la concurrence des sommes encaissées.

On obtient d'être admis à l'escompte et d'être accrédité, ou d'avoir un compte courant à la banque, en accompagnant la demande que l'on en fait au gouverneur d'un certificat, signé de trois personnes connues, constatant que l'on fait honneur à ses engagemens.

Le taux de l'escompte a été de 6 pour cent dans l'origine; il est descendu progressivement à 4 pour cent, où il se maintient à peu près.

Les jours d'escompte sont les lundi, mercredi et vendredi.

Depuis 1823 la Banque émet des récépissés à vue qui ont, sur les billets de banque ordinaires payables au porteur, l'avantage de n'être remboursés qu'à l'ordre de la personne qui a fait le versement. L'usage de ces récépissés n'est pas assez connu de la part des citoyens.

En 1824, dans la vue d'éviter des transports de fonds, il a été créé, en faveur des personnes accréditées à la Banque, des mandats de virement qui servent à transporter sans mouvement d'espèces des créances d'un compte à un autre. Les garanties que devaient présenter la Banque se composaient, au moment de sa création, d'abord, du capital de ses actions, plus, du montant des réserves annuelles à prélever sur ses bénéfices.

Les actions créées au prix de 1,000 fr. se sont élevées en 1807 à 1,200 fr. par l'addition de la réserve, et ont été portées successivement du nombre 7,590 à celui de 90,000. Aujourd'hui elles sont au nombre de 67,900, parce que la Banque en a acheté elle-même 22,100.

Au 1er janvier 1828, la situation de la garantie à fournir *par les réserves annuelles sur les bénéfices*, pouvait être établie comme il suit :

67,852,808 f. 43 c.	3,965,825 f. oo c. valeur du palais de la Banque; 1,760,650 94, capital de 485,031 f., rentes, 5 p. 0/0 1er placement. 25,388,533,43, idem. . 1,514,969, idem, idem. 6,453,874,46. . . . . . . 329,000. 1,008,394,86. . . . . . . 50,000. 44,577,279,69. . . . . . 2,379,000. 23,375,528,74, valeur de 22,100 actions de la banque rachetées par elle et conservées en portefeuille.

La Banque a fait fondre depuis 1820, à la Monnaie de Paris, pour 105,900,000 f. de pièces de 6 et 3 livres anciennes.

COMPTOIR D'ESCOMPTE POUR PARIS.

(Rue Pinon, 2.)

Soutenu par l'Etat et par la ville. Cet établissement a été créé pour venir au secours du petit commerce, auquel il a rendu de grands services.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE.

(Hôtel de la Banque de France.)

L'administration de cette caisse est entièrement gratuite. Elle reçoit tous les dimanches depuis 1 jusqu'à 50 fr. pour chaque déposant ; l'intérêt est de cinq pour cent, et il est réglé tous les semestres pour être ajouté au capital. La caisse emploie les sommes reçues en achat de rentes sur l'état, 5 pour cent consolidés, et dès que la totalité des versemens effectués par un même individu atteint la valeur d'une inscription de 10 fr. de rente, au cours moyen du samedi de la semaine, il devient propriétaire de cette rente.

Le but de cet établissement est de présenter aux moindres économies, sans frais et sans risques pour l'avenir, un placement avantageux, offert partout ailleurs seulement à des sommes assez élevées.

On peut retirer tout ou partie des versemens déjà faits en prévenant huit jours d'avance. Bureaux ouverts les dimanches de 10 à 2 heures.

La somme totale des versemens a été chaque année en augmentant. Elle était, en 1823, de 2,185,000 fr.; en 1826, de 3,626,000 fr. Depuis 1818 jusqu'au 31 décembre 1826, la caisse a reçu plus de 28,000,000 de fr. L'administration est gratuite, les frais étant couverts par une rente provenant de ses fondateurs.—La caisse ne peut admettre au-delà de 2000 fr. pour chaque déposant.—Elle a déjà ouvert près de 250,000 comptes.

CAISSE D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS.

(*Rue et maison de l'Oratoire.*)

La *caisse d'amortissement* est chargée des opérations relatives à l'amortissement de la dette publique.

La *caisse des dépôts et consignations* reçoit seule toutes consignations et dépôts; fait les services relatifs à la Légion-d'Honneur, à la compagnie des canaux, aux fonds de retraite, et remplit les autres attributions, excepté l'amortissement, confié à l'ancienne caisse. La caisse paie l'intérêt de toute somme consignée à raison de 3 o/o, à compter du soixante-unième jour depuis la date de la consignation jusques et y compris celui du remboursement. La remise des sommes est faite dans le lieu du dépôt 10 jours après la réquisition du paiement. Cette caisse est aussi autorisée à recevoir les dépôts volontaires des particuliers qui sont faits à Paris; elle ne peut exiger aucun droit de garde, ni rétribution quelconque, tant lors du dépôt que lors de sa restitution. Elle paie 3 o/o d'intérêt, pourvu que les sommes soient restées 30 jours; pour les départemens, elle ne reçoit de dépôts volontaires que des administrations et des établissemens publics. Cette caisse est encore chargée de recevoir toutes sommes provenant des retenues sur les appointemens, salaires, etc., des employés des administrations, pour en former des fonds de retraite.

ASSURANCES DIVERSES ET ÉTABLISSEMENS EN FAVEUR DU COMMERCE.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE DES HOMMES, *rue Richelieu*, 97.

(Ordonnances des 22 déc. 1819, 30 mai et 6 sept. 1820.)

Les assurances sur la vie ont pour objet principal de garantir des secours aux veuves et aux orphelins, et de donner au père économe les moyens d'acquérir un héritage pour sa famille; ainsi, un homme de 30 ans, en versant à la caisse 249 fr. par an, laisse après sa mort un capital de 10,000 francs; s'il succombe au milieu de sa carrière, s'il meurt quelques jours après la conclusion de l'assurance, il lègue bien au-delà des sommes qu'il a placées, et transmet un capital qu'il aurait à peine acquis par 25 ans de soins et de persévérance. — Cette institution a aussi pour objet de procurer le recouvrement, en cas de mort, des créances et emprunts, garantir les placemens sur rentes viagères et pensions, pourvoir aux reprises dotales, conserver des successions éventuelles, libérer les débiteurs de rentes, etc.; en un mot, préserver les intérêts qui se rattachent à l'existence d'une ou de plusieurs personnes. —La compagnie présente aux épargnes des placemens avantageux; elle procure des ressources à la vieillesse, des dots aux enfans, des augmentations de revenus aux rentiers; ceux-ci obtiennent à 52 ans un intérêt viager de 8 pour 100. — A 57 ans, 9 pour 100. — A 60 ans, 10 pour 100. — A 63 ans, 11 pour 100. — A 70 ans, 13 1/2 pour 100.

Un père qui place 1,000 fr. sur la tête d'un enfant nouveau-né, lui assure 3,658 fr. à 20 ans, 4,681 fr. à 26 ans, 6,000 fr. à 30 ans.

100 fr. versés annuellement pendant 20 ans produiront *sur une tête de* 20 ans, 3,528 fr., ou *rente* de 228 fr.

Sur une tête de 30 *ans*, 3,577 fr., ou *rente* 277 fr.

Sur une tête de 40 *ans*, 3,945 fr., ou *rente* 390 fr.

La même somme versée pendant 30 ans produira :

Sur une tête de 20 *ans*, 7,253 fr., ou *rente* 562 fr.

Sur une tête de 30 *ans*, 8,086 fr., ou *rente* 799 fr.

Sur une tête de 40 *ans*, 10,350 fr., ou *rente* 1,294 fr.

Les primes sont payables chaque année à jour fixe; leur taux varie en raison de l'âge de l'assuré et de la nature de l'assurance. — Pour garantie, la compagnie a constitué un fonds social de 3,000,000 fr., lequel est aujourd'hui porté à 3,900,000 fr. par les capitaux et les primes versés. — Elle compte plus de 6,000 assurés. Elle assure toute somme jusqu'à concurrence de 10,000 fr. sur une ou sur plusieurs têtes, c'est-à-dire qu'elle s'engage à payer, en cas de décès de l'assuré, une somme déterminée à ses héritiers ayant-droit. — Cette compagnie assure aussi contre l'incendie, et les risques de mer.

COMPAGNIE PARISIENNE (assurance générale contre les accidens causés par les voitures dans Paris), *rue Richelieu*, 104.

La compagnie parisienne a un triple but :

1º Donner toute sécurité aux propriétaires de voitures qui se trouvent débarrassés de tous les désagrémens qu'occasionnent les accidens, réclamations, procès, frais, indemnités, perte de temps : tout est à la charge de la compagnie, moyennant une faible prime;

2º La sûreté publique y gagne également. La compagnie étant subrogée aux droits des propriétaires contre les conducteurs, auteurs des accidens, exercera son recours contre ceux dont la mauvaise conduite nécessitera cette sévérité ;

3º Enfin les blessés trouvent dans la compagnie de prompts secours ; des médecins sont aussitôt envoyés auprès d'eux, et tout ce qui leur est nécessaire est spontanément fourni. Les blessés ne sont plus obligés d'attendre pendant plusieurs mois des jugemens ou arrêts pour toucher une tardive indemnité ; elle leur est allouée sur-le-champ, si les soins offerts par la compagnie ne leur conviennent pas.

Compagnie royale d'Assurances, rue Menars, 3. — Asssure contre l'incendie et contre la vie des hommes. Capital de garantie 25,000,000, dont 10 pour l'incendie et 15 pour la vie, sans aucune solidarité entre les deux assurances.

Compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie pour la ville de Paris, rue Richelieu, 89, établie pour 30 années. — Valeur des maisons et bâtimens engagés à cette assurance, plus de 1,600,000,000 de fr. au 1er janvier 1831.

Ramonage pour les maisons assurées par cette compagnie, rue Boucher, 12.

Compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie pour les quatre départemens environnant Paris, rue Hautefeuille, 133.

Compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie pour les départemens de Seine-et-Oise et de la Seine (Paris excepté), rue de Bondy, 22.

Compagnie française du Phénix, assurance à prime contre l'incendie, rue Neuve-Saint-Augustin, 2.

L'Union, rue Grange-Batelière, 1; assure contre l'incendie, et sur la vie humaine.

Compagnie d'assurance pour la vie des chevaux, rue Basse-du-Rempart, 24.

Compagnie anglaise d'assurance sur la vie, rue Neuve-Saint-Augustin, 55. — Cette compagnie offre de grands avantages par la modicité de ses primes, et par la participation des assurés à ses bénéfices. On se procure des prospectus en s'adressant à M. Bennis, agent de la compagnie, qui les délivre et les fait parvenir *franco* dans toute l'Europe.

Compagnie du Soleil, assurances générales contre l'incendie dans toute la France et l'étranger, rue du Helder, 13. — Assure à primes fixes ou à primes en participation.

Société d'assurance mutuelle contre la grêle, rue Vivienne, 11. Cette compagnie n'assure que pour les départemens de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Aisne, Oise, Eur, Eur-et-Loire, Marne, Aube, Yonne, Loiret, Loir-et-Cher, Somme, Seine-Inférieure et Eure.

Cercle commercial d'assurance maritimes et de navigation intérieure, rue Notre-Dame-des-Victoires, 42. Souscrit 30 à 40,000 fr. de risques.

Assurance contre les pertes des procès, rue Tiquetonne, 18.

Compagnie d'assurance de caiptaux et créances commerciales en cas de faillite, place de la Bourse, 13.

Tontine d'Orléans, rue St.-Guillaume, 12.

Comptoir d'avances sur les dividendes des faillites, rue Notre-Dame-des-Victoires, 88.

Caiss e hypothécaire, rue Neuve-St.-Augustin, 30.

Caisse centrale des commerçans hors barrière, pour leurs recettes et paiemens à domicile dans Paris, rue de Vendôme, 25.

CAISSE D'ESCOMPTE SUR GARANTIE MUTUELLE.

Cet établissement a pour objet de venir au secours du petit commerce, en lui escomptant les valeurs que les banques publiques ne peuvent admettre. Le fabricant, le marchand, le boutiquier, l'artisan y trouvant, à un intérêt modéré, les fonds dont il a besoin, ne sera plus forcé de sacrifier à l'usure la majeure partie du fruit de ses travaux ; il n'éprouvera plus la crainte de manquer à ses engagemens, et sera, dès lors, assuré de pouvoir, plus tard, se retirer du commerce avec une honnête aisance.—Le capitaliste trouvera un placement solide et avantageux de ses fonds.

Les bureaux de cette caisse, dont la raison de commerce est : L. De Viais et compagnie, sont situés *place des Victoires*, 5.

CAISSE DE PRÉVOYANCE CONTRE LES CHANCES DU RECRUTEMENT, *place de la Bourse*, 31.

Cautionnement déposé à la caisse des dépôts et consignations, 100,000 francs.

Cet établissement a pour objet de recevoir les souscriptions de tous les jeunes gens de la France, soumis

au recrutement, d'en former une seule et même masse, laquelle est distribuée entre tous ceux seulement qui sont désignés par le sort pour faire partie du contingent. — Pour mettre l'opération à la portée de toutes les fortunes, les souscriptions sont fixées à 315, 630 et 945 fr. Les fonds des souscripteurs sont à leur choix déposés chez les notaires ou chez les receveurs des finances. — Par ses opérations de l'an dernier, la caisse de prévoyance, malgré l'élévation du contingent, a donné à ses souscripteurs partans, près de trois fois la somme qu'ils avaient déposée.—La caisse de prévoyance a dans chaque arrondissement un directeur pour recevoir les souscriptions.

AGENCE GÉNÉRALE DES PLACEMENS SUR LES FONDS PUBLICS, *place de la Bourse*, 31.

(Ordonnances des 20 avril 1820, 21 mars 1821 et 19 novembre 1828).

Elle offre aux pères de famille des ressources pour établir leurs enfans, et à tous particuliers des revenus progressifs. Un des avantages qu'elle présente, c'est de ne pas *aliéner* les capitaux qu'on y place, de sorte que chaque famille conserve son patrimoine.

Voici le résumé de ses opérations. Ceux qui veulent un revenu progressif sont placés dans des compagnies de 10 à 100 personnes de leur âge. Ils jouissent de suite d'un revenu de 5 pour 100. Ce revenu croît au fur et à mesure des extinctions de chaque compagnie; et quand la compagnie est éteinte, chaque héritier reprend la mise de celui qu'il représente.

En supposant que 10 personnes aient fait une mise de cent mille fr., à raison de 10,000 fr. par tête, elles jouiraient d'une rente perpétuelle de. . . 5,000 fr.

A la 1re extinction les 9 survivans jouiront chacun de.	544 f.	45 c.
A la 2e extinction les 8.	612	50
A la 3e ———— les 7.	700	»
A la 4e ———— les 6.	816	»
A la 5e ———— les 5.	980	»
A la 6e ———— les 4.	1,225	»
A la 7e ———— les 3.	1,633	35

A la 8e extinction les 2. . . . . 2,450 »
A la 9e le dernier jouira pend. sa vie de 4,900 »

Au décès de ce dernier survivant les héritiers des 10 sociétaires reprendront la mise de ceux qu'ils représentent. — On peut faire aussi des placemens sur deux ou sur trois têtes. — Ceux qui veulent des capitaux pour leurs enfans, font des placemens sur la tête de ces enfans, pour 5, 10, 15 ou 20 ans. A chacune de ces époques *les survivans* peuvent recevoir 40, 110, 220 ou 440 pour 100 de leurs mises. On rend aux *héritiers* des actionnaires *décédés* le simple capital de leur mise.

SOCIÉTÉ ROYALE ANONYME DE LA SAVONNERIE, *Quai de Billy*, 30.

Établie pour naturaliser en France l'industrie anglaise des étoffes en laines longues et brillantes; 1o acquisition, préparation des laines longues et lustrées, leur filature d'après le mode anglais, leur emploi pour poplin, bombazin, crêpes et gaze, étamines lustrées, étoffes pour tenture d'appartement et pour meubles, gilets dits poils de chèvre, pantalons, et généralement tous tissus auxquels ces laines sont propres; 2o favoriser la multiplication des troupaux à laine longue, en améliorer et perfectionner les produits.

ENTREPÔT DE CONSERVATION DES RÉSERVES DE L'AGRICULTURE, *à Ivry-sur-Seine.*

Conservation des vins, eaux-de-vie, huiles en cercles, etc., par le moyen de caves naturelles, à double courant d'air, exécutées dans le roc, où les liqueurs éprouvent un déchet d'évaporation moindre que dans les caves artificielles, et acquièrent toujours une plus-value de bonification.

Conservation des grains, des farines et autres denrées, par le moyen de greniers clos, à température basse et à air libre, construits en pierre de taille, genre de greniers où, étant fermés hermétiquement, les grains ni les farines ne peuvent fermenter, parce que le froid y établit une disproportion dans les principes fermentescibles, et où les insectes ne peuvent éprouver le besoin de se reproduire ou de se développer, parce que le froid les saisit et les rend comme asphixiés.

DIVISION ET LIMITES DES DOUZE ARRONDISSEMENS DE PARIS.

Au moyen de cette division l'étranger saura toujours dans quel arrondissement il se trouve, et en consultant la liste des commissaires de police, page 175, il aura la division par quartier.

1er *Arr.* Partant de la barrière de Passy, et suivant à droite les murs de la ville jusqu'à la barrière de Clichy, continuant à droite les rues de Clichy, de la Chaussée-d'Antin, Louis-le-Grand, Neuve-des-Petits-Champs, la place Vendôme, traversant la rue St-Honoré, et la suivant jusqu'à la rue Fromenteau, le guichet Fromenteau et la rive droite de la Seine jusqu'à la barrière de Passy, point de départ.

2e *Arr.* Partant de la barr. de Clichy, suivant à droite les murs de la ville jusqu'à la barrière du Télégraphe, et continuant toujours à droite la rue du Faubourg-Poissonnière, le Boulevard, les rues Montmartre, Notre-Dame-des-Victoires, des Filles-St-Thomas, Vivienne, Neuve-des-Petits-Champs, Neuve-des-Bons-Enfans, toujours à droite, la rue St-Honoré, la place Vendôme, les rues Neuve-des-Petits-Champs, de Louis-le-Grand, de la Chaussée-d'Antin et de Clichy, jusqu'à la barrière.

3e *Arr.* Partant de la barrière du Télégraphe, et suivant les murs de la ville à droite, jusqu'à la barrière St-Denis, continuant à droite la rue du Faub.-St-Denis, le boulevard Bonne-Nouvelle, les rues Poissonnière, du Petit-Carreau, Montorgueil, Comtesse-d'Artois, la place de la Pointe-St-Eustache, les rues de la Tonnellerie, St-Honoré, du Four, Coquillière, Croix-des-Petits-Champs, la place des Victoires, les rues de la Feuillade, Neuve-des-Petits-Champs, Vivienne, des Filles-St-Thomas, Notre-Dame-des-Victoires, Montmartre, le boulevard Poissonnière, la rue Poissonnière jusqu'à la barrière du Télégraphe.

4e *Arr.* La rue Fromenteau depuis le guichet à droite jusqu'à la rue St-Honoré, les rues des Bons-Enfans et Neuve-des-Bons-Enfans, de la Feuillade, la place des Victoires, les rues Croix-des-Petits-Champs, Coquillière,

du Four, St-Honoré, de la Tonnellerie, la Halle, les rues Pirouette, Mondétour, de la Chanverrerie, St-Denis, jusqu'au Pont-au-Change et la rive droite de la Seine jusqu'au guichet Fromenteau.

5e *Arr.* De la barrière St-Denis, suivant à droite les murs de la ville jusqu'à la barrière de Belleville, la rue du Faub.-du Temple, les boulevards St-Martin et St-Denis, les rues St-Denis, de la Chanverrerie, Mondétour, Pirouette, de la Tonnelerie, la Pointe-St-Eustache, les rues Comtesse-d'Artois, Montorgueil, du Petit-Carreau et Poissonnière, le boulevard jusqu'à la porte St-Denis, le faub. St-Denis jusqu'à la barrière.

6e *Arr.* De la barr. de Belleville, suivant à droite les murs de la ville, jusqu'à la barrière de Ménilmontant, les rues de Ménilmontant, des Fossés-du-Temple, des Filles-du-Calvaire, de Bretagne, de la Corderie-du-Temple, Chapon, du Cimetière-St-Nicolas, St-Martin, des Arcis, St-Jacques-la-Boucherie, St-Denis, jusqqu'à la Porte, le boulevard et la rue du Faub.-du-Temple jusqu'à la barrière.

7e *Arr.* Du coin de la rue Culture-Ste-Catherine, suivant à droite les rues St-Antoine, de la Tixeranderie, du Mouton, la place de l'Hôtel-de-Ville, les quais Pelletier et de Gèvres, la place du Châtelet, les rues St-Jacques-la-Boucherie, des Arcis, St-Martin, du Cimetière-St-Nicolas, Chapon, traversant les rues du Temple, de la Corderie, de Bretagne, Vieille-rue-du-Temple, celles des Francs-Bourgeois et Culture-Ste-Catherine, jusqu'à la rue St-Antoine.

8e *Arr.* De la barrière de Ménilmontant, suivant à droite les murs de la ville, jusqu'à la barrière de la Rapée, le bord de la rivière, la rue Contrescarpe exclusivement, les rues St-Antoine, Culture-Ste-Catherine, des Francs-Bourgeois, Vieille-du-Temple, des Filles-du-Calvaire, des Fossés-du-Temple et de Ménilmontant jusqu'à la barrière.

9e *Arr.* La place de l'Hôtel-de-Ville à droite, les rues du Mouton et de la Tixeranderie, la place Baudoyer, les rues St-Antoine et Contrescarpe, inclusivement, le tour de l'Ile Louviers, de l'Ile St-Louis, la Seine depuis le Port aux Tuiles jusqu'au Pont-aux-Doubles, les rues de la Bucherie, du Petit-Pont, et la Seine de-

puis le Petit-Pont jusqu'au pont St-Michel, la rue de la Barillerie et la moitié du bras droit de la Seine, depuis le pont au Change jusqu'à le place de l'Hôtel-de-Ville.

10e *Arr.* La rue Dauphine à droite, depuis le Pont-Neuf, les rues des Fossés-St.-Germain-des-Prés, des Boucheries, du Four, du Cherchemidi, du Regard, et de Vaugirard jusqu'à la barrière, les murs de la ville à droite jusqu'à la barrière de la Cunette, la moitié de la rive gauche de la Seine jusqu'au Pont-Neuf.

11e *Arr.* Partant de la barrière de Vaugirard, les rues de Vaugirard à droite, du Regard, du Cherchemidi, du Four, des Boucheries, des Fossés-St-Germain-des-Prés, et Dauphine jusqu'au Pont-Neuf, le Pont-Neuf des deux côtés jusques et compris la place du Pont-Neuf, le quai de l'Horloge, la rue de la Barillerie, le bord de la rivière jusqu'au Petit-pont, les rues du Petit-Pont, St-Jacques, St-Dominique-d'Enfer, et suivant les murs du Jardin des pairs jusqu'aux boulevards, le derrière des bâtimens de l'hospice de la Maternité, ensuite les murs de la ville à droite jusqu'à la barrière de Vaugirard.

12e *Arr.* De la barr. de la Garre ; suivant à droite les murs de la ville jusq'au pavillon de la rue Notre-Dame-des-Champs, descendant derrière les murs de l'hospice de la Maternité jusqu'aux murs du jardin du Luxembourg ; les suivant jusqu'à la porte en face de la rue St-Dominique, les rues St-Dominique, St-Jacques et du Petit-Pont, la rue de la Bucherie, et la moitié de la rive gauche de la Seine en remontant jusqu'a la barrière de la Garre.

CHANGE ET COURS DES MONNAIES.

Change des Monnaies. Des changeurs établis dans divers quartiers, et surtout au Palais-Royal et dans les passages, mettent à même de convertir en monnaie de France toutes sortes d'autres monnaies, d'après le tarif dressé en 1823 par l'administration des monnaies. Les monnaies étrangères doivent avoir le poids et le titre que la loi exige dans chaque pays sans nulle retenue. Il est très-facile de se familiariser avec les mon-

naies françaises en ce qu'elles portent toutes l'empreinte de leur valeur. On fera bien, étant au change de se munir de pièces de 2 fr., 1 fr., 50 cent., et même de 10 cent., afin d'éviter de demander de la monnaie aux cochers surtout, qui feignent de n'avoir pas assez pour rendre, afin d'avoir une somme plus forte que celle qui leur appartient. La petite monnaie est encore nécessaire pour satisfaire aux *pour-boire* de ceux qui rendent quelques légers services, tels que commissionnaires, garçons de café ; garçons ou demoiselles de restaurans. Quoique ce surcroît de salaire ne soit pas dû à ceux qui le réclament, on est forcé d'y souscrire, sous peine de passer pour ridicule. Ces *pour-boire* varient de 10 à 50 cent. On a encore besoin de petite monnaie pour les concierges des divers monumens publics qu'on visite. Il faut toujours avoir en une ou plusieurs pièces ce qu'on veut leur glisser dans la main ; on ne doit jamais leur demander à rendre sur ce qu'on leur donne. Il est rare qu'il ne se trouve pas plusieurs sociétés qui visitent en même temps le même monument, et alors le concierge recevant de plusieurs mains, on peut restreindre la somme qu'on donne. Il y a même des établissemens où l'on vous prie d'attendre quelques instans qu'il vienne d'autres personnes ; par exemple à Saint-Denis, quand on veut visiter les tombeaux qui se trouvent sous la cathédrale. — Voici le tarif des changes.

Angleterre.

	f.	c.	
Or.			
Guinée de 21 schellings.	26	47	
Demi.	13	23	50
Un quart.	5	61	75
Un tiers, ou 7 schellings.	8	82	33
Argent.			
Crown, ou Couronne de 5 schel.	6	18	
Schelling.	1	23	64

Autriche et Bohême.

Or.			
Ducat de l'emper.	11	86	
Ducat de Hongrie	11	90	
Souverain.	17	58	
Demi.	8	79	
Argent.			
Ecu ou risdale de convention, depuis 1753.	5	19	50
Demi-risdale, ou florin.	2	59	75
Vingt Kreutzers.	0	86	50
Dix Kreutzers.	0	43	25

Danemarck et Holstein.

Or.

Ducat courant depuis 1767. 9 47
Demi. 4 73 50
Ducat spéciès 1791 à 1802. 11 86
Chrétien, 1773. 20 95

Argent.

Risdale d'espèces, ou double écu de 96 schellings, depuis 1776. 5 66
Risdale courante, ou pièce de 6 marcs Danske, de 1750. 4 96
Mark danois de 16 schellings, de 1776. 0 94
—De Lubeck de 16 schellings, de 1740. 1 53

Espagne.

Or.

Pistole, ou doublon de 8 écus, 1772 à 1786. 83 93
Pistole de 4 écus. 41 96 50
— de 2 écus. 20 98 25
Demi-pistole ou écu. 10 49 12

Nota. Les pièces d'or frappées depuis 1786 ne peuvent être évaluées à cause de la grande variation dans le titre.

Argent.

Piastres, depuis 1772. 5 43
Réal de 2, ou piécette, ou un cinquième de piastre. 1 08
Réal de 1 ou demi piécette, ou 10e de piastre. 0 54
Réalilles, ou réal de veillon, ou 20e de piastre. 0 27

Etats Ecclésiastiques.

Or.

Pistoles de Pie VI et VII. 17 27 50
Demi. 8 63 75
Sequin, 1769 Clément XIV et ses successeurs. 11 80
Demi. 5 90

Argent.

Ecus de 10 pauls de 100 bayoques. 5 38 50
Trois dixièmes d'écu ou testons de 30 bayoques. 1 62
Un cinquième d'écu, ou papeto de 20 bayoques. 1 08
Un dixième d'écu, ou paul de 10 bayoques. 0 54

ETATS-UNIS-D'AMÉRIQUE.

Or.

Double aigle de 10 dollars. 55 21

Aigle de 5 dollars. 27 60 50

Demi-aigle, ou 2 et demi dollars. 13 80 25

Argent.

Dollar. 5 42

Demi. 2 71

Un quart. 1 35 50

GÊNES (Etats Sardes).

Zecchino. 11 80

HAMBOURG (Ville libre).

Or.

Ducat *ad legem Imperii.* 11 86

Ducat nouveau de la ville. 11 76

Argent.

Marc banco. 1 88

Marc, ou 16 schellings, d'après la Convention de Lubeck. 1 53

Risdale de constitution, ou écu de banque. 5 78

NAPLES.

Or.

Le titre des ducats est trop variable pour pouvoir en donner l'évaluation en monnaies françaises.

Argent.

Doubles carlins de 120 grains 1784 à 1808. 5 10

Ducat de 10 carlins et de 100 grains 1784. 4 25

Double carlin, depuis 1804. 0 85

Carlin, depuis 1804. 0 42 50

PARME.

Or.

Sequin. 11 95

Pistole de 1784. 23 01

pistole de 1786 à 1791. 21 91 50

Argent.

Ducat de 1784 à 1796. 5 18

Pièces de 3 livres, depuis 1790. 0 68

Pièces d'une livre 10 sous, depuis 1790. 0 34

NOTA. Le titre du ducat de 1784 n'est pas aussi certain que celui de 1796.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

HOLLANDE ET BELGIQUE.

Or.

Ducat.	11	93	
Rider.	31	65	
Demi.	15	82	50
Vingt florins du Roi Louis, 1808	43	14	
Dix florins *Idem*.	21	57	

Argent.

Florin de 20 sous.	2	16
Escalin, ou pièce de 6 sous.	0	64
Ducaton, ou rider.	6	85
Ducat ou risdale.	5	48

PORTUGAL.

Or.

Moeda d'ouro, lisbonnine de 4,800 reis.	33	96	
Meida-moeda, demi-lisbonnine de 2400 reis.	16	98	
Quartino, ou quart de lisbonnine de 1,200 reis.	8	49	
Meida-dobra portugaise, de 6,400 reis.	45	27	
Demi-portugaise, de 3,200 reis.	22	63	50
Pièce de 16 testons de 1,600 reis.	11	32	
—De 12 testons de 1,200 reis.	8	02	
—De 8 testons de 800 reis.	5	66	
Cruzade de 480 reis.	3	30	

Argent.

Cruzade neuve de 480 reis.	2	98
—1,000 reis.	6	21

PRUSSE.

Or.

Ducat.	11	77
Frédéric.	20	80
Demi.	10	40

Argent.

Risdale, ou écu thaler de 24 bons gros, de 1767 à 1807.	3	71	63
Demi, ou 12 bons gros.	1	58	88
Gros.	0	15	48

RAGUSE.

Or.

Néant.

Argent.

Talaro, dit Ragusine.	3	90	56
Demi.	1	95	
Ducat.	1	37	
12 grossettes.	0	41	
6 grossettes.	0	20	50

Russie.

Or.

Ducat de 1755.	11	79	
— de 1763.	11	59	
Impériale de 10 roubles, 1755.	52	38	
Demi de 5 roubles, 1755.	26	19	
Impériale de 10 roubles, 1763.	41	29	
Demi de 5 roubles, 1763.	20	64	50

Argent.

Roubles de 100 copecks, de 1750 à 1762.	4	61	
—de 1763 à 1807.	4	00	

Sardaigne. (Etats-Sar des).

Or.

Carlin, depuis 1768.	49	33	
Demi.	24	66	50
Pistole.	28	45	
Demi.	14	22	50

Argent.

Ecu, depuis 1768	4	70	
Demi-écu ou une livre.	1	17	
Ecu neuf de 5 livres, 1816.	5	00	

Savoie et Piémont. (Etats-Sardes).

Or.

Sequin.	11	49	50
Double neuve pistole de 24 livres.	30	00	
Demi de 12 livres.	15	00	
Carlin, depuis 1755.	150	00	
Demi.	75	00	

Argent.

Ecu de 6 livres, depuis 1755.	7	07	
Demi écu.	3	55	50
Un quart, ou 30 sous.	1	76	75
Demi-quart, ou 15 sous.	0	88	37

Saxe.

Or.

Ducat.	11	86	
Double Auguste, ou 10 thalers.	41	49	
Auguste, ou 5 thalers.	20	74	50
Demi Auguste.	10	37	25

Argent.

Risdale d'espèce, un écu de convention, depuis 1763.	5	19	50
Demi ou florin de convention.	2	59	75
Thalers de 24 bons gros.	3	89	63
Florin vieux ou 2/3 de Saxe et de Pologne, 1694 à 1699.	2	42	
Un gros, ou 32e, ou 24e de thaler.	0	16	23

SICILE.

Once d'or, depuis 1748.	13 70
Ecu d'argent de 12 tarins.	5 40

SUEDE.

Or.

Ducat.	11 70
Demi.	5 85
Un quart.	2 92 50

Argent.

Risdale d'espèce, de 48 escalins ou schellings, 1720 à 1802.	5 75 73
Deux tiers de risdale, ou double plotte de 32 schellings.	3 83 82
Un tiers, ou 16 schellings.	1 91 94

SUISSE.

Or.

Pièce de 32 francken.	47 63
— de 16	23 84 50
Ducat de Zurich.	11 77
— de Berne.	11 63
Pistole de Berne.	23 76

Argent.

Ecu de Bâle, de 30 batz, ou 2 florins.	4 56
Demi-écu, ou florin de 15 batz.	2 28
Franc de Berne, depuis 1803.	1 50
Ecu de Zurich, de 1781.	4 70
Demi, ou florin, depuis 1781	2 35
Ecu de 40 batz, de Bâle et Soleure, depuis 1798.	5 90
Pièce de 4 franckens Berne, en 1799.	5 88
—de 4 franckens suisses, en 1803.	6 00
—de 2 franckens suisses, en 1803	3 00
Pièce d'un francken suisse, en 1803.	1 50

TURQUIE.

(**Par approximation.**)

Or.

Sequin zermahboud du sultan Abdoul-Hamet, 1774.	8 72
Nisfie, ou demi-zermahboud, *id.*	4 36
Rouble, ou 2/3 sequin.	2 90 67
Sequin de Zerne, de Selim III.	7 30
Demi.	3 65
Un quart.	1 82 50
Un tiers.	2 42 33

Argent.		pres, 1757,	0 44 50
L'allmichlec, ou 60 paras, depuis 1771.	3 52	Paras de 3 aspres, 1773.	0 04
Grouch, piastre de 40 paras, ou, 120 aspres, 1771.	1 35	Aspre, dont 120 pour la piastre, 1673.	0 01 33
Yaremlec de 20 paras, ou 60 aspres, 1757.	0 99	Piastre de 40 paras, ou 120 aspres, 1780	2 00
Rouble de 10 paras ou 30 as-		Pièce de 5 piastres, de Mahmoud, 1811.	4 13 67

Venise.

Or.		Jutine, ou ducaton.	5 91
Sequin.	12 00	Talaro,	5 32
Demi.	6 00	Oselle.	2 07
Oselle.	47 07	Ducat courant de 6 1/5, livres piccolis, ou 124 sous, monnaie de compte.	3 33 95
Ducat.	7 49	Livre.	0 52
Pistole.	21 36		
Argent.			
Ducat effectif de 8 livres picoclis.	4 18		
Ecu à la croix.	6 70		

Nota. On peut également changer chez les changeurs, les pièces françaises altérées, pour leur valeur, et les billets de banque contre de l'or et de l'argent moyennant un léger escompte.

Banquiers, agents de change et courtiers. — Pour des affaires de bourse on doit s'adresser aux agents de change, et pour des affaires commerciales aux courtiers de commerce. Ils sont nommés par le Roi ; le nombre des uns et des autres est fixé à 60. Ils sont tenus de fournir au gouvernement un fort cautionnement, remboursable en cas de démission ou de décès, mais aussi sont-ils les seuls autorisés à exercer leurs fonctions.

Si l'étranger désire avoir, contre argent, des lettres de change sur son pays, il pourra s'en procurer chez les différents banquiers de Paris, soit par l'entremise des agents de change, soit directement.

PRIX DES PLACES AUX DIVERS THÉATRES.

N.-B. On peut se procurer des billets à moitié prix pour tous les théâtres aux adresses suivantes : passage des Panoramas, chez l'opticien; passage du Caire, galerie de Foi; rue et café Jocquelet; rue Neuve-des-Petits-Champs, vis-à-vis la rue de Grammont; rue Montmartre, nº 165; même rue, nº 178, chez le bijoutier; et à la porte de chaque théâtre le soir.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE (Opéra), rue Lepelletier, 2e arr. — GENRE : Grand opéra et ballets. — Les jours de représentations sont, pendant l'été, les lundi, mercr. et vendr.; et les mercr., vendr. et dim., pendant l'hiver. — 1937 **places.** Prix : Avant-scène, 1res de face, 9 fr. — Balcon, 2es de face, orchestre, 7 fr. 50 c.—Amphithéâtre, galerie, 1res de côté, 6 fr.—2es de côté, 3e de face, rez-de-chaussée, 5 fr. — 3es de côté, 4es de face, 3 fr. 50 c. — Parterre, 3 fr. 60 c. — Amphithéâtre des 4es, 4es de côté, 5es loges, 2 fr. 50 c.

THÉATRE-FRANÇAIS, rue Richelieu, 2e arr. — Genre : Tragédie, comédie et drame. — 1522 **places.** Prix : Balcon, 1res loges, 2es de face, loges de la 1re galerie, 6 fr. — Orchestre, 5 fr. — 1re galerie, 4 fr. — 2es loges, 3 fr. — 3es loges, loges du cintre, parterre, 2 fr. — 2e galerie, 1 fr. 50 c. — Amphithéâtre, 1 fr.

OPÉRA-COMIQUE, rue Neuve-Ventadour, 2e arr. — Genre : Opéra et comédie mêlée de chant. — 1720 **places.** Prix : Baignoires, balcon, 1res loges d'avant-scène, avant-scène des 1res loges, 2e rang et d'orchestre, loges du 2e rang, orchestre, 6 fr. 60 c.—1re galerie, 5 fr. — 3es loges, 2e galerie, 4 fr. 75 c. — 2es loges et avant-scène des 2es rangs, 4 fr. 40 c. — Parterre, 2 fr. 50 c. — 3e galerie, 1 fr. 65 c.

THÉATRE-ITALIEN, salle Favart, pl. des Italiens, 2e arr. — Genre : Opéras sérieux et bouffons. — Les jours de représentat. sont les mardi, jeudi et samedi.

— 1282 **places**. Prix : 1res loges, 2es de face, 10 fr. — 2es de côté, 7 fr. 50 c. — Rez-de-chaussée, 10 fr. — Loges de rez-de-chaussée, 7 fr. 50 c. — 3es de face, 6 fr. — 3es de côté, 5 fr. — 4es, 4 fr. — Parterre, 3 fr. 60 c. — Amphithéâtre des 4es, 4 fr.

ODÉON, place de l'Odéon, 11e arr. — Genre : Tragédie, comédie et drame. — 1628 **places**. Prix : Balcon, 1res loges, stalles, avant-scène du rez-de-chaussée, 5 fr. — Avant-scène des 2es, 2es grillées, orchestre, 3 fr. 50 c. — Baignoires, 1re galerie, avant-scène des 3es, 3 fr. — 2e galerie, 3es loges, loges du cintre, 2 fr. — Parterre, 1 fr. 50 c. — 3e galerie, 1 fr. 25 c. — Amphithéâtre, 1 fr.

Un bureau de location est établi place de la Bourse, no 31.

GYMNASE-DRAMATIQUE, boulev. Bonne-Nouvelle, 5e arr. — Genre : Vaudeville, comédie, drame et opéra en 1 acte. — 1082 **places**. Prix : Balcon, 5 fr. — Avant-scène des 1res loges d'entresol, 6 fr. — Loges fermées, stalles de balcon et d'avant-scènes, loges de la galerie, baignoires, 5 fr. — 1res loges, 4 fr. — Orchestre, 5 fr. — 1re galerie, 4 fr. — 2e galerie fermée, 2es loges, avant-scène des 3es, 3 fr. — 2es de côté, 3es loges, 2 fr. 25 c. — Parterre, 2 fr.

VAUDEVILLE, rue de Chartres-S.-Honoré et rue S.-Thomas-du-Louvre, 1er arr. — Genre : Vaudeville. — 1257 **places**. Prix : Balcon, 5 fr. — 1res loges, 4 fr. 50 c. — Avant-scène du rez-de-chaussée, stalles, 5 fr. — 1res grillées, 4 fr. 50 c. — Avant-scène des 2es, 4 fr. — 2es grillées de face, 4 fr. 50 c. — Galerie, orchestre, 4 fr. — 2es de côté, 3 fr. — 3es loges, parterre, 2 fr. — Amphithéâtre des 3es, 4es loges, 1 fr. 50 c. — Amphithéâtre des 4es, 1 fr.

NOUVEAUTÉS, pl. de la Bourse, 2e arr. — Genre : Comédie-vaudeville. — 1250 **places**. Prix : Balcon, loges de la galerie, avant-scène, stalles, 5 fr. — 1re galerie, 1res loges, 3 fr. — Baignoires, 4 fr. — Orchestre, 3 fr. — Baignoires de côté, 2es loges, avant-scène des 2es, 2 fr. 50 c. — Balcon des 2es, 2 fr. — Parterre, 1 fr. 50 c. — 2e galerie, 1 fr. (*Nota*. Ce théâtre est fermé mars 1832.)

VARIÉTÉS, boulev. Montmartre, à côté du passage

des Panoramas, 2e arr. — Genre : Vaudeville et pièces du genre grivois, poissard et villageois. — 1245 places. Prix : Balcon, avant-scène des 1res et rez-de-chaussée, loges de la galerie, 1res de face, loges du rez-de-chaussée, baignoires, stalles, 5 fr. — 1res de côté, 1re galerie, rez-de-chaussée de côté, orchestre, 4 fr. — 3es loges, amphithéâtre du parterre, 2 fr. 50 c. — Amphithéâtre des 3es, parterre, 2 fr. —Amphithéâtre des 4es, 1 fr. 25 c.

THÉATRE DU PALAIS-ROYAL, Palais-Royal, 2e arr. — Genre : Vaudeville et comédie. — 930 places. Prix : Stalles et balcon, 5 fr. — 1res de face, fermées, stalles d'orchestre, 4 fr. — Stalles de 1res et galerie, 3 fr. — 1res loges découvertes, baignoires-orchestre, 2 fr. 50 c. — 3es loges, 2 fr. — 2es, 1 fr. 50 c. — Parterre, 1 fr. 25 c.

GAITÉ, boulev. du Temple, 6e arr. — Genre : Mélodrame, comédie et vaudeville en un acte, ballets et pantomimes. — 1254 places. Prix : Avant-scène, loges grillées de face, 3 fr. — Baignoires, 2 fr. — 1res de côté, 2 fr. 50 c. — 2es de face, 2 fr. — 1re galerie, 1 fr. 75 c. — Orchestre, 2 fr. 25 c. — 2e galerie de face, 1 fr. 25 c. — Parterre, 1 fr. — 2e galerie de côté, 75 c. — 3e galerie, 50 c.

AMBIGU-COMIQUE, boulev. S.-Martin, 5e arr. — Genre : Mélodrame, comédie et vaudeville en un acte, ballets et pantomimes. — 1800 places. Prix : Stalles de balcon, 5 fr. — Avant-scène, loges de face du 1er rang, 4 fr. — Stalles de galerie, loges grillées du rez-de-chaussée, 1res loges de côté, 3 fr. — Galeries, 2 fr. 25 c. — Orchestre, 2 fr. — Pourtour, 1 fr. 25 c. — 2es loges, 2 fr. 50 c. — Galeries au 3e rang, 2 fr. — Parterre, 1 fr. 25 c. — Amphithéâtre des 3es, 90 c. — Amphith. des 4es, 60 c.

PORTE-SAINT-MARTIN, boul. S.-Martin, 5e arr. — Genre : Mélodrame, comédie et vaudeville en un acte, ballets et pantomimes. —1803 places. Prix : Avant-scène, loges grillées, 1er rang, 5 fr. — Loges grillées, 2e rang, balcon, 4 fr. 50 c. — 1res de côté, 3 fr. 50 c. — 1re galerie, avant-scène des 2es, orchestre, 2 fr. 50 c. — 1res de côté du 2e rang, 3es loges, loges du cintre, 2 fr. — 1er amphithéâtre, parterre, pourtour du rez-de-chaus-

sée, 1 fr. 50 c. — 2e galerie, 1 fr. — 2e amphith., 60 c.

CIRQUE-OLYMPIQUE, boulev. du Temple, 6e arr. — Genre : Mélodrame, ballets, pantomime équestre, exercices de chevaux et de voltige.—1800 places. Prix : Stalles, 5 fr.—Loges grillées, avant-scène des 1res, 4 fr. — 1res loges, 3 fr. 50 c.—Avant-scène des 2es, 2 fr. 50 c. — Balcon, 2es loges, 3 fr. — Avant-scène des 3es, 2 fr. — 1re galerie, 2 fr. 50 c. — 2e galerie, 1 fr. 80 c. — Amphithéâtre, 3e galerie, parterre, 1 fr. 25 c. — 4es 60 c.

FOLIES-DRAMATIQUES, boulev. du Temple, 6e arr. — Genre : Vaudeville et comédie.

THÉATRE DES PETITS ACTEURS, ou de M. Comte, physicien du roi, passage Choiseul, 2e arr. — Genre : Comédie, vaudeville, scènes de magie, ventriloquie et fantasmagorie. — Prix des places : Avant-scène des 1res, idem rez-de-chaussée, 5 fr.— 1res de face, loges grillées du rez-de-chaussée, en face, 3 fr. —1res de côté, 1er galerie, avant-scène des 2es, pourtour, orchestre, 2 fr. — Secondes, parterre, 1 fr.

PETITS SPECTACLES.

THÉATRE JOLY, passage de l'Opéra, 2e arr. — Tableaux mécaniques, marionettes et scènes de silhouette.

THÉATRE DU LUXEMBOURG, rue Madame, no 7, 11e arr. — Pantomime dialoguée et scènes comiques.

ACROBATES, Théatre de Mme Saqui, boulev. du Temple, 6e arr. — Pantomime dialoguée.

FUNAMBULES, boulev. du Temple, 6e arr. — Danse de corde et pantomime arlequinade.

THÉATRE DE SÉRAPHIN, Palais-Royal, galerie de pierre, 2e arr. — Marionnettes et ombres chinoises.

THÉATRES DE LA BANLIEUE.

N.-B. Tous les Théâtres de la banlieue sont sous la direction de MM. Seveste. Leur troupe, composée en grande partie d'élèves, forme une pépinière d'artistes

pour tous les théâtres. On pourrait citer plusieurs d'entre eux qui ont passé des téhâtres Seveste sur les premières scènes de la capitale, où ils ont obtenu quelque succès. On y joue tous les genres.

MONTMARTRE, boulev. extérieur, entre les barrières des Martyrs et Rochechouart. — Prix des places : Avant-scène, 2 fr. — Loges fermées, 1 fr. 50 c. — Baignoires, 1 fr. 25 c. — 1re galerie et orchestre, 1 fr. — Parterre, 75 c. — 2e galerie, 50 c.

BELLEVILLE, Grande-Rue. — Cette salle est élégamment ornée et la plus spacieuse de toutes celles de la banlieue. Son foyer, qui tient à une terrasse, est décoré avec goût. — Prix des places. *Voyez* le théâtre Montmartre.

MONT-PARNASSE, barr. Mont-Parnasse. Deux représentations le dimanche. — Prix des places : Avant-scène, 1 fr. 50 c. — Loges fermées, 1 fr. 25 c. — 1res et orchestre, 1 fr. — Parterre, 60 c. — Galerie, 40 c.

GRENELLE, entre Beau-Grenelle et Vaugirard. Spectacle les dimanche, mercredi et jeudi. — Prix des places. *Voyez* le théâtre Montmartre.

LES THERMES, barr. du Roule. Spectacle les dimanche, lundi et jeudi. — Prix des places : Loges, 1 fr. 50 c. — 1res et orchestre, 1 fr. — Parterre, 75 c. — Galerie, 50 c.

LES BATIGNOLLES, rue Lemercier, aux Batignolles-Monceaux. Spectacle les dimanche et jeudi.

LE RANELAGH, bois de Boulogne, près la grille de Passy. Spectacle le lundi.—Prix des places : 1res, 2 fr. — 2es, 1 fr. 50 c. — Parterre, 1 fr. — Galerie, 60 c.

SAINT-DENIS, Grande-Rue. Spectacle le dimanche en hiver.

SAINT-CLOUD, avenue du château. Spectacle le mardi pendant la belle saison, et le dimanche pendant l'hiver. — Prix des places : Loges, 2 fr. — 1res, 1 fr. 50 c. — Pourtour, 1 fr. 25 c. — Parterre, 1 fr. — Galerie, 60 c. Ce théâtre est sous la direction de M. Robillon.

VOITURES DANS PARIS.

Omnibus.—Dames Blanches.--Tricycles.—Favorites. —Orléanaises.— Diligentes.—Béarnaises. —Citadines.—Écossaises. —Batignolaises.

(Le prix de toutes ces voitures est de 30 cent.)

Omnibus.

De la Magdelaine à la porte St.-Martin. — Par les boulevards.

De la porte St.-Martin à la place de la Bastille.—Par les boulevards.

De la place de la Bastille à la barrière du Trône. — Par le faub. St.-Antoine.

Du Carrousel à la barrière de Passy. — Par les quais.

Du Carrousel à la barrière du Roule. — Par la rue de Rohan, la rue St.-Honoré et le faubourg.

De la place St.-Sulpice à la rue Grange-Batelière. — Par les rues du Vieux-Colombier, du Four, de Grenelle, des Saints-Pères, le quai Voltaire, le Pont-Royal, le quai des Tuileries, la place du Carrousel, les rues de Rohan, Richelieu et Grange-Batelière.

Dames-Blanches.

De la place de la Bastille au Carrousel.—Par la rue St.-Antoine et les quais.

Du Pont-neuf, quai des Augustins, au Jardin-du-Roi. —Par les quais des Grands-Augustins, Saint-Michel, les rues de la Bucherie, des Grands-Degrés et de la Tournelle, les quais de la Tournelle et St.-Bernard.

De la Villette à la place St.-André-des-Arcs.—Par les rues du Faub.-St.-Martin, St.-Martin, des Arcis, Planche-Mibray, pont Notre-Dame, quai aux Fleurs, rue de la Barillerie, pont St.-Michel, rue et place St.-Andre-des-Arcs.

Tricycles.

Du boulevard Mont-Parnasse à la Porte St.-Denis. — Par les rues de Sèvres, du Bac, le Pont-Royal, le Carrousel, place du Palais-Royal, rues Montesquieu, Croix-des-Petits-Champs, place des Victoires, rues du Mail, de Cléry, Porte St.-Denis.

De la place des Victoires à la Bastille. — Par les rues Croix-des-Petits-Champs, Coquillière, J.-J. Rousseau, Ticquetonne, Pavée, Saint-Denis, aux Ours, Grenier-St.-Lazarre, des Vieilles-Audriettes, des Quatre-Fils, Vieille rue du Temple, des Francs-Bourgeois, place Royale, rue St.-Antoine et la Bastille.

Favorites.

De la place Dauphine à la barrière de Sèvres, et jusqu'à Vaugirard. — Par les rues Dauphine, de Bussy, du Four, la Croix-Rouge, la rue de Sèvre, la barrière de Sèvres.

Du faubourg Montmartre, près la rue des Martyrs, à la barrière d'Italie. — Par les rues du Faubourg-Montmartre, Montmartre, Traînée, des Prouvaires, la Halle à la viande, les rues du Roule, de la Monnaie, le Pont-Neuf, la place Dauphine, par la rue du Harlay, le quai des Orfèvres, le pont St.-Michel, le quai St.-Michel, les rues du Petit-Pont, St.-Jacques, Galande, la place Maubert, les rues St.-Victor, du Jardin-du-Roi, Censier, Marché aux chevaux, les Gobelins, et la barrière d'Italie.

De la barrière Saint-Denis à la barrière d'Enfer. — Par les rues du Faubourg-Saint-Denis, la porte Saint-Denis, la rue St.-Denis, la Halle, la place du Châtelet, le Pont-au-Change, la rue de la Barillerie, le Palais-de-Justice, le pont St.-Michel, les rues de la Vieille-Bouclerie, de la Harpe, la place St.-Michel, la rue d'Enfer, le Jardin du Luxembourg, l'Observatoire, la barrière d'Enfer.

Orléanaises.

Les Orléanaises desservent, outre leurs lignes intérieures, les villages de Neuilly et Bercy. Les voitures partent tous les jours des points *extra-muros*, de 7 heures du matin à 10 heures du soir, et par exception, les jours fériés une heure plus tard.

De la place du Louvre à Bercy. — Par les quais de l'École, de la Mégisserie, la place du Châtelet, les rues St.-

Jacques-la-Boucherie et de la Vannerie, la place de l'Hôtel-de-Ville et les quais jusqu'à la barrière de la Rapée.

Du Louvre à la barrière de l'Ecole-Militaire.—Par la place du Louvre, les quais du Louvre et des Tuileries, le Pont-Royal, le quai d'Orsay, les rues de Belle-Chasse, de Grenelle et l'esplanade des Invalides.

De la place du Louvre à la barrière de l'Étoile. — Par les rues du Coq, St.-Honoré, St.-Nicaise, de Rivoli, la place Louis XVI et les Champs-Elysées.

De la barrière de l'Etoile à Neuilly.

Diligentes.

De la place du Marché-St.-Jean à la rue St.-Lazare.—Par les rues de la Verrerie, des Lombards, St.-Denis, de la Ferronnerie, St.-Honoré, marché St.-Honoré, Louis-le-Grand, de la Chaussée-d'Antin et St.-Lazare.

Béarnaises.

De la place St.-Sulpice à la Bourse.—Par les rues du Petit-Bourbon, de Seine, de Bussy, Dauphine, le Pont-Neuf, les rues de la Monnaie, des Fossés-St.-Germain-l'Auxerrois, de l'Arbre-Sec, St.-Honoré, Croix-des-Petits-Champs, place des Victoires et rue Notre-Dame-des-Victoires.—Retour par les rues Vivienne, Neuve-des-Petits-Champs, de la Feuillade, la place des Victoires, etc.

De la place St.-Sulpice à la Bastille.—Par les rues du Petit-Bourbon, du Petit-Lion, de l'Ecole-de-Médecine, des Mathurins St.-Jacques, des Noyers, St.-Victor, des Bernardins, quai et pont de la Tournelle, la rue des Deux-Ponts, le pont Marie, les rues des Nonaindières, de Fourcy et St.-Antoine.

Citadines.

De la place de l'Hôtel-de-ville à Belleville. — Par les rues du Mouton, des Coquilles, Bar-du-Bec, Ste-Avoye, du Temple, et du Faub.-du-Temple.

De la place des Petits-Pères à Belleville.—Par la place des Victoires, les rues des Fossés-Montmartre, Montmartre, du Cadran, St.-Sauveur, St.-Denis, Grenétat, St.-Martin, Neuve-St.-Martin, Notre-Dame-de-Nazareth, du Temple et du Faub.-du-Temple.

De la porte St.-Martin au palais de la Chambre des

Députés. — Par les rues St.-Martin, du Ponceau, de Tracy, du Caire, Bourbon-Villeneuve, Neuve-St.-Eustache, Montmartre, Joquelet, des Filles-St.-Thomas, Neuve-St.-Augustin, d'Antin, du Marché-St.-Honoré, du 29 juillet, de Rivoli, place et pont Louis XVI et la rue de Bourgogne.

Écossaises.

De l'entrepôt des Vins (près le Jardin-du-Roi), à la rue Notre-Dame-des-Victoires. — Par le quai St.-Bernard, le pont de la Tournelle, les rues des Deux-Ponts, des Nonaindières, de Jouy, St.-Antoine, Vieille-rue-du-Temple, Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, Ste-Avoye, Michel-le-Comte, Grenier-St.-Lazare, St.-Martin, aux Ours, St.-Denis, du Caire, Bourbon-Villeneuve, Neuve-St.-Eustache, Montmartre, rue Notre-Dame-des-Victoires.

Batignolaises.

Du cloître St.-Honoré aux Batignoles.—Par les rues St.-Honoré, Neuve-St.-Roch, Gaillon, du Port-Mahon, Louis-le-Grand, de la Chaussée d'Antin et de Clichy.

FIACRES (PLACES DE)

Prix des courses : *De six heures du matin à minuit.* Pour chaque course, 1 fr. 50 c. ; pour la première heure, 2 fr. 25 c. ; pour chacune des autres heures, 1 fr. 75 c. — *De minuit à six heures du matin.* Pour chaque course, 2 fr. ; pour chaque heure, 3 fr. — *Pour aller à Bicêtre*, 4 fr. ; pour y aller, y rester une heure et revenir, 6 fr.

Nota. Les prix étant sujets à varier, il est bon de regarder le tarif qui est affiché dans chaque voiture.

Ce signe 1), 2), etc., indique les arrondissemens.

1) Barrière de Passy ; de l'Etoile ; avenue de Neuilly ; rue Royale-St-Honoré ; petite rue Verte, près le faubourg du Roule ; rue Neuve-des-Mathurins, près de la rue du Mont-Blanc ; rues Trudon et Boudreaud ; rue Neuve-du-Luxembourg ; place du Palais-Royal ; quai du Louvre.

2) Rue Neuve-des-Petits-Champs ; rue de Richelieu, au coin de celle des Petits-Champs ; rue St-Lazare, au coin de celle du Mont-Blanc ; rue Richer, au coin

du faubourg Poissonnière; rue du Faubourg-Montmartre, près le boulevart; rue Louis-le-Grand, près le boulevart.

3) Rue du Mail; rue Montmartre, près le boulevart.

4) Rue Neuve des Bons-Enfans; rue des Poulies; rue Croix-des-Petits-Champs, près la place des Victoires; rue de la Ferronnerie, près de la rue St-Denis; rue d'Angevilliers.

5) Rue Basse-d'Orléans; rue St-Denis, près la rue St-Sauveur; rue St-Maur, au coin du faub. du Temple.

6) Rue Meslay aux deux extrémités; rue de la Corderie, près de la rue du Temple; barrière de Belleville.

7) Rue des Francs-Bourgeois, au coin de la rue Ste-Catherine; rue des Quatre-Fils, au coin de la rue du Chaume; rue Culture-Ste-Catherine, au coin de la rue St-Antoine; rue d'Orléans, près de la rue des Quatre-Fils.

8) Rue de la Roquette, près de la place St-Antoine; barrière du Trône; rue des Filles-du-Calvaire, au coin du boulevart et au coin de la rue S.-Louis; rue Payenne, au coin de la rue des Francs-Bourgeois; rue du Faubourg-St-Antoine, au corps-de-garde de la Fourche, près la rue St-Bernard.

9) Quai de Gêvres; parvis Notre-Dame; quai des Ormes.

10) Rue St-Benoist, au coin de la rue Jacob; rue Mazarine, près de l'Institut; quai de Conti, vis-à-vis la Monnaie; rue de Grenelle, près du boulevart; rue de Poitiers; rue de l'Université, au coin de la rue du Bac et près du Palais-Bourbon; place de la Croix-Rouge; rue de la Chaise, près de la rue de Sèvres, à l'Abbaye-aux-Bois.

11) Rue de Condé; rue de Vaugirard, vis-à-vis la rue Cassette; place St-Michel; quai des Orfèvres; quai des Augustins, vis-à-vis la rue Gît-le-Cœur.

12) Rue de la Vieille-Estrapade; rue de Fourcy; place Maubert; rue des Grands-Degrés, près la même place; rue St-Victor, au coin de la rue de Seine-St-Marcel; barrière de Fontaineblean; barrière d'Enfer; rue de Clovis, au coin de la rue des Fossés-St-Victor; rue du Jardin-du-Roi, vis-à-vis la grille; boulevart du Jardin-du-Roi, près de la rue Buffon.

CABRIOLETS (PLACES DE).

Prix des courses : *De six heures du matin à minuit.* Pour chaque course 1 fr. et 1 fr. 25 c. ; pour la première heure, 1 fr. 75 c. ; pour les autres, 1 fr. 50 c. — *De minuit à six heures du matin.* Pour chaque course, 1 fr. 75 c. ; pour chaque heure, 1 fr. 50 c. — *Pour aller à Bicêtre*, 3 fr. ; pour y aller, y rester une heure et revenir, 5 fr.

1) Rue Monthabor ; rue d'Anjou-St-Honoré.
2) Rue Montpensier, près le Palais-Royal ; rue Lepelletier, près l'Opéra ; rue Taitbout.
3) Place des Victoires.
4) Place de l'Oratoire, près le Louvre.
5) Rue Lancri, près le boulevart.
6) Rue de Vendôme.
7) Rue du Chaume.
8) Rue Jean-Beausire ; barrière du Trône.
9) Quai des Ormes, près le Pont-Marie.
10) Rue de l'Université, près les Invalides ; quai Voltaire ; rue de la Planche ; Ecole-Militaire, près la caserne.
11) Quai des Orfèvres, près le Pont-Neuf ; rue de Voltaire, près l'Odéon.
12) Place du Jardin-des-Plantes ; barrière de Fontainebleau ; barrière d'Enfer.

On trouve aussi dans tous les quartiers de Paris, et presque dans chaque rue, des **CABRIOLEES DE REMISE**, dont le prix de la course et de l'heure est un peu plus cher ; mais les voitures, les chevaux et les hommes sont mieux tenus. Ces cabriolets s'annoncent par un cheval sous une porte.

BUREAU DE LA POLICE POUR LES VOITURES PUBLIQUES, *rue Guénégaud*, 31, ouvert tous les jours : on y trouve depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures, des employés chargés de recevoir les déclarations importantes, et la nuit un gardin pour recevoir celles écrites, *ainsi que les voitures envoyées en fourrière ;* il y a aussi une boîte à la porte pour y mettre les rapports, plaintes et lettres relatives à ce service. C'est encore dans ce bureau que doivent être adressées de suite les réclamations d'objets oubliés dans les voitures d'intérieur et d'extérieur.

VOITURES PUBLIQUES.

POSTE AUX CHEVAUX.

Aucun maître de poste ne peut délivrer des chevaux à un voyageur, si celui-ci n'exhibe son passeport.—Une ordonnance du 1er mars 1829 règle le tarif des frais, qui se trouve dans le *Livre de Postes*, ou *État général des Postes*, que l'administration fait imprimer tous les ans. Nous engageons les voyageurs à se le procurer, car c'est un guide sûr pour les relais et les distances. Cet ouvrage fait foi en cas de contestations.

Malles-postes. — Il y a un service de Paris à Caen, à Calais, à Clermont-Ferrand, à Lille, à Mézières, à Strasbourg par Metz, à Besançon, à Lyon par Châlons, à Toulouse, à Bordeaux, à Nantes par le Mans, à Brest. De Lyon à Marseille, d'Avignon à Toulouse, de Toulouse à Bayonne, de Bordeaux à Bayonne et à Toulouse; de Châlons-sur-Marne à Nancy, de Moulins à Lyon, de Troyes à Mulhouse. Chaque malle a trois places à 1 fr. 50 c. par poste; les guides à la charge de l'administration. Les malles de Troyes à Mulhouse, et de Moulins à Lyon ne contiennent qu'une place pour les voyageurs.

MESSAGERIES ROYALES.

(*Rue Notre-Dame-des-Victoires*, *n*o 22.)

Cet établissement, chargé spécialement des transports du gouvernement et des administrations publiques, offre au commerce un centre unique de service sur tous les points du royaume. Ses diligences, qui sont assez commodes, correspondent même aux frontières avec des diligences limitrophes, établies dans le Piémont, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, etc.; de sorte que les voyageurs n'éprouvent aucun retard. Un bureau a été établi pour le recouvrement des effets de commerce de la capitale sur les départemens et réciproquement sur Paris. L'administration traite de gré à gré avec les maisons de commerce pour le transport des fonds et des marchandises en raison de l'importance des expéditions. Ouvert de 9 à 4 heures.

Jours et heures du départ.

Abbeville tous les jours, 8 heures matin et 4 heures soir. — **Alençon** t. l. 2 j. à 4 h. s. — **Altkirch** t. l. 2 j. à 3 h. s. — **Amiens** t. l. j. à 5 h. s. — **Angers** t. l. j. 7 h. m. — **Angoulême** t. l. j. 6 h. s. — **Arras** t. l. 2 j. 5 h. m. — **Auxerre** t. l. j. 11 h. m. — **Avalon** t. l. j. 10 h. m.

Bâle t l. 2 j. 3 h. s. — **Bar-le-Duc** t. l. j. 7 h. m. — **Bar-sur-Seine** t. l. 2 j. 3 h. s. — **Bayonne** t. l. 2 j. 2 h. s. — **Beauvais** t. l. j. 8 h. m. — **Béfort** t. l. 2 j. 3 h. s. — **Besançon** t. l. j. 6 h. m. — **Blois** t. l. j. 6 h. s.

BORDEAUX par *Orléans* t. l. 2 j. 6 h. s.; *idem* par *Limoges* t. l. 2 j. 7 h. s.

Boulogne t. l. j. 8 h. m. — **Bourbon-Vendée** t. l. 2 j. 7 h. m. — **Brives** t. l. 2 j 8 h. m. — **Brest** t. l. 2 j. 6 h. m. — **Bruxelles** t. l. j. 7 h. m.

Caen t. l. j. 11 h. m. — **Cahors** t. l. 2 j. 8 h. m.

CALAIS par *Saint-Omer* t. l. 2 j. 5 h. s.; — *idem* par *Boulogne* t. l. j. 8. h. m.

Cambray t. l. j. 7 h. m., 5 h. s. — **Châlons-sur-Marne** t. l. j. 7 h. m., 5 h. s. — **Châlons-sur-Saône** t. l. j. 10 h. m. — **Charleville** t. l. j. 10 h. m. — **Chartres** t. l. j. 8 h. s. — **Châteauroux** t. l. j., l'un 7 h. m. l'autre 7 h. s. — **Château-Thierry**, t. l. 2 j. 5 h. s. — **Chatellerault** t. l. j. 6 h. s. — **Chaumont** t. l. 2 j. 3 h. s. — **Clermont** t. l. 2 j. 4 h. s. — **Cosne** t. l. j. 7 h. m. et 4 h. s.

Dijon t. l. 2 j. 6 h. m.

DIJON par *Tonnerre* t. l. j. 6 h. m.; de *Dijon* à *Châlons-sur-Saône*, t. l. 2 j. 7 h. m.

Dôle t. l. j. 6 h. m. — **Douai** t. l. j. 4 h. s. — **Dreux** t. l. 2 j. 4 h. s.

Epernay t. les j. 5 h. s. — **Etampes** 3 départs t. l. j. 10 h. m., 6 et 7 h. s. — **Evreux** t. l. j. 11 h. m.

Falaise t. l. 2 j. 6 h. s. — **Fontainebleau** t. l. j. 7 h. m. et 4 h. s. — **Ferté-Bernard (la)** t. l. 2 j. 7 h. m.

Genève t. l. j. 6 h. m.

Ham t. l. j. 4 et 6 h. s. — **Hâvre (le)** t. l. j. 5 h. 3/4 s.

Joigny t. l. j. 6 et 10 h. m.

Langres t. l. 2 j. 3 h. s. — **Laon** t. l. 2 j. 7 h. s. — **Laval** t. l. j. 4 h. s.

Lille par *Amiens* t. l. 2 j. 5 h. s. ; — *idem* par *Saint-Quentin* t. l. j. 4 h. s.

Limoges t. l. 2 j. 7 h. s. — **Lisieux** t. l. j. 11 h. m. — **Lunéville** t. l. 2 j. 7 h. m. — **Lusignan** t. l. 2 j. 7 h. m.

Lyon par *Auxerre* t. l. j. 10 h. m. ; — *idem* par *Moulins* t. l. j. 7 h. m.

Mâcon t. l. j. 7 h. m. — **Magny** t. l. j. 5 h. 1/2 s. — **Mans (le)** t. l. j. 7 h. m. — **Mantes** t. l. j. 11 h. m. — **Mayence** t. l. 2 j. 4 h. s. — **Meaux** t. l. j. 7 h. m. et 5 h. s. — **Melun** t. l. j. 6 h. s. — **Metz** t. l. 2 j. 5 h. s. — **Mézières** t. l. j. 10 h. m. — **Montauban** t. l. 2 j. 8 h. m. — **Montreuil** t. l. j. 8 h. m. — **Mortagne** t. l. 2 j. 4 h. s. — **Moulins** t. l. j. 9 h. m. et 4 h. s. — **Mülhouse** t. l. 2 j. 3 h. s.

Nantes par *le Mans* t. l. 2 j. 7 h. m. ; — *idem* par *Tours* t. l. 2 j. 7 h. m.

Nancy t. l 2 j. 7 h. m. — **Nemours** t. l. j. 7 h. m. 4 h. s. — **Nevers** t. l. j. 7 h. m. et 4 h. s. — **Niort** t. l. 2 j. 7 h. m. — **Nogens-le-Rotrou** t. l. j. 7 h. m. — **Noyon** t. l. j. 4 et 6 h. m.

Orléans 3 départs t. l. j. 8 h. m., 6 et 7 h. s.

Périgueux t. l. 2 j. 7 h. m. — **Péronne** t. l. j. 7 h. m. — **Poitiers** t. l. j. 10 h. m.

Reims t. l. j. 10 h. m. — **Rennes** t. l. 2 j. 4 h s. — **Rethel** t. l. j. 10 h. m. — **Riom** t. l. 2 j. 4 h. s. — **Rochelle (la)** t. l. 2 j. 7 h. m.

Rouen par *Mantes* t. l. j. 6 h. m. ; — *idem* par *Magny* t. l. j. 5 h. 1/2 s.

Roye t. l. j. 7 h. m.

Ste-Ménehould t. l. 2 j. 5 h. s. — **St-Maixent** t. l. 2 j. 7 h. m. — **St-Quentin** t. l. j. 4 et 6 h. s. — **Saumur** t. l. j. 7 h. m. — **Sédan** t. l. j. 10 h. m. — **Sens** t. l. j. 10 h. m. et 6 h. s. — **Soissons** t. l. j. 10 h. m. et 7 h. s. — **Strasbourg** t. l. 2 j. 7 h. m.

Tonnerre t. l. j. 6 h. m. — **Toulouse** t. l. 2 j. 8 h. m. — **Tours** t. l. j. 7 h. m., 6 h. s. — **Troyes** t. l. j. 3 h. s.

Usarches t. l. 2 j. 8 h. m.

Valenciennes t. l. j. 7 h. m. — **Verdun** t. l. 2 j. 5 h. s. — **Verneuil** t. l. j. 4 h. s. — **Versailles** 3 départs t. l. j. 7 h. m., 4 et 6 h. s. — **Vesoul** t. les 2 j. 3 h. s. — **Vitré** t. l. 2 j. 4 h. s. — **Vitré-sur-Marne** t. l. 2 j. 7 h. m. — **Vierzon** t. l. j. 7 h. s. — **Yvetot** t. l. j. 5 h. 1/2 soir.

MESSAGERIES LAFFITTE, CAILLARD ET Cie.

(*Rue de Grenelle n° 18, et rue Saint-Honoré, n° 130.*)

Cette administration dessert toutes les routes de la France et beaucoup de villes étrangères ; se charge des transports et des recouvremens à des prix très-modérés. Ses voitures partent tous les jours.

LES JUMELLES, rue du Bouloy, n° 9.

Chartres par *Orsay*, *Ablis*, t. l. j. 8 h. s.
Hâvre (le) par *Rouen* et *Bolbec*, t. l. j. 6 h. s.
Laon (*bureau rue des Prouvaires*, 12) t. l. 2 j. 7 h. s.
Mézières par *Reims* et *Rethel* t. l. j. 6 h. s.
Orléans t. l. j. 7 h. s.
Reims par *Soissons* et *Fismes* t. l. j. 6 h. s.
Rouen par *Magny* et *Ecouis* t. l. j. 11 h. s.
Rouen par *Mantes* et *Louviers* t. l. j. 6 h. s.
Rouen par *Gisors* t. l. j. 6 h. s.
Sédan par *Reims* et *Mézières* t. l. j. 6 h. s.
Soissons par *Villers-Cotterets* t. l. 2 j. 7 h. s.

AUTRES VOITURES PUBLIQUES A PARIS.

Melun, Montereau, Joigny et **Sens**, rue des Nonaindières, 6.

Louvres t. l. j. 4 h. s. — **Mortefontaine** et environs à volonté, boulev. S.-Denis, 4. On monte en voiture au Plat-d'Etain, rue S.-Martin, 256.

Montreuil, Rosny, Villemomble, Gagny, faubourg S.-Denis, 25.

Montereau, le soir à 7 h. de Paris et à 9 h. du soir à Montereau. —Voit. à volonté, à toute h. pour **Melun, Montereau** et les environs de Paris, rue de la Mortellerie, 12.

Brie (pour), rue Clocheperche, 7.

Groslay et **Pierrefitte**, faubourg S.-Denis, 25.

Poissy t. l. j. 8 h. 1/2 m. Corresp. avec *Rolleboise*, *Vernon*, *Louviers* et *Rouen*, rue S.-Thomas-du-Louvre, 36.

Louvres, le Bourget, le Tillay, Mortefontaine, Marly-la-Ville, Plailly, Vaudreland, Dugny, t. l. j. 4 h. s. rue S.-Martin, 247.

Claye, Annet, Bondy, Fresne, Crécy, Livry, Messy, Pantin, Sevran, Ste-Mesme, Souilly, Vineuil, Villeparisis, Vertgalant, Voisins, t. l. j. 8 h. m. et 4 h. s., rue S.-Martin, 247.

Villiers-le-Bel et **Pierrefitte**, faubourg S.-Denis, 25.

Montmorency t. l. j. 8 h. m., midi, 3 et 5 h.; le dimanche d'heure en heure de 8 h. à midi, et à 5 h. s., faubourg S.-Denis, 51.

Célérifères pour **S.-Denis** t. l. h.; pour **Enghien-Montmorency**, par *Pierrefitte* et *Groslay*, près de *Sarcelles* et *S.-Brice*, à 8 h. m., 11 h. 1/2, 3 h. 1/2, et 5 h. 1/2; par *Labarre*, 10 h. m. et 5 h. s.; de *Montmorency*, à 8 h. m., 11 h. 1/2, 3 h. 1/2, 5 h. 1/2, faub. S.-Denis, 12, pass. du Bois-de-Boulogne.

Voit. à volonté pour **Lyon**, **Genève**, **Avignon**, **Marseille**, **Nice**, **Montpellier**, **Nîmes**, **Toulouse**, **Bordeaux**, **Bayonne** toute la France; pour **Lausanne** et **Suisse**; pour **Turin**, **Milan**, **Rome**, **Naples** et **Italie**; pour **Prusse**, **Hanovre**, **Pologne** et **Autriche**, rue Gît-le-Cœur, 11.

Corbeil, 7 h. m. et 3 h. s., et de *Corbeil* aux mêmes heures, rue du Martroi, 24.

Meudon, **Issy**, **Vaugirard**, 8 départs par jour, rue Christine, 6.

Dammartin, t. l. j. 3 h. s., rue Ste-Apolline, 11, et rue Neuve-S.-Denis, 12.

Labarre, Deuil, Enghien, Ormesson, Montmorency, faubourg S.-Denis, 25.

Chartres, Vendôme, Rambouillet, Coignières, S.-Cyr, Trappes, t. l. j. 7 h. s., rue des Vieux-Augustins, 13.

Livry, 8 h. m. et 4 h. s., rue du Petit-Musc, 19.

Epinay et **Ormesson**, faubourg S.-Denis, 25.

Méru, t. l. 2 j. 7 h. m., rue S.-Martin, 247.

Poissy, Andresy, Chanteloup, rue des Fossés-S.-Germain-l'Auxerois, 26.

La Villette, d'heure en heure, rue S.-Denis, 166.

Melun, t. l. j. 7 et 11 h. m., et 4 h. s. — **Joigny, Sens** et **Montereau**, t. l. j. 5 h. s., rue S.-Paul, 28, et rue des Vieux-Augustins, 13.

Lagny, 7 h. m. et 4 h. s. — **Tournan** et **Rozoy**, 8 h. m. et 8 h. s. — **La Queue**, 5 h. s., place S.-Jean, 16.

Etampes et **Pithiviers**, 9 h. m. et 2 h. s., rue des Fossés-S.-Germain-l'Auxerrois, 26.

Clichy-la-Garenne, 9 et 11 h. m., 1, 3, 5, 7 et 9 h. s., rue Montmartre, 53.

Pontoise, **Beaumont**, **Chambly**, **la Cave**, **Moisselle**, **Presles**, **S.-Brice**, **Cormeil-en-Parisis**, **Herblay**, **l'Hermitage**, **Sergy**, **Sannois**, **Franconville**, 2 fois par j., rue Montorgueil, 49.

La Ferté-Gaucher, les lundis, rue S.-Denis, 166.

Pierrefitte et **Sarcelles**, faubourg S.-Denis, 25.

Savigni t. l. j. 4 h. en été et 2 h. en hiver, place Dauphine, 1 et 3.

Arpajon, **Linas**, **Montlhéri**, **Longjumeau** et route, t. l. j.; en été 7 h. m. et 2 h. s., hiver 8 h. m. et 1 h. s.; retour d'Arpajon aux mêmes heures. Voitures et cab. à volonté. Restaurant, remises, écuries, rue Mazarine, 56, et rue S.-Dominique-d'Enfer, 15.

Meaux, **la Ferté-sous-Jouarre**, **Montmirail**, t. l. j. à midi, rue S.-Martin, 247.

L'Ile-Adam, t. l. j. excepté le lundi, 8 h. m., faubourg S.-Denis, 51.

Dreux et retour, t. l. j. 8 h. s., rue des Deux-Écus, 23.

Juilly, **Compans**, **le Bourjet**, **le Ménil-Amelot**, **la Patte-d'Oie**, **Roissi**, t. l. j. 8 h. m. hiver, et 7 h. été, rue de Bondy, 76.

S.-Brice et **Pierrefitte**, faub. S.-Denis, 25.

Dreux, t. l. j. 7 h. s. et retour le m., rue des Fossés-S.-Germain-l'Auxerrois, 26.

L'Union-Orléanaise, t. l. j. dép. de **Paris** et d'**Orléans** 7 h. 1/2, et 8 h. 1/2 s., rue du Bouloi, 9.

Dammartin t. l. j. 3 h. s., rue S.-Martin, 247.

Herblay, lun., merc. et sam., rue des Prouvaires, 43.

Choisy, 7 départs par jour, place Dauphine, 1.

Dreux, **Montfort-l'Amauri**, **la Queue**, **Marolles**, **Pontchartrain** et **Houdan**, t. l. j. 5 h. m., rue du Bouloi, 5.

S.-Chéron t. l. j. 9 h. m., r. des Prouvaires, 16.

S.-Cloud toutes les heures de 8 h. m. 9 h. s., rue Duphot, 8 *bis*.

Choisi et **Vitri**, 8 et 10 h. m., midi, 2, 4, 6 et 8 h. s. Retour de **Choisi**, 6 h. 1/2, 8 et 10 h., midi, 2, 4, 6 et

8 h. s. Cabriolets à volonté pour heures intermédiaires, Marché-Neuf, 52 et 54.

Bondi et **Livri**, 8 h. m., et 4 h. 1/2 s., rue Ste-Apolline, 12.

Fontainebleau, 9 h. 1/2 m. et 9 h. s. — **Nemours**, **Montargis** et **Gatinais**, 6 h. s., rue Daphine, 26.

Taverni, **Andeli**, **Eaubonne**, **S.-Leu-Taverni**, **Abbaye-du-Val**, **Berthemont**, **Bezancourt**, **Chauvri**, **Enghien**, **Ermont**, **Frépillon**, **Labarre**, **Margenci**, **Meri**, **Montlignon**, **Ormesson**, **Plessis-Bouchard**, **S.-Prix**, **Soissi-sous-Enghien**, **Villers-Adam**, **Villetaneuse**, t. l. j. 8 h. m. et 5 h. s. été; 9 h. m. et 4 h. s. hiver : samedis en été 2 h., dimanches 6 h., faubourg S.-Denis, 17.

Voitures et chevaux de retour à volonté, pour *France*, *Suisse*, *Italie*, etc. Transport des effets, rue Gît-le-Cœur, 6.

Amiens avec correspondance sur *Abbville*, *Arras*, *Bapaume*, *Lille*, *Doullens*, *St-Omer*. Départ de Paris à 5 h., d'Amiens à Paris 4 h.; arrivée à Paris à 7 h., à Amiens à 7 h.

Neuilly, **Courbevoie**, toutes les 1/2 h. de 7 h. m. à 11 h. 1/2 s., rue Rohan, 18.

Arnouville, **Gonesse**, **Garges**, **Stains**, t. l. j. à 9 h. m. et 6 h. s.; le dimanche à 8, 9 et 10 h. m., faubourg Saint-Denis, 51.

Sceaux, 6 départs par jour en été, 4 seulement en hiver, c.-de-s. Conti, 1er.

Boissi-S.-Léger, t. l. j., 4 h. s. hiver et 5 h. s. été; de plus, le samedi à 3 h. s. et le dimanche à 8 h. m., rue Saint-Antoine, 62.

Diligences dites de *l'Alliance*, pour **Rouen**, par *S.-Germain*, *Mantes*, *Vernon*, *Louviers*, desservant *Elbeuf*, *Honfleur*, *le Hâvre*, *Dieppe* et autres villes de la Normandie; départ de Paris t. l. j. à 10 h. du s.; départ de Rouen t. l. j. à 7 h. soir, rue Montmartre, 53.

Pontoise, t. l. j. de Paris à 4 h. s. et de Pontoise 4 h. m., rue des Prouvaires 16.

Pantin, 8 départs par jour, rue S.-Martin, 285.

Claie, **Annet**, **Bondi**, **Fresne**, **Créci**, **Livri**, **Messi**, **Pantin**, **Sevran**, **Ste-Mesme**, **Souilli**, **Vineuil**, **Villeparisis**, **Vertgalant**, **Voisins**, rue St-Martin, 247.

Clermont et **Creil** t. l. j. 7 h. m. — **Précy-sur-Oise** t. l. j., faub. S.-Denis, 51.

Berlines du commerce, pour **Nantes**, par *Rambouillet*, *Chartres*, *Nogent-le-Rotrou*, *le Mans*, *la Flèche* et *Angers*; corresp. avec *la Rochelle*, *Bordeaux*, *Lorient*, *Brest* et *la Bretagne* t. l. j. 7 h. m., cour des Fontaines, 2.

Messageries royales (administ. des), transp. pour toutes routes, rue du Bouloi, 19.

Villeneuve-S.-Georges, **Limeil**, **Maisons-Alfort**, **Valenton**, rue Geoffroy-Lasnier, 17.

Mortefontaine, **Ermenonville**, **Louvres**, mar. et jeu. à 1 h. s.; sam. à 8 h. m. et 2 h. s. — Voit. à volonté dans la semaine; faub. S.-Denis, 51.

Moisselles t. l. j. dimanche excepté, 4 h. s., rue Bourg-l'Abbé, 9.

Fontainebleau, **Melun**, **Moret**, **Montereau**, **Nemours** : 2 départs tous les j. passant le m. par *la Cour-de-France*, *Ris*, *Essonne*, *Plessis-Chenay*, *Ponthierry*, *Pringy* et *Chailly*; le s. par *Charenton*, *Maisons*, *Villeneuve-S.-Georges*, *Montgeron*, *Lieusaint* et *Melun*, rue Coix-des-Petits-Champs, 12.

Maisons-sur-Seine, merc. et sam. à 7 h. m., rue des Prouvaires, 43.

Sézanne, **Coulommiers** et **la Ferté-Gaucher**, dil. t. l. j. 7 h. m. été et 8 h. hiver : retour lendemain à la même h., rue Jean-Pain-Molet, 12.

Corbeil et retour, desservant *Milly*, *Mennecy*, *Villejuif*, *Fromenteau*, *Ris*, *Essonne*, 3 fois par jour, passage Dauphine.

Guignes et **Nangis** t. l. j. 7 h. m. été, et 8 h. m. hiver. — **Chaumes** et **Donnemarie** t. l. j. pairs, 7 h. m. — **Brie** 7 h. m., 1 h. s. et 4 h. s. — **Lagny** 7 h. m. et 4 h. s. été; 8 h. m. et 3 h. s. hiver, passage Ste-Croix-Bretonnerie, 11.

Labarre, **Soizy**, **Eaubonne**, **S.-Leu-Taverny**, **Bezancourt**, **Mery** et **Auvers**, communiquant avec *Deuil*, *Enghien-les-Bains*, *Andilly*, *Ermont*, *Montlignon*, *Margency*, *S., Prix*, *Bethemont*, *Frépillon*, *Villers-Adam*, *Boissy*, *Valmondois*, *Butry*, *Stors* et *Mériel*, t. l. j. en été à 8, 3 et 5 h.; en hiver à 9, 3 et 4 h. : les samedis 4 départs à 8, 2, 3 et 5 h.; les dimanches à 6,

7, 8 et 4 h. — Voitures à volonté, rue Neuve-Saint-Denis, 25.

Fontenay-aux-Roses, Châtillon 4 fois par j. — **Longjumeau, Antony, Bourg-la-Reine** et environs 4 fois par j., rue Contrescarpe-Dauphine, 5.

Ecouen, Pierrefitte, Luzarches t. l. j., faubourg Saint-Denis, 25.

Service de messagerie en poste dite **l'Hirondelle**, de Paris à *Auxerre*, par *Melun, Montereau, Sens, Villeneuve-le-Roi, Joigny, Bassou;* correspondant avec *Dijon, Clamecy, Avallon, Chablis, Tonnerre, Toucy, S.-Sauveur, etc., etc.* Départ de Paris à 11 h. m. et d'Auxerre à 2 h. soir. On se charge des recouvremens de finances; rue des Deux-Ecus, 23.

Versailles toutes les 20 minutes de 6 h. 1/2 à 9 h. 1/4 s., rue de Rivoli, 4.

Charenton, S.-Maurice, Alfort, Carrières, Conflans, la Grande-Pinte, de 7 h. m. à 10 h. s., rue des Tournelles, 17.

Bicêtre et **Gentilly**, partant de Bicêtre à 7 h. m., 9 h., 11 h., 1, 3 et 5 h. s., et de Paris 9 h. m., 10 h. m., 2, 4 et 6 h. du s., quartier de la Cité, 29.

Beaumont-sur-O., Chambly, Lacave, Moisselles, Presles, Saint-Brice, Puiseux, Noailles-Beauvais, Tillé, Senlis, Compiègne, Noyon, Meaux, Chapelle-en-Serval, Croix-Saint-Ouen, Verberie, Ferté-sous-Jouarre, Château-Thierry, Dormans, Epernay, Châlons, Gisors, Gournay-en-B., Pontoise, Cormeil-en-Parisis, Herblay, l'Hermitage, Luzarches, Mareil, Chantilly, Chaumontel, Mesnil-Aubry, Ecouen, Pierrefitte, Pontarmé, Lecoudray, Louvres, Dammartin, Nanteuil, Villers-Cotterêts, Pont-Sainte-Maxence, Roye, Montdidier, Mauregard, Mesnil-Amelot, Moussy, Silly, Lagny-le-Sec, Gondreville, Levignen, Crépy, Montceaux, S.-Jean-les-Deux-Jumeaux, Chaumont, Villemareuil, Chars, Cormeil-en-Vexin, Villiers-le-Sec, Bondy, Claye, Livry, Mareuil, Sevran, Villeparisis, faubourg Saint-Denis, 50.

Abbeville, Grandvilliers, Poix et **Aumale**. — **Beaumont-sur-O., Chambly, Lacave, Moisselles, Presles, S.-Brice**, t. les j. — Roulage toutes les sem. pour les

mêmes villes, faub. S.-Denis, 71, hôtel du Mouton-Blanc-Ste-Geneviève.

Donnemarie, jeudis, rue Verrerie, 83.

Châtillon et Fontenay-aux-Roses, à 10 h. m. et 4 h. 1/2 s, 8 h. 1/2 s., rue Mazarine, 53.

Administration des accélérés. **S.-Germain**, **Versailles**, **Courbevoie**, **Neuilly**, **Argenteuil**, **Passy** et service intermédiaire de *Saint-Germain* à *Versailles*. Les bureaux sont, savoir : rue Rohan, 2, pour *S.-Germain*; rue de Rivoli, 2, et rue S.-Nicaise, 1, pour *Versailles*; rue Rohan, 18, pour *Courbevoie*, *Neuilly* et *Argenteuil*; rue Valois-Batave, 8, pour *Passy*; bureau central, rue Marbeuf, 3.

Torcy, t. l. 2 j., rue des Liens, 14.

Orsay et **Palaiseau**, rue S.-Dominique-d'Enfer, 15.

Vincennes, **S.-Mandé**, d'h. en h., rue du Bouloi, 9.

S.-Germain-en-Laye, **Nanterre**, **Rueil**, **Bougival** et **Port-Marly**, rue Rohan, 2.

Montreuil-sous-Bois, à midi et à 4 h. s., rue des Prouvaires, 16.

—**Cabriolets** à un ou deux chevaux, et de 4 à 8 places, pour les environs de Paris, savoir :

Versailles, **Sèvres**, **S.-Cloud**, **S.-Germain**, **Neuilly**, **Nanterre** et environs, place de la Concorde.

S.-Denis, **Montmorency** et environs, faub. S.-Denis.

Vincennes, **Charenton**, **Maisons**, **Boissy-S.-Léger**, **Grosbois** et environs, place de la Bastille.

Sceaux, **Montrouge**, **Antony**, **Limours**, **Palaiseau**, **Linas** et environs, place S.-Michel.

ACADÉMIES.

INSTITUT ROYAL DE FRANCE.

(Quai Conti, palais de l'Institut.)

Chaque académie a son régime indépendant; mais l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut leur sont communs. Les académies réunies tiennent une séance publique le 1er mai. Les nominations aux places vacantes se font au scrutin par chaque académie : les choix sont soumis à l'approbation du Roi.

Académie française, composée de 40 membres, dont le traitement annuel est de 1500 fr.

MM. Andrieux, Campenon, Villemain, Laya, Parseval-Grandmaison et Arnault, sont chargés de la révision du dictionnaire de la langue française.

Séance de l'Académie le jeudi de 2 h. 1/2 à 4 h. 1/2. En outre, séances mardis depuis nov. jusqu'à la Saint-Louis. — Séance publique annuelle, 9 août. — Chaque année, l'Académie distribue un prix de 1500 fr. et les prix de la fondation de M. Bn de Montyon : 1o en faveur d'un Français pauvre qui aura fait dans l'année l'action la plus vertueuse; 2o en faveur d'un Français qui aura composé ou fait paraître le livre le plus utile aux mœurs.

Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, *quai Conti*, composée de 40 membres.

Séance le vendredi, de 3 à 5 h. — Séance publique annuelle en juillet. — Distribue chaque année un prix de 1500 fr.; et en outre un prix de munismatique fondé par M. Allier d'Hauteroche.

Académie des Sciences, divisée en 11 sections; savoir : Géométrie, mécanique, astronomie, géographie et navigation; physique générale, chimie, minéralogie, botanique, économie rurale et art vétérinaire, anatomie et zoologie, médecine et chirurgie.

Séance le lundi, de 3 à 5 h. — Séance publique annuelle le 1er lundi de juin. — Distribue un prix de

3000 fr.; les trois prix fondés par M. de Montyon, pour la statistique, la physiologie et la mécanique, et enfin le prix d'astronomie fondé par Lalande.

Académie des Beaux-Arts, divisée en 5 sections; savoir : Peinture, sculpture, architecture, gravure, composition musicale.

Séance le samedi, de 3 à 5 h. — Séance annuelle publique le 1er samedi d'octobre.—Distribue les grands prix de peinture, sculpture, architecture, gravure, composition musicale, et de paysage historique. Ceux qui remportent ces grands prix sont envoyés à Rome, pendant cinq ans, aux frais de l'état.

Académie de Médecine, *rue de Poitkier*, 8. Créée en 1820, par une ordonnance du roi; composée de 85 membres titulaires, 60 honoraires, 30 associés libres, 60 ordinaires, 30 étrangers. — Trois sections : Médecine, chimie, pharmacie. — Vaccine gratuite tous les mardi et samedi à midi.

ATHÊNÉE.

(Rue de Valois-Palais-Royal, n° 2.)

Doit son origine à Pilastre de Rozier, qui le fonda en 1781; prit le nom de Lycée en 1785, sous la protection de *Monsieur* (depuis Louis XVIII), et plus tard celui d'Athénée, qu'il a encore aujourd'hui. Des littérateurs et des savans distingués lui ont acquis une grande célébrité en y professant publiquement. Laharpe et Chénier y ont brillé. Indépendamment des cours de physique, de chimie, d'histoire naturelle, de physiologie, de littérature française, italienne et anglaise, qui commencent à 7 h. du soir, on y tient tous les jours de 9 h. du matin à 11 h. du soir, des réunions d'abonnés. On lit les journaux et écrits périodiques dans le local de la bibliothèque. Deux salons sont consacrés à la conversation. Pour être admis, il faut être présenté par deux membres. L'abonnement est de 120 fr. par an pour un homme, et de 60 fr. pour une dame.

CERCLES.

Cercle de l'Europe, *rue de Richelieu*, 104, composé de Français et d'étrangers. Pour être admis, il faut être présenté par trois sociétaires à un comité qui prononce l'admission ou l'ajournement. Rétribution mensuelle, 150 fr.; 86 fr. pour 6 mois. Salons ouverts tous les jours de 9 heures à minuit. On y lit les journaux français et étrangers et toutes les brochures nouvelles. Il y a un traiteur.

Cercle de l'Union, *rue de Grammont*, 28.

Cercle Français, *rue Vivienne*, 18.

Cercle Littéraire, *boulevart Montmartre*, 14.

Ces trois cercles sont établis sur les mêmes bases que celui de l'Europe.

Cercle des Arts, *quai Malaquais*, 11 et 13.

Cercle Médical, *à l'Hôtel-de-Ville;* composé de 150 membres titulaires; tient ses séances les second et quatrième vendredi de chaque mois. Consultations gratuites les mercredis de 2 à 4 heures.

COLLÉGES, INSTITUTIONS, PENSIONNATS.

Paris possède cinq colléges royaux dans lesquels on enseigne les langues anciennes et modernes, la philosophie, les mathématiques, la chimie, la physique, l'histoire naturelle, la géographie, le dessin et l'écriture. Les élèves de ces cinq colléges concourent tous les ans au mois d'août. Un grand nombre de prix est distribué à ce concours général avec solennité, en présence des principaux chefs de l'Université, du préfet de la Seine et d'un grand nombre de savans illustres.

Ces cinq colléges sont :

1° **Collége Bourbon**, rue Ste-Croix-d'Antin, 5, dans les bâtimens de l'ancien couvent des Capucins. Composé de trois corps-de-logis. Le premier sur la rue réunit les deux autres. Percé de trois portes, celle de gauche sert d'entrée à l'église *Saint-Louis*. Construit par Broigniard en 1781, et approprié par le même architecte à sa nouvelle destination. L'édifice est entouré d'un péristyle carré, dans lequel on a accès par un vestibule percé de

trois entre-colonnemens, au travers desquels on aperçoit quatre files de colonnes doriques. Elles supportent des terrasses qui forment une promenade continue à hauteur du premier étage. La façade sur la rue a 27 toises de largeur, y compris le portail de l'église, et environ 7 de hauteur. Deux bas-reliefs la décorent. Un cloître à 4 faces a été pratiqué dans l'intérieur. Il y a un jardin et une cour de service ayant accès sur la rue. Ne reçoit que des externes.

2o **Collége de France**, place Cambrai, 1. Edifice construit en 1774, sur les dessins de Chalgrin, pour le haut enseignement. Vingt-un professeurs choisis parmi les savans et les littérateurs les plus distingués, y enseignent les sciences physiques et métaphysiques, l'histoire, les langues orientales, la langue grecque, les littératures latine et française, etc.; 6,000 élèves. Possède un cabinet de physique.

3o **Collége Louis-le-Grand**, rue S.-Jacques, 123. Ancien collége de Clermont. Fondé en 1582, rebâti par Guillain, en 1628. Il y a des boursiers, des pensionnaires et des externes. Cabinet de physique.

Collége Henri IV, rue Clovis, 1, ancien bâtiment des Génovéfins. Boursiers, pensionnaires, externes. Cabinet de physique.

Collége Sainte-Barbe, rue des Postes, 34. Pensionnat.

Outre ces colléges, Paris possède 116 pensionnats du sexe masculin, et 143 institutions de demoiselles; sont les uns et les autres sous l'inspection de l'Université; les premiers sont tenus d'envoyer leurs élèves à celui des cinq colléges dont ils sont le moins éloignés; des écoles primaires qui s'accroissent chaque jour, et dont le but est d'apprendre gratuitement aux pauvres, et pour une modique rétribution aux enfans des gens un peu aisés, la lecture, l'écriture, le calcul et les vérités élémentaires de la religion. Il en existait, en 1821, 70, dont 36 de garçons et 34 de filles, recevant ensemble 9,209 enfans. Les garçons avaient pour instituteurs 58 frères de la doctrine chrétienne et 16 instituteurs particuliers;

les filles étaient dirigées par 52 sœurs de la charité et 13 institutrices particulières.

On trouve encore à Paris 27 écoles d'enseignement mutuel, établies par des particuliers ou par des sociétés philantropiques.

Indépendamment des institutions, des pensionnats et des écoles primaires, on trouve encore à Paris les établissemens suivans, qui ont tous pour but les progrès de la science et le perfectionnement de l'espèce humaine.

Maison d'Étudians, dirigée par M. Bouillet, rue du Dragon, 8. Le but de cet établissement est de mettre les jeunes gens qui sortent du collége à l'abri des dangers auxquels ils pourraient être exposés s'ils restaient abandonnés sans guides au milieu de Paris, et de leur fournir en même temps les moyens de compléter et de perfectionner leurs études. Le nombre des pensionnaires n'excède pas 12. Prix, 1400 francs.

Athénée européen, rue de Montreuil, 33, fondé et dirigé par M. Ballat de Saint-Martin. On y enseigne les belles-lettres, les sciences, les arts et métiers, le commerce, etc.

École Orthomatique, faub. S.-Martin, 35, sous la direction de M. Lourmand, fondée et dirigée sous les auspices de la Société des Méthodes d'enseignement; a pour objet la pratique d'un enseignement rationnel qui doit avoir pour résultat d'étendre et de perfectionner l'éducation en abrégeant la durée commune de l'instrucion.

Ouvroir, rue de Chaillot, 63, sous la direcion de Chevet père et fils. On y prend des enfans de 6 à 12 ans, on y complète leur éducation de 2e degré en y comprenant le dessin; on enseigne trois états au choix des parens.

École spéciale des Beaux-Arts, rue des Petits-Augustins, n. 16. — Douze professeurs et huit adjoints y enseignent la peinture, la sculpture et l'architecture. Des concours y ont lieu tous les trimestres, et tous les ans au mois d'octobre sont décernés des prix aux jeunes élèves

de cette école; fondée en 1648 et 1671. Ouverte de 9 h. du matin à 6 h. soir.

Ecole gratuite de Dessin, rue de l'École-de-Médecine, n. 5, fondée en 1767, en faveur des ouvriers qui se livrent aux arts mécaniques ; ils y reçoivent des leçons de géométrie pratique, d'arithmétique, de la coupe des pierres, d'architecture civile, de dessin, etc. Des prix sont accordés à un concours annuel, et des médailles sont distribuées chaque mois.

Ecole gratuite de Dessin pour les jeunes personnes, rue de Touraine, n. 7. — On y enseigne tous les genres de dessin aux jeunes personnes, destinées aux arts et professions d'industrie. Des médailles d'argent sont distribuées dans une séance publique annuelle.

Ecole des Langues vivantes, à la Bibliothèque du Roi, rue Neuve-des-Petit-Champs, n. 12, fondée en l'an III de la république pour former de jeunes orientalistes; les précieux ouvrages et les riches manuscrits que possède la Bibliothèque royale fournissent tous les moyens pour seconder les habiles professeurs qui sont chargés d'y faire des cours.

Ecole des Mines, rue d'Enfer, n. 34. — Le nombre des élèves est de neuf internes et neuf externes. On y trouve un précieux cabinet de minéralogie, ouvert au public les lundi et jeudi, et aux étrangers et aux élèves tous les jours de 11 à 4 h.

Ecole de Pharmacie, rue de l'Arbalète, n. 13. Enseignement théorique et pratique de la préparation des remèdes de la chimie médicale, de l'histoire naturelle et de la botanique. Le jardin botanique, classé d'après Tournefort, sur le modèle de celui de Padoue, est ouvert tous les jours, dimanche excepté, de 10 à 4 h.

Ecole Polithecnique, rue de la Montagne-Ste.-Geneviève, n. 71, fondée en 1795. Sa destination est de former des élèves pour l'artillerie, le génie militaire et maritime, les ponts et chaussées, les mines; 300 élèves, qui ont subi de sévères examens, sont dirigés par d'habiles professeurs et forment une pépinière de sujets

distingués. Le prix de la pension est de 1000 f. ; les cours durent de 2 à 3 ans : 24 bourses sont établies en faveur d'élèves proposés par le ministère.

M. le sous-gouverneur accorde la permission de visiter cet établissement.

Ecole des Chartes, à la Bibliothèque rue de Richelieu, —A la même adresse, **cours d'Archéologie**, où l'on enseigne la numismatique, la science des pierres gravées et des monumens antiques.

Ecole des Ponts-et-Chaussées, rue Culture-Ste.-Catherine, 27; fondée en 1784. Des élèves, au nombre de 80, sortant de l'école politechnique, s'occupent de l'art de projeter et de construire des routes, ponts, ports de commerce et édifices publics. Les étrangers n'y entrent pas.

Ecole d'application du Corps des Ingénieurs, rue de l'Université, 61.

Ecole d'application du corps d'État-Major, rue de Grenelle St.-Germain, 136.

Ecole de la culture des Végéaux au Jardin des Plantes, dans les mois de mai, juin et juillet. Ces cours sont utiles à ceux qui s'occupent de la culture et de la naturalisation des arbres, arbrisseaux et plants français et étrangers.

Ecole pour la taille des Arbres fruitiers, r. d'Enfer, 64. Cours du 15 février au 15 avril, du 15 mai au 15 juillet, et du 1er août au 1er octobre.

Ecole de Musique et de Déclamation, faubourg Poissonnière, 11, fondée par le roi en 1784, pour former des acteurs, des chanteurs et des artistes pour la musique instrumentale. Ce fut le marquis de Breteuil qui en fournit le plan. Il y a dans cet établissement un pensionnat pour les sujets qui se destinent au chant; 24 élèves, 12 de chaque sexes, y sont entretenus aux frais du gouvernement. 400 élèves y sont reçus comme externes. Sous le nom de conservatoire, il a produit des sujets excellens. Le public y accourt aux concerts et

aux exercices. Dans une séance annuelle et publique, des prix sont décernés.

Ecole du Gymnase normal militaire, civil et orthopédique, place Dupleix, près la barrière de Grenelle; fondée par le colonel espagnol Amoros. Séances militaires mardi, mercredi, vendredi et samedi, de 8 à 10 h. en été, et de midi à 2 h. en hiver. Séances civiles : les dimanches et jeudis, en été, de 2 à 5 h., en hiver, de 2 à 4.

Tout ce qui peut accroître la force et l'agilité de l'homme est enseigné dans cet établissement, où s'exercent continuellement les enfans de bonne famille, ainsi qu'un grand nombre de militaires.

École spéciale du Commerce français, *boulevart S.-Antoine*, 59, *l'entrée par la petite rue Neuve-Saint-Gilles*, 5.

Cet établissement a été fondé sur les débris de l'ancienne école spéciale de commerce et d'industrie, précédemment établie rue S.-Antoine, nº 143, et qui a cessé d'exister au mois de novembre 1830. Le plan de l'enseignement et le personnel des professeurs sont restés les mêmes que dans l'ancienne école de commerce et d'industrie. — Les études sont divisées en trois parties. Dans le premier comptoir les élèves perfectionnent leur écriture, étudient l'arithmétique et les principes de l'algèbre, la géographie et la statistique commerciales, les règles et usages du commerce; ils commencent les langues étrangères. — Pour le second comptoir, continuation de l'étude des langues, cours de comptabilité, de changes et arbitrages; législation commerciale, économie industrielle, histoire du commerce, marchandises en matières premières; et comme complément des études industrielles, géométrie, physique, mécanique et chimie appliquées aux arts; enfin, dessin linéaire. — Les élèves font, dans le troisième comptoir, l'application de ce qui leur a été enseigné dans les deux précédens; ils figurent entre eux des maisons de commerce, reçoivent un capital fictif, ouvrent leurs livres, achètent, vendent, vont à la bourse, expédient des navires, jouent tour à tour les rôles de

courtiers, d'agens de change, de juges; exercent, en un mot, le commerce dans toute son étendue, et courent toutes les chances de la bonne ou mauvaise direction du travail uni à l'intelligence, ou de l'imprudence qui se livre au hasard. Ces opérations, sur lesquelles les professeurs ont toujours les yeux pour leur donner une impulsion morale et savante, se basent sur les prix courans réels des places de France et de l'étranger. — Un cours d'agriculture sera établi au printemps pour les élèves qui se destinent à la comptabilité agricole.

Le prix de la pension est de 1,400 fr. par an pour les pensionnaires, et de 500 fr. pour les externes. — Le prospectus détaillé de l'établissement est expédié aux personnes qui en font la demande par lettres affranchies.

École centrale des Arts et Manufactures, *rue Torigny*, 7. Elle a été organisée et elle est gouvernée par un conseil composé des quatre fondateurs. Les cours sont faits et les études sont surveillées et coordonnées par les membres du conseil des études, composé des fondateurs et de tous les professeurs.

L'école est dirigée par M. Lavallée, fondateur.

L'école centrale, fondée en 1828 et établie sur le plan de l'ancienne Ecole Polytechnique, est destinée à former des ingénieurs civils, des directeurs d'usines, des chefs de manufactures, des constructeurs, des professeurs de sciences appliquées, etc.

L'instruction ne consiste pas en des cours isolés, mais dans un système d'études organisé, composé de leçons orales, d'examens particuliers et généraux, de travaux graphiques, de manipulations et expériences de chimie, de physique et de mécanique, de concours particuliers et concours généraux. Les manipulations sont 4 ou 5 fois plus nombreuses qu'à l'Ecole Polytechnique.

L'école centrale n'admet que des externes; ils doivent avoir au moins 15 ans le jour de leur entrée à l'école; au-dessus de ce terme on admet de tout âge. Ils doivent savoir l'arithmétique, la géométrie élémentaire, l'algèbre jusqu'aux équations du second degré inclusivement; ils doivent encore être capables de faire

une rédaction en français sur un sujet donné (les élèves français seulement) et de copier une tête au trait. Ils peuvent se faire examiner à Paris par les professeurs attachés à l'école ; dans les départemens, par les professeurs de mathématiques spéciales des colléges royaux ou communaux ; dans les pays étrangers, par les professeurs de mathématiques des universités.

Le prix de l'enseignement annuel de l'école centrale est de 775 fr. et la durée des études est de trois ans.

L'enseignement comprend la *géométrie descriptive*, la *physique industrielle*, la *mécanique industrielle*, la *chimie générale et les arts chimiques*, l'*histoire naturelle industrielle*, la *minéralogie et la géologie*, l'*exploitation des mines*, l'*architecture civile et industrielle* les *constructions publiques*, l'*économie industrielle et la statistique*, l'*hygiène industrielle*.

Les élèves qui se destinent à l'exploitation d'un art chimique ou métallurgique, peuvent se livrer à la préparation des produits qu'ils doivent fabriquer par la suite ; ils trouvent dans l'école tout ce qui est nécessaire à la fabrication des produits chimiques, à celle des couleurs, à l'art de la teinture, à la fabrication des toiles peintes et des papiers peints, au blanchiement des tissus, à la fabrication de sucre de canne et de betterave, de l'amidon, du papier, de l'alcool, des diverses espèces de poteries et de verres, à la préparation des corps gras et du savon, etc. Tout est disposé pour que les élèves puissent acquérir une connaissance complète des travaux relatifs à l'extraction et au traitement de fer, du plomb, du cuivre, du zinc, etc.

Les élèves qui se destinent à des spéculations mécaniques, s'occupent de tous les détails de construction des moteurs et des machines-outils dans le cabinet et dans les ateliers de construction. Ils sont introduits dans les usines pour y étudier les machines en mouvement. Ceux qui veulent se livrer à l'art de bâtir ou à l'architecture proprement dite, trouvent de nombreuses occasions de suivre les travaux d'architectures analogues à leur direction.

Les travaux de l'école commencent, chaque année, le 20 novembre et finissent le 15 septembre.

Il y a *place Royale*, 15, un pensionnat uniquement destiné à recevoir les élèves de l'école centrale.

Ecole de Commerce et d'Industrie,

à Bercy, *rue de Bercy*, 48 (ci-devant à Charonne).

Les cours admettent deux grandes divisions, celle des *commis* et celle des *négocians* : ces deux divisions comprennent 6 sous-divisions ou *comptoirs ;* les élèves négocians ont une banque d'escompte, une bourse, un tribunal de commerce, etc. ; de sorte que tout se passe pour eux comme les choses se passent dans la réalité, et qu'ils prennent peu à peu l'habitude des affaires.

Premier et deuxième comptoir. Arithmétique commerciale ; premières opérations et premières écritures. —*Troisième comptoir.* Affaires de commerce simples mutuelles ou non.—*Quatrième comptoir.* Commerce de marchandises de commission, de roulage et de banque pour le papier sur la France. — *Cinquième comptoir.* Commerce et banque ; intérêts dans diverses entreprises. — *Sixième comptoir.* Etablissemens formés à l'étranger ; grandes affaires traitées par l'élève d'après ses propres idées.

Organisation des rapports commerciaux. Outre les affaires que les élèves font entre eux, et qui seraient nécessairement très-bornées, chacun en fait sur la place où il est établi, avec des maisons fictives qui paient et reçoivent d'eux par la *caisse générale.* Ces maisons fictives et cette caisse générale sont un moyen pour toutes les questions qu'on veut soulever et soumettre au tribunal de commerce. La *banque fictive* sert à l'escompte du papier de chaque place ; on suppose qu'elle a partout des succursales. A la bourse, chacun est censé se trouver dans celle de la ville où se trouve sa maison de commerce ; et s'il y traite avec un élève établi ailleurs, l'un d'eux est présumé être en voyage et voir son correspondant à la Bourse.

Le prix de la pension se traite de gré a gré avec les parens.

Ecole spéciale de Commerce, rue Ste.-Avoye, 157. M. Verharne, qui a professé pendant 10 ans à l'école spéciale, 3e comptoir, a établi cette école dans le but

unique de former de bons commis, des teneurs de livres, et par suite de bons négocians, ne néglige rien pour arriver à ce but, et en conséquence n'admet dans son école que des jeunes gens qui veulent se soumettre à des occupations régulières, aux règles et aux convenances qui s'observent dans une maison de commerce. — Le nombre des pensionnaires est fixé à 10; ils ont chacun une chambre particulière, sans pour cela que le prix de la pension, fixé à 1200 fr., soit augmenté. La demi-pension est de 900 fr., et les externes payent 432 fr.—L'enseignememement se compose d'une série de cours consacrés à l'écriture, à la langue française, à la géométrie descriptive, à la géographie statistique et commerciale, aux mathématiques, à la jurisprudence commerciale, à la tenue des livres, à la comptabilité financière, à la correspondance, aux règles et usages du commerce, à l'étude des monnaies, des poids et mesures, et à l'importante science du change et des arbitrages, aux langues allemande, anglaise, espagnole, etc.

Ecole de Commerce (externat), rue Boucherat, 18. On y enseigne : Le français, l'allemand et l'anglais, l'écriture;—L'arithmétique commerciale, (l'arbitrage des monnaies des poids et mesures, des changes, etc.; calculs de factures de marchandises provenant des principales places de France et de l'étranger. — Opérations de banque, etc., etc.,); — La géographie et la statistique commerciales;—La tenue des livres; — La connaissance des marchandises; — La correspondance commerciale; — Le droit commercial.

L'enseignement est divisé en deux sections.

Les leçons commencent à 9 heures le matin et finissent à 5 heures le soir : le prix est de 12 fr. par mois pour les élèves de la première section, et de 18 fr. pour ceux de la deuxième.

Ecole des Arts et Métiers, *à Charonne (banlieue)*. Fondée sous les auspices de M. le duc de Choiseul; est destinée aux jeunes gens appelés à suivre la carrière du commerce et de l'industrie. — *Objets de l'enseignement.* Lecture, écriture, langue française, histoire, géographie, dessin linéaire, mathématiques, physique, chimie appliquée aux arts, comptabilité commerciale. — *Ate-*

liers. Serrurerie, mécanique, tours, menuiserie, charronnage, charpente, ferblanterie.

Prix annuel de la pension, 750 fr., payables par trimestre et d'avance. — A payer une seule fois en entrant pour la fourniture et l'entretien des outils, la fourniture de lit, paillasse, matelas, traversin et couvertures, pendant tout le temps de l'éducation, 115 fr.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Société des Antiquaires de France, rue des Petits-Augustins, 16. Séance les 9, 19, 29 de chaque mois, à 7 heures du soir.

Société de Géographie, rue Taranne, 12. Ses membres sont illimités ; pour y être admis il suffit de verser une somme de 25 fr. en y entrant. La cotisation annuelle est de 36 fr. Correspondance avec la société de tous les pays ; fait entreprendre des voyages de découvertes et décernent des prix. Les 1er et 3e vendredis de chaque mois, séance à 7 heures 1/2 du soir.

Société élémentaire, rue Taranne, 12. Séance deux fois par mois, à 7 h. 1/2 du soir.

Société Asiatique, rue Taranne, 12. Encouragement des langues orientales. Cotisation annuelle, 30 fr. Nombre illimité de membres ; le conseil s'assemble le 1er lundi de chaque mois à 7 heures du soir.

Société académique des Sciences de Paris, à l'Hôtel-de-Ville ; composée de 80 membres, s'occupe des progrès des connaissances humaines dans tous les genres. Séance les 15 et 30 de chaque mois, dans la bibliothèque, à 7 heures du soir. Distribution des prix chaque année en séance publique.

Athénée des Arts, à l'Hôtel-de-Ville. Perfectionnement des sciences et des arts ; distribution des prix.

Société Philothecnique, rue des Petits-Augustins, 16. Séances 2, 12, 22 de chaque mois, à 7 heures du soir.

Société Philomatique, rue d'Anjou-Dauphine, 6 ; 50 membres. Séance les samedis à 8 heures du soir.

Société des Bonnes Lettres, rue de Grammont, 15.

Fondée sur les mêmes bases que l'Athénée de Paris. Séance du 1er décembre au 1er juin, à 8 heures du soir.

Société grammaticales, rue des Billettes, 12.

Société académique d'Ecriture, rue de Seine-St-Germain, 12.

Société des Amis des Arts, au Louvre. On y est admis sur la présentation de deux membres, et en payant 100 francs en entrant.

Société des Enfans d'Apollon, rue Mandar, 8. S'assemble le 2e dimanche de chaque mois.

Société Biblique protestante de Paris, rue des Moulins, 19. Propagation des Saintes-Écritures sans notes ni commentaires.

HOSPICES, HÔPITAUX, MAISON DE REFUGE ET ÉTABLISSEMENS DE BIENFAISANCE.

Commission administrative, rue Neuve-Notre-Dame, 2 ; bureaux ouverts tous les jours non fériés, de 2 à 4 h. ; cinq divisions : hospices, hôpitaux, boulangerie générale, pharmacie centrale, comptabilité générale. — Six commissaires.

Bureau central d'admission dans les divers hôpitaux, parvis Notre-Dame, 2 ; ouvert t. l. j. de 9 à 4 h. — Les personnes qui ne sont pas assez malades pour être admises d'urgence, doivent s'y présenter. — Traitement externe les mardis et samedis pour la teigne, de 9 h. à midi. — Consultations gratuites pour difformités du corps humain les mercredis de 9 à 1 h. — Délivrance de bandages aux personnes domiciliées à Paris, munies d'un certificat d'indigence d'un bureau de charité, les lundis et vendredis de 9 à 2 h.

C'est de ces bureaux que sont envoyés les malades après avoir été visités, dans les hôpitaux où la nature de leur maladie les rend admissibles.

Boulangerie générale, rue Scipion, 2.

Pharmacie centrale, quai de la Tournelle, 5.

Cave générale, rue Notre-Dame, 2.

Amphithéâtre d'Anatomie, rue d'Orléans-St.-Marcel, 2. (On peut le voir en s'adressant au portier.)

Hôtel-Dieu, place du parvis Notre-Dame, n. 4. Fondé par Saint-Landry, protégé par Louis IX, Henri IV, Louis XIII, XIV, XV et XVI. Il reçoit les malades des deux sexes, de toute religion, à la réserve de ceux qui sont attaqués de certaines maladies auxquelles on a destiné des maisons spéciales. Douze salles pour les hommes et onze pour les femmes, contiennent 1260 lits. Lingerie, promenade, bains, tout s'y trouve; on a assaini cet hôpital en faisant disparaître une masse de maisons qui l'entouraient. Son péristyle sur le parvis Notre-Dame, a été construit en 1893. Son vestibule est orné des bustes de Bichat et Dusault; les portraits de ses chirurgiens les plus célèbres entourent son amphithéâtre. Les dames chanoinesses de l'ordre de Saint-Augustin le desservent. Le public y est admis les dimanche, mercredi, vendredi, de 1 à 3. Pour y entrer à d'autres heures, s'adresser à l'agent de surveillance.

Hôpital de la Pitié, rue Copeau, 1 (600 lits). Fondé en 1612, il servit de refuge à des enfans abandonnés; il est depuis 1809 un annexe de l'Hôtel-Dieu. Maison vaste, bien distribuée, ayant 4 grandes cours. On y entre dimanche et jeudi, de 1 à 3 h. L'agent de surveillance accorde seul les entrées de faveur.

Hopital de la Charité, rue Jacob, 17. Fondé en 1602, par Marie de Médicis, (contient 500 lits). Desservi par les sœurs de la Charité. Le portique extérieur est décoré de colonnes de l'ordre de Pœstum. Dans la cour les amateurs d'architecture verront avec plaisir le portail intérieur bâti par Antoine, dans le goût grec. Les salles sont vastes et aérées. On a établi une école de médecine clinique dans l'église. Des médecins et des chirurgiens y ont fondé une certaine quantité de lits pour y traiter les maladies difficiles à guérir. Entrée dimanche et jeudi, de 1 à 3 h.

Hôpital de Clinique interne, à l'Ecole de Médecine. Etabli en 1801; a pour but de faire suivre aux élèves la marche des maladies dans les cas rares, d'observer leur cours et leur tenue sous les yeux d'un professeur ha-

bile. En cas de mort, l'authopisie cadavérique a lieu pour vérifier les faits.

Hôpital St.-Antoine, faub. S.-Antoine, 206. Construit en 1750 par l'architecte Lenoir, sur l'emplacement de l'abbaye de ce nom; desservi par les sœurs de Ste.-Marthe (262 lits pour les deux sexes). Local propre, commode, salubre et bien aéré. Entrée, dimanche et jeudi, de 1 à 3 h.

Hôpital Cochin, faub. St.-Jacques, 45. Fondé par M. Cochin, curé de St.-Jacques-du-Haut-Pas, et bâti par Viel de 1780 à 1782 (100 lits). Salubre, aéré, et bien tenu par les sœurs de Ste.-Marthe. On y reçoit comme à l'Hôtel Dieu, les malades et les blessés. Entrée dimanche et jeudi. Pour les étrangers tous les jours.

Hôpital Beaujon, rue du Faubourg-du-Roule, 54. Beaujon le fit construire en 1784, pour 24 orphelins; il dépensa pour sa fondation 1,500,000 fr., et le dota en outre de 20,000 fr. de rentes sur l'Etat. En 1793 il fut converti en hôpital. C'est le plus beau de Paris, après celui St.-Antoine. Construit par Girardin, il se distingue par sa simplicité à l'extérieur et sa distribution à l'intérieur. Sa forme est un carré régulier; il n'a que deux étages; l'aile droite sert aux hommes, l'aile gauche aux femmes. Il n'y a point de grandes salles, mais plusieurs petites, dont chacune renferme 6 à 8 lits. Il y règne la plus grande propreté. Il contient 160 lits. La maison est desservie par les sœurs de Sainte-Marthe. La chapelle mérite d'être vue. — Entrée publique, les dimanches, mardis et jeudis, de 1 à 3 h.

Hospital des Enfans-Malades ou de l'Enfant-Jésus, rue de Sèvres, 149. Contient 550 lits. Fondé en 1732 par M. Languet, curé de Saint-Sulpice, pour les pauvres femmes de sa paroisse. Converti en hôpital des Enfans-Malades en 1802; on n'y reçoit que les enfans de 2 à 6 ans pour les maladies aigües, chroniques, et chirurgicales. De 1804 à 1814, 20,667 y furent reçus. Entrée dimanche et jeudi, de 1 3 h.

Hôpital St.-Louis, rue de l'Hôpital-St.-Louis, n. 2. Cet établissement, fondé par Henri IV, en 1607, construit par Villefaux et achevé en 1619, est consacré à

la guérison des maladies cutanées. Il occupe une superficie de 22,000 toises ; contient 700 lits, et non compris 150 personnes attachées au service de la maison, peut recevoir 1,100 malades. Bâti sur un site élevé et parfaitement aéré : son principal corps de logis forme un quadrilatère à faces égales, élevé de deux étages, entièrement isolés et séparé de la ville par de vastes cours. Pour empêcher l'encombrement, on y donne chaque jour aux indigens, pour se traiter chez eux, des consultations, des bains et des médicamens. Desservi par *les Dames Chanoinesses de l'Hôtel-Dieu*. Ouvert les dimanches et jeudis de 1 à 3 h. Les étrangers peuvent y entrer tous les jours.

Hôpital des Vénériens, dit **les Capucins**, rue des Capucins, n. 1, faubourg St.-Jacques, dans un local vaste et aéré qui était autrefois un couvent de capucins (650 lits). Dans les années 1810 à 1813 il y entra 13,765 malades, dont la mortalité fut de 1 sur 40.

Maison de Santé des Vénériens, rue du Faubourg-Saint-Jacques, n. 17. Succursale de l'hôpital (63 lits). Fondée en 1809 pour les malades payans. On y est traité par les médecins de l'hôpital. Journée de maladie, 2 fr. 50 c., 3 fr. 50 c. et 5 fr. pendant l'été ; 3 fr., 4 fr., 4 fr. 50 c. et 6 fr. durant l'hiver, suivant les salles ou chambres.

Ecole d'Accouchement, dit *de la Maternité*, rue de la Bourbe, n. 3; 433 lits, 150 pour les femmes enceintes, 100 pour celles en couches, 25 pour les enfans d'accouchées, 8 pour les nourrices sédentaires, 150 pour les élèves sages-femmes. Les femmes enceintes y sont admises dès leur 8e mois de grossesse. On ne leur demande ni leur nom, ni leur état, ni leur demeure. Aucun curieux ne peut les approcher. On les applique à des ouvrages qu'elles savent faire et pour lesquels il y a plusieurs salles de travail, ouvertes de 8 heures à midi et de 3 à 6 heures. Elles sont soignées dans leur accouchement par des élèves sages-femmes, dirigées par une sage-femme en chef, très-habile, et au besoin par les premiers maîtres de l'art. Elles peuvent emmener leurs enfans ou les confier à la charité publique. Elles ne sortent de l'hospice que le 9e jour après leurs couches.

En 1813, 2662 femmes ont été accouchées. La mortalité est d'une sur 25. Le cours des élèves sages-femmes qui sont admises dans la maison de 18 à 35 ans, est de 1 à 2 ans, quelques unes y sont admises gratuitement, les autres paient une pension de 600 fr. Après un examen approfondi elles reçoivent un diplôme qui leur permet d'exercer leur art : 1300 ont été nommées sages-femmes de 1802 à 1814.

Hospice de l'Allaitement ou des Enfans-Trouvés, dit *de la Bourbe*, rue d'Enfer, n. 74. La première idée de cette œuvre philanthropique est due à St.-Vincent de Paul. La maison où on l'exerce maintenant est l'ancienne institution de l'Oratoire. Il y a 200 berceaux et 150 lits pour les nourrices. Les enfans dont la santé n'exige pas des soins particuliers, sont envoyés en nourrice à la campagne dans des voitures douces et bien suspendues. Ils y restent en pension jusqu'à 12 ans, et passent ensuite à la maison des orphelins. Le nombre moyen des enfans reçus est de 5000 par an. Le service est entièrement confié aux sœurs de St.-Vincent de Paul. Il n'y a dans l'hospice d'autres hommes que des médecins et chirurgiens. Les enfans sont reçus jour et nuit sans qu'on s'informe d'où ils proviennent ; on leur fournit le lait, les vêtemens, les soins les plus tendres. Les mesures prises pour faciliter aux mères les moyens de retirer les enfans que la misère les a forcé d'y déposer, sont faites pour les rassurer entièrement sur l'identité des individus. On voit dans la chapelle une belle statue de St. - Vincent de Paul, par Stouf. Les étrangers sont très-facilement admis dans la maison.

Hospice St.-Côme, rue de l'Observance, 1. Fondé pour le perfectionnement de la clinique de l'Ecole-de-Médecine. On n'y fait que des opérations chirurgicales présentant des cas graves et rares. Amphithéâtre d'anatomie et jardin botanique. 150 lits.

Hospice de la Vieillesse (*femmes*) **Salpétrière**, rue Poliveau, n. 7. Bâti sous Louis XIV. Occupant 55,000 toises carrées, formant une petite ville avec des rues, des places, une belle promenade, une magnifique église et 5,000 habitans. L'infirmerie, contient 400 lits. L'ordre et la propreté sont extrêmes dans cet asile qui est

ouvert les dimanches et jeudis de midi à 4 h., et aux étrangers tous les jours. Des femmes, pour une légère rétribution, leur montrent l'établissement dans tous ses détails. (*Voyez* la description des bâtimens, page 155).

Hospice de la Vieillesse (*hommes*), **à Bicêtre**, à une demi-lieue hors la barrière de Fontainebleau (3127 lits) ; ayant pour les hommes la même destination que la Salpêtrière pour les femmes. En 1300 c'était un château-fort, et en 1400 une maison de campagne de Jean, évêque de Wincester, dont le peuple, par corruption, a fait Vincestre, Vinchestre, Bichestre, et enfin Bicêtre. Louis XIII en fit un hôtel d'invalides, Louis XIV un asile pour les mendians. La prison est entièrement séparée de l'hospice, qui contient 4,000 personnes et plusieurs ateliers. On y trouve aussi un grand nombre de veufs et garçons, valides et invalides. La chapelle est grande, mais peu remarquable. Les cours sont plantées d'arbres et ornées de fleurs ; les dortoirs propres et aérés, les alimens sains et abondans. Les étrangers peuvent y entrer tous les jours. On y admire la lingerie, le puits, construit de 1733 à 1735, par M. de Bernières, ayant 135 pieds de profoudeur, 15 de diamètre, pouvant alimenter une population de 6000 âmes et mû par 4 chevaux ou 24 hommes, les réservoirs contenus sous des voûtes, et enfin les deux énormes chaudières pour cuire la viande, dont chacune contient 3,500 pintes d'eau. On peut obtenir des gardiens de voir les fous, mais il vaut mieux en demander l'autorisation au secrétaire général de préfecture de police.

Hospice des Incurables (*hommes*), faubourg St.-Martin, 150. De 1603 à 1790 cette maison fut un couvent de récollets. En 1801 on y établit les incurables hommes et l'on plaça les femmes à la rue de Sèvres, n. 54. (461 lits), dont 411 pour les indigens attaqués de maladies incurables ou âgés de plus de 70 ans, les 50 autres pour les enfans mâles atteints de maladies incurables. Les uns et les autres, quand leurs infirmités le leur permettent, travaillent à leur profit. Desservi par *les sœurs de la Charité*. Les étrangers y sont admis tous les jours.

Hospice des Incurables (*femmes*), rue de Sèvres, 54 : fondé en 1634 par le cardinal de la Rochefoucauld, dont

le mausolée décore la chapelle (522 lits) ; 472 pour les femmes et 50 pour les enfans. Cours vastes et bien aérées. Service confié aux sœurs de la Charité. Les étrangers peuvent le visiter tous les jours.

Hospice des Ménages, rue de la Chaise, 28. Fondé en 1557 par la ville de Paris pour les épileptiques, les fous, etc. Il fut converti en 1801 en un hospice pour les ménages et les veufs. Pour que les deux époux puissent y être reçus, il faut que la femme ait 60 ans et le mari 70, et qu'ils aient demeuré plus de 20 ans ensemble. Les veufs doivent avoir 60 ans. Un couple paie à son entrée 1600 fr. s'il veut un cabinet particulier, ou 1000 fr. dans un dortoir. Ils doivent encore apporter un petit mobilier, qui devient dès-lors la propriété de l'hospice. On leur donne chaque jour une livre un quart de pain ; 3 fr. espèces, et une livre de viande non cuitte tous les 10 jours, et par an un double stère de bois et 2 voies de charbon. On les habille au dortoir, et non au préau; mais traités également gratis à l'infirmerie. Si les vieillards veulent se retirer chez leurs parens, on leur fait une pension de 150 fr. par an (682 lits) ; 262 dans les dortoirs, et 420 au préau. Desservi par les sœurs de la Charité. Les étrangers peuvent le visiter tous les jours.

Hospice des Orphelins, rue St.-Antoine, 124. Bâti en 1629. Sa première destination était pour des enfans trouvés; mais depuis 1792 il ne reçoit que les orphelins des deux sexes, de 2 à 12 ans, qui y trouvent des soins paternels tant pour leur santé que pour leur instruction ; plus tard l'administration les met en apprentissage, leur fournit un trousseau, les surveille encore pendant quelques années ainsi que leurs maîtres, et leur assure ainsi une existence : les garçons et les filles sont placés dans des bâtimens séparés et ne peuvent communiquer. Il n'est admis que 7 à 800 enfans dans cet établissement, nombre qui n'a jamais été en proportion avec la population de Paris.

Hospice de Larochefoucauld, près et hors la barrière d'Enfer. Fondé en 1702 pour des ecclésiastiques âgés et des officiers sans fortune. En 1702, converti en maison de retraite pour les employés des hospices et pour

les personnes âgées de plus de 60 ans. On y est admis en payant une pension de 200 ou 250 fr.; pour cette somme, l'administration des hospices s'engage à loger, nourrir, chauffer, habiller, et soigner, en santé ou en maladie, les personnes admises. On peut aussi traiter à forfait (150 lits). On voit cet établissement en s'adressant au portier.

Institution Ste.-Perrine, rue de Chaillot, 99. Fondée en 1801 par M. Duchayla. En 1806, convertie en hospice; placée sous la surveillance du conseil général des hospices, et destinée à recevoir des personnes des deux sexes âgées au moins de 60 ans, payant 660 fr. de pension ou bien un capital proportionné à leur âge. Desservie par les sœurs de la Sagesse.

Hospice St-Merry, cloître St.-Merry, fondé en 1783 par M. Vincent, curé de la paroisse; 12 lits.

Hôpital de Charenton pour les aliénés. Fondé en 1644 par Sébastien Leblanc, pour y soigner et renfermer les fous confiés aux soins des frères de la charité. Le gouvernement y établit, en 1797, 450 lits, dont il ne défraie que 60; les autres se paient depuis 650 jusqu'à 1,300 fr. On y traite les aliénés des deux sexes qu'on y reçoit tous les jours et à toute heure. Le public n'est admis que les dimanches, mardis et jeudis, de 9 h. du matin à 4 h. du soir.

Hôpital militaire du Val-de-Grâce, rue St.-Jacques, 277. Fondé par une abbaye de religieuses: des salles commodes et nombreuses peuvent contenir 1,500 malades. Les étrangers n'y entrent point. (Voyez la description des bâtimens, pag. 151.)

Hôpital militaire de Picpus, rue de ce nom, 19. Succursale, et institué sur les mêmes bases que celui du Val-de-Grâce.

Hospice d'Enghien, rue de Babylone, 12. Fondé en 1819 par la duchesse de Bourbon; appartenant maintenant à mademoiselle d'Orléans. (60 lits pour hommes, 40 pour femmes.) Desservi par les sœurs de la Charité.

Hospice Leprince, rue St-Dominique, 45. Fondé en 1819, d'après les dernières volontés de M. Leprince, et desservi par les sœurs de la Charité.

Hospice des Quinze-Vingts ou des Aveugles, rue de Charenton, 36. Fondé par St.-Louis, pour 300 aveugles, rue St.-Honoré, au coin de la rue St.-Nicaise. Louis XIV le transféra à l'hôtel des Mousquetaires noirs. Le nombre fut porté à 800, indépendamment des externes et pensionnaires payans. Les aveugles, au nombre de 300 y sont logés et reçoivent 24 sous par jour; ils confectionnent des ouvrages fort curieux. Ce magnifique établissement est sous la dépendance directe du grand-aumônier de France. On peut le visiter tous les jours.

Institution des jeunes Aveugles, rue St.-Victor, 68. Ce ne fut qu'en 1795 que l'Etat se chargea de ces infortunés, sous la direction de M. Haüy. En 1801 on les sépara des sourds-muets. En 1815 ils obtinrent une maison spéciale. Ils apprennent à lire, calculer, écrire; la géographie, l'histoire, les mathématiques, la musique, les langues, divers métiers qui leur donnent des moyens d'existance, tels que le tissage, le tricot, etc. Le 25 des mois, exercice public, auxquels ont est admis sur un billet du directeur. L'établissement ne reçoit d'élèves que de 10 à 14 ans, au nombre de 90, dont 30 filles. Ils n'y restent que 8 années. Les étrangers peuvent visiter cet établissement en s'adressant au portier, tous les jours, excepté le jeudi et le dimanche.

Bureaux de Charité. — Outre les hospices et hôpitaux, il y a dans chaque arrondissement un bureau de charité présidé par le maire et composé de ses adjoints, des curés de sa circonscription, des pasteurs des églises protestantes, de douze notables, nommés par le ministre de l'Intérieur, des commissaires de charité et d'un nombre de dames déterminé par le bureau. Un agent comptable est attaché à chacun d'eux. Les secours consistent en distributions hebdomadaires de pain, viande, soupes économiques, bois, habillemens, lits, médicamens, et visites de médecins, écoles gratuites pour les enfans, lait pour les mères-nourrices, 3 fr. par mois en argent aux septuagénaires et 6 fr. aux octogénaires et aux aveugles. Ces bureaux font entrer dans les hospices ou hôpitaux les personnes qui le méritent, et procurent de l'occupation à celles qui peuvent encore travailler.

Dépenses annuelles 1,500,000 fr., dont 10,000 fr. pour les soupes distribuées.

Les Bureaux sont établis :

1) Grande rue Verte, 22.
2) Rue Neuve-Saint-Roch, 9.
3) Place des Petits-Pères, 7.
4) Place du Chevalier-du-Guet.
5) Rue de la Lune, 14.
6) Rue Saint-Martin, 208.
7) Rue des Francs-Bourgeois, Marais, 21.
8) Rue de la Chaussée-des-Minimes, 4.
9) Rue Geoffroy-Lasnier, 25.
10) Rue de Varenne, 9.
11) Rue Saint-André-des-Arts, 49.
12) Rue Saint-Jacques, 262.

Société Philantropique. Fondée en 1780 ; a le roi pour chef et protecteur. Elle est formée de personnes charitables qui concourent au soulagement des pauvres. Souscription de 30 fr. par an. Distribue des soupes économiques, et donne des consultations gratuites au moyen de dispensaires établis : 2e arr. rue Gaillon, 19; 3e, 5e et 6e rue Neuve-St-Denis, 37; 7e et 8e rue St-Antoine, 143; 11e et 12e rue des Noyers, 37 ; 10e rue St Marguerite 34, 4e et 9e rue Baillet, 6. Ces dispensaires ont soigné en 1823 3,437 malades; la société a distribué dans la même année 70,066 fr. en secours, et depuis 1801 jusqu'en 1814 2,599,057. Chaque sonscripteur reçoit autant de centaines de bons pour soupes au légumes, ou de dispensaires qu'il a versé de fois 30 fr.

Secours mutuels. — Il y a Paris, dans chaque corps d'état, d s sociétés de secours mutuels qui dépendent de la société philantropique, sociétés dont la cotisation mensuelle est de 1 à 2 fr. suivant le réglement de l'association. Moyennant ce versement, la société est tenue à pourvoir aux besoins de tous ses membres dans le cas d'infirmités ou de maladies, et à leurs funérailles, s'ils décèdent. La plus ancienne de ces sociétés date de 1694. Il en existe en tout 164, qui réunissent 14,000 membres.

Maisons de santé. Ces maisons ne sont, pour bien

dire, que des hôpitaux d'un ordre supérieur où l'on est admis moyennant un prix proportionné au logement et au service qu'on désire. Elles offrent aux voyageurs éloignés de leur pays et de leurs familles des asiles consolans où ils trouvent les soins les plus délicats et l'assistance assidue des médecins les plus habiles. Des prisonniers pour délits politiques obtiennent d'y faire leur temps ; dans ce cas le propriétaire de la maison est responsable du prisonnier.

Les principales sont celles de MM. Dubois, faub. St.-Denis, 112. — Cartier, faub. Poissounière, 99. — Blanche, à Montmartre. — Presset, faub. St.-Antoine, 333. — Boiveau et Belmas, avenue de Marbeuf, 1. — Chevalier, rue de Picpus, 16. — Colombet de l'Isère, rue des Vieilles-Tuileries, 46. —Faultier, rue de Lourcine, 6. On traite les aliénés dans toutes ces maisons.

La maison de santé faub. St.-Denis, a été fondée en 1812 par M. Dubois, chirurgien célèbre ; contient 30 salles de 3 à 14 lits, où l'on peut recevoir 250 personnes.

Des appartemens séparés sont destinés aux personnes qui veulent être seules. On paie 2 fr. 50 cent. dans les salles de 12 à 14 têtes ; 3 fr. 50 cent. dans les pièces de 2 ou 3 têtes ; 5 fr. dans les chambres à feu pour les femmes, avec un seul lit, et 6 fr. pour celles des hommes. La quinzaine se paie d'avance. Si on reste plus de 15 jours, on doit renouveller deux jours à l'avance ; si le malade sort avant la fin de la 2e quinzaine, l'excédant est restitué. Dans le prix ci-dessus, sont compris le logement, la nourriture, le linge, le service, le traitement, les médicamens, les bains, etc.

Les condamnés pour délits politiques y sont admis. Sont exclus les galeux, les épileptiques, et les aliénés.

La maison Cartier, faub. Poissonnière, sous la surveillance de MM. le baron Dupuytren et Berthet, est établie sur les mêmes bases que celle de M. Dubois, —Elle possède des bains de toute espèce.

BOUILLON ET CONSOMMÉ SUR PLACE ET A DOMICILE.

Cet établissement, fondé en 1828, par M. *Van den Hof*, à l'instar de ceux qui existent en Hollande, a pour objet d'offrir à toute heure du jour, sur les points les plus fréquentés de la capitale, ou de faire porter à domi-

cile, *un véritable bouillon de ménage* extrait des meilleures viandes et préparé avec tous les soins et la propreté nécessaires pour en garantir la bonne qualité. On trouve aussi dans les dépôts du pain et du vin.

Les dépôts déjà ouverts sont situés :

Rue Feydeau, 11.—*Au pavillon du boulevard Bonne-Nouvelle, et rue Basse-Porte-Saint-Denis.* — *Rue du Monceau-Saint-Gervais*, 15. — *Rue Ste.-Avoye*, 57. — *Rue St.-Honoré*, 354. — *Rue de la Barillerie*, 20. — *Rue St.-Martin*, 231. — *Rue de Richelieu*, 13. — *Rue Pavée St-Sauveur*, 22. — *Rue St-Dominique*, 85. — *Rue du Coq-St.-Honoré*, 10. — *Rue Montmartre*, 182. — *Rue du Faubourg-Saint-Martin*, 123. — *Rue de la Harpe*, 125.

Le bouillon se paie 25 cent. la tasse et le consommé 40 cent. pris sur place.

Pour consommation du dehors, le bouillon 40 cent. le litre, le consommé 80 cent. La viande sans os, 60 cent. la livre.

A chacun des dépôts est joint un cabinet de lecture, dont la jouissance est gratuite pour les preneurs de bouillon à la tasse.

Le prix de la séance (pour les personnes qui ne prennent pas de bouillon), est de 2 sous, *sans augmentation pour le soir.*

Lecture d'un seul journal, *y compris ceux du soir*, 1 sou.

On trouve dans ces dépôts les principaux journaux du matin et du soir.

Le siège de l'administration est rue Basse-Porte-Saint-Denis.

PRISONS.

Comme toutes les institutions, les prisons se sont améliorées tant sous le rapport sanitaire que sous celui du traitement des condamnés, qui ne sont plus aujourd'hui obligés de subir, sans avoir le droit de se plaindre, les brutalités et les grossièretés des guichetiers ; l'aspect de ces établissemens est moins sinistre ; de notables changemens dans les bâtimens de diverses prisons en rendent le séjour beaucoup moins dangereux, et par conséquent plus supportable. M. Appert, qui rédige et

écrit un Journal des Prisons, fait tous ses efforts pour éclairer l'autorité sur les abus qui existent encore dans ces maisons. Espérons qu'il parviendra à ce but aussi noble que philantropique. — Toutes les prisons sont ouvertes du 1er avril au 1er octobre de 10 heures du matin à 5 heures du soir; et le reste de l'année de 10 à 3 heures. — Pour communiquer avec les détenus, il faut se procurer une permission, qui se délivre *gratis* à la préfecture de police, bureau des permissions, division des prisons, de 10 h. du matin à 4 h. du soir. Pour obtenir une permission pour voir un détenu pour dettes, il faut que le détenu lui-même en fasse la demande par écrit, avec cette pièce la personne se présente, et aussitôt on délivre la permission. Cette précaution a été prise pour ôter à l'incarcérateur tout moyen d'aller tourmenter de sa présence l'incarcéré; ce qui amenait toujouts avant cette mesure des scènes fâcheuses et souvent des rixes. On communique avec les détenus pour dettes dans leurs chambres, et l'on peut y boire, manger, jouer, etc., comme chez soi-même, jusqu'à la nuit. Les détenus pour délits politiques n'ont pas autant de liberté; on ne peut les voir qu'au parloir, à moins qu'on ne soit parent du détenu, et alors il faut avoir soin de faire spécifier sur la permission que c'est pour communiquer dans la chambre du prisonnier. On ne peut que causer dans les parloirs, et fort souvent en commun avec beaucoup de monde.

Les condamnés pour vols, etc., etc., ne peuvent être vus que les dimanches et jeudis, de 9 à 3 heures, dans un parloir qui est coupé en deux par deux grandes grilles de bois, au milieu desquelles il existe un passage assez large pour la circulation d'un homme. — Les enfans détenus par correction paternelle ne peuvent être vus qu'en présence de leurs surveillans.

Dépôt de la Préfecture de Police, à la Préfecture même. On y met pêle-mêle toutes les personnes arrêtées temporairement par la police; l'on doit en sortir promptement en recouvrant sa liberté ou en allant dans une autre prison. Le dépôt se divise en deux parts. La *salle Saint-Martin* pour ceux qui peuvent payer le logement et la nourriture. Un bâtiment à trois étages sert,

au premier, à recevoir les filles publiques; au second les prévenus, et au troisième ceux qui paraissent les moins coupables.

Sainte-Pélagie, rue de la Clef, 14. On y détient les prisonniers pour dettes; les prévenus ou condamnés pour délits politiques; quelques prévenus de vol, et les condamnés à un court emprisonnement. A la dette, il y a jeu de billard, café, cabinet littéraire, etc. — Les détenus pour délits politiques se promènent alternativement pendant certaines heures du jour, dans un jardin ou cour assez aéré.—Cette prison a reçu de notables améliorations par la construction d'un vaste corps de bâtiment. — Une nouvelle prison se construit pour recevoir les détenus pour dettes.

Celui qui fait arrêter une personne pour dettes est obligé de payer 1 fr. 10 cent. par jour pour alimenter son débiteur; ces alimens se paient par mois et d'avance. Si, le mois échu, on ne payait pas le suivant la veille, le détenu serait libéré envers son créancier, et il sortirait de prison sur-le-champ. Au bout de cinq ans de détention consécutive, la créance pour laquelle on était détenu est éteinte pour un Français. Il n'en est pas de même pour les étrangers, ils restent en prison toute leur vie s'ils ne peuvent payer.

Grande Force, rue du Roi-de-Sicile, 12. Cet hôtel a appartenu au roi de Sicile, puis au duc de La Force. En 1780, on en fit une prison. Elle se divise en huit cours sans communication entre elles. On n'y détient que des prévenus de délits ou de crimes. C'est une des plus vastes et des mieux distribuées de Paris. On y remarque, dans la chapelle, une descente de Jésus-Christ aux limbes, excellent tableau de Delorme.

Petite Force, rue Pavée, 22, contigüe à la Grande Force. C'est dans cette prison que sont détenues les filles publiques; elles y sont occupées à filer de la laine ou du coton.

Madelonnettes, rue des Fontaines du Temple, 16. Ci-devant couvent des filles de la Madeleine, aujourd'hui prison pour les femmes condamnées pour dettes ou pour délits, ainsi que pour quelques jeunes filles emprisonnées par correction paternelle.

Conciergerie, sous les voûtes du Palais de Justice, à droite du grand escalier, à 10 pieds au-dessous du niveau des rues voisines, ancienne prison du parlement, et aujourd'hui destinée à recevoir les individus mis en accusation et attendant le jugement de la cour d'assises. Le cachot où fut détenue Marie-Antoinette est transformé en chapelle expiatoire. La conciergerie a été assainie par diverses améliorations d'intérieur.

Saint-Lazare, faub. S.-Denis, 117. Cette prison fut, jusqu'à la fin du 16e siècle, un hospice de lépreux. Ce fléau ayant disparu, on fit don de l'établissement à S.-Vincent-de-Paul. Plus tard, les pères de la mission y firent détenir les jeunes gens débauchés et les poètes licencieux. Destinée à recevoir aujourd'hui les femmes condamnées à une prison perpétuelle ou temporaire : elles y sont occupées pour les soustraire à l'ennui et au désespoir, à des ouvrages propres à leur sexe, qu'elles exécutent avec une rare perfection. On leur prépare ainsi quelques ressources pour l'avenir, en les forçant à faire des économies dont elles recueillent le fruit en sortant de prison. Cette maison est une des mieux tenues de Paris.

Bicêtre, prison très-forte, destinée à recevoir les condamnés aux fers et à la détention, jusqu'au moment où ils doivent subir leur peine. Cette prison est au milieu de l'hospice de ce nom. (Voyez page 238.)

Montaigu (*prison militaire*), rue des Sept-Voies, 26. On y enferme les déserteurs ou les condamnés pour fautes graves, ainsi que les accusés. On y a établi une école lancastrienne.

Abbaye-Saint-Germain (*prison militaire*), rue et place Sainte-Marguerite. On y détient les prévenus de crimes de la compétence des conseils de guerre. Cette prison extrêment forte, est une de celles où furent exécutés les massacres des 2 et 3 septembre 1792; c'est là où furent enfermés Cazotte et Sombreuil, que leurs héroïques filles parvinrent à arracher aux assassins.

Maison de Refuge, rue des Grès, 11. On y détient les enfans condamnés pour crimes ou délits commis avant l'âge auquel la loi les soumet au Code pénal. On y a établi des ateliers, et rien n'est négligé pour tâcher de ramener à la vertu ces jeunes malheureux.

DÉPART DES COURRIERS
ET DIVISION DE LA FRANCE
EN DÉPARTEMENS,

Avec le nom des chefs-lieux, leur distance légale de Paris, la subdivision des départemens en arrondissemens, cantons et communes; leur population, étendue territoriale, productions en vignes et bois, la somme de leurs contributions directes, leur industrie et leur commerce, nombre de députés.

Ain. (*Bourges*, 432 kilomètres.) 5 arrondissemens, 35 cantons, 442 communes, 341,628 habitans, 584,822 arpens métriques, 60,374 hectares bois, 35,500 hectares vignes, 1,564,817 fr. contribut. directes, commerce eaux-de-vie de marc, 5 députés.

DÉPART. *Bourges*, lundi, mardi, vendredi. — *Bellay*, mar., ven., dim. — *Nantua*, lun., jeud., sam. — *Trévoux*, tous les jours.

Aisne. (*Laon*, 127 kil.) 5 arr., 37 cant., 848 comm., 489,460 hab., 753,137 arp. métr., 102,821 hect. bois, 9,552 hect. vignes, 3,346,836 fr. contr. dir., industrie agriculture, commerce farines et sangsues, 6 députés.

DÉPART. *Laon*, t. l. j. — *Château-Thierry*, t. l. j. — *Saint-Quentin*, t. l. j. — *Soissons*, t. l. j. — *Vervins*, lun., mer., ven.

Allier. (*Moulins*, 289 kil.) 4 arr., 26 cant., 347 comm., 285,302 hab., 580,997 arp. mét., 109,527 hect. bois, 15,243 hect. vignes, 1,080,093 fr. cont. direct., industrie engraissement des bœufs, commerce sangsues, 4 députés.

DÉPART. *Moulins*, mar., mer., jeu., sam., dim. — *Ganna*, mar., jeu., sam. — *Palisse*, mar., mer., jeu., sam., dim. — *Montluçon*, mar., jeu., sam.

Alpes (Basses-.) (*Digne*, 755 k.) 5 arr., 30 cant., 260 comm., 126,329 hab., 729,598 arp. mét., 60,964 hect. bois, 3,600 hect. vign., 758,542 fr. cont. dir., industrie mérinos et culture, comm. pruneaux et fromages de lait de chèvres et de brebis, 2 députés.

DÉPART. *Digne*, lun., mer., vend. — *Barcelonnette*, lun., mer., ven. — *Castellanne*, lun., mer., ven. —

Forcolquier, lun., mer., ven. — *Sistéron*, lun., mer., vendredi.

Alpes (**Hautes-**.) (*Gap*, 666 kil.) 3 arr., 24 cant., 189 comm., 125,329 hab., 545,293 arp. mét., 71,915 hect. bois, 5,850 hect. vignes, 603,832 fr. contr. direct., industrie troupeaux, comm. prod. minéraux, 2 députés.

DÉPART. *Gap*, lun., mer., ven.—*Briançon*, mar., jeu., sam. — *Embrun*, lun., mer., vend.

Ardêche. (*Privas*, 606 kil.) 3 arr., 31 cant., 328 comm., 328,419 hab., 548,423 arp. mét., 39,616 hect. bois, 14,929 hect. vignes, 1,152,579 fr. cont. direct., industrie papeterie et culture, commerce soie, vins et papiers d'impression, 4 députés.

DÉPART. *Privas*, t. l. j. — *Argentiere*, t. l. j. — *Tournon*, t. l. j.

Ardennes. (*Mézieres*, 234 kil.) 5 arr., 31 cant., 483 com., 281,624 hab., 506,835 arp. mét., 132,612 hect. bois, 1.960 hect. vignes, 1,796,010 fr. contr. direc., 4 députés.

DÉPART. *Mézieres*, t. l. j. — *Rhétel*, t. l. j. — *Rocroy*, t. l. j. -- *Sédan*, t. l. j. — *Vouziers*, lun., merc., sam.

Arriége. (*Foix*, 752 kil.) 3 arr., 29 cant., 337 comm., 247,932 hab., 568,964 arp. mét., 92,425 hect. bois, 8,843 hect. vignes, 822,284 fr. cont. dir., 3 députés.

DÉPART. *Foix*, merc., ven., dim. — *Pamiers*, merc., ven., dim. — *Saint-Girons*, mer., ven., dim.

Aube. (*Troyes*, 159 kil.) 5 arr., 26 cant., 450 comm., 243,762 habit., 605,025 arp. mét., 74,803 hect. bois, 22,586 hect. vignes, 2,146,875 fr. cont. dir., 4 députés.

DEPART. *Troyes*, t. l. j. — *Arcis-sur-Aube*, mar., jeu., dim. — *Bar-sur-Aube*, lun., mer., ven. — *Bar-sur-Seine*, mar., jeu., sam., dim.—*Nogent-sur-Seine*, t. l. j.

Aude. (*Carcassonne*, 765 kil.) 4 arr., 30 cant., 436 com., 265,961 habit., 631,683 arp. mét., 51,153 hect. bois, 36,064 hect. vignes, 2,237,331 fr. contributions direct., 5 députés.

DEPART. *Carcassonne*, mer., ven., dim. — *Castelnaudary*, mer., ven., dim. — *Limoux*, mer., ven., dim. — *Narbonne*, mar., mer., jeu., ven., sam., dim.

Aveyron. (*Rodez*, 672 kil.) 5 arr., 42 cant., 584 comm., 350,014 habit., 882,191 arp. mét., 49,036 hect. bois, 13,714 hect. vignes, 1,841,467 fr. cont. direct., 5 députés.

DEPART. *Rodez*, mar., jeu., sam. — *Espalion*, mar.,

jeu., sam. —*Milhau*, mar., jeu., sam. —*Saint-Afrique*, mar., jeu., sam. —*Villefranche*, mer., ven., dim.

Bouches-du-Rhône. (*Marseille*, 813 kil.) 3 arr., 22 can., 109 comm., 326,227 habit., 506,847 arp. mét., 51,275 hect. bois, 27,338 hect. vignes, 3,514,672 fr. cont. dir., 6 députés.

DEPART. *Marseille*, t. l. j. — *Aix*, t. l. j. — *Arles*, lun., mar., mer., jeu., ven., sam.

Calvados. (*Caen*, 263 kil.) 6 arr., 37 cant., 894 comm., 496,956 hab., 557,663 arp. mét., 38,042 hect. bois, 0 h. vignes, 4,913,134 fr. contr. direct., 7 députés.

DEPART. *Caen*, t. l. j.—*Bayeux*, t. l. j.—*Falaise*, lun., mer., ven., sam. — *Lisieux*, t. l. j. — *Pont-l'Evêque*, t. l. j. — *Vire*, mar., jeu., ven., dim.

Cantal. (*Aurillac*, 539 kil.) 4 arr., 23 cant., 263 comm., 264,013 hab., 542,037 arp. mét., 39,136 hect. bois, 230 hect. vignes, 1,364,631 fr. contribut. direc., 4 députés.

DEPART. *Aurillac*, merc., ven., dim.—*Mauriac*, mar., jeu., sam. — *Murat*, mar., jeu., sam. — *Saint-Flour*, mar., jeu., sam.

Charente. (*Angoulême*, 454 kil.) 5 arr., 29 cant., 452 comm., 323,653 hab., 588,243 arp. mét., 25,000 hect. bois, 66,500 hect. vignes, 2,287,584 fr. contrib. direct., 5 députés.

DEPART. *Angoulême*, lun., mar., jeu., sam. — *Barbezieux*, lun., mar., jeu., sam. — *Cognac*, mar., jeu., sam. — *Confolens*, mer., ven., dim. — *Ruffec*, lun., mar., jeu., sam.

Charente-Inférieure. (*La Rochelle*, 484 kil.) 6 arr., 39 cant., 490 comm., 424,147 hab., 608,050 arp. mét., 41,228 hect. bois, 98,600 hect. vig., 3,822,560 fr. cont. direct., 7 députés.

DEPART. *La Rochelle*, lun., mar., jeu., sam.—*Jonsac*, mar., jeu., sam.—*Marennes*, mar., jeu., sam.—*Rochefort*, lun., mar., jeu., sam. — *Saintes*, mar., jeu., sam., *St.-Jean-d'Angéli*, mar., jeu., sam.

Cher. (*Bourges*, 233 kil.) 3 arr., 29 cant., 302 comm., 257,589 habit., 701,661 arp. mét., 149,198 hect. bois, 20,000 hect. vignes, 1,317,433 fr. contributions direct., 4 députés.

DÉPART. *Bourges*, mar., mer., jeud., sam., dim. — *Saint-Amand*, mar., jeu., sam. — *Sancerre*, mar., jeu., dimanche.

Corrèze. (*Tulles*, 461 kil.) 3 arr., 29 cant., 295 comm., 295,440 habit., 575,600 arp. mét., 13,841 hect. bois, 20,000 hect. vignes, 1,076,437 fr. cont.direc., 4 députés.
DÉPART. *Tulles*, merc., ven., dim. — *Brives*, mer., ven., dim. — *Ussel*, mer., ven., dim.

Corse. (*Ajaccio*, 758 kil.) 5 arr., 60 cant., 351 comm., 185,081 habit., 980,510 arp. mét., 33,930 hect. bois, 10,458 hect. vignes, 271,611 fr. cont. direct., 2 députés.
DEPART. *Ajaccio*, mar. — *Bastia*, mar. — *Calvi*, mar. *Corte*, mar. — *Sartenne*, mar.

Côte-d'Or. (*Dijon*, 305 kil.) 4 arr., 36 cant., 727 comm., 367,143 habit., 876,960 arp. mét., 0 hect. bois, 59,651 hect. vignes, 3,448,723 fr. contrib. direct., 5 députés.
DEPART. *Dijon*, t. l. j.—*Baune*, lun., mar., mer., jeu., ven., sam.—*Nhâtillon-sur-Seine*, mar., jeu., sam., dim. —*Semur*, lun., mer., ven.

Côtes-du-Nord. (*St.-Brieux*, 446 kil.) 5 arr., 48 cant., 375 comm., 581,684 habit., 701,231 arp. mét., 32,213 hect. bois, 0 hect. vignes, 2,234,831 fr. contr. direct., 6 députés.
DEPART. *St-Brieux*, lun., merc., sam. — *Dinan*, lun., mer., sam. — *Guingamp*, lun., merc., sam. — *Lanion*, lun., mer., sam. — *Loudéac*, lun., mer., sam.

Creuse. (*Guéret*, 428 kil.) 4 arr., 25 cant., 290 comm., 253,932 habit., 532,234 arp. mét., 38,156 hect. bois, 0 hect. vignes, 894,127 fr. contrib. direct., 4 députés.
DEPART. *Guéret*, mar., jeu., sam. — *Aubusson*, mar., jeu., sam. — *Bourganeuf*, mar., jeu., sam. — *Boussac*, mar., jeu., sam.

Dordogne. (*Périgueux*, 472 kil.) 5 arr., 47 cant., 600 comm., 664,274 hab., 941,406 arp. mét., 69,549 hect. bois, 78,000 hect. vignes, 2,582,906 fr. contrib. direct., 7 députés.
DEPART. *Périgueux*, mer., ven., dim., — *Bergerac*, mer., ven., dim. — *Nantron*, mer., ven., dim. — *Ribérac*, mer., ven., dim. — *Sarlat*, mer., ven., dim.

Doubs. (*Besançon*, 396 kil.) 4 arr., 27 cant., 640 comm., 254,316 habit., 547,360 arp. mét.., 130,312 hect. bois, 8,500 hect. vignes, 1,673,518 fr. cont. direct., 7 députés.
DEPART. *Besançon*, t. l. j. — *Baume*, mar., jeu., dim. *Pontarlier*, mar., jeu., sam. — *Saint-Hippolyte*, mar., jeu., dim.

Drôme. (*Valence*, 560 kil.) 4 arr., 28 cant., 359 comm., 285,791 hab., 656,998 arp. mét., 92,355 hect. bois, 18,800 hect. vignes, 1,488,768 contr. direct., 4 députés.
DÉPART. *Valence*, t. l. j. — *Die*, mar., jeu., sam. — *Montélimar*, t. l. j. — *Nions*, mar., jeu., dim.

Eure. (*Evreux*, 104 kil.) 5 arr., 36 cant., 798 comm., 421,458 habit., 581,102 arp. mét., 129,227 hect. bois, 1,850 hect. vignes, 4,056,839 fr. cont. direc., 7 députés.
DÉPART. *Evreux*, t. l. j. — *Les Andelys*, t. l. j. — *Bernay*, t. l. j. — *Louviers*, t. l. j. — *Pont-Audemer*, t. l. j.

Eure-et-Loir. (*Chartres*, 90 kil.) 4 arr., 24 cant., 454 comm., 277,762 hab., 602752 arp. mét., 44,755 hect. bois, 7,000 hect. vig., 2,772,854 fr. cont. dir., 4 députés.
DÉPART. *Chartres*, t. l. j. — *Châteaudun*, t. l. j. — *Dreux*, lun., mar., merc., vend., sam., dim. — *Nogent-le-Rotrou*, lun., mar., jeu., sam.

Finistère. (*Quimper*, 623 kil.) 5 arr., 41 cant., 207 comm., 502,851 hab., 693,384 arp. mét., 13,980 hect. bois, 66,700 hect. vig., 2,095,431 fr. cont. dir., 6 députés.
DÉPART. *Quimper*, mar., jeu., sam. — *Brest*, lun., merc., jeu., sam. — *Château-Lin*, mar., jeu., sam. — *Morlaix*, lun., merc., sam. — *Quimperlé*, mar., jeu., sam.

Gard. (*Nîmes*, 702 kil.) 4 arr., 38 cant., 343 comm., 347,550 hab., 599,525 arp. mét., 127,355 hect. bois, 100,000 hect. vig., 2,462,960 fr. cont. dir., 5 députés.
DÉPART. *Nîmes*, mar., merc., jeu., vend., sam., dim. — *Alais*, mar., jeu., sam. — *Uzès*, mar., jeu., sam. — *Vigan*, mar., vend., dim.

Garonne (Haute). (*Toulouse*, 669 kil.) 4 arr., 39 cant., 606 comm., 417,316 hab., 671,901 arp. mét., 50,095 hect. bois, 57,300 hect. vig., 3,069,754 fr. cont. dir., 6 députés.
DÉPART. *Toulouse*, merc., vend., dim. — *Muret*, merc., vend., dim. — *Saint-Gaudens*, merc., vend., dim. — *Villefranche*, merc., vend., dim.

Gers. (*Auch*, 743 kil.) 5 arr., 29 cant., 519 comm., 307,601 hab., 651,908 arp. mét., 50,939 hect. bois, 74,000 hect. vig., 2,069,445 fr. cont. dir., 5 députés.
DÉPART. *Auch*, merc., vend., dim. — *Condom*, mar.,

jeu., sam. — *Lectoure*, mar., jeu., sam. — *Lombés*, merc., vend., dim. — *Mirande*, merc., vend., dim.

Gironde. (*Bordeaux*, 573. kil.) 6 arr., 48 cant., 542 communes, 538.151 hab., 1,024.027 arp. mét., 90,776 hect. bois, 130.000 hect. vig., 4.888.202 fr. cont. dir., 9 députés.

DEPART. *Bordeaux*, t. l. j. — *Bazas*, mar., jeu., sam. — *Blaye*, mar., jeu., sam. — *La Réole*, mar., jeu., sam. — *Lesparre*, mar., jeu., sam. — *Libourne*, merc., vend., dim.

Hérault. (*Montpellier*, 752 kil.) 4 arr., 36 cant., 333 comm., 339.578 hab., 623.899 arp. mét., 52.867 hect. bois, 75.000 hect. vig., 3.113,440 fr. contrib. dir., 6 députés.

DEPART. *Montpellier*, mar., merc., jeu., vend., sam., dim. — *Béziers*, mar., merc., jeud., vend., sam., dim. — *Lodève*, mar., jeu., sam. — *Saint-Pons*, mar., jeu., sam.

Ille-et-Vilaine. (*Rennes*, 346 kil.) 6 arr., 43 cant., 352 comm., 553.553 hab., 635.599 arp. mét., 43.256 hect. bois, 306 hect. vig., 2.553.401 fr. contrib. dir., 7 députés.

DEPART. *Rennes*, lun., merc., sam. — *Fougères*, lun., merc., sam. — *Montfort-sur-Meuse*, lun., merc., sam. — *Redon*, lun., merc., sam. — *St-Malo*, lun., merc., sam. — *Vitré*, lun., merc., sam.

Indre. (*Châteauroux*, 259 kil.) 4 arr., 23 cant., 251 comm., 237.628 hab., 701.661 arp. mét., 107.273 hect. bois, 14.000 hect. vig., 1,341,606 fr. contrib. dir., 4 députés.

DEPART. *Châteauroux*, merc., vend., dim. — *Le Blanc*, merc., vend., dim. — *Issoudun*, merc., vend., dim. — *La Châtre*, merc., vend., dim.

Indre-et-Loire. (*Tours*, 252 kil.) 3 arr. 24 cant., 287 comm., 290.160 hab., 643.219 arp. mét., 72.524 hect. bois, 36.000 hect. vig., 2.112.755 fr. contrib. dir., 4 députés.

DEPART. *Tours*, t. l. j. — *Chinon*, merc., vend., dim. *Loches*, merc., vend., dim.

Isère. (*Grenoble*, 568 kil.) 4 arr., 45 cant., 557 comm., 513.275 hab., 831.661 arp. mét., 149.414 hect. bois,

22.000 hect. vig., 2.664.844 fr. contrib. dir., 7 députés.

DEPART. *Grenoble*, t. l. j. — *La Tour-du-Pin*, t. l. j. — *St-Marcellin*, lun., merc., vend. — *Vienne*, t. l. j.

Jura. (*Lons-le-Saulnier*, 411 kil.) 4 arr., 32 cant., 596 comm., 309.956 hab., 503.304 arp. mét., 140.959 hect. bois, 16.060 hect. vig., 1.694.348 fr. cont. dir., 4 députés.

DEPART. *Lons-le-Saulnier*, mar., jeu., sam., dim. — *Dôle*, mar., jeu., sam., dim. — *Poligny*, mar., jeu., sam., dim. — *St-Claude*, mar., jeu., sam.

Landes. (*Mont-de-Marsan*, 702 kil.) 3 arr., 28 cant., 352 comm., 265.306 hab., 909.289 arp. mét., 160.923 hect. bois, 19.500 hect. vig., 996.446 fr. contrib. dir., 3 députés.

DEPART. *Mont-de-Marsan*, mar., jeu., sam. — *Dax*, mar., jeu., sam. — *St-Séver*, mar., jeu., sam.

Loir-et-Cher. (*Blois*, 181 kil.) 3 arr., 24 cant., 300 comm. 230.666 hab., 639.666 arp. mét., 70.801 hect. bois, 28.000 hect. vig., 1.741.281 fr. contrib. dir., 3 députés.

DEPART. *Blois*, t. l. j. — *Romorantin*, merc., vend., dim. — *Vendôme*, t. l. j.

Loire. (*Montbrison*, 443 kil.) 3 arr., 28 cant., 326 comm., 368.306 hab., 462.236 arp. mét., 38.746 hect. bois, 13.000 hect. vig., 2.00.975 fr. cont. dir., 5 députés.

DEPART. *Montbrison*, mar., jeu., sam. — *Rouanne*, mar., jeu., sam., dim. — *St-Etienne*, t. l. j.

Loire (Haute). (*Le Puy*, 505 kil.) 3 arr., 28 cant., 272 comm., 285.673 hab., 498.406 arp. mét., 34.061 hect. bois, 4.000 hect. vig., 1.254,400 fr. contrib. dir., 3 députés.

DEPART. *Le Puy*, mar., jeu., sam. — *Brioude*, mar., jeu., sam. — *Yssengeaux*, mar., jeu., sam.

Loire-Inférieure. (*Nantes*, 389 kil.) 5 arr., 45 cant., 208 comm., 457.090 hab., 706.285 arp. mét., 38.376 hect. bois, 45.000 hect. vig., 2,563,180 fr. cont. dir., 7 députés.

DEPART. *Nantes*, t. l. j. — *Ancenis*, t. l. j. — *Châteaubriant*, lun., merc., sam. — *Paimbœuf*, mar., jeu., sam. — *Savenay*, mar., jeu., sam.

Loiret. (*Orléans*, 123 kil.) 4 arr., 30 cant., 358 comm.,

294.228 habi. 705.138 arp. mét., 95.444 hect. bois, 39.000 hect. vig. 2.744,348 fr. cont. dir., 5 députés.

DEPART. *Orléans*, t. l. j. — *Gien*, mar., jeu., sam., dim. — *Montargis*, mar., jeu., sam., dim. — *Pithiviers*, mar., jeu., sam.

Lot. (*Cahors*, 558 kil.) 5 arr., 29 c., 319 comm., 290.515 hab., 524.399 arp. mét., 25.500 hect. bois, 47.000 hect. vig., 1.470.448 fr. cont. dir., 5 députés.

DEPART. *Cahors*, merc., vend., dim. — *Figeac*, merc., vend., dim. — *Gourdon*, merc., vend., dim.

Lot-et-Garonne. (*Agen*, 714 kil.) 4 arr., 35 cant., 288 comm., 336.888 hab., 479.657 arp. mét., 29.029 hect. bois, 60.000 hect. vig., 2.623.582 fr. cont. dir., 5 députés.

DEPART. *Agen*, mar., jeu., sam. — *Marmande*, mar., jeu., sam. — *Nérac*, mar., jeu., sam. — *Villeneuve-d'Agen*, mar., jeu., sam.

Lozère. (*Mende*, 566 kil.) 3 arr., 24 cant., 191 comm., 138.778 hab., 509.543 arp. mét., 50.202 hect. bois, 0 hect. vig., 707.288 fr. cont. dir., 3 députés.

DEPART. *Mende*, mar., jeu., sam. — *Florac*, mar., jeu., sam. — *Marvejols*, mar., jeu., sam.

Maine-et-Loire. (*Angers*, 300 kil.) 4 arr. 34 cant., 356 comm., 458.674 hab., 719.880 arp. mét., 45.724 hect. bois, 35.000 hect. vig., 3.140.980 fr. cont. dir., 7 députés.

DEPART. *Angers*, t. l. j. — *Baugé*, mar., merc., jeu., vend., sam., dim. — *Baupréau*, lun., jeu., sam. — *Saumur*, merc., vend., dim. — *Ségré*, mar., jeu., sam.

Manche. (*St.-Lô*, 326 kil.) 6 arr., 48 cant., 779 com., 613,106 hab., 602,981 arp. met., 16,260 hect. bois, 0 hec. vign., 4,118,506 fr. contr. dir., 8 députés.

DÉPART. *Saint-Lô*, t. l. j. — *Avranches*, mard., vend., dim. — *Cherbourg*, t. l. j. — *Coutances*, lund., jeud., sam. — *Mortain*, mard., vend., dim. — *Valognes*, t. l. j.

Marne. (*Châlons*, 164 kil.) 5 arr., 32 cant., 693 comm. 325,045 hab., 810,789 arp. mét., 82, 514 hect. bois, 20,600 hect. vig., 2,744,873 fr. contr. dir., 6 députés.

DÉPART. *Châlons*, t. l. j. — *Épernay*, t. l. j. — *Reims*, t. l. j. — *Sainte-Ménéhould*, t. l. j. — *Vitry-sur-Marne*, mar. jeu. sam.

Marne(Haute). (*Chaumont*, 274 kil.) 5 arr., 28 cant., 552 comm., 246,813 hab., 612,899 arp. mét., 222,190 hect. bois, 17,600 hect. vig., 1,886,401 fr. cont. dir. 4 députés.

DÉPART. *Chaumont*, lun., mer., ven. — *Langres*, lun., mer., ven. — *Vassi*, lun., mar., mer., jeu., ven., sam.

Mayenne. (*Laval*, 281 kil.) 3 arr., 27 cant., 288 comm., 254, 138 hab., 518,127 arp. mét., 31,729 hect. bois, 590 hect. vig., 1,959,726 fr. cont. dir. 5 députés.

DÉPART. *Laval*, lun., mer., sam. — *Château-Gontier* mar., jeu., sam. — *Mayenne*, lun., mer., sam.

Meurthe. (*Nancy*, 334 kil. 5 arr., 29 cant., 714 comm., 403,948 habit., 557,274 arp. métr., 183,043 hect. bois, 13,500 hect. vig., 2,340,627 fr. contribut. dir. 6 députés.

DEPART. *Nancy*, t. l. j. — *Château-Salins*, lun., mer., ven., dim.—*Lunéville*, mar., jeu., sam.—*Sarrebourg*, t. l. j. — *Toul*, mar., jeu., sam.

Meuse. (*Bar-le-Duc*, 251 kil.) 4 arr., 28 cant., 589 com., 321,279 habit., 604,634 arp. mét., 181,000 hect. bois, 13,100 hect vig., 2,044,827 fr. contribut. dir. 4 députés.

DÉPART. *Bar-sur-Ornain*, mar., jeu., sam., dim. — *Commercy*, mar., jeu., sam. — *Montmédy*, mar., jeu., dim. — *Verdun* t. l. j.

Morbihan (*Vannes*, 500 hil.) 4 arr., 57 cant., 227 comm., 425,413 hab., 712,587 arp. mét., 13,588 hect. bois, 585 hect. vig., 1,935,983 fr. cont. dir. 6 députés.

DÉPART. *Vannes*, lun., mar., mer., jeu., sam.—*Pontivy*, lun., mer., sam.—*Lorient*, mar., jeu., sam.—*Ploermel*, lun., mer., sam.

Moselle. (*Metz*, 300 kil.) 4 arr., 27 cant., 371 comm., 404,155 hab., 572,133 arp. mét. 132,065 hect. bois, 4,500 hect. vig., 2,286,750 contributions dir. 6 députés.

DÉPART. *Metz*, t. l. j.—*Briey*, lun., mer., ven. — *Sarreguemines*, mar., jeu., dim. — *Thionville*, lun., mer., ven., dim.

Nièvre. (*Nevers*, 236 kil.) 4 arr., 25 cant., 326 comm., 256,777 hab., 681,809 arp. mét., 184,279 hect. bois, 15,000 hect. vig., 1,579,389 fr. contribut. dir. 4 députés.

DÉPART. *Nevers*, mar., jeu., sam., dim. — *Château-Chinon*, lun., mer., ven. — *Clamecy*, lun., mer., ven. —*Cosne*, mar., jeu., sam., dim.

Nord. (*Lille*, 236 kil.) 7 arr., 60 cant., 658 comm., 962,648 hab., 559,993 arp. mét., 57,831 hect. bois,

0 hectar. vign., 4,943,791 fr. contribut. dir. 12 députés.
DÉPART. *Lille*, t. l. j. — *Avesne*, t. l. j. —*Cambray*, t. l. j. — *Douai*, t. l. j. — *Dunkerque*, t. l. j. — *Hazebrouck*, t. l. j.

Oise. (*Beauvais*, 88 hil.) 4 arr., 35 cant., 629 comm., 354,935 habit., 608,250 arp. mét., 88,553 hect. bois, 3,500 hect. vig., 3,594,558 fr. contribut. dir. 5 députés.
DEPART. *Beauvais*, t. l. j. — *Clermont*, t. l. j. — *Compiègne*, t. l. j. — *Senlis*, t. l. j.

Orne. (*Alençon*, 181 kil.) 4 arr., 36 cant., 597 comm., 434,379 hab., 561,053 arp. mét., 59,317 hect. bois, 0 hect. vig., 2,911,987 fr. cont. dir. 7 députés.
DEPART. *Alençon*, t. l. j.—*Argentan*, lun., mer., sam. — *Dontfront*, lun., mer., sam. —*Mortagne*, lun., mer., sam.

Pas-de-Calais. (*Arras*, 193 kil.) 6 arr., 43 cant., 904 com., 642,969 hab., 669,624 arp. mét., 46,047 hect. bois, 0 hect. vig., 2,391,068 fr. cont. dir. 8 députés.
DEPART. *Arras*, t. l. j. — *Béthune*, t. l. j. — *Boulogne*, t. l. j. — *Montreuil*, t. l. j. —*Saint-Omer*, t. l. j. — *Saint-Pol*, t. l. j.

Puy-de-Dôme. (*Clermont-Ferrand*, 384 kil.) 5 arr., 50 cant., 440 comm., 526,872 hab., 809,933 arp. mét., 58,026 hect. bois, 22,000 hect vig., 1,289,297 fr. cont. dir. 7 députés.
DEPART. *Clermont-Ferrand*, mar., jeu., sam.—*Ambert*, mar., jeu., sam. — *Issoire*, mar., jeu., sam. — *Riom*, jeu., sam. — *Thiers*, mar., jeu., sam.

Pyrénées (**Basses**.) (*Pau*, 781 kil.) 5 arr., 40 cant., 660 comm., 412,469 hab., 763,990 arp. mét., 138,881 hect. bois, 11,000 hect. vig. 757,499 fr. cont. dir. 5 députés.
DÉPART. *Pau*, mar., jeu., sam.—*Bayonne*, mar., jeu., sam., dim.—*Mauléon* mar., jeu., sam.—*Oléron*, mar., jeu., sam. — *Orthès*, mer., ven., dim.

Pyrénées (**Hautes**.) *Tarbes*, 815 kil.) 3 arr., 26 cant., 499 comm., 222,089 hab. 463,000 arp. mét., 89,658 hect. bois, 11,000 hect. vig., 757,499 fr. cont. dir. 3 députés.
DEPART. *Tarbes*, mer., ven., dim. — *Argelès*, mer., ven., dim. — *Bagnères*, mer., ven., dim.

Pyrénées-Orientales. (*Perpignan*, 888 kil.) 3 arr., 17 cant., 244 comm., 151,372 hab., 411,376 arp. mét.,

153,697 hect. bois, 35,500 hect. vig., 871,259 fr. cont., dir. 5 députés.
DEPART. *Perpignan*, mar., mer., jeu., ven., sam., dim. —*Ceret*, mer., ven., dim. — *Prades*, mer., ven., dim.
Rhin (Bas.) (*Strasbourg*, 464 kil.) 4 arr., 33 cant., 544 comm., 535,767 hab., 417,500 arp. mét., 153,697 hect. bois, 14.590 hect. vig., 2,814,328 fr. cont. dir. 6 députés.
DEPART. *Strasbourg*, t. l. j. — *Saverne*, t. l. j. —*Schelestat*, t. l. j. — *Wissembourg*, mar., jeu., sam.
Rhin (Haut.) *Colmar*, 482 kil.) 3 arr., 29 cant., 495 comm., 408,741 hab., 384,373 arp. mét., 141,717 hect. bois, 1,500 hect. vig. 2,162.905 fr. cont. dir. 5 députés.
DEPART. *Colmar*, mar., mer., jeu., ven., sam. — *Altkirh*, lun., mer., ven. — *Béfort*, lun., mer., ven.
Rhône. (*Lyon*, 466, kil.) 2 arr., 25 cant., 254 comm., 416,575 habit., 291,425 arp. mét., 11,862 hect. bois, hect. vig., 3,905,948 fr. cont. dir. 5 députés.
DEPART. *Lyon*, t. l. j. — *Villefranche*, lun. mer. ven.
Saône (Haute.) (*Vesoul*, 354 kil.) 3 arr., 28 cant., 571 comm., 327,641 hab., 515,000 arp. mét., 155,837 hect. bois, 12,600 hect. vig., 1,910,548 fr. cont. dir. 4 députés.
DEPART. *Vesoul*, lun., mer., ven. — *Gray*, lun., mar., mer., jeu., ven., sam., — *Lure*, lun., mer., ven.
Saône-et-Loire. (*Mâcon*, 399 kil.) 5 arr., 48 cant., 571 comm., 515,776 hab., 757,098 arp. mét., 119,53 hect. bois, 28,000 hect. vig. 3.350,779 fr. cont. dir. 7 députés.
DEPART. *Mâcon* lun., mer., ven. — *Autun*, lun.. mer., ven. — *Châlons*, lun., mar., mer., jeud., ven., sam. — *Charolles*, lun., mer., ven. — *Louhans*, lun., mer., ven.
Sarthe. (*Le Mans*, 211 kil.) 6 arr., 32 cant., 413 comm., 447,524 hab., 639,553 arp. mét., 47,672 hect. bois, 10.350 hec. vig. 2,569,254 fr. contribut. dir. 7 députés.
DEPART. *Le Mans*, lun., mar., mer., jeu., sam. — *La Flèche*, lun., mar., jeu., sam. — *Mamers*, lun., mer., ven. — *Saint-Calais*, mar., jeu., sam.
Seine. (*Paris.*) 12 arr., 20 cant., 79 comm., 1,013,373 hab., 47,298 arp. mét., 4,062 hect. bois, 4,800 hect. vig., 23,884,166 fr. cont. dir. 14 députés.
DEPART. *Paris*... — *S-Denis*, t. l. j. — *Sceaux*, t. l. j.
Seine-et-Marne. (*Melun*, 46 kil.) 5 arr., 29 cant., 556

comm., 318, 209 hab., 601,005 arp. mét., 73,287 hect. bois, 16,517 hect. vig., 3,730,039 fr. cont. dir. 5 députés.

DEPART. *Melun* t. l. j. — *Coulommiers*, t. l. j. — *Fontainebleau*, t. l. j. — *Meaux*, t. l. j. — *Provins*, t. l. j.

Seine-et-Oise. (*Versailles*, 21 kil.) 6 arr., 36 cant., 692 comm., 440,871 hab., 549,936 arp. mét., 72,521 hect. bois, 20,000 hect. vig., 4,801,456 fr. cont. dir. 7 députés.

DÉPART. *Versailles*, t. l. j. deux fois. — *Corbeil*, t. l. j. *Étampes*, t. l. j. — *Mantes-sur-Seine*, t. l. j. — *Pontoise*, t. l. j. — *Rambouillet*, t. l. j.

Seine-Inférieure. (*Rouen*, 137 kil.) 5 arr., 50 cant., 777 comm., 687,995 hab., 595,439 arp. mét., 73,441 hect. bois, 0 hect. vig., 7,424,496 fr. cont. dir., 11 députés.

DÉPART. *Rouen*, t. l. j. — *Dieppe*, t. l. j. — *Le Hâvre*, t. l. j. — *Neufchâtel*, t. l. j. — *Yvetot*. t. l. j.

Sèvres (Deux). (*Niort*, 416 kil.) 4 arr., 31 cant., 364 comm., 288,260 hab., 585,273 arp. mét., 39,352 hect. bois, 20,000 hect. vig., 1,743,200 fr. cont. dir., 4 députés.

DÉPART. *Niort*, lun., mar., jeu., sam. — *Bressuire*, merc., vend., dim. — *Melle*, mar., jeu., sam. — *Parthenay*, mar., jeu., sam.

Somme. (*Amiens*, 128 kil.) 5 arr., 41 cant., 839 comm., 526,284 hab., 604,456 arp. mét., 55,107 hect. bois, 34 hect. vig., 4,152,702 fr. cont. dir., 7 députés.

DÉPART. *Amiens*, t. l. j.— *Abbeville*, t. l. j.— *Doulens*, t. l. j. — *Montdidier*, t. l. j. — *Péronne*, t. l. j.

Tarn. (*Albi*, 657 kil.) 4 arr., 35 cant., 338 comm., 327,655 hab., 573,386 arp. mét., 39,449 hect. bois, 23,000 hect. vig., 2,085,851 fr. cont. dir., 5 députés.

DÉPART. *Albi*, merc., vend., dim. — *Castres*, merc., vend., dim. — *Gaillac*, merc., vend., dim. — *Lavaur*, merc. vend., dim.

Tarn-et-Garonne. (*Montauban*, 700 kil.) 3 arr., 24 cant., 193 comm., 241,586 hab., 358,765 arp. mét., 47,859 hect. bois, 20,000 hect. vig., 1,999,013 fr. cont. dir., 4 députés.

DÉPART. *Montauban*, merc., dim., — *Castel-Sarrasin*, mar., jeu., sam. — *Moissac*, mar., jeu., sam.

Var. (*Draguignan*, 890 kil.) 4 arr., 35 cant., 208 comm., 311,512 hab., 729,627 arp. mét., 122,462 hect. bois, 42,000 hect. vig., 2,006,252 fr. cont. dir., 5 députés.

DÉPART. *Draguignan*, lun., merc., sam. — *Brignoles*, lun., merc., sam. — *Grasse*, lun., merc., sam. — *Toulon*, t. l. j.

Vaucluse. (*Avignon*, 707 kil.) 4 arr., 22 cant., 150 comm., 233,048 hab., 330,984 arp. mét., 51,164 hect. bois, 45,000 hect. vig., 1,267,594 fr. cont. dir., 4 députés.

DÉPART. *Avignon*, t. l. j. — *Apt*, mar., jeu., sam. — *Carpentras*, t. l. j. — *Orange*, t. l. j.

Vendée. (*Bourbon-Vendée*, 447 kil.) 3 arr., 30 cant., 316 comm., 330,667 hab., 675,458 arp. mét., 21,933 hect. bois, 16,000 hect. vig., 1,740,224 fr. cont. dir. 5 députés.

DEPART. *Bourbon-Vendée*, mar., merc., jeu., vend., sam., dim. — *Fontenay*, mar., jeu., sam. — *Olonne*, mard. jeu., sam.

Vienne. (*Poitiers*, 349 kil.) 5 arr., 31 cant., 309 communes, 267,670 hab., 691,012 arp. mét., 93,088 hect. bois, 33,000 hect. vig., 1,543,525 fr. cont. dir., 5 députés.

DEPART. *Poitiers*, lun., mar., jeu., sam. — *Châtellerault*, lun., mar., jeu., sam. — *Civray*, mar., jeu., sam. — *Loudun*, merc., vend., dim. — *Montmorillon*, mar., jeu., sam.

Vienne (Haute). (*Limoges*, 380 kil.) 4 arr., 23 cant., 221 comm., 276,351 hab., 572,952 arp. mét., 22,085 hect. bois, 2,970 hect. vig., 1,227,224 fr. cont. dir., 5 députés.

DEPART. *Limoges*, merc., vend., dim.—*Bellac*, merc., jeu., sam. — *Rochechouart*, mar., jeu., sam. — *Saint-Yriez*, merc., vend. dim.

Vosges. (*Epinal*, 381 kil.) 5 arr., 30 cant., 549 comm., 379,839 hab., 498,917 arp. mét., 221,971 hect. bois, 4,000 hect vig., 1,576,275 fr. contr. dir., 5 députés.

DEPART. *Epinal*, mar., jeu., sam. — *Mirecourt*, mar., jeu., sam. — *Neufchâteau*, lun., merc., vend. — *Remiremont*, mar., jeu., sam. — *St-Dié*, mar., jeu., sam.

Yonne. (*Auxerre*, 168 kil.) 5 arr., 37 cant., 479 comm., 342,116 hab., 720,372 arp. mét., 159,172 hect. bois, 36,000 hect. vig., 2,389,166 fr. cont. dir., 5 députés.

DEPART. *Auxerre*, lun., merc., vend. — *Avallon*, lun., merc., vend. — *Sens*, lun., merc., vend. — *Tonnerre*, lun., merc., vend.

COURS ET TRIBUNAUX.

Cour de Cassation, au palais de justice, ancienne salle de la grand'chambre. Se compose d'un premier président, 3 présidens, 45 conseillers, 1 procureur général, 4 avocats généraux et 1 greffier. Elle casse les arrêts et jugemens pour violation de formes ou fausses applications des lois, et renvoie les parties devant une autre cour. Composée de 3 sections : celle des *Requêtes*, qui tient ses audiences les mardi, mercredi et jeudi ; *la Section Civile*, qui tient ses audiences les lundi, mardi et mercredi ; *la section Criminelle* tient ses audiences jeudi, vendredi, samedi.—Vacances du 1er au 31 octobre, pour les sections civile, et des requêtes. Soixante avocats seulement ont le droit de plaider devant cette cour et aux conseils du roi.

Cour des comptes, cour de la Ste-Chapelle, au palais de justice. Composée d'un premier président, de 3 présidens, 18 maîtres des comptes, 80 référendaires, et un procureur général; reçoit les sermens des receveurs et payeurs généraux, des comptables du trésor, et des communes ; elle juge aussi leurs comptes. Divisée en 3 chambres ; la 1re juge les comptes relatifs *aux recettes publiques*, les jeudi, vendredi, samedi. La 2e juge les comptes relatifs *aux dépenses publiques*, les lundi, mardi, et mercredi. La 3e juge les *comptes de recettes et dépenses des communes*, les mardi, mercredi et jeudi. Séance à 9 heures, le greffe est ouvert tous les jours, de 2 à 4 heures. Vacances du 1er septembre au 1er novembre.

Cour royale, au palais de justice, ancien local de la cour des aides et de la chancellerie du palais. Se compose d'un premier président, 5 présidens, 50 conseillers titulaires, 12 conseillers-auditeurs, un procureur général, 4 avocats-généraux, 11 substituts et un greffier en chef. — Cinq chambres : 3 civiles, une d'appel de police correctionnelle, une d'accusation. Le président des cours d'assises du ressort, et le président et les juges des assises de Paris en sont tirés. Audiences civiles ordinaires : première chambre lundi, mardi, samedi à 9 heures, et les vendredis à midi; 2e, lundi et mardi à midi, mercredi et jeudi à 9 heures ; 3e, mer-

credi et jeudi à midi, vendredi et samedi à 9 heures. Audiences solennelles des deux chambres les lundis et samedis à midi depuis le 1er lundi de décembre jusqu'au 15 août. La 1re chambre civile et celle des appels de police correctionnelle tiennent des audiences extraordinaires pour les délits de la presse. Chambre d'accusation, mardi et vendredi. Appels de police correctionnelle, une session par mois aux jours fixés par le président. Cours d'assises, chaque jour à 9 h. jusqu'à l'épuisement des rôles. Vacances du 1er septembre au 1er novembre. Une chambre des vacations juge les affaires urgentes. Les chambres de mise en accusation et d'appel de police correctionnelle et les cours d'assisses n'ont point de vacances. Ressort : Aube, Eure-et-Loir, Marne, Seine, Seine-et-Oise.

Avocats. Un grand nombre d'avocats ont le droit de plaider devant cette cour et les tribunaux qui en ressortent. Ils donnent des consultations gratuites aux indigens les mardis, de 2 à 4 heures, dans leur bibliothèque au palais de justice.

Avoués. 60 Avoués seulement, ont le droit de parler devant la cour royale ; leur chambre de discipline se réunit les mardi et vendredi à midi ; en vacation le jeudi.

Tribunal de première Instance, au palais de justice. Un président, 7 vice-présidens, 34 juges : 12 d'instruction, 14 suppléants, un procureur du Roi, 15 substituts, un greffier en chef, 22 greffiers assermentés. 7 chambres dont 4 en matières civiles, parmi lesquelles la première où siège le président, connaît des interdictions. Les deux autres (sixième et septième) jugent en police correctionnelle. Audiences tous les jours, excepté les jeudis et dimanches. Première, à 10 h. ; deuxième à 10 et 1/2 ; troisième, à 11 ; quatrième, à 11 et 1/2 ; cinquième, à midi ; sixième, à 10 h. ; septième, à 11 h. La 1er connaît des saisies immobilières les jeudis après l'audience ; un de ses juges tient l'audience des criées les mercredi et samedi ; les référés sont tenus par le président les mardi, mercredi, vendredi et samedi à midi. Vacations pour les chambres civiles, du 1er septembre et 1er novembre. Greffe ouvert de 9 h. du matin 4 du soir.

Avoués. Au nombre de 150, qui ont seuls le droit d'y suivre les procès et demandes de toute nature. Leur chambre de discipline tient ses séances les jeudis, de midi à 4 h., au Palais.

Huissiers. Au nombre de 172, qui exploitent près de tous les tribunaux de Paris.

Notaires. Au nombre 114; rédigent les transactions entre particuliers, et les revêtissent d'un caractère public et authentique, reçoivent les testamens, font les inventaires et délivrent des certificats de vie. Leur chambre de discipline s'assemble place du Châtelet, n° 2, les jeudis à 8 h. du soir. Ils y font aussi, les mardis à midi, les ventes d'immeubles sur enchères.

Commissaires priseurs. Au nombre de 80, qui ont seuls le droit de faire les prisées des meubles et la vente aux enchères des effets mobiliers. Leur chambre de discipline s'assemble les dimanches, à 10 h. m. et jeudis à 6 h. s., rue J.-J. Rousseau, 3.

Tribunal de commerce, palais de la Bourse. Composé d'un président, de 8 juges et de 16 suppléans, pris parmi les commerçans les plus notables; élus par ces mêmes commerçans et confirmés par le roi. Ce tribunal connaît entre les négocians, marchands et banquiers, de leurs transactions; entre toutes personnes de contestations relatives aux actes de commerce, de celle des marchands contre leurs commis et serviteurs, pour les faits seulement de leur trafic; des billets faits par tous les comptables de deniers publics et des faillites. Juge en dernier ressort jusqu'à 1000 fr. de capital. — Audiences mardi, jeudi, vendredi à 10 h., pour l'appel des causes et des affaires sommaires; lundi et mercredi à 11 h. pour les causes mises au grand rôle et pour les plaidoiries.

Gardes du commerce. Au nombre de 10, qui seuls peuvent mettre à exécution, à Paris, les contraintes par corps prononcées par le tribunal de commerce. Bureau rue St.-Merry, 3. Ouvert tous les jours de 9 h. du matin à 3 h. soir, et de 6 à 9 h. soir.

Tribunal de police municipale ou de simple police. (Voyez p. 174.)

Tribunaux de paix. (Voyez p. 174.)

Receveurs chargés du Visa du timbre des effets de commerce dans Paris.

Taillet, rue des Juifs, n. 13, au Marais.
Maloin, rue de Verneuil, n. 27.
Labouret, rue St.-Joseph, n. 6.
Mainville Beaüjeu, ibid.

Receveurs des Droits d'enregistrement des actes sous Signatures privées.

Rue St.-Joseph, n. 6.
Quai de la Cité, n. 29.
Rue du Four-St.-Ger., n. 37.

Bureaux de papier timbré.

Pour le timbre extraordinaire, rue de la Paix, n. 3.

1) Rue Daras, 3.
Faubourg St.-Honoré, 2.
Rue St.-Honoré, 241.
Passage Sandrié, 6.
2) Rue des Moineaux, 10.
Marché St-Honoré, 28.
Rue Bergère, 7 *bis*.
Rue de Grammont, 23.
Faub. Montmartre, 75.
Rue de Valois, 39.
3) Rue Montmartre, 68.
Rue Montmartre, 154.
Rue du Mail, 5.
Rue de l'Echiquier, 25.
4) Rue de Béthisy, 21.
Rue Courtalon, 2.
Quai de la Mégisserie, 26.
5) Rue de Lancry, 27.
Rue Poisonnière, 26.
Rue du Petit-Carreau, 36.
Faub.-St.-Denis, 11.
6) Rue de la Vieille Monnaie, 5.
Rue Bourg-l'Abbé, 31.
Rue Saintonge, 34.
7) Rue Poterie-des-Arcis, 20
Rue Beaubourg, 21.
Rue Michel-le-Comte, 32.
8) Rue St.-Anastase, 8.
Rue de Charenton, 4.
9) Rue des Prêtres-Saint-Paul, 22.
Ile St.-Louis, rue Regrattier, 10.
Rue St.-Christophe, 8.
Rue du Haut-Moulin, 9.
10) Rue de Beaune, 19.
Rue de l'Université, 6.
Rue de Sèvres, 70.
Rue des Petits-Augustins, 34.
11) Quai des Augustins, 43.
Rue St.-André-des-Arcs, 48.
Rue de la Harpe, 11.
Rue du Pot-de-fer-St.-Sulpice, 14
Quai des Orfèvres, 32.
12) Rue des Boulangers, 34.
Rue des Noyers, 37.

Extra-Muros.

A la chapelle, rue de Paris, 39.
A Bercy, rue de Bercy, 27.
A Vaugirard, rue de Vaugirard, 137.
Aux Batignoles, rue des Dames.

Conservateur des Hypothèques, rue du Cadran, n. 9, bureaux ouverts de 9 à 4 heures.

OBJETS DIVERS.

BAINS PUBLICS.

Il n'existait à Paris, en 1765, qu'un seul établissement en ce genre, formé par Poitevin sur un bateau en face le quai d'Orsay. Plus tard Albert fit construire les premiers bains d'eaux minérales, douches, etc. Aujourd'hui chaque quartier possède plusieurs de ces établissemens, fort commodes, très-bien bâtis, et où l'on est servi avec ponctualité et prévenance. La concurrence a fait diminuer les prix; beaucoup d'établissemens les ont mis à 75 cent. Dans ce prix n'est pas compris le linge. Chaque serviette se paie 10 cent. Le *pour-boire* des garçons est aussi à part, et varie de 10 à 50 cent. Si on veut réchauffer ou refroidir son bain, on peut tourner l'un ou l'autre robinet. On prend les bains dans des cabinets séparés, fort propres et meublés convenablement. — Les bains d'hommes et de femmes sont toujours dans des bâtimens séparés. — On peut se procurer dans ces bains toutes sortes de bons confortatifs et des parfumeries de toute espèce. Les garçons, moyennant rétribution, extirpent les cors aux pieds. — Dans chaque cabinet est un avis imprimé, portant réglement de l'intérieur et le prix des divers objets de consommation.

Beaucoup de ces établissemens envoient des bains à domicile, dont le prix est double.

Dans l'été, on prend des bains d'eau froide à 20 cent. dans des enceintes de planches couvertes en toile. Pour 50 à 60 cent. on a des cabinets particuliers, ce qui est

infiniment préférable, car on se trouve pêle-mêle dans ceux à 10 cent. avec une populace qu'on ne connaît pas.

Il y a aussi dans Paris beaucoup de bains d'eaux thermales vraies ou factices.

Le pauvre peut se procurer à l'hôpital Saint-Louis, *gratis*, des bains de toute espèce.

Voici l'adrese des bains les plus fréquentés, par arrondissement :

1) **Bains de Tivoli**, rue S.-Lazare, 86. Appartemens pour les malades, et jardins spacieux pour les convalescens. Fabrique d'eaux minérales de Spa, de Bagnères, Cauteretz, ayant les mêmes vertus que celles qui sortent des sources elles-mêmes. Administrées en douches, en vapeur par fumigation. Bains de mer. De bons médecins sont attachés à la maison.

Quai de Billy, 2. — Rue du Mont-Blanc, 59, bains à domicile. —Rue Saint-Thomas du Louvre, 38. —Même rue, 38. — Rue du Faub.-S.-Honoré, 30. — Rue de Chartres, 7.

Bains de la pompe à feu de Chaillot.— On y trouve des bains d'eaux sulfureuses et minérales, on y prend des douches ; on y nage en hiver dans de l'eau tiède.

Bains Vigier, au bas du Pont-Royal. — Un jardin planté d'arbres et de fleurs décore son entrée. Il est sur un bateau de la longueur d'un vaisseau de haut bord, et fut construit en 1801, en 40 jours. Élevé de deux étages ; contient 140 baignoires. Des galeries ornées de colonnes et de pilastres, reçoivent le jour par des campanilles qui communiquent de l'une à l'autre galerie. Derrière le bateau est une barque de moindre dimension, portant une pompe mue par le manége, et un réservoir dont l'eau alimente toutes les baignoires. Prix : 1 fr., non compris le linge : fréquentés par un grand nombre d'amateurs, tout le service y est fort bien organisé.

2) **Bains de la Rotonde**, au Palais-Royal, près du perron. — Rue Louvois, 2. — Rue Choiseul, 8, bains à domicile. — Faub. Poissonnière, 99. — Rue des Filles-S.-Thomas, 16.—**Bains chinois**, boulevart des Italiens, 25 ; derrière des masses de rochers artificiels s'élèvent

des bâtimens de structure chinoise. Beau local et belle distribution; café et restaurant où l'on est bien servi. — Rue Grammont, 1. — Rue des Colonnes, 7. — Rue Chantereine, 19 et 36. — Faub. Montmartre, 10, bains à domicile.—**Bains de Jouvence**, faub. Montmartre, 4. Prix : 75 cent.; très-bien tenus.

3) **Bains Saint-Sauveur**, rue S.-Denis, 277. — Rue Montmartre, 56, et eaux minérales. — Rue du Mail, 23, et eaux minérales. — Rue J.-J. Rousseau, 21, et eaux minérales. — Rue S.-Joseph, 10. — Rue Tiquetone, 18. — Rue des Vieux-Augustins. — Rue Notre-Dame-des-Victoires, 16, bains à domicile.

4) **Bains Vigier**, au bas du terre-plein de la statue d'Henri IV.—Rue Montesquieu, 6. — Bains froids dans la Seine, le long du quai de la Mégisserie.

5) **Bains de l'hôpital S.-Louis.** — On a administré gratuitement dans cette maison en une seule année 130,613 bains ordinaires, sulfureux, alcalins, de vapeur, fumigatoires, en douches, etc. Il n'a pas même été nécessaire d'être traité par cet hospice pour avoir part à ce bienfait. Dans la même année il a été distribué aux indigens par les bureaux de charité 5,000 cartes de bains gratuits.

Wauxhall, rue Samson, 3. — Rue de Bondy, 48, bains à domicile.

6) **Bains turcs**, rue du Temple, 94, fort élégans.

7) Rue S.-Antoine, 67 et 69. — Quai de Gèvres, près la place du Châtelet.

8) Rue Culture-Ste-Catherine, emplacement de l'ancien théâtre du Marais. — Rue S.-Louis, 27, bains à domicile.

9) **Bains Vigier**, au bas du Pont-Marie, semblables à ceux du Pont-Royal, et comme eux ornés de fleurs et d'arbustes.

10) Rue Taranne, 10. On y trouve des bains de luxe, d'eaux minérales et de toute espèce. Dépôt d'eaux minérales. — Rue de Seine, 14. — Rue du Bac, 77. — Rue de Babylone, 7, bains à domicile. — Rue des Sts-Pères, 69. —**Vigier**, bains domestiques sur la Seine, au com-

mencement du quai d'Orsay. Prix : 1 fr.—**De la pompe du Gros-Caillou**, bains d'eaux minérales et sulfureuses. On y prend aussi des douches. — **Bains aromatiques**, rue S.-Dominique-S.-Germain, 72. Bains de luxe et de santé, d'eaux minérales factices et de toute espèce. — **Bains de l'Ecole de Natation**, extrémité du quai d'Orsay, du 1er mai au 1er octobre. Rectangle de bateaux surmontés de bâtimens d'un étage et divisés en petites loges. Des filets isolent l'école, et des marins éprouvés inspectent les mouvemens des nageurs. Séance ordinaire, 1 fr. 25 cent.; avec leçon, 3 fr. 40 c.

11) Rue du Paon-S.-André. (*Voy.* le 4e arrond.) — Passage de la Cour-du-Commerce, allée de Rohan.

12) Cul-de-sac des Feuillantines, 1. — Rue des Bernardins.

IMPRIMERIE ROYALE,

Vieille Rue du Temple.

L'origine de cet établissement remonte à François Ier, qui fit graver par Garamond, d'après les manuscrits d'Enjuvergès, calligraphe grec, les beaux caractères connus sous le nom de *grecs du roi*. Ces caractères étaient déposés chez des imprimeurs qui prirent le nom d'imprimeurs royaux (*typographi regii*). Les premiers, dans l'ordre de date comme dans celui de la célébrité, furent les illustres membres de la famille des Etienne.

Sous Louis XIII, par les ordres de Richelieu, une imprimerie royale fut formée et établie au Louvre ; les caractères grecs y furent déposés : on y joignit les caractères arabes et syriaques que Savary de Brève, ambassadeur de Henri IV à Constantinople, avait fait exécuter.

Telle est l'origine de cette célèbre typographie orientale, qui put rivaliser avec celle de la propagande de Rome, fondée par Sixte-Quint, et celle des Médicis, de Florence, jusqu'à ce qu'enfin les victoires de la république française l'eurent enrichie de ces mêmes collections orientales de Rome et de Florence, et fait de l'imprimerie nationale de France le plus riche dépôt en ce genre qui existe au monde.

L'imprimerie royale du Louvre publia une suite d'ou-

vrages et de collections du plus haut intérêt, dont plusieurs sont encore aujourd'hui continuées; tels que *les Historiens de France* et *la Bizantine*.

Louis XIV enrichit l'imprimerie royale de caractères qui furent gravés par Grandjean, d'après des modèles fournis par l'académie des sciences. Ce sont ceux qui, remarquables par quelques signes particuliers, servent encore aujourd'hui aux impressions journalières. A diverses époques, des tentatives furent faites pour substituer de nouveaux types à ces caractères, qui, à leur origine, étaient les plus beaux qui fussent connus; mais ils n'ont jamais été complètement remplacés.

Jusqu'à l'époque de la première révolution, l'imprimerie royale conserva la destination qui lui avait été donnée par Richelieu. Elle publiait des ouvrages dispendieux, des collections savantes; elle était chargée aussi des impressions du cabinet et des conseils du roi; elle avait le privilège de l'impression des lois; elle exécutait les travaux secrets dont le gouvernement avait besoin.

La révolution française la dota de nombreuses attributions. Le *Bulletin des lois* fut fondé par la convention nationale, pour être distribué dans toutes les communes de France, et l'imprimerie de la république fut chargée de ce travail. Successivement elle eut à exécuter les impressions nécessaires aux services de plusieurs administrations publiques, jusqu'à ce qu'enfin, par un décret de 1808, Napoléon concentrât dans cet établissement tous les travaux à exécuter pour les ministères et les administrations qui en dépendent, et qui sont payées sur le budget de l'état.

Ce fut alors que l'imprimerie impériale fut établie dans le palais des princes de Rohan, connu sous le nom de *Palais-Cardinal*, dont elle occupe les vastes dépendances.

Aujourd'hui, l'imprimerie royale, qui rentre dans les attributions du ministère de la justice, est chargée :

1º De la publication et de la distribution du Bulletin des lois, au nombre de près de 50,000 exemplaires;

2º De l'impression d'ouvrages savans, de livres en langues orientales; une somme d'environ 50,000 francs est consacrée à des impressions gratuites pour des ou-

vrages qui, sans cet encouragement, ne pourraient voir le jour, malgré leur utilité;

3° De toutes les impressions nécessaires aux ministères et aux administrations qui en dépendent.

Pour accomplir ces divers services, cet établissement possède :

Un cabinet de poinçons et matrices, renfermant 56 caractères différens pour les langues orientales, et 126,000 groupes chinois; 46 corps complets de types romains et italiques;

Des caractères ordinaires pour les impressions courantes, en quantité suffisante pour pouvoir composer simultanément la valeur de 160 volumes;

100 Presses ordinaires, et 6 presses mécaniques mues par la vapeur; lesquelles réunies, permettraient d'imprimer en un jour l'équivalent de 7,000 volumes in-8°;

Une fonderie de 6 fourneaux;

Un vaste magasin de papiers;

Des machines pour sécher et satiner le papier, et des ateliers de reliure, de brochure et de cartonnage.

La consommation annuelle de papiers blancs s'élève de 80,000 à 100,000 rames, ou de 261 à 326 rames par jour ouvrable.

Elle emploie habituellement de 350 à 450 ouvriers dans ses ateliers; elle est administrée par un directeur, maître des requêtes.

Un réglement autorise l'imprimerie royale à confier aux imprimeurs du commerce les caractères orientaux nécessaires pour les citations qui se trouvent dans les ouvrages qu'ils impriment.

Le directeur de l'imprimerie royale accorde des permissions pour visiter l'établissement sur la demande qui lui en est faite.

Manufactures de tapis de la Savonnerie et des Gobelins, rue Mouffetard, n. 270. Ouvertes les mercredis et samedis, de 2 à 4 h., aux personnes munies de billets.

Les Gobelins furent fondés en 1450 par Gilles Gobelin. Canaye et Jean Glucq y importèrent, en 1655, l'art de fabriquer les tapisseries et de teindre les laines et le drap en écarlate. Cet établissement ne pouvant être soutenu par des particuliers, Colbert proposa en

1662, à Louis XIV, d'en faire une manufacture royale, pour y confectionner les meubles de prix. La direction en fut donnée au célèbre peintre Lebrun, en 1667. Cette manufacture s'est acquis une réputation européenne par ses tapisseries de haute et basse lisse, où la laine remplace avec un rare avantage toutes les nuances du pinceau le plus exercé.

La Savonnerie fut fondée en 1604 par Pierre Dupont et Simon Bourdet. On y fabrique des tapis du genre oriental, dont la beauté fait l'admiration de tout le monde. On voit au Louvre un tapis extraordinaire provenant de cet établissement. Il a 1,300 pieds de long et se compose de 62 pièces. Ses produits sont d'une telle perfection, qu'un tapis d'une moyenne grandeur se paie jusqu'à 40,000 fr.

Manufacture des glaces, rue de Reuilly, n. 24. Érigée en 1666 en manufacture royale, par Colbert, qui fit construire les vastes bâtimens qu'elle occupe encore aujourd'hui. Ce fut Thévart, Français, qui découvrit, en 1559, l'art de couler les glaces, et Lucas de Néhou perfectionna ce procédé ; en 1688, Rivière Dufresne découvrit le moyen de les polir. Aujourd'hui on les coule à Saint-Gobin, d'où on les envoie à Chauny pour être doucées et polies au moyen d'une machine à vapeur qui remplace la force de 7,000 hommes : 700 ouvriers sont occupés rue de Reuilly et 2,000 à Saint-Gobin. Ces malheureux ont beaucoup de mal et ne gagnent presque rien. La plus grande glace qui soit sortie de cette manufacture avait 10 pieds 8 pouces de long sur 6 pieds 6 pouces de large. On peut la visiter tous les jours.

Garde-Meuble de la Couronne, rue des Champs-Elysées, 6. Pour obtenir la permission de parcourir ce brillant entrepôt des joyaux de la couronne, il faut écrire, port franc, à M. l'intendant du garde-meuble, qui l'habite, pour lui demander une carte d'entrée. Dans les salons de ce vaste établissement sont déposés de riches ameublemens, des vases magnifiques, beaucoup de pierreries et surtout un superbe diadême de diamans entremêlés de saphirs, au-dessus duquel est placé le célèbre diamant nommé le *régent*. (*Voir* sa description pag. 41.)

Hôtel de la Chancellerie de France, place Vendôme, 17. Cet hôtel, dont l'extérieur est absolument semblable à celui des autres beaux bâtimens qui environnent cette place, mérite par son intérieur d'attirer les regards des curieux. Bâti du fruit des dilapidations du financier Bourvalais, il fut en 1717 confisqué sur lui par arrêt de la chambre de justice, et c'est aujourd'hui la demeure du chef de la magistrature française.

DIRECTION GÉNÉRALE DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES MINES, *place Vendôme*, 19.

Bureaux ouverts les samedis de 2 à 4 h. Le directeur donne des audiences particulières en indiquant par écrit l'objet de la demande.

État-major de la place de Paris, place Vendôme, 7.

Trésorerie de la ville de Paris, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 11. Ses bureaux sont ouverts tous les jours ouvrables, de 10 à 3 heures. La caisse ne paie que les mardis, jeudis et samedis, aux mêmes heures.

Recette générale des Finances du département, rue Royale-S.-Honoré, 6.

POSTE AUX LETTRES,

Rue J.-J. Rousseau.

Le service des postes de la division de Paris, consiste dans la distribution à Paris, des lettres des départemens, de celles venant de l'étranger, et des lettres de Paris pour Paris, chargées ou non chargées; la distribution des journaux et ouvrages périodiques; l'affranchissement des lettres pour Paris, les départemens et l'étranger; la levée des boîtes dans Paris et l'abonnement du Bulletin des Lois dans toute la France.

Bureau des ouvrages périodiques. On y reçoit l'affranchissement, pour Paris et sa banlieue, des lettres, des avis imprimés et feuilles périodiques. A l'extérieur du bureau est une boîte aux lettres, destinée à recevoir tout ce qui a destination pour Paris.

Bureaux de distribution dans Paris. Chaque bureau forme un arrondissement d'où les facteurs partent pour les distributions. Ces bureaux affranchissent pour Paris, les départemens et l'étranger.

Un nombre de boîtes est établi dans chaque arrondissement : on reçoit chez les boîtiers l'affranchissement pour Paris seulement.

Bureaux : A, rue Lenoir-Saint-Honoré.—Quartiers Saint-Eustache, des Halles, de la nouvelle Halle, du Louvre, rue Saint-Denis, Palais-de-Justice et la Cité. —25 boîtes aux lettres.

B, rue des Tournelles, 52.—Quartiers de la Grève, une partie du Marais, rues Saint-Antoine, Saint-Paul, de l'Arsenal.—24 boîtes. On affranchit à ce bureau les articles d'argent.

C, rue des Vieilles-Audriettes. — Quartiers Saint-Martin, du Temple et l'autre partie du Marais. — 30 boîtes.

D, rue de l'Echiquier. — Quartiers de la Chaussée-d'Antin, du faubourg Montmartre, du faub. Poissonière, du faubourg Saint-Denis et du faubourg Saint-Martin, nouveau quartier Poissonnière.—20 boîtes. On affranchit à ce bureau les articles d'argent.

E, rue Desèze.—Quartiers Saint-Honoré, du Mont-Blanc, de la place Vendôme, des Champs-Elysées, du Roule et des Tuileries.—21 boîtes.

F, rue de Verneuil. — Majeure partie du faubourg Saint-Germain, du côté des barrières.—22 boîtes. On affranehit à ce bureau les articles d'argent.

G, rue Condé.—Quartiers Saint-André-des-Arcs, du Luxembourg, Saint-Michel, Saint-Jacques, et une partie du faubourg Saint-Germain.—25 boîtes.

H, rue des Fossés-Saint-Victor.—Quartiers de l'île Saint-Louis, Saint-Marcel, Saint-Victor, Sainte-Geneviève et de la place Maubert.—16 boîtes. On affranchit à ce bureau les articles d'argent.

J, rue Notre-Dame-des-Victoires.—Quartiers Cléry, Montmartre, place des Victoires, Palais-Royal, Richelieu et Bonne-Nouvelle.—26 boîtes.

On reçoit et on affranchit dans les boîtes, indépendamment des lettres de Paris pour Paris, celles pour les environs. On peut aussi y déposer des lettres pour les départemens jusqu'à 3 h. (3 h. 1/2 aux boîtes des bureaux), passé ce temps, il faut aller à l'hôtel des postes, rue Jean-Jacques-Rousseau.

Bureau près la Cour, place du Carrousel. On affran-

chit à ce bureau les articles d'argent et on charge les lettres.

Bureau près de la Chambre des Pairs, rue de Vaugirard. On affranchit à ce bureau les articles d'argent et on charge les lettres.

Bureau près de la Chambre des Députés, au Palais-Bourbon. On affranchit à ce bureau les articles d'argent et on charge les lettres.

Les boîtes sont relevées de 2 heures en 2 heures; ainsi les lettres déposées immédiatement après le relevage perdent 2 heures pour leur remise à destination. Le terme moyen d'une distribution est de *trois heures.*

Service du 1er octobre au 1er avril.

Heures de levée des boîtes.	1re	à 7 h.	aux boîtes.	
		à 7 h. 1/2	aux bur. d'ar.	
	2e	à 9 h.	aux boîtes.	
		à 9 h. 1/2	aux bur. d'ar.	
	3e	à 11 h.	aux boîtes.	
		à 11 h. 1/2	aux bur. d'ar.	
	4e	à 1 h.	aux boîtes.	
		à 1 h. 1/2	aux bur. d'ar.	der. l. pour les dép. et l'étr.
	5e	à 3 h.	aux boîtes.	
		à 3 h. 1/2	aux bur. d'ar.	
		à 5 h.	à l'hôt. des P.	
	6e	à 5 h.	aux boîtes.	
		à 5 h. 1/2	aux bur. d'ar.	
	7e	à 7 h.	aux boîtes.	
		à 8 h. 1/2	aux bur. d'ar.	

Les lettres de la 7e levée sont mises en distribution le lendemain avec celles de la première.

Heures des distribut.	1re	à 9 h.	lettres de Paris, départ. et étranger.
	2e	à 11 h.	*idem.*
	3e	à 1 h.	*idem.*
	4e	à 3 h.	pour Paris.
	5e	à 5 h.	*idem.*
	6e	à 7 h.	*idem.*

Les dimanches et fêtes, par exception, les deux dernières distributions n'ont pas lieu : la dernière levée se fait aux boîtes à 5 heures; aux bureaux à 5 heures 1/2.

Pour les départemens la dernière levée se fait aux boîtes à 1 heure, aux bureaux d'arrondissemens à 1 heure 1/2, et à l'hôtel des Postes à 2 heures.

PETITE BANLIEUE.

Ce service ne comprend que les extrémités des faubourgs : il ne diffère du service de Paris que parce qu'il a une distribution de moins.

Lev. des b.	1re à 8 h. 1/2.	*Levée des boîtes,*	6e à 6 h. pour la distribution du lend. à 9 h.
	2e à 10 h.		
	3e à 12 h.		
	4e à 2 h.		
	5e à 4 h.		
Distribut.	1re à 9 h.	*Distribut.*	4e à 3 h.
	2e à 11 h.		5e à 5 h.
	3e à 1 h.		

Service de la petite banlieue,

Heures des levées des boîtes.

Départ à 8 h. du matin, qui comprend les lettres levées la veille, depuis 1 heure jusqu'à 7 du soir dans les boîtes, et 8 heure 1/2 aux bureaux.

Départ à 1 heure du soir, qui comprend les lettres levées depuis 7 heures du matin jusqu'à 11 heures dans les boîtes, et 11 heures 1/2 aux bureaux.

Service du 1er avril au 1er octobre.

Ce service diffère du précédent en ce qu'il a une levée de plus, qui se fait de 7 à 9 heures du soir, et dont la distribution se fait le lendemain à 7 heures.

Et pour la petite banlieue : la dernière levée se fait à 6 heures du soir et part le lendemain à 7 heures ; la dernière distributiou se fait de 5 à 7 heures.

GRANDE BANLIEUE.

Indépendamment du service des malles ordinaires, les communes ci-après sont en correspondance directe et réciproque avec Paris, deux fois par jour.

Départ de Paris en été à 7 heures du matin, en hiver à 8 heures. Antony, Bondy, Bourg-la-Reine, la Chapelle-Saint-Denis, Charenton, Enghien, Montrouge, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Sèvres, Saint-Cloud, St-Denis, Saint-Germain-en-Laye, Versailles, Villejuif, la Villette.

Départ, à 1 heure du soir, de Paris pour les communes ci-dessus, et pour Arpajon, Beaumont-sur-Oise, Boissy-Saint-Leger, le Bourget, Brie-Comte-Robert, Chantilly, la Chapelle-en-Serval, Claye, Longjumeau, Louvres, Luzarches, Meaux, Melun, Meulan, Moisselle, Neauphle, Palaiseau, Poissy, Pontchartrain, Ponthierry, Pontoise, Ris, Senlis, Triel, Vaux, Villeneuve-Saint-Georges, Villeparisis.

Les bureaux qui reçoivent deux dépêches supplémentaires font de même en retour deux expéditions à 11 heures du matin et à 4 heures du soir. Ceux qui ne reçoivent qu'une dépêche ne font qu'une seule expédition à 4 heures du soir.

Télégraphes. L'invention des télégraphes date de la fin du XVIIIe siècle; en 1793, l'Assemblée nationale les adopta pour le gouvernement, et depuis on les a multipliés sur un grand nombre de lignes du royaume, tant leur utilité a été reconnue grande. Par leur moyen, les nouvelles arrivent de Calais à Paris (64 lieues), par 34 télégraphes, en 4 minutes; de Strasbourg (120 lieues), par 44 télégraphes, en 5 minutes; de Lyon (117 lieues), par 50 télégraphes, en 8 minutes; de Brest (140 lieues), par 80 télégraphes, en 9 minutes; de Toulon (215 lieues), par 102 télégraphes, en 14 minutes, etc. La marine anglaise en fait un grand usage, et il est question de les rendre lumineux, et de les faire ainsi *parler* pendant la nuit. L'administration des télégraphes est rue de l'Université, 9.

Une société en commandite vient de se former, place de la Bourse, pour l'établissement de télégraphes publics de jour et de nuit, sur toutes les villes.

Abattoirs.

L'usage qui existait autrefois de tuer les bestiaux dans l'intérieur de Paris, dans les boucheries particulières, produisait non seulement des exalaisons dangereuses, mais exposait les habitans de la capitale à de graves accidens. En 1809, sous le règne de Napoléon, cinq vastes bâtimens ont été construits aux frais de la ville de Paris, à l'extrémité de cinq faubourgs. C'est dans ces abattoirs que les bouchers sont obligés de conduire tous les animaux pour les abattre, moyennant

un prix très-modique, qui néanmoins produit plus d'un millon par an. Ils sont situés :

Abattoir-Montmartre, à la barrière Rochechouart, bâti par Poidevin en 1811, il a 350 mètres de longueur sur 125 de largeur. Contient 4 bergeries.

Abattoir de Ménilmontant, entre les rues Popincourt, St.-Maur, et des Amandiers, bâti en 1811 par Gauthier; il forme 22 bâtimens.

Abattoir de Villejuif ou d'Ivry, au boulevard de l'hôpital, élevé en 1819 sur les dessins de Lenoir.

Abattoir de Grenelle, à la barrière de Sèvres, construit par l'architecte Gisors, en 1811.

Abattoir du Roule ou de Monceaux, rue de Miroménil, bâti par Petit Radet, en 1810. A 210 mètres de largeur et 118 de longueur; composé de 14 bâtimens, autant de bouveries et 64 échaudoirs. Chaque corps de tuerie a 6 places.

Grenier d'abondance, boulevart Bourdon, sur l'emplacement de l'ancien jardin de l'Arsenal, élevé en 1807, sur une ligne de 1077 pieds. Contient 30,000 quintaux de blé, consommation de Paris pour deux mois. Ses caves servent de succursales à l'entrepôt des vins.

Gare de Charenton, en aval du pont de Charenton, au confl. de la Seine et de la Marne. Son bassin, d'une surface de 42,000 mètres carrés, est alimenté par la Marne, et offre un abri aux bateaux dans la saison des grands vents, des hautes eaux et des glaces; il est destiné à servir en tout temps de dépôt et de marché flottant. On trouve sur les rives de la gare des emplacemens pour débarquement et emmagasinage. — Les droits de garage et affermage de terrains sont réglés à l'amiable. — La société possède les terrains de la Bosse de Marne traversés par la route d'Ivry et Alfort, lesquels terrains peuvent servir au débarquement et au stationnement des marchandises provenant de la Seine et de la Marne.

M. Le Boucher, *directeur*, maison du Séjour, à Charenton.

Courses de Chevaux au Champ-de-Mars. Elles ont lieu en août ou septembre. On y distribue 4 prix d'arrondissement de 1,200 fr. chacun; un prix principal de 2,000 fr.; 2 prix royaux, l'un de 5,000 fr. et l'autre

de 6,000 fr.; un prix dit du roi, de 6,000 fr., et un du prince royal, de 3,000 fr. Ces courses, qui ont lieu dans la belle saison, méritent d'être vues.—Pour être admis au concours, les chevaux doivent parcourir deux fois l'enceinte en cinq minutes.

LOTERIES.

Nous nous dispenserons de donner l'adresse des 151 buralistes de la capitale; ceux de nos lecteurs qui voudront jouer en trouveront dans tous les quartiers : ceux qui ne jouent pas n'ont nul besoin de les connaître.

Loterie royale, rue Neuve-du-Luxembourg, n. 2 *bis*. On compte 151 bureaux de loterie dans Paris, et 12 dans la banlieue; un seul buraliste a touché 142,077 fr. pour la remise qui lui revient à raison de 6 p. o/o. D'autres ont reçu de 50 à 70,000 fr., et plusieurs des remises très-modiques. La somme des mises faites en 1826, sur les cinq roues, à Paris seulement, a été de 20,279,360 fr. On estime que la moitié est rendue aux joueurs, par des chances heureuses, et l'autre moitié reste au gouvernement. Il est curieux d'assister à un tirage. Ils ont lieu les 5, 15 et 25 de chaque mois à l'adresse ci-dessus, à 9 h. du matin. Les bureaux sont ouverts tous les jours de midi à 2 heures. D'après les nouveaux règlemens, on ne peut pas jouer moins de 2 fr. Les tirages ont lieu chaque mois

à Lille, les 1, 11 et 21;
à Bordeaux, les 2, 12 et 22;
à Paris, les 5, 15 et 25;
à Strasbourg, les 7, 17 et 27;
à Lyon, les 9, 19 et 29.

CULTES ÉTRANGERS.

Temple protestant, dans la chapelle de l'ambassadeur d'Angleterre, tous les dimanches à onze heures et demie, hôtel Marbeuf, aux Champs-Elysées. Le service s'y fait en anglais par le chapelain de l'ambassade.

Protestans de la confession d'Augsbourg, ou **luthériens**, rue des Billettes, 16 et 18.—Pasteurs : MM. Goëpp et Cuvier.

Protestans réformés, ou calvinistes, rue Saint-An-

toine, 214 et 246, et rue Saint-Honoré, à l'Oratoire. — Pasteurs : MM. Marron, président ; Monod, père ; Monod, fils ; Fuillerat-Chasseur.

Culte israélite, synagogue rue Neuve-Saint-Laurent, 14, et rue Notre-Dame-Nazareth, 17.—Grands rabbins : MM. E. Deutz et Ennery.

Temple grec, à la ligation russe, rue Neuve-de-Berri, 4.

LOGES DE FRANCS-MAÇONS.

On compte à Paris 80 loges et en France 500 environ. Nous citerons à Paris les suivantes :

Local rue de Grenelle-Saint-Honoré, 47.

Les Amis bienfaisans, *séances* 2e v. *du mois*. — Les Amis de la vérité, 1er et 3e v. — Les Amis de l'ordre, 1er mer. — Les Amis Fidèles, 2e mer. — L'Amitié, 3e samedi. — L'Athénée des étrangers, 2e jeudi. — Les Chevaliers de la Croix, 3e jeudi. — Les Cœurs unis, 3e mardi. — Les Commandeurs du Mont-Thabot, 2e et 4e v. — Les émules d'Assas, 2e mer. — Les émules d'Hiram, 3e mer. — L'Espérance, 1er mer. — Les Frères artistes, 2e mar. — Henri IV, 1er jeudi. — Isis, 4e v. — Mars et les Arts, 2e ma. — Les neuf Sœurs, 4e mar. — Le Phénixs 4e ma. — Les rigides Observateurs, 3e l. — Saint-Antoine, 2e l. — Saint-Jacques et Saint-Pierre, 4e j. — Les sept Ecossais, 2e j. — Les tributaires d'Hiram, 1er ma. — Les Trinosophes, 1er et 3e ven.

Local rue Saint-Honoré, 219.

Les Amis de Vesta, 3e ma. — Les Arts et l'Amitié, 3e ven. — Le Centre des Amis, 1er v. — La Clémente Amitié, 3e ma. — Les Cœurs sincères, 1er mer. — Les disciples du Héros de l'humanité, 4e ma. — Emeth, 1er mar. — Les Frères unis inséparables, 2e j. — Les Frères unis intimes, 2e mer. — Les Hospitaliers de la Palestine, 2e dim. — Jérusalem de la Constance, 2e mer. — La persévérante Amitié, 4e j. — La Philadelphique, 3e mer. — Le Point parfait, 4e mer. — Sainte-Thérèse, 2e ven. — La Trinité, 4e mer. — L'Union, 1er ven.

En Angleterre on compte 488 loges dont 94 à Londres. La grande Loge unie, correspond avec 653 loges, réparties ainsi qu'il suit : à Londres 94 — comtés 371. —

Régimens 23.— Europe 18. — Asie 24. — Océanie 3. — Afrique 8. — Amérique 90. — Sans désignation de lieu 18. — Interdites 4.

On voit, par ce rapprochement, que la Franc-Maçonnerie est aussi répandue en Angleterre qu'en France.

CABINETS DE TABLEAUX.

Indépendamment des Musées publics, Paris renferme un grand nombre de cabinets particuliers. Nous n'indiquerons que les principaux.

M. Casimir Perrier, rue Neuve-du-Luxembourg, nº 17 ; il est composé d'un grand nombre de très-beaux tableaux des écoles flamande et hollandaise, et des meilleures productions de l'école française moderne.

M. Bonnemaison, rue Neuve-Saint-Augustin, nº 59; ce sont principalement des tableaux des anciennes écoles ; plusieurs d'entre eux sont d'un grand mérite.

M. le comte de Sommariva, rue Basse du Rempart, nº 4.—Fixé depuis plusieurs années à Paris, ce protecteur éclairé des arts y a formé une galerie qui n'est qu'un diminutif de celle qu'il possède dans son château aux bords du lac de Côme. Elle ne laisse pas cependant d'être riche en tableaux des écoles italienne et française. On y remarque aussi plusieurs beaux morceaux de sculpture, entre autres une Madeleine de Canova, chef-d'œuvre qu'on ne saurait assez admirer. M. de Sommariva a fait faire en émail des copies de ce qu'il y a de mieux dans sa collection. On y voit encore des camés, des émeraudes, des agathes et des saphirs de la plus rare beauté. Les amateurs sont admis dans cette galerie, tous les vendredis de midi à quatre heures.

M. du Sommerard, rue de Menard, nº 8. Cette belle et nombreuse collection est entièrement composée de tableaux de chevalet de notre école moderne et de dessins de nos artistes vivans. Un seul salon fait exception. Il renferme des antiques, des meubles, des vitraux, des armures, etc. ; réunion toute nationale, et unique peut-être depuis la suppression du *Musée des monumens français*.

M. Delessert, rue Montmartre, hôtel d'Uzès. Presque tous les tableaux qui composent cette collection sont

du premier ordre. Le propriétaire en accorde l'accès avec une bienveillance digne des plus grands éloges. L'amour des arts est héréditaire dans cette famille. Nous recommandons à l'attention des amateurs plusieurs David, Téniers, Greuze, Claude Lorrain, Girardon, deux Enfans Prodigues de Taunay, un Arc-en-Ciel de C.-J. Vernet, et le fameux tableau de *la Veuve du Soldat*, par Scheffer.

M. Errard, rue du Mail, nº 13. Il mérite d'être vu, même après celui de M. Delessert.

M. le baron de Jassand, rue Grange-aux-Belles, nº 7. Sa collection n'est composée que d'ouvrages de nos maîtres modernes : plusieurs sont d'un grand prix. On distingue surtout des principaux chefs-d'œuvre de notre école actuelle.

M. le duc de Dalmatie, rue de l'Université, nº 57. A l'exception d'un Rubens et d'un Guide, il n'est composé que de tableaux de l'école espagnole, école trop peu connue et trop peu appréciée. Les amateurs y sont reçus avec la plus exquise politese.

Les établissemens suivans méritent encore d'être visités.

DIORAMA, rue Samson, près le Chateau-d'Eau, boulevard du Temple. Illusion parfaite produite par la perspective et l'optique. MM. Bouton et Daguerre sont parvenus à animer deux tableaux de 80 pieds de longueur et de 45 de largeur avec une vérité qui honore les arts dans une époque où ils possèdent tant de splendeur. Ouvert tous les jours de 10 h. du matin à 5 h. du soir. Prix : balcon 3 fr., amphithéâtre 1 fr. 50 c.

NÉORAMA, rue Saint-Fiacre. Image fidèle de la Basilique de Saint-Pierre de Rome, par un nouveau genre de panorama. Ouverture tous les jours de 9 h. du matin à 4 h. du soir. Prix : 2 fr. 50 c.

GÉORAMA, boulevard des Capucines, nº 7. Spectacle du globe terrestre entier, dont la surface est vue de l'intérieur d'une sphère de 120 pieds de circonférence, superbe machine propre à faire très-promptement apprendre la géographie par une image parfaite des diverses parties de la terre, dont l'œil aperçoit, dans une assez grande dimension, la configuration. Prix d'en-

trée, de 10 h. du matin jusqu'à 5 h. du soir, 2 fr.; pour les enfans, 1 fr.

Panorama de Rome, passage des Panoramas, nº 63, ouvert tous les jours de 10 à 4 h. Prix d'entrée, 2 f.

Cosmorama, rue Vivienne, nº 6, dans le passage. Chambre obscure dans laquelle se montrent tous les soirs, jusqu'à 11 h., les perspectives des plus beaux sites et des plus belles villes de la terre, dont les tableaux varient chaque mois. Prix d'entrée, 1 fr. 50 c.

Salon de figures de cire, boulevard du Temple, nº 88. Prix d'entrée, 6 sous.

JOURNAUX ET FEUILLES PÉRIODIQUES.

Il se publie à Paris 175 journaux ou recueils politiques, littéraires, scientifiques, industriels, commerciaux et d'annonces.

Les principaux journaux politiques sont : le Constitutionnel, le Courrier Français, le National, le Journal des Débats, le Temps, le Journal du Commerce, la Tribune, le Globe (consacré uniquement à la religion Saint-Simonienne, se distribue gratis sur la demande qui en est faite au directeur). Ces journaux paraissent le matin. Le Messager et la Gazette de France paraissent le soir.

Le Moniteur est le journal officiel du gouvernement.

Le Galignani's Messenger, qui se publie en anglais.

Les principaux journaux littéraires sont : le Figaro, le Corsaire, paraissant tous les jours; la Revue de Paris, le Voleur, le Cabinet de lecture, paraissant tous les cinq jours.

La Gazette des Tribunaux paraît tous les jours, le lundi excepté.

Les journaux d'annonces sont : les Petites-Affiches, dont l'insertion est de 25 c. par ligne de 35 lettres; les Affiches Parisiennes, dont le prix d'insertion est le même.

On peut faire annoncer aussi dans tous les journaux politiques, moyennant 1 fr. 50 c. par ligne.

Les principaux journaux de modes sont : le Journal des Dames et le Petit Courrier des Dames. On trouve tous ces journaux et tous ceux que nous ne pouvons

mentionner ici, dans les cabinets de lecture que nous indiquons en tête de notre Guide.

Les titres et les conditions d'abonnement de tous les journaux se trouvent dans l'Almanach du Commerce, page 385 (édition de 1832).

Salle pour la vente des livres, chez Silvestre, rue des Bons-Enfans, n° 30. Ces ventes ont lieu le soir, et sont annoncées à l'avance par des catalogues qu'on trouve chez tous les libraires.

Bureau d'objets perdus et trouvés, rue Coquillière, n° 32.

CABINETS D'AISANCES (prix : 15 cent.)

Galerie Montesquieu. — Cloître S.-Honoré. — Place du Musée, à droite en entrant. — Rues de Richelieu et Montpensier, passage Hulot. — Quai de l'Ecole, au bas du Pont-Neuf. — Jardin du Luxembourg, près la grille de la rue d'Enfer. —Rue Neuve-Etienne, près le boulev. Bonne-Nouvelle, vis-à-vis le Gymnase. — Passage de l'Opéra, galerie de l'Horloge.

PROMENADES AUX ENVIRONS DE PARIS.

Indépendamment des promenades de l'intérieur, la bonne société fréquente beaucoup en été les suivantes :

Les *Champs-Elysées*, qu'on trouve à la sortie des Tuileries. Cette promenade, plantée d'arbres et distribuée en quinconces garnis de gazons, a 1200 toises de largeur et se prolonge jusqu'à la barrière de l'Etoile. Elle est enfermée entre le faubourg Saint-Honoré et la Seine; elle a 160 toises de largeur vers les Tuileries, et 300 vers Chaillot. En 1616, Marie de Médicis fit tracer et planter l'allée qui s'étend le long de la Seine, et qui était alors exclusivement réservée aux personnes de la cour, ce qui lui fit donner le nom de *Cours-la-Reine*, qu'elle porte encore aujourd'hui. Cette allée fut plantée de nouveau en 1723. En 1670, Colbert fit planter les Champs-Elysées, sur un terrain alors en culture, où l'on apercevait ça et là des petites maisons et des jardins; on le nommait *Grand-Cours*. Il fut replanté en 1770.

L'allée principale des Champs-Elysées, qui s'étend de la barrière de l'Etoile jusqu'aux Tuileries, est de toute beauté et offre un coup d'œil magnifique. C'est la plus belle et la plus majestueuse entrée de Paris; aussi Napoléon la choisit-il pour faire entrer l'impératrice Marie-Louise dans la capitale de son empire. Les Champs Elysées sont garnis de restaurans, de cafés et de salles de danses. Lorsque le gouvernement donne des fêtes publiques, c'est principalement cette promenade qu'on choisit pour les divertissemens.

En quittant cette promenade, à une demi-lieue environ de la barrière, on trouve le *Bois de Boulogne*. Ce bois, l'un des plus fréquentés par les promeneurs, a sa principale entrée par la route qui conduit à Neuilly, une autre par Passy, et une troisième par Boulogne, petit village d'où il tire son nom. Ce bois et un débris de la forêt de Rouvret; il a 1700 arpens couverts d'arbres et d'arbustes touffus qui prêtent souvent leurs ombrages aux plus doux mystères. C'est aussi dans ce bois que se terminent la plupart des duels, soit en allant sur le terrain, soit en se réconciliant chez l'un des restaurateurs qu'on y trouve. Les gens qui mettent fin à leur existence par le suicide choisissent aussi assez volontiers ce lieu pour accomplir leur funeste projet. Mais ce bois est si vaste qu'on peut se divertir en un coin, se battre ou se suicider en l'autre sans être troublé en rien.

Les jours de fêtes, et principalement celles dites de *Long-Champs*, qui ont lieu les trois derniers jours de la semaine sainte, le Bois de Boulogne est le rendez-vous du monde élégant. Les jeunes gens s'y rendent à cheval ou en tilbury, et les dames en calèches découvertes. C'est à ces promenades que les artistes et les fabricans de Paris vont étudier les modes. Ce bois est encore le rendez-vous des personnes qui se promenent à cheval.

On y trouve des restaurans et des cafés, où l'on est parfaitement servi. Le bal du Ranelagh se tient dans l'une des parties de ce bois.

Non loin des Champs-Élysées, dans le faubourg St-Honoré, rue de Chartres, nº 4, se trouve le *Parc de Monceaux*, connu autrefois sous le nom de *Folies de*

Chartres, ainsi nommé à cause des dépenses folles qu'y fit le duc de Chartres, pour y entasser toutes sortes d'objets. On y voit des ruines de temples, un vieux fort, des cascades et des chûtes d'eau, des grottes, etc., et surtout des promenades charmantes. Il fut planté en 1778. Il appartient à la famille d'Orléans, et on ne peut plus le visiter qu'en obtenant une permission de l'intendant du prince, qui l'accorde très-facilement en s'adressant dans ses bureaux au Palais-Royal. Ce parc mérite d'être vu.

Après ces promenades, viennent celles de *Belleville* et des *Prés-Saint-Gervais*, situées au-delà de Belleville, par la barrière du Temple. C'est là que la classe des marchands et des artisans de la capitale va se délasser le dimanche et les jours de fêtes des fatigues de la semaine. Cette promenade, d'une étendue immense, est couverte de promeneurs sur tous les points, qui sont tous plus beaux les uns que les autres, et qui offrent tous mille accidens naturels et des vues pittoresques magnifiques et toujours nouvelles par la variété des objets qu'on y rencontre. Ici, c'est un bois de lilas; là, un champ de roses, un verger rempli d'arbres à fruits de toute beauté, dont le terrain est couvert de fraises ou de vignes. Cette promenade étant sur un terrain fort élevé, la vue plane sans cesse sur une plaine immense et d'une richesse extraordinaire. On y trouve des jardins publics, où se tiennent des bals champêtres et des divertissemens de tout genre. Les traiteurs à tout prix n'y manquent pas. C'est dans ces promenades que se font les parties du matin pour boire du lait et manger des œufs frais.

L'étranger qui ne visiterait pas ces promenades un jour de fête, ne pourrait se faire qu'une idée imparfaite des plaisirs des Parisiens.

Après les diverses promenades dont nous venons de parler, il reste le *bois de Vincennes*, à une lieue de la barrière du Trône. Il a 2,000 arpens de superfice et est situé sur un terrain plat. Le château-fort de Vincennes domine ce bois de trois côtés. Cette forteresse est ce qu'il y a de plus curieux à voir. En 1183, il fut enclos de murs pour y renfermer des bêtes fauves. La cour, lorsqu'elle habitait le palais des Tournelles, fréquen-

tait ce bois, aujourd'hui solitaire. Un bal, bien composé, a lieu tous les dimanches à son entrée du côté de Paris.

Aquéduc des Prés Saint-Gervais et de Romainville. Son produit, en 24 heures, est de 9 pouces, équivalent à 648 muids distribués autrefois par les fontaines Maubuée, des Innocens et des Halle, et maintenant par celles du haut des faubourgs Saint-Martin et Saint-Denis. Il existait en 1274.

Aquéduc de Belleville. Produit, en 14 h., 6 pouces ou 432 muids, alimente l'hôpital Saint-Louis. Il fut construit sous le règne de Philippe-Auguste.

Aquéduc d'Arcueil. Sa longueur est, depuis Rungis, de 3 lieues 3/4. Louis XIII posa la première pierre en 1513. Sa longueur est de 1,847 pieds, sa plus grande hauteur de 74. Jacques Desbrosses le composa de 20 arcades, ornées de modillons, surmontés d'un attique. Les eaux de la Bièvre coulent dans des rigoles découvertes jusqu'à Arcueil, et couvertes depuis ce village jusqu'au Château-d'eau rue Cassini. Il fournit 50 pouces d'eau, ou 36,000 muids en 24 heures, alimentant 13 fontaines et beaucoup de maisons particulières. Il coûta 460,000 f. L'ancien aquéduc, de construction romaine, existe encore en partie à côté de celui de Desbrosses; il était fait de très-petites pierres. On y voit encore un bas-relief. La rigole de cet aquéduc, qui conduisait les eaux au palais de Thermes rue de la Harpe, était entièrement découverte. L'aquéduc moderne fut construit principalement pour fournir des eaux au palais du Luxembourg, construit par la mère de Louis XIII. On loue avec raison sa simplicité et sa solidité. Nous pensons néanmoins qu'il pourrait être moins massif.

Canal de l'Ourcq. Sa prise d'eau dans l'Ourcq est à Mareuil; son développement est de 24 lieues, sa pente de [illegible] toises; il est creusé dans la terre sans revêtement de construction, sans saz ni écluses. Sa largeur, depuis Mareuil jusqu'au moulin de Lizy, est de 30 pieds 9 pouces; depuis, de 10 pieds 8 pouces. Sa profondeur est de 4 pieds 7 pouces. Il reçoit les ruisseaux de la Grisette, de May, de la Beuvionne, de Terrouanne; il amène en 24 heures dans le bassin de la Villette à 83 pieds au-dessus des plus basses eaux de la Seine, une masse de 672,000 muids d'eau. Sa construction, or-

donnée le 19 mai 1801, commença, le 22 septembre suivant, sous la surveillance du préfet du département de la Seine et la direction de M. Girard, ingénieur en chef des ponts et chaussées. Elle fut suspendue en 1814; elle a été reprise avec activité depuis 1818, où la ville de Paris ayant fait pour son achèvement un emprunt de 7,000,000 fr., a chargé de la confection des travaux la compagnie Vassal et Didier. Il a coûté 25 millions.

Bassin de la Villette, barrière de ce nom; destiné à servir de port au canal de l'Ourcq, de réservoir pour les eaux de Paris, d'intermédiaire pour la navigation de Seine en Seine, par les canaux de St-Martin et de St-Denis, et d'ornement pour la barrière St-Martin. Son parallélogramme est revêtu de maçonnerie. Ses bords sont plantés d'arbres. Le goût des Parisiens pour les plaisirs les fait naviguer en été, à la voile, dans des barques légères sur cette nappe d'eau, et en hiver une nuée de patineurs sillonnent le bassin du canal avec la rapidité de l'oiseau. Pendant le cours de l'année ce bassin est devenu le centre du commerce le plus actif; il en part chaque semaine des bateaux à vapeur chargés pour Rouen et le Hâvre; il reçoit par l'Ourcq les productions et les produits des départemens du nord-est; Rouen y fait parvenir ses bateaux; il en reçoit de la Haute-Seine par le canal Saint-Martin : ce marché est très-avantageux pour les communes au nord de Paris.

Ce bassin, commencé en 1805, achevé en 1809, reçoit au nord le canal de l'Ourcq, et, dans ses deux angles du midi, fournit d'eau l'aquéduc de ceinture et le canal Saint-Martin; il a, de longueur, 682 m. 164 millim., ou 350 toises; de largeur, 70 m. 165 millim., ou 35 toises 5 pieds 6 pouces. La hauteur moyenne de ses eaux est de 1 m. 50 centim., ou 4 pieds 7 pouces 4 lignes; la quantité d'eau qu'il peut contenir est de 71,995,74 m. cubes, ou 71,795,740 hectolitres d'eau.

Canal Saint-Denis, s'embranchant directement sur le canal de l'Ourcq, à 450 toises au-dessus du bassin de la Villette. Sa longueur est de 6,600 m.; sa largeur, dans le plafond, est de 12 m. 20 centim.; au sommet, de 20 m. Sa profondeur totale de 2 m. 60 centim.; celle de ses eaux de 2 m.; sa pente de 28 m. 40 centim. Il a 12 écluses, et a coûté huit millions.

COMPAGNIES D'ÉCHANGE.

La compagnie d'échange établie à Paris, passage Colbert, nº 16, échange toute espèce de marchandise; travaux, industrie, etc. Elle offre des maisons à tous prix, avec facilité pour les paiemens, contre toute sorte de marchandises, même des objets d'arts, tels que tableaux, etc.

Nota. Cette société offre surtout de grands avantages aux étrangers qui ont des marchandises qu'ils sont trop souvent forcés de donner à perte, par un départ forcé. Ils trouvent dans cette maison l'argent dont ils ont besoin, sur leurs marchandises, qui sont vendues pour leur compte et dans leurs intérêts.

Une autre compagnie vient de s'établir rue des Filles-Saint-Thomas, 17, sous la raison Conté et compagnie.

HOTELS GARNIS.

Alpes-Hautes, *Lauré*, r. Richelieu, 12.
Ambassadeurs, *Ve Gilet*, r. Ste-Anne, 75, *et cabriolets de remise.*
Ambassadeurs, *Bessard*, r. Notre-D.-des-Victoires, 11.
Angleterre, *Rivail*, r. du Mail, 10.
Angleterre, *Rognon*, r. Montmartre, 64.
Annonay, *Racle*, r. Croix-des-Petits-Champs, 9.
Artois, *mad. Curner Dunan*, r. Laffitte, 1.
Arts, *Lacombe*, Cité-Bergère, 7.
Autriche, *Grébert*, r. Traversière-S.-Honoré, 27.
Bac (Petit), *Hamel*, r. du Bac, 9, près les Tuileries : *assortiment de vins et liqueurs.*
Baillif, *mad. Fouché*, r. Baillif, 4.
Bains, *mad. Fornier*, r. Richelieu, 19.
Barcelone, *Steinbach*, r. d'Amboise, 4.
Bath, *Franc*, r. de Rivoli, 52.
Belgique, *Lerond-Friclot*, r. S.-Th.-du-Louvre, 15.
Bibliothèque, *Mercier*, r. S.-Nicaise, 2.
Bisson, *mad. Thuret*, r. de Savoie, 1.
Bois de Vincenne, *Goutharat*, r. Montmartre, 85.
Bons-Enfans, *Buys*, r. des Bons-Enfans, 31.

Boston, *Vannier*, r. Vivienne, 13.
Bouloi, *mad. Savart*, r. du Bouloi, 5.
Bourgogne, *Paris*, r. Montmartre, 120.
Bourse et Quinze-Vingts, *P. Mailloche*, r. Notre-D.-des-Victoires, 13, à la sortie des messageries; *hôtel nouvellement réparé et parfaitement tenu.*
Bourse (nouvelle) et Commerce, *Porcher Desbordes*, r. Notre-Dame-des-Victoires, 36.
Brabant, Decot, r. Baillif, 8.
Brésil, *mad. Doidet*, passage Dauphine.
Bretagne (Gr.), *Bullot-la-Neuville*, r. S.-Honoré, 341; *il fait aussi la commission pour les colonies.*
Bretagne, *mademoiselle Germain*, r. Croix-des-Petits-Champs, 18.
Bretagne, *mad. Auguste Bréhier*, r. Richelieu, 25.
Bretagne, *mad. Pampin*, r. du Bouloi, 7.
Breteuil, *Ve Brigaut*, r. de Rivoli, 22.
Brighton, *mad. Leblanc*, r. de Rivoli, 32 *bis*.
Bristol, *Barthelemy Gatteucci*, pl. Vendôme, 5.
Britannique (Gr.), *Cortillot-Tony*, r. Louis-le-Grand, 20
Bruxelle, *Decharme*, r. du Mail, 33; *hôtel parfaitement tenu.*
Calais, *Chevalier*, r. Gaillon, 6.
Cap-Français, *Madeline*, r. Baillif, 10.
Castiglione, *mad. A. Vernot*, r. Castiglione, 10.
Castille, *Joseph Martin*, r. Richelieu, 113, et boulevart des Italiens, 5.
Chartres, *mad. Barbey*, r. de Chartres-S.-Honoré, 7.
Chaussée-d'Antin, *Thery*, r. de la Chauss.-d'Antin, 20.
Cité-Bergère, *Quinier*, Cité-Bergère, 4.
Congrès, *Lesieur*, r. de Rivoli, 44.
Conty, *Ve Dupairay*, r. du Bouloi, 17.
Coquillière, *Lemaire*, r. Coquillière, 23.
Deux-Pavillons, *Vanheumen*, r. de Rivoli, 4.
Domaines, *Naudin, succ. de Darras, restaurateur, table d'hôte, café, estaminet, hôtel de 160 appartemens, éclairage par le gaz, écuries et remises*, r. du Bouloi, 23, et Coquillière, 33.
Dovilliers, *Dovilliers*, r. de Rivoli, 46.
Duché de Berg, *Cotelle-Mourcelot*, r. du Bouloi, 20.
Étrangers, *mademoiselle Girard*, r. Vivienne, 3, *restaurant, table d'hôte, écuries, remises, voitures.*

Europe, *mad. Maziau*, r. Valois, Palais-Royal, 4, et cour des Fontaines, 2.
Europe, *Privat*, r. Richelieu, 109 et 111, *restaurant, bains, chevaux et voitures de remise.*
Fermes, *Piot*, r. du Bouloi, 24.
Flandre, *Barrier*, r. Notre-D.-des-Victoires, 4.
France, *veuve Guizot*, r. Coqhéron, 7.
France, *veuve Frontier*, r. Laffitte, 23.
France, *Perrotin*, r. Neuve-des-Mathurins, 54.

Si l'on veut habiter un quartier sain et paisible, on pourra choisir cet hôtel, qui est parfaitement tenu; le prix des appartemens y est très-modéré.

France, *mad. Laboissière*, r. S.-Thomas-du-Louvre, 32.
Gaules, *Weber*, r. Coqhéron, 11.
Genève, *Lemercier*, r. S.-Thomas-du-Louvre, 36.
Havre, *Andrieux*, r. Croix-des-Petits-Champs, 29.
Hollande (grand), *mad. Erhard*, r. de la Paix, 16.
Hungerford, *Sailly et sœur*, r. Caumartin, 31, Chaussée-d'Antin; *grands et petits appartemens, cuisine française et anglaise; on parle anglais dans l'hôtel.*
Iles britanniques, *Deschamps*, r. de la Paix, 5.
Italie, *mad. Millet*, place des Italiens, 1.
Lille et Albion, *Dehorter*, r. S.-Thomas-du-Louvre, 40.
Liverpool, *mad. Fortoul*, r. de Chartres-S.-Honoré, 6.
Londres, *Hamel*, r. du Bouloi, 16, *café, restaurant.*
Londres, *Lemarchand*, place Vendôme, 10.
Louis-le-Grand, *Mellon*, r. Louis-le-Grand, 17.
Mail, *Cahours-Fulbert*, r. du Mail, 23.
Malte, *mad. Lacroix*, r. Richelieu, 65, *écuries et remises.*
Mars, *mad. de la Bedollière*, r. du Mail, 14.
Messageries, *Perrot*, r. S.-Pierre-Montmartre, 7.
Meurice, *Meurice*, r. S.-Honoré, 323, et r. de Rivoli, 24.

Cet hôtel, où l'on trouve tout ce qu'on peut désirer, est le rendez vous des étrangers de distinction.

Mirabeau, *Proton-Beaulieu*, r. de la Paix, 6.
Mont-Blanc, *mad.* Boursier, r. de la Paix, 24.
Montesquieu, *mad. Morand*, r. Montesquieu, 5.
Montmorency, *mad. David*, boulevart Montmartre, 12; *restaurant, écuries et remises.*
Nantes, *Perille*, r. Richelieu, 30, *hôtel au centre de la capitale; grands et petits appartem. cabriolets de ville.*
Nantes et Annonay, *Larmande*, r. Croix-des-Petits-Champs, 9.

Nevers, B. *Devoye*, place du Musée, 8.
New-York, *Dorisse*, r. Richelieu, 23.
Oxford, *Simian*, r. Godot-Mauroy, 3.
Paix, *veuve Saivres*, r. de la Paix, 10.
Périgord, *Julliet fils*, r. Valois des Tuileries, 4, *entre les Tuileries et le Palais-Royal.*
Piémont, *Serpeille*, r. Richelieu, 22.
Pierre-le-Grand, *mad. Lavigne*, r. Gaillon, 3.
Princes, *Privat*, r. Richelieu, 109 et 111; *restaurant, bains, chevaux, voitures de remise.*
Pyrénées, *Datala*, r. du Hasard, 3.
Rhône, *Gautier*, r. Saint-Nicaise, 5.
Richelieu, *Eloy*, r. Neuve-Saint-Augustin, 54.
Richelieu, *Burton*, r. Richelieu, 76.
Richelieu, *Godefroy*, r. Neuve-Richelieu, 5.
Rivoli, *Lenoir*, r. de Rivoli, 26.
Russie, *mad. Reblet*, r. Richelieu, 29, et Traversière, 34.
Russie, *Violet*, r. Traversière-S.-Honoré, 35.
Saint-Phar, *veuve Mathon*, boulevart Poissonnière, 22.
Saint-Thomas-du-Louvre, *Dehorter*, r. Saint-Thomas-du-Louvre, 38, *et bains publics.*
Saumon, *Bourgogne*, r. Montorgueil, 1 et 3.
Saxe, *Tavenet*, r. du Colombier, 12.
Strasbourg, *Ledoyen*, r. Richelieu, 50.
Terrasse, *Drouin*, r. de Rivoli, 50 et 50 *bis.*
Tibre, *veuve Hautier*, r. du Helder, 8.
Tours (Grand), *Allais*, r. Notre-D.-des-Victoires, 32, pl. de la Bourse; *bains, remises, écuries, café, restaurant*
Tuileries, *mad. Déniaud*, r. de Rivoli, 6.
Univers et États-Unis, *Victor Collinet*, r. Croix-des-Petits-Champs, 12; *établissement remis à neuf, appartemens grands et petits, déjeuners, et table d'hôte à 5 heures*, ci-devant passage des Petits-Pères.
Université, *Boieldieu*, r. de l'Université, 22; *grands et petits appartemens, écuries, remises, cuisine pour le service de l'hôtel.*
Valois, *Levaillant*, r. Richelieu, 71.
Vivienne, *veuve Pierret*, r. Vivienne, 14.
Wagram, *mad. Aubin aîné*, r. de Rivoli, 28.
Westminster, *Lemarchand*, r. de la Paix, 9.
Windsor, *Basta*, r. de Rivoli, 38.
Yonne, *mad. Hachin*, r. Saint-Honoré, 268.

ENVIRONS DE PARIS.

Alfort, village de 800 âmes, à 2 lieues S. E. de Paris, par la barrière du Trône ou de Vincennes; sur la route de Lyon. **Voitures**, place de la Bastille. **Fêtes**, le second dimanche du juillet. **Curiosité**, l'école vétérinaire, dont le but est de former des médecins vétérinaires, des maréchaux experts, des cultivateurs instruits et des bergers. Entrée tous les jours, bal tous les dimanches dans le parc, aux frais des élèves. Mêmes voitures, que **Charenton**.

Antony, gros village de 1,100 âmes, à 2 lieues et 1/2 S. de Paris, par la barrière d'Enfer, route d'Orléans. **Voitures**, rue d'Enfer. **Fête**, le second dimanche de mai.

Arcueil, charmant village de 1,170 âmes, à 3/4 de lieue de la barrière d'Enfer, route d'Orléans. **Voitures**, quai des Augustins, n° 55; prix : 75 c. Départ, 11 h. m., 3 et 8 h. s.; retour, 9 h. m., 1 et 7 s. **Fête**, le dimanche après la Saint-Denis. **Curiosité**, l'aquéduc.

Argenteuil, bourg à 2 lieues et 1/2 N. O. de Paris, par la barrière de l'Étoile. **Voitures**, place Louis XV. **Curiosités**, le château du Marais, les ruines du prieuré d'Héloïse, et l'hôpital fondé par St.-François-de-Paul.

Asnières, village de 310 âmes, à 1 lieue et 1/2 N. O. de Paris, par la barrière de Monceaux. **Curiosités**, le château, le pont.

Aubervilliers, village autrefois fameux par un pélerinage à Notre-Dame-des-Vertus, à 1 lieue 1/2 N. de Paris, par la barrière de la Villette. Il fut, en 1815, pris et repris plusieurs fois par les Prussiens et les Français.

Auteuil, charmant village de 1,040 âmes, à 1/2 lieue de la barrière, entre le bois de Boulogne et la route de Versailles. Barrière de Passy. **Voitures**, place Louis XV, prix : 50 c. **Fêtes**, le 15 août et dimanche suivant. **Curiosités**, la brasserie de Billancourt, la tannerie de M. Seguin, la pyramide élevée dans le cimetière à la mémoire de d'Aguesseau, plusieurs campagnes charmantes

illustrées par les souvenirs de Boileau, Helvétius, Francklin, La Fontaine, Molière et Racine.

Bagneux, village de 600 âmes, à 1 lieue et 1/2 S. de Paris, par la barrière d'Enfer, sur une éminence qui domine la route d'Orléans. **Voitures**, rue d'Enfer, **Curiosités**, plusieurs maisons charmantes et célèbres par leur antiquité.

Bagnolet, village de 910 âmes, à 1/2 lieue N. de Paris, sur la route de Pantin. **Fêtes**, le premier dimanche de septembre.

Belleville, village de 1,850 âmes, à l'extrémité du faub. du Temple. **Voitures**, Citadines, place de l'Hôtel-de-Ville, de 5 minutes en 5 minutes, prix : 30 c. **Fêtes**, tous les dimanches.

Bellevue. Cet ancien château royal à 1 lieue et 1/2 de la barrière de Vaugirard, offre un petit village composé d'élégantes maisons de campagne, construites depuis 1824.

Bercy, village de 1,150 âmes, à 3/4 de lieue de Paris, sur les bords de la Seine, barrière de Bercy. **Voitures**, rue Bourbon-Villeneuve, n. 35, et rue de la Bibliothèque, n. 10, prix 60 c.; départ d'heure en heure, 7 h. m. à 7 s. Retour, aussi d'heure en heure, de 8 h. m. à 8 h. s. **Fête**, le dimanche après le 8 septembre. Prix de Tir et de Course. **Restaurant**, M. Teste, MM. Courtois et Anguichard; excellentes matelottes. **Curiosités**. Le château, bâti par Louis Leveau, avec un parc planté par Le Nôtre; plusieurs manufactures.

Bondy, village de 500 âmes, à 2 lieues et 1/2 E. de Paris, traversé par la route d'Allemagne. **Curiosités**, le château et la forêt.

Boulogne, grand village de 2,600 âmes, entre le bois de ce nom et la Seine, barrière de Passy. **Voitures**, place Louis XV. **Fêtes**, promenades de Long-Champs les mercredis et vendredis saints. **Curiosités**, plusieurs maisons de campagne et une fabrique de cire à cacheter.

Bourg-la-Reine, village de 700 âmes, à 2 lieues S. de Paris, près de la Bièvre, par la barrière d'Enfer. **Voitures**, rue d'Enfer. **Fête**, le premier dimanche après le 24 juin. **Curiosités**, l'institution de M. Auboin, et la pension de jeunes demoiselles de Mad. Godmer dans la-

quelle on voit une chambre qu'occupa plusieurs fois Henri IV.

Brie-sur-Marne, village de 430 âmes, à 3 lieues E. de Paris, par la barrière du Trône. **Voitures**, prix : 1 fr. 50 c. et 1 fr., Marché-St.-Jean, n. 16, et rue Geoffroi-Lasnier, n. 27. Départ, 7 h. m. et 4 h. s. Retour, 6 et 7 h. m. midi et 4 h. s. **Curiosités**, le château commencé par M. Silhoutte, terminé par M. Delaage.

La Chapelle, village de 1,570 âmes, contigu à la barrière de Saint-Denis, sur la route de Rouen et d'Amiens ; rien de remarquable.

Charenton, bourg de 1,555 âmes, à 2 lieues de Paris, par la barrière de Charenton. **Voitures**, prix : 50 c., les dimanches, 75 c. Départ, rue des Tournelles, n. 20, et porte St.-Antoine. Retour d'heure en heure de 8 h. m. à 10 h. s. **Idem**, depuis 7 h. m. jusqu'à 9 s. **Fête**, le second dimanche de juillet ; danses et jeux, joûte gratis sur la Marne. **Restaurant**, M. Lemaire. **Curiosités**, l'hôpital des fous, plusieurs maisons de campagne, entre autres le **séjour du Roi**, ancienne habitation du duc de Bourgogne et le château de Gabrielle d'Estrées.

Charonne, village de 620 âmes à l'extrémité du faub. St.-Antoine. Rien de remarquable.

Chatenay-les-Bagneux, village de 375 âmes, situé à 2 lieues 1/2 S. O. de Paris par la barrière d'Enfer. **Voitures**, rue d'Enfer. **Curiosités**, les jolis hameaux d'Aulnay, du petit Chambord et du Val-du-Loup.

Chatillon, joli village 770 âmes, à 1 lieue S. O. de Paris par la barrière d'Enfer. **Voitures**, ure d'Enfer. **Fête**, le dimanche après le 1er mai. **Curiosités**, le souterrain de la carrière Barbeau, la glacière et la tour de Crony, la pension de M. Courtois.

Choisy-sur-Seine, gros bourg de 2,000 âmes à 2 lieues 1/2 de Paris, par la barrière de Fontainebleau. **Voitures**, prix : 1 fr. les dimanches, 1 fr. 25 c., place Dauphine, n. 1, et place du Palais-de-Justice, n. 33. Départ, 8, 9, et 10 h. m. 1, 2, 4 et 6 h. s. Retour, 6 h. 1/2, 7, 8 h. m., 2, 6 et 8 h. s. **Fête**, le dimanche après la St.-Louis et le dimanche suivant. **Restaurants**, MM. Breton, Couteron fils et Leroy. **Curiosités**, manufactures de maroquin, de faïence, d'acides minéraux ; plusieurs maisons de campagne.

CLICHY, village de 1,500 âmes situé entre la rive droite de la Seine et la route de St.-Denis à Versailles, à 3/4 de lieue de Paris, par la barrière de ce nom. **Voitures**, prix : 50. c., rue Montmartre, n. 76, au café Eugène, 9 et 11 h. m., 1, 2, 3, 5, 7, 9, et 11 h. s. Retour, 7, 9 et 11 h. m. 1, 3, 5, 7 et 9 h. s. **Restaurans**, le père Latuile.—Paphos. **Curiosité**, fabrique de produits chimiques.

COURBEVOIE, village de 1,210 âmes à 1 lieue 1/4 de Paris par la barrière de l'Étoile. **Voitures**, 50 c.; les dimanches 60 c., rue de Rohan, n. 18, départs de 1/2 h. en 1/2 h. depuis 5 h. m. jusqu'à 11 s. Retour, mêmes heures. **Curiosités**, la caserne, la manufacture de rubans de M. Leblanc, une pension de demoiselles, les maisons de campagne de M. Crémieux et de M. Derbanne.

ECOUEN, bourg à 4 lieues N. de Paris, Seine-et-Oise. **Voitures**, 1 fr. 50 c., faub. Saint-Deuis, n. 23. Départ, 8 h. m., 5 s. Retour, 8 h. m., 5 h. s. **Curiosité**, le château, célèbre par les souvenirs de mad. de Campan et de son pensionnat.

ERMENONVILLE, près de Senlis, à dix lieues de Paris, un des plus beaux jardins anglais que possède la France, dû au goût de M. Girardin et au talent de M. Morel, habité par Gabrielle, illustré par le séjour et le tombeau de Jean-Jacques. L'entrée étant publique, ce lieu charmant est, dans la belle saison, le but de beaucoup de parties de plaisir. 500 habitans.

FONTENAY-AUX-ROSES, village de 720 âmes, à 2 lieues S. O. de Paris, par la barrière d'Enfer. **Voitures**, rue d'Enfer. **Fête**, le premier dimanche après le 16 juillet. **Curiosités**, les vastes champs de roses qui ont donné leur nom au pays, les maisons de campagne de M. Lépine et de M. Ledru.

FONTENAI-SOUS-BOIS, village de 798 âmes, contigu au parc de Vincennes, à deux lieues E. de Paris, par la barrière du Trône. **Voitures**, place de la Bastille. **Curiosités**, l'église où est le tombeau de Daleyrac, les maisons de campagne de M. le comte Barthélémy et de M. Frossard, le château de madame Linguet.

FRANCONVILLE, village de 1,200 âmes, à 4 lieues N. O. de Paris, dans la vallée de Montmorency. **Voitures**, 1 fr. 50 c., faub. St.-Denis, n. 51. Départ, 5 h. s. Retour, 7 h. m. **Curiosités**, le château, les maisons de campagne

de Mlle. Velut-de-la-Crosnière, M. Cadet-de-Vaux, M. le baron Hamelin, **la Maison rouge** de M. Lecomte, occupée jadis par Cassini, la demeure de M. de Bure, illustrée par la mémoire du comte de Tressan.

Gennevilliers, village de 1000 âmes, à 2 lieues N. de Paris, par la barrière de Monceaux. **Curiosités**, la maison de campagne de M. Jordis Brentans, habitée jadis par le maréchal de Richelieu et le comte de Portalis. C'est une des plus curieuses des environs de Paris.

Gentilly, village de 5,300 âmes à une 1/2 lieue S. de la barrière de Fontainebleau. **Fête**, le 2e dimanche de Mai. **Curiosités**, le pensionnat de M. Liautard, diverses manufactures d'acides et de toiles peintes, des blanchisseries, de nombreuses guinguettes, le château et le parc de Mad. Billeroy, l'habitation charmante de M. le curé Détruissare, le père des pauvres.

Ile St.-Denis, village de 200 âmes, bâti dans une île charmante formée par la Seine, presque vis-à-vis St.-Denis, à 2 lieues N. de Paris, par la barrière de Monceaux. **Voitures**, 75 c., et les dimanches, 1 fr., faub. St.-Denis, n. 12. Départ, d'heure en heure, depuis 9 h. m., jusqu'à 11 h. s. Retour, d'heure en heure, depuis 8 h. m. jusqu'à 10 h. s. **Curiosité**, la position de l'île, image vivante de ce qu'était Paris quand l'empereur Julien l'appelait sa chère Lutèce.

On doit construire un pont sur la seine, pour communiquer à cette île.

Issy, village de 1,025 âmes, à 3/4 de lieue S. O. de Paris, canton de Sceaux, près de la rive gauche de la Seine. **Fête**, le premier dimanche après le 17 septembre. **Curiosités**, les manufactures de produits chimiques de mad. Duhameau, MM. Buffault et Farjas, lesmaisons de campagne du prince de Conti et de MM. Bourgouin, Richer, Papin et Pedelaborde.

Ivry, village de 1000 âmes, à 3/4 de lieue de la barrière de Fontainebleau. **Fête**, le premier dimanche de mai. **Curiosités**, la fabrique de bouteilles de la Garrre, les fours à chaux, la manufactures d'eau-forte et de couperose, les belles caves de M. Delacroix, la maison de campagne de Parny et de Mlle. Contat.

Jouy, village de 1,300 âmes, à 4 lieues de Paris, sur la Bièvre, barrière d'Enfer. **Voitures**, rue d'Enfer. **Fête**,

le premier dimanche après le 16 août. **Curiosités**, la belle manufacture de toiles peintes de M. Oberkampf, du marquis de l'Aubespine et le parc de Mad. Simonin.

LES LOGES, village de 300 âmes, Seine-et-Oise, à 1/4 de lieue S. de Versailles. Voitures de St-Germain. **Fêtes**, le 20 août, durant deux jours, et le premier dimanche après le 30 août, trois jours. **Curiosités**, le château de M. Couturier, ses jardins et ses eaux.

LUCIENNES, village de 700 âmes, Seine-et-Oise, à 1/4 de lieue de Marly, et 3 lieues 3/4 de Paris. Voitures de St.-Germain. **Curiosités**, les jolies propriétées du comte Anglès, de Mad. Pourrat, du marquis de Labriffe et de M. Laffitte, le banquier, ayant appartenu à mad. Dubarry.

LA MALMAISON, à 2 lieues 1/2 O. de Paris, par la barrière de l'Etoile, chanté par Delille, et à jamais illustré par le séjour de Napoléon, du prince Eugène et de Joséphine. **Voitures** de St.-Germain.

MARLY, village de 1,100 âmes, à 4 lieues O. de Paris, par une chaussée joignant l'une des routes de St.-Germain. **Curiosités**, l'aquéduc, les belles maisons de MM. Gaudechar, Ravel; le baron d'Harvis, Tasté, le comte Sièves, Mad. la marquise de Château-Thierry. **Voitures** de St.-Germain.

MEUDON, bourg de 2,500 âmes, à 2 lieues S. O. de Paris, par la barrière de Vaugirard. **Voitures**, prix 1 fr.; les dimanches 1 fr. 25 c., rue Daupbine, n. 37. Départ, 7 et 10 h. m. 1, 4 1/2, et 8 1/2 s. Retour, 7 et 9 m. 2 h. 1/2, 7 et 8 1/2 s. **Fêtes**, les deux dimanches qui suivent le 4 juillet. **Curiosités**, le château de Meudon, les maisons de campagne de MM. le comte Pastoret et du libraire Panckouke, la pépinière de M. Pelvilain, et la fameuse verrerie connue dans toute la France sous la dénomination de **manufacture de bouteilles de Sèvres**.

MONTMARTRE, village de 2,000 habitans, presque contigu au faub. de ce nom, situé sur une montagne d'où l'on jouit d'un panorama admirable. **Curiosités**, le télégraphe et la maison de Vieillards, dite **Asile de la Providence**.

MONTMORENCY, petite ville de 1,700 hab. à 3 lieues 1/2 N. de Paris, par la barrière St.-Denis. **Voitures**, prix: 1 fr. 25 c., faub. St.-Denis, n. 51. Départ, 9 h. m. 5 h. s. Retour, aux mêmes heures. **Fête**, les deux diman-

ches après le 25 juillet. **Auberges**, M. Leduc, au Cheval Blanc ; son enseigne est du fameux peintre Gérard. — M. Bussière. **Curiosités**, l'Ermitage de Jean-Jacques et de Grétry, la Chataigneraye, les eaux d'Enghien, la Vallée et le lac, les châteaux de la Barre et de St.-Gratien, célèbres par le séjour de Catinat; les promenades à ânes.

Montreuil, village de 4,500 âmes, à une lieue E. de Paris, par la barrière du Trône. **Voitures**, rue du Bouloy, n. 23, rue Coquillière, n. 33, et place de la Bastille. **Fête**, le 15 août. **Curiosités**, ses espaliers et ses excellantes pêches, le château Montereau.

Montrouge, village de 1,200 habit., à une 1/2 lieue S. des barrières d'Enfer et du Maine. **Voitures**, rue d'Enfer. **Auberges**, MM. Dumont et Germain. **Curiosités**, les Catacombes, la pépinière de M. Cels. Les Favorites desservent aussi ce village.

Mont Valérien, lieu de dévotion, peuplé de 300 habit., à 2 lieues 1/2 O. de Paris, par la barrière l'Etoile. **Voitures**, place Louis XV. **Curiosité**, vues magnifiques.

Nanterre, gros bourg de 2,000 habit., à 2 lieues 1/4 O. de Paris, par la barrière de l'Etoile. **Voitures**, place Louis XV. **Auberges**, MM. Gras et Lauté. **Curiosités**, le Puits miraculeux et la chapelle de Ste-Geneviève. Renommé pour ses gâteaux.

Neuilly, gros village de 2,400 habit., à 3/4 de lieue N. O. de Paris, par la barrière de l'Etoile. **Voitures**, place Louis XV. **Fête**, le premier dimanche après le 24 juin. **Curiosités**, le château et le parc du duc d'Orléans, le superbe pont bâti en 1772, par l'architecte Perronnet. Renommé pour son ratafia.

Nogent-sur-Marne, gros village de 1,260 habit., à 2 lieues 1/2 S. E. de Paris, par la barrière du Trône. **Voitures**, place de la Bastille. **Fête**, le jour de Pentecôte, elle dure 3 jours. **Curiosités**, le château de M. d'Haussonville, et la maison qui fut habitée par le peintre Watteau.

Orly, village de 600 habit., à 3 lieues S. de Paris, par la barrière d'Italie. **Fête**, le premier juin. **Curiosités**, les maisons de MM. Leroy de la Brière, du marquis de Bouillé et de l'agent de change Martin.

Pantin, village de 800 habit., à 3/4 de lieue N. E. de Paris, par la barrière de la Villette. **Auberges**, MM. Ourselle et Thévenard. **Curiosités**, le bois de Romainville, les Prés-St.-Gervais et le canal de l'Ourcq.

Passy, village de 2,330 habit., à la barrière de Passy. **Voitures**, prix : 60 c., rue des Boucheries St.-Honoré, n. 3 et 4. Départ, 9, 10 et 1/2, midi, 2, 4, 8, 9 et 1/2 et 11 h. s. Retour, 8, 9 et 1/2 et 11 h. m., une, 3 et 1/2 7, 8 et 1/2 et 10 h. s. **Restaurant**, M. Pasteau, Café du Rendez-Vous. **Curiosités**, les eaux minérales, les jardins de M. Delessert, le château, 2 filatures et une manufacture de draps.

Poissy, petite ville de 2,300 habit., à 5 lieues 1/4 E. de Paris, par St.-Germain. **Voitures**, prix : 1 fr. 65 c., rues de Rohan, n. 2, St.-Tohmas du Louvre, n. 36, et des Fossées-St.-Germain-l'Auxerrois, n. 26. Départ, 7, 8 h. m., et 4 h. s. Retour, 6 et 8 h. m. **Curiosités**, l'Eglise, la maison de correction et la mécanique en fer de M. Truffault, qui moud 20 à 25,000 sacs de blé par an.

Pont de St.-Maur, petit village de 430 âmes, à 2 lieues S. E., barrière du Trône. **Voitures**, boulevard S.-Antoine, n. 17, prix : 1 fr. Départ, 7 et 11 h. m., 5 et 8 h. s. Retour, 7 et 9 m., 6 et 8 s. **Curiosités**, le magnifique canal de navigation, le château de Polanges qui appartient au maréchal-de-camp Jamin, les maisons de campagne de Mad. Quinconax et du comte Colin de Sussy.

Prés-St.-Gervais, 230 ames. Voir Belleville.

Romainville, 1000 ames. **Fête**, le 31 juillet, et tous les dimanches. (Voir Belleville).

Ruel, village à deux lieues et demie O. de Paris, route de Malmaison, 3,000 âmes, de magnifiques casernes, un château et un grand parc. (**Voitures** de Saint-Germain.)

Saint-Cloud, à deux lieues de Paris, sur la rive gauche de la Seine, sur la route de Versailles, par la barrière Passy, 2,000 âmes. **Voitures**, prix : 75 c., et les dimanches 1 fr. Départ de Paris, rue Duphot, nº 8 *bis*, de demi-heure en demi-heure, à partir du 1er mai depuis 8 h. du matin jusqu'à 8 du soir. Retour, de de 1/2 h. en 1/2 h. sur la place Louis XVI, depuis 6 h. du matin jusqu'à 9 du soir. Bateau à vapeur partant du quai d'Orsay à 10 h. du matin et à 4 h. du soir, revient à

midi et à 6 h., prix : 1 fr. Il y a aussi des voitures à volonté. **Fête**, le premier dimanche de septembre, dure 3 semaines. Les grandes eaux jouent les 3 premiers dimanches. **Restaurant**, M. Legruel fils, à la grille du parc. **Curiosités**, le château, les appartemens, le parc, les jardins, la cascade.

S.-CYR, à une petite lieue de Versailles, 5 lieues O. de Paris, 1,000 âmes. Louis XIV y fonda une communauté pour l'éducation des filles nobles. Madame de Maintenon s'y retira; c'est à Saint-Cyr qu'on joua Esther et Athalie. Cette maison magnifique, bâtie par Mansard, est maintenant affectée à former 300 officiers d'infanterie.

S.-DENIS, petite ville de 4,250 âmes, à 2 lieues N. de Paris, par la barrière Saint-Denis. **Voitures**, prix : 75 c.; le dimanche 1 fr., faubourg S.-Denis, 12. Départ d'heure en heure de 8 h. du m. à 9 h. du s. Retour d'heure en h. de 8 h. du m. à 10 du s. Il y a aussi des voitures à la porte St-Denis, prix : 50 c. **Foires** de 8 jours le 24 février, de 15, le 11 juin, considérable en moutons, et de 9 jours le 9 octobre. **Restaurans**, MM. Patte, Poisson, Quatresous. **Curiosités**, l'église et les caveaux, la maison des demoiselles filles des membres de la Légion-d'Honneur, plusieurs manufactures importantes, des fonderies et des pépinières. Renommé pour ses talmouses.

SAINT-GERMAIN, ville de 9,900 âmes, distante de 4 lieues 1/2 à l'O. de Paris, par la barrière de l'Etoile. **Voitures**, prix : 1 fr. 50 c., 1 fr. 25 c. et 1 fr., rue de Rohan, 18. Départ d'heure en heure depuis 6 h. du m. jusqu'à 9 du s. Retour de même. **Fête et foire champêtres des Loges**, le 25 août et le premier dimanche après le 30 du même mois. **Meilleure auberge**, hôtel du prince de Galles. **Curiosités**, son château, sa forêt, sa magnifique terrasse sur le bord de la Seine, l'établissement des orphelines de membres de la Légion-d'Honneur, les châteaux de la Muette et du Val : ce dernier appartient à M. de Noailles.

SAINT-GRATIEN, village à 3 lieues 1/2 de Paris; route de Saint-Denis.

SAINT-MANDÉ, village de 300 âmes, à 1/2 lieue de Paris, par la barrière du Trône. **Voitures**, rue du Bou-

loi, 23, et rue Coquillière, 33. **Fête**, le premier dimanche après la Saint-Pierre. **Curiosités**, manufacture de dentelle, plusieurs jolies maisons de compagne.

S.-Maur, village de 560 âmes, à 2 lieues 1/4 S.E., par la barrière du Trône. **Voitures**, prix : 1 fr., boulevard S.-Antoine, 17, à 7 et 11 h. du m., 5 et 8 du s. Retour, 7 et 9 h. m., 6 et 8 h. s. **Fête**, le dimanche après la St-Jean. **Curiosités**, un beau parc, les maisons de campagne de MM. Barré, Caillus, de St-Cyr et de Montdésir.

S.-Ouen, village de 560 âmes, à 1 lieue N. de Paris, par la barrière de Monceaux. **Fête**, le 24 août et foire, dure 3 jours. **Curiosités**, l'île de Saint-Ouen, la maison de plaisance de Mad. du Cayla, celles de MM. Ternaux et de Doria.

Sceaux, village de 1,700 âmes, à 2 lieues 1/4 S., par la barrière d'Enfer. **Voitures**, place St-Michel, 10. **Fêtes**, bal tous les dimanches depuis le 1er mai jusqu'au 1er novembre, fréquenté par la meilleure société de Paris. Fêtes foraines les jours de la Pentecôte, de la St-Jean, le dimanche suivant et le jour de la St-Louis. **Curiosités**, le Musée de M. de France, les jolies maisons de campagne de MM. Duchatel, Garat et Lenormand.

Sèvres, bourg de 2,800 âmes, à 2 lieues O. de Paris, par la barrière de Passy. **Voitures**, rue de Rohan, 20. tous les jours. **Curiosités**, manufacture de porcelaine, manufacture de faïence, une autre d'émaux, les caves du roi, le pont, un superbe haras dans lequel on voit de 80 à 100 chevaux, et les maisons de campagne de MM. Erard, Pujol, Cheviron, Arasse, Gérard, Labarrière, de Noireterre, Feline et Henri Simon.

Surêne, village de 1,400 âmes, à 2 lieues O. par la barrière de l'Etoile. **Voitures**, place Louis XV. **Fête**, le premier dimanche après la St-Louis. **Curiosités**, couronnement de la Rosière le jour de l'Assomption, plusieurs jolies maisons de campagne sur les bords de la Seine et sur la pente du Mont-Valérien.

Vaugirard, village de 4,000 âmes, attenant aux murs de Paris et à la barrière du même nom. **Curiosités**, jolies guinguettes, manufacture de sel ammoniac, des fabriques d'alun, d'acides et de produits chimiques. (**Voitures**, les favorites.)

Versailles, ville de 25,000 âmes, à 4 lieues S.O. de Paris, par la barrière de Passy. **Voitures**, prix : 2 fr., 1 fr. 50 et 1 fr. 25 c., rue de Rivoli, 1. Départ de demi-heure en demi-heure, depuis 6 h. 1/2 du matin jusqu'à 9 du soir. Retour, de même, rue de Rivoli, 4. Départ et retour, de même; rue de Rohan, 6, et rue St-Dominique, 14 ; prix : 1 fr. 25 c. Départ d'heure en heure, depuis 6 1/2 du m. jusqu'à 8 1/2 du s. Retour comme le départ. **Foires**, les 1er mai, 25 août et 9 octobre, chacune dure 5 jours. **Restaurans**, M. Lemerle, rue et hôtel des Grands-Réservoirs; mad. veuve Roger, avenue de Saint-Cloud ; M. Barenswill, suisse, à la grille du Mail, près de l'orangerie. **Curiosités**, château, parc, cascades, galeries, cabinet d'Histoire naturelle, le grand et le petit Trianon, manufacture d'armes, école d'équitation. Les eaux jouent les premiers dimanches de chaque mois; les grandes eaux le jour de la fête du roi seulement.

La Villette, village de 1,700 âmes, à l'extrémité septentrionale du faubourg Saint-Martin. **Guinguettes**, MM. Caval frères, 124, Faucheur, 58 ; Ledoux, 61. **Curiosités**, le bassin du canal de l'Ourcq et les magasins considérables de l'entrepôt.

Vincennes, village de 4,600 âmes, à 3/4 de lieue de Paris, par la barrière du Trône. **Voitures**, prix : 75 c., rues du Mail, 11 ; Bourbon-Villeneuve, 43 ; du Bouloi, 23, et Coquillière, 33, d'heure en heure. Retour de même, et porte St-Antoine. **Fêtes**, 15 juin, 15 août et le dimanche suivant. **Restaurans**, MM. Gérard et Tavenat. **Curiosités**, le château, le bois et le bal de la Tourelle.

Vitry, village de 2,000 âmes, à une lieue 3/4 au S. de Paris, par la barrière de Fontainebleau. **Voitures**, prix : 1 fr., et les dim., 1 fr. 25 c., place Dauphine, 1. Départ, 9 h. du m., 2 et 6 du s. Retour, 7 h. du m., 2 et 6 du s. **Fête**, le jour de la Pentecôte. **Curiosités**, plusieurs maisons de campagne, entre autres celle du docteur Dubois.

(Suivent le *Vocabulaire d'Architecture* et le *Dictionnaire des Rues de Paris*.)

PRÉFACE.

Tout homme un peu bien élevé a des connaissances plus ou moins étendues en littérature, histoire, géographie, quelquefois même en peinture sculpture; pourquoi l'architecture, qui est le plus utile, le plus noble, le plus imposant de tous les beaux arts, est-elle si dédaignée, dans l'occident de l'Europe, qu'il est fort rare de rencontrer, dans nos villes, des personnes qui en aient une connaissance même superficielle? L'habitant de Paris n'est, en ce point, guère plus avancé que le barbare; pour lui, tout pilier rond est une colonne; il conviendrait volontiers que les églises de *Sainte-Géneviève* et de *Saint-Étienne-du-Mont* sont des temples de même style.

Cependant il n'est rien, après la littérature, qui distingue plus un peuple des autres nations que les monumens d'architecture dont il décore ses villes. Aussi voit-on, tous les jours, de hardis amateurs s'expatrier à grands frais, pendant des années, pour aller contempler, mesurer, dessiner les ruines des édifices de l'Egypte, de la Grèce ou de Rome.

De quel nom qualifir l'incurie du citadin qui s'est promené, toute sa vie, autour des monumens de sa patrie, sans s'enquérir le moins du monde de leur mérite, du genre de beauté dont ils sont susceptibles, du style auquel ils appartiennent; sans s'in-

former des noms par lesquels on distingue les divers membres qui les composent.

On pourrait alléguer pour excuse la cherté des livres qui traitent de l'art de bâtir, l'obscurité qui règne généralement dans leur rédaction, l'étrangeté des termes qu'on y emploie. C'est pour remédier à ces petits embarras que nous avons composé notre vocabulaire : on y trouvera une définition satisfaisante des mots techniques usités en architecture; l'exposé caractéristique des genres qui se partagent ce bel art; la description des divers membres qui en sont comme les élémens.

Le lecteur veut-il savoir ce que c'est que le genre gothique? qu'il se transporte, avant ou après avoir lu ce qui concerne cet article, à Notre-Dame, à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Saint-Eustache, etc. On lui indique la Madeleine, le Louvre, la Bourse, à propos du style grec; il en est de même quand il s'agit d'une colonne, d'un chapiteau, etc.

Tous les mots qui appartiennent au vocabulaire de l'architecte ne se trouvent point dans celui-ci, cela n'était pas nécessaire; à quoi bon, par exemple, expliquer au lecteur ce que l'on entend par *toit, porte, mur, pont, voûte?*

Chaque mot est suivi d'un exemple pris sur un monument existant, afin de donner au lecteur une idée juste de l'objet même.

VOCABULAIRE

D'ARCHITECTURE.

Abaque ou **Tailloir**, petit plateau de figure carrée qui couronne le chapiteau d'une colonne; l'Abaque se voit immédiatement au-dessous de l'architrave. L'Abaque de la colonne de la place Vendôme sert de plate-forme à la petite galerie que l'on voit à son sommet.

L'Abaque de l'ordre corinthien est chantourné et ses côtés sont ornés d'un fleuron qu'on appelle *œil* ou *rosace* du chapiteau. Voir *les colonnes du portique de Sainte-Géneviève.*

Acrotères, pointes, extrémités, tout ce qui est élevé, qui domine. On appelle ordinairement de ce nom les piedestaux qui sont enclavés dans une balustrade, sur lesquels on place des vases, des statues...... Voir la *Galerie-Neuve du Palais-Royal.*

Aileron, console renversée, ornement de lucarne, de fronton. Voir *les lucarnes des toits de la place Vendôme, les portails de la Sorbonne et du Val-de-Grâce.*

Amont, côté d'où vient une rivière.

Amortissement, tout ouvrage qui couronne, termine un édifice. La campanille que l'on voit au-dessus du dôme de Sainte-Géneviève fait l'amortissement de ce dôme.

Amphiprostyle; temple qui a deux portiques, l'un devant et l'autre derrière; telle serait la Bourse si l'on supprimait les colonnades des côtés.

Annelets, petits listels ou filets qui ornent un chapiteau. Voir les *colonnes du portique de l'Hôtel-Dieu à Paris.*

Antes, piliers saillans comme on peut en voir aux côtés des portes, aux angles des murs. Voir le *bâtiment de la Morgue.*

Arabesques ou **Moresques**, ornemens de sculpture ou de peinture formant des festons, des enroulemens, des feuillages.

Aræostyle, colonnade dont les colonnes sont trop espacées. Voir l'*extérieur de la galerie neuve du Palais-Royal.*

Arc, courbe composée de pierres, de bois, formant le dessus d'une porte, l'entrée d'une voûte..... On a donné le nom d'*intrados* à la surface intérieure de l'Arc, et celui d'*extrados* à la surface curvilique extérieure. Les pierres qui forment un arc s'appellent *voussoirs.*

Un arc est, dit-on, en *plein ceintre* lorsqu'il représente un demi-cercle (porte Saint-Denis); l'arc est *sur-baissé* quand sa hauteur est moins de la moitié de sa largeur (arcades du pont Louis XVI); l'arc est *surhaussé* si sa hauteur est plus de la moitié de sa largeur(profil de la coupole de Sainte-Géneviève).

Arcsbuttans que l'on établit à l'extérieur pour contenir un mur, une voûte (extérieur de Notre-Dame).

Arc doubleau, bandeau saillant au-dessous d'une voûte dans le sens de sa courbure et qui semble la doubler (presque toutes les voûtes des principales églises).

Arc de triomphe, monument élevé le plus souvent à la gloire des gens de guerre. Ces monumens rappellent évidemment les portes des villes sous lesquelles passaient autrefois les triomphateurs romains.

On voit à Paris plusieurs arcs de triomphe remarquables tels que la *porte Saint-Denis*, *l'arc de l'Étoile, celui du Carrousel.*

Arcade, ouverture plus grande qu'une porte ordinaire, composée d'un arc et de deux pieds droits (rez-de-chaussée de la rue de Rivoli).

Arceau, courbure d'une voûte, d'une fenêtre.

Arche, se dit des ouvertures d'un pont par où l'eau s'écoule.

Architecte, du grec *archos* chef et *tectôn* des ouvriers : aujourd'hui on désigne spécialement par ce nom l'artiste qui forme le plan d'un édifice et qui en dirige la construction.

Architrave, membre d'architecture qui pose immé-

diatement sur les chapiteaux des colonnes. Des trois parties principales d'un entablement l'architrave est la plus inférieure, elle est séparée de la frise par une moulure plus ou moins ornée (la bourse entre les chapiteaux des colonnes et la première moulure qui vient en montant.

Archivolte (arc roulé), moulure roulée sur le bord d'une arcade (rue de Rivoli). Quelquefois l'archivolte n'est qu'une bande sans ornemens, comme celles qu'on voit autour des fenêtres du grand étage de l'Observatoire.

Astragale, du grec *astragalos*, petit os du talon, baguette ronde qui sépare le chapiteau de la colonne de son fût. C'est l'anneau saillant que l'on voit au-dessus des cannelures des colonnes du portique de Sainte-Geneviève, par exemple.

Attique, s. m., construction que l'on place au-dessus d'une ordonnance comme une sorte d'addition. Le premier étage de l'École de Médecine est un *attique*, car il semble étranger à l'ordonnance des colonnes qui le soutiennent.

Aval, côté vers lequel coule une rivière.

Baguette, nervure que l'on ménage dans une moulure, autour d'une colonne ; c'est la figure d'une *baguette* proprement dite engagée en partie sur un membre d'architecture.

Bahut, dessus bombé du chaperon d'un mur.

Baldaquin, dais permanent, soutenu au-dessus d'un autel ordinairement par des colonnes torses (l'autel du Val-de-Grâce).

Balustre, sorte de petite colonne ronde ou carrée découpée en tores, scoties, astragales. Le pont Louis XVI est bordé de parapets formés de balustres.

Barbacane, fenêtre étroite et haute, pratiquée dans un mur qui soutient des terres.

Bas-côtés, nom que l'on donne aux galeries ou nefs latérales d'une église (Saint-Sulpice).

Base, ce qui sert comme de pied. Les bases des colonnes de la Bourse sont comprises entre le pavé et le commencement du fût, qui est lisse.

Basilique (église royale) Notre-Dame, Sainte-Geneviève.

Bas-relief, sculpture plus ou moins saillante; les objets qu'elle représente sont engagés en partie dans la table qui sert de fond (fronton de la colonnade du Louvre).

Baton, voir *tore*.

Bec, angles des piles d'un pont, les becs sont tantôt angulaires, tantôt ronds. *Avant-bec*, celui qui est en amont. *Arrière-bec*, celui qui est en aval.

Bec de corbin, quart de rond renversé.

Beffroi, assemblage de charpente sur laquelle on place les cloches (tours de Saint-Sulpice).

Bossages, éminences régulières qu'on laisse sur la surface d'un mur (tout l'extérieur du palais du Luxembourg).

Boudin, voir *tore*.

Caissons, enfoncemens qu'on pratique au-dessous d'une voûte, d'un plafond. La voûte de la coupole de Sainte-Geneviève est parsemée de caissons.

Calotte, petite voûte en demi-cercle. La fontaine des Innocens est couronnée d'une calotte.

Campanille, petit clocher. Le dôme de Sainte-Geneviève porte une campanille à son sommet.

Cannelures, canaux ou rayures faites sur le fût des colonnes (façade orientale du Louvre).

Cartouche, surface ordinairement rectangulaire, bordée de moulures, sur laquelle on place une inscription (dessus de la porte de la colonne de la place Vendôme).

Caryatides, statues de femme servant de colonnes (Louvre, pavillon de l'Horloge).

Catafalque, cénotaphe temporaire plus ou moins orné de draperies, statues, etc.

Cavet, quart de rond en creux.

Caulicoles, tiges qui semblent soutenir les huit volutes du Chapiteau corinthien (Bourse).

Cella, intérieur réservé d'un temple, sanctuaire.

Cenotaphe, tombeau vide.

Chambranle, bordure tout autour d'une porte.

Champignon, coupe renversée au-dessus de laquelle sort en bouillonnant l'eau d'une fontaine.

Chapelet, cordon de petites boules sculpté autour du chapiteau d'une colonne, le long des chambranles d'une porte comme celle de Sainte-Geneviève.

Chapiteau, tête d'une colonne, c'est la partie qui est comprise entre l'architrave et la partie cylindrique du fût. Le chapiteau de la colonne de la place Vendôme commence au-dessus des bas-reliefs qui décorent ce monument, et se termine à la petite galerie fermée par une rampe de fer. Voir les mots *composite*, *colonne*, *ionique*, *corinthien*, *toscan*.

Chasse, coffre plus ou moins orné, destiné à contenir des reliques (église Saint-Étienne-du-Mont, châsse de Sainte-Geneviève).

Chevet d'église, extrémité circulaire qui forme le chœur (extrémité orientale de Notre-Dame).

Chimère, animal fantastique ayant le corps d'une chèvre, la tête d'un lion, la queue d'un serpent.

Chœur *d'église*, partie la plus distinguée du temple.

Cimaïse, nom de toute moulure qui termine une corniche par le haut.

Cimetière de *Coiméterion*, dortoir.

Cippe, petite colonne, souvent sans chapiteau.

Cirque, lieu public où les anciens célébraient des jeux comme des courses de chars, etc.

Claveau, pierre qui entre dans la composition d'une voûte. *Claveau à crossette*, celui qui participe en même temps à une des assises qui passe sur la voûte.

Clé de voûte, la pierre la plus élevée de l'arc qui forme le profil de la voûte (porte Saint-Denis).

Clé *à crossette*, elle a jusqu'à un certain point la figure de la lettre T.

Clé *pendante*, ornement de voûte gothique qui descend au-dessous de sa douelle (Saint-Étienne-du-Mont).

Clocher, tour où l'on suspend les cloches.

Collarin, *voir* Gorgerin.

Colonnade, suite de colonnes.

Colonne, en grec *stylos*, pilier destiné à soutenir un membre d'architecture qu'on appelle *entablement;* la colonne se compose de trois parties bien distinctes, qui sont : la *base*, le *fût* et le *chapiteau*. Les colonnes antiques n'avaient point de base, telles sont celles du corps-de-garde de la place Maubert.

Les Romains, copistes des Grecs, et les modernes, surtout, ont donné des bases aux colonnes.

Les bases les plus composées consistent en deux *tores*, deux *scoties*, des *filets*; telles sont celles du rez-de-chaussée de la cour du Louvre.

Toute base, au reste, offre une pièce carrée qu'on appelle la *plinthe* (en grec brique), au-dessus de laquelle est un boudin circulaire que l'on appelle *tore*, puis une *scotie* dans les ordres *corinthiens* ou *ioniques*, ou bien d'un filet suivi d'un congé comme en présentent les ordres toscans ou doriques.

La base dite *attique* offre deux tores séparés par une scotie (colonnes de Sainte-Geneviève).

Le *fût* de la colonne est volontiers la colonne proprement dite, il est des fûts *lisses*, des fûts *cannelés*, (bourse ; Sainte-Geneviève).

Le *chapiteau* ou *tête* de la colonne en est le membre le plus caractéristique. Voir *chapiteau*.

Composité, colonne dont le chapiteau se compose de la volute ionique et des feuilles qui ornent le chapiteau corinthien. (Pilastres des galeries du Palais-Royal).

Congé, moulure qui sépare le fût d'une colonne de sa base, le congé est toujours en creux.

Consoles, soutiens d'un entablement, d'un balcon, contournés en S (la Monnaie).

Contre-forts, appuis à l'extérieur d'un mur pour le soutenir.

Corinthien (ordre), le plus riche de tous (Sainte-Geneviève, colonnade du Louvre). La colonne corinthienne a de hauteur dix fois le diamètre de son fût, son chapiteau est orné, pour le plus souvent, de feuilles d'acanthe ou d'olivier.

Corniche, la troisième partie d'un entablement, celle qui est la plus élevée ; la corniche se compose de moulures (tous les monumens remarquables).

Côtes, séparation des cannelures d'une colonne.

Coupole, couverture d'un dôme (Invalides, Sainte-Geneviève).

Coyaux, bouts de chevrons qui soutiennent les gouttières.

Cul-de-lampe, clé d'une voûte gothique qui pend au-dessous.

Culée, massif élevé sur le rivage pour résister aux poussées des voûtes d'un pont.

Culot, petit ornement de sculpture d'où sortent des rinceaux, des feuillages, etc. petit cul-de-lampe.

Dards, nervures qui séparent les oves (chapiteau de la colonne de la place Vendôme).

Decastylle, temple qui présente dix colonnes de front.

Démaigrir, diminuer une pierre dans la partie qui doit être logée dans l'intérieur du mur.

Denticules, ornemens en forme de dés, des entablemens ionique ou corinthien. (Rez-de-chaussée de la cour du Louvre.)

Dôme (demeure distinguée); partie d'un temple qui se fait remarquer au loin par son élévation. (Invalides.)

Dorique (Ordre). Il en est de deux sortes, le grec et le moderne; pour le premier, le portique de l'Hôtel-Dieu. Il n'a pas des proportions fixes; la colonne dorique moderne (Odéon) a huit fois en hauteur le diamètre de son fût.

Dosseret, petit jambage ou pilastre qui sert de contre-fort.

Doubleau. *Voy.* Arc.

Doucine; moulure concave par le haut et convexe par le bas.

Douelle (de *dolium*, tonneau); parement intérieur d'une voûte.

Échine, moulure ronde qui se voit immédiatement au-dessous du tailloir du chapiteau dorique ou toscan. (Odéon; cour du Palais-Royal.)

Égyptienne (Architecture). La maison qui domine sur la place du Caire.

Encorbellement, saillie hors du nud d'un mur.

Entablement, membre d'architecture supporté ordinairement par les colonnes.

L'entablement se compose de trois membres; l'architrave au plus bas, la frise au milieu, et la corniche par-dessus. (Bourse, en exceptant le petit mur qui est au-dessus de la moulure la plus saillante.)

Entre-colonnement, vide entre deux colonnes.

Entre-las, enroulemens de sculpture. (Galerie de la chapelle des Invalides.)

Éperon; contre-fort contourné. (Extérieur du dôme des Invalides, vers le haut.)

Épistyle. *Voy.* Architrave.

Extrados. *Voy.* Arc.

Filet; petite moulure qui en accompagne une grande. Il est des filets ronds ou carrés.

Flèche; pyramide d'un clocher gothique.

Frise (de *Phrygius*, brodeur, en grec *Zophoros*, porte-animaux); la troisième partie intermédiaire d'un entablement sur laquelle on sculpte des feuillages, des animaux. La frise de la Bourse est toute nue.

Fronton; couronnement angulaire ou carré d'un portique. (Sainte-Geneviève, palais de la Légion-d'Honneur, fond de la cour.)

Fusarolle, astragale découpée en boulettes, formant chapelet.

Fut. Voir *colonne.*

Gaine, sorte de pied dans lequel une statue paraît comme enfoncée (statues qui sont autour du grand bassin des Tuileries).

Galbe, inflexion, courbure, se dit d'une statue, du fût d'une colonne.

Gargouille, mascaron d'où l'eau sort (toits du Louvre).

Girande, jet d'eau en gerbe (Jardin du Palais-Royal).

Giron, dessus d'une marche d'escalier.

Gorgerin, espace lisse qui se trouve entre les annelets du chapiteau dorique et l'astragale.

Gothique, genre d'architecture qui domina, en Europe, entre les 10me et 17me siècles; le genre gothique se distingue par la légèreté, la hauteur de ses voûtes, par ses colonnes, tantôt grêles, tantôt d'une masse énorme; enfin par les profils de ses voûtes et de ses fenêtres formés de deux arcs de cercle (Notre-Dame, Saint-Eustache).

Gouttes, ornemens taillés au bas des trigliphes, au-dessous de certains membres d'un entablement.

Grandiose plus que grand, se dit d'un édifice dont l'ensemble produit un effet qu'on ne devrait pas attendre de sa grandeur réelle.

Griffon, animal chimérique ayant le corps du lion, la tête de l'aigle, les oreilles du cheval....

Grisailles, peintures exécutées avec une seule couleur grise (salle de la Bourse).

Grotesque, singulier, ridicule.

Groupe, *de gruppo*, nœud, sujet de sculpture, etc., formé de plusieurs figures réunies par un motif commun.
Guillochis, ornemens ondulés.
Hémicycle, demi-cercle.
Hémisphère, demi-sphère.
Hermès, gaîne sur laquelle domine une tête humaine.
Hexastyle; front de six colonnes.
Hiéroglyphes, sculptures sacrées, caractères que les Égyptiens sculptaient en creux sur les murs, les colonnes, etc. de leurs temples.
Hippodrome, lieu où se fait la course des chevaux.
Hypètre, temple découvert.
Hypogée, souterrain.
Imposte, bande qui reçoit la retombée des arcs (rue de Rivoli, couronnement des piedroits).
Incertum, genre de maçonnerie dont les pierres ne forment point d'assise régulière.
Intrados. Voir *arc*.
Ionique, ordre dont la colonne a de hauteur neuf fois le diamètre de son fût, mesuré immédiatement au-dessus de la base. Ce qui fait distinguer principalement cet ordre, c'est la volute qui orne ou coiffe son chapiteau (cour du palais de la Légion-d'Honneur).
Jubé, tribune élevée à l'entrée du chœur d'une église (Saint-Étienne-du-Mont).
Kiosque, pavillon construit dans un jardin, couvert d'un toit pointu, suivant le genre chinois.
Labyrinthe, espace sillonné par des chemins qui se croisent ou reviennent sur eux-mêmes en divers sens, de façon que les étrangers s'y égarent facilement (Jardin des Plantes, Labyrinthe).
Lacunar, espaces creux qui se voient entre les poutres qui soutiennent un plancher.
Lambourdes, poutres sur lesquelles on cloue le parquet.
Lanterne. Voir *campanille*.
Larmier, membre de la corniche qui se voit ordinairement au-dessous de la première moulure, à partir du haut : le larmier de la Bourse est immédiatement au-dessus des modillons.
Linteau, pièce qui forme le dessus d'une porte.
Listel, moulure carrée qui accompagne un congé.

Mansarde (toit en) dont les égouts sont brisés et forment un angle saillant (un grand nombre d'anciens hôtels).
Mascaron, petit masque d'où s'échappe l'eau d'une fontaine, etc.
Mausolée, riche tombeau.
Métope, espace compris entre les triglyphes (portique de l'Odéon).
Mezzanine, petit étage entre deux plus grands.
Modillons, petites consoles qui soutiennent le larmier dans les ordres corinthien et ionique (Bourse, portique du théâtre Italien).
Module, demi-diamètre d'une colonne.
Monolithe, fait d'une seule pierre.
Monoptère, temple qui n'a qu'un seul porche.
Mosaïque, tableau où les couleurs sont remplacées par des pierres colorées (salle de la grande Melpomène au Musée Royal).
Mosquée, temple mahométan.
Mufle, masque de lion, etc.
Muséum, collection d'objets d'art ou de sciences.
Mutules, membres carrés de la corniche dorique qui figurent des bouts de chevrons (ordre inférieur du portail Saint-Sulpice).
Nef, vaisseau, la capacité la plus vaste d'une église.
Nerfs, côtes qui fortifient les voûtes, les piliers, etc. gothiques.
Nervures. Voir *nerfs*.
Niche, enfoncement ménagé dans un mur destiné à recevoir une statue.
Noue, angle rentrant que forment deux toits qui se rencontrent.
Obélisque, pierres taillées ordinairement à quatre faces, d'une forme légèrement pyramidale et qui se terminent en pointe (Père Lachaise, monument de Masséna).
Observatoire, édifice d'où les astronomes considèrent le cours des astres.
Octostyle, temple qui offre huit colonnes de front.
Œil, ouvertures ou fenêtres, etc., de figure circulaire.
Ogyves, nervures de voutes gothiques allant d'un angle à l'autre (toutes les vieilles églises).

Olives, petits ornemens de sculpture représentant ce fruit.

Opisthodome, derrière d'un temple.

Ordre, certaine manière de disposer les divers membres qui concourent à la formation d'un édifice exécuté suivant les règles de l'art.

L'Architecture grecque présente quatre ordres, qui sont : le toscan (première cour du Palais-Royal), le dorique (Hôtel-Dieu, Odéon), l'ionique (cour de l'Ecole de Médecine), le corinthien (Bourse); on y ajoute l'ordre dit composite (premier étage de la cour du Louvre).

Orle, filet au-dessous de l'échine d'un chapiteau.

Ourlet. Voir *Orle*.

Ovale, figure représentant un cercle plus ou moins allongé.

Ove, *d'ovum*, œuf, ornemens rappelant la forme d'un œuf (chapiteau de la colonne de la place Vendôme), *ove* au singulier est synonime d'échine.

Palais, *de Palatina*, maison que l'empereur Auguste occupait sur le mont Palatin.

Palier, repos d'un escalier

Palme, mesure. — Romain moderne vaut 8 pouces 3 lignes 6 points.

Palmette, petite feuille servant d'ornement.

Pan, côté d'une pierre, d'un pilier à faces planes.

Pan coupé, face qui résulte de la suppression de l'angle que formeraient deux murs au coin d'une rue.

Panstéorama, représentation en relief d'une ville, etc. (Rome, bibliothèque de Sainte-Geneviève).

Panthéon, temple consacré à tous les Dieux.

Parapet, de *parapetto*, mur qui va jusqu'à la poitrine; appui d'un quai.

Parastates, pilastres aux coins d'un édifice (Morgue).

Paremens, faces d'un mur.

Parpaing, pierre qui fait face de deux côtés d'un mur.

Parvis, place qui est devant la face principale d'une église.

Pendantifs, portions de voûte que laissent entre elles les arcades qui soutiennent un dôme (Sainte-Geneviève): on les appelle aussi *fourches* ou *panaches*.

Peribolos, enceinte d'un temple.

Péridrome, galerie couverte qui règne autour d'un édifice périptère (Bourse).

Périptère, édifice autour duquel règne une colonnade isolée (Bourse).

Péristyle, colonnade autour, de *péri*, autour, et *stylos*, colonne.

Perron, escalier découvert menant à un temple, un palais, etc.

Persiques, figures d'hommes soutenant un entablement (Musée-Royal, salle de Melpomène).

Phare, tour construite à l'entrée d'un port, etc., au sommet de laquelle on allume un fanal.

Piedestal, corps de diverses formes soutenant une colonne, une statue, etc.

Piedouche, soutien d'un vase, d'un buste ; il a la forme d'un grand carré accompagné d'autres moulures.

Piedroits, jambages, soutiens d'une arcade (rue de Rivoli).

Pignon, sommet angulaire d'un mur qui remplit l'espace compris entre les deux égouts d'un toit.

Pilastre, colonne carrée engagée dans le mur.

Pilotis, pieux enfoncés dans la terre, sur lesquels on fonde les piles d'un pont, les murs d'un quai, etc.

Pisé (mur en) formé de terre foulée.

Plate-bande, architrave formée de plusieurs pierres.

Plinthe, de *plinthos*, brique, pierre qui sert comme de semelle à la base d'une colonne (portail de Sainte-Geneviève).

Polystyle, à plusieurs colonnes.

Porche, lieu couvert en avant d'un temple (Saint-Germain-l'Auxerrois).

Portail, principale porte d'une église avec les ornemens qui l'accompagnent.

Portiques, galeries en arcades autour d'une place, le long d'une rue (place Royale).

Pronaos, devant du temple (portail de Sainte-Geneviève).

Propylés, construction au-devant des portes (barrières de Paris).

Pseudodiptère, faux diptère dont les colonnes sont engagées. Voir *diptère*.

Pseudopériptère, périptère dont les colonnes sont engagées.

Picnostyle, à colonnes serrées.

Pyramide, construction pour le plus souvent à quatre pans, se terminant en pointe. On en voit de fort petits modèles au Père-Lachaise.

Quadrige, char traîné par quatre chevaux (arc de triomphe du Carrousel).

Quart de rond, moulure dont la coupe transversale présente un quart de cercle.

Raisdecœur, ornemens que l'on taille sur la moulure, *talons* composés de fleurons et de feuilles d'eau.

Refends. Voyez *Bossages*.

Reglet. Voyez *Filet*.

Reins des voûtes, espace qui règne entre le mur qui sert d'appui à une voûte, son extrados et la ligne horizontale qui passe par son sommet.

Relief, sculpture saillante.

Renflement des colonnes, ventre que présentent leurs fûts diminués vers le haut et vers le bas (colonnades extérieures du dôme de Sainte-Geneviève).

Ressaut, se dit de toute partie qui, au lieu de rester en arrière d'une certaine ligne horizontale, se projette en dehors et fait saillie.

Retable, ouvrage de marbre, de bois, qui forme la décoration d'un autel.

Contre-retable, fond du retable dans lequel on enchâsse un tableau, etc.

Reticulatum, sorte de maçonnerie dont les pierres offrent par leur arrangement la disposition des mailles d'un filet.

Rinceaux, ornemens de sculpture ou de peinture offrant des branchages recourbés ou des plantes qui semblent se rouler sur elles-mêmes.

Rond-Point, partie demi-circulaire qui se voit à l'extrémité de certaines églises (Sainte-Geneviève).

Rosaces, grandes roses qui occupent le milieu des caissons (voûtes de Saint-Geneviève).

Rotonde, édifice rond (Halle aux Farines).

Rudentures, ornement taillé en manière de corde, de roseau que l'on voit dans les cannelures de certaines colonnes (palais des Tuileries).

Sarcophage, de *sarcos*, chair, et *fagein*, manger, tombeau dans lequel se consume un corps.

Scotie, de *scotios*, obscur, moulure concave que l'on voit souvent entre les tores de la base de certaines colonnes (Sainte-Geneviève); elle est bordée de deux filets carrés. On l'appelle aussi *trochile*, de *trochilos*, poulie, parce qu'elle a quelque ressemblance avec la gorge de cette machine.

Socle de *soccus*, chaussure.

Sofite, *sofitto*, plafond, dessous des architraves, des larmiers, etc.

Soubassement, support continu d'un mur, d'un édifice : le soubassement de la Bourse est le mur lisse qui se voit au-dessous de la colonnade.

Sphinx, animal représenté couché, ayant la tête d'une femme et le corps d'un lion (Musée-Royal).

Stèle, pierre ou pilastre portant une inscription.

Steréotomie, art de la coupe des pierres.

Striture, cannelure avec son listel ou côte.

Stuc, enduit formé de chaux et de poussière de marbre (fond de la grande galerie des tableaux).

Style, genre, mananière de bâtir.

Stylobate, porte-colonne (cube sur lequel pose la colonne de la place Vendôme).

Surbaissé, voir *arc*, *voûte*.

Surplomb (mur en), qui est en saillie.

Symétrie, répétition exacte des diverses parties d'un ornement, des membres d'un bâtiment; le corps humain se compose de patries symétriques, comme les deux bras, les deux jambes, etc.

Tailloir, voir *abaque*.

Talon, moulure convexe vers le haut et concave vers le bas.

Tambour, pierre cylandrique qui entre dans la composition du fût d'une colonne.

Tasser, v. n., se dit d'une construction qui baisse par l'effet du rapprochement de ses parties.

Tetrastyle, front de quatre colonnes.

Thermes, bâtiment où l'on prend des bains, de *therme*, chaleur.

Tirse, bâton surmonté d'une pomme de pin, orné de feuilles de vigne, de lierre, etc.

Tiercerons, nervures d'une voûte gothique qui partent de ses angles.

Timpan ou *tympan*, espace compris entre les trois côtés d'un fronton; les arcs de deux arcades consécutives.

Tore, de *torus*. cable, grosse moulure figurant un boudin roulé autour de la base d'une colonne (Sainte-Geneviève).

Torse (colonne), dont le fût imite les contours de la vis. (Autel de l'église du Val-de-Grâce).

Tortillis, rayures sans ordre, pratiquées sur les pierres d'un soubassement, etc. (Porte Saint-Martin).

Toscan (ordre), la colonne Toscane a de hauteur sept fois son diamètre; sa base se compose d'une plinthe, d'un tore, d'un filet et d'un congé; son chapiteau consiste en un tailloir, une échine, deux baguettes et une astragale (première cour du Palais-Royal, plusieurs barrières de Paris).

Triglyphe, ornement formé de deux canaux et de trois bandes saillantes, sculpté dans la frise de l'ordre dorique au droit des colonnes. (Portique de l'Odéon).

Trompe, construction suspendue au flanc d'un mur. (Voir la voûte qui est derrière le chœur de Saint-Sulpice, à l'extérieur).

Type, modèle.

Volute, ornement du chapiteau ionique; il figure une pièce roulée au-dessus de l'échine, comme une espèce de coiffure (colonnes de la cour de l'Ecole de Médecine).

Voussoir, nom des pierres en forme de cone tronqué qui entrent dans la composition d'une voûte.

Voussure, voûte dont le profil est un arc de cercle moindre que la demi-circonférence.

FIN DU VOCABULAIRE.

RUES DE PARIS.

Paris est enfermé dans une muraille de six lieues de tour; on y entre par 58 barrières; 28 grandes routes y aboutissent. Il contient 1100 rues, 74 places publiques, 32 carrefours, 27 ruelles, 119 culs-de-sac, 7 enclos et 10 cloîtres; 33 quais, 9 ports, 15 ponts : un million de pavés est employé par an pour son entretien, et 600,000 livres d'huile y sont consommées pour son éclairage; 400 fontaines environ, donnant près de 1,002,000 muids d'eau par 24 heures, servent l'assainir et à la consommation de ses habitans. Il y roule 20,000 voitures. Il en passe 7,500 par jour sur le pont Royal.—Population 890,431 habitans. 30,000 maisons en 1828.

—

Nota. Les rues précédées du mot *saint* sont à l'S; du mot *neuv* à l'N, etc.—Les chiffres qui sont à la troisième colonne indiquent les arrondissemens.

Abattoirs (des),	faubourg St.-Denis,	faub. Poissonnière. 3
Abbaye (de l'),	rue de l'Échaudé,	r. Saint-Germain. 10
Acacias (des),	r. Neuve-Plumet,	r. de Sèvres. 10
Aguesseau (d'),	r. du faub. St.-Honoré	r. de Surêne. 1
Aiguillerie (de l'),	r. Saint-Denis,	cloît. Sainte Opport. 4
Albouy,	r. des Marais,	r. des Vinaigriers. 5
Aligre (d'),	r. de Charenton,	p. du Mar. Beauveau 8
Amandiers-Pop. (des),	r. Popincourt,	bar. des Amandiers. 8
AmandiersSte-Gen(des	r. de la Mon. Ste.-Gen.	r. des Sept-Voies. 12
Amboise (d'),	r. de Richelieu,	r. Favart. 2
Ambroise-Paré,	r. de l'hôp. St.-Louis,	chemin de ronde. 5
Amelot,	place St.-Antoine,	r. Saint-Sébatien. 8
Amélie,	r. S. Dominiq. Gr. Cail.	r. de Grenelle. 10
Amsterdam,	r. St.-Lazarre,	carr. de l'Europe. 1
Angevilliers (d'),	r. des Poulies,	r. de l'Oratoire. 4
Anglade (de l'),	r. l'Évêque,	r. Traversière. 2
Anglais (des),	r. Galande,	r. des Noyers. 12
Anglaises (des),	r. de Lourcine,	r. du Petit-Champ. 12
Angoulême-Templ. (d'	boul. du Temple,	r. Folie Méricourt. 6
Angoulême-S.-Hon. (d'	avenue de Neuilly,	r. du faub. du Roule.
Anjou-Marais (d'),	r. de Berry,	r. du Grand Chant. 7
Anjou-Thionville (d'),	r. Thionville,	r. de Nevers. 10
Anjou-S.-Honoré (d'),	r. du faub. St.-Honoré	r. de la Pépinière. 1
Antin (d'),	r. Neuve-des-P.-Cham.	r. Neuv St. August. 2
Arbalète (de l'),	r. Mouffetard,	r. des Charbonni. 12
Arbre-Sec (de l'),	place de l'Ecole,	r. Saint Honoré. 4
Arcade (de l'),	r. de la Madalaine,	r. de la Pépinière. 1
Arche-Marion (de l'),	quai de la Mégisserie,	r. St.-Germ.-l'Aux. 4
Arche-Pepin (de l'),	à la Seine,	r. St.-Germ.-l'Aux. 4
Arcis (des),	r. S.-Jac.-la-Boucher.	r. des Lombards. 6 et 7
Argenteuil (d')	r. des Frondeurs,	r. Neu. St.-Roch. 2

Arras (d'),	r. St.-Victor,	r. Clopin. 12
Arts (des),	enclos de la Trinité,	r. Grenétat. 4
Assas (d'),	r. du Cherche-Midi,	r. de Vaugirard. 11
Astorg (d'),	r. de la Ville-l'Evêque	r. de la Pépinière 1
Aubry-le-Boucher,	r. Saint-Martin,	r. St.-Denis 6
Austerlitz (d'),	r. à la Seine,	aux Invalides. 10
Aveugles (des),	r. Garencière,	pl. St.-Sulpice. 11
Avignon (d'),	r. Saint-Denis,	r. de la Savonnerie. 6
Babille,	r. des deux-Ecus,	r. de Viarmes. 4
Babylone (de),	r. du Bac,	boul. des Invalides. 10
Bac (du),	quai d'Orsay,	r. de Sèvres. 10
Bagneux,	r. du Petit-Vaugirard	r. de Vaugirard. 10
Baillet,	r. de la Monnaie,	r. de l'Arbre-Sec. 4
Bailleul,	r. de l'Arbre-Sec,	r. des Poulies. 4
Baillif,	r. des Bons-Enfans,	r. Croix-des-Pet.-Ch. 4
Bailly,	r. Saint-Paxant,	r. Henri. 6
Ballets (des),	r. Saint-Antoine,	r. du Roi de Sicile. 7
Banquier (du),	r. du Marc. aux Chev.	r. Mouffetard. 12
Barbette,	r. des Trois-Pavillons,	r. Vieille du Temple. 8
Barillerie (de la),	r. de la Pelleterie,	quai des Orfèv. 9 et 11
Barouillère,	r. de Sèvres,	r. du Pet.-Vaugir. 10
Barre-du-Bec,	r. de la Verrerie,	r. Neuve St.-Merri. 7
Barres (des),	quai de la Grève,	place Baudoyer. 9
Barrés (des),	r. Saint-Paul,	r. du Fauconnier. 9
Bar.-Poissonnière (de la	r. des Magasins,	barr. Poissonnière. 3
Bar. de la Chapelle (de la	r. Bar. Poissonnière,	r. des Abattoirs. 3
Bar. des Gobelins (de la	le long des Abattoirs,	12
Barthélemy,	aven. de Breteuil,	ch. de ron. bar. de Sèv.
Basfroi,	r. de Charonne,	r. de la Roquette. 8
Basse-des-Ursins,	r. des Chantres,	r. de Glatigny. 9
Basse-du-Rempart,	r. de la Chaus.-d'Ant.	égl. de la Madeleine. 1
Basse-Porte-St.-Denis.	r. du faub. St.-Denis,	r. Hauteville. 3
Basse-St.-Pierre,	quai Debilly,	r. de Chaillot. 1
Batailles (des),	r. de Longchamp,	ruelle Ste-Marie. 1
Battoir-St.-André (du),	r. Hautefeuille,	r. de l'Eperon. 11
Battoir-St.-Victor (du),	r. Copeau,	r. du Puits-de-l'Her. 12
Baville (de),	cour Harlay,	cour Lamoignon. 11
Bayard-des-Ch.-Élysées	cours la Reine,	allée des Veuves. 1
Bayard-des-Invalides,	r. Kléber,	r. Duguesclin. 10
Beaubourg,	r. Simon le Franc,	r. Michel-le-Comte. 7
Beauce (de),	r. d'Anjou,	r. de la Corderie. 7
Beaujolais-au-Marais,	r. de Bretagne,	r. Forez. 6
Beaujolais-du-Pal.-Roy.	r. de Valois,	r. Montpensier. 2
Beaujolais-St.-Honoré,	r. de Chartres,	r. de Valois. 1
Beaune (de),	quai Voltaire,	r. de l'Université. 1
Beauregard,	r. Poissonnière,	boul. Bon.-Nouvelle. 5
Beaurepaire,	r. des deux-Portes,	r. Montorgueil. 5
Beautreillis,	r. Neuve St.-Paul,	r. St.-Antoine. 9
Beauveau,	r. de Charenton,	marc. Beauveau. 8
Beaux-Arts-de-Seine,	r. de Seine,	r. des Pet.-August. 10
Bellart,	r. Pérignon,	ch. de r. b. de Sèv. 10

Bellechasse,	quai d'Orsay,	r. St.-Dominique. 10
Bellefond,	r. du faubg. Poisson.,	r. Rochechouart. 2
Bellièvre,	quai de la Gare,	r. Bruant. 12
Benjamin Constant,	pointe Ste.-Eustache,	r. Mauconseil. 3 et 5
Bercy-au-Marais (de),	r. Vieille du Temple,	r. Bourtibourg. 7
Bercy-St.-Antoine (de)	r. de la Contrescarpe,	bar. de Bercy. 8
Bergère,	r. du faubg. Poissonn.	r. du fg. Montmart. 2
Bernardins (des)	r. de la Tournelle,	r. Saint-Victor. 12
Berry (de),	r. de Poitou,	r. de Bretagne. 7
Bertin-Poirée,	r. S.-Germain-l'Aux.	r. Thibault-aux-Dez. 4
Béthisy,	r. des Bourdonnais,	r. du Roule. 4
Beurrière,	r. du Four,	r. duvieux-Colomb. 11
Bibliothèque (de la),	place de l'Oratoire,	r. Saint-Honoré. 4
Bichat,	r. du fbg. du Temple,	hospice Saint-Louis. 9
Bienfaisance (de la),	r. du Rocher,	r. de Miromenil. 1
Bièvre (de),	r. des Grands-Degrés,	r. Saint-Victor. 12
Billettes (des),	r. de la Verrerie,	r. Ste-Croix-de-la-Br. 7
Biron,	r. de la Santé,	r. du fb. S.-Jacques. 12
Bizet,	r. des Blanchisseuses,	grand. r. de Chaillot. 1
Blanche,	r. St. Lazarre,	bar. Blanche. 2
Blanchisseuses (des)	allée des Veuves,	r. de Chaillot. 1
Blancs-Manteaux (des)	r. Vieille-du-Temple,	r. Ste. Avoye. 7
Bleue,	r. du faubg. Poissonn.	r. Cadet. 2
Bochart,	r. de Latour d'Auver.,	avenue de Trudaine. 2
Bondy (de),	r. du faub. du Temple	r. du fbg St-Martin. 5
Bon-Puits (du),	r. St.-Victor,	r. Traversière. 12
Bons-Enfans (des)	r. St.-Honoré,	r. N. des Bons-Enf. 4
Bordat,	marché St.-Martin,	r. Mongolfier. 6
Bossuet,	quai de la Cité.	r. Chanoinesse. 9
Boucher,	r. de la Monnaie.	r. Thibault-aux-Dez. 4
Boucherat,	r. des Filles du Calv.	r. Charlot. [illegible]
Boucheries-des-In. (de la	quai d'Orsay,	r. Dom. Gros-Cail. 10
Boucheries-St.-G. (des)	carrefour de l'Odéon,	r. du Four. 10 et 11
Boucheries S.-Hon. (des	*voyez* Jeannisson,	2
Boudreau,	r. Trudon,	r. Caumartin. 1
Boulangers (des)	r. St.-Victor,	r. des Fos. St.-Vict. 12
Boule Rouge, (de la)	r. du fbg.-Montmart.	r. Richer. 2
Boulets [des],	r. de Montreuil,	r. de Charonne.
Bouloi [du],	r. Croix-des-Petits-Ch.	r. Coquillère. 4
Bouq.-de-Longch. [du]	r. de Longchamp,	r. de Lubeck. 1
Bourbe [de la]	r. St.-Jacques,	r. d'Enfer 12
Bourbon-le-Château,	r. de Bussi,	r. de l'Echaudé. 10
Bourbon-Ville-Neuve,	r. du Petit Carreau,	r. St.-Denis. 5
Bourdonnais [des]	r. Béthisy,	r. St.-Honoré. 4
Bourdonnaye [la],	Avenue Lamot. Piquet	aven. Lowendal. 10
Bourg-l'Abbé,	r. aux Ours,	r. Grenétat. 6
Bourgogne [de],	quai d'Orsay,	r. de Varennes, 10
Bourguignons [des],	r. de Lourcine,	r. des Capucins. 12
Bourtibourg,	de la Verrerie,	r. Ste-Croix de la Bre.
Boutebrie,	de la Parcheminerie	r. du Foin. 11
Braque [de],	r. du Chaume,	r. Ste.-Avoye. 7

Breda,	r. des Martyrs,	r. Frochot. 2
Bretagne [de]	r. Vieille du Temple,	r. de la Rotonde. 6 et 7
Breteuil [de],	r. Royale,	place St.-Vannes. 6
Bretonvilliers,	quai de Béthune,	r. St-Louis en l'île. 9
Brisemiche,	cloître St.-Méry,	r. St.-Merri. 7
Brodeurs [des],	r. Babylonne,	r. de Sèvres. 10
Bruant,	projetée seulement,	boul. de l'Hôpital. 12
Bruxelles,	projetée seulement	terrain de Tivoli.
Bucherie [de la],	place Maubert,	r du Pet.-Pont. 9 et 12
Buffault,	r. du fbg. Montmartre	r. Coquenard.
Buffon,	boul. de l'Hôpital,	r. du Jardin du Roi. 12
Buisson-St.-Louis [du],	r. St.-Maur,	bar. de la Chopinette 5
Bussi [de],	r. Mazarine,	r. Ste.-Marguerite. 10
Butte-Chaumont [de la]	r. du fbg.-St.-Martin,	bar. du Combat. 5
Buttes [des],	r. de Reuilly,	r. Picpus. 8
Cadet,	r. du fa. Montmartre,	r. Montholon. 2
Cadran [du],	r. du Petit-Carreau,	r. Montmatre. 4
Cafarelli,	r. de la Corderie,	rotonde du Temple. 9
Caire [du],	r. St.-Denis,	place du Caire. 5
Calandre [de la],	r. du Marché Palu.	r. de la Barillerie. 9
Campagne Première,	r. N.-D. des Champs,	boul. Mont-Parna se 11
Canettes [des],	r. du Four,	pl. St.-Sulpice. 11
Canivet,	r. Servandoni,	r. Férou. 11
Capucins [des],	r. des Bourguignons,	r. St-Jacques. 12
Cardinale,	r. Furstenberg,	r. de l'Échaudé. 10
Cardinal-Lemoine [du]	quai de la Tournelle,	r. St.-Victor. 12
Carême-Prenant,	r. du fbg. du Temple,	r. Grang.-aux-Belles. 5
Cargaisons [des]	r. du Marché Neuf,	r. de la Calandre. 9
Carmes [des],	r. des Noyers,	r. St.-Hilaire. 12
Caron,	marché Ste. Catherine	r. Jarente. 8
Carpentier,	r. du Gindre,	r. Cassette. 11
Carrières [des]	r. de Lonchamp,	r. Croix-Boissière. 1
Carrousel [du],	place du Muséum,	pl. du Carrousel. 1
Cassette,	r. du vieux Colombier	r. de Vaugirard. 11
Cassini,	r. du fbg. St.-Jacques	r. d'Enfer. 12
Castellane,	r. Tronchet,	r. de l'Arcade. 1
Castex,	r. de la Cerisaie,	r. St.-Antoine,
Castiglione,	r. de Rivoli,	r. St-Honoré. 1
Caumartin,	r. Basse-du-Rempart,	r. N. des Mathurins. 1
Cendrier [du]	r. du Marc. aux Chev.	r. des Fos.-St.-Mar. 12
Censier,	r. du Jardin du Roi,	r. Mouffetard,
Cérisaie [de la],	r. Lesdiguières,	r. du Petit-Musc. 9
Chabanais,	r. Neuve des Peti.-Ch.	r. Ste.-Anne, 2
Chabrol [de],	r. du faub. St.-Denis,	r. Lafayette. 3
Chaillot [de]	r. de Longchamp,	avenue de Neuilly. 1
Chaise [de la],	r. de Grenelle,	r. de Sèvres. 10
Champ-de-l'Aloue. [du	r. de Lourcine,	r. Croulebarbe. 12
Champ-des-Capu. [du],	r. de la Santé,	r. des Capucins. 12
Champs [des],	r. de Longchamp,	r. Croix-Boissère 1
Champs-Élysées [des].	place Louis XV,	r. du fg. St.-Honoré. 1
Champs Élysées, (les)	place Louis XV,	pl. de l'Étoile. 1

Chanoinesse,	r. Bossuet,	r. de la Colombe. 9
Chantereine,	r. du faub. Montmart.	r. de la Chau.-d'Ant. 2
Chantre [du],	place du Muséum,	r. St.-Honoré. 4
Chantres [des]	r. Basse-des-Ursins,	r. Chanoinesse. 9
Chanverrerie [de la],	r. St.-Denis,	r. Mondétour. 4 et 5
Chapelle [de la],	r. Château-Landon,	chemin de ronde. 5
Chapon,	r. du Temple,	r. Transnonain. 6 et 7
Chaptal,	r. de Larochefoucault	r. Blanche. 2
Charbonniers-S.-A. [des	r. de Bercy,	r. de Charenton. 8
Charbonniers S.-M. [des	r. de l'Arbalète,	r. des Bourguignons. 12
Charenton [de],	r. du faub. S.-Antoine,	bar. Charenton. 8
Charité [de la]	r. St.-Laurent,	r. de la Fidélité. 5
Charlot,	r. de Bretagne,	boul. du Temple. 6
Charonne [de],	r. du faub. S. Antoine	bar. Fontarabie. 8
Chartière,	r. du Mont S.-Hilaire,	r. de Reims. 12
Chartres-du-Roule [de]	r. de Monceau,	bar. de Courcelles. 1
Chartres-St.-Honoré [de	place du Carrousel,	pl. du Palais-Royal. 1
Chat-qui-Pêche [du],	quai St.-Michel,	r. de la Huchette. 11
Château-Landon,	r. du fbg. St.-Martin,	barr. des Vertus. 5
Chauchat,	r. de Provence,	r. Chantereine. 2
Chaudron [du];	r. du fbg. St.-Martin,	r. Château-Landon. 5
Chaume [du],	r. des Bl. Manteaux,	r. des Vieil.-Haudri. 7
Chaussée-d'Antin [de la	boulevart des Italiens,	r. St.-Lazare. 1 et 2
Ch.-des-Minimes [de la	place-Royale,	r. N. St.-Gilles. 8
Chauveau-Lagarde,	r. Tronchet,	r. de l'Arcade. 1
Ch. de-la-Chopinette [du	r. St. Maur,	Chem. de r. Chopin. 5
Chem. de Lagny [du],	av. des Ormeaux,	aven. des Ormes. 8
Che. de Pantin [du],	r. du faub. St. Martin	bar. de Pantin. 5
Che. du Rempart [du],	pl. de l'Eg. de la Mad.	r. de Surène. 1
Chemin-Vert [du],	r. Amelot,	r. de Popincourt. 8
Cherche-Midi [du]	car. de la Croix-Rouge	r. du Regard. 10 et 11
Chevalier-du-Guet [du	r. de la Vieil.-Hareng	r. des Lavandières. 4
Chevert,	av. Latour-Maubourg,	aven. Tourville. 10
Chevet-St.-Landry [du	r. Basse-des-Ursins,	r. des Marmousets. 9
Chevreuse [de],	boul. du Mt.-Parnasse	r. Not.-Dam.-des-Ch. 11
Childebert,	r. d'Erfurth	r. Ste.-Marthe. 11
Chilpéric,	r. de l'Arbre-Sec,	pl. St. Germ.-l'Aux. 4
Choiseul,	r. Neuve St.-Augustin,	boul. des Italiens. 2
Chollets [des],	r. de Reims,	r. St.-Étie.-des-Grès 12
Christine,	r. des Gds.-Augustins	r. Dauphine. 12
Cim. St.-And.-des-Arcs,	pl. St.-André des Arcs	r. de l'Éperon. 11
Cimet.-St.-Benoît [du],	r. Fromentel,	r. St.-Jacques. 12
Cimet.-St.-Nicolas [du],	r. Transnonain,	r. St.-Martin. 6 et 7
Cinq-Diamans [des],	r. des Lombards,	r. Aubry-le-Boucher. 6
Ciseaux [des]	r. Ste.-Marguerite,	r. du Four. 10
Clef [de la],	r. d'Orléans St.-Vict.,	r. Copeau. 12
Clément-Marché-St.-G.	r. de Seine,	r. Mabillon. 11
Cléry [de]	r. Montmartre,	boul. Bon.-Nouvel. 3 et 5
Clichy [de],	r. St.-Lazare,	bar. de Clichy. 1 et 2
Cloche-Perce,	r. St Antoine,	r. du Roi de Sicile. 7
Cloît. d. Bernardins (du)	r. de Pontoise,	r. des Bernardins, 12

Cloît. Notre-Dame ,	r. Chanoinesse ,	r. St.-Pier. aux Bœufs 9
Cloît. St.-Benoît [du] ,	r. des Mathurins ,	à l'arc. r. St.-Jacq. 11
Cloît. St.-Jacques (du),	r. de la Gr. Truander.,	r. Mauconseil. 5
Cloît. St.-Méry (du) ,	r. de la Verrerie,	r. St.-Martin. 7
Clopin ,	r. des Fos.-St.-Victor,	r. d'Arras. 12
Clos-Georgeot (du) .	r. Travers. St.-Hono.,	r. Ste.-Anne. 2
Clothilde ,	r. Clovis,	r. de la Vieil. Estra. 12
Clovis ,	r. des Fos.-St.-Victor,	pl. Ste.-Geneviève. 12
Cluny (de) ,	place Sorbonne ,	r. des Grès. 11
Cocatrix ,	r. St.-Pier-aux-Bœufs,	r. des Trois Canettes. 9
Cœur-Volant (du)	r. des Boucheries ,	r. des Quat.-Vents. 11
Colbert	r. Vivienne,	r. de Richelieu. 2
Colisée (du) ,	avenue de Neuilly ,	r. du faub. St-Hono. 1
Colombe (de la) ,	r. Basse-des-Ursins,	r. Chanoinesse. 9
Colombier (du) ,	r. de Seine	r. de l'Ab. St.-G.-d. P.
Colonnes (des)	r. des Fil. St.-Thomas	r. Feydeau. 2
Comette (de la)	r. St.-Dom. G.-Call. ,	r. de Gren. G. Caill. 10
Commerce (du)	enclos de la Trinité ,	r. Grenetat. 6
Comtesse-d'Artois ,	pl. de la poin. S.-Eus.,	r. Mauconseil. 6
Condé ,	carrefour de l'Odéon,	r. de Vaugirard. 11
Constantinople ,	projetée seulement ,	terrain de Tivoli. 1
Conté ,	p. de l'an. m. St.-Mar.	r. Vaucanson. 6
Contrat-Social (du)	r. de la Tonnellerie ,	r. des Prouvaires. 3
Contrescarpe St.-André	r. Dauphine,	r. St.-And. des Arcs 11
Contrescarpe- St.-Ant.	place Mazas,	pl. St.-Antoine. 8
Contrescarpe-S.-Marc.	r. des Fos. St.-Victor,	r. Neuve Ste.-Gen. 2
Copeau ,	r. St.-Victor ,	r. Mouffetard. 12
Coq-Héron ,	r. Coquillère ,	r. Pagevin. 3
Coq-St.-Honoré (du) ,	pl. de l'Oratoire ,	r. Saint-Honoré. 4
Coq-St.-Jean (du) ,	r. de la Tixeranderie ,	r. de la Verrerie. 7
Coquenard ,	r. Cadet.	r. des Martyrs. 2
Coquilles (des),	r. de la Tixeranderie ,	r. de la Verrerie. 7
Coquillière ,	r. du Jour ,	r. Croix des P.-Ch. 3 et 4
Corbeau .	r. Bichat ,	r. St.-Maur-Popinc. 5
Corderie au Mar. (de la	r. de Beauce ,	r. du Temple. 6 et 7
Cord.-St.-Honoré (de la	r. N. St.-Roch ,	r. du marc. St.-Hon. 2
Cordiers (des) ,	r. St Jacques,	r. de Cluny. 11
Cordonnerie (de la) ,	r. du Marc.-aux-Poir.	r. de la Tonnellerie. 4
Corneille ,	place de l'Odéon ,	r. de Vaugirard. 11
Cornes (des] ,	r. du Banquier ,	r. des Fos.-S.-Marc. 12
Corroierie (de la) ,	r. Beaubourg ,	r. St.-Martin. 7
Cossonnerie (de la) ,	r. St.-Denis,	marché aux Poirées. 4
Cotte ,	r. Trouvée ,	r. du faub. St.-Ant. 8
Courcelles (de) ,	r. de la Pépinière ,	r. de Monceau. 1
Courtalon ;	r. Saint-Denis ,	pl. Ste-Opportune. 4
Coutellerie (de la) ,	r. Jean-Pain-Mollet ,	r. de la Vannerie. 7
Coutures-S.Gervais(des	r. de Thorigny,	r. Vieil. du Temple. 8
Courty ,	r. de Lille ,	r. de l'Université. 10
Crébillon ,	r. de Condé ,	pl. de l'Odéon. 11
Cretet ,	r. Beauregard ,	r. Bochart-Solon. 2
Croissant (du) ,	r. du Gros-Chenet ,	r. Montmartre. 3

Croix (de la),	r. Phelippeaux,	r. du Vertbois. 6
Croix-Blanche (de la),	r. Vieille-du-Temple,	r. Bourtibourg. 7
Croix Boissière (de la),	r. de Longchamp,	dans les Champs. 1
Croix-des-Pet.-Champs	r. Saint-Honoré,	pl. des Victoires. 3 et 4
Croix du-Roule (de la)	r. du fbg. du Roule,	r. de Chartres. 1
Croulebarbe,	r. Mouffetard,	boul. des Gobelins. 12
Crussol,	r. des Fos. du Temp.,	r. Folie-Méricourt. 6
Culture-Ste-Catherine	r. Saint-Antoine,	r. du Parc-Roy. 7 et 8
Cygne (du),	r. Saint-Denis,	r. Mondétour. 5
Dalayrac,	r. de Méhul,	r. Monsigny. 2
Damiette,	cour des Miracles,	r. Bourb.-Vilien. 5
Dauphin (du),	r. Rivoli,	r. St.-Honoré. 1
Dauphine,	quai de Conti,	r. S.-An.-d.-Arts. 10-11
Daval,	r. de la Roquette,	r. Amelot. 8
Déchargeurs (des),	r. des Mauv.-Paroles,	r. de la Ferronnerie. 4
Degrés (des),	r. Beauregard,	r. de Cléry. 5
Delaborde,	voyez r. Chabrol,	5
Delta,	faub. Poissonnière,	r. Rochechouart. 2
Demi-Saint (du),	r. Chilpéric,	r. d. Fos. St.-G.-l'Au. 4
Derville,	r. du Ch. de l'Allou.,	r. des Fil.-Anglais. 12
Desaix,	avenue de Suffren,	chem. de ronde. 10
Descartes,	r. de la Mont. Ste.-G.,	r. de Fourcy. 12
Desèze,	r. Godot,	r. de la Madelaine. 1
Deux-Anges (des),	r. Jacob,	r. St.-Benoît. 10
Deux-Boules (des),	r. des Lavandières,	r. Bertin-Poirée. 4
Deux-Écus (des),	r. des Prouvaires,	r. de Grenelle. 3 et 4
Deux-Eglises (des)	r. St.-Jacques,	r. d'Enfer. 12
Deux-Hermites (des),	r. des Marmousets,	r. Cocatrix. 9
Deux-Moulins (des),	boul. de l'Hôpital,	bar. d'Ivry. 12
Deux-Ponts (des),	quai de Béthune,	quai d'Anjou. 9
Deux Portes-S.And. (des	r. de la Harpe,	r. Hautefeuille. 11
Deux-Portes-S.Jean (des	r. de la Tixeranderie,	r. de la Verrerie. 7
Deux Portes S.Sauv. (des	r. du Petit Lion,	r. Thévenot. 5
Douze-Portes (des),	r. Neu.-St.-Pierre,	r. St.-Louis. 8
Doyenné (du),	pl. du Carrousel,	r. du Carrousel. 1
Dragon (du),	r. Taranne,	r. de Grenelle. 10
Duguay-Trouin,	r. de Fleurus,	r. de l'Ouest. 11
Dugesclin,	r. Bayard,	r. Dupleix. 10
Duphot,	r. St.-Honoré,	boul. de la Madelei. 1
Dupleix,	r. Kléber,	bar. de Grenelle. 10
Dupont,	r. Basse-St.-Pierre,	r. de Chaillot. 1
Dupuis,	r. du Pet.-Thouars,	r. de Vendôme. 6
Duras,	r. du faub. St.-Hono.,	r. du Marché. 1
Écharpe (de l'),	pl. Royale,	r. St-Louis. 8
Échaudé-du-Ma. (de l')	r. de Poitou,	r. Vieil. du Temple. 7
Echaudé-St.-Ge. (de l')	r. de Seine St.-Germ.,	r. Ste. Marguerite. 10
Échelle (de l'),	r. de Rivoli,	r. St.-Honoré. 1
Échiquier (de l')	r. du faub. St.-Denis,	r. du faub.-Poisson. 3
École de Médec. (de l')	r. de la Harpe,	carref. de l'Odéon. 11
Écosse (d')	r. du Mont-St.-Hilaire,	r. du Four. 12
Écouffes (des),	r. du Roi-de-Sicile,	r. des Rosiers, 7

Écrivains (des),	r. des Arcis.	r. de la Vieil.-Monn.
Écuries d'Artois (des),	r. d'Angoulême,	r. de l'Oratoire. 1
Église Lafayette (de l')	r. de la barr.-Poisson.,	r. du Gaz. 3
Église (de l'),	r. S.-Domi.-Gr.-Caill.,	r. de Gr. Gros-Caill.
Égout-Ste-Cather. (de l'	r. St.-Antoine,	r. N. Ste. Catherine.
Egout-St.-Germ. (de l')	r. Ste.-Marguerite,	r. du Four. 10
Enfans-Rouges (des),	r. Pastourelle,	r. Porte-Foin. 7
Enfer (d'),	place St.-Michel,	barr. d'Enfer. 11 et 1
Enghien (d'),	r. du faub. St.-Denis,	r. du faub.-Poisson.
Epée-de-Bois (de l'),	r. Gracieuse,	r. Mouffetard. 12
Eperon (de l'),	r. St.-André-des-Arcs,	r. du Jardinet. 11
Epinettes (des),	boul. Montparnasse,	à la barrière. 11
Erfurth (d'),	r. Childebert,	r. Ste.-Marguerite. 1
Essai (de l')	Marché aux Chevaux,	r. Poliveau. 12
Est (de l'),	r. d'Enfer,	bo. Mont-Parn. 1 et
Estrées (d'),	aven. de Villars,	place Fontenoi. 10
Etienne,	r. Boucher,	r. Béthisy. 4
Etoile (de l'),	quai des Ormes,	r. des Barrés. 9
Europe	r. de Tivoli,	r. de Londres. 1
Evéché (de l')	Pont-au-Double,	pl. du Par. N.-Dame.
Evêque (l'.)	r. de l'Anglade,	r. des Orties. 2
Faub. du Roule (du),	r. de la Pépinière,	barr. du Roule. 1
Faub. du Temple (du),	boul. du Temple,	bar. de Belleville. 5e
Faub. Montmartre (du)	boul. Montmartre,	r. St. Lazarre. 2
Faub. Poissonnière (du)	boul. Poissonnière,	Bar. du Thélégr. 2 et
Faub. St.-Antoine (du),	r. de la Roquette,	barr. de Vincennes.
Faub. St.-Denis (du),	r. Basse-Porte-S.-Den.	barr. St.-Denis. 3 et
Faub. St-Honoré (du),	r. Royale,	r. d'Angoulême. 1
Faub. St.-Jacques (du),	r. de la Bourbe,	bar. d'Arcueil. 12
Faub. St.-Martin (du),	porte St.-Martin,	barr. de la Villette
Fauconnier (du),	r. des Barrés,	r. des Prêt. S.-Paul.
Favart,	r. Gréty,	boul. des Italiens. 2
Félibien,	r. Clément,	r. Lobineau. 10
Femme sans tête (de la	r. St-Louis,	quai Bourbon. 9
Fer à Moulin (du),	r. du Jardin du Roi,	r. Mouffetard. 12
Ferdinand,	r. des Trois Couronnes	r. de l'Orillon. 6
Ferdinand-Berthoud,	r. Mongolfier,	r. Vaucanson. 6
Ferme-des-Mat. (de la	r. Neuve-des-Mathur.,	r. St.-Nicolas. 1
Fénélon,	r. Bossuet,	chev. de Not.-Dame
Férou,	r. Canivet,	r. Vaugirard. 11
Ferronnerie (de la),	r. St.-Denis,	r. de la Lingerie. 4
Fers (aux),	r. St.-Denis,	marc. aux Poirées
Feuillade (de la),	place des Victoires,	r. de la Vrillière.
Féves (aux),	r. de la Vieil. Drap.,	r. de la Calandre.
Feydeau,	r. Montmartre,	r. de Richelieu. 2
Fidélité (de la)	r. du faub. St.-Martin,	r. du faub. St.-Den
Figuier (du),	r. du Fauconnier,	r. des Prêt. S.-Pau
Filles-Dieu (des),	r. St.-Denis.	r. Bourbon.-Viller
Filles du Calvaire (des)	r. Boucherat,	b. d. Fil.-du-Calv.
Filles St.-Thomas (des)	r. Not.-Dame-des-Vict.	r. de Richelieu. 2
Fleurus (de),	r. Madame,	r. N. No.-Da.-d.-Cl

Foin au Marais [du],	chaussée des Minimes,	r. St.-Louis. 8
Foin St.-Jacques [du],	r. St.-Jacques,	r. de la Harpe. 11
Folie-Méricourt,	r. Ménilmontant,	r. du faub. du Temp.6
Folie-Regnault [de la],	r. de la Muette,	r. des Amandiers. 8
Fontaine [de la],	r. d'Orl.-St.-Marcel,	r. du Puits l'Ermite. 12
Fontaine-au-Roi,	r. du faub. du Temp.	r. St. Maur. 6
Font.-Grenelle [de la],	av. Lamothe-Picquet,	10
Font. du Temple [des],	r. du Temple,	r. de la Croix. 6
Fontaines-d'Antin (des	r. Pigale,	bar. Blanche. 2
Forez,	r. Charlot.	marc. du Temple. 6
Forges [des],	Cour des Miracles,	r. du Caire. 5
Fossés du Temple (des,	r. Ménilmontant,	r. du faub. du Temp.6
os. Montmartre [des],	place des Victoires,	r. Montmartre. 3
os. St.-Bernard [des],	quai Saint-Bernard,	r. St.-Victor. 12
os. S.-Ger.-d.-Pr. [des	r. de Bussy,	r. d. Bouc. S.-G. 10 et 11
os. St.-Ger.-l'Aux [des	r. de la Monnaie,	place du Louvre. 4
os. St.-Jacques [des],	r. Saint-Jacques,	r. des Postes. 12
os. St.-Marcel [des],	r. Poliveau,	r. Mouffetard. 12
os. St -Martin [des],	r. de la Chapelle,	r. du fbg. St.-Denis. 5
os. St.-Victor [des],	r. Saint-Victor,	r. Descartes. 12
ouarre (du),	r. de la Bûcherie,	r. Galande. 12
ourcy St.-Antoine (de)	r. de Jouy,	r. St. Antoine. 9
ourcy Ste.-Gen. (de),	r. Mouffetard,	r. N. Ste-Genev. 12
ourneaux [des],	r. de Vaugirard,	barr. des Fournaux, 11
ourreurs [des],	r. des Lavandières,	r. des Déchargeurs. 4
our St.-Germain [du],	r. Ste.-Marguerite,	r. de Grenelle 10 et 11
our St.-Honoré [du],	r. St-Honoré,	r. Traînée. 3 et 4
our St.-Jacques (du),	r. des Sept-Voies.	r. d'Écosse. 12
ançaise,	r. Mauconseil,	r. Pavée. 5
ançois Ier.,	Cours-la-Reine,	place François Ier. 1
ancs-Bour. Mar. (des)	r. Payenne,	r. Vieil. du Temp. 7-8
.-Bourg. S.-Marc (des	r. des Fos. St.-Marc.,	cloître St.-Marcel. 12
.-Bourg. S.-Mic. (des	r. Mons.-le-Prince,	place St.-Michel. 11
épillon,	r. au Maire,	r. Phelippeaux. 6
ileuse,	quai de la Grève,	r. de la Mortellerie. 9
ochot,	r. de la Bruyère.	barr. Montmartre. 2
omagerie (de la),	r. du Marc. aux Poir.,	r. de la Tonnellerie. 4
omenteau,	place du Louvre,	pl. du Pal.-Roy. 1 et 4
omentel,	r. Chartière,	r. du Cim. S.-Benoît 12
ondeurs (des),	r. St.-Honoré,	r. de l'Anglade 2
rstenberg,	r. du Colombier,	r. de l'Abbaye. 10
seaux (des),	quai de la Mégisserie,	r. St.-Germ.-l'Aux. 4
illon,	r. N.-des-Petits-Ch.,	r. N. St.-Augustin. 2
lande,	place Maubert,	r. St.-Jacques. 12
rancière,	r. du Petit-Bourbon,	r. de Vaugirard. 11
sté,	r. Basse St.-Pierre,	r. de Chaillot. 1
z [du],	place Lafayette,	bar. du Thélégraphe. 3
nes,	projet. ter. de Tivoli,	1
offroy-l'Angevin,	r. Ste. Avoye,	r. Beaubourg. 7
offroy-Lasnier,	quai de la Grève.	r. St.-Antoine. 9
rard-Bauquet,	r. des Lions St.-Paul.	r. N. St. Paul. 9

Gervais-Laurent,	r. de la Lanterne,	r. Sainte-Croix. 9
Gindre [du]	r. du Vieux Colombier,	r. Mézières. 11
Gît-le-Cœur,	quai des Augustins,	r. S. And.-des-Arcs. 1
Glacière [de la],	r. de Lourcine,	boul. Saint-Jacq. 12
Glatigny,	r. Basse des Ursins,	r. des Marmousets. 9
Gobelins [des],	r. Mouffetard,	à la Bièvre. 12
Godot-de-Mauroy,	r. basse du Rempart,	r. des Mathurins. 1
Gourdes [des],	r. des Blanchisseuses,	avenue de Neuilly. 1
Gracieuse	r. d'Orlé. St.-Marcel,	r. Copeau. 12
Grammont,	r. N. St.-Augustin,	boul. des Italiens. 2
Grand-Chantier [du]	r. des Vieil. Haudriet.,	r. Pastourelle. 7
Grande-Friperie [de la]	r. du Marc.-aux-Poir.,	r. de la Tonnellerie.
Grande-Rue-Verte,	r. de la Ville-l'Évêque,	r. du fb. S.-Honoré.
Grande rue d'Austerlitz	bar. de l'Hôpital,	barrière d'Ivry. 12
Gran. Truanderie [de la	r. St.-Denis,	r. Montorgueil. 5
Grand-Hurleur [du],	r. St Martin,	r. Bourg l'Abbé. 6
Grand-Prieuré [du],	r. Ménilmontant,	r. de la Tour. 6
Grand St.-Michel,	r. du fbg. St.-Martin,	au Canal. 5
Grands-Augustins [des]	quai des Augustins.	r. S.-And.-des-Arcs. 1
Grands-Degrés [des],	r. de Bièvre,	place Maubert. 12
Grange-aux-Belles	r. des Marais,	r. des Récollets. 5
Gravilliers [des],	r. du Temple,	r. Transnonain. 6
Grange-Batelière,	boul. Montmartre,	à la ba. de la Cunet. 1
Grenelle Gros-Caillou	r. de Gren.-St.-Ger.,	av. Labourdonnaye. 1
Grenelle St.-Germain.	r. du Dragon,	r. Gre. gr.-Caillou. 1
Grenel. St.-Honoré [de	r. St.-Honoré,	r. Coquillière. 4
Grenétat,	r. St.-Martin,	r. Saint-Denis. 6
Grenier-St.-Lazarre,	r. Beaubourg,	r. Saint-Martin. 7
Grenier-sur-l'Eau,	r. Geoffroi Lasnier,	r. des Barres. 9
Grés [des],	r. St.-Jacques,	r. de la Harpe. 11
Grésillons [des],	r. du Rocher,	r. Miroménil. 1
Grétry,	r. Favart,	r. Grammont. 2
Gril [du],	r. d'Orlé. St.-Marc.,	r. Censier. 12
Gros-Chenet [du],	r. de Cléry,	r. des Jeûneurs. 3
Guénégaud,	quai Conti,	r. Mazarine. 10
Guérin-Boisseau,	r. St.-Martin,	r. Saint-Denis. 6
Guillaume,	quai d'Orléans,	r. Saint-Louis. 9
Guillemites [des],	r. des Blancs-Mant.,	r. de Parad. au Mar.
Guisarde,	marc. Saint-Germain.	r. des Canettes.
Hambourg,	projetée,	terrain de Tivoli. 1
Hanovre [d'],	r. de Choiseul,	r. du Port-Mahon. 2
Harcourt [d'],	place Fontenoy,	bar. des Paillaiss.
Harlay au Marais,	boul. St. Antoine,	r. Saint-Claude. 8
Harlay du Palais,	quai de l'Horloge	quai des Orfèvres. 1
Harpe [de la],	r. Saint-Séverin,	place Saint-Michel.
Hasard [du],	r. Traversière,	r. Sainte-Anne. 2
Haudriettes [des],	quai de la Grève,	r. de la Mortellerie.
Haute-des-Ursins,	r. Basse-des-Ursins,	r. Glatigny. 9
Hautefeuille,	place Saint-André,	r. de l'Ec. de Méd.
Hauteville,	r. Bas.-Porte-S.-Denis,	pl. Lafayette. 3
Haut Moulin,	r. Glatigny,	r. de la Lanterne. 1

Haut-Moulin,	r. de la Tour,	faub. du Temple. 6.
Heaumerie (de la),	r. de la Vieil.-Monn.,	r. St.-Denis. 6
Helder (du),	boul. des Italiens,	r. Taitbout. 2
Henri,	r. Bailly,	r. Royale. 6
Hillerin Bertin,	r. de Gren.-S.-Germ.,	r. de Varennes. 10
Hirondelle (de l'),	pla. du Pont-St.-Mic.,	r. Gît-le-Cœur. 11
Homme Armé (de l'),	r. Ste.-Cr.-de-la-Bret.,	r. des Bl.-Manteaux. 7
Honoré Chevalier,	r. du Pot-de-Fer,	r. Cassette. 11
Hôpital (de l'),	boul. de l'Hôpital,	boulev. d'Ivry. 12
Hôpital-St-Louis (de l')	r. des Récollets,	barr. du Cobat. 5
Hospitalières (des),	r. des Rosiers.	r. des Francs-Bourg. 7
Houssaie (du),	r. de Provence.	r. Chantereine. 2
Huchette (de la),	r. du Petit-Pont,	r. Vieille-Bouclerie. 11
Irlandais (des),	r. de la Vieil. Estrap.,	r. des Postes. 12
Ivry (d'),	r. du Banquier,	boulev. de l'Hôpital. 12
Jacinthe,	r. des Trois-Portes,	r. Galande 12
Jacob,	r. des Pet.-Augustins,	r. des Saints-Pères. 10
Jardin du Roi (du),	r. Poliveau,	r. Copeau. 12
Jardinet (du),	r. Mignon,	r. de l'Eperon. 11
Jardins (des),	r. des Barrés,	r. des Prêtres-S.-Paul 9
Jarente,	r. de l'Eg. Ste.-Cath.,	r. Cultu.-Ste-Cather. 8
Jean-Bart,	r. Vaugirard,	r. de Fleurus. 11
Jean-Beausire,	r. St.-Antoine,	boulev. St-Antoine. 8
Jean-de-Beauce,	r. de la Grand.-Fripe.	r. de la Cordonnerie. 4
Jean-de-l'Epine,	r. de la Vannerie,	r. de la Coutellerie. 7
Jean-Goujon,	quai Debilly,	allée d'Antin. 1
Jean-Hubert,	r. des Sept-Voies,	r. des Cholets. 12
Jean-Jacques-Rousseau	r. Coquillière,	r. Montmartre. 3
Jeannisson,	r. St.-Honoré,	r. Richelieu. 2
Jean-Lantier,	r. des Lav. Ste. Opp.,	r. Bertin-Poirée. 4
Jean-Pain-Mollet,	r. de la Coutellerie,	r. des Arcis. 7
Jean-Robert,	r. Transnonain,	r. St-Martin. 6
Jean-Tison,	r. d. Fos. S.-G.-l'Au.,	r. Bailleul. 4
Jérusalem (de),	quai des Orfèvres,	r. de Nazareth. 11
Jeûneurs (des),	r. du Sentier,	r. Montmartre. 3
Joaillerie (de la)	pl. du Châtelet,	r. St-Jac. la Bouch. 4-7
Jocquelet,	r. Montmartre,	r. N.-D. des Victoires. 3
Joubert,	r. de la Chauss.-d'Ant.	place Ste-Croix. 1
Jour (du),	r. Coquillière,	r. Montmartre. 3
Jouy (de),	r. de Fourcy,	r. St-Antoine. 9
Judas,	r. Mont.-Ste-Genev.,	r. des Carmes. 12
Juifs (des),	r. du Roi-de-Sicile,	r. des Rosiers. 7
Juiverie (de la),	r. de la Vieille-Draper.	r. de la Calandre. 9
Jussienne (de la),	r. Verdelet,	r. Montmartre. 3
Kléber,	quai des Invalides,	avenue de Suffren. 10
Labourdonnaye,	avenue de Tourville,	aven. de Lowendal. 10
Labruyère,	pl. St-Georges,	r. Larochefoucauld. 1
Lacaille,	boul. d'Enfer,	r. d'Enfer. 12
Lacuée,	pl. Mazas,	r. de Bercy. 8
Lafayette,	faub. Poissonnière,	r. du faub. St-Martin. 2
Laffitte,	boulev. Italien,	pl. N.-D. de Lorette. 2

Laiterie (de la),	r. du Commerce,	r. des Arts. 6
Lancry,	r. de Bondy,	r. des Marais. 5
Lanterne-Arcis (de la)	r. Saint-Bon,	r. des Arcis, 7
Lanterne-Cité (de la),	quai de la Cité,	r. de la Vieil.-Drap. 9
Lappe,	r. de la Roquette,	r. de Charonne. 8
Lard (au),	r. de la Lingerie,	r. Lenoir. 4
Laval,	r. Pigale,	r. des Martyrs. 2
Lavandières (des),	place Maubert,	r. des Noyers. 12
Lavan. Ste-Opp. (des),	r. St.-Germ.-l'Auxer.	cloît. Ste-Opportune. 4
Leclerc,	r. du fbg St-Jacques,	boul. Saint-Jacques. 12
Lenoir Faub. St.-Ant.,	marché Beauveau,	r. du fbg. St.-Ant. 8
Lenoir St.-Honoré,	r. St-Honoré,	r. de la Poterie. 4
Lenostre,	allée des Veuves,	r. du Colisée. 1
Leplletier,	boul. des Italiens,	r. de Provence. 2
Lesdiguières,	r. de la Cérisaie,	r. Saint-Antoine. 9
Levrette (de la),	r. de la Mortellerie,	r. du Martroi. 9
Licorne (de la), 2	r. des Marmousets,	r. Saint-Christophe. 9
Lille (de),	r. des Sts.-Pères,	r. de Bourgogne. 10
Limace (de la),	r. des Déchargeurs,	r. des Bourdonnais. 4
Limoges (de),	r. de Poitou,	r. de Bretagne. 7
Lingerie (de la),	r. Saint-Honoré,	r. de la Gr. Friperie 4
Lions (des),	r. du Petit-Musc,	r. Saint-Paul. 9
Lisbonne,	projetée seulement,	terrain de Tivoli. 1
Lobineau,	r. de Seine,	r. Mabillon. 10
Lombards (des),	r. Saint-Martin,	r. Saint-Denis. 6
Londres,	r. de Clichy,	place de l'Europe. 1
Longchamp (de),	r. des Batailles,	barr. de Longchamp. 1
Longpont (de),	quai de la Grève,	r. du Monce.-S.-Ger. 9
Longue-Avoine,	r. du fbg. St.-Jacques	12
Louis-le-grand,	r. N. des Pet.-Champs	boul. des Italiens, 1-2
Louis-Philippe Ier,	r. de Rivoli,	r. Saint-Honoré. 1
Lourcine,	r. Mouffetard,	r. de la Santé. 12
Louvois,	r. Richelieu,	r. Ste.-Anne. 2
Lubeck,	r. de Longchamp,	r. Croix-Boissière. 1
Lulli,	r. Rameau,	r. Louvois. 2
Lune (de la),	boul. Bonne-Nouvelle	r. Poissonnière. 5
Lyonnais (des),	r. de Lourcine,	r. des Charbonniers. 12
Mabillon,	r. du Four,	r. du Petit Bourbon. 11
Mâcon,	r. St-André-des-Arts,	r. de la Vieil. Boucl. 11
Maçons (des)	r. des Mathurins,	place Sorbonne. 11
Madame (de)	r. de Vaugirard,	r. de l'Ouest. 11
Madeleine (de la),	boul. de la Madeleine,	r. Desèze. 1
Mademois. (V. Vanneau		10
Madrid,	projetée,	terrain de Tivoli. 1
Magasins (des),	r. Delaborde,	r. Lafayette. 3
Magdebourg,	quai Debilly,	r. des Batailles. 1
Mail (du),	place des Petits-Pères,	r. Montmartre. 3
Maire (au),	r. Frépillon,	r. Saint-Martin. 6
Maison-Neuve,	r. de la Pépinière,	r. de la Voierie. 1
Malar,	r. Saint-Dominique,	r. de l'Un. Gr.-Cail. 10
Malte (de),	r. Ménilmontant,	r. de la Tour. 6

Mandar,	r. Montorgueil,	r. Montmartre. 3
Marais du Temple(des	r. du fbg. du Temple,	r. du fbg. St-Martin. 5
Marais-Saint-Germain	r. de Seine,	r. des Pet.-August. 10
Marbeuf (de)	r. Bizet,	avenue de Neuilly. 1
Marche (de la),	r. de Poitou,	r. de Bretagne. 7
Marché-aux-Chev.(du	r. Poliveau.	boul. de l'Hôpital. 12
Marché aux Fleurs(du	r. de la Pelleterie,	r. de la Vieil. Drap. 9
Marché aux Poirées du	r. de la Petite Friperie	r. de la Cossonnerie. 4
Marc. d'Aguesseau[du	r. d'Aguesseau,	r. des Saussaies. 1
Marché Neuf [du],	r. du Marché Palu,	r. de la Barillerie. 9
Marché Palu [du],	r. de la Calandre,	r. Neuv. Not.-Dame. 9
Marché St-Honoré[du	r. Saint-Honoré,	r. N. des Pet.-Champs 2
Marché St-Martin [du	r. Frépillon,	pl. du M. St.-Martin. 6
Marie Stuart,	r. des deux Portes,	r. Montorgueil. 5
Marivaux-des-Italiens	r. Gréty,	boul. des Italiens. 2
Mariva. des Lombards	r. des Ecrivains,	r. des Lombards. 6
Marmousets-Cité (des	r. de la Colombe	r. de la Lanterne. 9
Marmous. S Marc.(des	r. des Gobelins,	r. St-Hippolyte. 12
Martel,	r. des Petites Ecuries,	r. de Paradis. 3
Martroi [du],	pl. de l'Hôtel-de-Ville,	r. du Tourn. St-Jean. 9
Martyrs [des]	r. Saint-Lazare,	bar. des Martyrs. 2
Masseran,	r. Neuve Plumet,	r. de Sèvres. 10
Massillon,	r. Chanoinesse,	place Fénélon. 9
Masure [de la]	quai des Ormes,	r. de la Mortellerie. 9
Mathurins [des]	r. Saint-Jacques,	r. de la Harpe. 11
Matignon,	aux Champs-Élysées,	r. du fbg. St-Honoré. 1
Maubuée,	r. Beaubourg,	r. Saint-Martin. 7
Mauconseil,	r. Saint-Denis,	r. Comtesse d'Artois. 5
Maure (du)	r. Beaubourg,	r. Saint-Martin. 7
Mauv. Garç. S-G. (des	r. de Bussy,	r. des Boucheries. 10
Mauv. Garç.-S.-J.(des	r. de la Tixeranderie,	r. de la Verrerie. 7
Mauvaises Paroles(des	r. des Lavandières,	r. des Bourdonnais. 4
Mazarine,	r. de Seine,	carrefour Bussi. 10
Mécaniques (des),	r. du Commerce,	r. des Arts. 6
Méchain,	r. de la Santé,	r. du faub. St-Jacq. 12
Méhul,	r. N. des Pet.-Champs,	r. Daleyrac. 2
Menars,	r. de Richelieu,	r. Grammont. 2
Ménétriers (des),	r. Beaubourg,	r. St.-Martin. 7
Ménilmontant (de),	r. des Fos. du Temple	bar. Ménilmontant. 6
Mercier,	r. de Viarmes,	r. de Grenelle. 4
Meslay,	r. du Temple,	r. St-Martin. 6
Messageries (des)	r. de Paradis,	r. du fbg.-Poisson. 3
Messine,	projetée,	terrain de Tivoli.
Métiers (des),	r. du Commerce,	r. des Arts. 6
Mézières,	r. du Pot-de-Fer,	r. Cassette. 11
Michel-le-Comte,	r. Sainte-Avoye,	r. Beaubourg. 7
Michodière (de la),	r. N. St-Augustin,	boul. des Italiens. 2
Mignon,	r. du Battoir,	r. du Jardinet. 11
Milan (de),	r. du fbg. du Roule,	r. de Chartres. 1
Milieu-des-Ursins (du	r. Basse-des-Ursins,	r. Haute des-Ursins. 9
Minimes (des),	r. des Tournelles,	r. Saint-Louis. 8

Miroménil,	r. du fbg. St.-Honoré,	bar. de Monceau. 1
Moineaux (des),	r. des Orties,	r. Neuve St.-Roch. 2
Molay,	r. Portefoin,	r. de la Corderie. 7
Molière,	place de l'Odéon,	r. de Vaugirard. 10
Monceau St-Gerv. (du	r. du Tourn.-St.-Jean	r. de Longpont. 9
Monceau,	r. du fbg. du Roule,	r. de Chartres. 1
Mondétour,	r. des Pêcheurs,	r. du Cygne. 4-5
Mondovi,	r. de Rivoli,	r. du Mont-Thabor. 1
Monnaie (de la),	r. St.-Germ.-l'Auxer.,	r. des Fos. St-Germ. 3
Monsieur,	r. Babylone,	r. Plumet. 10
Monsieur-le-Prince,	carref. de l'Odéon,	r. de Vaugirard. 11
Monsigny,	r. Dalayrac,	r. N. St-Augustin. 2
Mont. Ste-Genev.(de la	r. St.-Victor,	pl. St-Étien. du Mont. 12
Montaigne,	à l'ét. des Ch.-Élysées	r. du fbg. St-Honoré. 1
Montesquieu,	r. Croix-des-Petits-Ch.	r. des Bons-Enfans. 4
Montfaucon,	r. du Four,	r. Clément. 10
Mont-Gallet,	r. de Charenton,	r. de Reuilly. 8
Montgolfier,	pl. du vieux m. St-M.	r. du Vertbois. 6
Montholon,	r. du fbg. Poissonnièr.	r. Rochechouart. 2
Montmartre,	pl. de la poin. S.-Eus.	boul. Montmartre. 2-3
Montmorency,	r. du Temple,	r. St-Martin. 7
Montorgueil,	r. Mauconseil,	r. du Cadran. 3 et 5
Mont-Parnasse (du),	r. N.-Dame-des Ch.,	bar. du Mont-Parn. 11
Montpensier,	r. Richelieu,	r. Beaujolais. 2
Montpens. St-Honoré,	r. Valois,	r. Rohan. 1
Montreuil (de),	r. du fbg. Saint-Ant.	bar. de Montreuil. 8
Mont-St-Hilaire (du),	r. des Sept-Voies,	r. Charretière. 12
Mont-Thabor (du),	r. Louis-Philippe,	r. de Mondovi. 1
Moreau,	r. de Bercy,	r. de Charenton. 8
Mortellerie (de la)	r. de l'Étoile,	pl. de l'Hôt.-de-Ville
Morts (des),	r. de l'Hosp. St.-Louis	r. du fbg. St-Mart. 5
Mouffetard,	r. des Fos. St.-Victor,	bar. Mouffetard. 12
Moulins (des),	barr. de Reuilly,	r. Picpus. 8
Moulins (des),	r. des Orties,	r. Neu. des Petits-Ch.
Moussi (de)	r. de la Verrerie,	r. Ste Cr. de la Bret.
Mouton (du),	pl. de l'Hôt. de Ville,	r. de la Tixerander. 7
Muette (de la),	r. de Charonne,	r. de la Roquette. 8
Mûrier (du),	r. St.-Victor,	r. Traversine. 12
Naples,	projetée,	terrain de Tivoli. 1
Navarin,	r. des Martyrs,	r. Frochot. 2
Nazareth (de)	c. de la Ste.-Chapelle,	r. de Jérusalem. 11
Necker,	r. d'Ormesson.	r. de Jarente. 8
Neuve-Belle-Chasse,	r. St.-Dominique,	r. de Grenelle. 10
N.-Bourg-l'Abbé,	r. St.-Martin,	r. Bourg l'Abbé. 6
N.-Chauchat,	r. Pinon,	r. de Provence. 2
N.-Coquenard,	r. Coquenard,	r. de Latour d'Auv.
N.-de-l'Abattoir,	r. du fbg. Saint-Denis	r. du fbg.-Poisson.
N.-de-Babylone,	aven. de Villars,	aven. de Fontenay.
N.-de-Berry,	aven. de Neuilly,	r. du fbg. du Roule.
N.-des-Bons-Enfans,	r. des Bons-Enfans,	r. Neu. des Pet.-Ch. 2
N.-de-Bretagne,	boul. des Fil. du Calv.	r. Saint-Louis. 8

N.-des-Capucines,	r. de la Paix.	boul. de la Madel. 1
N.-de-la-Cerisaie,	boul. Bourbon,	r. Lesdiguières. 9
N.-du-Colombier,	r. St-Antoine,	r. d'Ormesson. 8
N.-de-la-Ferm-des-Ma.	boul. de la Madeleine,	r. Saint-Nicolas. 1
Neuve-Guillemin,	r. du Four,	r. du Vieux-Colom. 11
Neuve-de-Lappe,	r. de Charonne,	r. de la Roquette. 8
N. du Luxembourg,	r. Rivoli,	boul. des Capucines. 1
N.-des-Mathurins.	r. de la Chaus.-d'Ant.	r. de l'Arcade. 1
Neuve-Ménilmontant,	r. St-Louis,	bou. des Filles du Cal. 8
Neuve-Montmorency,	r. Feydeau,	r. St Marc. 2
N.-Notre-Dame,	place du Parvis,	r. du Marché-Palu. 9
N.-Not.-Dame-des-Ch.	r. de Vaugirard,	boul. Mont-Parnasse 11
Neuve-d'Orléans,	r. du fbg. St-Martin,	r. du fbg. St-Denis. 5
N.-des-Petits-Champs,	r. Neuve des Bons-Enf.	place Vendôme. 1 et 2
N.-des-Petits-Pères,	r. de la Feuillade,	r. Vide-Gousset. 3
Neuve-Plumet,	boulev. des Invalides,	avenue de Breteuil. 10
Neuve-de-Poitiers,	r. Neuve de Berry.	r. du l'Oratoire. 1
Neuve-des-Poirées,	r. des Cordiers,	r. des Poirées. 11
Neuve-Richelieu,	place Sorbonne,	r. de la Harpe. 11
Neuve-St-Anastase,	r. St-Paul,	r. des Prêtr. St-Paul. 9
Neuve-St-Augustin,	r. Richelieu,	boul. des Capucines. 2
N.-Ste-Catherine,	r. Saint-Louis,	r. Payenne. 8
N.-Ste-Croix-d'Antin,	r. Saint-Nicolas,	r. Saint-Lazarre. 1
Neuve-St-Denis,	r. Saint-Martin,	r. Saint-Denis. 6
N.-St-Étien.-B.-Nouv.	r. Beauregard,	boul. Bonne-Nouvel. 5
N.-St-Étien.-St-Marc.,	r. Copeau,	r. Contrescarpe. 12
Neuve-St-Eustache,	r. Montmartre,	r. du Petit-Carreau. 4
Neuve-St-François,	r. Saint-Louis,	r. Vieille du Temple. 8
Neuve-Ste-Geneviève,	r. de Fourcy,	r. des Postes. 12
Neuve-St-Georges,	r. Saint-Lazare,	r. Larochefoucault. 2
Neuve-St-Gilles,	boul. St-Antoine,	r. St-Louis. 8
Neuve-St-Jean,	r. du fbg.-St-Martin,	r. du fbg St-Denis. 5
Neuve-St-Laurent,	r. du Temple,	r. de la Croix. 6
Neuve-St-Marc,	r. Richelieu,	r. Favart. 2
Neuve-St-Martin,	r. du Pont-aux-Biches,	r. St-Martin. 6
Neuve-St-Médard,	r. Gracieuse,	r. Mouffetard. 12
Neuve-St-Merri,	r. Barre-du-Bec,	r. St-Martin. 7
Neuve-St-Nicolas,	r. Samson,	r. du fbg. St-Martin. 6
Neuve-St-Paul,	r. Beautreillis,	r. Saint-Paul. 9
Neuve-St-Pierre,	r. Neuve-St-Gilles,	r. des Douze-Portes. 8
Neuve-St-Roch,	r. Saint-Honoré,	r. Neuve-des-Pet.-Ch. 2
Neuve-St-Sauveur,	r. Damiette,	r. du Petit-Carreau. 5
Neuve-Vivienne,	r. Feydeau,	boul. Montmartre. 2
Nevers (de),	quai Conti,	r. d'Anjou. 10
Nicolet,	quai des Invalides,	r. de l'Un. Gr. Cail. 10
Nonaindières,	quai des Ormes,	r. de Jouy. 9
Normandie,	r. Boucherat,	r. Charlot. 6
N.-D.-Bonne-Nouvelle	r. Beauregard,	boul. Bonne-Nouv. 5
Notre-Dame-de-Grâce	r. de l'Arcade,	r. d'Anjou. 1
Notre-D.-de-Nazareth,	r. du Temple,	r. du Pont-aux-Bich. 6
N.-D.-de Recouvrance,	r. Beauregard,	boul. Bonne-Nouv. 5

N.-D.-des-Victoires,	r. Neuve des Pet.-Per.	r. Montmartre. 2 et 3
Noyers (des),	place Maubert,	r. Saint-Jacques. 12
Oblin,	r. de Viarmes,	r. Coquillière. 4
Observance (de l'),	r. de l'École-de-Méd.,	r. Mons. le Prince. 11
Odéon (de l'),	r. de l'École-de-Méd.,	place de l'Odéon. 11
Ogniard,	r. Saint-Martin,	r. des Cinq-Diamans. 6
Oiseaux (des),	m. des Enfans-Rouges	r. de Beauce. 6
Olivet (d'),	r. des Brodeurs.	r. Traverse. 10
Olivier-St-Georges,	pl. Not.-D.-de-Lorette	r. Saint-Georges. 1
Orangerie (de l'),	r. d'Orléans-St-Marcel	r. Censier. 12
Oratoire-Ch.-Elysée,	avenue de Neuilly,	r. fbg. du Roule. 1
Oratoire du Louvre,	place de l'Oratoire,	r. Saint-Honoré. 4
Orfèvres (des),	r. St-Ger.-l'Auxerrois,	r. Jean-Lautier. 4
Orillon (de l'),	r. Saint-Maur,	à la barr. l'Orillon. 6
Orléans-Marais (d'),	r. des Quatre-Fils,	r. de Poitou. 7
Orléans-St-Hon. (d'),	r. Saint-Honoré,	r. des Deux-Écus. 4
Orléans-St-Marcel (d')	r. du Jardin-du-Roi,	r. Mouffetard. 12
Ormeaux (des),	place du Trône,	r. de Montreuil. 8
Ormesson (d'),	r. de l'Égout,	r. Culture Ste-Cath. 8
Orties (des),	r. d'Argenteuil,	r. Sainte-Anne. 2
Oseille (de l'),	r. Saint-Louis,	r. Vieille du Temple. 8
Ouest (de l'),	r. de Vaugirard,	bou. Mont-Parnasse. 11
Ours (aux),	r. Saint-Martin,	r. Saint-Denis. 6
Pagevin,	r. de la Jussienne,	r. des Vieux-August. 3
Paix (de la),	r. neuve des Capucines	boul. des Capucines. 1
Palatine,	r. Garancière,	place Saint-Sulpice. 11
Paon-Blanc (du),	quai des Ormes,	r. de la Mortellerie. 9
Paon-St-André (du),	r. du Jardinet,	r. de l'École de Méd. 11
Paon-St-Victor (du),	r. Saint-Victor,	r. Traversine. 12
Papillon,	r. Bleue,	place Montholon. 2
Paradis-Marais (de),	r. Vieille du Temple,	r. du Chaume. 7
Paradis-Poissonn. (de)	r. faubourg St-Denis,	r. faubourg Poisson. 3
Parc-Royal (du),	r. Saint-Louis,	r. de Thorigny. 8
Parcheminerie (de la)	r. Saint-Jacques,	r. de la Harpe. 11
Paris (de),	place de l'Europe,	bar. de Monceaux. 1
Parreau-Terrée,	r. Notre-D. des Champs	boul. Montparnas. 11
Pascal,	r. Mouffetard,	r. de la Glacière. 12
Pas de la Mule (du),	boulevard St-Antoine,	place Royale. 8
Pastourelle,	r. du Grand-Chantier,	r. du Temple. 7
Pavée au Marais,	r. du Roi de Sicile,	r. neuve Ste-Cather. 7
Pavée Saint-André,	quai des Augustins,	r. St-André-des-Arcs 11
Pavée Saint-Sauveur,	r. des Deux-Portes,	r. Montorgueil. 5
Payenne,	r. neuve Ste-Catherine	r. du Parc-Royal. 8
Pélerins St-Jacq. (des)	cloître Saint-Jacques	r. Mondétour. 5
Pélican (du),	r. de Grenelle,	r. Croix des Pet.-Ch. 4
Pelleterie (de la),	r. de la Lanterne,	r. de la Barillerie. 9
Pépinière (de la),	r. de l'Arcade,	r. faub. St-Honoré. 1
Percée Saint-André,	r. de la Harpe,	r. Hautefeuille. 11
Percée Saint-Paul,	r. des Prêtres St.-Paul	r. Saint-Antoine. 9
Perche (du),	r. Vieille du Temple,	r. d'Orléans au Mar. 7
Perdue.	r. des Grands-Degrés,	place Maubert. 12

Pérignon,	avenue de Saxe,	chemin de ronde. 10
Périgueux (de)	r. de Bretagne,	r. Boucherat. 6
Perle [de la],	r. de Thorigny,	r. Vieille du Temple. 8
Pernelle.	quai de la Grève,	r. de la Mortellerie. 9
Perpignan (de),	r. des Marmousets,	r. des Trois-Canet. 9
Pertée,	r. Cafarelli,	r. du Temple. 6
Perrin-Gasselin,	r. Saint-Denis,	r. de la Vi. Harenger. 4
Pétersbourg,	projetée,	terrain de Tivoli. 1
Petits-Augustins (des)	quai Malaquais,	r. du Colombier. 10
Petit-Banquier (du),	r. du Banquier,	boul. de l'Hôpital. 12
Petit-Bourbon (du),	r. de Tournon,	r. Garencière. 11
Petit-Carreau (du),	r. du Cadran,	r. de Cléry. 3-5
Petit-Ch. St-Marcel (du	r. du Ch. de l'Allouet.	r. de la Glacière. 12
Petits-Ch. S-Mart. (des	r. Beaubourg,	r. Saint-Martin 7
Petite-Corderie. (de la	pl. de la Rot. du Temp.	r. Dupuis. 6
Petit-Crucifix (du),	r. St-Jac. la Boucher.,	p. S-Jacq. la Bouch. 6
Petite-d'Austerlitz,	bar. des Deux-Moulins	place Breteuil. 12
Petite des Acacias,	boul. des Invalides,	avenue de Breteuil. 10
Petite du Bac,	r. de Sèvres,	r. des Vieilles-Tuil. 10
Petite de Chevert,	r. de Chevert,	aven. Lamotte-Piq. 10
Petites-Écuries (des),	r. du fbg. St-Denis,	r. fbg. Poissonnière. 3
Petite-Friperie (de la)	r. de la Grande Frip.,	r. de la Tonnellerie. 4
Petit-Gentilly (du),	r. Mouffetard,	boul. des Gobelins. 12
Petits-Hôtels (des),	r. de Chabrol,	r. Lafayette. 3
Petit-Hulleur (du),	r. Bourg-l'Abbé,	r. Saint-Denis. 6
Petite d'Ivry,		r. Villejuif. 12
Petit-Lion St-Sauv. (du	r. Saint-Denis,	r. des Deux-Portes. 5
Petit-Lion St-Sulp. (du	r. Condé,	r. de Seine. 11
Petite de Marivaux,	r. Marivaux,	r. de la Vieille Mon. 6
Petite de Mademoisel.	r. de Babylone,	r. Plumet. 10
Petit-Moine (du),	r. Scipion,	r. Mouffetard. 12
Petit Musc (du),	quai des Célestins,	r. Saint-Antoine. 9
Pet. Neuve St-Gilles,	r. Neuve St.-Gilles,	boul. Saint-Antoine. 8
Petit-Pont (du),	place du Petit-Pont,	r. Galande. 11 et 12
Petit Reposoir (du),	r. des Vieux-Augustins	place des Victoires. 3
Petite de Reuilly,	r. de Chrenton,	grande r. de Reuilly. 8
Petite St-Pierre,	r. du Chemin Vert,	r. Amelot. 8
Petite Taraune,	r. de l'Égout,	r. du Dragon. 10
Petit Thouars (du),	pl. de la Rot. du Temp.	r. du Temple. 6
Pet. Truanderie (de la)	r. Mondétour,	r. de la Gr. Truand. 5
Petit Vaugirard (du),	r. des Vieilles-Tuiler.,	r. de Vaugirard. 10
Petite-Verte,	r. du fbg. St.-Honoré,	Grande Rue Verte. 1
P. Voierie Rou. (de la)	r. de la Voierie,	r. de la Bienfaisance. 1
Petite Vrillerie (de la	r. de la Vrillerie,	place des Victoires. 4
Petrelle,	r. fbg. Poissonnière,	r. Rochechouart. 2
Phelippeaux,	r. du Temple,	r. Frépillon, 6
Picpus (de),	r. du fbg. St-Antoine,	bar. de Picpus. 8
Pierre-à-Poisson,	place du Châtelet,	r. de la Saunerie. 4
Pierre-Assis,	r. Mouffetard,	r. St-Hyppolite 12
Pierre-au-Lard,	r. St-Merry,	r. du Poirier. 7
Pierre-Lescot,	r. Fromenteau,	r. St-Honoré. 4

Pierre-Levée ;	r. des Trois-Bornes ,	r. Fontaine-au-Roi. 6
Pierre-Lombard ,	place de la Collégiale,	r. Mouffetard. 12
Pierre-Sarrazin ,	r. de la Harpe ,	r. Hautefeuille. 11
Pigalle,	r. Blanche,	barr. Montmartre. 2
Piliers-Pot. d'Ét.(des)	r. de la Cossonnerie ,	r. Pirouette. 4
Pinon,	r. Grange-Batelière,	r. Laffitte. 2
Pirouette ,	r. des Pil. pot. d'Étain	r. Mondétour. 4 et 5
Planche (de la) ,	r. de la Chaise,	r. du Bac. 10
Planche-Mibray,	quai Pelletier,	r. St-Jacques-la-Bou.
Planchette [de la],	r. des Terres-Fortes ,	r. de Charenton. 8
Plat-d'Étain [du],	r. des Lav. Ste-Oppor,	r. des Déchargeurs. 4
Plâtre Ste-Avoye [du]	r. de l'Homme Armé ,	r. Ste-Avoye. 7
Plâtre St-Jacques [du]	r. des Anglais ,	r. St-Jacques. 12
Plumet ,	r. des Brodeurs ,	boul. des Invalides. 10
Plumets [des] ,	quai de la Grève ,	r. de la Mortellerie. 9
Poirées ,	r. St-Jacques,	r. Neuve des Poirées 11
Poirier [du],	r. St-Merri,	r. Maubuée. 7
Poissonnière ,	r. Clery ,	boul. Poissonnière. 3-5
Poissy [de],	quai de la Tournelle,	r. St-Victor. 12
Poitevins [des],	r. Hautefeuille ,	r. du Bat. St-And. 11
Poitiers [de],	quai d'Orsay,	r. de l'Université. 10
Poitou [de],	r. Vieille du Temple,	r. d'Orléans. 7
Polissart,	r. des Hosp. St-Gerv.	r. Vieille du Temple. 7
Poliveau,	quai de l'Hôpital ,	r. des Foss. St-Marc. 12
Pompe [de la] ,	quai d'Orsay ,	r. de l'Université. 10
Ponceau [du],	r. St.-Martin ,	r. St-Denis. 6
Pont aux Biches [du] ,	r. Censier,	r. Fer à Moulin. 12
Pont aux Biches [du] ,	r. neuve St-Laurent,	r. Not.-Dame-de-Naz. 6
Pont aux Choux [du],	bo des Fill. du Calvai.	r. St-Louis. 8
Pont de la Triperie [du	r. de la Pompe,	pont des Invalides. 10
Pont de Lodi [du] ,	r. des Grands-August.	r. Dauphine. 9
Ponthieu [de],	allée des Veuves ,	r. Neuve de Berri. 1
Pontoise [de] ,	quai de la Tournelle ,	r. St-Victor. 12
Popincourt [de],	r. de la Roquette,	r. Ménilmontant. 8
Portefoin ,	r. des Enfans-Rouges.	r. du Temple. 7
Port-Mahon [du],	r. Nve St-Augustin ,	r. Louis le Grand. 2
Postes [des] ,	place de l'Estrapade,	r. de l'Arbalète. 12
Pot de Fer S-Marc. [du	r. Mouffetard,	r. des Postes. 12
Pot de Fer S-Sulp. [du	r. du Vieux Colombier	r. de Vaugirard. 11
Poterie des Arcis [de la	r. de la Tixeranderie ,	r. de la Verrerie, 7
Poterie des Halles [de la	r. de la Lingerie ,	r. de la Tonnellerie. 4
Poules [des] ,	r. de la Vieille-Estrap.	r. du Puits qui Parle 12
Poulies [des],	r. Angiviller ,	r. St-Honoré. 4
Poultier,	quai de Béthune,	r. d'Anjou. 9
Poupée,	r. de la Harpe,	r. Hautefeuille. 11
Pourt. St-Gervais [du	r. de Longpont,	pl. Baudoyer. 9
Prècheurs [des] ,	r. St-Denis,	r. des Pil. Pot. d'Ét. 4
Première Campagne.	r. N.-D. des Champs ,	boul. Montparnasse. 11
Prêtres S.-Ét. du Mont	r. Descartes,	r. Mont. Ste-Genev. 12
Pr. S Ger. l'Auxer [des	r. de la Monnaie ,	pl. St-Germ.-l'Aux. 4
Prêtres-Saint-Paul ,	r. Saint-Paul ,	r. des Nonaindières. 9

Prêt. St-Séverin, (des)	r. St-Séverin,	r. de la Parchemin. 11
Princesse,	r. du Four,	r. Guisarde. 11
Projetée,	r. de Lubeck,	r. des Vignes. 1
Projetée,	r. de Bercy St-Antoine	r. St-Nicolas. 8
Projetée,	r. de Chaillot,	barrière de l'Étoile. 1
Projetée,	faubourg St-Denis,	r. bar. Poissonnière. 3
Projetée,	r. Samson,	r. Grange-aux-Belles. 5
Projetée,	r. Projetée,	place des Marais. 5
Projetée,	r. des Marais St-Mart,	place des Marais. 5
Prouvaires (des),	r. St-Honoré,	r. Traînée. 3
Provence (de),	r. faub. Montmartre,	r. Chaussée d'Antin. 2
Puits-au-Marais [du],	r. Ste-Croix de la. ret.,	r. des Blancs-Mant. 7
Puits qui parle [du],	r. Nve Ste-Geneviève	r. des Postes. 12
Puits-l'Ermite [du],	r. du Battoir St-Victor	r. Gracieuse. 12
Pyramides [des],	r. de Rivoli,	r. St-Honoré. 1
Quatre-Fils [des],	r. Vieille du Temple	r. du Chaume. 5
Quatre-Vents [des],	r. Condé,	r. de Seine. 11
Quincampoix,	r. Aubry le Boucher,	r. aux Ours. 6
Quinze-Vingts [des],	r. Valois,	r. Rohan. 1
Rabelais,	projetée,	r. St-Antoine. 8
Racine,	r. Mons. le Prince,	place de l'Odéon. 11
Rambouillet,	r. de Bercy,	r. de Charenton. 8
Rameau,	r. de Richelieu,	r. Ste-Anne. 2
Rats Pl. Maubert [des]	r. de la Bûcherie,	r. Galande. 12
Rats Popincourt [des],	r. Folie Regnault,	barrière des Rats. 8
Réale [de la],	r. de la Tonnellerie,	r. de la Gr. Truand. 5
Récollets [des],	r. Grange aux Belles,	r. faub. St-Martin. 5
Regard [du],	r. des Vieilles-Tuileries	r. de Vaugirard. 10-11
Regnard,	place de l'Odéon,	r. Condé. 11
Regratier,	quai d'Orléans,	r. St-Louis en l'île. 9
Reims [de],	r. des Sept-Voies,	r. des Chollets. 12
Reine-Blanche [de la]	r. des Fossés St-Marcel	r. Mouffetard. 12
Rempart [du]	r. St-Honoré,	r. Richelieu. 2
Renard St-Merri [du],	r. de la Verrerie,	r. Nve St-Merri. 7
Renard-St-Sauveur [du	r. St-Denis,	r. des 2 Port St-Sauv. 5
Renaud-Lefèvre,	place Baudoyer,	marché St-Jean. 7
Reuilly [de],	r. faub. St-Antoine,	barrière de Reuilly. 8
Reynie [La],	r. des Cinq Diamans,	r. Saint-Denis. 6
Ribouté,	r. Bleue,	place Montholon. 2
Richelieu,	r. St-Honoré,	boul. Montmartre. 2
Richepance,	r. St-Honoré,	r. Duphot. 1
Richer,	r. faub. Poissonnière.	r. faub. Montmartre. 2
Rivoli,	r. Rohan,	place Louis XV. 1
Rochechouart,	r. Montholon,	barr. Rochechouart. 2
Rochefoucault [La],	r. St-Lazare,	r. Pigalle. 2
Rocher [du],	r. de la Pépinière,	barr. de Monceau. 1
Rohan [de],	r. de Chartres,	r. St-Honoré. 1
Roi de Sicile [du]	r. des Ballets,	r. Vieille du Temple. 7
Roi doré [du],	r. St-Louis,	r. St-Gervais. 8
Rome [de],	projetée,	terrain de Tivoli. 1
Roquepine,	r. d'Astorg,	r. la Ville l'Évêque. 1

Roquette [de la],	place St-Antoine,	r. de la Muette. 8
Rosiers [des],	r. des Juifs,	r. Vieille du Temple. 7
Rotonde [de la],	rotonde du Temple,	r. de la Corderie. 6
Roule [du],	r. Béthisy,	r. St-Honoré. 4
Rousselet-St-Germ.,	r. Plumet,	r. de Sèvres. 10
Rousselet,	allée des Veuves,	r. Montaigne. 1
Royale des Tuileries,	place Louis XV,	r. St-Honoré. 1
Royale St-Antoine,	r. St-Antoine,	pl. Royale. 8
Royale St-Martin,	r. du marc. St-Martin	r. St-Martin. 6
Sabot [du],	petite rue Taranne,	r. du Four. 10
Saint-Alexandre,	enclos de la Trinité,	r. Grenétat. 6
— Ambroise,	r. Popincourt,	r. St-Maur. 8
Sainte-Anastase,	r. St-Louis,	r. St-Gervais. 8
Saint-André,	r. Folie Regnault,	barrière d'Aunay. 8
— André-des-Arcs,	pl. du Pont St-Michel,	r. Bussy. 11
Sainte-Anne,	r. de l'Anglade,	r. Nve St-Augustin. 2
— Anne,	c. de la Ste-Chapelle,	quai des Orfèvres. 11
St-Antoine,	r. des Barres,	boul. Bourdon. 7, 8, 9
Ste-Apoline,	r. St-Martin,	r. St-Denis. 6
— Avoye,	r. Ste-Cr. la Breton.,	r. des Vieil.-Haudr. 7
— Barbe,	r. Beauregard,	boul. Bonne-Nouvel. 5
Saint-Benoît St-Germ.	r. Jacob,	r. Taranne. 10
— Benoît St-Martin,	r. Royale,	r. St-Vannes. 6
— Bernard,	r. faub. St-Antoine,	r. de Charonne. 8
— Bon,	r. Jean-Pain-Mollet,	r. de la Verrerie. 7
Sainte-Catherine,	r. St-Thomas,	r. St-Dominique. 11
Saint-Christophe,	r. St-Pierre aux Bœufs	r. de la Juiverie. 9
— Claude au Marais,	boul. St-Antoine,	r. St-Louis. 8
— Claude-por.-S-Den.	r. Ste-Foy,	r. de Cléry. 5
Ste Cr. de la Bretonn.,	r. Vieille du Temple,	r. Ste-Avoye. 7
— Croix en la Cité,	r. Gervais-Laurent,	r. de la Vieille-Drap. 9
Saint-Denis,	place du Châtelet,	boul. St-Denis. 3 et 5
— Denis-fbg. St-Ant.,	r. faub. St-Antoine.	r. de Montreuil. 8
— Dominique d'Enfer	r. St-Jacques.	r. d'Enfer. 11-12
— Dom. Gr.-Caillou,	r. St-Domin. St-Germ	aven. la Bourdonn. 10
— Domin. St-Germ.	r. des Sts-Pères,	r. St-Dom. G.-Cail. 10
Sainte-Élisabeth,	r. des Fontaines,	r. Nve St-Laurent. 6
Saint Éloi,	r. de la Vieille-Drap.,	r. de la Calandre. 9
— Étienne des Grès,	place Ste-Geneviève,	r. St-Jacques. 12
— Fiacre,	r. des Jeûneurs,	boul. Poissonnière. 3
— Florentin,	r. de Rivoli,	r. St-Honoré. 1
Sainte-Foy:	r. des Filles-Dieux,	r. St-Denis. 5
— Génev. Gr. Caillou	r. de Chaillot,	dans les Champs. 1
Saint-Georges,	r. de Provence,	r. St-Lazare. 2
— Germ. des Prés,	r. Jacob,	r. Childebert. 10
— Germ. l'Auxerrois	r. St-Denis,	r. de la Monnaie. 4
— Gervais,	r. des Coutures-S-Gerv	r. Neuve-St-François. 8
— Guillaume,	r. des Saints-Pères,	r. de Grenelle-St-G. 10
— Hilaire,	r. des Sept-Voies,	r. St-Jean de Beauv. 12
— Honoré,	r. des Déchargeurs,	bo. de la Madel. 1, 2, 3, 4
— Hugues,	r. Bailly,	r. Royale. 6

St-Hyacinthe-St-Hon.	r. de la Sourdière,	r. Marché-St-Honoré. 2
— Hyacinthe-St-Mich.	place St-Michel,	r. Saint-Jacques. 11
— Hyppolite,	r. desTrois-Couronnes	r. de Lourcine. 12
— Jacques,	r. St-Séverin,	r. de la Bourbe. 11-12
— Jacques-la-Bouch.	r. Planche-Mibray,	r. St-Denis. 4, 6, 7
— Jacques l'Hôpital,	r. Mauconseil,	r. du Cygne. 5
— Jean-Gros-Caillou,	r. de l'Université,	r. St-Dominique. 10
— Jean-Baptiste,	r. de la Pépinière,	r. St-Michel. 1
— Jean-de-Beauvais,	r. des Noyers,	r. S. Jean-de-Latran. 12
— Jean-de-Latran,	r. St-Jean-de-Beauvais	place Cambrai. 12
— Jérôme,	quai de Gèvres,	r. de la VieilleLanter. 7
— Joseph,	r. du Gros-Chenet,	r. Montmartre. 3
— Jules,	Faub. St-Antoine,	r. de Montreuil. 8
— Julien-le-Pauvre,	r. de la Bûcherie,	r. Galande. 12
— Landry,	r. Basse-des-Ursins,	r. desMarmouzets. 9
— Laurent,	r. du Faub.-St-Martin	r. duFaub. St-Denis. 5
— Lazare,	r. Faub.-Montmartre,	r. de l'Arcade. 1-2
— Lazare,	r. St-Laurent,	enclos St-Laurent. 5
— Louis-Marais,	r. de l'Echarpe,	r. des Filles du Calv. 8
— Louis en l'île,	quai Béthune,	quai d'Orléans. 9
— Louis-St-Honoré,	r. de l'Echelle,	r. St-Honoré. 1
— Magloire,	r. Salle-au-Comte,	r. St-Denis. 6
— Marc,	r. Montmartre,	r. Richelieu. 2
— Marcel,	r. Mouffetard,	place St-Marcel. 12
— Marcoul,	r. Bailly,	r. Royale. 6
Ste-Marguerite-S-Ant.	r. Faub. St-Antoine,	r. de Charonne. 8
— Marguerite-S-Ger.	r. Bussy,	carrefour St-Benoît. 10
— Marie-St-Germain,	r. Bourbon,	r. de Verneuil. 10
— Marthe,	passage Benoît,	r. Childebert. 10
St-Martin,	r. de la Verrerie,	boul. St-Martin. 6-7
— Maur-Popincourt,	r. des Amandiers,	r. de l Hôp. St-Louis. 5
— Maur-St-Germain,	r. de Sèvres,	r. des Vieil. Tuiler. 10
— Maur-St-Martin,	r. Royale,	r. St-Vannes. 6
— Michel,	r. Maison-Neuve,	r. St-Jean-Baptiste. 1
— Nicaise,	r. de Rivoli,	r. St-Honoré. 1
— Nicolas-d'Antin,	r. de la Chauss.-d'Ant.	r. de l'Arcade. 1
— Nicol.-du-Chardon.	r. Traversine,	r. St-Victor. 12
— Nicolas-St-Antoine	r. de Charenton,	r. faub. St-Antoine. 8
Saintonge,	r. de Bretagne,	boul. du Temple. 6
St-Paul,	quai St-Paul,	r. St-Antoine. 9
— Paxant,	r. Bailly,	r. Royale. 6.
Saints-Pères,	quai Malaquais,	r. deGrenelleS-Ger. 10
St-Philippe-B-Nouv.,	r. Bourbon-Villeneuve	r. Cléry. 5
— Philippe-St-Mart.,	r. Bailly,	r. Royale. 6
— Pierre des Arcis,	r. Gervais-Laurent,	r. Vieille-Draperie. 9
— Pierre,	r. du Chemin-Vert,	r. Amelot. 9
— Pierre-aux-Bœufs,	r. des Marmouzets,	r. St-Christophe. 9
— Pierre-Montmartre	r. Montmartre,	r. N.-D. des Victoires. 3
— Pierre-Popincourt,	r. St-Sébastien,	r. Ménilmontant. 8
— Placide,	r. de Sèvres,	r. desVieill.-Tuiler. 10
— Roch	r. Poissonnière,	r. du Sentier. 3

St-Romain,	r. de Sèvres,	r. duPet.Vaugirard. 10
— Sabin.	r. Daval,	r. du Chemin-Vert. 8
— Sauveur,	r. St-Denis,	r. Montorgeuil. 5
— Sébastien,	r. St-Pierre,	r. Popincourt. 8
— Séverin,	r. St-Jacques,	r. de la Harpe. 11
— Spire,	r. des Filles-Dieu,	r. Ste Foy. 5
— Thomas-d'Aquin,	pl. St-Thomas d'Aquin	r. St-Domini.S-Ger. 10
— Thomas-d'Enfer,	r. St-Hyacinthe,	r. d'Enfer. 11
— Thomas-du-Louvre	r. du Carrousel,	pl. du Pal.-Royal. 1
— Vannes,	r. St-Maur,	pl. St-Vannes. 6
— Victor,	r. Copeau,	r. de Bièvre. 12
— Vincent-de-Paule,	r. du Bac,	pl.St-Tho.-d'Aquin. 10
Salle-au-Comte,	r. St-Magloire,	r. aux Ours. 6
Samson,	r. de Bondi,	r. des Marais. 5
Santé (de la),	r. des Bourguignons,	boul. St-Jacques. 12
Sartine,	r. de Viarmes,	r. Coquillière. 4
Saumon,	r. St-Nicolas,	r. Travers. St-Ant. 8
Saunerie (de la),	quai de la Mégisserie,	r. St-Germ. l'Auxer. 4
Saussayes (des),	r. faub. St-Honoré,	r. de Surêne. 1
Savoie (de),	r. Pavée,	r. desGr. Augustins 11
Savonnerie (de la),	r. St-Jacq.-la-Bouch.,	r. de la Heaumerie. 6
Scipion,	r. Fer-à-Moulin,	r. des Francs-Bourg. 12
Seine-St-Germ. (de),	quai Malaquais,	r. Pet.-Lion St-Sul. 10
Seine-St-Victor (de),	quai St-Bernard,	r. du Jard. du Roi. 12
Sentier (du),	petite r. St-Roch,	boul. Montmartre. 3
Sept-Voies (des),	r. St-Hilaire,	r. Clovis. 12
Serpente,	r. de la Harpe,	r. Hautefeuille. 11
Servandoni,	r. Palatine,	r. de Vaugirard. 11
Sèvres (de),	car. de la Croix-Rouge	barrière de Sèvres. 10
Simon-le-Franc,	r. Ste-Avoye,	r. du Poirier. 7
Singes (des),	r. Ste-Cr. de la Bret.,	r. des Blancs-Mant. 7
Soly,	r. de la Jussienne,	r. des Vieux-August. 3
Sorbonne,	r. des Mathurins,	place Sorbonne. 11
Soufflot,	pl. Ste-Geneviève,	r. St.-Jacques. 12
Sourdière (de la),	r. St-Honoré,	r. de la Corderie. 2
Stockholm,	projetée,	terrain de Tivoli. 1
Sully,	Gren.-d'Abondance,	place Morland. 9
Surêne (de),	r. du Chem. du Remp.	r. des Saussaies. 1
* Tabletterie (de la),	r. St-Denis,	r. des Lavandières. 4
Tacherie [de la],	r. de la Coutellerie,	r. Jean-Pain Mollet. 7
Taille-Pain,	cloître St-Merri,	r. Brise-Miche. 7
Taitbout,	boul. des Italiens,	r. de Provence. 2
Tannerie (de la),	pl. de l'Hôtel de Ville,	r. Planche-Mibray. 7
Taranne,	r. St-Benoît,	r. des Sts-Pères. 10
Teinturiers (des)	r. de la Vannerie,	à la Seine. 7
Temple (du),	r. des Vieilles-Haudr.	boul. du Temple. 6-7
Terres-Fortes (des),	r. de la Contrescarpe,	r. Moreau. 8
Thérèse,	r. Ste-Anne,	r. Vendatour. 2
Thévenot,	r. St-Denis,	r. du Petit Carreau. 5
Thibault-aux-Dez,	r. St-Germ.-l'Auxer.,	r. Bertin-Poirée. 4
Thiroux,	r. Nve des Mathurins,	r. St-Nicolas. 2

Thorigny,	r. du Parc-Royal,	r. St-Anastase. 8
Tiquetonne,	r. Montorgeuil,	r. Montmartre. 3
Tirechappe,	r. Béthisy,	r. St-Honoré. 4
Tiron,	r. St-Antoine,	r. du Roi-Sicile. 7
Tivoli (de)	r. de Clichy,	place de l'Europe. 1
Tixeranderie (de la)	r. Jean-Pain-Mollet,	place Baudoyer. 7-9
Thoinville (de),	quai des Augustins,	r. St-An.-des-Arcs 10-11
Tonnellerie (de la),	r. St-Honoré,	r. de la Fromag. 3, 4, 5
Tour (de la),	r. des-Fos.-du-Temp.	pl. Folie-Méricourt. 6
Tour d'Auvergne (la),	r. Rochechouart,	r. des Martyrs. 2
Tour des Dames (de la	r. La Rochefoucault,	r. Blanche. 2
Touraine au Marais (de	r. du Perche,	r. de Poitou. 7
Touraine-St-Germ. (de	r. de l'École de Méd.	r. Mons.-le-Prince. 11
Tournelle (de la)	quai de la Tournelle,	r. de Bièvre. 12
Tournelles (des),	r. St-Antoine,	r. Nve St-Gilles. 8
Tourniqu.-St-Jean [du	r. du Martroi,	r. de la Tixerander. 9
Tournon [de],	r. du Petit-Lion,	r. de Vaugirard. 11
Toustain,	r. de Seine,	r. Félibien. 10
Tracy,	r. du Ponceau,	r. St-Denis. 6
Traînée,	Pointe St-Eustache,	r. du Four. 3
Transnonain,	r. Grenier St-Lazare,	r. Aumaire. 6-7
Traverse,	r. Plumet,	r. de Sèvres. 10
Traversière St-Ant.,	quai de la Râpée,	r. du fbg. St-Antoine. 8
Traversière St-Honor.	r. St-Honoré,	r. Richelieu. 2
Traversine,	r. d'Arras,	r. Mont.-Ste-Genev. 12
Triperet,	r. de la Clef,	r. Gracieuse. 12
Trognon,	r. de la Heaumerie,	r. d'Avignon. 6
Trois-Bornes (des)	r. Folie-Méricourt,	r. St.-Maur. 6
Trois-Canettes [des],	r. St-Christophe,	r. de la Licorne. 9
Trois-Chandelles [des	r. Mongallet,	ruel. des Qua.-Chem. 8
Trois-Chandell. [des],	quai St-Michel,	r. de la Huchette. 12
Trois-Couronnes [des]	r. St-Maur,	bar. des Tr.-Couron. 6
Tr.-Cour. St-Mar. [des	r. Mouffetard,	r. St.-Hyppolite. 12
Trois-Frères (des),	r. Chantereine,	r. St.-Lazare. 2
Trois-Maures [des],	r. des Lombards,	r. La Reynie. 6
Trois-Pavillons [des],	r. des Francs-Bourg.,	r. du Parc-Royal. 8
Trois-Pistolets,	r. du Petit-Musc,	r. Gérard Beauquet. 9
Trois-Portes [des],	place Maubert,	r. des Rats. 12
Tronchet,	r. de la Madeleine,	r. N. de la Ferme. 1
Trouvée,	r. de Charenton,	marc. Beauveau. 8
Trudon,	r. Boudreau,	r. Nve.-des-Mathur. 1
Turgot,	r. Rochechouart,	r. Bochard-Saron. 2
Turin,	projetée,	terrain de Tivoli. 1
Ulm [d'],	à l'église Ste-Geneviè.	r. des Ursulines. 12
Université St-G. [de l'	r. des Sts-Pères,	r. de l'Un. Gr.-Cail. 10
Université Gr. C. [de l'	r. de l'Univ. St-Ger.,	Champ de Mars. 10
Ursulines [des],	r. d'Ulm,	r. St.-Jacques. 12
Val-de-Grâce [du],	r. St-Jacques,	r. de l'Est. 12
Valois [de],	r. St-Honoré,	r. Beaujolais. 2
Valois-du-Roule,	r. de Courcelles,	r. du Rocher. 1
Valois St-Honoré,	r. Monpensier,	r. St.-Honoré. 1

Vannerie (de la),	pl. de l'Hôtel de Ville,	r. Planche-Mibry. 7
Vanneau,	r. de Varennes,	r. Babylone. 10
Vannes (de),	r. des Deux-Écus,	r. de Viarmes. 4
Varennes (de)	r. des Deux-Écus,	r. de Viarmes. 4
Varenne St-Germain,	r. du Bac,	boul. des Invalides. 10
Vaucanson,	place St-Vannes,	r. du Vertbois. 6
Vaugirard (de),	r. Monsieur le Prince,	bar. de Vaugirard. 10-11
Vendôme,	r. Charlot,	r. du Temple. 6
Venise (de),	r. St-Martin,	r. Quincampoix. 6
Ventendour,	r. Thérèse,	r. N. des Pet-Champs. 2
Verdelet,	r. J.-J.-Rousseau,	r. de la Jussienne. 3
Verderet,	r. la Grande-Truand.,	r. Mauconseil. 5.
Verneuil,	r. des Sts-Pères,	r. de Poitiers. 10
Verrerie,	marché St-Jean,	r. St-Martin. 7
Versailles (de),	r. St-Victor,	r. Traversine. 12
Verthois (du),	r. du Pont aux Biches,	r. St-Martin. 7
Vertus (des),	r. des Gravilliers,	r. Phelippeaux. 6
Viarmes (de),	r. de Varennes,	r. Oblin. 4
Vide-Gousset,	place des Victoires,	r. du Mail. 3
Vieille-Boucherie (de la	r. St-André des Arcs,	r. Macon. 11
Vieille-Draperie (de la	r. de la Juiverie,	pl. du Pal. de Justice 9
Vieille Estrapade (de la	Neuve Ste-Geneviève,	place de l'Estrapade 12
Vieil. Étuv. St-Honoré	r. St-Honoré,	r. des Deux-Écus. 4
Vieil. Étuves St-Martin	r. Beaubourg,	r. St-Martin. 7
— Harengerie (de la),	r. du Cheval.-du-Guet	r. de la Tabletterie. 4
— Haudriettes (des).	r. du Grand-Chantier,	r. du Temple. 7
— Lanterne (de la),	r. Saint-Jérôme,	r. la V.-P. aux Veaux. 7
— Monnaie (de la),	r. des Écrivains,	r. des Lombards. 6
— Notre-Dame,	r. d'Orléans St-Marc.	r. Censier. 12
— Place aux V. (de la	r. St-Jacques la Bouc.	r. Planche-Mibray. 7
— Tannerie (de la),	r. de la Vieille-Lant.,	r. la V.-P. aux Veaux. 7
— du Temple,	r. St-Antoine,	r. Saint-Louis. 7-8
— Tuerie (de la),	r. Saint-Jérôme,	place du Châtelet. 7
— Tuileries [des],	r. du Regard,	r. du Pe.-Vaugirard. 10
Vienne,	projetée,	terrain de Tivoli. 1
Vierge (de la),	r. de l'Un. Gr. Caill.,	r. St-Dom. Gr. Cail. 10
Vieux-Augustins [des]	r. Coquillière,	r. Montmartre. 3
Vieux-Colombier [du	place St-Sulpice,	car. la Cr.-Rouge. 11
Vignes Chaillot [des],	r. de Chaillot,	bar. de Neuilly. 1
Vignes-de-l'Hôpi. [des	r. du Banquier,	boul. de l'Hôpital. 12
Village d'Auterlitz [du	bar. des 2 Moulins,	12
Villedot,	r. Richelieu,	r. Ste-Anne. 2
Villejuif [de],	av. de la barr. d'Ivry,	av. de l'Hôpital. 12
Villefosse,	r. d'Ambroise-Paré,	bar. du Combat. 5
Ville-l'Évêque,	r. de la Madeleine,	r. de la Pépinière. 1
Villiot,	quai de la Râpée,	r. de Bercy. 8
Vinaigriers [des],	quai de Jemmapes,	r. du faub. St-Martin 5
Vingt-Neuf juillet,	r. Rivoli,	r. St-Honoré. 1
Vivienne,	r. Nve des Pet.-Champs	r. Filles St-Thomas 2-3
Voierie Popinc. [de la	r. de Popincourt,	r. Ménilmontant. 8
Voierie St-Denis [de la	r. de la Chapelle,	r. Château-Landon. 5

BARRIÈRES.

Voierie St-Honoré,	r. des Grésillons,	dans un terrain. 1
Voltaire,	r. Monsieur le Prince,	place de l'Odéon. 11
Vrillière (de la)	r. Croix des Pet.-Ch.,	r. de la Feuillade. 4
Werthingen,	Voyez Furstemberg,	10
Zacharie,	r. de la Huchette,	r. St-Séverin. 11

ABATTOIRS.

Grenelle (de), près la barrière de Sèvres. *quartier des Invalides.* 10
Ménilmontant [de], près la barrière de ce nom. *Popincourt.* 6
Montmartre [de], entre les bar. Montm. et Roch. *faub. Montmartre.* 2
Roule [du], dans la plaine de Monceaux. *Roule.* 1
Villejuif [de], près la barrière Mouffetard. *St.-Marcel.* 12

AVENUES ET ALLÉES.

quartiers.

Antin [d'] Champs-Élysées. 1
Arsenal [de l'], de l'Arsenal. 9
Bel-Air [du], Quinze-Vingts. 8
Biron [de], av. de Neuilly. 1
Bourdonnaie [la], Invalides. 10
Breteuil [de], Invalides. 10
Ch.-Élysées [des], Ch. Élysées. 1
Châteaubriand, av. de Neuilly. 1
Cours la Reine, Ch.-Élysées. 1
Ecole-Militaire [de l'], Invalides 10
Fortunée, av. Châteaubriand. 1
Hôpital [de l'] boul. d'Ivry. 12
Jeu de Paume, place du Trône. 8
Lowendal [de], Invalides. 10
Maine [du], Luxembourg. 11
Mandé [St.], Quinze-Vingts. 8

quartiers.

Marigny [de] av. Ch.-Elysées. 1
Marc. aux Chev., r. de ce nom. 12
Matignon, Étoile des Ch.-Élysées 8
Motte-Piquet [la], Invalides. 10
Neuilly [de], Ch.-Élysées. 1
Ormeaux (des), faub. S-Antoine. 8
Parmentier, r. des Amandiers. 8
Pépinière (de la), Luxembourg. 11
Projetée, Quinze-Vingts. 8
Saxe (de), Invalides. 10
Ségur (de), Invalides. 10
Suffren (de), Invalides. 10
Tourville [de] Invalides. 10
Triomphes (des), Quinze-Vingts. 8
Veuves (des), Ch.-Elysées. 1
Villars (de), Invalides. 10
Vincennes (de), Quinze-Vingts. 8

BARRIÈRES.

Amandiers (des), r. des Amandiers-Popincourt. 8
Arcueil (d'), r. du faub. St-Jacq. 12
Aunay (d'), r. St-André Popinc. 8
Bassins (des), quai de Billi. 1
Belleville (de), faub. du Temple. 5
Bercy (de), rue de Bercy. 8
Blanche, r. Blanche pr. Montmar. 2
Boyauterie, r. de ce nom. 5
Butte Chaumont (de la), r. de ce nom. 5
Charenton (de), r. de ce nom. 8
Chartres, Roule. 1
Chopinette (de la), r. du Buisson. 5
Clichy, r. de Clichy. 1
Combat (du), r. de l'Hôp. S. Louis. 5
Courcelles, r. de Chartres. 1
Croullebarbe, boul. des Gobel. 12
Cunette (de la), r. Kléber. 10
Denis (St), faub. de ce nom. 3-5
Ecole Militaire (de l'), av. de Lowend. 10
Enfer (d'), r. d'Enfer. 12
Fontainebleau. V. Italie.
Fontarabie, r. de Charonne. 8
Fournaux (des), r. de ce nom. 11
Franklin, r. Neuve de Passy. 1
Gare (de la), quai de l'Hôpital. 12
Grenelle (de), r. Desaix. 10
Italie (d'), r. Mouffetard. 12
Ivry (d'), boul. de l'Hôpital. 12
Lonchamp (de), r. de ce nom. 1
Lourcine (de), r. de ce nom. 12
Maine (du), chauss. du Maine. 11
Mandé (St). avenue de ce nom. 8
Marie (Ste), enc. des dam. Ste-Mar. 1

Martin (S), faub. St-Martin. 6
Martyrs (des), r. de ce nom. 2
Ménilmontant, r. de ce nom. 6-8
Monceaux, r. du Rocher. 1
Montmartre, r. Pigale. 2
Mont-Parnasse(du), r. de ce nom. 11
Montreuil, r. de ce nom. 8
Mouffetard, r. de ce nom. 12
Moulins (des), Marc. aux Chev. 12
Neuilly ou Chaillot, av. de Neuilly 1
Paillassons (des) pr. l'Ec.-Milit. 10
Pantin (de), r. du chem. de Pant. 5
Passy (de) quai de Billy. 1
Picpus (de), r. de ce nom. 8
Poissonnière, faub. Poissonnière. 2
Ramponneau (de), r. Lorillon. 6
Rapée (de la), quai de ce nom. 8
Rats (des) r. des Rats-Popinc. 8
Reuilly (de), r. de ce nom. 8
Rochechouart, r. de ce nom. 2
Roule (du), faub. du Roule. 1
Santé (de la), r. de ce nom. 12
Sèvres (de), r. de ce nom. 10
Thélégraphe, faub. Montmartre. 2
Trois-Couronnes, r. de ce nom. 6
Trône (du), faub. St.-Antoine. 8
Vaugirard, r. de ce nom. 10
Vertus [des], r. Château-Landon. 5
Villette, faub. Saint-Martin. 5

BOULEVARTS.

Antoine [St], place de la Bastille, rue du Pont aux Choux. 8
Bonne-Nouvelle, rue Poissonnière, porte St-Denis. 5
Bourdon, rue et place St-Antoine, quai Morland. 9
Capucines [des], rue Neuve des Capucines, rue Louis-le-Grand. 1
Denis [St], porte St-Denis, porte St-Martin. 6
Enfer [d'], boulevard Mont-Parnasse, barr. d'Enfer. 11
Filles du Calvaire [des], rue de ce nom, rue du Pont aux Choux. 8
Gobelins (des), barrière de Lourcine, rue Mouffetard. 12
Hôpital [de l'], rue Buffon, barrière Mouffetard. 12
Invalides [des], rue de Grenelle, rue de Sèvres. 2
Italiens [des], rue Louis-le-Grand, rue de Richelieu. 2
Jacques [St], rue de la Glacière, barrière d'Enfer. 12
Madeleine [de la], boulevard des Capucines, rue St-Honoré. 1
Malesherbes, boulevard de la Madeleine, rue la Ville-l'Évêque. 1
Martin [St], Porte Saint-Martin, boulevard du Temple. 5-6
Montmartre, rue Richelieu, rue Montmartre. 2
Mont-Parnasse, rue de Sèvres, rue d'Enfer. 10-11
Poissonnière, rue Montmartre, rue Poissonnière. 2-3
Temple [du], rue du Temple, rue des Filles du Calvaire. 6

CARREFOURS.

quartiers.

Abbaye S-Germ. [de l'] Monnaie 10
Batailles [des], Luxembourg. 1
Benoît [St], Monnaie. 10
Béthisy [de], Louvre. 4
Bordet, Jardin du Roi. 12
Braque [de], rue des Postes. 12
Bussy [de], Monnaie. 11-12
Carmes [des], St-Jacques. 12
Cheminées [des 4], Palais-Royal. 2
Clamart [de], St-Marcel. 12

quartiers.

Croix-Rouge [de la], Luxem. 11-12
Echarpe [de l'], Marais. 5
Fill. du Calv. [des], Temple. 6, 7, 8
Gaillon, Feydeau. 2
Guillery, Arcis. 7
Hyppolite (S), S.-Marcel. 12
Jouy [de], marché St-Jean. 7
Limace [de la], r. de ce nom. 4
Médard [St], St-Marcel. 12
Mandé [St], Feydeau. 2

Marc. de l'Abb. (du), r. du Four. 10	Reuilly, Quinze-Vingts. 8
Moulins (butte des), Pal.-Royal. 1	St-Marc, r. de ce nom. 2
Odéon (de l'), Ecole de Médec. 11	Sartine, St-Eustache. 3-4
Orme (de l'), Hôtel de Ville. 9	Saunier, faub. Montmartre. 2
Petits-Pères (des), Mail. 3	Séverin, r. de ce nom. 11-12
Pitié (de la), r. Copeau. 12	Sulpice (St), Luxembourg. 11
Pologne (de la), place Vendôme. 1	Victor (St.) Jardin du Roi. 12
Porcherons (des), faub. Montm. 2	Ville-l'Évêque (de la), Roule. 1

CHAMPS.

Champ de Mars, à l'École Militaire. quartier des Invalides. 10
Champs-Élysées, barrière de l'Étoile. quartier des Champs-Élysées. 1
Champ des Capucins, quartier de l'Observatoire. 12

CHEMINS DE RONDE.

Même situation et mêmes noms que les Barrières. Ces chemins sont *intra muros*, et font tout le tour de Paris.

COURS.

Batave,	impasse de Venise,	r. St-Denis. 6
Catherine (Ste)	r. St-Denis,	r. de Cléry. 5
Chapelle (de la Ste),	r. de la Barillerie,	r. Nazareth. 11
Chaumont (St)	r. du Ponceau,	r. St-Denis. 6
Coches (des),	r. de Surenne,	r. faub St-Honoré. 1
Commerce (du)	r. de l'Ecole de Médec.	r. S-André-des-Arcs. 11
Commerce (du),	pl. St-Jacq. la Bouch.,	r. S-Jacques la Bouch. 6
Comptes (des),	c. de la Ste-Chapelle,	cour du Palais. 11
Fontaines (des),	cour du Palais-Royal,	r. des Bons-Enfans. 2
François Ier [de],	r. du Ponceau,	r. St-Denis. 6
Guillaume [St],	r. Traversière,	r. de Richelieu. 1
Harlay [du],	r. de Harlay,	palais de Justice. 11
Lamoignon (de),	r. de Harlay,	quai de l'Horloge. 11
Miracles [des],	impasse de l'Étoile,	r. Damiette. 5
Miracles [des],	impasse Jean-Beausire	r. des Tournelles. 8

PASSAGES.

Abbaye-St-Martin,	r. St-Martin	r. Royale. 6
Acad. Vendeuil,	r. du Vieux Colomb.,	r. des Canettes. 11
Aguesseau [marc. d'],	b. de la Madeleine,	r. de ce nom. 1
Aligre (d'),	r. Bailleul	r. St-Honoré. 4
Allée [de la longue],	r. Nve St-Denis,	r. du Ponceau. 6
Ambigu-Comique	boul. du Temple,	r. des Foss. du Temple. 6
Ancre Royale [de l'],	r. St-Martin,	r. Bourg-l'Abbé. 6
Antin [d']		
Antoine (du Petit S.)	r. St-Antoine,	r. du Roi de Sicile. 7
Antoine (du faub. S.)	r. faub. St-Antoine,	r. Charonne. 8
Artois (d')	r. d'Artois,	r. Lepelletier. 2
Aubert,	r. Ste-Foy	r. St-Denis, 5
Aumaire,	r. Bailly,	r. Aumaire. 6
Barnabites [des],	pl. du Pal. de Justice,	r. de la Calandre. 8
Batave (de la cour),	r. St-Denis,	impasse de Venise. 6

Beaufort,	impas Beaufort,	r. Quincampoix. 6
Beoujolais,	r. Beaujolais,	r. de Richelieu. 2
Beauvilliers,	r. de Richelieu	r. Mont pensier. 2
Benoît (St),	place de l'Abbaye,	r. St-Benoît, 10
Benoît (St),	cloître St-Benoît,	r. de Sorbonne. 11
Bergère,	r. Bergère,	r. faub.-Montmart. 2
Bois de Boulogne,	r. du faub. St-Denis,	r. Nve d'Orléans 5
Bon Charles X	r. d'Angoulême,	r. de Ménilmontant. 6
Bons-Enfans (des),	r. du Lycée-Valois	r. des Bons-Enfans. 2
Bon-Puits	r. Traversine,	12
Bons-Enfans (des)	r. de ce nom,	cour des Fontaines. 2
Bons-Enfans (la r. N.),	r. de ce nom,	r. Beaujolais. 2
Boucheries (des),	r. Ste Marguerite,	r. Nve de l'Abbaye. 10
Boufflers,	r. de Choiseul,	boul. des Italiens. 2
Boulainvill. (du m.),	r. du Bac,	r. de Beaune. 10
Boule-Blanche [de la]	r. faub. St-Antoine,	r. de Charenton. 8
Boule-Rouge (de la),	r. Richer,	r. faub. Montmart. 2
Bourg-l'Abbé,	r. de ce nom,	r. St-Denis. 6
Brady,	r. du faub St-Martin,	r. du faub. St-Denis. 5
Brière,	r. du faub. St-Antoine	r. de Montreuil. 8
Burger,	r. Mazarine,	r. de Seine. 10
Café de Foy (du),	r. de Richelieu,	r. Montpensier. 2
Café du Parnasse (du)	r. des Prêt. St-Germ.	quai de l'École. 4
Caire (du),	r. St-Denis.	place du Caire. 5
Cabinetsd'aisance (des	r. Nve des petits-Ch.,	r. Beaujolais. 2
Cendrier,	r. Nve des Mathurins,	r. Basse-du-Rempart 2
Cerf (du grand),	r. du Ponceau,	r. St-Denis. 6
Cerf (de l'ancien gr.)	r. des Deux Portes,	r. St-Denis. 5
Chaise (de la petite),	r. St-Jacq. la Bouch.,	r. Planche-Mibray. 7
Chantier de l'Écu	r. Nve des Mathurins,	r. Basse du Rempart. 1
Chantier de Tivoli,	r. St-Lazare,	r. St-Nicolas. 1
Charriot d'or (du)	r. Grenétat,	r. du Grand-Hurleur 6
Charnier des Innocens	r. de la Lingerie,	r. St-Denis. 4
Charlemagne	r. St-Antoine,	
Charost (du pet. hôt.)	r. des V. Augustins,	r. Montmartre. 3
Chartreux (des)	r. de la Tonnellerie,	r. Traînée. 3
Chaumont (St),	r. St-Denis,	r. du Ponceau. 6
Cheval-Blanc (du),	r. du Ponceau,	r. St-Martin. 6
Chevajoux,	r. du faub. St-Antoine	r. de Montreuil. 8
Choiseul,	r. Nve des Pet.-Cha.,	r. Nve St-Augustin. 2
Chollets (des),	r. des Chollets,	r. St-Jacques. 12
Cirque (du),	r. Mont-Thobor,	r. St-Honoré. 1
Cité ou Prado,	r. de la Barillerie,	r. de la Vieille-Drap. 9
Cloître St-Honoré	r. Croix des Pet.-Ch.,	r. des Bons-Enfans. 4
Cloître St-Jacques,	r. Mauconseil,	r. du Cygne. 5
Clos-Payen (du),	boul. de la Glacière,	r. du Petit-Champ. 12
Cluni (de),	place Sorbonne,	r. de Grés. 11
Colbert,	r. Nve des Pet.-Cham.	r. Vivienne. 2
Comédie (de la),	r. de Richelieu	r. St-Honoré. 2
Commerce (du),	cour du Puits de Rome	r. Phelippeaux. 6
C. de Rohan (de la),	cour du commerce,	r. du Jardinet 11

C. du Puits de Rome,	imp. du Puits de Rome	r. des Gravilliers. 6
Couronne (de la),	r. Tirechappe,	r. des Bourdonnais. 4
Croix (Ste),	r. Ste Croix,	r. Ste-Cr. de la Bret. 7
Croix-Blanche. (de la)	r. St-Denis,	r. Bourg-l'Abbbé. 6
Dames St-Chaumont,	r. du Ponceau,	r. St-Denis. 6
Dames St-Gervais,	r. des Francs-Bourg.,	r. des Rosiers. 7
Dauphine,	r. Dauphine,	r. Mazarine. 10
Delorme,	r. St-Honoré.	r. de Rivoli. 1
Désir (du),	r. du faub. St-Martin	faub. St-Denis. 5
Dragon (cour du),	r. du Dragon,	r. de l'Egout. 10
Ecuries (des petites),	faub. St-Denis,	r. des Petites-Écur. 3
Empereur (de l'),	r. de la V. Harengerie	r. St-Denis. 4
Etoile (de l'),	impasse de l'Étoile,	r. du Pet.-Carreau. 5
Eustache (St),	l'église St-Eustache,	r. Montmartre. 3
Feydeau,	r. des Colonnes,	r. Feydeau. 2
Flore,	pl. du Palais,	quai aux Fleurs. 9
Foy (Ste),	r. des Filles-Dieu,	place du Caire. 5
Fontaines [des],	le Jardin du Luxemb.,	r. de Vaugirard 11
Frépillon,	r. Pelippeaux,	pas. du Commerce. 6
Gaîté (de la)	boul. du Temple,	r. des Fos. du Temple 8
Genty,	r. de Bercy,	quai de la Rapée. 8
Germ.-le-Vieux (St),	r. du Marche-Neuf,	r. de la Calandre. 9
Grillé,	r. Basse du Rempart,	r. Nve des Mathurins. 1
Honoré (St),	r. de la Sourdière,	r. St-Honoré. 2
Hôtel des Fermes,	r. du Bouloi,	r. de Grenelle. 4
Hulot,	r. de Richelieu,	r. Montpensier. 2
Hyacinthe (St),	r. de ce nom,	r. St-Thom. d'Enfer. 11
Industrie [de l'],	faub. S.-Martin,	r. du faub. St-Denis. 3
Jabach,	r. St-Merry,	r. St-Martin. 7
Jacq. la Boucherie [S]	pl. du Marc. St-Jean,	r. St-Jacq. la Bouch. 6
Jean de Latran (St),	r. St-Jean de Beauvais	place Cambray. 12
Jean-Bart,	quai de la Mégisserie,	r. St-Germ. l'Auxer. 4
Jérusalem,	r. Nve Not.-Dame,	impasse Jérusalem. 9
Jeu de Paume,	r. de Vendôme,	boul. du Temple. 6
Jeu de Paume [du],	r. Mazarine,	r. de Seine. 10
Jussienne [de la],	r. Montmartre,	r. de la Jussienne. 3
Lemoine.	pas. de la Long.-Allée,	r. St-Denis. 6
Longue-Allée,	r. Nve St-Denis,	r. du Ponceau. 6
Louis (St),	r. St-Paul,	égl. St-Paul St-Louis. 9
Luxembourg [du],	r. Nve Not. D. des Ch.,	r. de l'Ouest. 10
Lycée [du],	r. des Bons-Enfans,	r. de Valois. 2
Madeleine [de la],	r. de la Licorne,	r. de la Juiverie. 9
Maison-Tachon,	Marché-Neuf,	r. de la Calandre. 9
Malte [de],	r. Traversine,	cour St-Guillaume. 2
Magloire,	r. St-Denis,	imp. St-Magloire. 6
Manège [du],	r. de Vaugirard,	r. des Vieill. Tuiler. 10
Marchand,	r. des Bons-Enfans,	cloître St-Honoré. 4
Marc. des Patriarches	r. d'Orléans,	r. Mouffetard. 12
Marché Neuf [du],	r. de ce nom,	r. de la Calandre. 9
Marie [Ste],	r. de Grenelle;	r. du Bac. 10
Marine [Ste],	impas. Ste-Marine,	r. du cl. Notre-Dame 9

Marmite [de la],	r. des Gravilliers,	imp. du Puits-de-Ro. 6
Messageries [des],	r. Montmartre,	r. Not.-Da. des Vict. 2
Moineaux [des],	r. des Moineaux,	r. d'Argenteuil. 2
Molière,	r. St-Martin,	r. Quincampoix. 6
Mont-de-Piété [du],	r. de Paradis,	r. des Bl. Manteaux. 7
Montesquieu,	cloître St-Honoré,	r. Montesquieu. 4
Montpensier,	r. de ce nom,	r. de Richelieu. 2
Navarin,	r. St-Lazare,	carr. de Paris. 1
Nemours,	r. St-Honoré,	2 c. du Pal.-Royal. 2
Noir,	r. des Bons-Enfans,	r. de Valois. 2
Offices [des],	r. St-Honoré,	1re cour du Pal. Roy. 2
Opéra [de l'],	boul. des Italiens,	r. Lepelletier. 2
Ouest [de l'],	r. Nve Not.-D. des Ch,	r. de l'Ouest. 11
Palais de Justice	r. de la Barillerie,	cour du Harlay. 11
Panier Fleuri [du],	imp. des Bourdonnais,	r. Tirechappe. 4
Panoramas [des],	boul. Montmartre,	r. St-Marc, 2
Panorama [petit],	r. St-Marc,	gr. galerie n. 24. 2
Pavillons [des],	r. Nve des-Petits Ch.,	r. Beaujolais. 2
Pelletier,	r. de ce nom,	r. Grange Batelière. 2
Perron,	r. Beaujolais,	Palais-Royal. 2
Petites-Boucheries,	r. de l'Abbaye,	r. Ste-Marguerite. 10
Petits-Pères [des]	place des Petits-Pères,	gal. Vivienne. 3
Petits-Pères [des],	r. Not.-Dame des Vic.	r. des Pet.-Pères. 3
Pierre [St],	r. de la Tacherie,	r. des Arcis. 7
Pierre [St],	r. St-Paul,	r. St-Antoine. 7
Pompe-à-feu [de la],	gr. r. de Chaillot,	pl. de la Conférence. 1
Ponceau [du],	r. du Ponceau,	r. St-Denis. 6
Pont-Neuf [du],	r. de Seine,	r. Mazarine. 10
Prix-Fix [du],	r. de Richelieu,	r. Montpensier. 2
Prouvaires [des],	r. de la Tonnellerie,	r. des Prouvaires.
Quinze-Vingts,	r. St-Honoré,	r. St-Louis. 1
Radziwill,	r. de Valois,	r. Nve des Bons-Enf. 2
Reine d'Hongrie,	r. Comtesse d'Artois,	r. Montmartre. 3
Réunion [de la],	impas. des Anglais,	r. St-Martin. 7
Roch (St),	r. d'Argenteuil,	r. St-Honoré. 2
Sauccède	r. Bourg-l'Abbé,	r. St-Denis. 6
Saumon [du],	r. Montorgueil,	r. Montmartre. 3
Saunier,	r. Bleue,	r. Richer. 2
Séverin [St],	r. des Prêt. St-Séverin	r. la Parcheminerie. 11
Soleil-d'Or [du),	r. du Rocher,	r. de la Pépinière. 1
Sourdière,	r. de ce nom.	r. Nve St-Roch. 2
Treille [de la],	r. Chilpéric,	r. des Fos. S-G.-l'Aux. 1
Treille [de la],	marché St-Germain,	r. des Bouc. St-Ger. 11
Trinité [de la],	r. Grenétat,	r. St-Denis. 6
Valois,	r. de Valois,	r. des Bons-Enfans. 2
Variétés [des],	Palais-Royal,	r. St-Honoré. 2
Vaudeville [du],	r. St-Thom. du Louv,	r. de Chartres. 1
Vendôme,	r. de Vendôme	boul. du Temple. 6
Véro-Doda,	r. de Gren. St Honoré	r. du Bouloy. 4
Vigan [du],	r. des Foss. Montmar.,	r. des V. Augustins. 3
Ville-l'Évêque [de la]	r. de l'Arcade,	r. de Surenne. 1

Violet,	r. Hauteville,	r. fau. Poissonnière. 6
Virginie,	r. St-Honoré,	Palais Royal. 2
Vivienne,	r. Nve des P.-Champs,	r. Vivienne. 3
Washington [de],	r. de la Bibliothèque,	r. du Chantre. 4
Zacharie,	r. Zacharie,	r. St-Séverin. 11

PLACES.

And. des Arcs (S.) r. de ce nom. 11
Angoulême (d'), r. des Fos. du Te. 6
Antoine (de l'Hospice St.), r. du faub. St.-Antoine. 8
Antoine (St), r. faub. St-Antoine 8
Ariane, r. de la gr. et p. Truand. 5
Bastille, boul. St-Antoine. 9
Baudoyer, r. St-Antoine. 7-9
Beauveau (marc. aux Fourrages), r. d'Aligre. 8
Beauveau, r. faub. St-Honoré. 1
Beaux-Arts (palais des) quai de la Monnaie. 10
Birague, r. St-Antoine. 8-9
Breteuil, près les Invalides. 10
Bourbon (du pal.), r. de Bourg. 10
Bourse (de la), r. Feydeau. 2
Caire (du), r. Bourbon-Villen. 5
Cambrai, r. St-Jacques. 12
Carrousel (du), vis-à-vis les Tuil. 1
Carré Ste-Geneviève (du), vis à-vis St-Étienne. 12
Chambre des Pairs (de la), r. de Vaugirard. 11
Champ des Capucins (du), r. du faub. St-Jacques. 12
Châtelet (du), près le pont au Change. 4-7
Cheval.-du-Guet, r. de ce nom. 4
Cloît. S. Benoît (du), r. de ce nom. 11
Cloît. S.-Marcel (du), r. Mouffet. 12
Cloître Ste.-Opport. (du), r. des Fourreurs. 4
Collégiale (de la), r. Pierre-Lom. 12
Conférence (de la), en face la pompe à feu. 1
Croix (Ste), r. Nve de ce nom. 1
Croix (Ste), Chaussée d'Antin. 1
Croix du Trahoir (de la), au coin de la r. de l'Arbre Sec. 4
Dauphine, place du Pont-Neuf. 11
Dupleix, pr. la bar. de Grenelle. 10
Ecole (de l'), quai de ce nom. 4
Ecole de Médecine (de l'), r. de ce nom. 11
Estrapade (de l'), r. des Postes. 11
Etoile (de l'), bar. de Neuilly. 1
Europe (de l'), r. de Londres. 1
Eustache (S.), en face le portail. 8
Favart, r. Gréty et Marivaux. 2
Fénelon, r. Bossuet. 9
Fidélité (de la), pr. St-Laurent. 5
Fontenai, derière l'Ecole milit. 10
François Ier, r. Jean-Goujon. 1
Gastine, r. St-Denis. 4
Geneviève (Ste), en face le port. 12
Germ. l'Aux. (St), en face l'égl. 4
— des Prés (St), en face de l'ég. 10
Hôpital (de l'), r. Poliveau. 12
Hôtel-de-Ville, quais Lepelletier et de la Grève. 7-9
Innocens (des), rues St-Denis et de la Lingerie. 4
Invalides (des), en face l'hôtel. 10
Italiens (des), *V*. Favart.
Laurent (St), enclos St-Laurent. 5
Légat (du), Halle aux Draps. 3
Louis XV, en face le pont de Louis XVI. 1
Louvre (du), en face le Louvre. 4
Marcel (St), r. de ce nom. 12
Madeleine (de la) boul. de ce nom. 2
Marguerite (Ste), r. St-Bernard. 8
Maubert, r. Galande. 12
Mazas, quai de la Rapée. 8
Michel [St], r. de la Harpe. 11
Montholon, r. de ce nom. 2
Morland, quai des Célestins. 9
Muséum [du], en face le Musée. 4
Nicolas, r. Aumaire. 6
Odéon [de l'], en face le théât. 11
Opportune (Ste), r. des Four. 4
Oratoire, pl. du Louvre. 4
Palais [du], r. de la Barillerie. 11
Palais-Royal [du], r. St-Honoré. 1-4
Parvis [du], en face Notre-Dame. 9
Petit-Pont, au bas du Pont. 11-12
Petits-Pères [des], en face l'ég. 3
Pointe St-Eustache, au bas de la rue Montorgueil. 3

Pont St-Michel [du], en face le pont. 11
Pont-Neuf [du], mil. du pont. 11
Porte St-Antoine [de la], r. du faub. St-Antoine. 8-9
Puits-l'Ermite[du],r. decenom.12
Rivoli, r. de Rivoli. 1
RotondeduTemp.[dela],r.Forez.6
Royale, r. de ce nom. 8
St-Thom.-d'Aquin, r. de ce nom10
St-Jean, r. de la Verrerie. 7
St-Marcel, r. de ce nom. 12
St-Sulpice, en face l'église. 11
Scipion, r. de ce nom. 12
Sorbonne, r. de ce nom. 11
Trois-Maries [des], en face le Pont-Neuf. 4
Trône [du], barr. de Vincennes.8
Vannes [St], r. de ce nom. 8
Vauban, derr. lesInvalides. 10
Veaux [aux], q. de la Tournel. 12
Vendôme entre les rues de la Paix et Saint-Honoré. 1-2
Victoires [des]. r. de laVrill. 3-4
Walubert, en face le Jardin du Roi. 12

IMPASSES.

Amboise (d'), place Maubert. 12
Anglais (des), r. Beaubourg. 7
Argenson (d'),viel. r. du Temp. 7
Argenteuil (d'), r. du Rocher. 1
Audrelas, r. Mouffetard. 12
Aumont (d'), r. de la Morteller.9
Babillards (des), r. Basse porte St.-Denis. 3
Banard, r. Bayard. 10
Basfour, r. St-Denis. 6
Baudin, r. St-Lazare. 1
Baudoierie, r. de la Corroierie. 7
Beaufort, r. Salle au Comte. 6
Benoît (St), r. de la Tacherie. 7
Bernard (St), r. St-Bernard. 8
Berthaud, r. Beaubourg. 7
Bizet, r. St-Lazare. 1
Blanchiseuses (des), r. des Blanchiseuses. 1
Bœuf (du), r. Nve St-Merry. 7
Bœufs [des], r. des Sept-Voies.12
Bon-Puits [du], r. Traversine.12
Boule-Rouge [de la], r. du faub. Montmartre. 2
Bourdonnais [des], r. des Bourd.4
Bouteille [de la], r. Montorgueil.3
Bouvart, Mont-St-Hilaire. 12
Brasserie [de la], r. Traversière.2
Briare [de], r. Rochechouart. 2
Carmélites, faub. St-Jacques. 12
Cassini, r. de ce nom. 12
Cendrier [du], pas. de ce nom. 1
Charbonniers[des], r. de ce nom.8
Chat-Blanc, r. St-Jacques-la-Boucherie. 6
Chevalier-du-Guet [du], place de ce nom. 4
Clairvaux, r. St-Martin, 7
Claude [St], r. Montmartre. 2
Claude [St], r. de ce nom. 8
Clopin, r. Descartes. 12
Conti, quai Conti. 10
Coquenard, r. de ce nom. 2
Coquerelle, r. des Juifs. 7
Courbâton, r. de l'Arbre Sec. 4
Coypel, r. du faub. Montmartre.2
Croix-Boissière, r. de Chaillot, 1
Croix [Ste], r. des Billettes. 7
Dandrolas. *V*. Audrelas.
Delaunay, r. de Charonne. 8
Dominique [St], St Germain. 12
Dominique [St], r. d'Enfer. 12
Doyenné, r. de ce nom. 1
Echiquier [de l'], r. du Temple.7
Egout (de l'), r. du faub. St-Mart.7
Enfant-Jésus, r. de Vaugirard.10
Etienne du Mont [St], r. de la Montagne Ste-Geneviève. 12
Etoile (de l'), r. St.-Dominique Gros-Caillou. 10
Etoile [de l'], r. Thévenot. 5
Etuves [des], r. Marivaux. 6
Faron (St), r. de la Tixerander. 7
Ferme des Mathurins (de la), r. Neuve-des-Mathurins. 1
Férou, r. de ce nom. 1
Feuillantines (des), r. St-Jacq.12
Fiacre (St), r. St-Martin. 6
Filles-Dieu (des), r. Basse Porte-St-Denis. 2
Fleurus (de), r. de ce nom. 11
Fourcy (de), r. de Jouy. 9
Forge-Royale (de la) r. du faub. Saint-Antoine. 8

Grenelle, r. de Gren. Gr. Cail. 10
Grenétat, enclos de la Trinité. 6
Grosse-Tête (de la), r. St-Spire. 5
Guéméné, r. St-Antoine. 11
Guépine, r. de Jouy. 9
Hautfort, r. des Bourguignons. 12
Haumerie (de la), r. de ce nom. 6
Hospitalières (des), r. de la Chaussée des Minimes. 8
Jardiniers (des), r. Amelot. 8
Jean-Beaussire, r. de ce nom. 8
Jérusalem (de), r. St-Christophe 9
Landry (St), r. du Chevet St-Landry. 9
Lard (au), r. Lenoir. 4
Laurent (St), r. Basse, porte St-Denis. 8
Lazare (St), r. du faub. St-Den. 5
Longue-Avoine, r. du faub. Saint-Jacques. 12
Louis (St), r. de Car.-Prenant. 6
Magloire (St), r. de ce nom. 6
Marais-Rouges (des), r. des Récollets. 5
Marché-aux-Chevaux (du), r. de ce nom. 12
Marine (Ste), r. S-Pierre aux B. 9
Martial (St), r. St-Éloi. 9
Martin (St), r. Royale. 7
Mauconseil, r. St-Denis. 5
Michel (du Grand St), r. du faub. St-Martin. 5
Monnaie (de la), quai Conti. 10
Mont-Thabor, r. Castiglione. 1
Mont-Parnasse, boul. de ce nom. 11
Morlaix, r. des Morts. 5
Mortagne, r. de Charonne. 8
Nevers (de), r. d'Anjou-Dauph. 10
Nicolas (St), marc. St-Martin, r. Royale. 6
Opportune (Ste), r. Grange-aux-Belles. 5
Paon (du), r. de ce nom. 11
Pequay, r. des Blancs-Manteaux. 7
Peintres (des), r. St-Denis. 6
Petite-Bastille (de la), r. de l'Arbre-Sec. 4
Pierre (St), r. de de ce nom. 8
Pierre (St), r. Montmartre. 3
Planchette (de la), r. St-Marc. 6
Plumet, r. des Brodeurs. 10
Poissonnerie, r. de Jarente. 8
Pompe (de la), r. de Bondy. 5
Projetée (de la rue), r. Neuve des Mathurins. 1
Provençaux (des), r. de l'Arbre-Sec. 4
Puits-de-Rome (du), r. Frépill. 6
Putigneux, r. Geoffroi-l'Asnier. 9
Quat.-Vents (des), r. de ce nom. 11
Réservoirs (des), r. de Chaillot. 1
Reuilly, petite r. de Reuilly. 8
Rohan (de), r. du Jardinet. 11
Rolin-prend-Gages, r. des Lavandières. 4
Rome (de), r. Frépillon. 6
Roquette (de la), r. de ce nom, 8
Sabin (St), r. de ce nom. 8
Salambrière, r. St-Séverin. 11
Sébastien (St), r. de ce nom. 8
Sœurs (des), r. des Fr. Bourg. 12
Sourdis, r. des Fossés St-Germ. l'Auxerrois. 4
Treille (de la), pl. St-Ger. l'Aux. 4
Trois-Frères (des), r. Traversière St-Antoine. 8
Venise, r. Quincampoix. 6
Vert-Buisson, r. de l'Univers. 12
Versailles (de), r. Traversine. 12
Vignes (des), r. des Postes. 12

PONTS.

Archevêché (de l'), q. de l'archevêché, q. de la Tournelle. 9-12
Arcole (d'), pl. de Grève, q. de la Cité. 9
Arsenal (de l'), quai Morland, p. du Jardin du roi. 8
Arts (des), Institut, Louvre. 10
Bièvre (de la), q. de l'Hôpital, sur la r. de Bièvre. 12
Change (au), place du Châtelet, r. de la Bariller. 4-9-11
Charles (St), communique aux salles de l'Hôtel-Dieu. 9
Cité (de la), île St-Louis, île de la Cité. 9

QUAIS.

Croulebarbe,	boul. des Gobelins,	sur la riv. deBièvre. 12
Doubles (aux)	r. de l'Évêché,	r. de la Bûcherie. 9
Grammont (de),	q. des Célestins,	île Louvier. 9
Iéna (d'),	q. Debilly,	champ de Mars. 1-10
Invalides (des),	q. Debilly,	Champ-de-Mars. 1-10
Jardin du Roi (du),	q. Morland,	q. de l'Hôpital. 8-12
Louis XVI,	place Louis XV,	périst. du C. Lég. 1-10
Marie,	r. des Nonaindières,	r. desDeux-Ponts. 9
Michel (St),	r. de la Barillerie,	pl. du P. St-Michel. 11
Notre-Dame,	r. Planche-Mibray	r. de la Lanterne. 7
Pont-Neuf,	pl. Trois-Maries,	r. Dauphine. 4-11
Petit-Pont,	r. du Marché-Palu,	r. du petit-Pont. 9
Pont-Royal,	q. des Tuileries,	r. du Bac. 1
Tournelle (de la),	r. des Deux-Ponts,	q. de laTournelle 9-12
Tripes (aux),	r. Mouffetard. 12	

ISLES.

Cité (de la), du Pont-Neuf au quai de l'Archevêché. 9
Louis (St), entre les ponts Marie et de la Tournelle. 9-12
Louvier, le long du quai Morland. 9

QUAIS.

Anjou (d')	r. Bl. de Castille,	pont Marie. 9
Archevêché (de l'),	pont aux Doubles,	quai de la Cité. 9
Augustins (des),	pont St-Michel,	pont-Neuf. 11
Bernard (St),	pont du Jard. du Roi,	pont de la Tournel. 12
Béthune,	r. St-Louis,	pont de la Tournelle. 9
Billy (de),	allée des Veuves,	barr. de Passy. 1
Bourbon,	r. St-Louis,	pont Marie. 9
Célestins (des),	pont de Grammont,	r. St-Paul. 9
Cité,	quai Desaix,	q. de l'Archevêché. 9
Conférence (de la),	pl. Louis XV,	allée des Veuves. 1
Conty,	pont Neuf,	pont des Arts. 10
École (de l'),	pont-Neuf,	quai du Louvre. 4
Fleurs (aux),	pont au Change,	pont Notre-Dame. 9
Gèvres (de),	pont Notre-Dame,	pont au Change. 7
Grands-Degrés,	r. de la Bûcherie,	au Mail. 9
Grève (de la),	pl. de l'Hôtel de Ville,	r. Geoiffroi l'Asnier. 9
Hôpital (de l'),	pont du Jard. du Roi,	barrière de la Gare. 12
Horloge (de l'),	pl. du Pont-Neuf,	pont au Change. 11
Louvre (du),	q. de l'École,	pont Royal. 4
Malaquais,	r. des SS.-Pères,	r. de Seine. 10
Mégisserie (de la),	pont-Neuf,	pont au Change. 4
Michel (St),	pont St-Michel,	Petit-Pont. 11
Morland,	pont de Grammont,	pont du Jard. du Roi. 9
Orsay (d'),	pont-Royal,	barr. de la Cunette. 10
Orfèvres (des),	pl. du pont-Neuf,	pont St-Michel. 11
Orléans (d'),	pont de la Cité,	p. de la Tournelle. 9
Ormes (des),	r. Geoffroi-l'Asnier.	r. de l'Etoile. 9
Paul (St),	r. St-Paul.	r. de l'Etoile. 9
Pelletier,	pl. de l'Hôtel de Ville,	pont Notre-Dame. 7

Rapée (de la),	pont du Jard. du Roi.	bar. de la Rapée. 8
Tournelle (de la),	r. de Pontoise,	quai St-Bernard. 12
Tuileries (des),	pont Royal,	pont Louis XVI. 1
Voltaire,	pont-Royal,	r. des Saints-Pères. 10

PORTS.

Arsenal (de l'), près l'Arsenal. 9
Blé (au), quai de la Grève. 6
Ecole (de l'), quai de l'Ecole. 4
Fruits (aux), q. de la Tournelle. 12
Hôpital (de l'), bar. de la Gare. 12
Invalides (des), vis-à-vis les Invalides. 10
Nicolas (St), q. du Louvre. 4
Orçay (d'), quai d'Orçay. 10
Pierres St-Leu (aux). 1
Paul (St), quai des Ormes. 9
Rapée (de la), q. de la Rapée. 8
Receuillage (du), dit des Saints-Pères, q. Voltaire. 10
Tuiles (aux), quai de la Tour. 12
Vins (aux), q. St-Bernard. 12

HALLES.

Blé (au), r. de Viarmes. 4
Cuirs (aux), r. Française. 5
Draps (aux), r. de la Poterie. 3
Veaux (aux), q. de la Tournelle. 12
Viande (à la), r. des Prouvaires. 3
Vins (aux), quai St-Bernard. 12

MARCHÉS.

Aguesseau (d'), r. de la Madel. 1
Antoine (St), r. d'Aligre. 8
Beurre et Œufs aux, près la r. de la Cossonnerie. 4
Blancs-Mant. Viel. r. du Temple. 7
Boulainvilliers, r. du Bac. 10
Carreau de la halle (du). 4
Catherine (Ste), r. St-Antoine. 8
Chevaux (aux), boulev. de l'Hôpital. 12
Cour (de la) du Commerce, r. des Ecrivains. 6
Enfans-Rouges, r. de Bretagne. 7
Eustache (de la pointe St). 3
Fleurs (aux), q. de ce nom. 9
Fourrages (aux), faub. St-Martin 8
Fourrages (aux), r. d'Enfer. 12
Germain (St), r. du Four. 10-11
Innocens (des), r. St-Denis. 4
Jacobins (des), r. St-Honoré. 2
Jacques-la-Boucherie (St), r. des Ecrivains. 6
Jacques (St), r. Soufflot. 12
Joseph (St), r. Montmartre. 3
Martin (St), r. Frépillon. 6
Marée (de la), carr. de la Halle. 4
Marguerite (Ste), r. de l'Égout. 8
Maubert (pl.), r. des Noyers. 12
Neuf, près le pont St-Michel. 9
Patriarches (des), r. d'Orléans. 12
Poirées (aux), r. de ce nom. 4
Porte St-Honoré (de la). 1
Porte St-Martin (de la). 6
Porte St-Denis (de la). 5
Rue de Fourcy (de la). 9
Rue de Sèvres (de la). 10
St-Louis, île St-Louis. 9-12
Temple (du), r. de ce nom. 6
Vallée (de la), q. des Augustins. 11
Viande (à la), r. de la Fromager. 4

DIVISION PAR QUARTIERS.

Paris est divisé en 12 arrondissemens, et chaque arrondissement comprend 4 quartiers, savoir :

Ier *Arrondissement.* Quartiers : Roule, Champs-Elysées, Place Vendôme, Tuileries.

IIe Chaussée-d'Antin, Palais-Royal, Feydeau, Faub.-Montmartre.

IIe Faubourg-Poissonnière. Montmartre, St-Eustache, Mail.
IVe St-Honoré, Louvre, la Halle, Banque de France.
Ve Faub. St-Denic, Porte St-Martin, Bonne-Nouvelle. Montorgueil.
VIe Porte St Denis, St Martin des Champs, Lombards, Temple.
VIIe Ste-Avoye, Mont de Piété, Marché St-Jean, Arcis.
VIIIe Marais, Popincourt, Faub. St-Antoine, Quinze-Vingts.
IXe ile St-Louis, Hôtel de Ville Cité, Arsenal.
Xe La Monnaie, St-Thomas-d'Aquin, Invalides, Faub. St-Germain.
XIe Luxembourg École de Médecine, Sorbonne, Palais de Justicc.
XIIe St-Jaqnes, St-Marcel, Jardin-du-Roi, Observatoire.

Chaque arrondissement est régie et administré par un Maire, deux Adjoint et un juge de Paix; un commissàire de Police est attaché à chaque quartier.

